Valmore ROCK comparaît ce matin à Trois-Rivières

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

5¢ St Clément — Ensoleillé et frais MAXIMUM : 45

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 34 MONTREAL, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960 4 CAHIERS — 60 PAGES

TROIS-RIVIERES. — (DNC) — Au Palais de Justice comparaît ce matin Valmore Rock, de Nicolet.

Valmore Rock, sujet no 1 d'une enquête de LA PRESSE sur la série de désastreux incendies qui a pendant une période de plusieurs mois semé la terreur dans Nicolet, s'est présenté hier au Palais de Justice de Trois-Rivières, pour se voir immédiatement appréhendé par le détective Aimé Daigle, de la Sûreté provinciale, qui l'attendait à la porte.

Rock avait été en effet recherché toute la fin de semaine, à la suite de l'émission d'un mandat contre lui.

Accompagné de Me Claude Beauvois, représentant de Me Jean-Paul Ste-Marie, de Montréal, Rock s'est présenté à la porte du Palais de Justice à 11 h. 30 de l'avant-midi. A ce moment, le rôle du jour au prétoire était épuisé. Et c'est dans la chambre du juge Maurice Langlois que l'industriel de Nicolet a comparu.

Le juge Langlois a alors imposé un cautionnement de $1,500 en argent à Rock, pour lui permettre de rester en liberté jusqu'à sa comparution ce matin. C'est Me Jacques Lacoursière, de Trois-Rivières, qui occupait pour la Couronne.

L'accusation portée contre Rock: d'avoir illégalement conseillé et incité Jean-René Pépin, de Gentilly, et Rock Béliveau, de Nicolet, de commettre un acte criminel, soit de mettre le feu à une maison d'habitation dont il était le propriétaire, propriété située rue St-Jean-Baptiste à Nicolet, dans l'intention de profiter frauduleusement du bénéfice des polices d'assurance-feu sur la propriété concernée.



Frank Cotroni

Le sac de "Chez Paree"

À deux policiers, le gérant demanda de fermer les yeux!

Alors que, pour des milliers de citoyens, la première réaction, à la vue d'un crime, c'est d'appeler la police, le gérant d'un grand cabaret de la métropole aurait pour sa part réclamé de deux agents qu'ils ferment les yeux, au moment même où on était à démolir tout ce qui se trouvait de... démolissable, dans son établissement.

C'est ce qu'a déclaré l'agent Joseph Horvath, hier après-midi, en continuant son témoignage de la matinée à l'enquête préliminaire de Frank Cotroni, Mike Listarti et Joseph Cocolichio, accusés du sac du café "Chez Paree".

Le policier, qui était sur place lorsque Cotroni aurait lancé son premier verre sur les bouteilles du bar de l'entrée, soutint en effet qu'en se dirigeant vers la salle principale du cabaret il y rencontra à la fois son compagnon de travail et le gérant de l'établissement, M. Jack Luterman.

Ce dernier, en l'entraînant alors vers la porte arrière, lui aurait déclaré à plusieurs reprises :

"Don't interfere. Don't interfere". (Ne vous en mêlez pas).

Revenant ensuite vers l'intersection des rues Ste-Catherine et Stanley, par la ruelle qui longe le club, le policier dit avoir entendu de nouveaux bruits de verre brisé, de l'extérieur.

Avec son compagnon, il se rendit alors dans un restaurant du voisinage pour appeler de l'aide. A ce moment il vit une Chrysler Imperial qui débouchait de la même ruelle où il était passé, mais il ne put reconnaître ceux qui se trouvaient dans la luxueuse voiture.

Cotroni encore une fois identifié...

C'est également à ce moment, ou à peu près, qu'un journaliste de LA PRESSE, M. Jean David, devait entrer en scène.

Remontant la rue Stanley, après son travail, son attention fut attirée tout d'abord par un bruit de verre brisé, par la sortie en trombe de cinq femmes en pleurs et de deux hommes, puis, finalement, de dix hommes à forte corpulence, qui ne semblaient pas tous s'entendre entre eux sur la "procédure" suivie.

Du groupe et de ses agissements, à l'extérieur du café, M. David dit avoir retenu deux choses d'une façon certaine.

Tout d'abord la physionomie de Frank Cotroni, qu'il décrit comme le chef de la bande, en dépit des objections des procureurs de la défense, Mes Raymond Daoust, Antonio Lamer et Myer Gross.

Et puis un nom.

Ou plutôt un surnom : "Pep".

Il a cru, sur le moment, que c'était le nom de celui qu'il désigne encore, malgré les protestations, comme le "leader" du groupe de vandales.

A celui-ci, M. David dit avoir entendu... dire :

"Ils vont me payer, même si je dois attendre jusqu'à ma mort".

Et ce, quelques secondes seulement avant qu'il ne s'avance vers les portes de verre du luxueux cabaret et les enfonce de quelques coups de pied,et qu'il ne saute dans un taxi, avec deux de ses séides, rue Ste-Catherine, pour disparaître vers l'est.

Un visage observé pendant 30 minutes

Le ocntre-interrogatoire de la défense, conduit par Me Lamer, porte presque exclusivement sur l'identification que le témoin a pu faire de l'accusé Cotroni.

Car il a déjà déclaré que si Cocolichio et Listarti ont la corpulence de deux des hommes qu'il a remarqués sur les lieux, il ne peut les reconnaître de façon positive.

On soulève donc les visites que le journaliste a pu faire au quartier général de la police, à la suite des incidents du 4 novembre.

A ce sujet, M. David souligne qu'il a reconnu la photo de Cotroni entre trente ou quarante autres et cela sans la moindre hésitation.

Il soutient également qu'à aucun moment la police ne lui a désigné Cotroni comme suspect probable.

"On n'a même pas prononcé son nom", déclare-t-il.

Et pour expliquer l'assurance qu'il met à désigner Cotroni comme l'un des vandales, et, plus, comme le chef incontesté de la bande, il affirme :

"J'ai observé cet individu-là pendant trente minutes au moins. Et je l'ai observé pour plusieurs raisons. Aussi, est-ce avec certitude qu'aujourd'hui je peux le désigner du doigt sans hésitation."

Trois clients qui se "chamaillent"

Le témoin suivant, lui, sera

Voir COTRONI en page 2

Après les incidents de l'ambassade du Ghana

Des soldats congolais se déchaînent contre des employés de l'ONU

LEOPOLDVILLE. (Reuters) — Des bandes déchaînées de militaires congolais ont malmené et arrêté des membres du personnel de l'ONU hier, à la suite de l'échange de coups de feu entre les Congolais et les militaires de l'ONU devant l'ambassade du Ghana.

Un porte-parole de l'ONU a déclaré : "Plusieurs civils et nombre de militaires attachés à la Force de l'ONU" ont été écroués.

Les Congolais ont saccagé les demeures des membres du personnel de l'ONU et ont saisi leurs automobiles.

Les troupes congolaises, qui agissaient apparemment de leur propre chef, tentaient ain-

Voir SOLDATS en page 2

Reed, de Gde-Bretagne, achète l'ANGLO PULP

LONDRES. (PCf) — Une compagnie britannique et deux compagnies canadiennes seront acquises par le groupe Reed, au cours de ce qui sera l'une des plus grandes transactions du genre dans l'histoire de l'industrie de la pulpe et du papier.

Dans un document rendu public hier, la compagnie britannique Albert E. Reed a annoncé les détails d'une offre en vue de l'acquisition de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills, de la Gulf Pulp and Paper Co., et de l'Imperial Paper Mills Ltd., cette dernière une compagnie britannique.

Cette transaction fera plus que doubler la capacité de production du groupe Reed, la faisant passer de 700,000 à 1,500,000 tonnes de papier, de carton et de pulpe. A peu près 500,000 tonnes de cette production sera du papier-journal.

Bonn est inflexible

Échec des entretiens germano-américains

BONN. (AFP-Reuter) — Les conversations financières germano-américaines se sont terminées, hier, par un échec.

L'Allemagne occidentale a opposé un refus à la requête des Etats-Unis lui demandant de contribuer une forte somme d'argent au maintien des troupes américaines cantonnées en territoire germanique, afin de réduire le déficit encouru par le Trésor américain.

Les négociateurs allemands — le président Heinrich Lunke et le chancelier Conrad Adenauer en tête — ont soutenu qu'une entente de ce genre devait être approuvée sur une base multilatérale par l'intermédiaire de l'OTAN. Selon des informateurs bien renseignés, la question ne risque pas d'être soulevée de nouveau avant quelques mois.

Les porte-parole américains, dirigés par le secrétaire au Trésor, M. Robert Anderson, ont demandé à la république fédérale d'assumer les frais d'entretien des 500,000 soldats américains et de leurs dépendants stationnés en Allemagne, ce qui représente une dépense annuelle de plus de $600 millions.

Ce montant constitue environ le sixième du déficit américain qui s'élève à près de $4 milliards.

Communiqué aujourd'hui

Tandis que les Américains tentaient d'obtenir un appui financier immédiat pour éviter une trop forte saignée du Trésor national, les autorités allemandes ont manoeuvré de façon à ne prendre aucun engagement qui les obligerait à augmenter les taxes avant les élections de septembre prochain.

Les entretiens qui se poursuivaient depuis deux jours ont pris fin, sans que les participants ne fixent la date d'une prochaine rencontre. Les deux groupes n'ont pas réussi non plus à s'entendre du premier coup sur la date de publication du communiqué conjoint. Un porte-parole allemand a finalement annoncé que le communiqué sera rendu public aujourd'hui. Il avait fallu auparavant que la délégation américaine fasse pression sur le président.

Le communiqué fera mention de l'offre allemande de contribuer sur une période de plusieurs années, une somme de $875 millions aux pays sous-développés. Il n'y aura aucune allusion au maintien des troupes américaines.

A Washington, on a signalé que l'impasse des entretiens germano-américaines a causé une déception au gouvernement américain mais qu'elle n'a par ailleurs provoqué que peu de surprise dans les milieux diplomatiques. Ceux-ci prévoyaient que le chancelier Adenauer préférerait traiter avec la nouvelle administration de M. Kennedy.

Toutefois, on ne s'attendait guère à ce que l'échec soit aussi net.

Nos relations avec Cuba : "normales"

OTTAWA. — (PC). — M. George Hees, ministre canadien du Commerce, a réitéré hier la déclaration du gouvernement disant que les relations commerciales du Canada avec Cuba sont "tout à fait normales".

Le ministre a déclaré aux Communes qu'il n'y avait à sa connaissance aucune hausse importante dans le commerce entre les deux pays. M. Hees répondait à M. George McIlraith, député libéral d'Ottawa-ouest, qui venait de citer des rapports de journaux où M. Raul Castro, ministre des Forces armées de Cuba et frère du premier ministre M. Fidel Castro, prédisait une hausse considérable du commerce entre les deux pays.

Et l'ISLAND KING

Une enquête compliquée...

— Ici l'inspecteur Lambert Charron, de la police de Lachine.

— LA PRESSE à l'appareil. Au sujet de l'enquête du "SS Island King", rien de nouveau ?

— Ça brûle. On interroge encore les deux gardiens.

— Ils ne vous ont rien appris ?

— Vous savez, c'est compliqué !

— Et Mike Pozza, le co-propriétaire, avec Frank Cotroni, du garage BP ; vous savez, celui qui avait donné l'ordre au gardien du bateau de se rapporter au garage, le soir du feu ?

— Il devait venir ce matin.

— Puis ?

— Il n'est pas venu. Il a préféré assister au procès de son associé. Il a même été vu au bras de la femme de Cotroni.

— Ha !

— Faut croire qu'il était plus intéressé à Cotroni qu'à sa propre histoire...

Sur ces mots se termine le bref dialogue que nous avons eu avec l'inspecteur Charron. Mais l'enquête suit son chemin. Comme le dit si bien l'inspecteur : "C'est compliqué".

SOMMAIRE

A travers la province	17 à 28
Comiques	42
Courrier Confidences	37
Décès, Naissances, etc.	56
Editorial	6
Finance	54 et 55
Horoscope	42
Les Tribunaux	38
Loisirs et Récréation	43
Mots croisés	42
Radio et Télévision	42
Session fédérale	32 et 33
Session provinciale	47
Spectacles et Concerts	40 et 41
Sports	50 à 53
Vie féminine	34
Vie sociale	35
Votre médecin	7

Université laïque et ministère de l'Instruction publique : des mythes qui ont assez duré -- (M. LESAGE)

QUEBEC. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a dit hier soir à l'Assemblée législative qu'il n'a cédé à aucune pression et qu'il a simplement fait un exposé de principe en formulant, l'autre jour, à la Chambre basse, sa déclaration contre un ministère de l'Instruction publique et en faveur du maintien du caractère confessionnel de notre enseignement.

M. Eloi Guillemette, député U.N. de Frontenac, participant au débat sur le discours du trône, avait prétendu que le premier ministre avait été rappelé à l'ordre par le clergé.

Le leader libéral nie catégoriquement cette interprétation des faits :

— "Ma déclaration sur le sujet, je l'ai faite personnellement, sans y être obligé..."

Les mythes

Montrant son indignation devant les accusations de ses adversaires politiques, il a lancé un retentissant :

— "Ça assez duré ces mythes !"

On se rappelle que, au début de la semaine dernière, M. Lesage avait affirmé que le caractère confessionnel de notre enseignement n'est pas en danger; et le député de Québec-Ouest avait ajouté : "Pour rassurer ces gens, je puis dire que jamais je ferai partie d'un gouvernement qui porterait atteinte au principe de la confessionnalité scolaire"... — Quelques minutes plus tard, en ce mardi 15 novembre, le premier ministre avait aussi remarqué que l'Union nationale a créé le mythe d'un ministère de l'Instruction publique, mais que c'est sans fondement aucun...

S'en prenant à certaines paroles prononcées à la Chambre basse par le ministre des Travaux publics, M. René Lévesque, le député Guillemette a dit hier qu'elles attaquaient de front le système de l'instruction publique dans la province, ainsi que les hommes de grand mérite qui ont contribué à édifier notre enseignement et les institutions qui le diffusent.

— "Les affirmations de M. René Lévesque ressemblaient fort aux cris de cette poignée d'intellectuels qui réclament un ministère de l'Instruction publique et une université laïque", avait ajouté le représentant de la circonscription de Frontenac.

"Jamais question..."

Le chef du gouvernement a fait suivre sa réponse — (que nous connaissons déjà) — de ces mots :

"Je tiens à déclarer une fois de plus qu'il n'a jamais été question d'université laïque, et je le répète, ni de ministère de l'Instruction publique."

M. Guillemette a dit qu'il espérait qu'on ne voulait pas l'empêcher de parler sur le sujet, "sans quoi ça signifierait que ça fait mal".

Lorsqu'on critique notre système d'éducation, on critique indirectement notre Conseil d'instruction publique, et on semble vouloir laïciser l'enseignement, croit-il.

M. Hamel : "Personne ne veut ça de ce côté-ci de la Chambre !"

M. Guillemette : "C'est ça que vous dites, mais nous devons considérer le contraire, pour savoir la vérité."

M. Guillemette a fait l'apologie de notre enseignement et de notre clergé dont l'Union nationale fut la sauvegarde, affirme-t-il.

Puis suit cette mise en garde du député de Frontenac : "L'école obligatoire entraine l'école gratuite, et l'école gratuite engendre la laïcisation et l'école neutre".

Autres nouvelles de la session provinciale en page 47

49 nouveaux médecins déclarés "traîtres à la patrie" à la Havane

LA HAVANE. (PA-UPI-AFP-Reuters) — 49 nouveaux médecins et chirurgiens cubains ont été déclarés "traîtres à la patrie" par le Collège médical cubain, ce qui porte maintenant à 259 le nombre de praticiens frappés par cette mesure qui les exclut de la profession. Il est toutefois à noter que cette sanction n'est que symbolique, car la plupart des médecins qu'elle vise se sont déjà expatriés.

On estime, à ce propos, que plus de 100,000 Cubains appartenant aux classes moyennes et à la haute bourgeoisie, ont cherché refuge à l'étranger. Le nombre des visas de sortie octroyés par le consulat des Etats-Unis, devant lequel chaque jour de longues files stationnent, s'élève actuellement à 10,000 par mois. Le gouvernement ne s'oppose pas à leur départ.

Raul Castro, ministre des Armées, a dit à leur sujet : "Que les apatrides qui, par hasard sont nés ici, s'en aillent. Ils seront remplacés par des étrangers qui méritent beaucoup plus qu'eux d'être Cubains".

Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à la Havane a annoncé hier que le gouvernement s'était emparé d'une autre société américaine, la "Havana Dock Corporation", évaluée à environ $9,500,000.

Le gouvernement cubain a prétendu que le propriétaire, William Behn, autrefois de New-York, avait abandonné son entreprise. Un représentant de Behn a dit qu'il était en voyage aux Etats-Unis pour affaires et qu'il se proposait de revenir à Cuba.

La compagnie exploitait les plus importantes facilités portuaires à la Havane, dont le "dock San Francisco", où accostaient les traversiers faisant la navette entre Cuba et la Floride.

Jusqu'à présent, le régime Castro a saisi des biens américains estimés au total à $1,500,000,000.

Tronçon rétabli à sens unique

Les travaux d'élargissement et de réfection des pavages sont terminés, rues Notre-Dame et St-Antoine, entre les rues Windsor et Atwater, et le service municipal de la circulation rétablira à partir de demain le sens unique et la réglementation du stationnement, comme auparavant, rue St-Jacques, de la rue Atwater vers la rue Guy.

Cinq enfants brûlés vifs

EDMUNDSTON, N.-B. (PC) — Cinq jeunes garçons, âgés de deux mois à quatre ans, sont morts hier dans l'incendie de leur domicile situé à Morneau's Mills, à environ six milles d'Edmundston.

Les enfants étaient seuls dans la maison de bois au moment du sinistre causé apparemment par l'explosion d'un poêle. Le père, un travailleur en forêt, était à un camp de bûcherons, tandis que la mère était allée chercher de l'eau chez un voisin.

Les victimes sont Lucien, 4 ans, Benoit, 3 ans, Léo, 2 ans, Ghislaine 1 an et Renald, deux mois. La famille comprend cinq autres enfants, qui étaient tous à l'école.

La session sera longue

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — Il semble que la présente session du parlement provincial sera l'une des plus longues de l'histoire du Québec au moins depuis que la Chambre basse siège matin et soir. Non seulement le programme législatif du gouvernement est très chargé et le nombre des membres de l'opposition est considérable — (ce qui nous promet un déluge de discours, d'accusations, et de contre-accusations) —, mais M. Lucien Cliche, président de l'Assemblée, a fait part hier d'une décision qui influera sur la longueur des débats et qui retardera notablement la prorogation des Chambres.

On se rappelle que, la semaine dernière, un discours de M. Georges Lapalme, procureur général, avait été notablement écourté parce que les discussions sur des demandes de rappels à l'ordre, formulées par l'opposition, avaient grignoté une partie appréciable de l'heure allouée par le règlement parlementaire au député d'Outremont pour exposer sa thèse et celle de la police sur le "scandale des faux billets". M. Cliche avait enlevé la parole à M. Lapalme parce que ce dernier avait commencé son discours soixante minutes plus tôt (le temps qu'avait duré la suspension du débat pour le diner, ne comptant pas).

A cette occasion, il était apparu clairement qu'une telle façon de procéder était injuste pour le membre de la Chambre, qui serait systématiquement interrompu par des adversaires multipliant les demandes de rappels à l'ordre ou ayant recours à toute autre manoeuvre pour empêcher l'orateur de parler autant que cela lui est théoriquement permis.

C'est pourquoi, à l'avenir, les minutes consacrées aux discussions résultant de demandes de rappels à l'ordre non fondées ne seront plus considérées comme faisant partie de l'heure accordée au député qui participe à un débat.

Il en résultera un prolongation du travail de l'Assemblée législative, mais la justice sera respectée.

JOLIETTE et ROUVILLE aux urnes

Des élections partielles ont lieu, aujourd'hui, dans deux comtés de la province actuellement sans représentant à l'Assemblée législative, soit dans Rouville et Joliette.

Les candidats en présence dans Joliette sont MM. Claude-Edouard Hétu, Union nationale ; Gaston Lambert, libéral, et Marcel Ostiguy, indépendant. La lutte se fait à deux dans Rouville, soit entre le libéral François Boulais, et le porte-étendard de l'Union nationale, M. Paul Fréchette.

Les polls, ouverts à 9 heures, ce matin, fermeront à 6 h. 30 ce soir.

Il s'agit des premières élections partielles dans le champ provincial depuis que M. Jean Lesage et son parti ont triomphé à la consultation populaire du 22 juin, mettant fin à 16 années consécutives de règne de l'Union nationale.

Lutte vigoureuse, enjeu important

La campagne électorale dans ces deux circonscriptions a soulevé un très vif intérêt. L'enjeu y est d'importance pour les deux groupes politiques. Une défaite pour les libéraux jetterait une ombre sur leur victoire de juin ; une défaite pour l'Union nationale la ferait tomber encore plus bas dans la vallée de l'humiliation.

Les deux partis se sont montrés parfaitement conscients de la chose. Ils ont mobilisé leurs "gros canons". Plusieurs ministres, du côté libéral, ont mis la main à la pâte ; à peu près tous les députés de l'Union nationale ont été mis à contribution. Les assemblées ont été nombreuses et la réclame abondante.

Le parti et M. Barrette

Le comté de Joliette est vacant depuis que M. Antonio Barrette a démissionné de façon dramatique, le 14 septembre dernier, à la fois comme chef de l'Union nationale et député de la circonscription. Il représentait celle-ci à Québec depuis 1936.

En démissionnant, M. Barrette avait motivé son geste en disant qu'il ne pouvait continuer à diriger l'Union nationale parce qu'il était, en réalité, sous la coupe d'un triumvirat tout puissant composé de MM. Gérald Martineau, trésorier, J.-D. Bégin, organisateur en chef, et Jean Barrette, conseiller législatif.

Plus tard, après que M. Lesage eut déclenché les élections dans Rouville et Joliette, M. Antonio Barrette convoquait ses organisateurs du comté, et, après les avoir constitués en association, leur faisait accepter son point de vue à l'effet que le parti ne devrait point appuyer de candidat dans la circonscription tant qu'il n'aurait pas bouté dehors les Martineau, Bégin et Jean Barrette.

En dépit de cette prise de position de l'ancien chef et de l'association locale, la direction du parti, en caucus, décidait de présenter un porte-étendard dans Joliette. M. Barrette réitéra qu'il n'avait pas changé d'idée, mais pour ne pas donner l'impression de vouloir prolonger indûment la bataille, s'exila du comté pour la durée de la campagne. L'opposition entre M. Barrette, les "Barrettistes" et la nouvelle direction du parti, aura été l'un des éléments les plus piquants de cette élection.

Dans Rouville

Le comté de Rouville est devenu vacant, un peu après celui de Joliette, soit le 20 septembre dernier, quand M. Laurent Barré, ancien ministre de l'Agriculture, et un vétéran lui aussi de l'Union nationale, a démissionné pour cause de santé. Il n'a pas, toutefois, suivi l'exemple de M. Barrette ; il n'a pas conseillé à ses partisans de rester en dehors de la lutte pour lui trouver un successeur. Il n'a pas participé à celle-ci, mais son fils, Wilfrid, a fait campagne à côté du candidat choisi.

Les observateurs politiques ont été généralement étonnés de la vigueur déployée par l'Union nationale dans les deux comtés. On la croyait plus affaiblie que cela après les "malheurs" successifs dont elle a été victime. Dans Joliette, en particulier, elle avait sûrement une dure pente à remonter. Mais elle y est probablement parvenue jusqu'à un certain point, puisqu'on parle d'"élections serrées" dans les deux circonscriptions.

Les libéraux sont très optimistes, toutefois, et comptent bien remporter les deux comtés. L'Union nationale, de son côté, croit que ses chances sont bonnes si les électeurs s'amènent nombreux aux urnes.

Rappel du 22 juin

Le nombre des électeurs inscrits dans Joliette est d'environ 21,600. Le 22 juin dernier, M. Antonio Barrette avait recueilli 12,479 voix contre 6,794 pour son adversaire libéral, M. Conrad Boisvert. Il avait eu, en somme, une majorité de 5,685.

Dans Rouville, le nombre des électeurs inscrits est d'environ 12,800. Le 22 juin, M. Laurent Barré avait récolté 5,915 votes contre 5,306 pour son adversaire libéral, M. François Boulais, obtenant ainsi une majorité de 609 voix. En 1956, M. Barré avait triomphé du même M. Boulais par une majorité moindre, soit 567 voix. M. Boulais en est donc à sa troisième tentative dans le comté.

La position des partis à l'Assemblée législative est présentement la suivante : libéraux, 51 ; Union nationale, 41 ; Indépendant, 1 ; vacants, 2 ; total : 95.



COTRONI

SUITE DE LA PAGE 1

beaucoup moins affirmatif.

Et s'il est déclaré hostile, en fin d'audience, c'est qu'aux multiples questions de Me Mercure, il n'aura apporté que des non-réponses, dans bien des cas.

Tout le monde, dans le prétoire, semble toutefois lui être sympathique. Dans la salle... c'est autre chose. Car l'auditoire est, pour l'occasion, constitué d'un nombre exceptionnel de fiers-à-bras, de repris de justice et de curieux à mine patibulaire.

En dépit de cette sympathie latente, Bernard Gauthier, chauffeur de taxi de 29 ans, sera réticent à chacune de ses réponses.

A 3 h., le matin du sac du "Chez Paree", il a laissé monter dans son taxi, rue Stanley, trois individus qui, aussitôt sur la banquette arrière, ont commencé à crier et à se "chamailler".

A plusieurs reprises, selon lui, les noms de "Pep" (le surnom apparent de... Cocolichio) et de "Frank" sont revenus dans la conversation.

Mais lorsqu'on lui demande d'identifier les prévenus à la barre, il ne peut dire qu'une chose. C'étaient des gros hommes comme eux.

Et même s'il les a conduits rue Sherbrooke, dans le voisinage du boul. Pie-IX, il ne peut jurer qu'il s'agissait d'eux.

Pas peureux mais... hostile

— Avez-vous peur ? lui demande alors directement Me Mercure.

Les avocats de la défense ripostent aussitôt, on le devine: "Rien n'indique qu'on l'a menacé".

Alors que l'interrogatoire de la poursuite se continue, toutefois, le jeune chauffeur laissera échapper :

"Vous savez, à un moment ou à un autre, on peut se faire dire de rester tranquille".

Me Mercure en profite pour tenter de rappeler au témoin qu'il a déjà mis d'autres faits devant la police.

Mais le jeune homme, de plus en plus blême, chancelant même sur ses jambes, dit ne plus se souvenir de rien.

Le juge Legrand reprend lui-même l'interrogatoire, à ce point, mais sans plus de succès.

Et le déclarant hostile, à ce moment-là, il ajourne l'enquête jusqu'à 10 h. 30 ce matin, mais non sans avoir souligné à Gauthier, comme à tous les autres témoins, qu'ils devront être là.

Gauthier, comme tous les autres, le promet.

Mais, à ce moment-là, on le mettra vraisemblablement en face d'une déclaration antérieure dont on ne connaît évidemment pas la nature.

C'est donc une histoire... à suivre.

Le début du sac : un verre lancé dans un miroir — par Cotroni ?

Avec deux témoins seulement d'entendus à l'enquête sur le sac du café "Chez Paree", Frank Cotroni apparaissait nettement, au début de l'après-midi, comme celui qui aurait "déclenché" cet acte de vandalisme dont les dégâts s'élèvent à quelque $25,000.

Ce chiffre, c'est le propriétaire même de l'établissement, M. Sol Schnapp (mieux connu toutefois sous le nom de Silver), qui l'a confirmé, le matin même.

Interrogé par le procureur de la police municipale, Me Louis-Philippe Mercure, le cafetier de la rue Stanley a cependant souligné qu'il n'avait jamais eu aucun démêlé que ce soit avec l'un ou l'autre des accusés.

Il connaissait assez bien Cotroni, pour l'avoir rencontré à quelques reprises comme client, et l'avoir vu à son club quelques semaines avant le 3 novembre dernier.

Il dit avoir "connu de vue" les deux autres prévenus, Frank Listarti et Joseph Cocolichio.

Mais, dans leur cas comme dans celui de Cotroni, il n'y a jamais eu de différend entre eux.

Mis en présence de photos prises dans son établissement le lendemain du saccage, il a par ailleurs peine à reconnaître les diverses pièces où les vandales ont exercé leurs mystérieuses représailles.

Et lorsque les procureurs de la défense, Mes Raymond Daoust, Myer Gross et Antonio Lamer, veulent lui faire indiquer, à l'endos de ces photos, les parties du club qu'elles représentent, il est franchement embêté.

"Je ne m'y reconnais définitivement plus", avoue-t-il alors, à l'amusement de l'auditoire.

Une fille vexée et le tir commence...

Et c'est au tour du premier témoin oculaire d'une... partie des incidents du 4 novembre à entrer dans le box.

L'agent Joseph Horvath, de la police municipale était dans le lounge d'entrée du "Chez Paree", depuis une vingtaine de minutes, ce matin-là, lorsque son attention fut attirée vers le bar par une "engueulade".

C'est une fille, qui accompagne Cotroni, lui-même au centre d'un groupe de clients, qui "en veut" apparemment à un employé de l'établissement.

Elle dit le haïr, lui lance des injures, et crache même dans sa direction.

Un inconnu semble alors intervenir.

Et en passant entre la fille et Cotroni, il le projette même hors de son siège.

Horvath continue en disant que Cotroni lance alors, mais sans que le policier sache exactement à qui :

"Je vais montrer qui est le patron, ici".

Et c'est à ce moment que le "spectacle" commence.

Le prévenu aurait d'abord lancé son verre dans la direction du bar.

Puis ce sont d'autres verres qui volent dans la même direction, puis des bouteilles.

Et, finalement, quand ces munitions plutôt fragiles semblent épuisées, c'est finalement son tabouret qu'il aurait lancé dans l'étalage de bouteilles déjà fort endommagé.

Invités à s'en aller

—Et qui était avec Cotroni, à ce moment-là ?

Là, les réponses du témoin deviennent apparemment plus difficiles.

"Il y avait beaucoup de personnes, dit-il, mais je ne peux les identifier toutes.

—Qui pouvez-vous identifier, alors ?

Le constable Horvath désigne alors Cocolichio, mais sans faire aucune mention de son compagnon, le troisième accusé, Listarti.

—Et combien cela a-t-il duré de temps ? de demander Me Mercure au jeune policier.

"Oh, entre cinq et dix minutes, probablement".

—Qu'est-ce qui s'est passé par la suite ? demande finalement le procureur de la poursuite.

"Je me suis en allé par la porte arrière".

—Pourquoi ?

"Parce que quelqu'un nous a dit de quitter les lieux".

—Ce "quelqu'un", était-ce un employé ?

"Je crois qu'il s'agissait d'un "bus-boy".

Le juge Legrand demande alors à Me Mercure s'il en a encore pour longtemps avec le témoin.

Comme la réponse ne peut être qu'évasive, la séance est levée et l'enquête ajournée à 2 h. 30 p.m.

Reviendra ou pas...?

Me Mercure déclare toutefois, à ce moment-là, qu'il entretient quelque inquiétude quant à la présence d'un témoin qui était dans le grand hall depuis une heure, sous la surveillance de la police, mais qui aurait déclaré que, cet après-midi, il ne se représenterait pas.

Il s'agit d'un chauffeur de taxi qui en saurait "long" sur toute l'affaire, mais qui, de toute évidence, a peur des représailles.

Le tribunal le fait alors entrer en cour et lui demande :

—Est-ce que vous allez être ici, cet après-midi, oui ou non ?

Le jeune homme ne répondant que par un hochement timide de la tête, le juge formule sa question avec plus de vigueur et veut obtenir une réponse également plus... vigoureuse.

Entre-temps, le procureur de la police suggère que la police pourrait peut-être garder le témoin pendant l'heure du déjeuner.

Mais Me Daoust s'objecte immédiatement en soulignant que ce n'est pas là une procédure normale.

"Mais je n'ai encore rien dit", de lancer le tribunal. Qui, finalement, ordonne au conducteur de taxi d'être là à 2 h. 30, sous peine d'être appréhendé.

Et celui-ci promet, mais sans enthousiasme visible, qu'il reviendra...

LONDON. (PC) — Le comité des standards de la nourriture est à mener une enquête sur la quantité de viande dans les tourtières. Après avoir passé en revue plus d'une centaine de tartes à la viande, les inspecteurs décideront s'ils doivent aviser le ministre pour établir une quantité standard.

A Ottawa

Chaleureux accueil à la C. de C.

Du notre édition finale d'hier

OTTAWA — (DNC) — "La réception qu'on nous a faite a été la plus chaleureuse que nous ayons connue et j'en sors très encouragé", a déclaré le capitaine Joseph Jeffery, président de la Chambre de commerce du Canada, à la suite d'une heure et demie d'entretien avec les membres du cabinet fédéral.

Ce ton optimiste n'a toutefois pas permis à M. Jeffery d'apporter beaucoup de précision sur la rencontre. En peu de mots, et c'est également là l'opinion du premier ministre, Ottawa trouve très intéressantes les propositions de la Chambre de commerce, mais il ne saurait être question de leur donner suite immédiatement.

A défaut d'abolition, la Chambre de commerce réclame que le même privilège soit accordé à toutes les autres formes d'entreprises commerciales.

Cette proposition n'était que l'une des nombreuses inscrites sous le titre "finances publiques et impôts". Principal intéressé en ce domaine, le ministre des Finances, M. Fleming, a jugé les propositions intéressantes mais d'application difficile.

Cette opinion cadre d'ailleurs avec l'impression générale que laisse la rencontre. Elle vaut, de façon particulière, pour la déclaration de principes qui figure en tête du mémoire présenté au premier ministre et à ses collègues.

A la réaction générale des visiteurs, on a l'impression qu'ils sont venus à Ottawa quelques jours trop tard. C'est peut-être ce que voulait dire leur porte-parole, M. Jeffery, lorsqu'il déclarait que le discours du trône s'apparente à plusieurs des propositions de la Chambre de commerce.

Même devancés par le discours du trône, les visiteurs semblaient cependant satisfaits et certes plus confiants qu'ils ne l'étaient à leur visite de la précédente session.

(Pour les grandes lignes du mémoire de la Chambre de commerce du Canada, voir page 43).

SOLDATS

SUITE DE LA PAGE 1

si de venger la mort d'un colonel et de trois lieutenants au cours de l'engagement qui s'est déroulé devant l'ambassade ghanéenne lundi soir.

Les Congolais ont arrêté certains membres du personnel de l'ONU dans leurs voitures et dans certains cas, ont saisi ces dernières. Plusieurs employés de l'ONU ont dû évacuer leurs demeures saccagées et n'ont pu se rendre au travail hier.

Autre incident évité

Au quartier général de l'ONU, les quelque 500 employés sont demeurés à l'intérieur de l'immeuble au cours de la journée. Plusieurs d'entre eux habitaient à l'extérieur de la ville, mais ils ont décidé de passer la nuit au quartier général.

L'homme fort de l'armée congolaise, le colonel Joseph Mobutu a demandé à ses troupes de rester calmes et a imposé un couvre-feu entrant en vigueur à 6 h. p.m. dans la capitale, afin d'éviter d'autres manifestations.

Les représentants de l'ONU ont posté de nombreuses sentinelles autour des principaux immeubles de Léopoldville. Des militaires malais, marocains et tunisiens, armés de mitrailleuses y montent la garde.

Canadiens en danger

M. Bernard Dufresne, correspondant spécial de la Presse Canadienne au Congo a déclaré que le mess des officiers de la 57e division des signaleurs canadiens a essuyé le feu nourri des troupes congolaises. A la suite de la fusillade, le mess se trouvait dans un désordre complet. Les militaires canadiens n'ont cependant pas eu à ouvrir le feu et ils ne déplorent ni perte de vie ni blessure.

D'après les premiers rapports de l'ONU, trois soldats tunisiens avaient perdu la vie et sept autres avaient été blessés. Dans le camp congolais, trois lieutenants manquent à l'appel et le colonel Kokolo, qui jouissait d'un grand respect auprès des troupes, a été tué.

Hier, l'ONU a déclaré qu'un officier congolais avait perdu la vie, qu'un soldat était ou bien mort ou bien blessé et huit autres blessés.

La tension subsiste

La tension n'a aucunement perdu de son intensité dans la capitale malgré le départ de M. Nathaniel Welbeck, chargé d'affaires du Ghana au Congo. C'est à son sujet que les militaires congolais en sont venus aux prises avec les soldats tunisiens à l'ambassade ghanéenne.

Le général Indarjit Rikhye, de l'Inde, représentant spécial de l'ONU au Congo, a émis une déclaration déclarant qu'il regrettait l'effusion de sang au cours des échanges de coups de feu.

"Cependant, une chose est certaine, de dire la déclaration, les troupes de l'ONU ont eu recours à la force tout en exerçant leur droit de légitime défense.

"Les deux parties en cause ont fait l'impossible pour en arriver à un cessez-le-feu, mais il a été difficile de faire parvenir des ordres aux militaires à cause des ténèbres."

Force de frappe

2e motion de censure repoussée

PARIS. (UPI-AFP - Reuters) — Pour la deuxième fois en moins d'un mois, l'Assemblée nationale a rejeté hier une motion de censure déposée par un groupe de députés opposés au projet de force de frappe nucléaire indépendante pour la France.

La motion, qui blâmait le gouvernement Degré "d'avoir refusé d'engager la France dans des négociations avec ses alliés occidentaux en vue de la formation d'une puissance nucléaire commune", n'a obtenu que 214 voix, soit 63 de moins que le minimum requis pour son adoption, qui aurait provoqué le renversement du cabinet Debré.

Une motion semblable avait recueilli 207 voix le 25 octobre dernier. Par la suite, le Sénat avait refusé d'approuver le projet conçu par le président de Gaulle et un comité conjoint du Sénat et de l'Assemblée avait été incapable d'en arriver à un compromis.

Le projet de force de frappe fait partie d'une loi-programme de modernisation profonde des forces militaires françaises.

Après le rejet de la deuxième motion de censure, hier, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi du président à sa deuxième lecture.

Le Sénat va maintenant procéder à sa dernière lecture, ensuite l'Assemblée statuera définitivement.

(PC) — L'agriculture britannique emploie à peu près un million de personnes, soit 4% de la main-d'oeuvre nationale.

Un policier provincial suspendu ?

LOUISEVILLE. (PC) — Jacques Chevalier, policier provincial dans cette municipalité située à 55 milles au nord de Montréal, a déclaré hier qu'il avait été suspendu indéfiniment de ce corps policier.

Un autre policier aurait également été suspendu.

M. Chevalier a dit que son officier supérieur lui a téléphoné à la maison jeudi soir dernier et lui a dit de ne pas se rapporter pour son quart régulier.

"Je ne sais pourquoi j'ai été suspendu", a-t-il dit. "Je ne sais pas non plus quand on me donnera une explication."

Interrogé au sujet des suspensions, le directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, a refusé de faire des commentaires sauf pour dire "des choses comme celle-là arrivent".

Victoire de l'Ouest

Le siège du Congo à l'ONU va à Kasavubu

NATIONS-UNIES, N.Y. (PC-AFP-UPI) — Les Nations unies ont autorisé hier une délégation dirigée par le président du Congo, M. Joseph Kasavubu, à occuper le siège de ce pays à l'Assemblée générale.

L'Assemblée a ainsi maintenu la recommandation de la Commission de vérification des pouvoirs, par un vote de 53 voix contre 24 ; 19 pays, dont le Canada, se sont abstenus.

Ce vote constitue une victoire pour les Etats-Unis et les autres pays occidentaux qui ont appuyé Kasavubu, et une défaite pour le bloc soviétique et un nombre considérable de nations afro-asiatiques.

Peu avant le vote, la Commission de conciliation de l'ONU, qui se compose de pays afro-asiatiques, a décidé de retarder son départ pour Léopoldville ; le groupe devait partir hier soir, en mission de pacification.

M. Kasavubu avait envoyé une lettre au secrétaire général, M. Hammarskjold, dans laquelle il s'opposait à ce que la mission se rende au Congo ce mois-ci.

Le président Kasavubu a exprimé hier soir le voeu que la délégation congolaise admise à participer aux travaux des Nations unies "puisse entrer en consultation dès que possible avec le secrétaire général de l'ONU et le comité consultatif au sujet des mesures susceptibles de faciliter un progrès vers l'entente nationale entre les diverses tendances qui se sont fait jour au Congo".

Un communiqué publié hier soir par la délégation congolaise déclare également que "le président Kasavubu regrette les incidents qui ont opposé à Léopoldville des éléments de l'armée congolaise et certains contingents de l'ONU... et a donné les instructions nécessaires pour éviter que toute friction se produise entre les forces congolaises et les contingents de l'ONU".

"La responsabilité de ces incidents, poursuit le communiqué, doit être attribuée à la tension consécutive au refus des membres d'une mission diplomatique de se conformer aux décisions prises par les autorités de la république du Congo".

Dernier effort

Plus tôt, l'Assemblée avait repoussé une tentative de dernière minute de la part du Ghana, visant à faire ajourner le débat en attendant un rapport de M. Hammarskjold sur les actes de violence contre l'ONU, au Congo.

En proposant que la question soit remise à plus tard, le Ghana a invoqué les engagements sanglants qui ont mis aux prises des soldats de l'ONU et du Congo, lundi, comme raison de refuser les lettres de créance de M. Kasavubu.

La tentative du Ghana a été défaite par 50 voix contre 34, et 13 pays, dont le Canada, se sont abstenus.

Au cours de la séance, le délégué américain, M. J. J. Wadsworth, a soutenu que l'effusion de sang de lundi dernier ne serait peut-être pas arrivée si le Ghana s'était rendu à une demande de retirer son envoyé de Léopoldville.

Le délégué du Ghana, M. Alex Quaison-Sackey, s'est dit "profondément blessé et surpris" d'entendre émettre l'idée que la demande était légitime.

L'envoyé, M. Nathaniel Welbeck, est retourné au Ghana, le colonel Mobutu l'ayant déclaré inacceptable.

D'autre part, le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, a informé les délégués qu'il avait demandé à ses représentants au Congo de lui soumettre un rapport complet sur les incidents de lundi dernier.

Décorations des Fêtes?

Onze feux de circulation, du modèle nouveau que le conseiller Paul-Emile Sauvageau a déjà baptisé "arbres de Noël", installés à l'intersection des rues Vimont et Ste-Catherine en février ou mars dernier, ne fonctionnent pas encore.

Ce qui fait que M. Sauvageau se demande maintenant si on attend que la période des Fêtes batte son plein pour les inaugurer.

M. Sauvageau signale que les onze feux ont été allumés un matin, il y a environ une semaine, mais tous les 11 feux étaient "verts" en même temps. Les véhicules venant de toutes les directions avaient droit de passage aussi en même temps !

M. Sauvageau disait également, hier, à l'hôtel de ville : "Je ne comprends pas que des feux qui ont été installés ailleurs récemment fonctionnent déjà alors que des feux installés il y a plus de huit mois ne fonctionnent pas encore.

M. Sauvageau a d'autre part souligné qu'à l'intersection des rues Ste-Catherine et Fullum, des feux fonctionnent depuis quelque temps, mais qu'on n'a pas encore enlevé les plaques "arrêt-stop" auxquelles font toujours face les automobilistes qui circulent nord-sud et sud-nord, rue Fullum, même lorsqu'ils voient le feu "vert".

Au nom de ce qu'il y a de meilleur...

... Essayez la QUALITE SPOT. SPOT vous offre seulement ce qu'il y a de mieux... SPOT vous offre la variété que vous aimez... SPOT vous offre des articles de valeur et un service amical. Pour l'amour ce qu'il a de meilleur... ESSAYEZ SPOT.

Spot SUPERMARKETS

CE QU'IL Y A DE MEILLEUR — MARQUE CHOISIE ROUGE OU BLEUE

RÔTI de HAUT-CÔTÉ (PALERON) 43¢ LA LIVRE
Soigneusement choisi et vieilli à point pour le rendre succulent.

ROTI DE COTES CROISEES... LB 63¢

BOEUF HACHE LA LIVRE 39¢
MAIGRE, FRAIS PREPARE

FO'E DE BOEUF LA LIVRE 43¢
DE FANTAISIE, CHOISI

CATEGORIE A — DE LAIT, DESOSSE, ROULE
ROTI DE VEAU 55¢ LA LB
UNIQUEMENT DE LA VIANDE... SUCCULENTE... PAS DE PERTE !

JAMBON MAPLE LEAF prêt à servir
Sans couenne — Dégraissé — Jarret court
LB 63¢
Entier ou l'une ou l'autre moitié.

BACON SANS COUENNE MAPLE LEAF LA LIVRE 69¢
SPARE RIBS MAIGRES ET CHARNUS LA LIVRE 59¢
SAUCISSE de PORC lb 55¢ LA BELLE FERMIERE
PORC HACHE lb 49¢ FRAIS ET MAIGRE

TABLE SPREAD 4 LIVRES $1.00 MARQUE SILVER
JUS de TOMATES 8 BOITES 20 OZ $1.00 CLARK SURCHOIX — 2 boites 48 oz 55¢
CRISCO BOITE 3 LIVRES 95¢ PUR, DIGESTIBLE
SPAGHETTI 3 PAQUETS 16 OZ 49¢ OU MACARONI CATELLI,
SOUPE TOMATES 4 BOITES 10 OZ 49¢ CAMPBELL

Le Summum de Fraîcheur
PATATES
No 1 DU NOUVEAU-BRUNSWICK — SE CONSERVENT EN HIVER
50 lb $1.19
CONCOMBRES FERMES, No 1 DES E.-U. 3 pour 19¢
EPINARDS FRAIS, No 1 DES. E.-U. 2 pqts 10 oz 29¢

50 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 1 bouteille de HUILE A SALADE pure Gattuso — Bouteille 48 oz. 1.09 — Nul après le 29 nov. 60
25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 4 BOITES DE BLE D'INDE IDEAL DE CHOIX — 4 boites 20 oz 59¢ — Nul après le 29 nov. 60
25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 2 BOITES DE PETITS POIS DEL MONTE SURCHOIX — 2 boites 15 oz 39¢ — Nul après le 29 nov. 60
50 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 2 BOITES DE ANANAS TRANCHES LEE — 2 boites 28 oz 69¢ — Nul après le 29 nov. 60
25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 4 BOITES DE KLEENEX — 4 boites 69¢ — Nul après le 29 nov. 60
25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 1 SAC DE PATATES CHIPS HOSTESS — Sac 9 oz 49¢ — Nul après le 29 nov. 60
25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE 1 LB. DE FRANKFURTS HYGRADE — lb 49¢ — Nul après le 29 nov. 60
50 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE GROUPE ET L'ACHAT DE TOUT ROTI DE BOEUF DE MARQUE ROUGE ou BLEUE — Nul après le 29 nov. 60

SATISFACTION GARANTIE... OU ARGENT REMIS!

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 34 MONTREAL, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325 (rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Le couple vice-royal à Montréal

Le gouverneur général et madame Georges-P. Vanier sont arrivés ce matin dans la métropole, pour une visite officielle de trois jours.

Le train vice-royal, qui avait quitté Ottawa à 7 h. 55, a fait son entrée en gare Windsor, cinq minutes avant 10 heures. Les deux distingués visiteurs étaient accompagnés des membres de leur suite : Mme Louis Berger, dame d'honneur, M. Esmond Butler, secrétaire du gouverneur, l'attaché Raymond Jolliffe, et l'aide de camp de service, le lieutenant de section Paul Hinch.

Le programme de la visite de Leurs Excellences dans la métropole ne leur laissera guère de temps libre d'ici leur départ, samedi matin, à 8 h., alors qu'elles retourneront dans la capitale fédérale.

A 1 h. 15, cet après-midi, Mme Vanier assiste à un déjeuner offert par le Women's Canadian Club de Montréal, dans la salle de bal de l'hôtel Windsor. Quant au gouverneur général, il prend le déjeuner à bord de ses wagons particuliers. A 4 h., Mme Vanier visite le Foyer Dieppe, à St-Hilaire, où après avoir signé le livre d'or et déposé une couronne de fleurs à la mémoire de feu Georges-A. Savoy, elle doit présider à l'inauguration officielle de la nouvelle aile.

Demain, le programme de Leurs Excellences prévoit une visite au Couvent du Carmel, 351 rue Carmel, à 10 h. 30 de la matinée. Le déjeuner se prend, pour M. et Mme Vanier, à bord des wagons du gouverneur, puis, à 3 h. 30 de l'après-midi, Mme Vanier preind le thé à l'Hôpi-

Voir LE COUPLE en page 4



A UN CHEVEU DU PLONGEON — Un camion chargé d'une dizaine de tonnes de sacs de moulée destinés à la brasserie Dow s'est arrêté sur une bitte, dans le port de Montréal, une quinzaine de pieds au-dessus de l'eau. Le conducteur, au moment de l'accident, était M. Lorne Morgan, 55 ans, du 4334, rue Mentana. La police du port a précisé que les freins du camion ont fait défaut. Le camionneur a frôlé la mort ou tout au moins la baignade. A cette époque de l'année, l'eau du fleuve est à 40 degrés.

Pour protéger leurs emplois

Les marins feront la guerre aux navires enregistrés à l'étranger

Il n'est pas impossible qu'une campagne de boycottage soit entreprise le printemps prochain en vue d'empêcher les navires étrangers de naviguer dans la voie maritime du St-Laurent.

Environ 36 représentants d'une quinzaine de syndicats discutent actuellement, à Montréal, des moyens à prendre pour protéger les emplois des Canadiens et des Américains engagés dans l'industrie maritime.

M. Paul Hall, président du Syndicat international des marins et président de la section des industries maritimes de la centrale syndicale FAT-COI, a déploré que des milliers de marins et d'autres travailleurs perdent leur emploi parce que des compagnies canadiennes et américaines enregistrent leurs navires sous pavillon britannique, afin de profiter des avantages de la voie maritime du St-Laurent, sans avoir à payer les salaires négociés par les syndicats canadiens et américains et sans payer d'impôts à leur pays.

M. Hal Banks, vice-président du Syndicat international des marins, pour le secteur canadien, a révélé que l'on tentera d'obtenir l'adoption de lois pour la protection des travailleurs canadiens et américains, que l'on demandera l'aide de la Fédération internationale du transport. Il a ajouté que l'on n'a pas exclu la possibilité de faire du piquetage et du boycottage si c'est nécessaire.

M. Banks a rappelé que le Syndicat international des marins demande depuis longtemps, de concert avec les propriétaires canadiens de navires, des mesures législatives pour protéger l'industrie maritime canadienne. "En fait, a-t-il ajouté, nous avons obtenu la nomination d'une commission royale d'enquête sur cette question, il y a quelque temp, mais les conclusions de cette commission ne nous ont aucunement satisfaits, et rien n'a été fait pour améliorer la situation."

Les syndicats concernés songent à lancer une nouvelle campagne pour atteindre l'opinion publique afin que les citoyens obtiennent des lois protégeant l'industrie maritime du Canada et des Etats-Unis.

M. Paul Hall souligne que le nombre de compagnies canadiennes ou américaines qui ont enregistré leurs navires sous pavillon britannique ainsi que des Bermudes a considérablement augmenté depuis l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent.

"Ce que nous voulons tout d'abord, a dit M. Banks, c'est une loi protégeant nos membres et l'industrie maritime nationale. Ceci est dans l'intérêt de tous les citoyens."

Les quelque 15 syndicats représentés à la réunion groupent environ 3,000,000 de membres au Canada et aux Etats-Unis.

Les comptes dus à Montréal

Anjou reconnaît devoir $200,000 sur $263,000; rejet de l'offre de versement de Saint-Léonard

Hier, le comité exécutif de Montréal a reçu séparément les délégations officielles de St-Léonard-de-Port-Maurice et d'Anjou qui se voient réclamer respectivement $1,500,000 — quote-part du coût de l'égout Molson — et $623,260 — quote-part, en somme, du coût de l'égout Mercier.

La veille, les commissaires montréalais avaient reçu les délégations de Pointe-aux-Trembles et de Rivière-des-Prairies pour discuter aussi de la possibilité de régler la question de comptes que la Ville leur a également adressés.

Interrogé à l'issue des entretiens, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a déclaré que St-Léonard-de-Port-Maurice a proposé à Montréal d'accepter que la réclamation de $1,500,000 soit payée par versements.

"On n'accepte pas cela, commenta M. Saulnier. La sentence les oblige à payer Montréal comptant".

Anjou, qui avait payé la veille la réclamation de $100,000 en marge de sa quote-part au sujet de l'égout Molson, reconnait devoir environ $200,000 des $263,260 réclamés, selon ce qu'a souligné M. Saulnier. Quant au solde de $63,260 il fera l'objet d'autres pourparlers. Au sujet du $200,000, Anjou prendra bientôt les mesures pour donner satisfaction à Montréal.

L'annexion

Comme on demandait à M. Saulnier si la possibilité d'annexion avait été discutée au

Voir LES COMPTES en page 4

Une innovation au Conseil

Deux fauteuils à la disposition du maire

par Raymond MASSE

Une innovation dans la salle des délibérations du conseil municipal de Montréal.

De fait, lorsque le conseil tiendra son assemblée statutaire de décembre — à partir de jeudi de la semaine prochaine, —il y aura deux fauteuils à la disposition du maire soit le traditionnel fauteuil du président de l'assemblée puis un autre placé sur le parquet même de la salle.

Jusqu'à maintenant, il n'y avait qu'un fauteuil spécifiquement à la disposition du maire: le fauteuil présidentiel, celui occupé par le premier magistrat lorsqu'il récitait la prière d'ouverture et lorsqu'il présidait aux délibérations. Et lorsque le maire voulait participer à un débat, il quittait son fauteuil présidentiel et occupait, sur le parquet, le fauteuil d'un des conseillers absents, tout en demandant au maire suppléant ou à un autre conseiller de diriger le débat à sa place.

Désormais, lorsque le maire quittera le fauteuil présidentiel dans le but de participer à un débat, il occupera un fauteuil placé au centre du premier rang des fauteuils disposés en hémicycle à l'intention des autres membres du conseil. Ce dernier fauteuil est celui qu'occupait dans le passé le leader du conseil. (Le nouveau conseil n'a pas encore nommé de leader, poste que détenait l'ancien conseiller Lucien Croteau, à la fin du mandat 1957-1960).

De sorte qu'il y a maintenant, dans la salle des délibérations : 68 fauteuils à l'intention de 67 membres du conseil — le maire et 66 conseillers.

On vient de procéder à une nouvelle distribution des fauteuils, par suite de la nomination de six conseillers à autant de postes de commissaires.

Les six fauteuils des commissaires sont disposés comme dans le passé: trois à l'est de la table rectangulaire — nord-sud — du greffier, puis trois de l'autre côté de la même table.

M. Lucien Saulnier, le président de l'exécutif, se voit attribuer le fauteuil réservé, avant l'élection du 24 octobre dernier, à Me J.-M. Savignac, à la droite du président de l'assemblée.

M. Saulnier aura à sa propre droite M. Gerry Snyder, le vice-président de l'exécutif, au fauteuil de l'ancien vice-président Murray Hayes. Et M. Snyder aura à sa droite Me Maurice Landes à qui est destiné l'ancien fauteuil de M. Alfred Gagliardi. De l'autre côté (côté ouest de la table du greffier) le premier fauteuil à la gauche du président de l'assemblée sera occupé par M. Jean Labelle qui y remplace nul autre que l'ancien commissaire Pierre DesMarais. M. Labelle aura à sa gauche Me Paul Massé (à l'ancien fauteuil de M. J.-N. Drapeau). Enfin, M. Massé aura à sa gauche M. Fernand Drapeau (l'ancien siège de M. J.-H. Dupuis disparu de la scène municipale qui, incidemment, était de passage à l'hôtel de ville, hier après-midi.

Les 61 autres fauteuils (ceux des 60 autres membres du conseil et celui réservé au maire lorsqu'il n'agira pas comme président de l'assemblée) sont disposés en hémicycle, face au fauteuil présidentiel.

On compte 15 fauteuils au premier rang de l'hémicycle, soit, de l'ouest à l'est, ceux réservés aux conseillers R. Savignac, Crompt, Gagliardi, Loiselle, J.-N. Drapeau, Hanley, Hamelin, au maire (participant au débat) et aux conseillers Rochon (le doyen des conseillers), O'Flaherty, Godin, Lépine, E. T. Asselin, Lessard et Kliger.

Au deuxième rang de l'hémicycle, prendront place, de l'ouest à l'est également : les conseillers Martellani, Bourret, Boulanger, Guillet, Roy, Desjardins, Cummings, Collette, Niding, Angers, Montpetit, Sigouin, Mondor, Brown, Laroche, Lemieux, Bourque Sauvageau, Robert et L. Asselin.

Enfin, au troisième et dernier rang, toujours de l'ouest à l'est : les conseillers Gagnon, Caplette, LaSalle, Bonin, Alie, Marchand, Laliberté, Cohen, Brock, McKenna, Tremblay, Primeau, Sabourin, Pender, Donnely, Gagné, Lynch-Staunton, LaRue, Couture, Durivage, Forest, Brisebois, Mélançon, Payette et Hanigan.

Comme le veulent les règles du conseil, les sièges des conseillers sont distribués en tenant de l'ancienneté des mandatés et de l'ordre des districts électoraux.

Quant aux deux fauteuils réservés au premier magistrat, le nouveau diagramme indique à deux reprises : "S. H. le maire".

Seconde accusation pour évasion

Eugène Riendeau, 41 ans, de Montréal, déjà accusé de possession de faux billets, devra également répondre à l'accusation de s'être évadé du Palais de justice de Hull.

L'incident s'est produit alors que la Gendarmerie le conduisait au bureau de la Sûreté provinciale pour prendre ses empreintes digitales. Il a été arrêté trois heures après son évasion, par la police municipale.

Riendeau et Claudette Lemieux ont comparu pour avoir fait circuler des faux billets de $10. Le juge Jacques Boucher a refusé un cautionnement dans le cas de Riendeau, qui devra comparaître au sujet de son évasion, et a libéré Claudette Lemieux, sous un cautionnement de $500.

Le danger d'encombrement du port diminue, dit M. Balcer

OTTAWA. (PC) — L'amoncellement du blé au port de Montréal est devenu moins alarmant depuis le chargement de plusieurs cargos, a déclaré hier le ministre des Transports, M. Léon Balcer.

M. Lionel Chevrier, député de Montréal-Laurier, a demandé au gouvernement ce qu'il entendait faire pour remédier à cet encombrement de plus de 5,000,000 de boisseaux de blé qui doivent être expédiés.

M. Balcer a répondu que toutes les mesures possibles avaient été prises et que la situation "s'était énormément améliorée" depuis deux ou trois jours.

Situation changeante

A Montréal, les autorités du port ont dit hier qu'il est à peu près certain que les céréales actuellement dans les silos de Montréal pourront être expédiées d'ici 10 jours et qu'il y aura suffisamment d'océaniques pour le transport. Quelque 5,000,000 de boisseaux attendent d'être chargés. Au cours de la semaine dernière, les arrivages n'ont été que d'un peu plus de 5,000,000 de boisseaux et quelque 4,500,000 boisseaux ont été expédiés des silos. La situation change presque d'heure en heure, à mesure que les grains arrivent et sortent des silos. A l'heure actuelle, il y a plus d'une douzaine de navires chargés de céréales qui attendent de décharger leur cargaison. Huit ou neuf navires sont à l'ancre au large de Lanoraie et cinq ou six autres sont dans le port de Montréal.

19 mars, défilé de la St-Patrice

Le prochain défilé de la St-Patrice aura lieu le 19 mars, a annoncé hier soir le président des Sociétés unies irlandaises de Montréal, M. Patrick Quackenbush, après une réunion de l'exécutif à l'hôtel Queen's.

M. Quackenbush a signalé que la parade aura lieu le jour de la fête de St-Joseph, patron du Canada. Il a aussi annoncé que M. John Lucey, président sortant de charge, a été élu président du comité consultatif ; M. Gerry Cahill, président du comité du banquet ; M. Boyce McDougall, président du comité de réception.

Le procès B.A. Weary

Le jury ajourne après une soirée de délibérations

ST-JEROME. (PC) — Le jury a ajourné ses délibérations hier soir sans en être venu à un verdict dans le cas de Mme Beverly Ann Weary, accusée d'homicide involontaire.

Le jury reprend ses délibérations aujourd'hui.

Le jury a délibéré brièvement, après les remarques du juge et les plaidoiries finales du procureur de la couronne et de celui de la défense, puis a ajourné pour l'heure du souper, avant de reprendre ses délibérations pour la soirée.

Le jury a été conduit à un hôtel pour la nuit.

Mme Weary, petite-fille et héritière de sir William van Horne, premier directeur du Pacifique Canadien, est accusée d'homicide involontaire relativement à la mort de Clifford Bruce Bridger, 33 ans, technicien en radar de l'ARC, qui a été tué d'une balle de carabine à la maison d'été de Mme Weary, à Ste-Adèle, le 16 mai dernier.

La preuve

Me Fernand Legault, avocat de la Couronne, a déclaré dans son plaidoyer que la preuve avait été fournie. Il y a eu négligence criminelle puisque Mme Weary "transportait une arme chargée dans sa maison bondée de gens".

"Ceci a prouvé l'insouciance de la sécurité de la vie d'autrui", a-t-il ajouté.

L'avocat de la Couronne a poursuivi en disant qu'il importait peu de savoir si l'accusée était en état d'ivresse, si elle était à jeun ou de quelle façon l'arme s'était déchargée. Ce qui importe, a-t-il dit, c'est que l'accusée était en possession d'une arme chargée dans sa maison bien que la municipalité de Ste-Adèle possède trois policiers à son emploi et que trois hommes se

Voir LE JURY en page 4



MADAME LESAGE A ST-LAURENT — Pour la première fois de son histoire, la ville de St-Laurent a reçu, hier après-midi, l'épouse d'un premier ministre de la province. Le maire, Me MARCEL LAURIN (à droite), lui a souhaité la bienvenue au nom de toute la population et Mme Laurin (à gauche) lui a remis une broche signée Delrue.

Recommandations au conseil

Contrats de déneigement de trois ans: $1,141,631

Le conseil municipal, qui siégera à partir de jeudi de la semaine prochaine, se verra recommander d'adjuger des contrats de trois ans, au montant total de $1,141,631.75, pour l'enlèvement de la neige, a-t-on appris, un peu avant minuit, hier soir, de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif.

Ces contrats, que les commissaires proposeront d'accorder pour l'hiver qui vient, auront pour effet de confier à l'entreprise privée un territoire plus considérable que l'hiver dernier.

Et les contrats envisagés seront plus avantageux pour la ville que ceux de l'hiver dernier.

Le comité exécutif a aussi demandé à M. L.-P. Cabana, directeur du service de la voie publique, d'étudier la possibilité d'accorder d'autres contrats de déneigement pour l'hiver prochain.

Parlant du régime du stationnement alternatif, M. Saulnier a souligné que l'administration a l'intention de favoriser davantage cette politique pendant l'hiver qui vient, en vue de faciliter le plus possible les travaux de déneigement.

"Le stationnement alternatif sera appliqué sur la majorité, sinon sur toutes les rues domiciliaires, durant tout l'hiver, a déclaré M. Saulnier, en notant que le service de la circulation prend actuellement les mesures requises à ce sujet.

Autre décision : tous les terrains appartenant à la Ville seront utilisés pour garer les voitures touées parce que nuisibles aux travaux de déneigement.

M. Saulnier a enfin noté que les entrepreneurs à qui des contrats de déneigement seront accordés seront autorisés à stationner leur outillage sur des terrains appartenant à la Ville et situés le plus près possible des rues dont ils se seront vu confier l'entretien.

A Lachine

Budget 1961 $3,420,061

Le budget 1961, que vient d'adopter le conseil municipal de Lachine, prévoit que les revenus et les dépenses pour fins municipales s'équilibreront à $3,420,061.80.

D'autre part, le revenu des taxes scolaires est estimé à $1,750,000.

La taxe foncière pour fins municipales sera de $1.49 par $100 d'évaluation.

La taxe foncière de $1.49 comprendra $0.14 concernant la contribution aux frais d'administration de la Corporation de Montréal métropolitain

Cette taxe spéciale de $0.14 par $100 d'évaluation permettrait à Lachine de percevoir un montant de $130,050.77, prévoit-on.

La taxe d'eau donnerait $176,000 et l'eau vendue au compteur, $486,000.

Compte tenu de l'escompte de 20 p. 100, ces deux sources donneraient $641,000.

Les revenus de la taxe de vente s'élèveraient à $490,000. Ceux de la taxe d'affaires à $175,000 ; et ceux de la taxe foncière générale et des taxes foncières spéciales ($1.49 par $100 d'évaluation), à $1,384,111.



LE BOUL. GOUIN FERME A LA CIRCULATION — Le tronçon situé entre les rues O'Brien et Poutrincourt, boul. Gouin, sera fermé à la circulation jusqu'au 1er décembre afin de permettre la pose de conduites d'eau. Pendant ce temps les autobus no 39 emprunteront les rues O'Brien-Salabery et Poutrincourt.

Une bonne idée...
UN PIANO WILLIS
chez vous
à NOEL
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert

Louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT

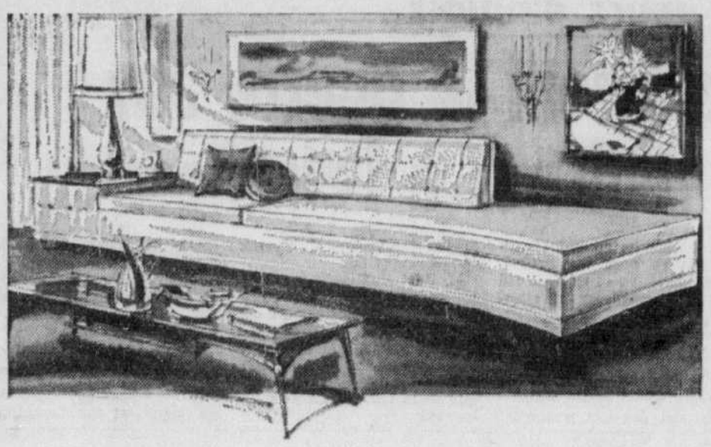
NOUVEAUX
BAS ÉLASTIQUES
de luxon (nylon)
Extensibles dans les deux sens, finis intérieurement contre les irritations de la peau. (Longs et courts)
Régulier $9.00 la paire EN VENTE $7.95
VI. 5-7251
QUANTITE LIMITEE
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
Articles indispensables pour le Bureau
Système Pendaflex
CADRE ACIER
Format lettre $3.65
Format légal $3.90
Chemises Pendaflex
Format lettre boîte de 25 $7.35
Format légal boîte de 25 $7.65
LIBRAIRIES PILON INC.
750 rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* — 800, rue Mont-Royal E. LA. 4-3081
851 boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

Cordiale invitation
A VENIR VOIR...
ET FAIRE L'ESSAI D'UNE DES TOUTES NOUVELLES 1961
Vauxhall
ECONOMIQUE
ELEGANTE
MULTIPLES
PERFECTIONNEMENTS
Venez en faire l'essai vous-même chez
Omer Barre LIMITEE, VERDUN, P.Q.
PIONNIERS des VENDEURS Pontiac, Buick, Vanuxhall et camions GMC de la région de Montréal
5987, av. VERDUN — Tél.: PO. 8-2551

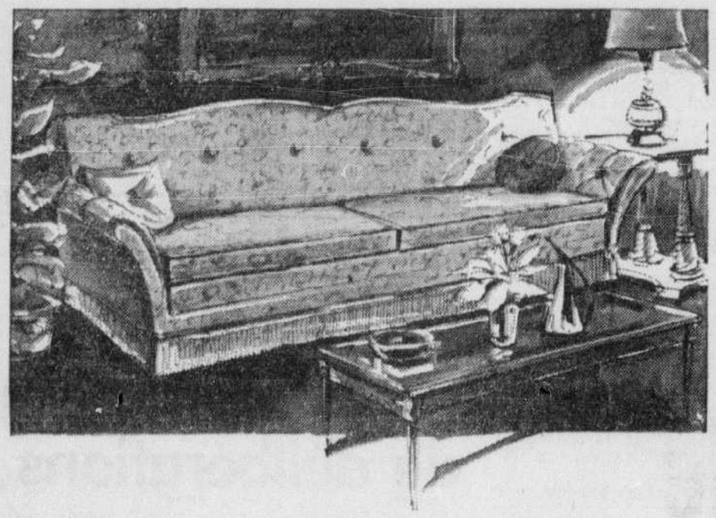
CAMEO CONVERTIBLES

Tout divan CAMEO s'étale en un lit confortable



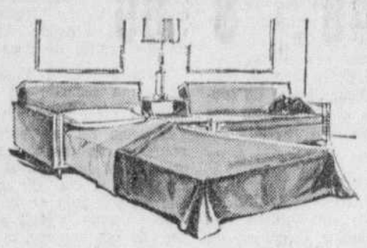
Du meilleur goût contemporain, le CAMEO se convertit aisément en un lit confortable

MEUBLES REMBOURRES A DOUBLE FONCTION EXQUISEMENT DESSINES
• A TOUS LES NIVEAUX DE PRIX •

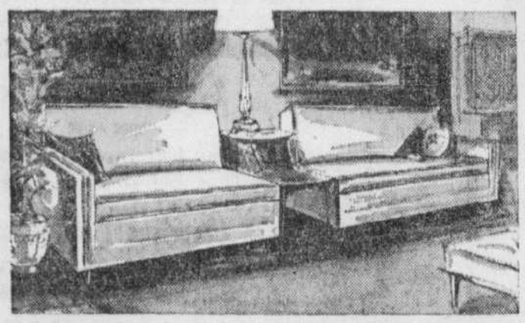


L'élégant, le magnifique CAMEO de style traditionnel : un lit très confortable pour la nuit

Plus de 25 ans de recherches techniques et de dessins étudiés ont produit l'exclusif CONVERTIBLE CAMEO . . .

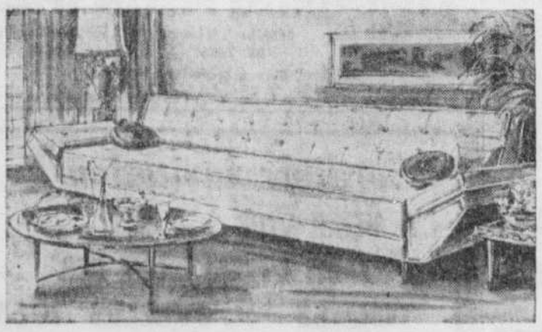


- **Il est moins volumineux, a l'aspect gracieux d'un chesterfield moderne.**
- **On s'y trouve assis confortablement bas sur des coussins de luxe en airfoam.**
- **LE CAMEO n'a rien qui décèle sa fonction de lit.**
- **Il s'ouvre pourtant en un lit confortable de hauteur normale et non pas trop près du plancher.**
- **Est muni de panneaux de tête et de pied exclusifs pour séparer le matelas du tissu d'ameublement.**
- **Le CAMEO est le seul que vous puissiez trouver en une vaste gamme de styles magnifiques et exclusifs.**



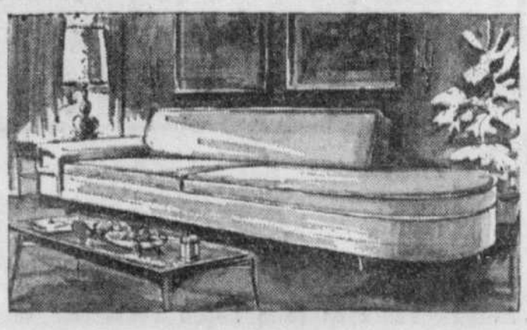
Eléments jumeaux d'aspect chic, léger, et de facture soignée, coussins airfoam. Chacun se transforme en un lit confortable avec son matelas à ressorts fabriqué expressément pour CAMEO. Rég. $189.00 chacun

VENTE **$139** CHACUN



Gracieux style contemporain, dossier à capitonnage gaufré, coussins airfoam. Se convertit en un lit double avec son matelas à ressorts fabriqué expressément pour CAMEO. Rég. $349.00.

VENTE **$239**



Style dépouillé moderne, 7½ pieds de longueur, coussins airfoam. Se convertit en un lit confortable avec son matelas à ressorts fabriqué expressément pour CAMEO. Rég. $459.00.

VENTE **$329**

TERMES COMMODES DISPONIBLES

CAMEO CONVERTIBLES

1425, RUE ST-ALEXANDRE Juste au nord de Ste-Catherine **VI. 5-3103**

Heures d'affaires: du lundi au samedi inclusivement de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Ouvert mercredi et vendredi soirs.

Stationnement gratuit: 441 rue Ontario O.



MAISON POUR VIEILLARDS — M. A. K. Eddy, un industriel à sa retraite, a soulevé dimanche la pelletée de terre traditionnelle à l'endroit où s'élèvera dans quelques mois une nouvelle aile du "Cedars Home", 95, est boul. Gouin. Cette autre section de trois étages ajoutera une quinzaine de chambres à l'actuelle maison d'accueil pour vieillards. De gauche à droite, M. ROGER SIGOUIN, représentant du maire Jean Drapeau, M. EDDY, qui a fait don de la nouvelle aile à l'institution, ainsi que MM. WILF HOWICK et JOHN LUTFY, respectivement président honoraire et président du "Cedars Home".

LES COMPTES

SUITE DE LA PAGE 3

cours des entretiens, il a fait allusion à un long paragraphe d'une sentence rendue par la Régie des services publics, le 8 août dernier, concernant la construction d'un égout destiné à drainer une partie du territoire de St-Léonard-de-Port-Maurice, paragraphe qui se lit comme suit:

"La Régie ne peut que déplorer la façon dont se fait le développement d'un trop grand nombre de municipalités. Le simple bon sens réclame qu'un tel développement se fasse en fonction de la disponibilité des services publics. Les municipalités sont souvent appelées à débourser des millions de dollars pour des égouts collecteurs et, au lieu d'orienter le développement à proximité desdits collecteurs, elles permettent qu'il se fasse dans des endroits où il n'existe aucun service public à une distance raisonnable. Le résultat final se solde par ce qui équivaut à un gaspillage des fonds publics qui apporte comme conséquence fatale une taxation excessive qui retarde et même paralyse le développement et surcharge les contribuables. C'est pourquoi il est tellement important que le développement d'une municipalité se fasse suivant un plan d'ensemble qui doit être élaboré avec soin et suivi rigoureusement".

M. Saulnier de commenter ensuite: "Le texte en dit long et donne lieu à penser".

Animaux voraces

(PC) — Chaque éléphant de la réserve de gibier Kruger, en Afrique du Sud, dévore quotidiennement à peu près 900 livres de végétation.

Une dette de $46,500 annulée pour le Syndicat du textile

MAGOG — Le Conseil des syndicats nationaux (CSN) et le Syndicat du textile de Montmorency ont fait un don de $46,500 au Syndicat du textile de Magog.

Ce montant pourrait plutôt être considéré comme l'annulation de la dette contractée par le syndicat de Magog lors de la grève qu'il a supportée pendant cinq mois l'hiver dernier et qui a coûté $500,000.

Le Conseil des syndicats nationaux avait alors prêté $35,000 et le Syndicat du textile de Montmorency $11,500 comme secours de grève.

Cette remise de dette a permis au syndicat local de construire un nouveau bureau, situé en face de la Dominion Textile Ltée.

Le Syndicat du textile de Magog a décidé d'envoyer une lettre de remerciement au Conseil des syndicats nationaux et au Syndicat du textile de Montmorency pour leur geste.

L'assemblée générale du Syndicat de Magog a décidé d'envoyer un chèque de $63 comme secours de grève aux membres du syndicat de Collin and Son Veneers Ltd, de Montmagny, qui sont sans travail depuis cinq mois.

Il a aussi été décidé que six syndiqués de Magog assisteront à la journée d'étude du Conseil central de Sherbrooke, qui doit avoir lieu en fin de semaine.

25 ans de service de M. Alfred Roy

M. Alfred Roy, chef de groupe à la division des archives, au service du secrétariat, à l'hôtel de ville, a été l'objet d'une fête de la part des employés de ce service à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée au service de la ville.

M. Roy est attaché à la division des archives depuis 1953. Il avait précédemment fait partie de la section de l'impôt foncier, au service des finances. M Gabriel Morin, directeur du service du secrétariat, était au nombre des personnes présentes.

LE JURY

SUITE DE LA PAGE 3

trouvaient dans la maison à ce moment.

La défense

Au cours du procès, l'avocat de la défense a déclaré que sa cliente avait emprunté une carabine de calibre .22 en guise de protection contre les maraudeurs. Elle aurait entendu du bruit à l'extérieur et s'était munie de l'arme pour faire enquête.

Mme Weary a glissé sur la galerie, l'arme s'est déchargée et la balle a atteint Bridger, de dire la défense.

Me Legault a répliqué qu'il était étrange que les autres invités n'aient pas entendu le bruit en question.

Me Joseph Cohen, avocat de la défense, a déclaré dans son plaidoyer que Mme Weary avait fait montre d'un sens de responsabilité immédiatement après l'accident lorsqu'elle a mandé un médecin et qu'elle a appliqué deux tourniquets au bras de M. Bridger.

Il a ajouté que le jury devait tenir compte de l'état d'esprit de l'accusée, surtout à la suite d'une série d'incidents survenus peu avant l'accident.

Menaces et sabotage

"Il y avait en effet des maraudeurs. L'huile des freins de son automobile s'était "par hasard" écoulée de son réservoir. De plus, on avait également "touché" à l'automobile de son avocat", a-t-il dit.

"Ici s'accumule une série d'événements qui poussent la loi de la coïncidence à un degré ridicule. L'un des effets provient de menaces et du sabotage."

Me Cohen a ajouté que le mari de Mme Weary, dont elle était séparée, avait proféré des menaces à cette dernière, disant qu'il "lui briserait tous les os du corps et s'assurerait qu'elle serait invalide et ruinée pour la vie."

"Toutes ces circonstances réunies ensemble, l'ont poussée à se munir d'une carabine, pour sa propre protection".

LE COUPLE

SUITE DE LA PAGE 3

tal des Convalescents, 3001, avenue Kent, à la Côte-des-Neiges. Dans la soirée, à 7 h. 40, M. Vanier prend le thé à l'Hôpi-Club universitaire de Montréal.

Enfin, vendredi, à 3 h. 30 de l'après-midi, la première dame du pays est reçue à un thé par les autorités du Montreal Children's Hospital ; en soirée, soit à 7 h. 45, leurs Excellences sont accueillies au quartier général des Canadian Grenadier Guards, 4171, avenue Esplanade.

Mariages hâtifs

ATLANTA, GEORGIE. (UPI) — Le Conseil d'Education de l'Etat attire l'attention de la prochaine législature sur le nombre croissant de mariages entre élèves de l'enseignement secondaire. Il ne recommande cependant aucune législation à ce sujet.



Orgueil de l'AUSTRALIE!

PORTO AUSTRALIEN **EMU 999**

D'UN BEAU ROUGE BRUN . . . il est le produit de la vinification du jus de raisins soigneusement sélectionnés . . . fortifié de brandy pur . . . puis vieilli pendant plusieurs années. Un grand vin de dessert qui a obtenu 4 médailles d'or internationales!

Excellent choix de SHERRY:
SHERRY AUSTRALIEN **DRYAD** *. . . très sec*
SHERRY AUSTRALIEN **EMU** DEMI-DOUX *. . . plaît à tous les goûts*



Procurez-vous le VERRE D'HÔTESSE (12 oz.)

Grand Voyage

DE LA SEMAINE

(AUTRICHE)

SEULEMENT **19¢** CHACUN

Les motifs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie et d'Hollande, sont également disponibles !

4 ENVOLÉES EN PREMIERE CLASSE ! KLM

PAR RÉACTÉ DC-8 POUR 2 EN EUROPE

SERONT DÉCERNÉES AU

CONCOURS *Grand Voyage* Steinberg's LIMITEE

PLUS $500 EN ARGENT

Chacun des 4 gagnants recevra $500 en argent à dépenser comme bon lui semblera plus des centaines de prix additionnels importés des villes figurant dans le GRAND VOYAGE !

En réacté DC-8 KLM à Amsterdam, Londres, Paris, et une de ces villes à votre choix : Rome, Vienne, Nice, Zurich, Madrid, Lisbonne.

RÉSEAU MONDIAL KLM ROYAL DUTCH AIRLINES

Gratis ! Bulletins de participation au concours ! Participez aussi souvent que vous le désirez ! Le concours prend fin le 10 déc., 1960. Les noms des gagnants seront annoncés avant Noël !



Voici 275 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Steinberg's

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **POIS VERTS** HONEY POD, STOKELY **2** boites 15 oz **42¢** QUALITE FANTAISIE — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **RIZ ITALIEN** MARQUE GATTUSO **2** pqts 1 lb **39¢** RAPIDE, FACILE ! — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **NETTOYEUR Bon-Ami** NETTOYEUR TOUT USAGE AVEC OXONE **3** boites rég. **55¢** — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **JUS D'OIGNON** JUS D'AIL OU SAUCE POUR VIANDE (STEAK BASTE) PEACOCK Bouteille de 2¼ oz pour **39¢** — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **ARACHIDES SALEES** BLANCHES, DE STEINBERG Paquet 1 lb **49¢** FRAICHES, ROTIES ! — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **EGG ROLLS CHINOIS** MARQUE WONG WING **6** au paquet **49¢** Réchauffez et servez ! — NUL APRES LE 26 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **FISH-STICKS** D'AIGLEFIN, BLUE WATER Paquet 10 oz **39¢** FRAIS CONGELES ! — NUL APRES LE 26 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **TOUT PAQUET DE SAUCISSES** à DEJEUNER La lb **45¢** PUR PORC, JUTEUSES ! — NUL APRES LE 26 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : 5 LIVRES OU PLUS **POMMES DE TERRE** VARIETE DE TABLE — LAVEES CANADA CLASSE No 1 — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : 2 LIVRES (ou plus) DE **RAISIN JUTEUX** DE FANTAISIE — IMPORTE, SUCRE, CLASSE No 1 — NUL APRES LE 29 NOV.

25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — AVEC CE COUPON ET CET ACHAT : **ROULE A LA GELEE** ET A LA NOIX DE COCO, BIG CITY CETTE SEMAINE **39¢** Livré tous les jours ! — NUL APRES LE 26 NOV.



...à SAVOURER maintenant!

Aux sourires de satisfaction, vous mesurez le succès d'une bonne cuisine. Et bien, Steinberg possède en magasin tout ce dont vous avez besoin pour une table réussie à tout coup. C'est pourquoi tant de ménagères enchantées font leurs emplettes chez Steinberg !
Donc, pour des repas on ne peut plus exquis, achetez vos aliments de chez Steinberg où la qualité et la variété prédominent !

Steinberg's

Vous obtenez davantage pour votre dollar!

JUS de TOMATES ORCHARD KING — QUALITE FANTAISIE 8 BOITES 20 OZ $1.00

MACEDOINE DE LEGUMES MADELEINE — QUALITE DE CHOIX 8 BOITES 20 OZ $1.00

SOUPE AUX TOMATES 8 boites 10 oz $1.00 — MARQUE CAMPBELL

HARICOTS verts ou jaunes 7 boites 20 oz $1.00 — COUPES, DE CHOIX, ORCHARD KING

ORANGES PRETES A SERVIR 6 boites 11 oz $1.00 — MANDARINES, OAK LEAF

PECHES MOITIES, DE CHOIX 3 boites 28 oz $1.00 — MARQUE ORCHARD KING

Boeuf de marque rouge 'Canada de Choix'

Biftecks et Rôtis

DE SURLONGE OU POINTE DE SURLONGE — BOEUF JUTEUX ! LA LB **89¢**

Coupe-sans-perte, mûri avec art pour un maximum de tendreté !

Boeuf "Canada de Choix" !

BIFTECK de RONDE (Désossé, tranche entière) ou ROTI de CROUPE LA LB **79¢**

PICNIC FUME le livre **43¢** — MAIGRE, SANS JARRET, PETIT FORMAT

JAMBON CUIT pqt 6 oz **49¢** — TRANCHE, PREMIUM SWIFT

BOLOGNE TRANCHE Pqt 16 oz **39¢** — HYGRADE, "QUALITE AVANT TOUT"

SMOKED MEAT TRANCHE Pqt 4 oz **55¢** — HYGRADE OU PREMIUM SWIFT

PIZZAS AUX CHAMPIGNONS chacune pour **50¢** — DES CUISINES DE STEINBERG

TRANCHE de SAUMON la livre **89¢** — "RED COHOE"

FILETS FUMES La livre pour seulement **43¢** — DORES, DE CHOIX



SPECIAUX de PATISSERIES "BIG CITY" Fraiches-du-four de la boulangerie Steinberg !

ANNEAU DANOIS **39¢** — AUX FRUITS, GLAÇAGE A LA VANILLE

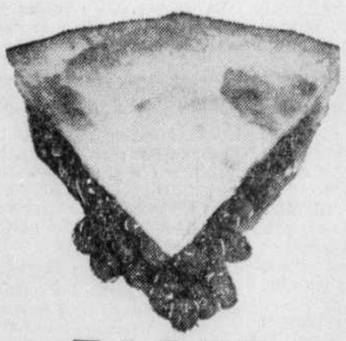
GATEAUX LEGERS 6 au pqt **29¢** — PETITS GATEAUX ASSORTIS

GATEAU CHIFFON DE LA SEMAINE !
GATEAU aux ANANAS **59¢**

GATEAU ETAGE DE LA SEMAINE !
GATEAU MOKA CHACUN **49¢**

DELICIEUX GATEAU FRUITE !
A L'ANCIENNE CHACUN **39¢**

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi, le 26 novembre 1960, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'Ile-Jésus, la rive sud, à Rosemère et à St-Jean.



TARTE AUX RAISINS

Remplie de gros raisins juteux, d'oranges et d'épices choisies !

CETTE SEMAINE **39¢**



Spécial des fêtes

BREUVAGE RAFRAICHISSANT DE MARQUE

ICE CASTLE Dry Ginger Ale

2 bout. 25¢ Prix spécial à la caisse — **12** — Bout. 30 oz. à la caisse Format Familial **1.39** (Dépôt pour bouteille ... remboursable)

Aubaine de la semaine en viande

PORC

LONGE DE PORC MAIGRE, SANS PERTE

BOUT des COTES **45¢** (Poids moyen 3 lb) LA LB. — BOUT du FILET **55¢**

BANANES

Dorées, mûries à point

Mûries dans des chambres spéciales où la température et l'humidité sont contrôlées pour en garder toute leur saveur !

EN VEDETTE A UN TRES BAS PRIX ! Saveur tropicale ! **2 LB POUR 29¢**

ORANGES GROSSEUR 126 LA DOUZ. **59¢**

VALENCES FRAICHES, IMPORTEES
EN SALADE, EN JUS OU NATURE ... DES PLUS DELICIEUSES !

PLUS EXQUIS QUE JAMAIS !

Gâteau aux fruits DE STEINBERG

"DES FETES" Carrés **$1.05** 2 lb "DE LUXE" Couronnes **$1.29**

$1.49 3 lb **$1.69**

CARRE 1 LB. 53¢

Apéritifs délicieux !

CORNICHONS pot 24 oz **31¢** — CORNICHONS "DILL" ORCHARD KING

MARINADES pot 24 oz **39¢** — SUCREES, ORCHARD KING

CORNICHONS pot 48 oz **79¢** — SUCRES, ORCHARD KING

OLIVES QUEEN pot 16 oz **29¢** — NATURE, GRANADA

Aubaines incomparables !

SACS DE THE 60 au pqt **55¢** — PAGODA, ORANGE PEKOE DE CEYLAN

CHEEZ-WHIZ Pot 8 oz **33¢** — PATE DE FROMAGE KRAFT

FROMAGE EN TRANCHES Pqt 8 oz **25¢** — FIELDS O'CLOVER

FRUITS ET LEGUMES FRAIS DE QUALITE CONTROLEE !

POMMES 5 LIVRES POUR **43¢** — CORTLAND, DE FANTAISIE, DU QUEBEC

BROCOLI GROSSE BOTTE **29¢** — VERT, No 1, IMPORTE

ÉPINARD 2 PAQUETS 10 OZ **29¢** — NETTOYE, LAVE, IMPORTE, No 1

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

Steinberg's LIMITÉE

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — **MONTREAL, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960** — **No 34**

Problèmes métropolitains

Il est naturel que les maires de municipalités de banlieue que la ville de Montréal songe à annexer s'opposent à ce projet. Cela met en jeu leur carrière et, à la façon dont se sont déroulées les élections dans certaines de ces municipalités, on constate qu'ils tiennent à leur autonomie. Quant aux contribuables de ces villes, ils ont d'autres raisons de s'opposer à l'annexion, la principale étant le taux moins élevé de l'impôt foncier. Mais si ces municipalités veulent rester autonomes, le meilleur moyen ne serait-il pas de payer ce qu'elles doivent à la ville de Montréal pour les services que celle-ci leur rend ?

Si on veut regarder les choses de haut — ou de loin — on serait porté à penser que l'annexion est inévitable, qu'elle n'est qu'une question de temps si elle n'est pas pour tout de suite.

Il n'est pas nécessaire de remonter au déluge pour se rappeler que des quartiers importants de la ville de Montréal étaient, eux aussi, des municipalités autonomes il n'y a pas si longtemps, bien que tout le monde trouve cela si naturel aujourd'hui qu'on a l'impression qu'il en a toujours été ainsi. Les immeubles qui servaient naguère d'hôtels de ville aux municipalités de St-Henri et du Mile-End, par exemple, sont encore témoins d'un passé, oublié peut-être, mais pas tellement lointain. Il n'est pas nécessaire d'être patriarche pour se rappeler les scandales qui amenèrent l'annexion de Maisonneuve. Celle de Bordeaux et de Cartierville est plus récente.

L'évocation de ce passé porte à croire que le cours normal de l'histoire fera disparaître un de ces jours d'autres enclaves autour desquelles la métropole déborde ou finira par déborder. Comme dans le passé, il y aura des objections, faciles à comprendre, et des querelles, non moins faciles à expliquer. Mais l'échéance qu'elles veulent reculer le plus possible, à défaut de l'éviter, viendra d'autant plus tôt que ces municipalités se feront tirer l'oreille pour payer ce qu'elles doivent à la ville de Montréal.

Si elles deviennent un trop lourd fardeau financier pour les contribuables de la métropole, ceux-ci exigeront et finiront par obtenir qu'elles soient taxées au même titre qu'eux. Car ils n'admettront pas longtemps que ces municipalités se lancent dans de coûteux projets d'urbanisme alors qu'elles sont endettées envers Montréal, surtout s'il y a lieu de craindre que ces projets soient trop ambitieux et retombent à la charge des contribuables montréalais comme cela est déjà arrivé dans le cas d'autres villes aujourd'hui annexées.

Bien d'autres facteurs peuvent contribuer à hâter l'échéance, en particulier les problèmes communs à toute la région métropolitaine comme les transports en commun, les voies interurbaines, les aqueducs, les égouts, d'autres services publics, la réglementation des taxis, les heures de fermeture des magasins, etc. Ce dernier problème vient justement d'atteindre un point d'acuité avec le conflit qui se dessine entre le conseil municipal de Montréal et la Corporation de Montréal métropolitain. La loi permet à celle-ci de désavouer la décision du conseil et cela nous fait toucher du doigt l'un des vices fondamentaux de la constitution de cet organisme.

Ce droit de désaveu ne peut toutefois s'exercer qu'à la majorité des deux tiers des membres de la Corporation, c'est-à-dire avec l'appui d'une partie des représentants de Montréal. Cela ne peut se produire si ces derniers sont solidaires du conseil. Mais comme la Corporation compte à l'heure actuelle des représentants de Montréal qui ne font pas partie du conseil, il est possible à ces derniers de se solidariser avec les représentants de la banlieue pour paralyser l'action du conseil municipal de Montréal. Il faudrait alors une intervention de l'autorité provinciale.

Devant une telle situation, il est évident qu'aucune solution équitable aux problèmes métropolitains n'est possible sans une réorganisation complète de la Corporation de Montréal métropolitain.

Le neutralisme gagne du terrain

On n'a pas oublié les désordres qui ont accompagné, au Japon, l'étude du projet de traité de sécurité avec les Etats-Unis présenté aux Chambres l'été dernier. Des manifestations tumultueuses se sont succédé pendant plusieurs semaines à Tokyo, organisées pour forcer le gouvernement à abandonner l'idée de cet accord. Les désordres ont même été si violents que le président Eisenhower a dû renoncer à se rendre au Japon, comme il y avait été convié.

Il fallait se demander à quel point ces dénonciations passionnées du traité reflétaient le sentiment de la population japonaise. Car enfin les manifestants, même si on les comptait par dizaines de milliers, ne formaient qu'une infime minorité des 90,000,000 d'habitants du pays du Soleil levant. La réponse à cette question devait être donnée, de façon plus sûre, par les élections du 20 novembre.

On peut tabler là-dessus avec d'autant plus d'assurance que la campagne électorale des dernières semaines a été axée sur le maintien de l'alliance nippo-américaine. Le premier ministre Ikeda avait même invité ses concitoyens à donner à son parti une majorité des deux tiers à la Chambre pour témoigner bien clairement qu'ils se dissociaient des fauteurs de désordres.

Il n'a pas obtenu tout à fait ce qu'il désirait. La majorité souhaitée ne lui a pas été accordée. Il était peut-être maladroit de faire une demande aussi ambitieuse. Car au lendemain du scrutin on est trop porté à voir là un échec, alors qu'en réalité les libéraux démocrates, le groupement sur lequel s'appuie le gouvernement, ont remporté une victoire que l'on peut qualifier d'éclatante.

Ils auront 296 sièges à la nouvelle Chambre, ce qui leur assure une majorité confortable, avec une soixantaine de députés de plus qu'il ne leur en fallait pour se sentir en parfaite sécurité au pouvoir. On relève en outre qu'ils en ont treize de plus qu'avant les élections; il n'est donc pas question pour eux d'une perte de popularité comme conséquence des événements de l'été dernier.

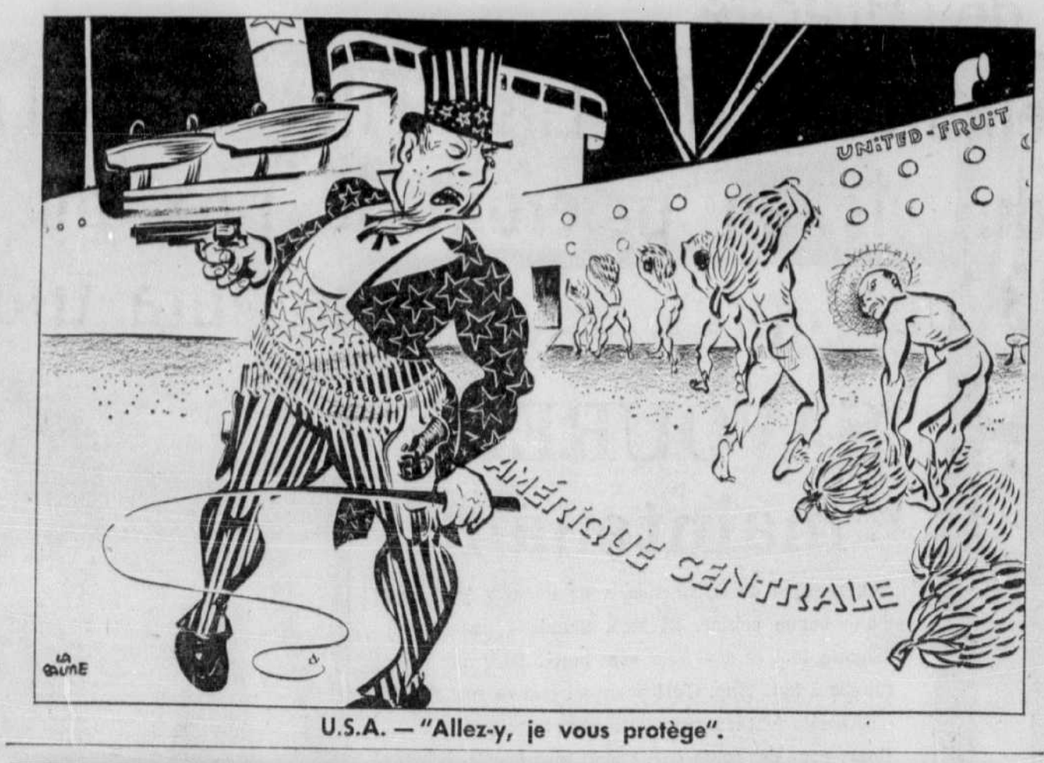
D'autre part il faut noter que le parti d'opposition le plus fort, celui que forment les socialistes, a fait des gains encore plus marquants. De 122 ils sont passés maintenant à 145. Ils ont été les adversaires les plus résolus du projet de traité avec les Etats-Unis. C'est parmi eux que se sont recrutés les participants les plus passionnés des manifestations organisées contre le gouvernement et contre l'adoption du traité avec les Etats-Unis.

Une constatation s'impose tout de suite. Et c'est que l'adhésion au neutralisme gagne du terrain au Japon. Un nombre croissant de votants sont impatients de ce qu'ils considèrent comme une sorte d'assujettissement aux Américains et désirent voir leur pays se dégager de toute alliance qu'ils estiment compromettante pour leur propre sécurité. Le gouvernement pourra-t-il ne pas tenir compte, bon gré mal gré, du mouvement d'idées qui se traduit par le soutien plus large obtenu par les socialistes dans les masses japonaises ?

Les Etats-Unis eux aussi auront à réviser leur politique, en présence de l'érosion du prestige américain dont a parlé abondamment M. John Kennedy tout au long de sa campagne électorale en octobre. Ils ne trouvent plus dans le monde les concours empressés qui leur étaient acquis il y a une dizaine d'années.

Le neutralisme fait de grands progrès, notamment chez ces nouveaux Etats africains qui siègent maintenant à l'Assemblée générale des Nations unies. Il en fait aussi dans les nations d'Asie, persuadées déjà qu'elles doivent se tenir à l'écart des conflits des Grands, à l'ère atomique, pour se soustraire aux désastres irréparables, et sont en train de former avec les pays d'Afrique un puissant bloc afro-asiatique à l'ONU. Cette évolution des événements ne peut manquer de créer des soucis au gouvernement de Washington.

Marius GIRARD



U.S.A. — "Allez-y, je vous protège".

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

L'immigration et le chômage

Monsieur le Rédacteur,

On parle beaucoup, et avec confusion, ces temps-ci de chômage et d'immigration. Je ne suis pas un spécialiste. Voici pourtant les réflexions qui me sont venues à la lecture de la lettre du "Français désabusé" (La Presse, 5 novembre).

Ce Français nous dit son désenchantement lorsqu'après quelques mois de séjour ici, ayant fait le tour des bureaux de placement et épuisé ses économies, il fut réduit à "prendre n'importe quel emploi à n'importe quel prix".

Plus haut, ce même Français désabusé affirmait qu'"il est déplorable de voir des emplois occupés par des émigrés au détriment des Canadiens de souche".

N'y a-t-il pas là quelque contradiction ? Car il ne doit pas s'agir des mêmes emplois. Les premiers sont sans doute des travaux non-spécialisés, de ceux qu'on paye "à n'importe quel prix". Les seconds doivent être des travaux qui exigent une certaine compétence professionnelle, donc des travaux spécialisés, bien rémunérés.

Mais s'il y a offre d'emplois spécialisés, peut-on parler de chômage ? Et si l'on fait appel aux étrangers pour tenir ces postes, doit-on se plaindre qu'ils soient plus compétents que d'autres ?

Le mal semble ailleurs : il est dans l'impossibilité où se trouve actuellement l'économie canadienne d'absorber sa main-d'oeuvre — étrangère ou de souche — non spécialisée. Nous produisons trop et trop cher avec trop peu de monde, et comme ce mouvement ne peut s'arrêter en raison de l'automatisation des industries, on se demande si le chômage ne va pas devenir notre plaie endémique.

Quels remèdes ? Retour à la terre ? Colonisation du Grand Nord ? Artisanat chez soi ou de petit atelier à la mode japonaise ? Grands travaux financés par le Gouvernement ? Ou pluttôt pompage éducatif intense afin d'élever le niveau populaire au point exigé par les progrès de l'industrie ? De quelque manière qu'on s'y prenne, l'immigration ne semble pas, de loin, la seule responsable du présent malaise.

René Salvator Catta

Trois universités, c'est suffisant

Monsieur le Rédacteur,

Examinons ce que valent les arguments de la Société de Jésus pour justifier la création d'universités nouvelles.

"La fondation de l'Université Sainte-Marie ne serait que le prolongement des droits accordés aux Jésuites de créer des facultés de théologie et de philosophie". Existe-t-il une façon d'agir plus jésuite: l'emprise graduelle des pouvoirs?

"Montréal est une cité en plein essor, elle a besoin d'autres universités". Si notre ville grandit, c'est qu'elle est loin d'avoir atteint sa maturité, elle ne peut se permettre de disperser ses forces, encore faibles, nécessaires à sa croissance.

Les Jésuites reprochent aux détracteurs du projet de ne pas apporter d'arguments nouveaux; mais les objections sont sûrement postérieures au projet lui-même !

On parle de monopole intellectuel. Enfin, les Jésuites s'aperçoivent qu'ils n'ont plus le pouvoir absolu. Ce qui ne leur appartient pas en totalité n'est qu'usurpation. Peut-on parler sérieusement de monopole intellectuel dans une ville comme Montréal où, fait unique, les deux plus grandes cultures sont si brillamment représentées?

"Fonder plusieurs universités pour relever le niveau intellectuel du Canada français ?" Mais nous ne sommes que cinq millions, et les étudiants étrangers sont rares chez nous. Pour ce nombre, 3 universités suffisent amplement. Peut-être lorsque nous serons 15 millions, la situation aura-t-elle changée. Les Etats-Unis reconnaissent la faillite de leur principe de pluralité universitaire (qui n'a jamais été une loi organique de l'éducation). Profitons de leur expérience: ne nous engageons pas dans une voie qui retarderait de 25 ans notre évolution intellectuelle.

Autre argument des Jésuites: "Il existe déjà deux universités de langue anglaise à Montréal, il y en aura bientôt une troisième, Loyola". Ce raisonnement s'inscrit, comme le faisait remarquer le Quartier Latin, dans la revanche des berceaux: si les catholiques ont trois universités anglaises à Washington pourquoi n'en aurions-nous pas six, françaises, à Montréal?

Dans une nouvelle université, la venue de professeurs étrangers serait évidemment nécessaire et excellente. Mais comment les faire venir? Par l'argent? On n'attirera que les médiocres. Par le renom de l'université? Dans le cas de Sainte-Marie,... Par la qualité des étudiants? On touche là un problème difficile. Si l'Université de Montréal ne fait pas venir des professeurs étrangers aussi nombreux et aussi illustres qu'elle le souhaiterait, c'est qu'elle a parfois honte du niveau culturel de ses étudiants. Heureusement l'évolution est rapide et déjà avancée, mais en sera-t-il de même dans une université naissante ?

François Dorlot
1580 Elizabeth,
Ville St-Laurent

S'il faut choisir . . .

Monsieur le Rédacteur,

Nous les ouvriers spécialisés ou non, les salariés, désirons pour nos enfants une Université dirigée complètement par des laïcs catholiques de première valeur.

Nous suggérons que le recteur soit laïc. Voici un choix de laïcs très compétents et très catholiques qui feraient d'excellents recteurs :

L'hon. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, Son Excellence Georges Vanier, gouverneur général du Canada; le Frère Untel; le Frère Antoine, de Victoriaville, le Frère Clément Lockwell.

Armand Sauvé
Sherbrooke, Mtl.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.

Thomisme et scotisme

Monsieur le Rédacteur,

M. André Dagenais (La Presse, 8 nov., 1960, "L'Adhésion aveugle au thomisme d'un milieu universitaire fermé) réclame "au Canada français un seul professeur d'université, . . . ou encore un universitaire" pour répondre à l'appel, qu'il lance de la part de "Jean Duns Scot" et autres.

A défaut de "professeur d'université" ou encore d'un "universitaire", pourrais-je tout de même par l'entremise de votre colonne le référer au Nouveau Testament où, de la bouche des Quatre Evangélistes, il ne manquera pas de trouver toutes les répliques de Jésus-Christ Lui-Même nécessaires aux adversaires de saint Thomas?

M. Dagenais semblerait être bien pris dans le piège de "l'orgueuil intellectuel" contre lequel Thomas cherchait à nous mettre en garde.

Marie-Madeleine

L'éternelle régie

Monsieur le Rédacteur,

La régie des loyers atteint sa majorité, sa vie étant plus tenace que toute régie l'a été. Comme l'ère est à l'indépendance, ne croyez-vous pas, MM. les députés de Québec, qu'il est plus que temps de débarrasser les propriétaires de cette carapace en leur remettant l'administration de leur propre bien, "droit sacré de propriété", comme se plaisait à le dire Celui qui nous l'a enlevé; nous sommes un genre de coloniaux; dans notre ville certains primitifs croient encore que les propriétaires sont des ogres.

Durant la crise de 1929-1940, 10,000 propriétaires perdirent leurs propriétés pour avoir toléré les locataires qui ne payaient pas leur loyer, le propriétaire évidemment devait endosser ces pertes; tous les propriétaires d'alors ont perdu des sommes considérables durant ce temps de crise; sans remboursement.

En 1941, le gouvernement fédéral imposa sa régie, le prix des loyers étant excessivement bas en ce temps de crise; mais en 1951, responsable de cette régie, il l'enleva la jugeant inutile, sans imposer aux provinces la tâche ingrate de l'enlever. L'Union Nationale s'en empara vite y voyant un bel atout électoral en se donnant le crédit de protecteur des locataires et espérant ainsi de nombreux votants, peine perdue, le résultat des dernières élections en fait foi. La reconnaissance n'est pas de ce monde mais les propriétaires eux se souviendront de cette éternelle injustice: tout abus à sa rançon.

MM. les députés de Québec, vous avez voulu et accepté la succession de l'Union Nationale, ne croyez-vous pas avoir la responsabilité des conséquences d'une telle loi ? Il y a actuellement à Montréal 10,000 logis vacants et 10,000 en construction; la régie est une mesure prise à la suite de pénurie de logements, elle n'a donc plus depuis longtemps sa raison d'être.

Le gouvernement que préside M. Lesage aura la justice et la sagesse, nous avons lieu de le croire, d'abolir cette régie qui coûte plus d'un million de dollars aux contribuables par année; depuis dix ans, plus de dix millions des fonds publics ont été engloutis dans cette régie, que le gouvernement de M. Lesage, nous le prions de ne pas l'oublier, avait jugée inutile, inopérante en 1951; pourquoi la maintenir aujourd'hui ? Ce n'est pas la piastre qui hante le propriétaire mais le fait d'être maître chez lui.

Justice

Un autre référendum

Monsieur le Rédacteur,

De plus en plus la mode est au "référendum", me semble-t-il, pour connaître l'opinion du contribuable sur le mode administratif du gouvernement. C'est nous faire trop d'honneur, et comme l'a si justement suggéré M. Bernard Jodoin, dans cette rubrique le 5 novembre dernier, pourquoi n'y aurait-il pas "référendum" sur la nécessité d'existence du Conseil Législatif ?

"Il faut que ça change" a-t-on tonné, et avec raison, en juin dernier. Et pourquoi ne pas supprimer ces retraités ? Je ne vois pas du tout l'opportunité de distribuer l'argent du peuple à d'anciens ministres autrefois très utiles mais devenus des retraités de la politique.

Ce n'est pas la première fois qu'est mise en doute l'efficacité de ce Conseil et le référendum trancherait la question si controversée du bien-fondé de son existence.

Alors, à quand ce référendum ?

Huguette Desbiens.

Anglicisation

Monsieur le Rédacteur,

Je vous écris au sujet de la demande de charte universitaire que viennent de présenter au gouvernement provincial les RR. PP. Jésuites pour leurs collèges Sainte-Marie et Brébeuf de Montréal. Je ne tiens pas, évidemment, à me mêler de ce qui ne me regarde pas; mais je profite simplement de l'occasion pour signaler un certain danger dont nous sommes de plus en plus conscients, nous, Canadiens-français de la capitale nationale. Ce danger est celui d'abandonner l'instruction publique au clergé, sans nous réserver un droit de regard ou un droit de propriété sur les institutions qu'il édifie avec notre concours et notre argent. Nous risquons de voir ces institutions, que nous avons la naïveté de croire nôtres, nous échapper.

Nous en avons ici à Ottawa deux exemples typiques: celui de l'université d'Ottawa des RR. PP. Oblats et celui du couvent de la rue Gloucester des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Ce sont là deux institutions, édifiées en très grande partie grâce à notre concours et à notre argent, institutions dont nous étions fiers. Or, aujourd'hui, l'enseignement en français a été supprimé à toute fin pratique à l'université d'Ottawa et, au couvent de la rue Gloucester, s'il existe encore un cours primaire français, l'enseignement supérieur n'y est plus dispensé qu'en anglais. Et nous n'y pouvons rien. Nous ne pouvons même pas rouspéter publiquement. Notre seul journal français, Le Droit, appartient aux RR. PP. Oblats, qui possèdent aussi notre seule station de radio française.

Luc Amirault
Ottawa

Liberté pour tous

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie de m'accorder le droit de réponse pour faire une mise au point à la suite de la lettre de M. Laffitte parue dans votre numéro du 15 novembre.

Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre . . . Si M. Laffitte s'était seulement donné la peine de lire ma lettre du 1er novembre, il n'aurait certainement pas proféré les accusations d'athéisme et autres qu'il exprime à mon égard.

Athéisme . . . Voilà le gros mot lâché dans ce débat sur l'enseignement et, à dire vrai, je m'y attendais. C'est l'argument-massue classique, mais il n'effraiera certainement pas les gens qui ont une foi pure en Dieu. Jeanne d'Arc la Pieuse ne fut-elle pas accusée d'hérésie et brûlée vive ?

M. Laffitte déforme grossièrement la vérité en suggérant qu'il n'a pas joui en France de toute liberté voulue pour parfaire son éducation religieuse. Je doute fort, en effet, qu'il ait été empêché par qui que ce soit de suivre ses cours de religion. Il avait même la liberté d'accabler son professeur de risées et de bons tours . . .

Oui M. Laffitte, j'envoie mes enfants à l'école anglaise. Je ne le fais pas de bon gré, mais bien parce que l'on me refuse l'accès des écoles françaises. Ne serait-ce que par charité chrétienne, lisez attentivement ce que j'ai dit à ce sujet. Et je cite : . . . "malgré tout notre désir de donner à nos enfants une éducation française, les portes des écoles françaises nous sont fermées, parce que le seul critérium pour être admis dans une école française est la religion catholique" . . .

Je profite maintenant pour répondre brièvement à une lettre qui est d'une tout autre "Française d'Amérique", — lettre qui est d'une toute autre élévation de pensée et à laquelle je rends hommage.

Non, chère amie, vos belles considérations sur l'âme et le corps ne prouvent nullement qu'il faille absolument des écoles confessionnelles. "La religion, ce n'est pas une science" comme vous le dites si bien. Ce n'est donc pas une matière d'enseignement au même titre que les sciences profanes. Eglise, Temple ou Synagogue sont des endroits tout indiqués pour ce genre d'enseignement.

Le droit des Québecois d'avoir l'école de leur choix ? D'accord avec vous. Mais par Charité Chrétienne, donnez - leur au moins un choix. Instituez des écoles confessionnelles si tel est votre désir, mais donnez aux laïcs aussi la "liberté" d'envoyer leurs enfants à l'école de leur choix.

L'idée est lancée, mais la lutte sera dure pour les partisans de la laïcité. Pour la sérénité des débats, disons que ce sont les élites éclairées — laïque et religieuse — qui auront le dernier mot dans la discussion.

Georges Néray.

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Une révision s'impose

LONDRES. — Commentant les déclarations du général Norstad à la conférence de l'OTAN, le **GUARDIAN** (libéral) écrit dans son éditorial:

"Le discours du général Norstad souligne, même si ce n'était pas son intention, le besoin urgent d'une révision de la stratégie et du contrôle dans l'OTAN. Il s'est lui-même engagé dans la surprenante déclaration que les forces en Europe sont suffisantes en quantité mais non en équipement, déclaration qui ne peut être valable que si l'OTAN estime que les missiles nucléaires seront utilisés dès le début de toute action importante. Il a aussi émis lui-même la proposition que, sauf en des circonstances spéciales, la décision d'utiliser des armes atomiques dans la bataille devrait être prise à un niveau plus élevé que celui du commandement au combat, proposition qui implique que dans certaines circonstances (présentement ambiguës) le commandement militaire pourrait lui-même ordonner "utilisation d'armes atomiques sans en référer à une autorité supérieure... Le général Norstad ne devrait pas être critiqué pour avoir dit ces choses. Le Conseil de l'OTAN et les gouvernements qu'il représente ont été incapables de la pourvoir de forces conventionnelles suffisantes et ont été incapables d'organiser des liaisons efficaces pour prendre des décisions politiques rapides. Ce sont le Conseil et les différents gouvernements qui doivent être blâmés. Le gouvernement britannique est du nombre".

Improbable avant janvier

LONDRES.—Il est improbable que M. Macmillan se rende à Washington avant l'installation de M. John Kennedy dans ses fonctions de président, indiquent différents chroniqueurs politiques de la presse londonienne.

Toutefois, selon le **DAILY MAIL,** "on tient pour acquis que M. Macmillan sera le premier homme d'Etat européen reçu à la Maison Blanche".

Au cours de son voyage, poursuit le **MAIL,** le premier britannique ira au Canada où "il s'entretiendra de nouveau avec M. Diefenbaker au sujet, notamment, de la prochaine conférence des premiers ministres du Commonwealth, qui pourrait avoir lieu dès le début de mars, dix mois seulement après la précédente".

On apprend, en outre, que plusieurs députés travaillistes, dont M. Tom Driberg, se proposent d'interroger le premier ministre à la Chambre des communes sur ses intentions au sujet d'une rencontre avec M. Kennedy.

Les travaillistes inviteront, croit-on, M. Macmillan à rencontrer le plus tôt possible le président-élu américain afin de lui exposer le point de vue britannique sur l'admission de la Chine communiste aux Nations unies ainsi que sur la nécessité pour l'Occident de faire des propositions constructives de désarmement mondial et de conférence au sommet.

Une percée communiste

LONDRES. — Commentant la situation en Afrique du Nord le **TIMES** (indépendant) écrit dans un éditorial :

"Le Maroc annonce l'acceptation d'une aide soviétique comprenant des avions à réaction, et en même temps, la Tunisie annonce l'acceptation d'un crédit polonais de 3 millions de livres . . .

"Comme toujours il y a l'Algérie et il est difficile de penser que le roi Mohammed ou le président Bourguiba se seraient détournés de leur politique de coopération avec l'Ouest si le climat politique de l'Algérie n'avait empiré. Ils ont ostensiblement abandonné l'espoir que le général de Gaulle puisse négocier un règlement. Leurs offres de médiation n'ont pas été prises en considération. Ils attendent peu de résultats des leaders africains qui, à leur tour, essayent de garder un pont ouvert entre le gouvernement français et Ferhat Abbas. S'ils sont, en théorie, d'accord pour que les rebelles algériens reçoivent des armes communistes, peuvent-ils logiquement refuser eux-mêmes une aide communiste ?

"Cela ne semble pas être une percée communiste importante, comme l'a été en 1955, l'accord égypto-tchécoslovaque pour la livraison d'armes, mais un effort pour internationaliser le plus possible le problème algérien. M. Khrouchtchev peut penser que l'Algérie, comme l'Indochine, pourrait être un chemin vers un sommet. Le roi Mohammed et le président Bourguiba peuvent espérer que plus les communistes paraîtront s'intéresser à l'Afrique du Nord, plus les alliés de la France, et en particulier les Etats-Unis, s'avanceront pour redresser l'équilibre. Ils pensent qu'une solution négociée pourrait encore intervenir. Quelle que puisse être la validité de ces arguments, la conséquence immédiate des accords tunisien et marocain doit être de rendre les choses encore plus difficiles au président de Gaulle".

Les élections japonaises

NEW YORK — Toute la presse newyorkaise réserve un accueil favorable à la victoire du parti libéral-démocrate de M. Ikeda aux élections japonaises, qu'elle interprète comme la ratification populaire du traité de sécurité américano-japonais.

C'est, on s'en souvient, l'agitation de gauche contre ce traité qui avait provoqué l'annulation du voyage du président Eisenhower au Japon l'été dernier, et la chute peu de temps après du gouvernement de M. Kishi.

Pour le **NEW YORK TIMES,** M. Ikeda et son parti sont, non seulement pro-américains comme on l'a souvent dit, mais "d'abord et avant tout pro-japonais". Le journal estime que le peuple japonais comprend que sa sécurité contre le colosse communiste repose sur l'alliance avec les Etats-Unis, et a d'autre part remis à M. Ikeda un mandat pour qu'il "continue la politique qui a donné au Japon liberté et prospérité".

Bref, conclut le journal, il n'y a pas de "marée montante" du neutralisme au Japon, et "le Japon reste une forteresse solide du monde libre et mérite la confiance réciproque de l'Amérique".

Pour le **NEW YORK HERALD TRIBUNE,** il est également manifeste que le peuple japonais a ratifié les liens étroits de son pays avec les Etats-Unis.

Le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** souligne d'autre part que le résultat indique que les émeutes de Tokio l'été dernier ne représentaient pas un échec de la politique américaine.

Le quotidien lance toutefois un avertissement. Il signale la "polarisation" de la politique japonaise, marquée par l'accroissement de l'écart entre gauche et droite et la disparition des forces du centre. Le **HERALD TRIBUNE** conclut donc : "Une telle polarisation, s'ajoutant à la passion et au désordre que les socialistes encouragent au Japon, pourrait signifier de nouveaux désordres de rues. Les socialistes japonais, comme les communistes, n'acceptent pas le régime de la majorité et préfèrent l'action directe à la procédure parlementaire".

PEKIN. — "Les élections montrent que les masses japonaises demandent énergiquement la paix et la neutralité, écrit ce matin le **QUOTIDIEN DU PEUPLE** de Pékin, commentant les résultats des élections au Japon.

Qualifiant de "remarquable" l'augmentation des sièges socialistes et communistes à la Chambre des représentants, le journal se réjouit de la 'défaite' du parti social-démocrate, "asservi aux Etats-Unis et favorable au pacte de sécurité agressif nippo-américain".

Le **QUOTIDIEN DU PEUPLE** s'élève enfin contre les méthodes électorales du parti gouvernemental (libéral - démocrate) qui "profite de sa position pour neutraliser l'avance progressiste".

MOSCOU. — "Il est à noter qu'au Japon les forces hostiles à l'accord nippo-américain se sont encore renforcées. Le peuple japonais se prononce de plus en plus en faveur d'une politique de neutralité", déclare l'**AGENCE TASS** commentant le résultat des élections japonaises.

"Le peuple japonais, qui a subi toutes les horreurs de la dernière guerre, ne veut plus de guerre, ajoute l'**AGENCE SOVIETIQUE.** C'est pourquoi il penche vers la politique de paix préconisée par le parti socialiste. C'est ce qui a permis à ce parti d'augmenter le nombre de ses sièges au parlement".

De son côté, la **PRAVDA** écrit : "Bien que la majorité des mandats de députés soient restés aux mains du parti gouvernemental libéral-démocrate, les résultats des élections représentent un sérieux échec des milieux dirigeants de tendance conservatrice. Ils témoignent de leur impuissance à mater le mouvement de résistance au régime antinational actuel, de leur incapacité à résister à la poussée des forces d'opposition de gauche", car, ajoute M. Latychev, auteur de l'article, "les conservateurs avaient espéré retrouver à l'issue de ces élections, non pas une majorité ordinaire mais bien une majorité des deux tiers".

SERVICE FRANCE-PRESSE

Les Américains économisent

NEW YORK. — Consacrant un éditorial à la mission européenne de MM. Anderson et Dillon, le **NEW YORK HERALD TRIBUNE** étudie notamment la possibilité pour l'Allemagne fédérale de contribuer plus largement au budget de l'OTAN.

Il est normal, écrit le journal, que le gouvernement de Bonn ne désire pas contribuer directement à l'entretien des troupes américaines sur son territoire, méthode qui rappellerait par trop le régime d'occupation; mais, poursuit le journal, rien n'empêche l'Allemagne de contribuer davantage aux frais de l'OTAN "car aucune nation ne reçoit plus de bénéfices de l'OTAN que l'Allemagne elle-même".

Le quotidien poursuit: "L'ambiance des discussions est favorable. L'Allemagne occidentale doit une bonne part de sa prospérité présente directement aux Etats-Unis, et reconnaitrait ce fait de manière appropriée en soulageant le dollar. De plus, un fléchissement du dollar toucherait grièvement toutes les devises occidentales, et Bonn a une raison intéressée d'éviter cette possibilité. Nous avons toutes raisons de croire que M. Anderson et M. Dillon réaliseront leur objectif".



Médaille décernée à LA PRESSE *par l'Académie Française en 1931*

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

Un rappel de l'Histoire

23 novembre 1837 — Les "Fils de la Liberté" ont perdu; ils en paieront le prix du sang... mais, 123 ans après, leur cause aura triomphé!



La bataille de Saint-Denis, d'après un tableau de Jeffrey

par **Jean DENECHAUD**

Aujourd'hui, 23 novembre, avait lieu, en 1837, la bataille de Saint-Denis.

Cette date rappelle, chaque année, le souvenir de cet important événement qui a marqué un moment favorable dans la lutte pour l'obtention des libertés constitutionnelles, dont nous jouissons aujourd'hui.

A cette époque, les choses n'allaient pas très bien dans la province. Il y avait, en 1837, plus de cinquante ans que les Canadiens français réclamaient leurs droits politiques garantis par les traités.

L'effervescence des esprits avait atteint un très haut point et l'agitation prenait de plus en plus d'ampleur. Aux assemblées, aux discours prononcés partout dans les villes et les campagnes, avaient succédé la création d'une association, "Les Fils de la Liberté".

Ses organisateurs avaient invité la jeunesse à en faire partie et celle-ci avait répondu aussitôt par l'appel aux armes.

Le gouverneur, lord Gosford, effrayé de la tournure des événements, parut un moment vouloir accorder ce qu'on réclamait. L'évêque de Montréal, Mgr Lartigue, de son côté, tentait par un mandement d'apaiser les esprits. Malheureusement, il était trop tard!

Ce n'était plus des concessions partielles qu'il fallait; on exigeait l'adoption des "92 résolutions". Un sentiment national soulevait la jeunesse! On décidait sans hésiter de réclamer par la force les réformes qui s'imposaient; on arborait partout l'étendard de l'insurrection sans comparer les forces en présence, ni peser les chances de succès.

Aussi s'en est-il trouvé qui n'ont vu dans cette "révolte" qu'une "échauffourée" injustifiable. La lutte avait été courte, tragique, terrible pour un grand nombre, risible si l'on considérait la disproportion des forces qui s'opposaient.

Comme conséquences, l'échafaud, les arrestations et emprisonnements en masse, l'exil, les déportations, les incendies, les représailles.

Durant longtemps, certains critiques ont été même jusqu'à trouver les chefs de ce mouvement, ces héros du dévouement et de la grandeur d'âme, plutôt dignes de pitié que d'admiration. Aujourd'hui, avec le recul du temps, nous refusons de souscrire à ce jugement.

Si les contemporains avaient peut-être raison de s'y tromper, nous devons aujourd'hui, alors qu'il nous est permis d'embrasser d'un coup d'oeil l'enchaînement des événements, nous rendre compte que le rapport Durham et l'Acte d'union sont sortis des troubles de 37-38. C'est cette prétendue "folle équipée", comme on l'a trop souvent désignée, qui nous a permis d'obtenir en quelques années la plénitude du régime parlementaire avec responsabilité ministérielle.

Rendons à ces héroïques victimes du devoir la juste part de mérite qui leur revient! La cause pour laquelle ils ont lutté et versé leur sang a donc triomphé!

"Vaincus dans la lutte, ils ont triomphé dans l'histoire", rappelle le monument élevé au Pied-du-Courant, à l'endroit où le notaire Joseph-Narcisse Cardinal, député du comté de Laprairie, son fidèle clerc, Joseph Duquette, et 10 autres martyrs de cette cause ont subi le suprême châtiment de la pendaison.

Voir UN RAPPEL en page 45

Les DEUX artisans de la victoire

Le Dr Wolfred Nelson, qui devint maire de Montréal en 1854, est considéré comme l'organisateur et le vainqueur de la bataille de Saint-Denis.

Louis-Joseph Papineau était, en 1837, dans toute sa popularité. On ne jurait que par lui; son nom remplissait toutes les bouches et ses paroles étaient des oracles.

On l'appelait l'O'Connell du Bas-Canada et on avait pour lui autant d'enthousiasme que les Irlandais pour leur immortel tribun. Au nombre des propositions adoptées à l'assemblée de Saint-Ours, on remarquait les suivantes :

"Que pour parvenir plus efficacement à la régénération de cette province, le Bas-Canada doit, comme l'Irlande, se rallier autour d'un seul homme ;

"Que cet homme a été marqué par Dieu, comme O'Connell, pour être le chef politique, le régénérateur d'une nation ; qu'il a été doué pour cela d'une force d'esprit et d'une éloquence incomparables, d'une haine de l'oppression et d'un amour pour sa patrie que rien, ni promesses, ni menaces, ne pourront jamais ébranler."

Proscrit, Papineau revint au Canada en 1845, après avoir passé la plus grande partie de son exil à Paris, où il s'était mêlé aux républicains qui firent la révolution de 1848.

Elu député en 1847, il siégea jusqu'en 1854, mais ne fut, au cours de cette période, aucunement en harmonie avec le nouvel ordre de choses, établi sous un gouvernement responsable.

Il se brouille même avec son ancien lieutenant Lafontaine et avait expliqué lui-même en badinant, à une assemblée où il était en retard : "J'ai attendu pour pouvoir prendre le bateau de l'opposition".



Louis-Joseph Papineau



Le Dr Wolfred Nelson

A la mémoire des patriotes de 1837-38

Dans le cimetière de la Côte-des-Neiges s'élève aujourd'hui une colonne dédiée par la reconnaissance publique à la mémoire des patriotes de 1837-38.

"Dès 1853, dit L.-O. David, des hommes généreux avaient songé à réunir les cendres des pauvres victimes de 1837-38, dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, et à leur élever un monument. L'Institut canadien avait pris l'initiative de cette entreprise nationale : et un comité avait été nommé pour la mettre à exécution. Le 14 novembre 1858, eut lieu l'inauguration de ce monument.

"Aux quatre faces du piédestal, on lit les inscriptions suivantes gravées sur fond noir :

1er — "Aux victimes politiques de 1837-1838. — Religieux souvenir.

"Les 92 résolutions adoptées par la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, le 1er mars 1834.

"Lord Gosford dispose des deniers publics, malgré le refus des subsides.

"Ce monument religieux et historique a été érigé sous les auspices de l'Institut canadien, en 1858.

2e "Batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles, 23 et 25 novembre 1837.

"Charles-Ovide Perrault, avocat et membre du parlement provincial. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes, au nombre de 41, reposent dans les cimetières de Saint-Denis, de Saint-Charles, de Saint-Antoine et de Saint-Ours.

3e "Bataille de Saint-Eustache, 14 décembre 1837.

"Jean-Olivier Chénier. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes reposent dans le cimetière de Saint-Eustache.

4e "Exécutés à Montréal, par arrêt de la cour martiale: Joseph-Narcisse Cardinal, notaire, et Joseph Duquette, étudiant en droit, 21 décembre 1837. Pierre-Théophile Decoigne, notaire, Joseph Robert, Amable Sanguinet, Charles Sanguinet, François-Xavier Hamelin, cultivateur, 18 janvier 1839.

"François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, notaire, François Nicolas, instituteur, Amable Daunais, cultivateur, Pierre-Remi Narbonne, peintre, et Charles Hindelang, militaire, natif de Paris, France, dont les cendres reposent ici.

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts."



Le monument des braves

Récompenses pour les chauffeurs prudents de la CTM

Les employés de la Commission de transport de Montréal sont invités à participer, vendredi soir, à la troisième "soirée de sécurité" organisée par la Commission pour récompenser les chauffeurs prudents.

Tous ceux qui ont travaillé au moins 1,716 heures, du 1er novembre 1959 au 29 octobre 1960, et qui n'ont été tenus responsables d'aucun accident durant cette période pourront participer à un tirage de 50 billets de $20. Un prix de présence sera aussi tiré. Il y aura 25 prix de présence pour les dames. Des prix spéciaux seront offerts aux personnes de l'assistance qui prendront part à des jeux de compétition.

Parti de Sorel, le colonel Gore doit rebrousser chemin

C'était une journée sombre d'automne que cette journée de Saint-Denis. Il faisait froid ; le temps était morne et triste. Parti de Sorel, un corps de troupes, sous le commandement du colonel Wetherall dans des opéjonction à Saint-Charles avec le colonel Witherall dans des opérations de nettoyage des forces patriotiques.

Gore, à la tête de six compagnies d'infanterie et d'un détachement d'artillerie, apprit en approchant de Saint-Denis, vers 9 h. du matin, que des insurgés s'apprêtaient à lui barrer la route.

Tandis que les cloches de l'église sonnaient le tocsin, que les femmes et les enfants étaient en prière dans les maisons, un groupe de patriotes des environs se préparaient à se battre.

"Ils accoururent de partout ces braves, dit L.-O. David, dans ses "Patriotes de 1837-38", la plupart n'ayant pour armes que des faulx, des fourches ou des bâtons ; troupe héroïque où l'on voyait le père avec ses fils, l'enfant à côté du vieillard. Spectacle toujours émouvant du paysan transformé par l'amour de la liberté en soldat, et se battant avec des instruments de travail, sans s'occuper du nombre de ses ennemis et de la puissance de ses armes.

"Parmi ces braves, il y en avait peut-être une centaine qui avaient les fusils, des fusils à pierre qui rataient souvent et ne portaient pas loin. Ceux-là se barricadèrent, la plupart au deuxième étage d'une grosse maison en pierre appartenant à Mme Saint-Germain et située sur le chemin du roi, où les troupes devaient passer; vingt-cinq à trente dans la distillerie du Dr (Wolfred) Nelson, à quelques pas plus loin, et une dizaine dans un magasin. Ceux qui n'avaient pas de fusils se placèrent à l'abri des murs de l'église; ils avaient ordre de se ruer sur l'ennemi avec leurs faulx et leurs fourches à la première occasion qui se présentait."

Le colonel Gore, vieux militaire décoré à Waterloo, ne pouvant croire à tant d'audace de la part de simples paysans, ordonna à ses troupes de marcher en avant.

Les patriotes ouvrirent hardiment un feu bien nourri. Devant ce tir, les troupes furent désemparées. L'artillerie fut également impuissante contre les gros murs de la maison Saint-Germain, sauf pourtant le premier coup qui, pénétrant par une fenêtre, tua quatre patriotes. Rien ne lui réussissant, Gore sonna la retraite, vers 3 h., car les patriotes des paroisses voisines commençaient à affluer et menaçaient de couper ses communications avec Sorel.

Selon un rapport officiel, cité par Aegidius Fauteux dans son volume sur les patriotes de 1837-1838, Wetherall, retardé par le passage du Richelieu et l'état impraticable des routes, et aussi, quand il eut appris la défaite de Gore, par un arrêt à Saint-Hilaire pour attendre des renforts, n'arriva à Saint-Charles que le 25.

Arrivé à 250 verges des retranchements des rebelles, le colonel prit position, espérant que le déploiement de ses forces occasionnerait quelques défections; néanmoins les patriotes commencèrent un feu bien nourri auquel les troupes ripostèrent. Wetherall alors avança à une position à 100 verges des ouvrages; mais, trouvant les gens obstinés à se défendre, il attaqua les retranchements et

Voir UN RAPPEL en page 45

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Qu'est-ce qu'un KYSTE?

Dr EMILE GAUTHIER, M.D.

Le kyste est une tumeur bénigne d'un type spécial; au lieu d'être, comme les autres tumeurs, composées d'une masse plus ou moins homogène, il est formé d'une poche et d'un contenu.

La poche, ou paroi du kyste, est une membrane de tissu solide qui s'est dilatée sous la pression de son contenu.

Le contenu des kystes est, suivant le cas, un liquide séreux, c'est-à-dire : clair comme de l'eau; une matière de consistance huileuse, mélicérique ou pâteuse; ou même, dans certains cas, une substance solide ou cornée.

Ce qui distingue le kyste des autres tumeurs, c'est qu'au lieu d'être une masse pleine, c'est une cavité naturelle d'un organe, dilatée et remplie d'une substance secrétée, très souvent, normalement par cet organe. Les autres tumeurs que l'on rencontre au niveau de la peau sont le résultat d'une prolifération anormale des cellules qui constituent la peau, c'est-à-dire : une accélération et une désorganisation du processus normal de croissance tandis que, dans le kyste, il y a seulement accumulation d'une substance produite par les cellules normales de l'organisme. Il ne s'agit donc pas d'une véritable tumeur au sens moderne du mot, mais plutôt une tuméfaction par accumulation d'une sécrétion qui n'aboutit pas à sa destination normale.

Ainsi le kyste sébacé folliculaire, celui que l'on rencontre le plus fréquemment à la peau, est simplement dû à la rétention de sébum au niveau de la glande sébacée c'est-à-dire : accumulation de la sécrétion même de la glande dont le canal excréteur est obstrué. C'est une petite tuméfaction allant du volume d'une fève à celui d'une noix, molle e pâteuse au toucher, plus ou moins saillante suivant l'épaisseur de la peau où elle siège. Elle porte à son sommet un point noir qui est en réalité un comédon; celui-ci est un bouchon corné qui obstrue un orifice par lequel il est en général possible d'exprimer tout le contenu du kyste sous forme d'un boudin de matière pâteuse ou granuleuse, jaunâtre, grasse au toucher, d'odeur fade ou butyrique.

Ce kyste peut siéger partout où il y a des follicules pilo-sébacées, mais se développe et se multiplie surtout dans les régions prédisposées, c'est-à-dire dans les régions séborrhéiques de la face, au pourtour des oreilles, au cou, sur le dos et sur la poitrine.

Il est en général facile de le faire disparaître en exprimant son contenu soit par simple pression, soit par ponction, soit en pratiquant une ouverture avec un aiguille ou un bistouri, mais alors, en général, après un temps plus ou moins long, il se remplit de nouveau et redevient saillant, et souvent également, par ces manoeuvres intempestives, il peut s'infecter, devenir douloureux et même, dans certains cas, se changer en lésion plus grave. Le seul traitement vraiment efficace, consiste en l'extraction complète du kyste avec sa paroi entière.

Voyez St. Amour LIMITÉE
POUR LES MEILLEURS PRIX!

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
Tous ces appareils sont neufs et comportent le service et la double garantie du manufacturier et de J.-A. St-Amour Ltée

TELEVISEURS

Modèles consoles			
MARCONI 302T21	22 lampes, 2 h. parl. Ser. inc.	379.95	249.95
ADMIRAL	C22M11, service inclus	339.95	229.95
ADMIRAL	20K11X service inclus	309.95	229.95
FLEETWOOD	23", 25 lampes, service inclus	399.95	315.00
WESTINGHOUSE	2V35K Garantie	379.95	225.95
RCA VICTOR	21TC282, service inclus	389.95	245.95
RCA VICTOR	21TC294 service inclus	449.95	325.95
RCA VICTOR	21RTC408 cont. dist. service	449.95	315.00
Modèles de table			
ELECTROHOME	Urbanite 17" Garantie	239.95	199.95
RCA VICTOR	21T358 21"	279.95	199.95
Modèles portatifs			
	17 pouces	229.00	159.95
	19 pouces	279.95	229.95
RADIOS			
SELFIX		24.95	16.95
SYMPHONIC	W101	34.95	24.95
GEN. ELECTRIC	CT875	31.95	24.95
SPARTON	5H2	44.95	29.95
MOTOROLA	67C	59.95	44.95
FLEETWOOD	5001	34.95	29.95
ADMIRAL	4L2AX	24.95	17.95
GRAETZ	Page cabinet bois	89.95	74.95
RCA VICTOR	C419	34.95	29.95
PHONOS			
SPARTON	3G1	49.50	24.95
SEABREEZE	670G	65.95	44.95
FLEETWOOD	599B	59.95	36.95
RADIOS A TRANSISTORS			
PHILLIPS	P461	39.95	29.95
CAPRI	R1	39.95	19.95
MOTOROLA	5P32	49.95	39.95
CROSLEY	(livre)	79.95	39.95
STEREOS			
WESTINGHOUSE	11C1 2 mcx	599.95	350.00
MOTOROLA	SK24 un seul	419.95	299.95
SEABREEZE	VM565	269.95	135.00
REFRIGÉRATEURS		REG.	SPECIAL
PHILCO	12RS05	559.95	419.95
McCLARY	ZD13-95	499.95	339.95
FRIGIDAIRE	59-C-60	269.95	SPECIAL
FRIGIDAIRE	FI-13TC-60	519.95	SPECIAL
DEFROSTOMATIC	8 pi. cu.	199.95	169.95
DEFROSTOMATIC	6 pi. cu.	179.95	149.95
MOFFAT	MD-11A	334.95	239.95
KELVINATOR	K73-J13	379.95	239.95
ROY	1409	467.95	269.95
ROY	1001-2	282.95	179.95
WESTINGHOUSE	RGA-13	479.95	314.95
POELES			
GURNEY	EJ30 autom. un seul	259.95	179.95
GURNEY	OXCV1440 gaz-gaz un seul	449.95	329.95
MOFFAT	30E15	199.95	144.95
WESTINGHOUSE	SM30 autom.	389.95	234.95
WESTINGHOUSE	STD—30 pouces	199.00	149.95
FRIGIDAIRE	RC1-39C60 automatique	399.95	SPECIAL
FRIGIDAIRE	RDAG 38C60 automatique	309.95	SPECIAL
LESSIVEUSES			
INGLIS	Custom 100	159.95	99.95
MOFFAT	MCWO-9P	249.95	119.95
LESSIVEUSES AUTOMATIQUES			
FRIGIDAIRE	WC1C60	469.95	SPECIAL
GEN. ELECTRIC	SWA950	459.95	339.95
INGLIS	Citation	429.95	SPECIAL
INGLIS	Royal	479.95	SPECIAL
MOFFAT	MAW361	349.95	249.95
SECHEUSES AUTOMATIQUES			
MOFFAT	MDE160	229.95	149.95
INGLIS	Royal	369.95	SPECIAL
INGLIS	Citation	319.95	SPECIAL
FRIGIDAIRE	DD60	239.95	SPECIAL
GEN. ELECTRIC	SDA920	349.95	249.95

TERMES FACILES — ENTREPOSAGE GRATUIT

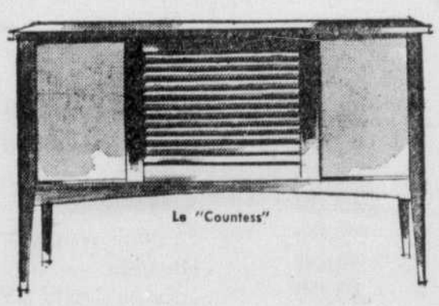
J.A. St. Amour LIMITÉE
MARCHAND DE MEUBLES ET D'APPAREILS ELECTRIQUES
6575 Rue St. Denis CR. 4-8341

Acclamés sur le plan international...
les appareils stéréophoniques haute fidélité

CLAIRTONE
OF CANADA

sont conçus pour le présent et l'avenir

Une réalisation technique impeccable : les enceintes acoustiques brevetées confèrent au son une richesse inouïe. En plus, Clairtone a prévu les perfectionnements techniques futurs par l'emploi d'un stabilisateur d'accord stéréophonique et la présentation de systèmes pour réception des émissions de radio en stéréo.



Le "Countess"

St. Amour LIMITÉE
la maison de confiance où depuis plus de 60 ans le service est à l'honneur et la garantie respectée.

OUVERT LE SOIR
MARDI, JEUDI et VENDREDI jusqu'à 10 h.
SAMEDI jusqu'à 6 h.
AUTRES SOIRS SUR RENDEZ-VOUS



Le "Princess"

L'ébénisterie est d'une élégance "perpétuelle"; elle n'est pas déparée par des enjolivures de chrome ou d'or, ni par l'écusson du fabricant.

Voyez et écoutez personnellement un Clairtone chez J. A. St-Amour

Prix à partir de $389

J.A. St. Amour LIMITÉE
6575 rue ST-DENIS CR. 4-8341

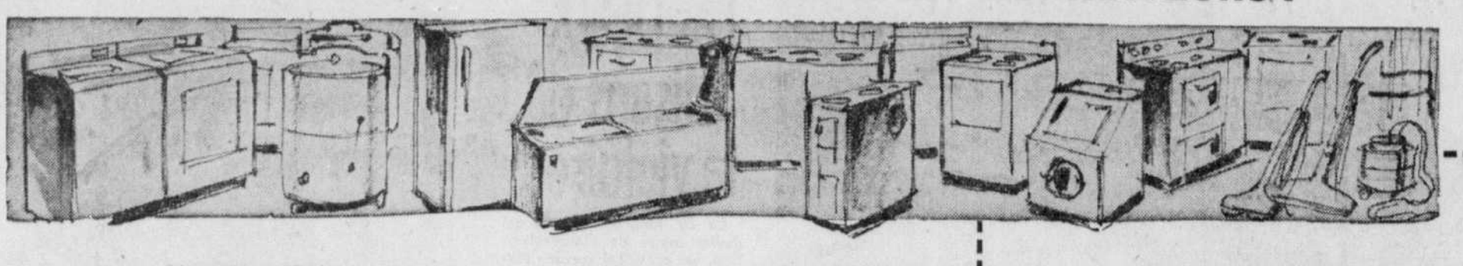
PAS DE DEPOT
TERMES FACILES
ENTREPOSAGE GRATUIT

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

JOURS de valeurs EXTRA

Soldes*

RÉFRIGÉRATEURS! CONGÉLATEURS! CUISINIÈRES! CUISINIÈRES AU GAZ! FOURNAISES À L'HUILE! FOURNAISES AU GAZ! ASPIRATEURS!



Prix de solde qui vous permettront d'ajouter un de ces appareils ménagers sur votre liste de Noël! Quelques modèles sont légèrement endommagés étant des pièces de démonstration. Chaque item est couvert d'une garantie par un manufacturier pour une période d'un an et sur toutes les parties du mécanisme.

TERMES BUDGETAIRES SI DESIRE.
ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261.
APPAREILS MENAGERS ... AU QUATRIEME

REFRIGERATEURS - CONGELATEURS!

	Prix suggéré par le manufacturier	Prix de solde
1 congélateur 18 pi. cu. General Electric	559.00	429.95
1 réfrigérateur automatique 12 pi. cu. General Electric	354.00	259.95
2 réfrigérateurs manuels 10 pi. cu. General Electric	289.00	Ch. 199.95
2 réfrigérateurs manuels 12 pi. cu. General Electric	339.00	Ch. 229.95
1 réfrigérateur automatique 12 pi. cu. General Electric	399.00	309.95
1 réfrigérateur automatique 10 pi. cu. General Electric	349.00	269.95
1 réfrigérateur deux portes 15 pi. cu. General Electric	849.00	559.95
1 réfrigérateur automatique 13 pi. cu. General Electric	699.00	549.95
1 réfrigérateur "Zero Zone" 13 pi. cu. General Electric	499.00	399.00
1 réfrigérateur deux portes 13 pi. cu. General Electric	569.00	449.95
1 réfrigérateur manuel 9 pi. cu. Westinghouse	289.00	174.95
1 réfrigérateur manuel 11 pi. cu. Westinghouse	319.00	219.95
1 réfrigérateur automatique 13 pi. cu. Westinghouse	519.00	359.95
1 congélateur 14 pi. cu. Westinghouse	379.00	299.95
1 réfrigérateur "Zero Zone" automatique 11 pi. cu. McClary	409.00	329.95
2 réfrigérateur manuels 9 pi. cu. McClary	249.00	Ch. 169.95
1 réfrigérateur 'Zero Zone" automatique 13 pi. cu. McClary	459.00	329.95
2 réfrigérateurs "Zero Zone" automatiques 10 pi.cu. McClary	359.00	Ch. 259.95
2 réfrigérateurs automatiques 10 pi. cu. McClary	339.00	Ch. 249.95
2 réfrigérateurs "Zero Zone" automatiques 13 pi. cu. Frigidaire	479.00	Ch. 339.95
1 réfrigérateur automatique "Zero Zone" autqmatique 12.6 pi. cu. Frigidaire	479.00	329.95
1 réfrigérateur 'Frost Free" 2 portes, automatique 13 pi. cu. Frigidaire	519.00	459.95
2 réfrigérateurs manuels 9 pi. cu. Frigidaire	269.00	Ch. 179.95
1 réfrigérateur "Frost Free" 2 portes, automatique 14.6 pi. cu. Frigidaire	799.00	499.95
1 réfrigérateur "Zero Zone" automatique 11 pi. cu. Frigidaire	379.00	279.95
1 réfrigérateur manuel 9 pi. cu. Fairbanks-Morse	269.00	139.95
1 réfrigérateur 'Zero Zone" automatique 11 pi. cu. Kelvinator	469.00	299.95
1 réfrigérateur automatique 12 pi. cu. Philco	469.00	329.95
1 congélateur 450 livres RCA	299.00	229.95

CUISINIERES ELECTRIQUES! CUISINIERES AU GAZ!

	Prix suggéré par le manufacturier	Prix de solde
1 cuisinière électrique 24" General Electric	179.00	129.95
1 cuisinière électrique 24" General Electric	189.00	139.95
1 cuisinière électrique 24" General Electric	189.00	139.95
1 cuisinière électrique 24" General Electric	179.00	129.95
1 cuisinière électrique automatique 30" General Electric	229.00	169.95
1 cuisinière électrique automatique 30" Westinghouse	249.00	189.95
1 cuisinière automatique 30" Westinghouse	339.00	249.95
1 cuisinière automatique 22" Frigidaire	169.00	129.95
1 cuisinière électrique automatique 30" Frigidaire	339.00	259.95
1 cuisinière électrique automatique 30" Frigidaire	309.00	249.95
1 cuisinière électrique automatique deux portes 30" Frigidaire	399.00	319.95
2 cuisinières électriques automatiques deux portes 24" Gurney	219.00	Ch. 129.95
1 cuisinière électrique automatique 30" Gurney	269.00	179.95
1 cuisinière automatique au gaz 30" Gurney	329.00	229.95
1 cuisinière automatique électrique 30" Gurney	189.00	139.95
1 cuisinière automatique au gaz 30" Gurney	299.00	189.95
1 cuisinière électrique automatique 23" McClary	334.00	219.95
1 cuisinière électrique 30" McClary	224.00	159.95
1 cuisinière électrique automatique 30" Moffat	329.00	269.95
1 cuisinière automatique au gaz 30" Moffat	279.00	179.95
1 cuisinière automatique au gaz 24" Moffat	279.00	219.95
1 cuisinière électrique automatique 30" Moffat	329.00	229.95
1 cuisinière électrique 30", bar-b-q automatique General Electric Deluxe	399.00	299.95

FOURNAISES A L'HUILE! FOURNAISES AU GAZ!

	Prix suggéré par le manufacturier	Prix de solde
1 fournaise à l'huile 6 pièces Coleman	119.00	89.95
1 fournaise au gaz 6 pièces Coleman	179.00	119.95
1 fournaise à l'huile 5 pièces McDonald	129.00	69.95
1 fournaise à l'huile 5 pièces McDonald	129.00	89.95
1 fournaise à gaz 5 pièces McDonald	129.00	89.95

LESSIVEUSES-ESSOREUSES! LESSIVEUSES AUTOMATIQUES!

2 lessiveuses-essoreuses "timer" General Electric	239.00	Ch. 129.95
4 lessiveuses-essoreuses Connors	169.00	Ch. 99.00
1 lessiveuse-essoreuse deluxe Connors	219.00	129.95
1 lessiveuse-essoreuse semi-thermo Connors	239.00	149.95
1 lessiveuse-essoreuse Connors	269.00	179.95
1 lessiveuse automatique Walter Saver de General Electric	329.00	199.00
1 lessiveuse automatique "Filter Flo", "Short wash" General Electric	349.00	209.95
1 lessiveuse automatique "Filter Flo", "Short wash" General Electric	379.00	279.95
1 lessiveuse "Filter Flo", 5 cycles, "Water Saver" General Electric	479.00	369.95
1 lessiveuse "Filter Flo", "Short wash" General Electric	359.00	219.95
1 lessiveuse automatique Frigidaire	369.00	299.95
1 lessiveuse automatique Frigidaire	329.00	229.95
1 lessiveuse automatique Frigidaire	499.00	359.95
1 lessiveuse automatique Westinghouse	289.00	239.95
1 lessiveuse automatique Westinghouse	369.00	249.95
1 lessiveuse automatique Westinghouse	349.00	229.95
1 lessiveuse automatique Norge	399.00	199.95

SECHEUSES AUTOMATIQUES

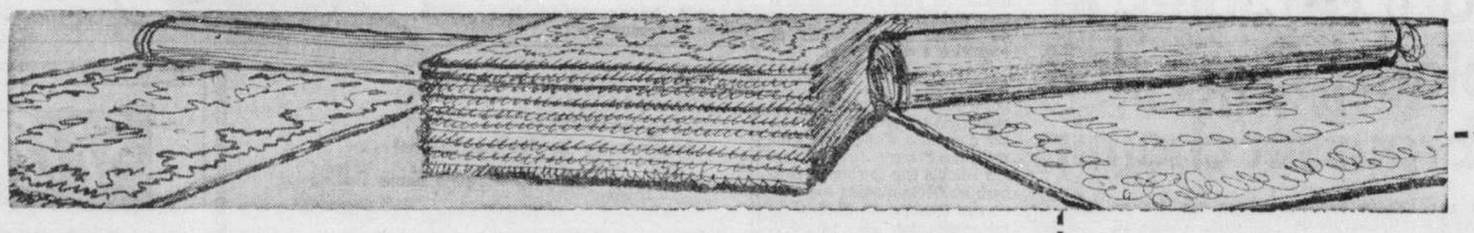
2 sécheuses "Infinite Heat" Thor	219.00	Ch. 169.95
4 sécheuses automatiques General Electric	229.00	Ch. 149.95
2 sécheuses automatiques General Electric	259.00	Ch. 169.95
1 sécheuse automatique General Electric	229.00	159.95
1 sécheuse automatique Frigidaire	229.00	169.95
1 sécheuse automatique Frigidaire	239.00	179.95
1 sécheuse automatique Westinghouse	209.00	149.95
1 sécheuse automatique Westinghouse	279.00	179.95
1 sécheuse automatique Easy	239.00	159.95

ASPIRATEURS! POLISSEUSES!

1 aspirateur type-boite Sterling	39.95	15.95
1 aspirateur type-boite Connors	39.95	15.95
1 aspirateur Lewyt	99.95	49.95
1 aspirateur Lewyt	129.95	69.95
1 aspirateur Lewyt	159.95	99.95
1 aspirateur Lewyt	99.95	59.95
1 aspirateur Lewyt	89.95	49.95
1 aspirateur portatif avec accessoires Arrow	59.95	43.95
1polisseuse Fairbanks Morse	49.95	32.95

Soldes*

TAPIS ORIENTAUX MARQUÉS EN BAS DES PRIX RÉGULIERS!



TAPIS INDIENS

Grandeurs	Types	Coloris	Rég.	Prix de solde
9' x 12'	Uni	gris	395.00	265.00
9' x 12'	Uni	rouge	395.00	265.00
10' x 14'	En relief	beige	595.00	395.00
10' x 14'	En relief	rose beige	595.00	395.00
10' x 14'	En relief	bleu	595.00	395.00
10' x 14'	En relief	vert	595.00	395.00
10' x 14'	En relief	beige	595.00	395.00
10' x 14'	Uni	gris	495.00	330.00
10' x 14'	Uni	bleu	495.00	330.00
10' x 14'	Uni	rouge	495.00	330.00

TAPIS INDO-MAROCAINS

Grandeurs	Types	Coloris	Rég.	Prix de solde
9' x 12'	à motifs	fond beige	295.00	195.00
9' x 12'	à motifs	fond gris	295.00	195.00
9' x 12'	à motifs	fond vert	295.00	195.00
9' x 12'	à motifs	fond blanc teinte	295.00	195.00
10' x 14'	à motifs	fond gris	395.00	265.00
10' x 14'	à motifs	fond blanc teinte	395.00	265.00

KERMANS

9' x 12'	Rég. 1255.00	835.00
8' x 9'	Rég. 950.00	650.00
8' x 10'	Rég. 1100.00	800.00
8' x 12'	Rég. 895.00	595.00
8' x 10'	Rég. 995.00	675.00
8' x 12'	Rég. 1255.00	835.00

SAROUKS

10' x 14'	Rég. 1150.00	795.00
9' x 12'	Rég. 895.00	595.00
9' x 12'	Rég. 765.00	515.00
8'x 10'	Rég. 650.00	435.00

HAMADANS

10' x 14'	Rég. 950.00	625.00
10' x 14'	Rég. 895.00	595.00
9' x 12'	Rég. 495.00	330.00
9' x 12'	Rég. 545.00	395.00
9' x 12'	Rég. 495.00	330.00

Kermans, Sarouks, Hamadans, de l'Inde, de la Perse et du Maroc ... coloris Peacock! Contextures veloutées! Perfection à l'orientale! Voici des tapis dont vous rêvez depuis longtemps, et dont la possibilité devient réalité à ce prix! Echantillons de plancher, grandeurs désassorties, lignes discontinuées. Offre jusqu'à ⅓ de leurs prix réguliers. Venez les voir vous-mêmes ... et achetez-vous de nouveaux tapis pour Noël!

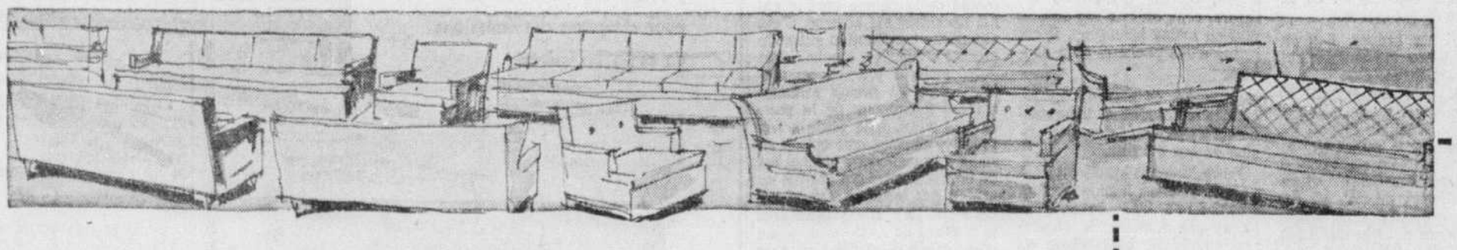
Conditions budgétaires si désiré

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

TAPIS ORIENTAUX ... AU QUATRIEME

Soldes*

SOLDE DE DIVANS-LITS, FAUTEUILS, SOFAS-LITS



Item	Rég.	Prix de solde
Sofa lit	295.00	199.00
Divan-lit et fauteuil	139.00	99.00
Divan-lit	119.00	69.00
Divan-lit	79.50	59.50
Divan-lit et fauteuil	199.00	149.00
Divan-lit et fauteuil	99.00	79.00
Divan-lit	89.00	69.00
Divan-lit et fauteuil	139.00	99.00
Divan-lit	110.00	79.00
Sofa et fauteuil	189.00	99.00
Sofa	179.00	99.00
Ensemble lounge	89.00	59.00
Sofa et fauteuil	298.00	119.00
Sofa	199.00	99.00
Sofa	99.50	79.00

Item	Rég.	Prix de solde
Divan-lit "Hide-a-Bed"	299.00	199.00
Divan-lit "Prince"	69.50	49.00
Siège "Theme"	29.95	19.95
Sofa et fauteuil "Trend"	209.00	139.00
Fauteuil "Ambassador"	129.95	99.00
Fauteuil "Mercury"	129.95	99.00
Fauteuil	49.50	29.50
Divan-lit	99.00	79.00
Divan Space Saver	29.95	19.50
Lit double	295.00	199.00
Siège	29.95	19.95
Divan-lit et fauteuil	149.00	69.00
Fauteuil de détente	89.00	59.00
Nouveau sofa "Trend"	495.00	249.00
Sofa double	199.00	159.00

Item	Rég.	Prix de solde
Divan "Hide-a-Bed"	289.00	199.00
Divan Hide-a-Bed	299.00	199.00
Sofa-lit Crest	259.00	199.00
Sofa President	299.00	199.00
Fauteuil Mapleton	50.00	29.50
Divan-lit	97.50	79.00
Lounge Trend 1980	329.00	199.00
Fauteuil de détente	79.50	59.50
Lit double	295.00	199.00
Sofa-lit New Trend	379.00	299.00
Sofa-lit Ken	249.00	179.00
Sofa-lit New Mark	279.00	199.00
Sofa-lit New Prov.	329.00	199.00

AUTRES MEUBLES A EPARGNES SEMBLABLES

Plusieurs à exemplaire unique! Pièces de nos marques les plus réputées telles que Simmons, Sealy, Snyder, Singer et Sklar ... chaque meuble marqué à prix plus bas que la normale. Divans, fauteuils, sièges, canapé-lits, sofas et mobiliers.

Conditions Budgétaires si désiré

Pas de commandes postales ou téléphoniques

LIT ET LITERIE ... AU SEPTIEME

PAS DE PAIEMENT INITIAL — LA TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

JOURS de valeurs EXTRA

Épargnez 110.00... Faites le plus beau cadeau possible!

Téléviseur 23" modèle console "Ultra-vision G.E."



Modèle No CC 310

Prix de liste suggéré par le manufacturier 399.95

PRIX VALEUR EXTRA

289.95

Moins allocation d'échange*

50.00

239.95

- Lampe-écran 23", 114"; 282 pouces carrés d'image.
- Contrôle de volume stabilisé, qu'on règle une fois pour toutes.
- Syntonisateur super-gain, améliorant la sensibilité sans augmenter le bruit.
- 18 tubes comprenant la lampe-écran, 2 puissants rectificateurs, 2 diodes.
- Nouveau châssis compact, permettant d'amincir la profondeur du cabinet.
- Dimensions : 43⅛" de large, 18½" de profond, 31½" de haut.
- Cabinet façon noyer scandinave.
- Garantie écrite d'un an du manufacturier. Approuvé par le C.S.A.

* Cette allocation est assignée sur appareil de marque approuvée par le C.S.A. et ayant un tube-écran en bon ordre.

Donnez un cadeau que chaque membre de la famille appréciera... un cadeau qui fera de la Joie à Noël... et toute l'année. Ce téléviseur G.E. 23" "DAYLIGHT BLUE" est encore plus puissant, les images sont plus claires et plus reposantes pour la vue, la performance du son est à un niveau jamais atteint jusqu'ici, grâce à deux haut-parleurs placés devant. Valeur inégalable... épargnes à ne pas manquer.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

TELEVISEURS... AU CINQUIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

PAS DE PAIEMENT INITIAL

289.95 — 24 mensualités de 13.65

239.95 — 24 mensualités de 11.45

La taxe de vente payable à l'achat

Épargnez 7.00!

Robes de chambre en flanelle, pour messieurs



Normalement 16.95

PRIX VALEUR EXTRA

9.95 ch.

C'est bien entendu, papa mérite ce qu'il y a de mieux... et voici un cadeau qui sûrement lui plaira... une robe de chambre de coupe excellente en tissu flanelle viscose de haute qualité; le tissu est facile à laver et ne perd pas de sa fraîcheur, et garde son apparence de distinction. Un choix minutieux de coloris et motifs écossais : Black Watch, MacQueen et Hunting McPherson; quadrillés ombrés en vin ou bleu. Tailles : P, M, G et XG.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

VETEMENTS POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Vente à prix de solde de tissus exclusifs!

Brocards et tissus pour vêtements du soir, à épargnes de solde avant-Noël

Vous voulez une nouvelle robe pour la saison des Fêtes ? Ne manquez pas cette chance que Morgan vous offre de pouvoir vous procurer des tissus de grand luxe à prix d'épargne. Jacquards, façonnés mats, texturés bicolores, failles importés... une variété inépuisable ! Des noirs du soir, des beiges, des améthystes, des verts et toujours le blanc chic. Variété de largeurs dans le groupe.

Rég. 3.50 à 22.50 — la verge
PRIX "VALEUR EXTRA"

1.95 à 13.95

Imprimés importés soie-et-laine pour le jour et "petit soir"

Superbes tissus pour vêtements de jour et de petit soir... lainages jacquard, imprimés rhodia et quadrillés. Aussi, dans le groupe des lainages unis et autres fins tissus. Coloris de la saison... variété de largeurs.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

TISSUS A LA VERGE... AU TROISIEME

Rég. 5.50 à 19.95 — la verge
PRIX "VALEUR EXTRA"

3.95 à 13.95



Épargnez 50%!
Vente réussie répétée!

Plateau 14" "Clippendale" en métal argenté

Norm. 20.00
PRIX VALEUR EXTRA

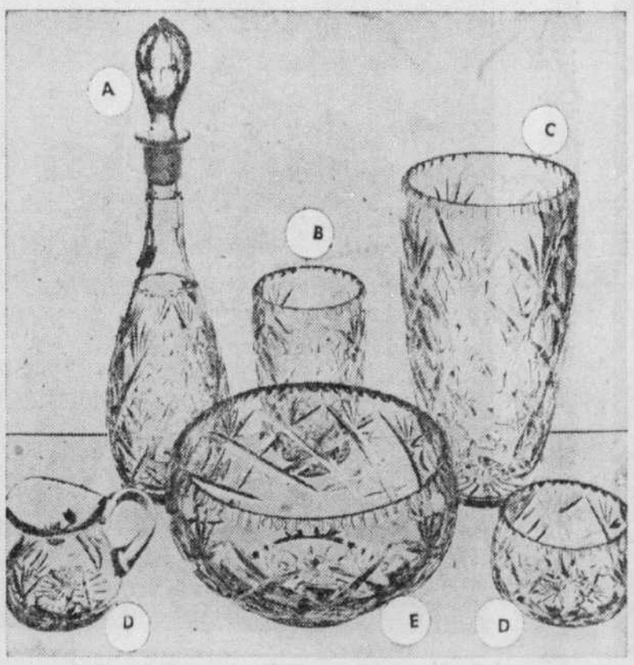
9.95

Quantité limitée ! Une fois de plus Morgan vous offre ces merveilleux plateaux de service en métal plaqué argent... quoi de plus sûr à donner à NOEL... et surtout offerts à un prix si bas ! Modèle de haute élégance "Chippendale" qui met les plats et table d'hôtesse à l'honneur. Centre gravé et bordure moulée travaillée d'incrustations et ajourés. Voici un cadeau qu'elle chérira pendant des années et des années... soyez les premiers à les commander... tandis qu'il y en a.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARGENTERIE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cadeaux charmants à prix spéciaux !

Pièces en cristal importées d'Angleterre par Watford

D'un célèbre manufacturier anglais... six morceaux de cristal taillé main, tous marqués à prix bien en bas de la normale. Voici des cadeaux de Noël exquis qui seront appréciés des personnes de bon goût... taillé dans un motif délicat. Ne manquez pas ces épargnes extraordinaires sur cette offre rare !

A. Carafe. Norm. 11.00 PRIX VALEUR EXTRA **7.98**

B. Vase 6". Norm. 5.50 PRIX VALEUR EXTRA **3.98**

C. Vase 10". Norm. 13.50 PRIX VALEUR EXTRA **7.98**

D. Sucrier et crémier. Norm. 6.50 la paire, PRIX VALEUR EXTRA **3.98**

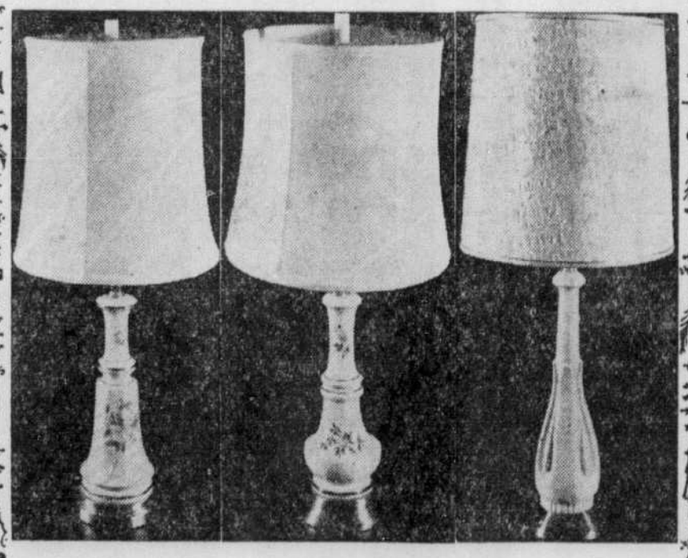
E. Bol 9". Norm. 12.50 PRIX VALEUR EXTRA **7.98**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

VERRERIE... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Cadeaux pour le foyer!



Lampes de boudoir porcelaine importées

Solde d'un manufacturier !

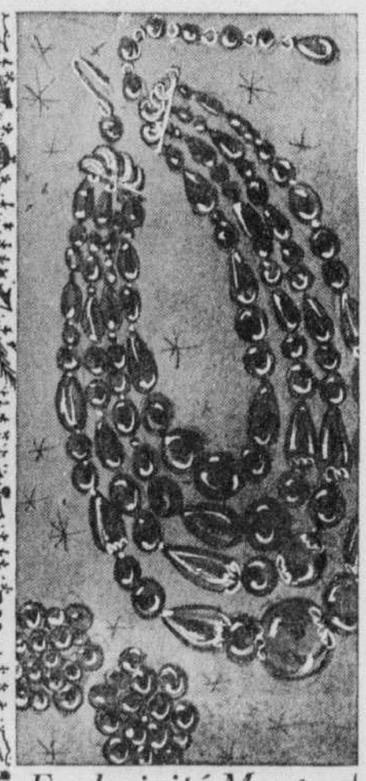
Norm. 17.95
PRIX VALEUR EXTRA. Ch. **8.95**

Ces lampes importées en porcelaine s'inscrivent comme vedettes des cadeaux les plus sélects. Morgan vous les propose à prix spécial d'épargne avant Noël ! Elles s'adaptent à tout décor moderne ou d'époque, variété de formes élancées et grandeurs. Porcelaine sur monture cuivre doré... abat-jour soie. Environ : 24" à 30". Se vendent séparément ou par paires. Assurez-vous de venir de bonne heure, le choix n'est pas inépuisable.

Pas de commandes postales ou téléphoniques

LAMPES... AU QUATRIEME

SELECTION AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Exclusivité Morgan!

Colliers Coro 3 à 5 rangs Pierreries et cristal de tons subtils

Collier ch. **3.00**

boucles d'oreilles appareillées la paire **2.00**

Pour le cadeau parfait de Noël... colliers de pierreries rondes ou breloques de 3 à 5 rangs... chaque pierrerie est séparée de motif en métal de couleur or... avec clapet ajustable. Tons subtils de améthyste royale, bleu, gris, vert ou brun avec boucles d'oreilles "bouquet" à clip.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BIJOUTERIE... AU REZ-DE-CHAUSSEE

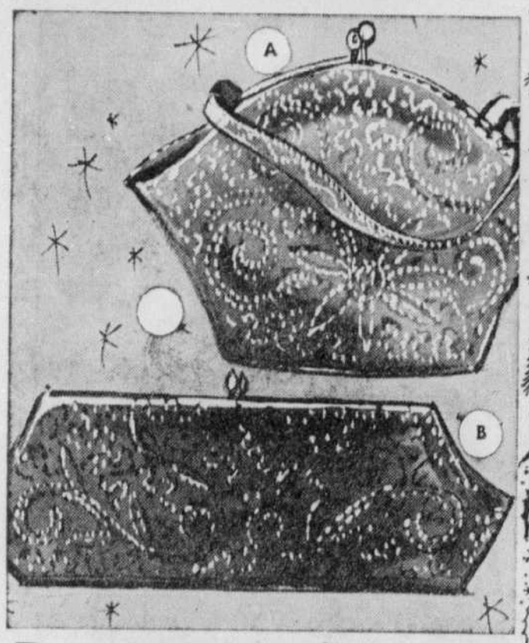
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

S.V.P. consulter votre annuaire pour A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE appels interurbains sans frais

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

JOURS de valeurs EXTRA



Prix spéciaux!

Sacs à main perlés importés de Belgique...

Merveilleux cadeaux de Noël!

C'est l'article idéal pour la saison des festivals! Merveilleux petits sacs à main du soir entièrement recouverts de petites perles, motifs feuilles, monture en satin appareillé, une poche. Le cliché présente deux modèles parmi un choix de 12. En blanc, bronze, gris acier, ciel, rose ou noir.

Prix de Valeur extra

A **6.95**

et

B **8.95**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
SACS A MAIN ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Solde à 40% de rabais!

Elégants souliers d'après-midi

Rég. 11.95
Pour solder, la paire **6.98**

Elégants souliers pour circonstances habillées. Suède, cuir de veau, cuirs gaufrés et veau kip, ou suède avec motif de cuir... talons hauts ou illusion, talon "aiguille". Noir ou brun, pointures: 5 à 9½, AA à B dans le groupe. Venez tôt pour une meilleure sélection.

Pas de commandes postales ou téléphoniques
SOULIERS DU BUDGET ... AU TROISIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 8.05!

Robes chemisiers pure soie, tailles jr

Norm: 25.00

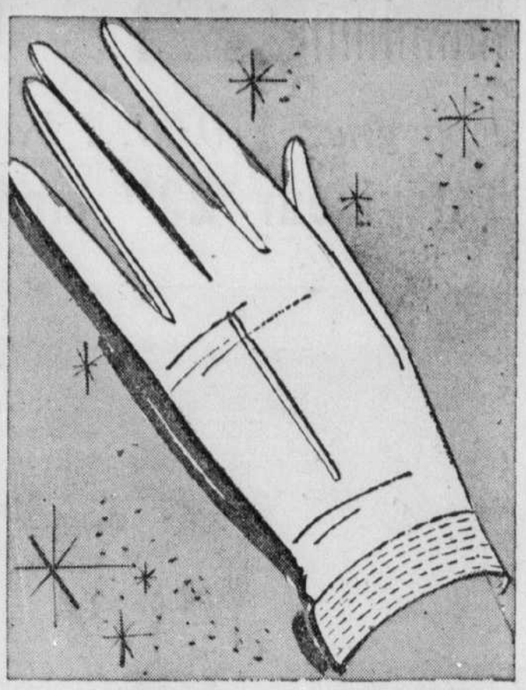
Prix valeur extra

16.95

Voici une robe que l'on retrouve partout, en tout temps de l'année... en une soie luxueuse "Steal" à 16.95! Marque de haute renommée, jupe ample doublée satin rayonne, et crinoline, boutons recouverts même tissu, ceinture et large col tailleur. Vert loden, brun amande ou marine sur blanc. Tailles 7 à 15.

Ecrivez ou téléphonez
VI. 2-6261

A LA JEUNE CANADIENNE ...
AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD,
DORVAL ET ROCKLAND



Vente réussie répétée!

Gants courts en coton doublés tricot molleton

Le gant qui se porte maintenant et tout l'hiver. Style classique, piqûres "brosser", dessus "un point" et piqûres au poignet. Doublure entière molleton de laine. Lavage facile. De grande élégance et confort absolu. Achetez plusieurs paires à ce bas prix... et aussi comme cadeaux. Blanc, brun ou noir. Pointures P.M.G.

Prix valeur extra la paire **1.00**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
GANTS POUR DAMES ...
AU REZ-DE-CHAUSSEE
SNOWDON, BOULEVARD,
DORVAL ET ROCKLAND

Un petit cadeau de plus!

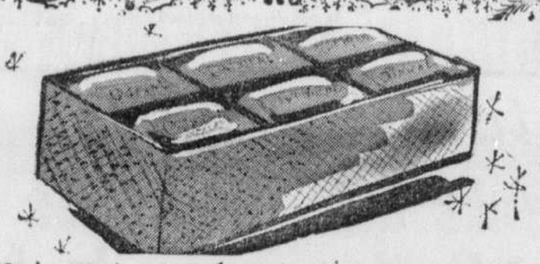
Savons de toilette anglais Morgan

Fait spécialement en Angleterre pour MORGAN... 12 savons par boîte, chacun minutieusement fabriqué et reconnu pour sa douceur. En pin, rose géranium, lavande, eau de Cologne et céréale.

Norm. 1.65 la boîte

Prix "valeur extra" **1.39**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD DORVAL, ET ROCKLAND



Sels de bain anglais Morgan

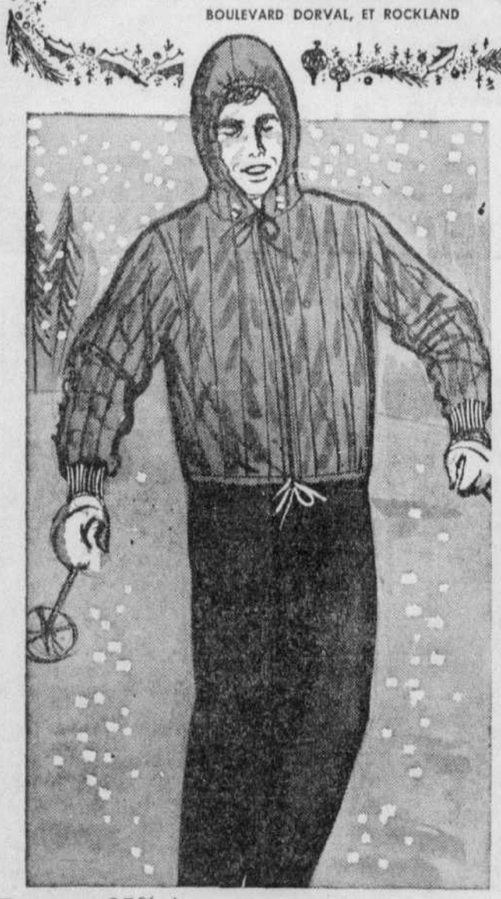
Un cadeau ravissant pour n'importe quelles femmes... sels de bain à l'arôme délectable adoucissant l'eau du bain. Chaque carafe est ré-utilisable. Contenant approx. 1½ lbs. Choix de lavande, rose, lilas, ou pin.

Norm. 1.35 le pot

Prix "valeur extra" **1.00**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
ARTICLES DE TOILETTE ... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND





Epargnez 25% !

Vestons de ski en nylon matelassé pour messieurs

Normalement 19.98
Prix valeur extra, ch. **14.98**

Vestons de bonne coupe, en nylon à l'intérieur comme à l'extérieur, avec isolation de Bondicell* cagoule se transformant en un col; poignets en tricot côtelé; deux poches à l'intérieur; noeud coulissant à la taille. En noir, rouge ou royal; P, M, G et XG.
*MARQUE DEPOSEE

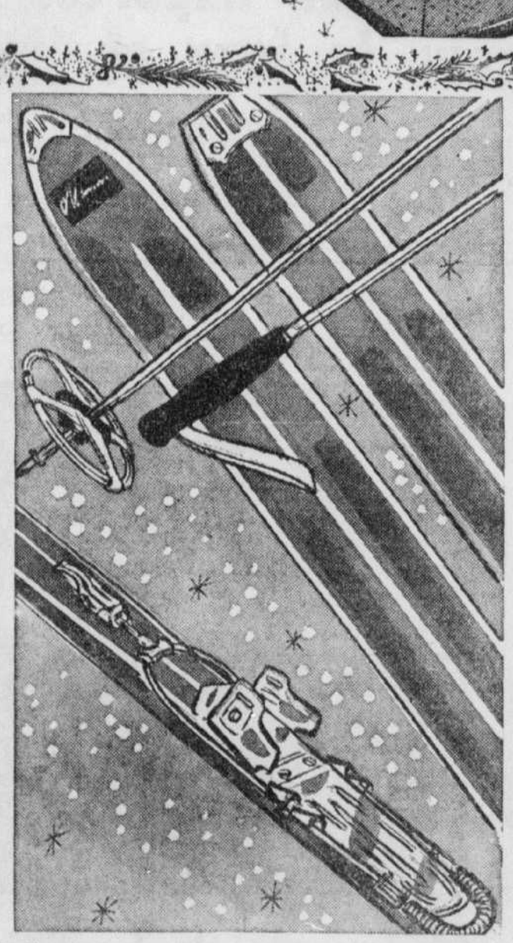
Epargnez 33⅓% !

Pantalons de ski étirables pour messieurs

Normalement 29.98
Prix valeur extra. Ch. **19.98**

Pantalons étirables en mélange laine, viscose et nylon infroissable et imperméable. Bonne coupe, et taille finie d'un élastique, trois poches à glissière. Larges élastiques aux pieds. Noir seulement. Tailles 30 à 42, longueurs: P, M, L.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261
ARTICLES DE SPORT ... AU SIXIEME



Épargnez plus de 20%!

Skis en érable laminé avec bâtons et harnais

Normalement 37.98
Prix valeur extra. L'ens. **29.98**

- Les skis sont en érable canadien laminé, avec bords pleine longueur en acier, protecteurs de talons en acier, dessus fini bleu. Longueurs de 5'9" à 7'.
- Bâtons en aluminium avec courroies de cuir, poignée caoutchouc, solides roulettes.
- Harnais à câbles ajustables avec tractions doubles sur les côtés, et manivelle devant.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261
ARTICLES DE SPORT ... AU SIXIEME
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 20 à 33⅓%!

Chemises de sport pour garçons imprimé à carreaux

Normalement 2.50 et 3.00
Prix valeur extra. Ch. **1.98**

Elégantes chemises de sport... parfaites pour donner en cadeau. Coupe excellente par un manufacturier canadien de haute renommée, broadcloth de coton de haute qualité. Le col Perma-Stay donne une touche de propreté extra.... irrétrécissable. Quadrillés imprimés avec bleu, vert, gris ou rouge. Ages: 8 à 18.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS POUR GARÇONS ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 30%!

Jaquette de ski en nylon matelassé, cagoule attachée... pour enfants

Norm.: 13.00
Prix valeur extra **8.98**

Epargnez 4.02 sur cette jaquette de ski en nylon entièrement matelassé, avec cagoule attachée pour bambins et bambines. Pratique pour le jeu dans la neige, ou pour l'école... glissière géante, patte à l'encolure, poignets tempête et noeud coulissant autour du visage et à la taille. Et bonne nouvelle pour les mères! Cette jaquette est lavable à la machine. En rouge avec doublure marine, marine/rouge et royal/marine. Ages: 3 à 6x.

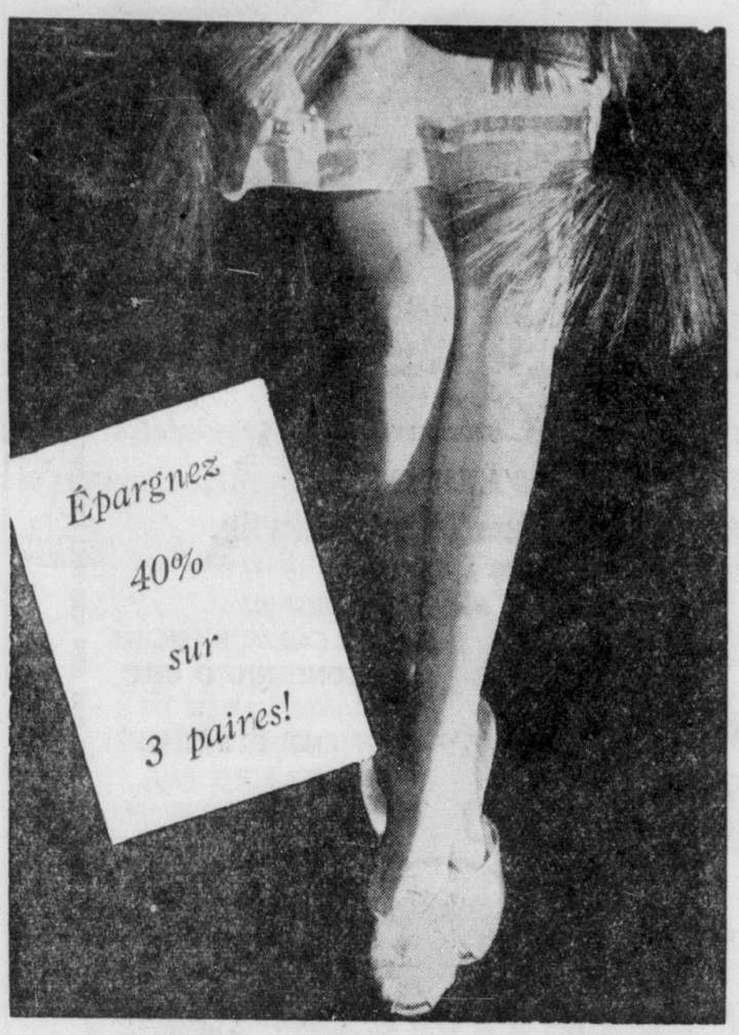
Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
VETEMENTS POUR ENFANTS ... AU TROISIEME
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consultez votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Morgan

JOURS de valeurs EXTRA



BAS "MORGAN" PREMIER QUALITE
MECHE DE NYLON SANS COUTURE

Régulièrement 1.25 la paire

PRIX DE VALEUR EXTRA

3 paires pour 2.25 — la paire **.79**

Deux jours seulement ! Epargnez .46 sur une seule paire ... achetez 3 paires, vous épargnerez alors .50 sur chaque paire. Morgan vous donne une chance exceptionnelle de renouveler votre garde-robe de bas avec ceux-ci de marque Morgan, première qualité ... Bouts et talons renforcis, revers confortables ... selon les spécifications Morgan. Teintes les plus en demande cette saison : cacao, ambre, delight. Pointures : 8½ à 11.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 2 paires ou plus !

BAS ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VISITEZ LA KERMESSE AUX JOUETS

Chez Morgan au sixième étage

Faites plaisir aux enfants en leur payant un tour de voiture

.10 le tour

Épargnez plus de 30%!

Jupons de nylon parés de dentelle... Ravissants cadeaux de Noël!



Normalement 2.98

PRIX DE VALEUR EXTRA **1.99**

Jupons de nylon, ou nylon-et-Arnel* ... quelques-uns avec ourlets à plis permanents, d'autres avec insertions de dentelle ... une ravissante variété au choix pour vous-même, ou pour donner en cadeaux. Grandeurs : P.M.G. Blanc ou noir ... autres modèles en bleu ou beige.

*Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261). Veuillez mentionner le choix d'une seconde couleur.

LINGERIE DU BUDGET ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 2.97!

Jolies blouses en coton brodé suisse satiné aux teintes pastel

Norm. : 10.95 — Prix valeur extra ch. **7.98**

Fraîches blouses pour compléter la tenue jupe et tailleur... un cadeau de haute valeur et grandement apprécié à Noël. Choix de deux styles merveilleux... en rose poudre, bleu pastel, beige hiver, jaune pamplemousse, noir ou blanc. Tailles : 12 à 18.

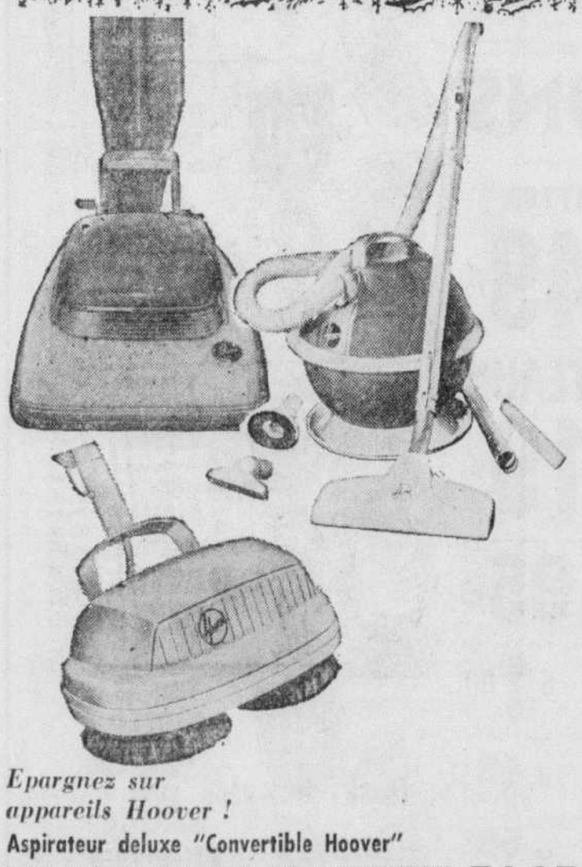
A. Modèle à boutonnage arrière, plis devant, décolleté "bijou", broderie de goût sûr, manches à revers.

B. Boutonnage devant, broderie, modèle tailleur à col se portant ouvert ou fermé, manches à revers.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261) Veuillez mentionner le choix d'une seconde couleur.

A LA SPORTIVE, ETAGE-MODE ... AU DEUXIEME

SELECTION A SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Epargnez sur appareils Hoover !

Aspirateur deluxe "Convertible Hoover"

Modèle simple 661. PRIX SUGGERE PAR LE MANUFACTURIER 99.95 — **74.95**

Système réglable pour diverses épaisseurs de tapis, moteur puissant à succion... bat tout en balayant... Jeu d'outils disponible à un léger supplément.

Aspirateur deluxe "Constellation Hoover. Modèle 861

Prix de liste suggéré par le manufacturier 64.88 — PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" **54.95**

Au complet avec des outils de dépoussiérage

- Puissant moteur 1 c.v.
- Il semble flotter dans l'air.
- Sac à poussière amovible.
- Outil combiné pour tapis et planchers.
- Boyau étirable double sens, espace pour remisage de la corde.
- Jeu complet d'outils de dépoussiérage.

Polisseuse "Hoover". Modèle 5332

Prix de liste suggéré par le manufacturier 39.96 — PRIX DE LA VENTE "AVANT-NOEL" **34.95**

- Légère, de grande efficacité, pratique et facile d'emploi.
- Au complet avec brosses jumelées et bichons.
- Fait l'ouvrage en la moitié moins de temps.

1 AN DE GARANTIE ET DE SERVICE SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

Pour informations, téléphonez (VI. 4-1515) local 466

HOOVER ... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Vos manteaux de fourrure sont-ils à la dernière mode?

Avant que la saison arrive, voyez à vos manteaux de fourrure ... Avez-vous donné l'autorisation de les faire réparer, remodeler et nettoyer ? Sont-ils de la bonne longueur ? Aimeriez-vous un col plus volumineux, des manches plus amples ? Peut-être ont-ils besoin de doublures neuves, de retouches ? Et, une chose certaine, un nettoyage à notre procédé spécial restaurera la fourrure et la doublure en leur redonnant leur lustre et beauté première.

VENEZ OU TELEPHONEZ VI. 4-1515, LOCAL 550



Valeur extra-spéciale!
Épargnez 2.00!

Chaussures Ritchie modèles variés pour garçons! Cuir de haute qualité

Norm.: 9.95 — Prix valeur extra. La paire **7.95**

Cadeaux pratiques pour garçons ... solides, élégants et durables souliers oxford par Ritchie. Choix de plusieurs modèles ... mocassins et souliers à empeigne unie. Cuirs souples ou grenus ... tous de la plus haute qualité, trépointes Goodyear. Noir ou brun. Pointures 3½ à 8, B, C et D dans le groupe. Venez de bonne heure.

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

CHAUSSURES POUR GARÇONS ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.



Moitié prix!

Pièces de service à dépôt argenté

Norm. : 10.00 — Prix valeur extra **5.00** ch.

Un achat très spécial nous permet de vous offrir ces plateaux de grande utilité et de haute esthétique à ce bas prix d'épargne Avant Noël ! Choix de trois modèles ... chacun en verre étincelant décoré de dépôts argent sterling, motif floral. Un achat sûr de plaire à chacune de votre liste à Noël !

A. Plateau à sandwiches, 13"
B. Bol à fruits, 10½"
C. Non illustré : plateau à bord roulé, 12½"

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ ! (VI. 2-6261)

ARGENTERIE ... AU QUATRIEME

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Cadeau en exclusivité chez Morgan!

Souliers "Anatomic" pour enfants

Avez-vous songé à donner des chaussures comme cadeaux aux enfants ! Si oui, choisissez les souliers Anatomic, exclusifs à Morgan, ils sont fabriqués scientifiquement pour les pieds en croissance, ils sont vendus d'après une analyse podométrique. Un talon compensé spécial est adapté empêchant les pieds de tourner ... un long support intérieur à la voûte plantaire. Choix de deux modèles élégants :

BRUN : bout non égratignant ou style empeigne mocassin : Pointures 8½ à 12, B. C. D et E. **La paire** **8.95**

Pointures 8½ à 12, B. C. D. et E. La paire **9.95**

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

CHAUSSURES D'ENFANTS ... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND.

Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

Trois conférences du Père Arès sur les Nations unies

Le Rév. P. Richard Arès, s. j. directeur de "Relations" et président des Semaines sociales du Canada, a accepté l'invitation du chapitre Ville-Marie de l'Association canadienne des Nations Unies pour donner une série de 3 conférences sur "l'Historique", "la Structure" et "les Réalisations" de l'Organisation des Nations Unies.

Le Rév. P. Arès a assisté, il y a quelques années, à une réunion de l'assemblée générale de l'O.N.U. qui a duré plusieurs mois. Il traitera des questions d'un vif intérêt d'actualité tels : "Les Nations Unies et le Congo", "L'avènement du Bloc Neutre aux Nations Unies", "L'animosité de l'U.R.S.S. à l'égard du Secrétaire général".

Ces conférences auront lieu au Jardin Botanique, salle 135, 4101 est, rue Sherbrooke, à 8 h. 30, lundi soir le 28 novembre, mercredi le 30 novembre et vendredi le 2 décembre.

Le public est particulièrement invité à participer à ces conférences qui ne manqueront pas d'éclairer les esprits sur des questions aussi importantes et vibrantes d'actualité que l'on se pose au sujet de l'O.N.U. L'entrée est libre.

La visite au pape de l'archevêque anglican suscite des craintes

LONDRES, (AFP) — L'archevêque de Canterbury, le Dr Geoffrey Fisher, qui doit se rendre au Vatican, au début du mois de décembre, a reçu aujourd'hui une délégation de l'Alliance évangélique venue lui exprimer "les appréhensions des chrétiens protestants concernant sa prochaine entrevue avec le pape Jean XXIII".

Dans une déclaration, communiquée à la presse en même temps qu'elle était remise à l'archevêque, la délégation, conduite par le vicomte Alexander of Hillsborough et le président du conseil de l'Union protestante le révérend Thomas Hewitt, déclare notamment, qu'elle entend porter à l'attention de l'archevêque "l'inquiétude qui se fait jour parmi nombre de protestants qui craignent que cette entrevue, ne donne l'impression que l'Eglise d'Angleterre se montre désireuse de transiger de quelque façon que ce soir sur les principes de la Réforme sur lesquels elle est fondée".

La déclaration fait également état de la solidarité de l'Eglise anglicane et des autres Eglises protestantes de Grande-Bretagne avec les minorités protestantes des pays où prédomine l'influence catholique.

Dans la réponse qu'il a remise aux délégués de l'alliance évangélique, l'archevêque de Canterbury souligne une fois de plus le fait que sa visite au Vatican constituera une simple "visite de courtoisie" et qu'il demeure pleinement conscient de "l'abime qui sépare l'Eglise catholique de l'Eglise d'Angleterre sur des matières ayant trait à la doctrine et à la liturgie".

Les catholiques cubains auront des difficultés

CITE DU VATICAN, (AFP) "Des temps peu faciles" s'annoncent pour les catholiques cubains, estime l'organe jésuite "Civilta Cattolica" qui relève les diverses restrictions apportées à Cuba aux activités catholiques. Parmi celles-ci la revue cite la suppression du programme hebdomadaire catholique à la radio et à la télévision cubaine, l'intensification de la propagande gauchissante et anti-religieuse, les pressions exercées sur les écoles catholiques pour que soient adoptés des textes imprégnés d'idées marxistes, l'institution dans presque toutes les écoles de cours obligatoires d'endoctrinement sur la réforme agraire, s'inspirant de l'idéologie communiste, la constitution d'une "association de catholiques révolutionnaires", etc. . . .

Dans ces conditions, souligne la revue, il ne faut pas s'étonner de la fermeté de la lettre pastorale publiée par l'archevêque de Santiago.



MON MARI SE FLATTE D'AVOIR CHOISI UNE FEMME AUSSI HABILE!

C'est pourquoi J'AI ATTERRI chez Dionne pour épargner et en plus obtenir

DES TIMBRES UNITED

POUR DES MAGNIFIQUES CADEAUX GRATUITS





RÔTI DE VEAU FRAIS ROULE ET DESOSSE

VIANDE SOLIDE AUCUNE PERTE lb 53¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC CHAQUE ROTI DE VEAU



Les plus beaux Cadeaux pour les Fêtes

A TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES !

Donnez des certificats cadeaux 'Dionne' pour les fêtes

DENOMINATIONS DE $5.00 à $25.00



NOUS AVONS AUSSI DES PANIERS CADEAUX EPICURE QUI CONTIENNENT UNE GRANDE VARIETE DE FRIANDISES RARES QUI PLAIRONT AUX PLUS GRANDS GOURMETS

PETITS POULETS FRAIS CATEGORIE "A"

2 A 3 LB DU QUEBEC

lb 35¢



POULET FRAIS EN MORCEAUX DANS PANIER lb. 39¢

BACON SANS COUENNE WILSIL OU DIONNE lb. 69¢

FRANKFURTS HYGRADE paquet 16 oz 49¢

Dionne LTÉE - LTD.

VOICI DE LA SAUCISSE DANS SA FORME LA PLUS PURE, FAITE DANS NOTRE CUISINE DES MEILLEURS INGREDIENTS

SAUCISSE DIONNE AU PORC PUR lb 53¢



VENTE D'AVANT NOEL DE JOUETS GRAND CHOIX à 88¢ chacun

BANANES FRAICHES 2 lb 29¢

CANADA NO 1 QUEBEC WATERLOO CHAMPIGNONS Boite ½ lb 29¢

PATATES DU QUEBEC CANADA No 1 SAC 50 LB $1.19

CONCOMBRE VERTS ET FRAIS E.-U. No 1 4 POUR 29¢

CELERI PASCAL Canada No 1 Québec 2 gros pieds 19¢

RAISIN EMPEREUR Frais No 1 Californie 3 lb 39¢



PAPLEMOUSSES JUTEUX DE FLORIDE NO 1

10 GROSSEUR 48 49¢

ACHETEZ-EN UN ET UN GRATIS RIZ ITALIEN GATTUSO 2 16 OZ CELLO POUR 19¢

REGULIER 19¢ CHACUN

CORNICHONS PAIN ET BEURRE HEINZ BREAD & BUTTER

Jarre 16 oz 29¢ — 32 oz Jarre 49¢

DECORATIONS à GATEAUX DIVERSES SCHWARTZ Jarre 2 oz 19¢

DATTES JAFFA paquet 14 oz 35¢

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE JARRE 6 OZ MOINS 20¢ 95¢

JUS DE TOMATE BRIGHT DE FANTAISIE 8 BOITES 20 OZ $1.00

AMANDES en écale BLUE DIAMOND LB 49¢

GRENOBLES en écale RED DIAMOND LB 59¢

DATTES GOOD AS GOLD Paquet 8 oz 19¢

FIGUES DE CALIFORNIE BONNER'S 8 oz 25¢

FIGUES DE CALIFORNIE BONNER'S 16 oz 49¢

LIQUEURS FINES AUBRY PARIS Bouteille 12 oz 49¢

TIMBRES UNITED EXTRA Avec une jarre 16 oz BEURRE d'arachide SQUIRREL 41¢

TIMBRES UNITED EXTRA Avec un paquet de 20 SACS POLYTENE SNAP-OFF 59¢

TIMBRES UNITED EXTRA Avec une bouteille 32 oz HUILE VEGETALE GATTUSO 77¢

TIMBRES UNITED EXTRA Avec deux boites 15 oz SAUCE HOT CHICKEN ESTA 2 pour 39¢

120 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC CHAQUE CADEAU QUE vous RECLAMEREZ AVANT LA FIN DU MOIS DE NOVEMBRE

BISCUITS EPONGE A LA GELEE CHARBONNEAU 18 par cello 3 pour $1.00

MELASSE GRAND'MA Contenant de 40 oz 25¢

FROMAGE CANADIEN TRANCHE KRAFT Paquet économique 16 oz 61¢

QUIK AU CHOCOLAT NESTLE Boite de 16 oz 57¢

THE INSTANTANE NESTLE NESTEA Jarre de ¾ oz 59¢

BISCUITS RITZ CHRISTIE Paquet de 8 oz 23¢

FRENCH ONION THINS CHRISTIE Paquet 9 oz 33¢

SAUCE DE SPAGHETTI A LA VIANDE 15 oz 29¢

SAUCE DE SPAGHETTI AUX CHchampignons 15 oz 29¢

SAUCE DE SPAGHETTI AUX TOMATES 15 oz 23¢

BOY-AR-DEE

OLIVES MANZANILLA FARCIES McLARENS 29¢



PRODUITS PROCTER & GAMBLE

CRISCO CRISCO Boite 3 lb Moins 10¢ 99¢

CHEER KING Moins 25¢ $1.28

SAVON IVORY 2 pour 22¢ Gros format moins 5¢

Dionne LTÉE - LTD. DEPUIS 1870

LAIT EVAPORE CRINO 7 GROSSES BOITES 1.00



FROMAGES PRÉFÉRÉS DES FRANCAIS

BEL Gruyère pour les fins becs

BABYBEL doux, naturel

BONBEL le choix des gourmets

EXIGEZ LA BOITE AVEC LA VACHE QUI RIT

Le cas de la Guelph Plywood de Scotstown devant le Conseil d'orientation économique

QUEBEC, 23. (J.M.) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement de la province, a référé au ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi qu'au Conseil d'orientation économique, le problème posé par la fermeture des ateliers de la firme "Guelph Plywood" à Scotstown, dans la circonscription de Compton. Après étude, une décision sera prise.

Pendant la séance de l'Assemblée législative M. Claude Gosselin, député U.N. de Compton, avait rappelé au premier ministre une déclaration que ce dernier a faite, avant les élections, lors de son passage à Scotstown et qui qualifiait de "scandaleuse" la situation créée par le départ de l'entreprise industrielle. Le député a ajouté que M. Lesage avait promis qu'une fois arrivé au pouvoir, il confierait au Conseil d'orientation économique le soin de trouver une solution.

— "Est-ce que le premier ministre tient sa promesse ?" a demandé M. Gosselin.

Le député de Québec-Ouest bondit de son siège pour dire :

— "Si c'est une question qu'on me pose là, je réponds oui".

Puis le chef du gouvernement a annoncé la nouvelle rapportée ci-dessus.

Par la suite le député de Frontenac, M. Eloi Guillemette, a émis la crainte hier en Chambre que les "grands mots" de planification et de planisme économiques n'aient été mis en avant par le gouvernement Lesage que pour servir "d'écran de fumée pour cacher l'inertie et la paralysie actuelles".

"Se pourrait-il que le planisme économique ne soit qu'un mythe ?" s'est demandé le député. Et ne résistant pas à la tentation de faire un jeu de mots, il a ajouté: "Je trouverais alors pénible qu'un gouvernement si jeune et si tendre soit déjà la proie des mites."

M. Guillemette a souligné qu'il n'éprouvait aucune envie de dire du bien ou du mal du discours du trône et qu'il se contentait d'espérer que le gouvernement tiendra ses promesses.

"Mais, a-t-il précisé, si les législations annoncées ressemblent toutes à celle de l'assurance-hospitalisation, je suis assuré que la population de la province sera profondément désillusionnée."

Chypre reconnaît le régime Castro

NICOSIE, (PA, AFP) — Le gouvernement cypriote a décidé hier d'établir des relations diplomatiques avec Cuba et la Suisse, a annoncé Mgr Makarios, président de la république.

Le cabinet a, d'autre part, décidé de demander son admission à l'UNESCO.

Le juge irlandais, Barra O'Brien, premier président de la Haute Cour de Justice cypriote, a prêté serment hier au palais présidentiel selon les exigences de la constitution cypriote, qui exige qu'il appartienne à un pays neutre. Le juge O'Brien sera assisté de deux juges cypriotes grecs et d'un turc.



DISPARU — Lucien ou Luc Brisebois, âgé de 26 ans, est disparu depuis le 15 août dernier. La dernière fois qu'il a été vu, il travaillait dans un hôpital. Toute personne pouvant donner des renseignements concernant cet homme, dont le signalement est le suivant: 6 pieds, 185 livres, yeux et cheveux bruns, est priée de communiquer avec le sergent-détective Nathan Smith, du bureau des personnes disparues, en composant UN. 8-7654, poste 5592.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal 25

ANNONCE

Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boite bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60F



ANNONCE

LA CONSTIPATION DISPARAÎT DOUCEMENT

Grâce à un moyen doux et naturel, vous pouvez mettre fin à une constipation causée par une nourriture manquant de "volume". Avec l'All-Bran Kellogg, votre organisme aura le volume alimentaire nécessaire pour favoriser sa régularité. Des millions de personnes assurent leur régularité en prenant, chaque jour, une demi-tasse d'All-Bran Kellogg avec du lait. C'est une céréale croustillante et appétisante. Faites-en l'essai.

ALL-BRAN Kellogg

Inondations à Fréjus

FREJUS, France. (PA,AFP) — La rivière Reyran a rompu hier une de ses digues, située en amont de la ville de Fréjus, 10 jours avant l'anniversaire du terrible désastre de Malpasset en décembre dernier, qui fit plus de 400 victimes.

Grossis par des pluies diluviennes qui se sont abattues depuis plus de 25 heures sur la région de Fréjus, les flots du Reyran ont envahi le quartier des arènes si lourdement éprouvé il y a près d'un an. La nappe d'eau a atteint une hauteur de cinq pieds envahissant les caves, garages et rez-de-chaussée.

La situation n'a aucun caractère de gravité pour l'instant mais le souvenir de la catastrophe du 2 décembre 1959 est encore vivace.

MIAMI, FLORIDE, (UPI) — Le "Clipper Lounge" des Pan-American Airlines, au troisième étage de l'aérogare internationale de Miami, vient d'être ravagé par un incendie résultant de l'échauffement d'un moteur de frigorifique. Les dommages sont estimés à $350,000.

TUILES

TAPIS $3.50 v. c. et plus
DRAPERIES $1.05 v. c. et plus
ARBORITE 45¢ p. c. et plus
PORTES ACCORDEON $11.95 et plus

A PRIX DE CONTRAT INSTALLEES
10¢ ET PLUS
Estimation gratuite
Travail par experts
Termes si désirés

PLANCHE MURALE 23¢ p. c. et plus
TUILES ACOUSTIQUES 19¢ et plus
PLYWOOD 8¢ p. c. et plus
FINITION COMPLETE DE SOUS-SOL

JEAN THIBEAULT FLOORING ENRG.
8576 ST-DENIS Ouvert tous les soirs, 9 a.m. à 9 p.m. DU. 1-3610



Lots désassortis, fins de séries, achats spéciaux dans le groupe. PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES ET PAS DE LIVRAISON SUR CES ARTICLES, S'IL VOUS PLAIT.

CHEMISES SPORT
Bien au dessous du prix habituel !
Pour hommes, en finette. Manches longues, choix de motifs et coloris. Petite, moyenne et grande dans le groupe. SPECIAL JEUDI $1

PYJAMAS "BABY DOLL" Pour filles, tailles 7 à 14 ans. Tricot de nylon, couleurs pastelles variées. Jolies bordures dentelle. SPECIAL JEUDI $1
CHEMISES DE NUIT Pour filles, tailles 7 à 14 ans. Cotonnades de belle qualité, jolies impressions. Aqua et rose. SPECIAL JEUDI $1
SOUTIEN-GORGE COURT De séries de prix plus élevé. Type bandeau, grand choix de modèles, tailles et de grandeurs de bonnet. La plupart en coton blanc. CHACUN $1
TABLIERS IMPRIMES Le cadeau en vogue ! Modèle genre bavette, en un grand choix de cotonnades imprimées attrayantes. 2 POUR $1
JUPONS POUR DAMES Légèrement imparfaits. Variété de modèles, coloris et tissus dans le groupe. Tailles petite, moyenne et grande. 2 POUR $1
LINGERIE POUR DAMES Légèrement imparfaite. Combinaison-jupon et chemises de nuit dans le groupe. Styles, tissus et tailles variés. De séries de prix plus élevé. CHACUN $1
JUPON ET CULOTTE Pour dames, tailles petite, moyenne et grande. Jupon et caleçon assorti en tricot acétate. Couleurs pastelles variées, bordures dentelle. Sous emballage cellophane. L'ENSEMBLE DE 2 PIECES $1
NYLON SANS COUTURE Imparfaits, pointures 8½ à 11. Bas de texture micro-maille, tons brun. 2 PAIRES $1
NYLON 51 GAUGE Pointures 8½ à 11. Bas entièrement diminués. Beige mi foncé. Belles coutures foncées. 2 PAIRES $1
SOCQUETTES COTON Pour garçons. Divers coloris et dessins dans le groupe. Pointures 8-8½ et 9. 2 PAIRES $1
GANTS POUR GARÇONS Laine tricotée, en beige, brun, gris, marine. 5-6-7 dans le lot. 2 PAIRES $1
CHAUSSETTES HOMMES Extensibles. Coloris et tissus variés. Pointure unique pour 10 à 12. 2 PAIRES $1
CHEMISES-T Coton indémaillable pour dames. Chemises-T et capuchon, manches ¾. Couleurs assorties, unies ou rayées. Petite, moyenne et grande. 2 POUR $1
VESTES DE CORDUROY Très élégantes. Style pour hommes, modèle croisé pour jeunes filles. Vert, brun ou ton or. 10 à 18 dans le lot. 2 pour $1
BLOUSES DE POPELINE Pour jeunes filles. Manches courtes, popeline de coton. Blanc et rouge seulement. 12 à 20. 2 POUR $1
ECHARPES DE NYLON Imprimées et unies, dans le lot. De forme oblongue, coloris variés. 2 POUR $1
ECHARPES DE LAINE Couleurs unies diverses dans le lot. Style de forme oblongue. 2 POUR $1
BOITES A PAPIER Environ 15½" x 10½". En plastique grené façon autruche. Importées. Avec fermoir, en havane seulement. CHACUNE $1
SACS A MAIN Styles pour toutes occasions. En plastique ou tissu, styles et coloris variés. CHACUN $1
ARTICLES EN CUIR Grande variété intéressante. Trousse à clés, porte-monnaie, manucure, ensemble de couture, étui pour cartes d'affaires. Couleurs variées dans le lot. 2 POUR $1
PANTOUFLES ENFANTS En tissu chameau, importées d'Angleterre. Motifs Tartan variés, épaisses semelles caoutchouc-mousse. Bordure Pom-pom. Pour enfants 4 à 7, fillettes 8 à 2. LA PAIRE $1

CASQUETTES DE SKI Entrées de tête 6⅝ à 7½. En gabardine de rayonne, à rabats pour oreilles. Doublure coton piqué. Couleurs variées. CHACUNE $1
CRAVATES EN SOLDE Teintes d'automne. Solde du fabricant de séries de prix plus élevé. Grand choix de couleurs et de tissus. 2 POUR $1
MOUCHOIRS 18" x 18" Imparfaits. Coton blanc de belle qualité, bordures soutachées. 7 POUR $1
CHEMISES HABILLEES Pour hommes. Broadcloth de coton, cols apprêtés, manches longues. Encolures et coloris variés. CHACUNE $1
CHEMISES SPORT Toutes de prix plus élevé. Tissus, motifs et coloris variés dans le lot. Encolures petite, moyenne et grande. CHACUNE $1
CHANDAILS HOMMES TAILLES 38 et 40 seulement. Mélange laine/coton en beige et bleu. CHACUN $1
CHEMISES DE POLO Style manches courtes. En tricot de coton et rayonne. Tailles et coloris variés. CHACUNE $1
SOUS-VETEMENTS Fabrication PENMAN'S. Coton blanc côtelé. Caleçon court à taille élastifiée. Gilet manches courtes. Tailles petite, moyenne et grande. 2 POUR $1
SOUS-VETEMENTS Tailles petite, moyenne et grande. Pour hommes, en coton crème côtelé. Pantalons à taille élastifiée, vestes manches courtes. CHACUN $1
SHORTS POUR HOMMES Tailles petite et moyenne. Coton de bonne qualité, taille élastifiée. Coloris variés. 3 POUR $1
SOUS-VETEMENTS Caleçons longs seulement, pour hommes. A longueur de cheville, coton ton crème. Taille élastifiée. Taille petite seulement. 2 POUR $1
PYJAMAS DESASSORTIS De prix plus élevé. Pour hommes: pièces désassorties de pyjamas, tissus, couleurs et tailles variées. CHAQUE PIECE $1
CACHE-COL FINETTE Pour hommes. Finette chaude, pour l'hiver, dans un choix de coloris et de motifs. Bords frangés. CHACUN $1
DORMEUSES 1-PIECE Tailles 1, 2, 3 ans. Tricot de coton. Ouatiné à l'intérieur. Style jambes fermées. Coloris variés. $1
SOUS-VETEMENTS Tailles 2, 4, 6 ans. Coton de tricot pour fillettes. Pantalons et vestes dans le lot. 7 POUR $1
PYJAMAS CHAUDS Tailles 3, 4, 5, 6 ans dans le lot. Garçons et filles, en finette chaude. Motifs imprimés. Couleurs variées. $1
ROBES D'ENFANTS Tailles 4, 5, 6 ans. Tissus et coloris variés dans le lot. De séries de prix plus élevés. $1
JODHPURS CORDUROY Rouge et bleu. Modèle à bretelles, boutonnant à la taille, bande élastique sous le pied. Tailles 1-2 ans. $1
ENSEMBLE BEBES Tailles 9 à 18 mois dans le lot. Styles 2 pièces en tissus variés. Pantalons doublés plastique en couleurs pastelles. L'ENSEMBLE $1
COUPE-VENT ENFANTS Tailles 4 à 6 ans. Coton corduroy Bedford réversible à de la finette imprimée. Glissière. Rouge, beige, marine, vert loden. $1

JUPON COMBINAISON
Coton lustré pour fillettes
Ord. 1.59
SPECIAL JEUDI 1.00
Coton blanc, deux modèles de jupe ample. Bordures dentelle et ruban. 8 à 14 dans le lot.





PANTALONS POUR HOMMES 4.99 CHACUN
de série de prix plus élevé
Grande quantité ! Pantalons tout-aller en acétate-rayonne, passants surbaissés, pinces et glissière. — Quadrillés, unis et rayés. Bleu, brun pâle, gris. 28 à 44 dans le lot.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques
(929)

ARTICLES ADDITIONNELS
Quantités limitées. Pas de commandes téléphoniques ou postales, s'il vous plaît.

ROBES TOUT LAINE Styles et couleurs assortis. 12 à 20 dans le groupe. 5.00
VESTES SPORT Pour jeunes filles, finette de rayonne, rouge vin ou vert. 12 et 14 seulement. 2.00
PULLOVERS VELUS Laine "Shetland", manches courtes, vert, beige et coco. Jeunes filles, 14 à 20 dans le lot. 2.00
CHAUSSURES DAMES Styles, talons et tissus variés. 4 à 9 dans le lot. 2.99
CHAPEAUX DE FEUTRE Imparfaits, pour hommes; styles et couleurs en vogue. 3.00
CHEMISES "TERYLENE" Style habillé, en blanc. Cols apprêtés, manches longues. 14 à 17 dans le lot. 3.00
CHEMISES HABILLEES Hommes. "Sanforized", broadcloth de coton blanc, cols apprêtés à pointes courtes, manches longues. 14 à 17 dans le lot. 2.00
CHEMISES SPORT Tissus, coloris et motifs variés. Tailles petite, moyenne et grande dans le lot. 2.00
CHANDAILS HOMMES Mélange fibre et laine, couleurs, encolures et motifs variés. 2 pour 5.00
PYJAMAS HOMMES Finette pré-rétrécie. Rayés, bleu ou rouge vin. 36 à 42. 2 pour 5.00
VAREUSES ENFANTS Popeline de coton, quelques-unes à envers caoutchouté. Doublure de rayonne matelassée. Tons foncés. 3 à 6 ans. 2.99
COSTUMES DE NEIGE 1-pièce. Popeline de coton envers caoutchouté, doublure matelassée, capuchon. Marine et rouge. 2 et 3 ans. 2.99
ENSEMBLE DE "JEANS" 2-pièces. Pantalons pour enfants, corduroy de coton, doublure finette quadrillée, taille élastifiée, chemises assorties. Rouge, marine, brun, vert. Tailles 2-4-6 ans. L'ENSEMBLE 1.99
COUPE-VENT GARÇONS Style en vogue, motifs, tissus et coloris variés. 8 à 16 dans le lot. 5.00
PULLOVERS FILLES "Orlon" peu d'entretien. Manches courtes, encolure ronde. Tailles et couleurs désassorties. 1.69
CHANDAILS DE FILLES "ORLON". Manches longues, boutonnant devant. Tailles et coloris variés. CHACUN 1.99
PANTALONS FUSEAUX Pour filles, taille semi élastifiée, corduroy rouge ou aqua, doublure finette. 7 à 14 ans. 2.49
ROBES FILLES ECHANTILLONS ET SURPLUS. Styles, tissus et couleurs variés. 7 à 12 dans le lot. 3.00
MANTEAUX FILLES Tout laine. Styles et couleurs variés. 7 à 12 dans le lot. 16.99
PALETOTS SPORT Garçons. Modèle droit, tout laine. Jolis motifs et couleurs. 8 à 16 dans le lot. 5.00
PANTALONS CORDUROY Garçons. Corduroy de coton. Passants et revers. Bleu et brun, 12 à 18 ans. 3.00
PANTALONS FINETTE Pantalons en acétate/rayonne. Style continental, à revers. Gris, 14 à 18 ans. 2.00
"BLUE JEANS" Garçons. Denim de coton "Sanforized", style en vogue. 6 à 18 ans. 2.00
COUPE-VENT Garçons. Suédine de coton et simili cuir dans le groupe. Couleurs variées. 8 à 14 ans. 3.00
COUVERTURES FINETTE Imparfaites. Env. 70" x 90". Bordures bleu ou rose, centre blanc. la paire 3.29
COUVRE-LIT CHENILLE Pour lit simple ou double. Couleurs assorties, en chenille de coton finement tissé. Chacun 4.99
TAPIS UTILES En coton attrayant, 14 couleurs. Env. 24" x 36". Chacun 1.49
PEIGNOIRS DAMES Rég. 3.99 — "Cordette" à fines côtes, corduroy et finette. Imprimés et unis. Tailles: petite, moyenne et grande 2.99

CHEMISES HABILLEES
Imparfaites, de séries de prix plus élevé
Pour garçons, cotonnades "Sanforized". Manches longues, cols apprêtés. Blanc et en couleurs dans le groupe. Tailles variées pour 6 à 16. SPECIAL JEUDI, chacune $1

COMBINAISON-JUPON Tailles: 2-4-6 ans. Taffetas de nylon, bordures dentelle. Blanc et rose. $1
PYJAMAS POUR FILLES Tailles 2-4-6 ans. Style 2 pièces en coton. Vert menthe, rose et jaune, empiècements imprimés fleuris. $1
JUMPERS POUR FILLES Tailles 4-5-6 dans le lot. Coton brossé, rayés, rouge, bleu ou rouille. $1
BARBOTEUSES Tailles 2 à 6 ans dans le lot. Pantalons taille élastifiée et barboteuses, tons foncés. 2 POUR $1
CHANDAILS BEBES Tailles 12 mois. Tout laine, jaune, rose, bleu ou blanc. CHACUN $1
BLOUSES POUR FILLES Tailles désassorties. Coton lavable, styles et coloris variés. 2 pour $1
BLOUSES BLANCHES Tailles 7 à 14 ans. Pour filles, en coton "Sanforized". Manches courtes, pour l'école. $1
DESHABILLES Pour garçons, 2-3-4 ans. Finette de rayonne quadrillée, style croisé. Liséré blanc à l'encolure, ceinture. Vert ou rouge. $1
COUPE-VENT GARÇONS Tailles 6 à 14 ans dans le lot. Quantité limitée, styles courant et réversibles, de séries de prix plus élevé. Couleurs et tissu variés. $1
CHEMISES SPORT Pour garçons, tailles 8 à 16 ans dans le lot. Finette lavable, quadrillés en bleu, rouge, brun, vert olive. CHACUNE $1
PYJAMAS GARÇONS Tailles 8 à 14 dans le lot. Finette solide. Motifs et tons variés. $1
SLIPOVERS "ORLON" Tailles 26 à 34 dans le lot. Pour garçons en "Orlon" indémaillable épais. Jaune, bleu, beige, marine. $1
NOEUD A ROSETTE Style à pince. Pour garçons, grande variété de motifs et de couleurs. 2 POUR $1
CASQUETTES D'HIVER Pour garçons 6 à 16 ans. Tout laine, doublure matelassée chaude. Style avec visière et cache-oreilles. Entrées de tête et coloris variés. CHACUNE $1
ESSUIE-MAINS Env. 11" x 18". Coton éponge en blanc. Bords frangés. 6 POUR $1
PARURE DE CHAISES Pour dossiers de chaises. Ensemble 3 pièces, coton ton écru, tulle Toscane. Une pièce de 17" x 19" env., et 2 de 6" x 11" env. 3 ENSEMBLES $1
DEBARBOUILLETTES Env. 12" x 12". Coton éponge. Tons unis dans le lot. 8 POUR $1
LINGES DE VAISSELLE Env. 14" x 17". Coton solide, multicolore. 6 POUR $1
LUMIERES DE NOEL 7 lampes d'arbre de Noël pour l'intérieur. Couleurs variées, ampoules comprises. L'ENSEMBLE $1
TAIES D'OREILLERS Imparfaites. Cotonnades imprimées, couleurs variées. Glissière. Environ 21" x 27". CHACUNE $1

TAIES D'OREILLERS Env. 42" x 33". Coton blanc, bordures appliquées. LA PAIRE $1
TAIES "WABASSO" Env. 42" x 33". Coton blanc blanchi, ourlets unis. LA PAIRE $1
DRAPS NON BLANCHIS Env. 54" x 90". Coton non blanchi d'usage. Ourlets simples. CHACUN $1
NAPPES IMPRIMEES Env. 50" x 50". Coton imprimé, motifs et couleurs variés. CHACUNE $1
DESSUS DE COUSSIN Env. 17" x 17". En broderie de canevas, motifs divers. CHACUN $1
LINGES DE VAISSELLE Env. 20" x 30". Toile de bonne qualité, absorbante. Quadrillés en couleurs sur blanc. 3 POUR $1
DECORS DE NOEL Pour arbres de Noël. En d'attrayantes couleurs, types divers. 12 POUR $1
LINGES DE CUISINE Env. 16" x 30". Coton éponge, rayures multicolores. 3 POUR $1
RIDEAUX A VOLANTS En deux dimensions. Nylon en couleurs variées. Env. 30" x 36" et 30" x 42" dans le lot. CHACUN $1
RIDEAUX DE DOUCHE Imparfaits, env. 72" x 72". Plastique solide, motifs et coloris variés. CHACUN $1
RIDEAUX "PRISCILLA" Env. 72" x 84" à la paire. Plastique facile d'entretien entrecroisé. Blanc, rose, bleu et jaune. LA PAIRE $1
TAPIS FIBRE DE COCO Env. 14" x 24". Fibre solide pour protéger planchers et seuils de porte en hiver. CHACUN $1
TISSUS A TENTURE Environ 45" de largeur. Satin antique (rayonne), belles couleurs unies. Blanc, ton or, vert, noisette, bleu et beige. LA VERGE $1
TAPIS CAOUTCHOUC Env. 13" x 15". Pour tous usages chez soi. Vert seulement. 10 POUR $1
TAPIS DE JUTE Pour passages, env. 27" de largeur. Réversibles pour intérieur ou extérieur. Rouge, gris, vert, bordures contrastantes. LA VERGE $1
PANNEAUX "EVERLON" Env. 40" x 81" — Imparfaits, rideaux de rayonne traitée, texture épaisse, blanc. Peu ou pas de repassage. CHACUN $1
TENTURES PLASTIQUE Env. 72" x 74". Motifs attrayants, plastique opaque. Coloris variés, convenant à presque toutes les chambres. LA PAIRE $1
SACS A CHAUSSURES Pour 6 paires. Plastique épais transparent, bordures de couleurs variées. $1
STORES DE FENETRES Blanc, crème et vert dans le lot. Imparfaits, de séries de prix plus élevés. Env. 27" x 58" et 36" x 70". CHACUN $1
VENTE DE JOUETS A 1.00 • Jeux de "Finances" • Livres de jeux • Ensemble d'ardoise et de craie • Jeux de patience variés • Jouets à mouvement variés • Boîte de poupée Mary Lou. CHACUN OU L'ENSEMBLE $1

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

Colloque à l'Université de Montréal

"Au secours du français parlé"

On a abondamment signalé les maux divers dont souffre le français parlé dans notre pays. C'est une thérapeutique que l'on recherche maintenant. Et, à cette fin, quatre Lancelot seront appelés, samedi prochain, "en consultation" au Centre social de l'Université de Montréal pour indiquer les remèdes de "joual" qui s'imposent.

Organisé par l'Association des Femmes universitaires (1) de Montréal, le colloque s'intitule "Au secours du français parlé".

De l'importance exceptionnelle de colloque témoignent l'empressement avec lequel le procureur général de la province, M. Georges-Emile Lapalme, a bien voulu en accepter la présidence d'honneur avec Mme Lapalme, ainsi que l'autorité de ceux qui exposeront les moyens de corriger une situation devenue alarmante :

M. Jean-Marie Laurence, directeur de l'Enseignement du français dans la province de Québec ;

M. Victor Barbeau, fondateur de l'Académie canadienne-française et professeur de langue et de littérature françaises à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales;

M. Jean-Marc Léger, président de l'Union internationale des Journalistes de langue française;

M. Gérard Dagenais, journaliste et lexicologue, collaborateur de la revue "Vie et Langage" et délégué au Canada de l'Office du Vocabulaire Français.

Telle est la vigueur de la réaction qui se manifeste dans la province contre la dégradation du français parlé qu'il est d'ores et déjà assuré qu'une foule nombreuse d'éducateurs, de parents, d'intellectuels de toutes professions assistera au colloque des quatre spécialistes et le prolongera par leurs questions et leurs remarques.

La rencontre ne manquera pas d'être animée. On s'entend toujours assez facilement pour dénoncer les maux. Mais pour les remèdes . . .

(1) A vrai dire, il s'agit des femmes diplômées de l'université . . .


M. JEAN-MARIE LAURENCE


M. VICTOR BARBEAU


M. JEAN-MARC LEGER


M. GERARD DAGENAIS

Deux fois plus d'habitations dans 40 ans.

NEW YORK. (PA) — Le directeur du centre des recherches sur l'habitation de l'université Cornell a révélé que, si la population maintient son taux d'augmentation actuel, il faudra dans 40 ans deux fois plus d'habitations aux Etats-Unis.

Nouvelle structure demandée pour une coopérative de Mtl

QUEBEC, 21. — (J. M.) — La "coopérative des producteurs de lait de Montréal", qui a été constituée le 23 septembre 1919, présentera au Parlement provincial un projet de loi visant notamment à changer le mode de paiement des actions, à modifier la procédure pour l'élection des administrateurs et à créer un comité exécutif.

Chaque action, de dix dollars chacune, serait payable suivant le règlement ou, à défaut de règlement, en quatre versements annuels et égaux.

D'autre part, le règlement pourrait stipuler que "les directeurs seraient élus par tiers chaque année."

Le bureau aurait le droit de former un comité exécutif composé d'au moins trois personnes et d'au plus cinq, choisies parmi les directeurs.

Enfin il serait loisible, au bureau, d'émettre des obligations, bons ou autres valeurs, de les donner en garantie, de les vendre aux prix jugés convenables, pourvu qu'au total la valeur de ces titres n'excède en aucun temps un million de dollars.

Fruit de la superstition

BLANTYRE, Nyassaland. (PA) — Une épidémie de variole a causé la mort de 39 enfants africains, dans les villages du Nyassaland qui s'étaient opposés à la vaccination, parce que les nationalistes leur avaient dit que la vaccination pouvait rendre stérile.

Installation du métropolite de l'Eglise grecque

S. Em. le Très Rév. Athenagoras Kokkinakis, métropolite d'Elaia et vicaire général du Canada, sera installé comme premier primat de l'Eglise grecque orthodoxe du Canada, dimanche prochain, à la nouvelle cathédrale grecque orthodoxe, située au 2455 de la Côte-Sainte-Catherine, angle Wilderton. C'est la première fois dans l'histoire de cette Eglise qu'un métropolite est nommé au Canada. La cérémonie d'installation comprendra un service vespéral le samedi soir à 7 h., en l'église grecque orthodoxe Holy Trinity, 8 ouest, rue Sherbrooke, angle Clark.

ANNONCE

COMMENT RETENIR LES
FAUSSES DENTS
EN PLACE PLUS FERMEMENT

Etes-vous ennuyé et embarrassé parce que vos fausses dents glissent, tombent ou se déplacent lorsque vous mangez, riez ou parlez ? Saupoudrez alors vos dentiers d'un peu de FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Ne surit pas. Enraie "l'odeur du dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui dans n'importe quelle pharmacie.

ANNONCE

MAUX DE DOS et douleurs RHUMATISMALES

Après 35 ans, beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles urinaires. Les déchets et les bactéries irritent souvent les voies urinaires délicates. Vous vous sentez fatigué, vieilli, énervé et vous souffrez de maux de dos, douleurs rhumatismales, articulaires, sciatiques ou névritiques. Des milliers de personnes trouvent un soulagement rapide avec CYSTEX, antiseptique urinaire et analgésique. Les reins fonctionnent mieux, la douleur disparaît et le sommeil revient. Vous vous sentez rajeuni et fortifié. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

ANNONCE

CORS

Avec FREEZONE liquide, les cors s'enlèvent facilement et sûrement. FREEZONE soulage vite en formant un coussin protecteur sur le cor. Les cors s'enlèvent en quelques jours, sans l'usage douloureux du couteau ni pansements encombrants. Achetez FREEZONE aujourd'hui!

SIROP FELLOWS

RECONNU COMME TONIQUE IDÉAL DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

NOUVELLE FORMULE RENFORCIE ET CLAIRE

GOÛT AGREABLE. ACTION PROMPTE. EFFICACITÉ REMARQUABLE.



CONSTIPATION?

La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir—effet demain matin.

Robol

EATON Solde de robes — Rég. 6.98 et 8.98



PLUS QUE 2 JOURS!

LA GRANDE PARADE DU PÈRE NOËL

arrive chez EATON à la Ville des Jouets cinquième étage, samedi, le 26 novembre!

VEUILLEZ NOTER LE NOUVEL ITINERAIRE DE LA PARADE:

Boulevard St-Joseph, de la rue Delorimier à la rue St-Denis ; rue St-Denis jusqu'à la rue Sherbrooke, vers l'ouest sur la rue Sherbrooke jusqu'à la rue de l'Université et rue de l'Université jusque chez Eaton. (Voir la carte ci-dessus).

DEPART : vers 8 h. 50 du matin.

ARRIVEE CHEZ EATON : vers 10 heures

Ne manquez pas ce spectacle grandiose qui, chaque année, attire des milliers de jeunes admirateurs ! La Parade du Père Noël en cette année 1960, laquelle évoque les beaux contes si chers à tous les enfants, s'annonce plus belle que jamais !

MONTEZ À BORD DU PETIT TRAIN

Un voyage féerique au pays du "Carnaval Bonhomme de Neige" pour tous les petits enfants sages. Il y a tant de belles choses à voir. Au débarcadère, un colis-surprise est remis à chaque petit passager.



Promenade et colis-surprise .23
Taxe .02
.25

VILLE DES JOUETS, AU CINQUIEME, CHEZ EATON

NOËLOGRAMME

ATELIER DE JOUETS POLE NORD
DOMICILE A MONTREAL :
VILLE DES JOUETS AU 5e CHEZ EATON

Quel brouhaha, mes petits amis ! Nous quittons le Pôle Nord ce soir, pour Montréal. Un seul arrêt au Pays des Esquimaux pour faire reposer mes rennes ! Le traîneau est plein à craquer de jouets magnifiques. Je vous invite tous à venir à ma grande Parade samedi ! En attendant, je vous embrasse de tout mon coeur.

Père Noël

PÈRE NOËL À LA RADIO

Aujourd'hui et tous les jours jusqu'à vendredi !

Ecoutez-le vous raconter les péripéties de son voyage du Pôle Nord à Montréal. Et peut-être vous nommera-t-il !



CKVL (en français)
850 à votre cadran
4.25 à 4.30

CFCF (en anglais)
600 à votre cadran
3 h. 55 à 4 h.



ORD. 6.98 SPECIAL JEUDI **3.99**
ORD. 8.98 SPECIAL JEUDI **5.99**
ORD. 6.98 SPECIAL JEUDI **3.99**
ORD. 8.98 SPECIAL JEUDI **5.99**
ORD. 8.98 SPECIAL JEUDI **5.99**

Robes Tempo soldées par un fabricant réputé !

A. Coton écossais
Coton facile à laver avec incrustation de dentelle à la taille. Tailles 7 à 14. Rouge et bleu.

B. Coton "Drip-dry"
Plastron nervuré en coton 'drip-dry' avec col et poignets contrastants. Noisette et menthe. Tailles 7 à 14.

C. Coton "Drip-dry"
Coton tissé à texture noueuse, manches courtes, pattes boutonnant à la taille et à l'encolure. Rouge et bleu. Tailles 7 à 14.

D. Robe matelot
Coton 'drip-dry' à devant genre matelot. Effet tweedé en jaune doré ou bleu. Tailles 7 à 14.

E. Ecossais tissé
Robes écossaises en rayonne tissée, col brodé de dentelle. Bourgogne ou vert loden. Tailles 7 à 14.

Composez VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques.
VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 211), AU TROISIEME, CHEZ EATON

PANTALONS VELOURS CHAUDEMENT DOUBLES
pour garçons !

CHACUN **4.89** 2 pour 9.50

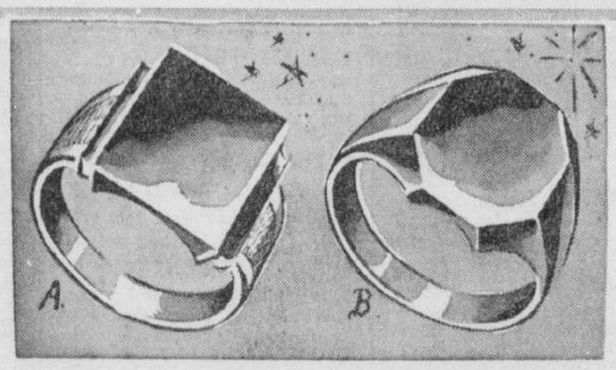
Pantalons bien confectionnés de velours de coton côtelé, épais.
- Doublure flanelle de coton quadrillée
- 2 poches biais devant
- Mi-ceinture élastique avec passe-ceinture tout le tour
- Marine, anthracite, vert loden ou brun
- Tailles : 24 à 32

COMMANDEZ-LES AU MAGASIN, PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 232, AU REZ-DE-CHAUSSEE





OFFREZ-LUI UNE CHEVALIERE
Des étrennes qui plaisent toujours !

Belles bagues en or 10 carats, de forme sobre. Grande surface permettant d'y graver les initiales ou un monogramme. Gravure en sus **10.95** chacune

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 215, AU REZ-DE-CHAUSSEE

PANTOUFLES CUIR
doublées de laine d'agneau

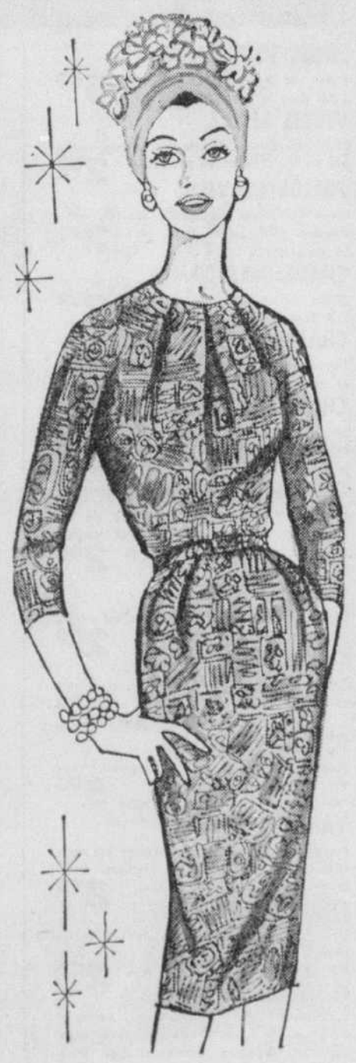


Pour enfants pointures : 8 à 3	Pour garçons pointures : 1 à 5
3.49	4.49

Des étrennes dont raffolent les jeunes ! Pantoufles en cuir de vache, ton cerise ou havane, la plupart à empeignes piquées. Talons de caoutchouc, et chaude doublure de laine d'agneau naturelle.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 239, AU DEUXIEME



NOUVELLES bellefair

Seulement chez Eaton !
Jolie rayonne imprimée !

PRIX BELLEFAIR **17.95**

D'une exquise simplicité par sa coupe et combien charmante par la vivacité de son imprimé ! Un achat des plus avantageux puisqu'il porte l'étiquette Bellefair ! Fourreau à encolure drapée et nervures à la taille. "Magic Crepe" de rayonne imprimé aqua/vert, épice/brun, mauve/violet. Tailles : 12 à 20.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 341, AU TROISIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

MME MARION BUDNER
CONSEILLERE DU BARRY
Sera chez Eaton jusqu'au samedi 26 novembre

Mme Budner, conseillère Du Barry, se fera un plaisir de vous conseiller sur les soins de beauté et de vous démontrer les bienfaits de la "Crème Paradox".





CREME PARADOX
Crème lubrifiante

Rapidement absorbée par la peau. Aide à conserver la peau souple et veloutée. Pour usages quotidiens.

9/10 oz **2.75** 3.8 oz **12.50**



OFFRE SPECIALE "EYE-DO"
Nouveau Mascara-Ade plus ombré pour les paupières

Nouveau Mascara automatique Du Barry pour retrousser, colorer et donner de l'éclat aux cils. Ombre pour les paupières en bâtonnet. OFFRE SPECIALE DU FABRICANT — les deux pour **3.00**

COMPOSEZ VI. 2-9211
SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

COSMETIQUES (RAYON 212, AU REZ-DE-CHAUSSEE (COTE RUE BURNSIDE)

VEUILLEZ VOIR AU VERSO LES AUTRES ANNONCES EATON



EXPULSE D'URSS — Le major Irving T. McDonald, assistant de l'attaché de l'air des Etats-Unis en URSS, a été expulsé d'URSS pour s'être livré à "des activités incompatibles avec son statut diplomatique". Il se trouvait dans les Monts Oural au moment de l'émission de l'ordre d'expulsion. Il doit revenir à Moscou et quitter l'URSS vendredi avec sa femme et ses deux enfants.

Kennedy est le 12e président "minoritaire"

WASHINGTON. (PA, UPI) — Le sénateur John F. Kennedy sera le 12e président "minoritaire" dans l'histoire des Etats-Unis; selon les derniers résultats, il n'a pas reçu la moitié des votes aux élections du 8 novembre, bien qu'il ait reçu plus de voix que son adversaire, M. Nixon.

Voici l'état actuel des résultats :

Kennedy	34,054,059
Nixon	33,857,091
Autres	503,199
Total	68,414,349

Il manque donc à M. Kennedy 153,116 votes pour obtenir la moitié des votes déposés. Les quelques boîtes de scrutin qu'il reste à compiler ne peuvent apporter de grands changements à ce résultat.

La marge de 0.29 pour cent entre MM. Kennedy et Nixon est en fait la plus mince jamais obtenue aux Etats-Unis au cours d'une élection présidentielle.

En Californie, le résultat final donne à Nixon 3,240,005 et à Kennedy 3,218,348.

La Cour suprême rejette l'appel d'un "vendeur" de rails

OTTAWA. (PC) — La Cour suprême du Canada a rejeté pour la seconde fois l'appel d'un Montréalais de 43 ans condamné por le vol de rails aux Chemins de fer nationaux.

Jean-Paul Boisjoly avait en effet été condamné en 1958, par un tribunal de la Cour supérieure du Québec, pour avoir vendu et fait enlever les rails d'un embranchement d'une voie ferrée des Chemins de fer nationaux qui conduisait à une sablière de St-Régis, dans le Québec. Il fut accusé d'avoir vendu les rails $12,570.

Il fut prouvé en cour que l'accusé avait autorisé un ferrailleur à enlever les rails. Mais, une semaine plus tard, les Chemins de fer nationaux eurent vent de l'affaire et mirent fin à "l'enlèvement".

Au début de novembre, la Cour suprême avait déclaré qu'elle n'avait aucun pouvoir pour juger une question de fait mais seulement une question de loi. La même cour a précisé qu'il n'y avait aucun point légal de quoi fonder un appel.

soyez gentil...



Vérifiez le numéro et COMPOSEZ AVEC SOIN

insomnie? prenez persomnia

pris avant de vous coucher, vous dormirez paisiblement et vous vous réveillerez frais et dispos.

persomnia

pour une bonne nuit et un bon réveil chez votre pharmacien, sans ordonnance.

$1.00 — $1.75

Voici un soulagement rapide de l'indigestion due à l'hyperacidité!

Oui, vous pouvez maintenant bannir l'hyperacidité, les aigreurs et cette sensation de lourdeur. Croquez un ou deux Tums à la douce saveur de menthe et obtenez un soulagement immédiat!

Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. En plus, tout un rouleau s'emporte facilement dans la poche ou le sac à main et vous pouvez les prendre discrètement, lorsque requis. Pas besoin d'eau ni de verre. Et les TUMS coûtent si peu!



pour l'estomac

EN SPÉCIAL SEULEMENT CHEZ EATON

BEAUX CHANDAILS Birkdale

100% LAINE D'AGNEAU POUR HOMMES



Confectionnés en Angleterre d'après les rigoureuses normes EATON. Chauds et souples chandails entièrement diminués en douce laine d'agneau 100%. Un vêtement irrétrécissable et traité anti-mites "Mitin" pour sa durée. Emballage individuel de polythène.

B. GILET REG. 7.95

Sans manches, modèle à enfiler avec profonde encolure en V. Coloris : naturel chiné, gris pâle chiné, anthracite chiné, bleu/noir, brun foncé et olive chiné. **5.99**

A. PULLOVER REG. 9.95

Chaud et élégant avec encolure profonde en V et manches longues. Coloris : naturel chiné, gris pâle, anthracite chiné, bleu/noir, brun foncé, olive chiné, bleu et rouge vin. Tailles : 36 à 44. **7.99**

C. CARDIGAN REG. 12.95

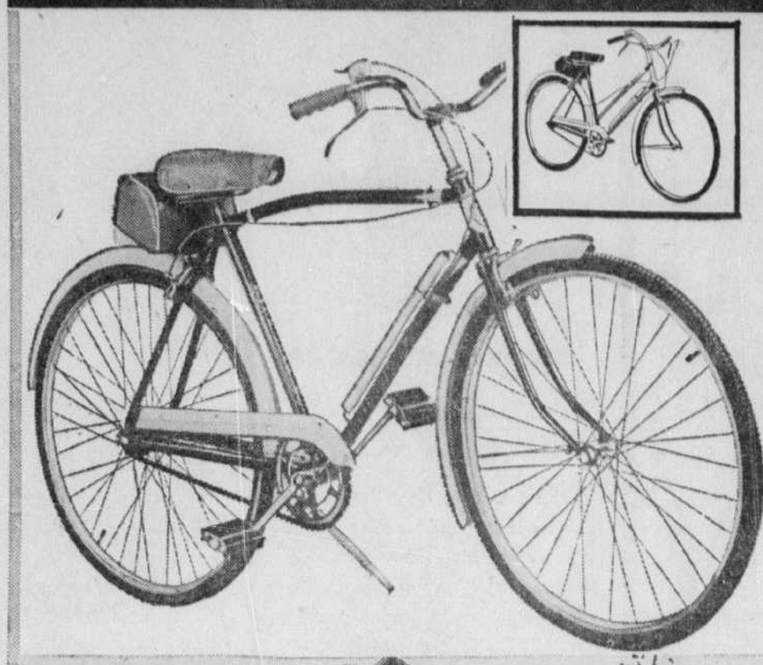
Modèles à 6 boutons avec deux poches, bande de taille et poignets en tricot. Coloris : naturel chiné, gris pâle chiné, anthracite chiné, bleu/noir, brun foncé, bleu poudre et olive chiné. Tailles 36 à 44. **9.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

ARTICLES POUR HOMMES (RAYON 228), AU REZ-DE-CHAUSSEE

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION DEMAIN, AU 5e CHEZ EATON

GRANDE VENTE DE BICYCLETTES Glider À 3 VITESSES



Une marque Eaton de grand renom ! Pour garçons et filles !

SPECIAL JEUDI

41.99

Support en sus — 1.95

Un bas prix sans précédent pour ces modèles "Glider", fabriqués spécialement pour Eaton en Angleterre. Selle type matelas, guidon style courant, moyeu arrière à 3 vitesses Sturmey-Archer et freins à mains. Modèles pour filles et garçons avec cadres 20" et roues de 26". Avec sac, garde-chaîne et pompe. Cadre bleu pour filles et rouge pour garçons.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Clients de la banlieue. Veuillez écrire au service d'achats Eaton à Montréal

A noter que le rayon des sports se trouve maintenant au cinquième

RAYON 261 AU CINQUIEME



Fabrication écossaise par Leyland. Spécial !

SACS DE GOLF EN VINYLE

En polyvinyle à bordures "Terylene". Haut oval 8" avec 2 poches à bâtons, capuchon, poche spacieuse pour vêtements, poche à balle, poche d'accessoires, porte parasol. Bretelles détachables. Brun, noir, bleu ou rouge foncé.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Seulement chez Eaton, en spécial :

POUSSETTES DE GOLF

En aluminium léger mais de construction solide. Roues 12" à roulement à billes. Bretelles pour attacher tout sac. Roues s'ouvrant ou se refermant facilement. Prise de caoutchouc. Fonctionne même lorsqu'elle est pliée.

CENTRE DES SPORTS (RAYON 261), AU CINQUIEME, CHEZ EATON

GRANDE OFFRE CHEZ EATON — ORD. 13.95

TAPIS BROADLOOM 80% LAINE — 20% NYLON

80% laine pour LUXUEUSE APPARENCE
20% NYLON POUR SA SOLIDITE

Achat spécial. Tapis d'une fabrication faite pour résister à l'usure et au passage intense. Texture "retors" à tissage dense, incorporant 20% de nylon qui confère au tapis sa durabilité et son moelleux.

Cèdre, turquoise, vert écume, vert menthe, ton or, épices, beige clair, champignon, daim. Largeurs 9' et 12' (pas tous les coloris dans chaque largeur).

EATON PEUT EN FAIRE L'INSTALLATION

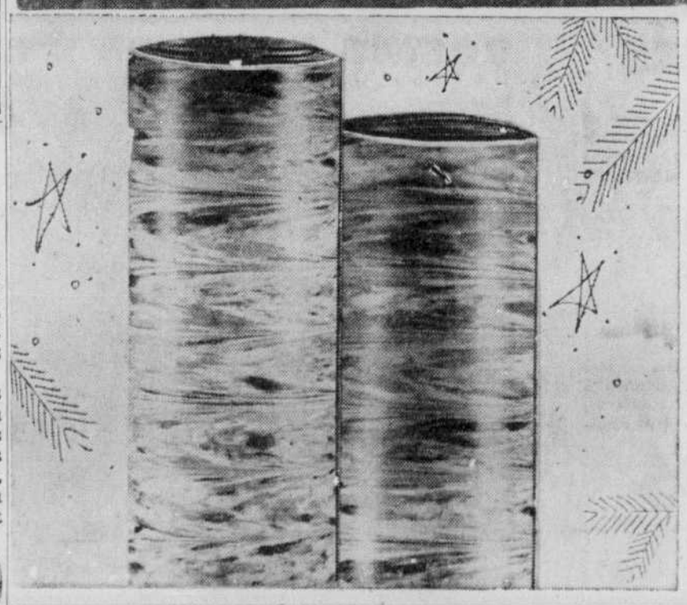
Le prix du broadloom comprend le sous-tapis de feutre, installé par la méthode à baguette "Smooth-edge". La verge carrée, installé **13.44**

Sous-tapis feutre. Largeur 106" et 142". SPECIAL JEUDI, la verge carrée **.99**

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME



ACHAT SPÉCIAL ! LINOLEUM INCRUSTÉ



Dessin marbré – base feutre !

Bien au-dessous du prix habituel !

SPECIAL JEUDI **1.09** la verge carrée

Linoléum incrusté très au-dessous du prix en raison d'un achat spécial. Dessin marbré avec coloris incrustés dans la masse, dessin dissimulant les empreintes. Jauge domestique environ 1/16" d'épaisseur, 6 pieds de largeur.

- Rose pâle
- Vert
- Epices
- Gris
- Beige

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

LINOLEUMS (RAYON 273), AU SIXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

POLISSEUSES ÉLECTRIQUES G.E.



Accessoires compris dans le prix

SPECIAL JEUDI

37.88

Achat spécial chez General Electric. Grande économie sur cette polisseuse à 2 brosses. Le prix comprend les accessoires :

2 polisseuses, 1 paire d'aplicateurs cire, 1 paire tampons lustreurs en laine d'agneau, 2 paires de tampons feutre.

- Modèle robuste, bien équilibré, facile à guider.

POLISSEUSES (RAYON 258), AU SEPTIEME

HEURES D'AFFAIRES: 9 h. à 5 h. 30 tous les jours, samedi inclus. VENDREDI: de 9 h. du matin à 9 h. du soir.

27 JOURS D'ACHAT D'ICI NOËL!

EATON – Taillé à la main CRISTAL IMPORTÉ



SPECIAL JEUDI
3.98

A prix spécial pour les réunions des Fêtes!

200 JETONS DE POKER

Classeur de plastique commode. 200 jetons incassables en plastique dans les couleurs suivantes: 40 rouges, 40 bleus, 80 blancs, 40 jaunes. Etui à 10 sections. Quel cadeau merveilleux pour les amateurs! **3.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

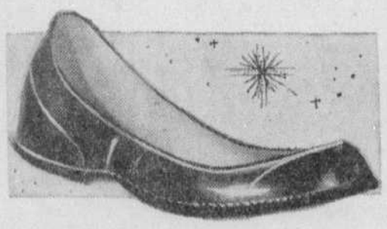
Service des commandes téléphoniques

RAYON 208 AU REZ-DE-CHAUSSEE



HAUTEUR 10"

Couvre-chaussures légers pour hommes. Caoutchouc noir avec glissière dissimulée, doublure tulle et pleine languette. 6 à 12 (pas de demi-pointures) en mi-largeur et large. SPECIAL **3.99**



CAOUTCHOUCS

Modèle couvrant la semelle en caoutchouc noir avec dos du talon flexible. Doublure tulle, talon et semelle à sculptures. Large et mi-large, 6 à 12, demi pointures comprises. SPECIAL **1.99**

RAYON 237, AU DEUXIEME

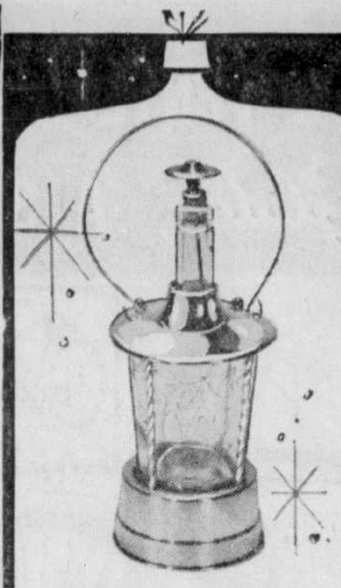
COMPOSEZ VI. 2-9211

ASSURANCE CADEAU

Lorsqu'on a tellement d'emplettes à faire en si peu de temps, c'est plus rapide de magasiner là où l'IMMENSE choix se trouve sous un même toit. Rien n'est plus rassurant aussi que l'immuable Garantie Eaton couvrant chacun des achats que l'on fait pour soi-même ou pour cadeaux...

"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



CARAFES MUSICALES

3.95

Voici un cadeau, dont l'originalité s'allie à la commodité. En forme de lampe, finie cuivre, cette carafe de 10" joue l'air "How dry I am", "La vie en rose" ou "Maiden's Prayer" lorsque vous versez la boisson.

(Veuillez indiquer le refrain préféré)



CADEAUX DE NOEL PAR EXCELLENCE

Qu'est-ce qui ferait le plus plaisir à celle qui recevra des invités à Noël, sinon de beaux objets en cristal étincelant? Voyez-les au quatrième dans une grande variété.

A) Plat à gâteau 12", l'idéal pour la gâteau aux fruits de Noël.
Spécial **6.99**

B) Plat à fruits 8", sera utile pour les fêtes
Spécial **5.49**

C) Bonbonnière 5½", un présent qui plaît à tous.
Spécial **1.79**

D) Plat à fruits 9½" sur pieds, pour enjoliver votre table
Spécial **6.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

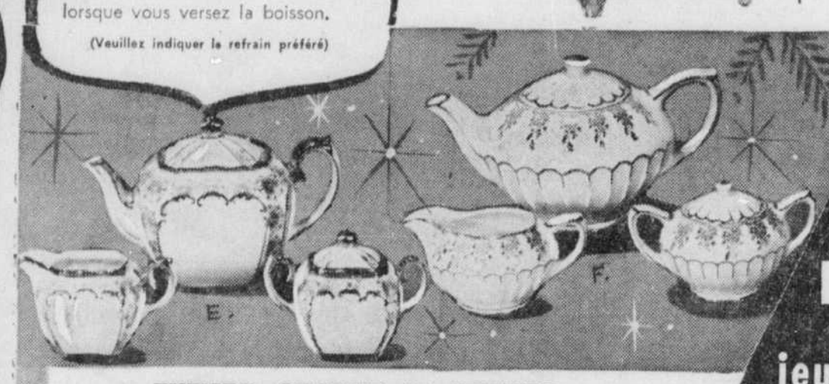


GOBELETS "IVANHOE"

Fabrication LIBBY. Motif courant et exclusif à EATON à découpage attrayant IVANHOE.

Gobelets de 9 oz, 10½ oz, 12½ oz et 6½ "Old Fashion". Rég. la douzaine 3.75
Spécial, la douzaine **3.19**

Gobelets de 15 oz. Rég. la douzaine 4.43
Spécial, la douzaine **3.98**



THEIERE, SUCRIER ET CREMIER

3 pièces en faïence anglaise par Gaddler, comprenant: 1 théière de 6 tasses, sucrier et crémier à couvercle. Faites votre choix entre les deux modèles: (E) carré ou (F) oval. Rose, vert, jaune, bleu ou blanc, soulignées de ton or.
Spécial, un ensemble de 3 pièces **3.59**

COMPOSEZ VI. 2-9211



ENSEMBLES "CORNINGWARE"

Pour commencer une collection d'un service Corningware (pièces qui résistent au congélateur ainsi qu'au fourneau) voici deux articles:
G. Casserole "Royal Buffet de 80 oz, avec support et réchaud. **12.95**
H. Théière de 6 tasses **7.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHEZ EATON
jeudi, vendredi et samedi
PRIX SPÉCIAUX
Cadeaux pour le foyer
DU RAYON DE LA PORCELAINE CHEZ EATON



J. SUCRIER, CREMIER

Marque "Cross and Olive" en cristal véritable importé et taillé main.
Rég. la paire 3.95
Spécial, la paire **2.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211



CAFETIERES 8 TASSES

K. Forme triangulaire, motifs en noir, blanc et or, couvercle et poignée en noir. Spécial **5.95**

L. Belle cafetière, 8 tasses, motifs ton or et turquoise, couvercle et poignée en blanc. Spécial **5.95**

Service des commandes téléphoniques

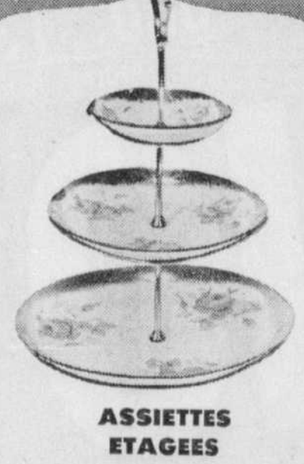


CARILLONS

En forme de croix suédoise et 4 chandelles, sous boîte-cadeau. Hélice fonctionnant par la chaleur des chandelles. Carillons et chandelles. Spécial **.99**

Boîte de 12 chandelles supplémentaire vendue avec les carillons. Rouge ou blanc, la boîte **.19**

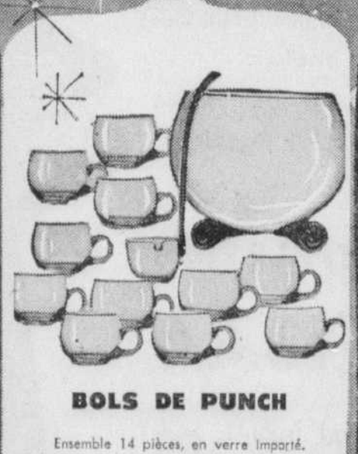
COMPOSEZ VI. 2-9211



ASSIETTES ETAGEES

Assiette à gâteaux à 3 étages en semi-porcelaine, bordure ton or et motifs rose foncé. Poignée métal ton or. Assiettes de 10", 8" et 5". Spécial **3.95**

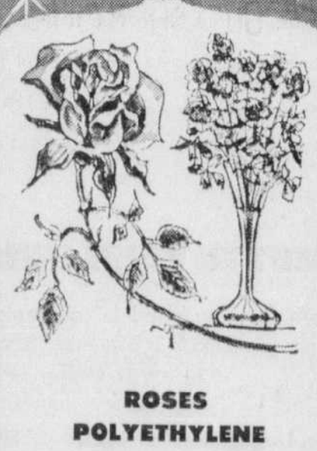
COMPOSEZ VI. 2-9211



BOLS DE PUNCH

Ensemble 14 pièces, en verre importé. Verre ton naturel, pattes en vert, 12 tasses assorties, manches en vert. Cuiller en verre. Spécial l'ensemble de 14 pièces **8.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211



ROSES POLYETHYLENE

A longues tiges gracieuses. Difficile à distinguer d'une rose naturelle. Roses blanches tachetées d'or. Spécial, chacune **.39**

Livraison pour 3 roses AU MOINS

COMPOSEZ VI. 2-9211



ENSEMBLES DE GOBELETS

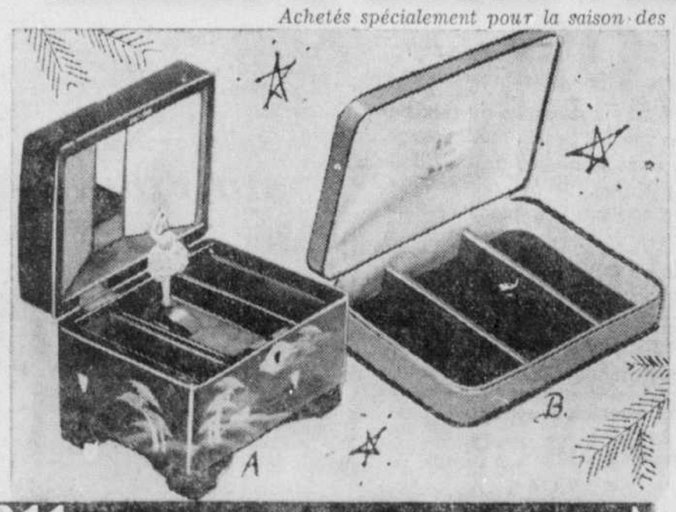
8 gobelets de 11½ oz, style "Corinthien". Disponible en bleu Méditerrannée, couleur céramique cuite à même pour une longue durée. Avec porte-verres. Spécial, l'ensemble **3.89**

RAYON 252 ET 452, AU QUATRIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211

COFFRETS A BIJOUX POUR HOMMES

Achetés spécialement pour la saison des étrennes!



Coffrets à cadre de métal, recouverts de "Texol", divisés en trois, pour boutons de manchettes, épingles à cravate, etc. Havane ou noir, doublés de velours de rayonne. Environ 7" x 5" x 1½".
Spécial jeudi **1.99**

BOITES MUSICALES

Un charmant cadeau

Ces jolies boîtes importées en verni noir sont ornées d'une bordure nacrée. Un miroir à trois sections réfléte une petite ballerine. Doublées de velours de coton côtelé rouge. Environ 6" x 4" x 3½".
Spécial **3.95**

RAYON 217, AU REZ-DE-CHAUSSEE

COMPOSEZ VI. 2-9211

BOTTES DE SUEDE D'ANGLETERRE

Deux nouveaux modèles tout récemment reçus!



Elégantes bottes de suède, doublées de chaude laine d'agneau. Talons bas compensés, semelles de caoutchouc. A porter sans chaussures.

11.95

A. Botte à fermeture-éclair devant.
B. Bottillon lacé à deux oeillets à effet de languette châle.
Les deux modèles en noir ou brun et à bout pointu. Pointures 5 à 9, demi-pointures comprises.

Solution protectrice aux silicones
Bidon vaporisateur **1.59**
Le flacon **1.00**

RAYON 238, AU DEUXIEME

COMPOSEZ VI. 2-9211

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS A DES RAYONS DÉTERMINÉS

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 34

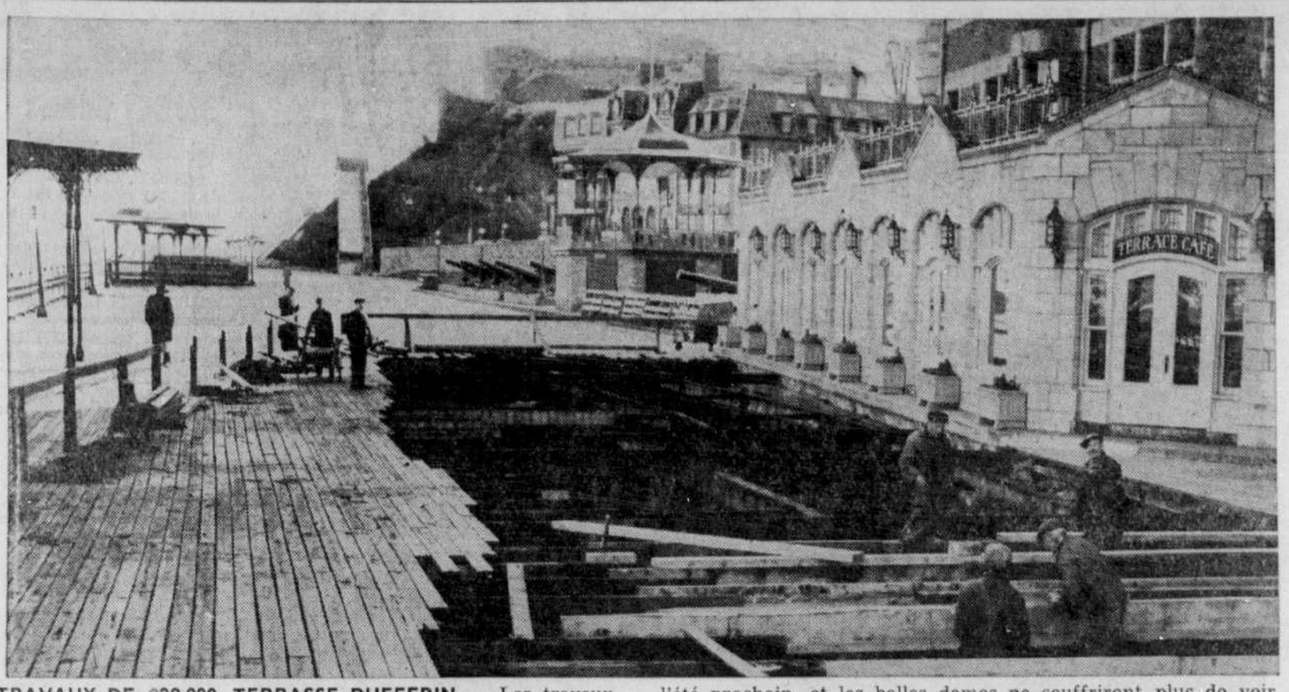
QUEBEC SAGUENAY — LAC-ST-JEAN

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 17-30



TRAVAUX DE $30,000, TERRASSE DUFFERIN — Les travaux d'hiver, contre le chômage, sont commencés à divers endroits dans la ville. Ci-haut, les travaux qui s'effectuent à la terrasse Dufferin, près du Château. Les touristes seront plus en sécurité, l'été prochain, et les belles dames ne souffriront plus de voir, du moins espérons-le, leurs talons aux prises avec les interstices du plancher de la terrasse...

Québec

La construction du filtre à Ste-Foy, réalisation embryonnaire du projet d'AQUEDUC METROPOLITAIN

QUEBEC. (Y.B.) — La construction du filtre à Ste-Foy peut être considéré comme la réalisation embryonnaire du projet d'aqueduc métropolitain. C'est en tous cas une opinion qui semble avoir cours à l'hôtel de ville de cette municipalité.

Etant donné que toutes les localités de la région sont aux prises avec de graves problèmes d'eau, on s'attend que Ste-Foy, qui fera figure de grande riche dans un pays pauvre, sera peut-être obligée par la Régie des services publics à fournir de l'eau à telles ou telles voisines moins fortunées.

Faut-il dire que Ste-Foy, qui se targue d'être la ville la plus progressive de la région, attend cette sentence comme un honneur? Chose certaine on y est particulièrement fier de cette nouvelle initiative et de l'avance qu'elle confère à la ville sur toutes les autres. "Ste-Foy ouvre la marche à toutes les cités de la périphérie, nous disait hier l'échevin J.-J. Côté, président du comité du filtre. On parle de filtre depuis 20 ans dans la région sans jamais passer à l'action. Nous sommes passés à l'action, et les mesures que nous avons prises ne font pas que différer la solution au problème mais éliminent le problème lui-même".

Sillery, il faut le dire, a également une usine de filtrage depuis cinq ou six ans, installation qui, va sans dire, n'a pas la qualité de celle de Ste-Foy. Elle suffit tout juste à la population de la ville, nous disait encore le même échevin, alors que les provisions d'eau à Ste-Foy sont prévues pour une population de 75,000.

La première étape des travaux ne prévoit quand même que pour une population de 35,000.

Considérant déjà le filtre comme un embryon de l'aqueduc métropolitain, l'échevin Côté demandait: "Est-ce que d'autres villes ne pourraient pas faire comme nous? Puis, au bout d'un certain temps une entente pourrait intervenir entre les différentes municipalités munies d'un filtre en vue de céder leur installation à un organisme métropolitain". L'aqueduc métropolitain, réclamé récemment par 75 pour cent des municipalités de la région, serait ainsi né sans douleur...

Entre temps les délibérations se poursuivent au comité formé il y a plusieurs mois pour s'occuper spécialement de l'aqueduc métropolitain. Les difficultés financières semblent insurmontables sans une aide gouvernementale. On n'ose cependant pas le dire trop fort ni trop nettement, parce que, semble-t-il, on a déjà fait une demande ou des représentations au ministère de la Santé et on attend une réponse.

Elu président des anciens du collège des JESUITES

QUEBEC. (Y.B.) — Me Julien Chouinard a été élu président de l'Association des anciens du collège des Jésuites de Québec, au cours de la réunion annuelle de cette même association hier soir.

Les autres membres de l'Exécutif sont M. Ernest Maheux, vice-président, Me André Bilodeau, trésorier et M. Yves Demers, secrétaire. Ont été élus directeurs: Me François-Jobin, Me H. Verge, M. Gérard Babin, le Dr J. Couture, M. J.-Y. Laurin, M. J. Delisle, M. J. Delage et M. Ch.-A. Roberge.

On a profité de la réunion, à laquelle ont participé environ 200 anciens pour apporter quelques amendements à la constitution. C'est ainsi que la participation des membres est maintenant de $2 à partir de la deuxième année jusqu'à la sixième et de $5 pour les plus anciens. La première année après la sortie du collège, les membres n'ont rien à payer.

L'assemblée a également approuvé un projet en vue de constituer une section montréalaise qui aurait sa propre réunion annuelle en plus de la réunion générale. Cette mesure aurait pour but d'intéresser davantage les quelques centaines d'anciens demeurant à Montréal.

On a profité de l'occasion pour célébrer les 25 ans d'enseignement du R.P. Antonio Lepage.

Le comité administratif contre la hausse du coût du transport en commun

QUEBEC. (par J. K.) — Le comité administratif s'est déclaré non favorable à la demande que formule actuellement la compagnie Québec-Autobus, devant la Régie des transports, à l'effet de majorer le coût du transport en commun, dans les limites de la ville.

Plusieurs échevins se sont violemment élevés contre cette requête de Québec-Autobus, déclarant que le service que la compagnie fournissait n'était même pas adéquat et que ses autobus, dans plusieurs cas, étaient réellement... trop sales...

Voici les changements proposés par la compagnie d'autobus:

1—Suppression des billets vendus dans certains dépôts à raison de 20 pour $2 ou $0.10 du billet;

2—Suppression des billets vendus dans les autobus à raison de 9 pour $1;

3—Suppression de la série de billets à 5 pour $0.25 vendus aux écoliers et valables à certaines heures.

La compagnie Québec-Autobus demande en outre que les taux soient désormais les suivants:

1—Adultes: Billets en série de 4 pour $0.50.

2—Enfants et écoliers: Billets en série de 4 pour $0.25. (Billets valables entre 7 h. a.m. et 7 h. p.m., seulement et vendus les mois de fréquentation scolaire seulement).

3—Taux en espèce, $0.15.

Ce sont les enfants, conséquemment leurs parents, qui semblent le plus durement atteints par cette requête de la compagnie d'autobus. Sont aiteints aussi les citoyens qui se procuraient leurs billets en série. De toutes façons, l'audition de cette requête aura lieu le 13 décembre, à la Régie des transports. Le comité administratif s'est déclaré carrément défavorable à cette mesure.

Un souhait de l'hon. Alcide Courcy:

Collaboration nationale pour rationaliser l'agriculture

QUEBEC. (G. P.) — L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, a de bonnes raisons d'espérer "que sur le plan national va bientôt commencer une ère de collaboration beaucoup plus étroite qu'auparavant entre les provinces d'une part, de même qu'entre les provinces et le gouvernement central d'autre part, pour l'adoption de mesures pouvant orienter de façon de plus en plus rationnelle, et la production et la "commercialisation" des produits agricoles".

M. Courcy étant retenu, hier, dans sa famille affligée d'un deuil, c'est son secrétaire particulier, M. Roland L'Espérance, qui a donné lecture de son message, hier midi, au 18e congrès annuel de l'Association des fabricants de crème glacée de la province, au Château Frontenac.

Parlant de la surabondance de la production agricole, qu'il qualifiait de "probablement très passagère", le ministre a souligné qu'il faut en chercher la solution dans la collaboration

Voir COLLABORATION en page 19

La consommation de crème glacée est recommandée

QUEBEC (G.P.) — Voilà qui fera plaisir aux enfants. Il faut que les Québecois, au sens provincial du mot, mangent de plus en plus de crème glacée.

C'est là, la conclusion à laquelle aboutit le président de l'Association des fabricants de crème glacée de la province, M. Pierre Charest, de Montréal, dans un rapport présenté au 18e congrès de l'organisme, au Château Frontenac.

Le commerce de la crème glacée a doublé au cours de la dernière décade, mais, malgré cela, le Québec vient encore au dernier rang au pays dans ce domaine. Le citoyen du Québec consomme en moyenne 16 chopines de crème glacée par année, alors que la moyenne canadienne est de 19 chopines et celle de l'Ontario de 20.5 chopines.

M. Courcy est friand de crème glacée

QUEBEC, (G.P.) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Alcide Courcy, s'est lui-même identifié à la crème glacée, comme M. Mendès-France au lait.

Dans un texte que son secrétaire particulier livrait hier midi aux congressistes de l'Association des fabricants de crème glacée de la province, il avouait que ce produit constitue 90 pour cent de ses desserts.

"Je serais heureux, disait-il dans le texte, que ces confidences contribuent, si modestement que ce soit, et en tout cas avec plus de succès que celles de M. Mendès-France, à accroître chez nous la consommation de la crème glacée."

Si le conseil ratifie la décision du comité

Québec aura un parc d'amusement pour 3 ans, n'en déplaise aux...

QUEBEC (par J. Keable) — Québec aura son parc d'amusement, au moins pour une période de trois ans, si la décision du comité administratif est ratifiée au conseil de ville, demain après-midi. La vieille et auguste capitale connaîtra donc à son tour, après les grandes villes américaines et quelques villes canadiennes, à longueur d'été, la bruyante et voluptueuse euphorie des jeux mécaniques, des musiques fortes et drues, des grandes, petites et moyennes roues, des canots flottants ou volants, des avions sur pivots, des chars miniatures qui se collisionnent sans dommage, des "hot-dogs" ramollis par trop de vapeur, etc.... et patati et patata... n'en déplaise aux pauvres oreilles et aux pauvres yeux des malheureux voisins immédiats du terrain de l'exposition, et n'en déplaise non plus aux échevins Médéric Robichaud et Gérard Hamel, qui, ayant droit de vote, se sont fermement prononcés contre cette réalisation.

Le maire de la ville, son honneur Wilfrid Hamel, a pour sa part déclaré aux journalistes, après la séance du comité, qu'il n'était pas favorable à ce projet et qu'il approuvait la position de MM. Robichaud et Hamel.

La Racine Greater Show, dont M. Jules Racine est le président, est concessionnaire du "Midway", sur le terrain de l'exposition, durant la période effective de l'Exposition provinciale, fin août et début septembre. Depuis quelques années déjà, M. Racine demande à la Commission de l'Exposition le droit d'exploiter, durant les mois d'été, ce même terrain, au moyen de jeux mécaniques qui tous fonctionneraient à ciel ouvert. Les termes exacts du contrat soumis n'ont pas encore été dévoilés.

La Commission de l'Exposition, face au même problème encore récemment, a renvoyé le problème au conseil, afin que ce dernier prenne une décision. Sur division, la Commission a désapprouvé ce projet et a précisé que si le conseil décidait malgré tout de l'accepter, elle se devrait le faire que pour une période de trois ans, soit jusqu'à la fin du contrat liant actuellement M. Racine à la ville. Si, dans trois ans, l'affaire est mauvaise, il sera encore temps de tout arrêter.

Le comité administratif

Les membres du comité ont donc discuté de nouveau le projet, hier après-midi. M. Deschênes, échevin de Limoilou, assisté de M. Robichaud, également de Limoilou, ainsi que de MM. Hamel et Lafond, se sont fermement opposés à ce projet. M. Deschênes a notamment produit une requête signée par 140 citoyens des alentours du parc de l'exposition réclamant que le projet de M. Racine ne soit pas accepté. Les échevins de Limoilou ont souligné que le bruit inévitable de tout cet attirail mécanique causerait préjudice aux voisins, et que l'opinion de ces gens devait être respectée.

Clergé et... curés

L'échevin Deschênes, à l'appui de sa thèse que l'installation de semblables jeux pouvait nuire à la morale des jeunes, a demandé que l'on réfère à une lettre envoyée par le vicariat forain de Limoilou, à ce sujet, il y a deux ans. Il a déclaré que cette lettre expliquait les "pourquoi" des dangers moraux inhérents à pareil endroit.

A celà, l'échevin Matte particulièrement, après MM. Boissineault et Morency, a répondu que pareil parc d'amusement, où tout se passerait à ciel ouvert, ne causerait pas plus de dangers que le terrain de jeux

Voir UN PARC en page 19

L'établissement du prix de soutien jugé regrettable?

A Québec. (G.P.) — L'établissement du prix de soutien, quoique excessivement important et nécessaire, pour permettre à la classe agricole de pouvoir participer à notre prospérité, semble vouloir, aujourd'hui, nous faire regretter ces mesures".

Voilà ce que déclarait, hier après-midi, M. Pierre Côté, président du conseil national de l'Industrie laitière du Canada, au 18e congrès de l'Association des fabricants de crème glacée de la province de Québec.

Il poursuivait: "Nous avons subi ces hausses et le résultat en a été que le consommateur se départit des habitudes qu'il avait contractées et qui lui étaient dictées par ses principes de ne consommer que des produits bons pour la santé".

Si la consommation moyenne de crème glacée augmentait au Québec pour atteindre la moyenne du pays, les producteurs connaitraient une hausse d'affaires de 16 pour cent, cela sans concurrence déloyale, a tenu à préciser M. Côté.

Il a toutefois posé quelques questions. "Je me demande s'il ne serait pas bon de savoir si nous avons considéré le consommateur comme faisant partie intrinsèque de notre commerce, ou si nous l'avons simplement ignoré, le considérant plutôt comme un étranger à notre commerce", a dit M. Côté.

"Je me demande aussi si nous avons fait les recherches nécessaires pour déterminer les goûts du consommateur, ceux qui le portent à acheter nos produits, ou si nous avons simplement décidé, à l'avance, quels seraient ses goûts, et comment nous devrions les lui présenter".

M. Côté a conclu que les producteurs ne doivent pas permettre à des substituts de remplacer la crème glacée telle qu'on la connait et "telle que décrite par les standards de production du gouvernement féderal".



Le secrétaire particulier de l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Roland L'Espérance, a donné lecture d'un texte au nom du ministre, hier midi, au 18e congrès de l'Association des fabricants de crème glacée, au Château Frontenac. On voit ici, dans l'ordre, M. Pierre Côté, président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada; M. L'Espérance, et M. Pierre Charest, président de l'Association.

Le tunnel entre les deux rives

Sondage bientôt sur le lit du St-Laurent entre Québec et Lévis?

QUEBEC, (par J. K.) — Il est fort possible qu'une compagnie de construction obtienne bientôt la franchise, pour effectuer les sondages, sur le lit du St-Laurent, entre Québec et Lévis, afin de déterminer de façon définitive les meilleures courses à faire suivre au tunnel éventuel entre les deux rives.

Une lettre signée par le secrétaire du premier ministre, M. Larue, suggère à la ville d'octroyer cette franchise à une compagnie responsable. Deux compagnies responsables ont déjà offert leurs services à la ville. Elles s'engagent à effectuer gratuitement les sondages, sans qu'il en coûte un sou à la ville.

Cependant, une lettre antérieure de M. Lesage, à M. Wilfrid Hamel, déclarait qu'il valait mieux attendre la mise en marche du comité d'embellissement et d'aménagement de la Vieille Capitale, comité actuellement en voie de formation.

De toutes façons, le maire s'informe des procédures à suivre et un rapport plus complet sera présenté au prochain conseil.

La mort du jeune Marcel Berthiaume

Un témoin-clef raconte les *"prouesses" d'un chauffard*

QUEBEC, (M.F.) — Mme Léonard Lemieux, du 916, 4e ave., a raconté, hier, les circonstances qui auraient entouré, selon la version de la couronne, l'accident qui a causé la mort du jeune Marcel Berthiaume, 9 ans, tué au début d'avril dernier, sur le boulevard Henri-Bourassa. Mme Lemieux a été sans contredit le témoin-clef de la journée dans le procès de Russell Taylor du lac Beauport, accusé de négligence criminelle pour n'avoir pas arrêté son véhicule après l'accident.

Le témoin a raconté comment, après s'être engagé sur le boulevard Bourassa, une autre automobile vint soudain le doubler à sa droite à une vitesse qu'elle affirme être d'environ 70 milles à l'heure. Immédiatement après l'avoir doublé, le chauffard aurait "coupé" subitement le véhicule de Mme Lemieux qui fut obli-

Voir UN TEMOIN en page 19

Enseveli sous 20 pieds de terre

QUEBEC. (M.F.) — Un homme a été enseveli sous 20 pieds de terre, hier, sur la rue Champlain à la suite d'un éboulis survenu dans l'exécution de travaux d'aqueduc.

Il s'agit de M. Sauveur Morin, du 166 avenue Renaud, qui n'a subi heureusement que des blessures superficielles.

M. Morin a été transporté à l'hôpital St-François d'Assise par les ambulanciers de la maison Germain Lépine.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

ANALYSES D'URINE $2.00

DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $5.00

SANG, SELLES, etc., prix variés

Echantillons cueillis gratuitement à domicile

Les résultats des analyses faites à notre laboratoire sont acceptés de MM. les médecins

Les Pharmacies Professionnelles

SARRAZIN & CHOQUETTE

LUC CHOQUETTE, Dr en Pharmacie, Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

ATTENTION! PROPRIETAIRES ET CONSTRUCTEURS!

JAMAIS PAREILLE VALEUR NE FUT OFFERTE!

Meilleur Achat! SYSTEME DE CHAUFFAGE PLATEAU

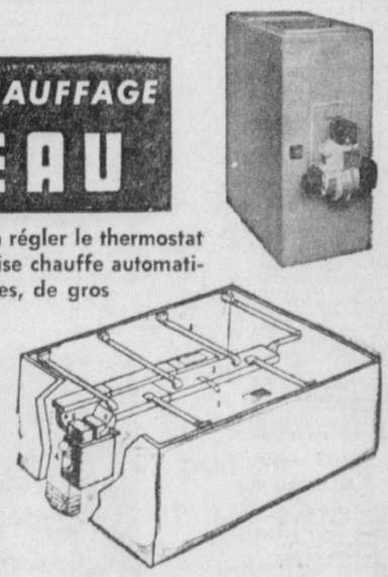
THERMOSTAT — BRULEUR A L'HUILE — FILTRE D'AIR — BOUCHE DE CHALEUR — GRAND RESERVOIR DE 200 GAL. — FOURNAISE COMPACTE — CONDUITS GALVANISES — CONTROLES EFFICACES

Quels confort et commodité! Vous n'avez qu'à régler le thermostat à la température désirée, c'est tout! La fournaise chauffe automatiquement! Plus de carrés à charbon malpropres, de gros tuyaux au plafond! Fini l'ennui des cendres!

PLUS GROSSES INSTALLATIONS SI DESIRE A PRIX PROPORTIONNELLEMENT BAS!

LE SYSTEME COMPREND:

1. Votre choix de 3 fournaises: 80,000, 92,000 ou 110,000 U.T.B. sans frais additionnels.
2. Humidificateur automatique — filtreur d'air
3. Système de tuyauterie complète érigé selon les lois existantes.
4. Plan de chauffage individuel préparé par nos ingénieurs professionnels.
5. Brûleur automatique avec contrôles, y compris un réservoir de 200 gallons.
6. Entièrement garanti avec service de 24 heures par le Département de service Plateau.
7. Erigé, installé, maintenu et service de livraison d'huile garanti par Plateau.



ESTIMATION GRATIS

AUCUNE OBLIGATION POUR VOUS

SIGNALEZ

LA. 4-8212

SOIR — Tél.: FE. 4-3742

6555, COTE-DES-NEIGES

VALEUR INCROYABLE!

Le prix comprend l'installation

$495 pour bungalow de 5 pièces maximum 8 bouches

PAIMENT INITIAL MINIME

TERMES FACILES

La CIE de CHAUFFAGE et VENTILATION 'PLATEAU'

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

Carnet mondain

Le monde officiel

Le lieutenant-gouverneur et Mme Gagnon, accompagnés du commandant d'escadre Gabriel Taschereau, ont été reçus à l'hôpital St. Mary's, ces jours derniers, et furent ensuite les invités d'honneur au bal annuel de cette institution à l'hôtel Reine Elizabeth.

Mme Jean Lesage est attendue à Québec aujourd'hui, de retour de Montréal où elle assistait hier soir, à titre de présidente d'honneur, à la fête "antillaise" au profit des missions d'Haïti.

Ligue Catholique Féminine

Son honneur le maire et Mme Wilfrid Hamel rehaussent de leur présence le dîner-causerie mixte de la Ligue Catholique Féminine, ce soir, à la salle des Chevaliers de Colomb, sous la présidence de Mme J.-Aurélien Laroche, présidente de la ligue. Le R.P. Aurèle Séguin, O.P., prononce une causerie intitulée: "La femme catholique en face des techniques de diffusion". Prennent place à la table d'honneur : M. et Mme Rodolphe Laplante, M. et Mme René Dussault, l'abbé Gérard Lemieux, M. et Mme Louis-Philippe Roy, Mme Georges Michaud, le R.P. Doren, O.P., le R. P. Raymond Beaudet, O.P., et plusieurs autres. Seront aussi présentes, les membres de l'exécutif, Mme J. Ernest Drolet, présidente honoraire, Mme Henri Latouche, Mme J.-A. Proulx, Mme Lauréat Fortin, Mme Gérard Hudon, Mlle Thérèse Dallaire, Mlle Reine-Aimée Turcotte, Mme J. A. Dionne, Mme René Lockwell, Mme Marguerite-B. Lévesque, Mme René Constantineau, ainsi que Mme Joseph Pouliot, Mme Stanley Arsenault, Mme P. A. Fournier, Mme Alexandre Vallée, Mme Eugène Fortin, Mme J.-W. McBriarty, Mme François Simard. Ces dernières sont responsables des différents comités.

Cercle des Femmes Canadiennes

Conférencier invité au cercle des Femmes Canadiennes, jeudi après-midi, à trois heures, M. R. G. (Nik) Cavell a intitulé sa causerie : "Asia and the free world". La réunion sera sous la présidence de Mme Jean-Charles Bonenfant, et Mme J.-E. Swift présentera le conférencier. Les invitées d'honneur sont : Mme Jean Bieler, M. et Mme Harold Braff, Mme Gilles Lamontagne, Mme J.-J. Macneil, Mme Robert Chinnick, Mlle Marie Larochelle, Mme Madeleine Fohy-St-Hilaire, Mme A. W. S. Pollock, Mme Donald Little, Mme H.-J. Lake.

Mariage prochain

Le mariage de Mlle Margaret Louise Fife, fille du docteur et de Mme Samuel Thomas Fife, de Louisville, Kentucky, avec le docteur Pierre-Eugène Tanguay, fils de Mme Oscar-Eugène Tanguay, de Sillerie, sera célébré le jeudi vingt-deux décembre, à onze heures, en l'église Notre-Dame-des-Douleurs, à Louisville, Kentucky.

Déplacements :

Le Consul général d'Israël à Montréal et Mme T. Eliav sont présentement de passage dans nos murs, inscrits au Château Frontenac.

Le commandant et Mme B. Billard, de Montréal, font actuellement un séjour dans la vieille capitale.

M. et Mme Jean Poliquin sont de retour de New-York, où ils ont passé une semaine.

M. et Mme Robert Drouin sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à Québec, les invités de M. et Mme Maurice Lemelin.

Mme Jean de Sales Laterrière, de Québec, passe quelques jours à Montréal à l'occasion des journées d'étude de la Société Canadienne du Cancer.

Mme Claude Castonguay, de Montréal, était de passage à Québec en fin de semaine.

Mlle Hélène Poliquin est rentrée en ville après avoir passé une semaine à New-York.

M. et Mme Raymond-P. Doutre, de Roxboro, sont inscrits au Château Frontenac.

Mme Paul Clément, de Québec, est partie pour Montréal où elle participe aux journées d'études de la Société Canadienne du Cancer.

M. Eddy Auger, de notre ville, est de retour d'un séjour d'une semaine à New-York.

Mlle Rose-Aimée Fleury, présidente du club Altrusa de Québec, assistait en fin de semaine à Montréal au dernier dîner conjoint des clubs de Montréal, Ottawa et Québec.

Mlle Louise Grenier est rentrée en ville ces jours derniers après avoir passé deux mois en Europe où elle a visité plusieurs pays.

Naissance

M. et Mme Marcel Dombrowski, (Cécile Allie) annoncent la naissance de leur fils, Bernard, né à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le six novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Blouin, oncle et tante de l'enfant. Mme Ernest Dombrowski portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

Nécrologie

M. CAMILLE MILOT

QUEBEC — M. Camille Milot, i.c., à l'emploi du ministère provincial des Travaux publics durant 40 ans, est décédé hier à Sillery, après une longue maladie. Il était âgé de 68 ans.

Il laisse, outre son épouse, née Germaine Daoust, ses fils, Claude et Pierre; ses filles, Lise et Francine; sa belle-fille, Mme Claude Milot; son frère, M. Henri Milot; ses soeurs, Mlle Berthe Milot, g.m., de Montréal, et Mme Omer S.-Louis, de Yamachiche; ses belles-soeurs, Mmes Henri Milot, de Yamachiche, Eugène Bertrand, J.-P.-Eddie Daoust et Jacques Daoust, de Montréal; ses beaux-frères, MM. Omer S.-Louis, de Yamachiche, J.-A. St-Pierre, de Trois-Rivières, Eugène Bertrand, J.-Eddie Daoust et Jacques Daoust, de Montréal.

La dépouille est exposée chemin St-Louis et les funérailles auront lieu, vendredi matin, à Sillery.

Deuxième concert au Palais Montcalm

QUEBEC. — Le 2e concert de la nouvelle série des Concerts symphoniques universitaires sera présenté au Palais Montcalm jeudi prochain. M. Roland Leduc, de Montréal, dirigera l'orchestre. Le soliste sera Monique Haas, en exclusivité à Québec, pianiste française de grande réputation.

Le programme comprend la 40e symphonie, de Mozart, Siegfried Idyll, de Wagner et la suite "Ma Mère L'oye", de Ravel. Mme Haas interprétera le concerto en ré mineur, k. 466, de Mozart.

Le stade municipal ne sera pas démoli

QUEBEC. (par J.K.) — Un promoteur de la Vieille Capitale a proposé à la ville de louer le parc Victoria, d'y démolir le stade municipal et d'y édifier une bâtisse de quelque $600,000 pour y installer un gigantesque centre des loisirs.

La demande n'a pas été acceptée par le conseil. Les échevins ont déclaré, notamment MM. Boissineault, Deschênes et Burns, qu'il était impensable de démolir le stade municipal. "D'autant plus, a déclaré M. Burns, que l'an prochain, il est fort possible que la ligue provinciale utilise le stade".

L'échevin Henri Beaupré a cependant demandé que la ville collabore avec ce promoteur de façon à lui trouver un terrain adéquat où il pourrait installer son organisation. "C'est une mauvaise politique de la ville, a déclaré en substance M. Beaupré, que de refuser sans tenter d'aider les gens qui sont prêts à lancer des organismes considérables et possiblement rémunérateurs".

Code des plombiers

Un comité a été formé, au cours du Conseil administratif, afin d'étudier la requête de l'Association des plombiers de la ville de Québec. En effet, les plombiers québécois réclament que le code de la plomberie qui les régit soit modifié afin de devenir identique à celui qui régit tous les autres plombiers de la province. Actuellement, un code municipal régit ces gens, et n'est pas semblable à celui qui est en vigueur partout ailleurs dans la province.

Masseurs . . .

Le maire a demandé à M. Bélanger, directeur des services de la ville, de vérifier les exigences demandées par la ville aux gens qui réclament des licenses de masseurs. Actuellement, non seulement les masseurs qui ont un studio, mais aussi leurs employés, doivent être reconnus par les autorités municipales. C'est un métier qui laisse la porte ouverte à certains abus, ont déclaré quelques échevins, et c'est pourquoi même les employés doivent payer une license à la ville. Une petite enquête sera donc ouverte, et les masseurs non compétents, s'il en existe, seront massés selon les principes rigides de la loi . . .

L'enquête sur l'Office du tourisme

M. Maurice Ratté convoqué par Le commissaire-enquêteur

QUEBEC. (par **J.-L.-Lucien Gauvin**) — M. Maurice Ratté, président de la Ligue des citoyens de St-Pie X et du comité de vigilance, a déclaré, hier soir, au cours d'une conférence, qu'il avait reçu une lettre de M. Emile Morin, j.m.c., commissaire-enquêteur de la Cour municipale de Québec, datée du 21 novembre, lui demandant de se présenter à son bureau pour une entrevue au sujet de l'enquête sur la conduite des dirigeants et des employés de la ville de Québec à l'Office municipal du tourisme.

"Nous informons le public québécois, a dit M. Ratté, que nous nous rendrons à la demande du commissaire-enquêteur, accompagné de l'un de nos trois procureurs.

"Nous avons en mains des informations qui pourront être précieuses", a-t-il ajouté.

Le maire Drapeau répond

M. Ratté a aussi informé l'assistance qu'une invitation sera faite en temps et lieu à S. H. le maire Jean Drapeau, afin qu'il prononce une conférence devant les membres de la Fédération des ligues de citoyens. Cette invitation fera suite à une lettre du maire de Montréal, adressée à M. Ratté, dans laquelle il est écrit que l'"appui de votre ligue m'est un gage indispensable dans l'accomplissement de la tâche qui m'incombe.

L'exécutif de la ligue des citoyens de St-Pie X appuie la résolution votée lors de la dernière assemblée régulière de la ligue des citoyens de Ste-Claire d'Assise, réclamant la réorganisation de la commission de l'exposition.

"Nous allons même plus loin, a rétorqué M. Ratté, car nous demandons que les journalistes soient admis aux assemblées régulières pour qu'ils puissent renseigner le public sur les faits et gestes des commissaires chargés de l'administration et de la direction de la commission de l'exposition.

"Aussi, nous suggérons que les associations et les impressarios — ces derniers par voie de soumissions publiques — soient amenés à faire part de leurs suggestions aux commissaires dans le cadre d'un programme récréatif et culturel en prévision du prochain 50e anniversaire d'existence de l'exposition provinciale.

M. Ratté et les autres membres du comité ont aussi exprimé leur désapprobation devant les retards des commissaires à considérer deux soumissions — dans lesquelles sont incluses des limites de temps — pouvant rapporter $10,000 à $15,000 de profits au Colisée dans l'organisation du programme de music-hall durant l'exposition.

Deux ministères provinciaux étudient un projet de foyer pour les orphelins de Québec

QUEBEC. — Deux ministères provinciaux, soit celui du Bien-être social et celui de la Jeunesse, étudient présentement un projet de construction d'un foyer pour les orphelins de 16 ans et plus dans la Vieille Capitale.

Le R. P. Raymond Bernier, S.V., supérieur du patro Roc-Amadour, a dit hier soir avoir fait part de son idée aux autorités gouvernementales et que celles-ci se sont montrées favorables au projet.

Il s'agirait d'une construction de $1,000,000 qui s'érigerait sur la 1ère avenue, là où s'élèvent actuellement les anciens baraquements militaires utilisés par la communauté St-Vincent-de-Paul.

Selon le Père Bernier, la construction nouvelle, en plus de permettre de poursuivre l'oeuvre dans sa forme actuelle, permettrait de continuer de s'occuper des adolescents orphelins âgés de 16 ans et plus.

Le foyer fournirait le gîte et disposerait de toutes les accommodations, récréatives et culturelles, nécessaires à tout jeune homme pour compléter sa formation, tout en lui permettant de vivre dans une atmosphère familiale.

Avec l'optimisme qui le caractérise, le père Bernier avoue que bien qu'il s'agisse d'une innovation et d'un projet colossal, il ne doute pas qu'il se réalise d'ici quelques mois.



D'AUTRES MEMOIRES DE T.-D. BOUCHARD — Les directeurs de la librairie Garneau ont donné une importante réception à l'occasion du lancement du troisième tome des mémoires de l'hon. T.-D. Bouchard, chez Beauchemin. Parmi les invités de marque, on remarquait plusieurs ministres du gouvernement provincial et, au premier plan, Mme Jacqueline Desrochers-Rioux, directrice de la librairie Garneau; l'hon. Télesphore-Damien Bouchard; en second plan : le T.H. Louis Saint-Laurent; l'hon. Jean Lesage; M. Guy Boulizon, de la maison Beauchemin, et l'hon. Hector Laferté, président du Conseil législatif du Québec, et Mme Laferté.

Location d'un terrain pour 5 ans adoptée en comité administratif

QUEBEC. (par **J. K.**) — La ville de Québec, si le conseil ratifie la décision du comité administratif, louera, pour une période de cinq ans, un terrain de 130 pieds par 200, avoisinant les propriétés de "Automobile Incorporée". Ce projet, qui avait déjà été accepté par le comité la semaine dernière, n'était pas passé au conseil de ville, à la demande de l'échevin Gérard Moisan, qui demandait une plus ample étude, au comité suivant.

Le projet est donc revenu à l'ordre du jour, hier après-midi. L'échevin Moisan a alors déclaré qu'il serait préférable que la ville se réserve le droit, à quelques mois d'avis, de récupérer le terrain, pour ses fins propres. A cette suggestion, l'échevin Médéric Robichaud a précisé que le terrain pourrait être loué pour une période non de cinq mais de trois ans, et avec cette clause réservant à la ville le droit de reprendre son terrain à trois mois d'avis, dans le cas d'une construction permanente qu'elle y ferait.

Le vote a été pris sur cette suggestion, mais c'est l'amendement de l'échevin Morency qui a obtenu la majorité, grâce au vote prépondérant du maire. L'échevin Morency a proposé, en effet, que le rapport soit adopté selon les termes de la première motion, soit une location pour cinq ans, à $200, sans droits pour la ville de récupérer son terrain, durant cette période, le vote fut de 4 contre 4, le maire ayant favorisé le projet.

L'échevin Gérand Moisan a déclaré que sur 361 employés temporaires, au temps de l'exposition, 162 sont des employés des gouvernements municipal, fédéral ou provincial qui prennent leurs vacances pour travailler à l'exposition. Selon l'échevin Moisan, sur les 361 employés, 108 étaient fonctionnaires provinciaux, 37 municipaux et 17 fédéraux. C'est pourquoi il réclamait que plusieurs de ces emplois soient décernés à des chômeurs plutôt qu'à des travailleurs réguliers.

Le maire, pour sa part, a déclaré que certains emplois demandaient que l'employeur soit assuré de l'honnêteté du travailleur. En outre, dit-il, les chiffres que vous fournissez ne me semblent pas exacts. Les employés municipaux qui ont travaillé à l'exposition sont plus nombreux, à ce qu'il me semble, que ce que vous dites, soit 37 . . .

L'échevin Moisan a aussi dénoncé une anomalie qui se serait produite dans l'engagement de certains employés, au terrain de l'exposition, durant les mois plus chauds. Selon lui, et il avait les noms, les âges et les qualifications en mains, un homme de 15 mois de service a obtenu un emploi pratiquement permanent, au détriment de quatre autres employés dont les années de service étaient de 11 ans, 9, 8 et 8 ans. Ces derniers ont été négligés au profit de cet employé de 15 mois de service seulement, qui était de toute évidence protégé. L'échevin Damase Blais, le protecteur en l'occurrence, a répliqué que le cas était spécial, etc . . .

Cinéma

BIENVILLE — "Les rôdeurs de l'aube" : 6.30, 9.20 h. Nouvelles : 7.35 h. "Sous la menace des cannibales" : 8.10 h. Fin : 10.50 h.
CAPITOL — Représentation continue de 1 h. à 11 h. ; représentations complètes à 1 h., 3.30, 6 h., 8.30 h. ; "Porgy and Bess", (138 min.) Technicolor à : 1.15, 3.45, 6.15, 8.50 h.
CARTIER — Nouvelles : 1 h., 4.25, 7.45 h. "Julie la Rousse" : 1.05, 4.35, 7.55 h. ; Annonces : 2.40, 9.25 h. ; "Les derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.05, 9.35 h. Fin : 11.10 h.
CINEME DE LEVIS — "Elles rêvaient d'amour" : 6.15, 9.25 h. Actualités : 7.45 h. "La rançon" : 8 h.
CLASSIC — "Chef de réseau" : 1.15, 4.35, 8 h. ; "Un seul amour" : 3 h., 8.10, 9.35 h. Fin : 11.10 h.
EMPIRE — Nouvelles : 1 h., 3.30, 6.10, 8.40 h. "Song without end" : 6 h., 8.30 h. Cartoon : 1.10, 3.40, 1.20, 3.50, 6.20, 8.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h.
ETCHEMIN — "Demain ce sera des hommes" ; "L'ascenseur pour l'échafaud".
IMPERIAL — "Carnaval de Québec" : 12.55, 4.22, 7.49 h. ; "Cri de terreur" : 1.11, 4.38, 8.05 h. ; "La dernière torpille". (Cinémascope) 2.45, 6.12, 9.39 h. Sujet 4.19, 7.46 h.
LAIRET — Nouvelles : 1 h., 4.25, 7.45 h. "Julie la rousse" : 1.05, 4.35, 7.55 h. Annonces : 2.40, 9.25 h. "Les derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.05, 9.35 h. Fin : 11.10 h.
LAURIER — "La revanche d'Ali-Baba" : 1 h., 4.15, 6.50, 9.45 h. Nouvelles : 2.15, 3.55, 9.25 h. "Johnny Concho" : 2.35, 5.20, 8.05 h. Fin : 11 h.
PIGALLE — "La mariée est trop belle" : 12.30, 5.20, 10 h. "Haine, amour et trahison" : 1.50, 6.40 h. "La lumière d'en face" : 3.46, 8.36 h. Actualités : 3.36, 8.26 h.
PRINCESSE — Sujet 1 h., 4.30, 8 h. "Les pirates de Tripoli", 1.30, 5 h., 8.12 h. "L'homme à l'imperméable" : 2.41, 6.11, 9.24 h.
RIALTO — Nouvelles 1 h., 4.20, 7.45 h. "En patrouille" : 1.10, 4.30, 7.55 h. "Le cauchemar de Dracula" : 3 h., 6.25, 9.45 h. Fin : 11 h.
VICTORIA — "Chef de réseau" : 1.15, 4.35, 7.55 h. "Un seul amour" 3 h., 6.10, 9.40 h. Continuel de 1.15 à 11 h. 20.
SILLERY — "Beloved Infidel" (CinémaScope couleurs) : 6.05, 9.40 h. "Say One For Me" (CinémaScope couleurs) : 7.40 h. Fin : 11.45 h.

Sentences remises

QUEBEC. — **(M.F.)** — Les trois signataires des affidavits désormais célèbres au sujet des faux billets ont de nouveau été amenés devant le Tribunal, hier, pour recevoir leur sentence en rapport avec une condamnation tout à fait étrangère à celle de la fausse monnaie.

Le juge Gérard Simard a cependant remis leur sentence au 15 décembre prochain. Jean-Paul Pouliot a été trouvé coupable de s'être introduit dans les entrepôts de Direct Motor Express au mois d'avril dernier et d'y avoir volé un camion et un coffre-fort contenant des cigarettes pour une valeur de $3000. Quant à Gaston Alain et Raymond Arsenault, ils ont été trouvés coupables de recel de pièces d'automobiles volées.

326,345 visiteurs au Jardin zoologique

QUEBEC. **(G. P.)** — Un total de 326,345 personnes ont visité le Jardin zoologique au cours de l'été, principalement les fins de semaine, comparativement à 325,529 pour l'été de 1959.

Cette légère augmentation est due à la température un peu plus clémente que la région a connue cet été. En fait, le Jardin zoologique est ouvert six mois par année, mais il n'y en a guère que quatre à considérer : juin, juillet, août et septembre.

Si les visites officielles au Jardin sont terminées depuis le premier novembre, il n'en demeure pas moins que tout au cours de l'année, on peut visiter le pavillon des singes, mais qu celui-là. Les oiseaux sont rentrés et il n'est plus question de les voir.

Pour leur part, les animaux canadiens, les grands ruminants, passeront l'hiver à l'extérieur. Les ours polaires prendront même leur bain régulièrement tous les jours, quelque température qu'il fasse.

Les animaux tropicaux, lions et autres, sont rentrés dans leur tanière depuis déjà quelque temps. Les jours où le soleil est suffisamment chaud, on les fait toutefois sortir, mais pas longtemps, parce qu'il ne sont pas lents à réclamer le retour au chaud.

Convocation

Tous les clubs de ski affiliés à la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent, sont priés de prendre note, qu'une importante assemblée sera tenue aux salles de l'Union commerciale sur la rue de la Couronne, à 8 heures précises, demain. Cette réunion a pour but principal de mettre la dernière main à la revue de la Zone et à la soirée d'ouverture de la saison. Tous les clubs sont priés d'y envoyer leurs représentants.

Ligue catholique féminine — 6 h., à la salle des Chevaliers le Colomb, chemin Ste-Foy, dîner mixte. Conférencier: R.P. Aurèle Séguin, O.P. Sujet: "La femme catholique en face des techniques de diffusion".

Chambre de commerce de Comptables agréés — 7 h., au Château Frontenac, dîner à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du comité local. Conférencier, M. Walter Gordon qui parlera du chômage, ses causes et ses remèdes.

Demain

Club Kiwanis de Québec — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner hebdomadaire.

Cercles des femmes canadiennes — 3 h., au Château Frontenac, conférence de M. R. G. Cavell. Sujet: "Asia and the Free World".

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Sherlock Holmes
6:30—Les manchettes int.
6:30—Les nouvelles
6:45—Ciné-feuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Savoir vivre
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions.

DEMAIN

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Les nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Court métrage
6:15—Votre médecin vous parle
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chansonnettes
7:45—La science et la vie
8:00—La clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:01—Heure du concert "Pallias et Melisande"
11:00—Téléjournal
11:30—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

1:55—Opening
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School
2:30—Open House
3:00—Halls of Ivy
3:30—The Verdict is Yours
4:00—Three Stooges
4:31—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Cartoons
6:30—Sports Clinic
6:45—News and Sports
7:01—7 0 1
7:30—Gale Storm Show
8:00—My Three Sons
8:30—First Person
9:00—Perry Como
10:00—T.B.A.
10:30—Explorations
11:00—CBC News
11:14—Late Show
12:42—Sign Off.

DEMAIN

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News and sports
7:01—7 0 1
7:30—Harbour command
8:00—Live a borrowed life
8:30—Klondike
9:00—Fancy free
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All star golf
11:00—CBC news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off



NOUVEAU MAIRE A BEAUCEVILLE-EST — Des élections à la mairie ont eu lieu à Beauceville-Est. M. Jacques Renault est sorti vainqueur de la lutte, défaisant ainsi son unique adversaire, M. Laurent Mathieu, avec une majorité de 124 voix. De gauche à droite, M. Jacques Renault; le major Fernand Rancourt; le Dr Charles-Edouard Cliche, et M. Walter Perkins, président du club Rotary.

Pour les achats des Fêtes
il n'y a aucun endroit comparable au

CENTRE D'ACHAT
Wilderton

Il réunit tous les avantages; c'est un PLAISIR d'y faire ses emplettes des fêtes !

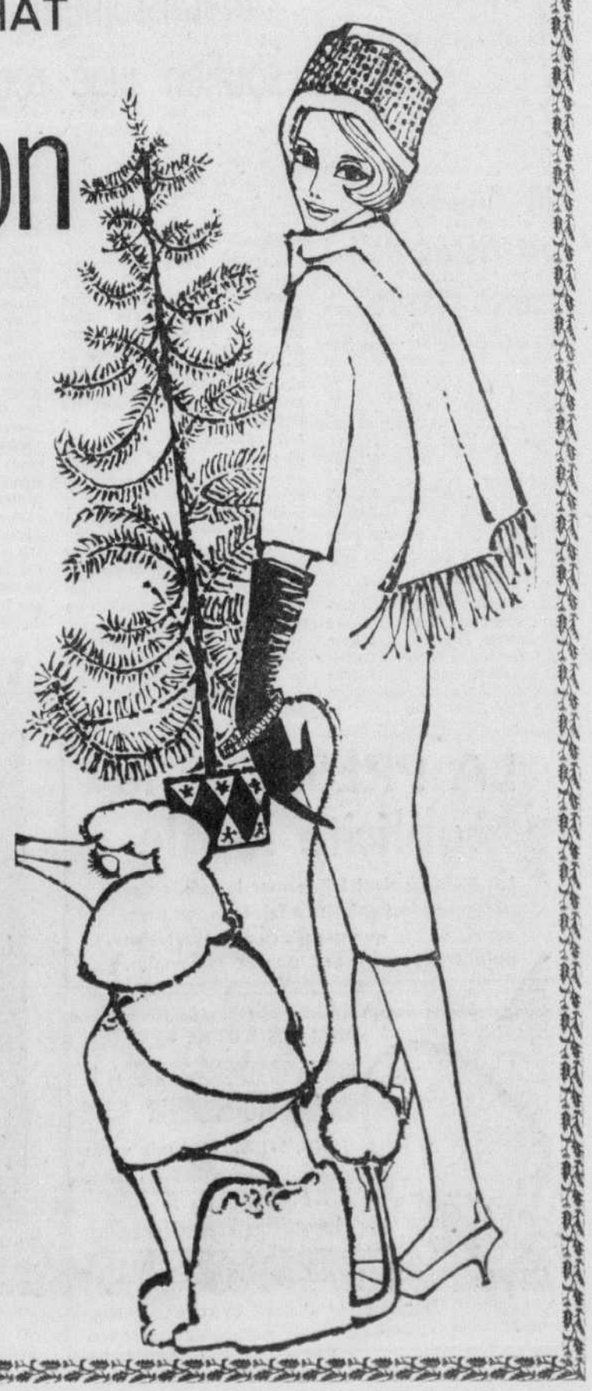
- 22 magasins ultra-modernes !
- Une variété incomparable !
- Stationnement gratuit à côté du magasin !
- Idéal pour le magasinage en famille !
- Ouvert jusqu'à 9 h. 30 le vendredi soir !

PAR-DESSUS TOUT . . .

NULLE PART, vous ne sauriez trouver meilleures aubaines qu'au

Centre d'Achats
Wilderton

au coeur de Montréal, angle Wilderton et Van Horne



LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL.: LA. 9-8487

SPORTS

par Jean POULIOT

POUR EVITER UNE AUTRE SARRAZINADE

L'équipe olympique canadienne, qui n'avait pas tellement de chances de décrocher une médailles d'or aux jeux olympiques de Rome, fondait quelque espoir sur sa représentation de boxeurs. Tous les épithètes louangeuses avaient été employées par la presse montréalaise sur nos représentants, spécialement au sujet de Raoul Sarrazin. Le boxeur montréalais avait lui-même une confiance illimitée en ses poings et, après une première victoire contre un Luxembourgeois, il prédisait qu'il se rendrait loin. On connaît la suite de l'histoire. Il fut disqualifié dans son match suivant contre un Coréen pour avoir frappé à main ouverte.

Il faut bien se rendre compte que nos boxeurs sont élevés dans une atmosphère de professionnalisme et qu'ils adoptent presque malgré eux des positions et des coups qu'ils voient de la part des seuls boxeurs qui se donnent en spectacle, les pros. L'expérience a montré dans le cas de Sarrazin qu'on ne peut faire un amateur de calibre international d'un boxeur élevé dans une atmosphère professionnelle.

C'est pourquoi il faut applaudir fortement à l'initiative du Centre de loisirs St-Malo d'avoir confié à Jerry Drouin la direction d'un gymnase olympique, où les jeunes seront initiés au règlement de la Fédération internationale de boxe amateur. La transformation ne se fera pas du jour au lendemain. On peut s'attendre à voir des coups à main ouverte et des coups derrière la tête lors du premier programme le 7 décembre. Mais après quelques cartes, grâce à des arbitres compétents et compréhensifs, Québec pourra avoir des candidats sérieux aux Golden Gloves et préparer des aspirants aux jeux olympiques de 1964.

Cette formation selon les règlements de la F.I.B.A. n'empêchera pas un jeune qui le désire de devenir professionnel par la suite. L'exemple de Floyd Patterson et d'Ingemar Johannsen devrait servir à prouver que le temps passé chez les amateurs n'est pas perdu.

Le comité d'organisation, sous la présidence de Léandre Tremblay, se heurte présentement à de l'obstruction systématique de la part de la Commission athlétique de Québec. Alors qu'à Montréal les promotions amateurs faites sous l'égide de l'A.A.U. ne paient qu'une licence nominale de $10 par programme qui leur est remise la plupart du temps, la salle St-Malo doit verser un minimum de $75 ou 5 pour cent des recettes à la Commission professionnelle locale.

Que les boxeurs doivent être examinés par un médecin compétent, ça va de soi. Mais qu'on exige le paiement des services d'un arbitre et de trois juges qui ne connaissent même pas les règlements de la F.I.B.A., voilà qui dépasse les bornes. M. Charles Dumais a l'intention de présenter sa carte du 7 décembre, qu'il en vienne ou non à une entente avec le président Henri Gagnon. On verra bien si un organisme municipal qualifié pour la boxe et la lutte professionnelles osera venir en conflit avec un permis amateur de l'A.A.U. donné en vertu d'une charte fédérale.

ICI ET LA

Earl Dutch Reibel n'est réellement pas chanceux. Blessé à l'entrainement, il manqua les 16 premières parties des Reds de Providence, puis il se blessa à nouveau à sa première joute... La compétition de curling la plus populaire du club Jacques-Cartier est présentement en cours pour les trophées Seven-Up et Henri Toussaint... Le président Richard Canning nous a déclaré que le rapport de l'arbitre Art Skov sur l'incident Springfield-Québec ne révélait rien de bien grave et qu'il n'y aurait que des avertissements d'émis. Nous y reviendrons... Le Tour du St-Laurent 1961 délaissera complètement la rive nord du St-Laurent de Trois-Rivières à Montréal. Les cyclistes prendront le bateau le deuxième matin pour se rendre dans la métropole via Sorel... Avec les compensations de $2,000. que reçoivent les clubs visiteurs à Québec, ils peuvent tous se permettre de voyager en avion.



LE MEILLEUR TRIO DES REDS — Zelio Toppazzini vient de lancer sur Gerry McNeil et Bob Beckett et Paul Larivée sont placés de chaque côté de l'embouchure des filets. Gary Collins tente de couvrir Beckett, et Cossette s'occupe de Larivée. Georges Bouchard se prépare à aller recueillir la rondelle derrière les buts, alors que Michel Harvey est prêt à la contre-attaque derrière Toppazzini. Le vétéran portant le numéro 15 a marqué deux buts alors que Providence a déclassé les AS 5 à 1.

6e défaite consécutive des As

par Jean POULIOT

Les As de Québec se sont payé le luxe d'une défaite de 5 à 1 contre les détenteurs de la cave de la ligue Américaine, les Reds de Providence. C'était la deuxième fois en 48 heures que Phil Watson remportait une victoire sur les Québécois, et son premier gain au Colisée de Québec cette année. Les protégés de Fleming Mackell en étaient à leur sixième défaite d'affilée.

Zelio Toppazzini a mené l'attaque des visiteurs avec deux buts. Les autres ont été réussis par Ed Panagabko, Bo Elik et George Raneiri. Jean-Marie Cossettte priva la recrue Ed Giacomin du blanchissage. Les As n'ont d'ailleurs jamais été blanchis cette saison.

La première période donna lieu à du jeu assez mêlé. Les As eurent un certain avantage territorial, mais ne lancèrent pas assez souvent. Le premier lancer sur Giacomin survint à la 9e minute sur une montée spectaculaire de Gary Collins. McNeil ne dut faire son premier arrêt qu'à la 13e minute. Il n'y eut aucun point et aucune punition : les Reds effectuèrent 6 lancers et les As 5.

Les visiteurs ont ri des locaux à la deuxième période en profitant de quatre occasions pour prendre une avance de 4-0. Les As tuèrent bien une punition à Barlow, mais les Reds cassèrent la glace quand Bo Elik força McNeil à plonger pour prendre son propre retour et passer derrière à Ed Panagabko qui marqua avec un lancer dans le haut du filet. Giacomin se surpassa pendant une mineure à Blackburn. Providence ajouta trois buts dans les cinq dernières minutes. Elik mystifia McNeil avec une rondelle sautillante après qu'une passe de Cherry l'eut mit en position. Même s'il avait Frank Martin accroché à lui, George Raneiri réussit à faire dévier une passe de Baliuk pour le troisième but et finalement Zelio Toppazzini gagna une course contre Bob Barlow pour s'échapper et déjouer McNeil par la gauche.

Les As se lancèrent à l'attaque dès le début de la troisième période, mais Zelio Toppazzini coupa court à tout ralliement avec son deuxième but qui portait le pointage 5-0: la rondelle passa entre l'épaule de McNeil et le poteau supérieur. Le jeu dut être arrêté quelques minutes quand l'arbitre reçut dans l'oeil une bouteille d'une once de clou de girofle. C'est finalement Jean-Marie Cossette qui sauva le blanchissage à la douzième minute. Frank Martin lança de la ligne bleue. Michel Harvey fit dévier la rondelle à Cossette qui la poussa dans le but.

Les As ont maintenant manqué leur objectif pour le mois de novembre et ils ont encore deux parties à jouer contre les Reds de nouveau jeudi et les Bears de Hershey, mardi prochain.

LES ALIGNEMENTS

PROVIDENCE — Buts : Giacomin ; Défenses : Hillman, Cherry, Mascotto, Woit, Blackburn ; Avants : Larivée, Toppazzini, Beckett, Raneiri, Baluik, Poliziani, Panagabko, Elik, Ross, MacQueen.

QUEBEC — Buts : McNeil ; Défenses : Bouchard, Collins, Martin, Bédard, Labrosse ; Avants : Leclair, Corcoran, Barlow, Harvey, Cossette, Labadie, Hogan, O'Brien, Morissette, Bailey.

Arbitre : Loren Doolittle ; Juges de ligne : Len Corriveau et Jean-Paul Turcotte.

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Providence, Panagabko (Elik) 4.36
2—Providence, Elik (Cherry, Panagabko) 15.14
3—Providence, Raneiri (Baluik, Blackburn) 16.38
4—Providence, Toppazzini (Beckett, Larivée) 17.27
Punitions : Barlow 1.13, Blackburn 7.19.

Troisième période

5—Providence, Toppazzini (Larivée, Beckett) 6.41
6—Québec, Cossette (Harvey, Martin) 12.17
Aucune punition.

Lancers sur :

McNEIL	6	12	9	— 27
GIACOMIN	5	10	14	— 29

L'ailier gauche Lorne Ferguson passe aux As

A la suite de pourparlers qui se poursuivaient depuis quelques jours, l'ailier gauche Lorne Ferguson a été cédé aux As de Québec par les Black Hawks de Chicago. On se rappellera que le nom de Ferguson avait été plusieurs fois mentionné comme futur équipier du club local, il y a quelques semaines, mais qu'aucune entente n'avait alors pu être bâclée. Ferguson se rapportera immédiatement et il devrait être à Québec dès aujourd'hui.

Le nouvel ailier gauche n'a pas encore figuré dans la ligue Américaine cette saison, parce que les Hawks voulaient l'envoyer dans un autre circuit, ce que Ferguson ne voulut pas accepter. Comme il a enfin réusssi à convaincre la direction du Chicago qu'il pouvait encore bien figurer dans le circuit Canning, il y revient au moins pour la saison. C'est là une précieuse acquisition pour les As, dont l'offensive sera d'autant renforcée.

Lorne Ferguson a passé six saisons complètes dans la Ligue Nationale, en plus d'être retourné dans le grand circuit pour un certain nombre d'apparitions, au cours d'autres saisons. Dans la Ligue Américaine, il en est à son troisième club, car il a déjà porté les couleurs des Bears de Hershey et des Bisons de Buffalo, où il se trouvait l'an dernier. En 1953-54, à sa troisième saison avec le Hershey, il a remporté le championnat des compteurs de la Ligue Américaine, avec 45 buts à son actif, en plus de fournir 42 assistances.

Lorne Robert Ferguson est né à Palmerston, dans l'Ontario, le 26 mai 1930. Il lance à gauche. Il pèse 185 livres et mesure exactement 6 pieds.

Shawinigan visite les Citadelles, ce soir

Malgré les nombreux accidents, intentionnels ou non, survenus à Trois-Rivières, dimanche, tous les joueurs des Citadelles seront au poste, ce soir, au Colisée, contre les Cataractes de Shawinigan. Jean-Noël Turmel, qui a eu besoin de six points de suture, a été le seul point d'interrogation jusqu'à hier, mais les maux de tête auxquels il a été sujet lundi se sont dissipés et il sera de la partie. Yvon Juneau et Jacques Blais, auxquels il a fallu faire respectivement 2 et 4 points, ont même pu participer à la pratique de lundi soir. Le gardien de buts Yvan Plourde est suffisamment remis d'une grippe pour être à l'entrée de ses filets, ce soir.

Shawinigan a infligé deux râclées aux Citadelles aux 2 premières joutes de la saison, mais le pilote, Len Corriveau, compte maintenant sur une équipe grandement améliorée, qui est installée au quatrième rang, et qui pourrait même passer au troisième, ce soir.

Le championnat bantam au club Notre-Dame de Foy

QUEBEC. — Le football mineur a définitivement mis fin à ses activités en fin de semaine. Deux semi-finales furent jouées samedi. Le St-Louis-de-France l'emporta 6 à 0 sur le Neilson. Le jeu défensif de St-Louis fut parfait. Robert Malenfant se distingua en qualité de quart-arrière. Pendant ce temps, le Notre-Dame-de-Foy jouait une superbe partie contre N.-Dame-du-Rosaire. Le N.-D.-de-Foy réussit 3 touchés contre un seul pour N.-D.-du-Rosaire. Dimanche, devant une assistance plutôt désappointante, le Notre-Dame-de-Foy continua sa marche triomphale en gagnant la finale 8 à 0. Le seul touché de la partie fut enregistré par Lucien Moreau qui intercepta une passe et fit une course de 40 verges. Richard Hardy réussit deux autres points pour son équipe. Le quart-arrière de St-Louis-de-France fut parfois très brillant. Il est peut-être le meilleur passeur de toute la ligue, seulement ses joueurs ne pouvaient réussir à garder le ballon dans leurs mains. Au troisième quart, St-Louis manqua une chance exceptionnelle de faire un touché ; la passe était parfaite, mais le receveur ne put conserver le ballon. Il faut féliciter la défensive de l'équipe gagnante qui réussissait régulièrement à intercepter les passes et les jeux au sol.

Samedi dernier, Ste-Foy recevait la visite d'une équipe de poussins venant de Terrebonne. Cette équipe, qui reçoit un entraînement depuis deux ans, n'a fait qu'une bouchée de l'équipe de Ste-Foy. Le résultat fut de 56 à 6. Durant ce même après-midi, les Midgets de Ste-Foy remportaient le championnat régional au compte de 12 à 7, grâce à Ben Côté, le quart-arrière, et Pierre Bruno qui réussit un touché de 40 verges. L'entraîneur Phil Crevier s'est dévoué tout l'automne pour le football.

M. Maurice Samson, président d'honneur du bal des étudiants

QUEBEC. — M. Maurice Samson, l'Université de Laval et président d'honneur de l'Association générale des étudiants de Laval pour l'année académique 1960-61, rehaussera de sa présence le bal annuel de l'A.G.E.L. Cette brillante manifestation mondaine aura lieu, samedi, au Château Frontenac.

COLLABORATION

SUITE DE LA PAGE 17

entre les provinces et le gouvernement central, en vue de mieux adapter la production à la demande et d'utiliser le sol, selon sa "vocation", en vue du réaménagement rationnel des territoires ruraux, en vue aussi de repenser la politique de l'immigration, de l'industrialisation et la poussée de l'activité canadienne, dans le cadre d'une planification.

La faim dans le monde. M. Courcy avait placé sa causerie sous cet exergue. "J'affirme, a-t-il dit, que nous devrions tous accepter d'emblée que le Canada fasse financièrement et intellectuellement sa part, toute sa part, pour contribuer à la solution des problèmes de si grande portée auxquels s'attaquent la F.A.O. et les autres organismes similaires des Nations-Unies.

"J'espère que jamais plus à l'avenir nous n'aurons à subir la honte d'entendre certains des nôtres clamer publiquement leur opposition farouche à cette participation canadienne à des oeuvres si humanitaires, si charitables, et en même temps si indispensables pour la future orientation économique du commerce mondial, y compris celui des denrées agricoles du Canada et du Québec".

Sur le plan provincial, le ministre est d'opinion que les problèmes résultent très certainement d'un manque de collaboration entre organismes ou régies ayant à surveiller la transformation et la distribution des produits laitiers.

C'est pour cette raison que récemment, le gouvernement constituait un comité d'études chargé d'enquêter sur les problèmes de la mise en marché et de la vente du lait et des produits laitiers.

M. Courcy a rappelé que le gouvernement étudiera les moyens d'accroître, dans le Québec, la consommation par personne, du lait naturel; il accroîtra aussi la distribution du lait dans les écoles.

UN TEMOIN

SUITE DE LA PAGE 17

gée de freiner pour éviter l'obstacle. C'est à ce moment, continue-t-elle, que j'ai vu soudain l'automobile du chauffard soulevée du côté droit comme si elle avait rencontré un obstacle.

La police prétend que le conducteur de ce véhicule serait le responsable de la mort du jeune Berthiaume. En effet, Mme Lemieux a quitté son foyer vers les 7 heures p.m., soit à peu près à l'heure où la victime quittait le domicile de ses parents pour exécuter une commission à l'épicerie. De plus, elle affirme avoir reconnu le véhicule de l'accusé lorsque la police le lui a fait identifier. Taylor est propriétaitre d'un Oldsmobile 1958 qui ressemble, dit-elle, à celui qui m'a dépassé ce soir-là. L'automobile est de la même couleur et a le même chrome.

En contre-interrogatoire, la défense a souligné qu'il y a des contradictions dans le témoignage de Mme Lemieux. En effet, Me Lawrence Corriveau prétend que lors de l'enquête préliminaire Mme Lemieux avait déclaré avoir remarqué deux étoiles sur l'arrière du véhicule qui l'avait doublé, alors qu'aujourd'hui elle affirme n'avoir vu qu'une seule étoile.

Deux policiers étaient venus auparavant témoigner sur les découvertes faites au cours de l'enquête qui a suivi. L'inspecteur Martin Healy a raconté comment il s'y était pris pour faire identifier l'automobile de l'inculpé par Mme Lemieux. Un autre policier, le détective William McKenney, est venu identifier l'endroit exact où le corps de la jeune victime a été trouvé, plusieurs heures après l'accident.

UN PARC

SUITE DE LA PAGE 17

actuel du parc Victoria. "La police a de la difficulté à maintenir l'ordre, à cet endroit, a précisé M. Matte. Il y a beaucoup de "ratatouille" qui se ramasse là. Allez voir autour du rond à patins à roulettes..., ce ne sera sûrement pas plus dommageable, a terminé l'échevin Matte, que les jeunes s'amusent au parc d'amusement proposé.

L'échevin Deschênes a rétorqué en disant que M. Matte faisait fi des déclarations du clergé. M. Matte s'est alors levé immédiatement pour rectifier : "Je ne doute pas de l'opinion du clergé, de préciser violemment M. Matte, mais je doute de l'opinion de certains curés. C'est différent. Ils se sont opposés à l'établissement de cinémas, à Limoilou, maintenant il y en a deux. Il s'opposent à l'ouverture de tavernes, mais des épiciers en vendent, à la cachette, derrières leurs épiceries, ou bien les gens vont boire dans les tavernes de St-Roch".

Le vote a finalement été pris. Le projet du parc a été approuvé par un vote de six contre deux. Si donc le conseil, où les 16 échevins ont droit de vote, ratifie cette décision du comité, les jeux mécaniques seront installés chez nous...

Conférence de M. Guy Côté

QUEBEC. (par **A.S.**) — Invité, hier, comme conférencier au dîner régulier du Club Rotary, M. Guy Côté, de l'Office national du film, a présenté quelques aspects de son travail et a donné quelques informations sur l'ONF.

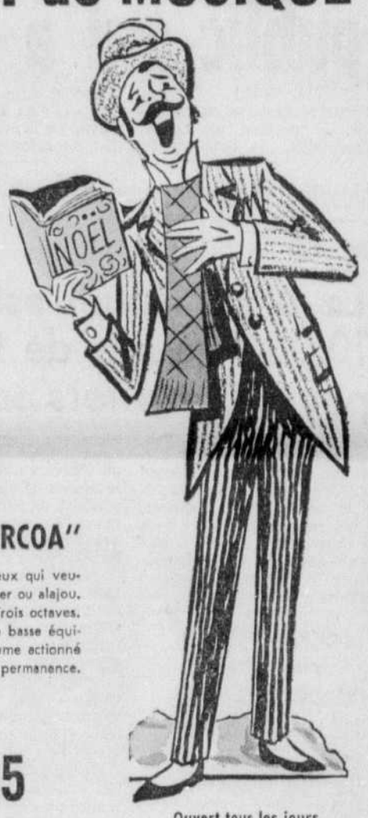
Il a aussi présenté l'un de ses films, "Les Maitres-Sondeurs", qui vient d'être primé au festival de San-Sebastian, en Espagne.



LES LIONS VERSENT $750 AU PATRO ROC-AMADOUR — Il s'agit du second chèque du genre destiné aux oeuvres du Patro. Le R.P. Raymond Bernier, s.v., supérieur du Patro Roc-Amadour, recevant la somme impressionnante des mains du président du club, M. Marcel Lachance. A gauche, M. Jacques Langlois, vice-président et, à droite, M. Roger Gagnon, qui présenta le conférencier.

Pour NOËL OFFREZ un INSTRUMENT de MUSIQUE

ORGUES



Du plaisir pour toute la famille. Jouez vos airs de Noël préférés. Suivez les instruction faciles et en peu de temps vous surprendrez tout le monde.



Orgue électrique "Caravan" par "ORCOA"

Le cadeau idéal de Noël pour ceux qui veulent de la musique. Fini lustré noyer ou alajou. Cinq livres de musique gratuits. Trois octaves. 8 cordes diminuées. 48 cordes de basse équilibrées. Contrôle sensible du volume actionné au pied. Instrument accordé en permanence.

Spécial

299.95

$3 par semaine

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. Vendredi jusqu'à 10 h. p.m.

VOUS APPRENDREZ A JOUER INSTANTANEMENT
AUCUN DEPOT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
(Taxe de vente payable à l'achat)



Sans leçons! Piano Orgue de Concert 'Imperial' par 'ORCOA'

Touche grandeur normale. Clavier sporano à 2 octaves et ¼. Instrument accordé en permanence. Anches acier inoxydable. Section de 48 cordes de basse équilibrées. Fini acajou. 3 livres de musique gratuits.

Spécial

199.95

$2 par semaine

Orgue électrique de marque "BELAIR"

Clavier type piano. 34 notes. Contrôle du volume au genou. Anches en acier inoxydable s'acordant automatiquement. Fini acajou pâle. Livre de musique gratuit.

Spécial

99.95

$1 par semaine

Legaré

11 MAGASINS A MONTREAL

1200, rue AMHERST — Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT — CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE — CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME — MElrose 7-5825
4078, rue WELLINGTON — POntiac 8-8912
5184 ouest, rue NOTRE-DAME — WEllington 5-7813
3250, rue MASSON — RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL — LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO — LAfontaine 6-1667

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157



LE SYSTEME "IBM" — Un groupe d'environ cinquante infirmières, affectées aux unités sanitaires ou au service industriel d'entreprises dans la région du Saguenay, visitait dernièrement les usines de l'ALCAN, d'Arvida. Elles examient ici des cartes du système "IBM" dont les perforations donnent une bonne quantité de renseignements au personnel médical. Nous reconnaissons, de gauche à droite, M. GASTON FORTIN, infirmier à l'emploi de l'ALCAN, d'Arvida. Elles examient ici des car- Mme IRMA LESSARD, de Canton Proulx; Mlles CECILE DUMAS, d'Isle-Maligne; THERESE SIMARD, de Saint-Félix-d'Otis, et RITA MORIN, de Roberval, ainsi que le docteur J.-E. GAUDET, de l'ALCAN d'Arvida.

Québec, pays où on lit le plus

-- R.P. J.-L. Brouillé

JONQUIERE. (T.D.) — En plus de vulgariser l'idée d'un grand magazine national, devant refléter vraiment l'entité et les aspirations des Canadiens français en tant que groupe ethnique au Canada, le R.P. Jean-Louis Brouillé, S.J., a fait appel, hier soir, à Jonquière, à l'esprit patriotique des sociétés et des groupes qui croient que la civilisation française doit s'épanouir chez nous.

"Sans aucun doute, affirmait-il, nous sommes mûrs pour un magazine populaire, confessionnel, canadien et français : c'est indispensable. Mais nous soutenons que pour mériter ces qualificatifs, le magazine en question doit être bâti par nous, financé par nous et doit surtout refléter vraiment ce que nous sommes".

Conférencier au dîner hebdomadaire du club Richelieu de Jonquière, le Père Brouillé a également touché en passant à des sujets aussi complexes et homogènes que : les jeunes sans la jeunesse; publicité, péché capital du monde; anticléricalisme et laïcisme; vérité et liberté dans nos services d'expression moderne.

Le rédacteur de la revue nationale "Actualité", à la suite du frère Pierre-Jérôme, — mieux connu sous le désormais vocable de Frère Untel, — s'est montré confiant en regard de l'éveil manifesté chez les Canadiens français qui semblent vouloir s'affirmer, qui croient vraiment que notre culture et notre confessionnalité propres constituent un apport réel au prestige de notre pays.

Citant le Frère Untel, qui a lancé des affirmations aussi osées que : "c'est à la hache que je travaille... il faut fermer le département de l'Instruction publique... tuer les curés... offrir Montherlant aux conventines... balancer par-dessus bord les cornettes...", le Père Brouillé voit là, dans la publication de ce livre, "chose inpensable il y a quelques années", plus qu'un indice démontrant que "ça bouge au Québec".

"Beaucoup de choses vont changer, continue-t-il d'affirmer, et il donne encore comme exemple "le grand journal des Canadiens français — LA PRESSE — qui bouge lui aussi". Et il s'interroge : vers quoi bougeons nous ? Pourquoi bougeons nous ?

Ici le Père Brouillé a rejeté la mauvaise renommée qu'on a voulu donner à la province de Québec, "où on ne lit pas". Toute proportion gardée en regard de la population, le conférencier rapporte que "nous sommes le pays qui lit le plus", selon les statistiques.

En préconisant la nécessité urgente de la création d'un magazine national qui nous soit propre, le Père Brouillé veut provoquer le renversement de ce qui pourrait bien devenir une malheureuse réalité. "Il faut se demander si nous ne sommes pas mûrs pour l'assimilation, du fait que nous subissons forcément l'influence des grands magazines étrangers qui nous font connaître une philosophie qui n'est pas la nôtre".

Un échange de main-d'oeuvre est souhaitable

CHICOUTIMI. (A.T.) — Le maire de Chicoutimi a annoncé lundi qu'il avait entrepris des démarches auprès du gouvernement provincial afin d'obtenir de ce dernier que le bureau de placement provincial local soit en étroite liaison avec celui de Baie-Comeau. M. Gauthier a expliqué que des liens plus étroits entre ces deux organismes faciliteraient l'échange de mains-d'oeuvre entre les deux régions au bénéfice principal de la région du Saguenay qui souffre actuellement d'une crise assez aiguë de chômage.

"La Côte-Nord appartient à notre région, et il est nécessaire à la vitalité de notre économie que la région du Saguenay participe activement aux développements industriels de ce coin de notre royaume", a déclaré M. Gauthier en ajoutant que le manque d'industrie était notre grande faiblesse économique.

Une "mise au point" sur l'agriculture à Chicoutimi-Nord

CHICOUTIMI-NORD. (A.F.) — Le comité agricole formé au sein de la Chambre de Commerce de Chicoutimi-Nord sera très actif, cette année.

Sous la direction de l'agronome Augustin Delisle, les membres qui le composent se promettent de faire une certaine "mise au point" au sujet de l'agriculture régionale, en rapport avec la population urbaine, la production et la consommation. A ce propos, le premier responsable du comité a déclaré au cours de l'assemblée générale de la Chambre que des conférences seront données sur divers sujets comme l'industrie laitière, l'aviculture, les viandes, etc.

Il semble que cette initiative du comité agricole suscitera un grand intérêt chez les membres de la Chambre de Commerce.

Les questions posées à l'agronome, quand il a présenté son programme en font foi.

Soulignons simplement en marge de cet interrogatoire que la production agricole de la région est nettement insuffisante pour répondre aux besoins des consommateurs si l'on excepte l'industrie laitière...

Un lecteur nous écrit

La Presse,
CHICOUTIMI et MONTREAL.

Vous intitulez vos pages régionales "Saguenay—Lac-Saint-Jean". Cette appellation nous paraît incorrecte parce qu'elle joint, pour désigner une région, le nom du tout (le Saguenay) avec celui d'une partie (le Lac-Saint-Jean). Cela a pour effet de propager et d'honorer, dans l'esprit de vos lecteurs insuffisamment avertis, une confusion et une erreur nuisibles.

Nous croyons que vous serez intéressés à étudier cette question importante.

Loin de nous l'idée d'adresser des blâmes mais nous ne voulons pas qu'une campagne à rebours faite il y a quelque temps finisse par consacrer un état de choses qui est dommageable pour le renom de notre grande et splendide région.

* * *

Il est correct de joindre certains noms de parties de la région, par exemple Chicoutimi—Lac-St-Jean, ou Lac-Saint-Jean—Chibougamau ou Chicoutimi—Côte nord ou Chicoutimi—Jonquière—Baie des Ha ! Ha !; ce sont des secteurs qu'il convient d'associer, quand on a à les désigner ensemble.

Ce qui est mauvais, c'est d'unir le tout avec une partie quelconque, comme "Saguenay—Lac-Saint-Jean", "Saguenay—Chicoutimi", "Saguenay—Côte Nord". Qu'est-ce qu'on dirait d'expressions comme "la région "Lac-Saint-Jean—Saint-Félicien" ou province de Québec—Gaspésie" ?

D'aucuns, à première vue, pourraient croire que le nom de la partie, associé à celui du tout, y gagnerait en publicité. L'effet réel serait le contraire; en figurant comme hors de la grande région, la partie nommée perdrait sa part de bénéfice publicitaire de la grande région; bien plus, cette formule contribuerait à donner à cette grande région elle-même une importance restreinte qui amoindrirait d'autant son prestige; la partie en question perdrait ainsi doublement.

Le problème de l'affiliation des pharmaciens

CHICOUTIMI. (A.J.) — L'Association des pharmaciens du district du Saguenay vient de tenir son assemblée générale régulière, la première qu'ait présidée M. Maurice Lagacé, récemment porté à la présidence de cet organisme.

A cette réunion, entre autres décisions, on prit celle de tenir une assemblée générale tous les deux mois, le troisième dimanche, obligatoirement.

De plus, à la prochaine — en janvier — les pharmaciens devront décider définitivement s'ils doivent adhérer ou non à la Fédération des associations de pharmaciens, la question importante de l'heure.

Enfin, le président annonça qu'il y aura une soirée récréative, à l'hôtel Chicoutimi, le dimanche 10 décembre pour les pharmaciens et les employés des pharmacies du district.

Caisse prospère à Chicoutimi

CHICOUTIMI (A.J.) — La Caisse populaire de Chicoutimi annonce la tenue d'une assemblée générale annuelle, le 22 de ce mois. Elle aura lieu à l'école Saint-Michel, rue Jacques-Cartier, à 8 h. Le gérant y présentera le 49e rapport annuel, qui contient de fort intéressants détails sur la situation de cet organisme d'intérêt public.

Le bilan de l'exercice financier, qui s'est terminé le 30 septembre, porte par exemple, que l'actif s'élève maintenant à $5,573,804.77, soit une augmentation de plus de $300,000 sur l'année précédente.

Le mouvement des fonds a atteint le chiffre remarquable de $14,149,262.05, près de $4,000,000 de plus que l'an dernier.

Le nombre des sociétaires, qui n'était que de 397 en 1942, a passé à 2,718 en 1952, puis à 4,635 en 1958, et il a atteint 5,163 en 1960. C'est donc un accroissement de 335 sociétaires pour la seule année 1959-60.

Ce rapport rappelle encore que le mouvement des fonds depuis la fondation monte déjà à $119,631,982.63. La caisse a prêté jusqu'à $3,694,021.84.

Enfin, des caisses scolaires existent dans 16 écoles, et comptent 3,116 déposants.

Le procès de Bourbeau est commencé

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le procès expéditif de Roger Bourbeau, accusé de tentative de vol au syndicat coopératif agricole de Grande-Baie, s'est ouvert, hier, au palais de justice de Chicoutimi.

L'audition des témoins se fait devant le juge Jean-Charles Simard, en cour de Magistrat. Deux complices de Bourbeau en cette affaire subiront leur procès plus tard. Il s'agit de Ghislain Lavoie et de Jean-Claude Lelièvre. Tous trois avaient été condamnés à subir leur procès aux assises criminelles, par le juge Louis-René Lagacé. C'est après cette sentence qu'ils choisirent un procès expéditif.

La tentative de vol a eu lieu dans la nuit du trois au quatre juillet. Les maraudeurs auraient tenté d'ouvrir le coffre-fort avec des outils, mais en vain. Des témoins auraient eu connaissance de leur intrusion et auraient averti la police.

Les personnes qui ont servi à l'instruction de l'enquête, hier, sont M. Georges-Eugène Dufour, gérant de la coopérative agricole; le capitaine Réal L'Heureux, de la Sûreté municipale de Port-Alfred ; M. Léonard Grenon, gérant de Grenon et Fils, et Mme Jacob Dallaire, le principal témoin. L'enquête a duré une bonne partie de la journée. Elle devait reprendre ce matin.

Me Edmond Savard agit comme procureur de la défense et Me Richard Dufour comme procureur de la Couronne.

Carnaval d'hiver à Jonquière - Kénogami

JONQUIERE, (RH) — Le carnaval d'hiver se déroulera du 7 janvier au mardi gras, dans les villes de Jonquière et de Kénogami. C'est ce qui a été annoncé, à la suite d'une réunion des responsables de cette initiative, hier.

On sait qu'au cours de la dernière assemblée du conseil municipal, à Jonquière, les responsables avaient demandé aux autorités municipales de faire la remise des clefs de la ville, pour la durée de ce carnaval.

Les directeurs nommés sont MM. René Harvey, Louis-Joseph Boivin, Jean-Joseph Gauthier, Jean-Baptiste Collard, Rock St-Hilaire, Jean-Baptiste Côté et Rodolphe Bilodeau, secrétaire. L'échevin Emile Lefrançois, de Jonquière, a été nommé, pour sa part à un comité consultatif formé à cette fin. Il est également possible, selon les directeurs, que la ville d'Arvida se joigne aux deux villes soeurs de Jonquière et de Kénogami pour la célébration du Carnaval d'hiver.

Ouverture de la campagne de travaux d'hiver

Le chômage d'hiver est un ennemi public qui a un dossier partout

ARVIDA. (R.H.) — "Le chômage d'hiver est un ennemi public. Il possède un dossier d'accusation dans toutes les villes et dans toutes les campagnes, d'un bout à l'autre du pays, où il est tenu responsable du ralentissement des affaires, et par suite, de la misère et de la pauvreté qui frappent plusieurs êtres humains".

Ce tableau du chômage a été établi par M. Fernand Dufour, gérant du Service fédéral de placement de Jonquière, dans une allocution qu'il a prononcé lors de la proclamation officielle de l'ouverture de la campagne d'emploi d'hiver, lundi, à l'hôtel de ville d'Arvida.

M. Dufour a poursuivi en soulignant que la main-d'oeuvre est essentielle au développement et à la prospérité de notre pays, de nos villes, au bien-être de notre peuple. Selon lui, en ces jours de concurrence internationale acharnée, de rapide évolution technique, de progrès industriels sans cesse croissants, il ne nous est pas permis de tolérer volontairement un gaspillage de main-d'oeuvre sans songer à un véritable crime contre notre société.

"Les gouvernements, à tous les échelons, a-t-il poursuivi, les organisations locales et nationales, de même que les hommes d'affaires contribuent tous d'une façon ou de l'autre, à la réussite de la campagne "faites-le dès maintenant", mais, son succès, ici, dans notre collectivité, dépend en définitive de nous tous. Cette campagne est unique en son genre. On vous demande simplement de remanier votre programme, en gardant pour les mois d'hiver, les travaux que vous aviez l'intention de faire exécuter durant l'été".

Après avoir énuméré une liste de travaux d'exécution possible au cours de la saison froide, tant au domaine industriel que domestique, M. Dufour a établi une bref historique du Comité d'action civique relatif au chômage saisonnier, fondé en 1954, date de la première campagne d'emploi d'hiver. A la suite de cette initiative du service national de placement, selon le conférencier, des résultats concrets furent obtenus. Le 50 pour cent de la main-d'oeuvre payé auparavant par le gouvernement fédéral, aujourd'hui, est passé à 90 pour cent avec l'aide de nos gouvernements provinciaux. Il souligna également qu'au-delà de un million de dollars en travaux municipaux seront achevés cet hiver, chez nous, et qu'il y avait lieu de se

Voir CHOMAGE en page 22

Chicoutimi à l'avant-garde pour les travaux d'hiver

Le bilan actuel est de 10,000 heures de travail pour 60 ouvriers environ

CHICOUTIMI. (A.T.) — Prenant la parole au cours de l'assemblée régulière du Conseil municipal, lundi après-midi, S. H. le maire Rosaire Gauthier, a fait remarquer que la ville de Chicoutimi a compris le rôle qu'elle devait jouer dans la lutte contre le chômage saisonnier en faisant débuter dès le 17 octobre son programme de travaux d'hiver. Il a cité la ville de Chicoutimi en exemple dans la région du Saguenay, tout en y allant de paroles assez amères à l'endroit du comité régional pour obvier au chômage, qu'il a même qualifié de "groupe de placoteux". Il a également vanté la clairvoyance des administrateurs de la ville de Chicoutimi qui, selon lui, ont su commencer les démarches assez tôt pour arriver à une réalisation accélérée des projets compris dans le programme des travaux d'hiver (qui, on le sait, entraîneront des déboursés de l'ordre de $800,000).

De fait, depuis le 17 octobre, une moyenne de 60 ouvriers ont réalisé plus de 10,000 heures de travail à la ville de Chicoutimi.

Ces ouvriers ont été attachés à divers travaux dont: La prolongation de l'avenue Bégin jusqu'au boulevard Talbot, le déversement de l'égout collecteur de la Côte de la Réserve à la rue Hertel; la construction d'un mur de protection chez M. H. Dassylva; l'aménagement du centre de ski du parc de la Place d'Armes par la construction de pentes et d'un montepente; l'installation de la machinerie à l'usine de filtration; l'installation d'une conduite d'aqueduc au rang St-Pierre et les travaux actuellement en cours au passage à niveau de l'avenue Ste-Anne.

Enfin, cette semaine, on a entrepris d'autres travaux, dont les principaux sont l'élargissement de la rue du Hâvre, dit de l'avenue Bégin, entre la rue Price et le chemin Saint-Thomas, de même que l'installation des services d'aqueduc et d'égout à la rue des Champs-Elysées.

A la demande d'un échevin, M. Léopold Fortin, gérant de la ville, a expliqué que les chômeurs employés par la ville, sont remplacés tous les quinze jours, pour procurer un certain revenu au plus grand nombre possible d'entre eux.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

12:00—Mire et 1000 cycles
12:30—Long métrage : "Sous le ciel de Séville"
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Indiscrétion
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Les boucaniers
6:00—Three Stooges
6:20—Fédération des travailleurs du Québec
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Furie
7:30—Petit Music Hall
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:30—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Fancy Free
12:30—Long métrage "Le fil à la patte"
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Le bon samaritain
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Video-Sacré-Coeur
6:15—Popeye
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Frontière
7:30—Le choix de...
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Heure du concert "Pelléas et Mélisande"
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions.

Importance de rencontres entre parents et maîtres

CHICOUTIMI. (A. F.) — Les parents des nouveaux élèves du Petit séminaire de Chicoutimi ont rencontré, dimanche, les professeurs et les autorités de cette institution.

Comme l'a souligné le supérieur, Mgr Alphonse-Elzéar Tremblay, supérieur, dans son mot de bienvenue, cette rencontre avait pour but de faire connaissance entre parents et maîtres et aussi de permettre à chaque père et mère de se renseigner sur la conduite disciplinaire et académique de leur fils.

Mgr le supérieur a précisé que l'éducation devient de plus en plus difficile, tant pour les parents que pour les éducateurs, les enfants, dit-il sont sollicités de partout. C'est pourquoi parents et maîtres doivent travailler la main dans la main, se rencontrer le plus souvent possible. Au point de vue de l'élève, le supérieur affirma que, dans une institution comme le séminaire, qui compte plus de 600 élèves, il faut un règlement. "Un règlement suivi à contre-coeur est déformateur pour l'élève, tandis qu'un règlement bien compris est des plus formateur..."

Mgr Tremblay demanda de la collaboration, surtout en ce qui concerne les externes: "Les externes, dit-il, doivent être suivis de très près par les parents..." Touchant le point de l'élève qui dit aux siens: "On n'a pas de devoirs ce soir", le supérieur laissa savoir que la politique des congés de devoirs n'est pas coutumière à l'institution qu'il dirige... Il suggéra également aux parents de placer l'étudiant à la maison, dans une atmosphère favorable à l'étude, dans un "coin tranquille". Il termina en soulignant la coopération de tous les parents en général, sauf exceptions.

Le préfet des études, M. l'abbé Arthur Tremblay, et le directeur des élèves, M. l'abbé Jean-Paul Laliberté, ont aussi adressé quelques mots aux invités.

Une autre assemblée qui réunira les parents de tous les étudiants du séminaire, aura lieu en février.

M. R.-A. Lemieux gérant d'Arvida une 18e année

ARVIDA. (J.P.) — Le gérant de la ville, M. Rolland A. Lemieux, a été réengagé pour la 18e année consécutive à la direction générale des affaires de la ville d'Arvida, à la dernière assemblée du conseil municipal à Arvida.

L'échevin L.-G. Laberge a proposé le réengagement de M. Lemieux en ces termes : "Il me fait plaisir de proposer le réengagement du gérant; M. Lemieux est avec nous depuis 1942 et il a fait du bon travail. Au début, cela ne lui était pas toujours facile en l'absence de bien des commodités administratives. Aujourd'hui, il a bien mérité le confort de notre nouvel hôtel de ville puisque c'est, en partie, sa grande réalisation."

La proposition a été approuvée à l'unanimité. M. Lemieux a semblé heureux de l'appréciation de ses employeurs et il a remercié. "Je suis très heureux des paroles que M. Laberge a prononcées à mon endroit; j'en profite pour assurer de nouveau les membres du Conseil de mon dévouement et de ma plus franche collaboration pour le plus grand bien de la ville d'Arvida."

Conciliation à la Harvey Transport

ALMA, (P.T.) — La première convention collective de travail chez Harvey Transport Limitée, d'Alma, n'a pu être signée après plusieurs rencontres entre la partie patronale et les représentants du syndicat. On en est donc rendu au stage de la conciliation.

Pendant ce temps, le syndicat attend la sentence de la commission des relations ouvrières, devant qui ont comparu les représentants des deux parties au sujet du grief posé par le congédiement de M. Jean-Claude Bouchard.

Nécrologie

Est décédé à l'Hôtel-Dieu, de Chicoutimi, le 22 à l'âge de 72 ans et 11 mois, Alfred Bolduc, époux d'Albertine Leclerc, de Port-Alfred. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires du 15 de la rue de la Fabrique, à Bagotville. Le service funèbre aura lieu vendredi, à 9 heures, à l'église Saint-Edouard, et l'inhumation se fera au cimetière Saint-Alexis.

Convocations

A Chicoutimi ce soir, à 6 h. 15, à l'hôtel Chicoutimi, dîner Richelieu. Conférencier le R. P. Jean-Louis Brouillé, S.J.

Ce soir, dans la paroisse de la cathédrale : réunion de la Congrégation mariale et exercice de chant de la chorale.

Cinéma

CHICOUTIMI
Capitole — (du 19 au 25 nov.) : Vous pigez ? La môme vert de gris ; A toi de jouer Caghan.
Cartier — (du 20 au 22 nov.) : Aventurier du Rio Grande ; Filles de nuit.
Impérial — (du 19 au 25 nov.) : Le ciel n'est pas à vendre ; Le danger vient de l'espace.
BAGOTVILLE
Saguenay — Le carrefour de la vengeance ; Don Juan. (22, 23, 24, 25).
JONQUIERE
Centre — Le fier rebelle ; Cet homme est armé (du 19 au 25 nov.).
Bellevue — Trois bébés sous les bras ; A l'heure zéro (du 19 au 25 nov.).
KENOGAMI
Princess — Thérèse Etienne ; Le faucon d'or (du 20 au 22 nov.).
ARVIDA
Palace — Don't give up the ship ; Tarzan's greatest adventure (du 21 au 25 nov.).
ALMA
Alma — Ces voyous d'hommes ; Circus of horrors (du 20 au 23 nov.).
Canadien — Un acte d'amour ; La comtesse aux pieds nus ; Course au soleil (du 21 au 23 nov.).
ROBERVAL
Diana — Le temps d'aimer ; Le révolté (du 20 au 23 nov.).

Le recrutement du Jeune commerce du Lac-St-Jean

DESBIENS. (P.T.) — Le Jeune commerce régional du Lac-St-Jean compte maintenant 585 membres sur un objectif de 738 membres fixé par la fédération. "C'est un magnifique résultat, a déclaré le président régional Raymond Tremblay, lors de l'assemblée du conseil régional tenue lundi soir à Desbiens, mais nous sommes encore loin de notre objectif." Il a donc invité chaque chambre à continuer son recrutement pour remplir les cadres.

Après quelques mots de bienvenue du président de Desbiens, M. Benoit Gauthier, le conseil régional a procédé à l'ordre du jour. Parmi les questions qui ont été discutées, mentionnons la nomination des gouverneurs dans chaque chambre, la nomination d'un observateur sur le comité de promotion touristique formé par la chambre senior et l'organisation du 25e anniversaire de la fédération, alors que le président provincial visitera la région.

Le président a présenté son rapport, soulignant qu'il avait été enchanté des visites des chambres de Dolbeau, Mistassini, N. B., d'Hébertville et Roberval. "J'ai constaté, a dit le président régional, que ces chambres étaient bien vues et appréciées des autorités municipales, ce qui prouve qu'elles font du bon travail". Les officiers régionaux ont également présenté le rapport de leurs activités.

Plusieurs comités, dont le comité des présidents et le comité de la huitaine de gaieté, ont présenté des rapports après avoir siégé dans d'autres salles. La prochaine assemblée aura lieu à St-Félicien, en janvier.

A la prochaine occasion, offrez une

BOLS
Ballerina



Une délicieuse liqueur d'or dans l'élégante bouteille qui contient une ballerine tourbillonnant aux accords d'une douce musique —

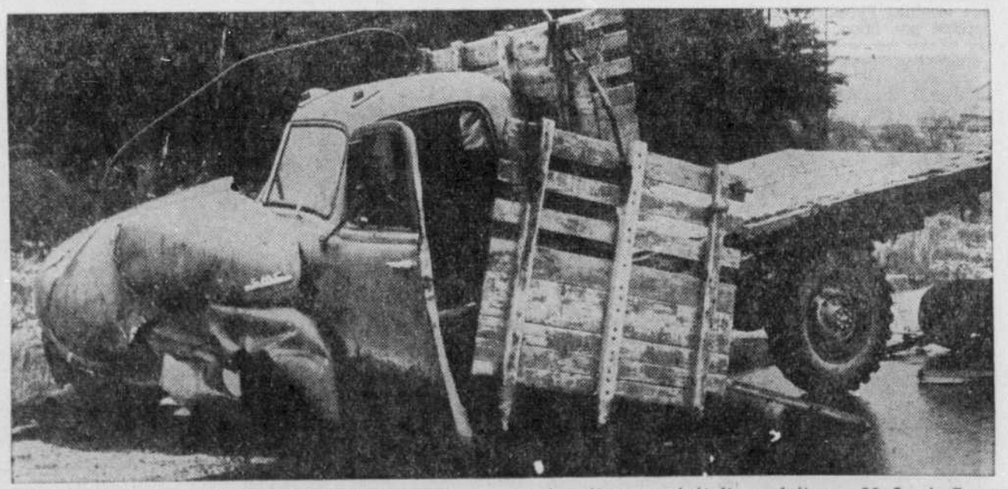
C'est original
C'est une liqueur d'or
C'est une liqueur BOLS

BOLS
AMSTERDAM HOLLANDE

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.





UN ACCIDENT DES PLUS SPECTACULAIRES — Un camion-citerne est entré en collision avec deux camionnettes, lundi après-midi, sur la route régionale entre St-Nazaire et St-Ambroise, à environ quinze milles d'Alma, causant la mort de M. Victor Bouchard, de St-Augustin. Les conducteurs des deux autres véhicules ainsi qu'un autre passager s'en sont tirés indemnes, mais d'une façon plutôt miraculeuse. On voit sur la photo du haut, le camion-citerne qui était conduit par M. Louis-Georges Harvey, ainsi que la camionnette conduite par M. Alfred Girard, de St-Ambroise, qui était accompagné de son fils Michel. Sur la photo du bas, la camionnette de M. Victor Bouchard, d'où il est tombé après avoir été frappé par le camion-citerne et écrasé par le lourd véhicule en tournant sans dessus dessous.

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157



VERNISSAGE A KENOGAMI — Le peintre Léopold Tremblay, d'Alma, tient une exposition de ses oeuvres à Kénogami actuellement, où il reçoit l'encouragement des visiteurs. Le jeune artiste fournit ici des explications de ses tableaux à Me Claude Gagnon et son épouse.

La Vieille Académie

La Commission scolaire obligée d'accepter une perte de $30,000

par Albert TREMBLAY

CHICOUTIMI. — Les commissaires d'écoles ont accepté hier une somme de $330,000 en règlement final et complet du résidu de la vente de la vieille académie qui lui s'élevait à $360,000. Cette offre est toutefois conditionnée au versement complet de la somme, avant le 1er décembre prochain.

Cette question, qui a été tellement longtemps la raison de controverses nombreuses, a fait de nouveau des siennes hier soir alors que l'unanimité a été difficile à obtenir, particulièrement à cause de la réticence du commissaire Maurice Villeneuve. Ses confrères ont d'ailleurs accepté cette offre en précisant bien que ce n'était pas de "gaieté de coeur", mais bien en face d'une situation qui ne se prêtait à aucune autre issue.

L'offre des placements . . .

C'est Me Jacques Riverin, président de la Commission scolaire, qui a présenté verbalement l'offre de la compagnie "Les Placements du Saguenay". Cette offre est : "Les Placements du Saguenay" verseront une somme de $330,000 à la Commission scolaire, aussitôt que cette dernière, que la Commission municipale et le département de l'Instruction publique auront consenti à cette entente. M. Riverin a montré aux commissaires le chèque de $330,000 qu'il avait en main lors de la séance, de même que les chèques personnels de chacun des dix actionnaires de la compagnie, couvrant une autre somme de $30,000, révélant ainsi que le financement de la compagnie touche seulement une somme de $300,000. Le fond social de la compagnie "Les Placements du Saguenay" était de $50,000 à l'origine, mais la compagnie a versé une somme de $40,000 à la Commission scolaire lors de l'achat de la bâtisse.

En somme, le coût réel de la transaction est de $370,000 de $401,000 qu'elle représentait au début.

"Pris à la gorge"

Si on voulait employer ici l'expression du commissaire Jacques Savard, l'on pourrait dire que "pris à la gorge", les commissaires ont dû s'incliner et accepter cette offre. M. Riverin a résumé les longues discussions qui ont suivi par cette simple réflexion ; "J'espère que tout le monde ici présent comprend que ce n'est pas de gaieté de coeur que l'on doit accepter".

En fait, il est facile de déduire que la perte de $30,000 que connaît la commission scolaire dans cette transaction aurait été tout aussi considérable sinon plus, si les commissaires s'étaient vus dans l'obligation de reprendre la vieille académie et de la revendre.

Les procédures légales auraient tout d'abord retardé d'une quinzaine de mois la revente de l'académie, période de temps durant laquelle un emprunt temporaire aurait été nécessaire, où il y aurait eu nécessité également de chauffer l'édifice, d'en assurer la responsabilité, de l'entretenir et même d'en payer les frais de taxation. D'autre part, il est fort improbable qu'une somme de $360,000 eût été offerte lors de la revente. Il subsistait un risque que la commission scolaire n'a pas voulu courir. Ces dépenses, chacun des commissaires les a calculées à sa façon : $1,600 d'intérêts, $3,000 de frais de chauffage, autant de frais légaux, les taxes perdues, l'entretien et la réparation, tout cela formant un total, variant de $18,000 à $25,000, selon chaque commissaire.

M. Maurice Villeneuve a fait un assez long exposé avant de demander à ses collègues de se rallier autour d'une autre proposition auprès des "Placements du Saguenay". Il voulait clore la transaction par un versement final de $340,000.

Ses collègues ont cependant allégué qu'en laissant traîner les choses encore un mois, la commission scolaire perdrait ainsi les taxes scolaires pour l'an prochain, ce qui peut représenter une somme d'environ $5,000, tandis qu'en acceptant immédiatement on avait de fortes chances de voir la transaction se compléter avant le 1er décembre.

Le commissaire Maurice Villeneuve devait plus tard se ranger du côté de la majorité, non sans avoir déclaré qu'il regrettait qu'aucune mesure de la commission scolaire tente de voir s'augmenter ce prix de vente.

La proposition finale fut présentée par M. Jean-Louis Gauthier et, unanimement, on acquiesça, avec le ferme espoir de voir ainsi se terminer une transaction immobilière qui a débuté il y a trois ans maintenant.

Une tierce personne

Malgré les questions de deux collègues M. Jacques Riverin a refusé hier soir, de divulguer le nom de la personne ou de l'entreprise qui a avancé à la compagnie "Les Placements du Saguenay", les $300,000 nécessaires à l'offre présentée. Cette compagnie, on le sait ne dispose que d'un fonds social de $50,000 et à plusieurs reprises, elle s'est vue dans l'impossibilité de remplir ses obligations.

M. Maurice Villeneuve n'a pas caché l'impression qu'il avait d'assister à une vente bien dissimulée, opinion qui a été vivement prise à partie par ses collègues. L'avenir répondra à une question que M. Villeneuve n'a pas été le seul à se poser, hier.

Le Jeune Commerce s'occupe pour une année encore de l'illumination de Kénogami

KENOGAMI. (R.H.) — Le Jeune Commerce s'occupera encore cette année de l'illumination de la ville, en collaboration avec les autorités municipales. Le président Roch St-Hilaire avait demandé au maire Bradet, lors de l'assermentation des officiers, qu'elle était l'intention du Conseil, à ce sujet. Devant une réponse affirmative, le président avait déclaré être prêt à collaborer à nouveau avec l'organisme. Tout comme dans le passé, on attribuera des prix et trophées aux meilleures réalisations décoratives, dans les catégories résidentielles, commerciales et les institutions religieuses.

Dans un récent communiqué, le publiciste de la Chambre, M. Desmond O'Connors annonçait que Roger Hébert, vice-président, avait été désigné pour représenter le mouvement au sein du comité consultatif de l'organisation du Carnaval d'hiver de Jonquière et Kénogami.

Deux séries de cours se poursuivent actuellement pour le bénéfice des membres du Jeune Commerce. Il s'agit des cours de pratique oratoire et d'anglais. M. Edouard Lapierre dispense l'enseignement de la pratique oratoire tous les mercredi soir à l'hôtel de ville, tandis que les cours d'anglais sont dirigés par Mlle Bilodeau et par le directeur responsable du comité, Maurice Couture.

Au domaine des activités futures, on annonce qu'une soirée récréative à l'occasion de la Ste-Catherine se tiendra samedi, le 26, à la salle Shipshaw. Tous les membres sont invités et des surprises leur sont réservées.

La prochaine assemblée générale aura lieu le premier décembre. A cette occasion, tous les directeurs responsables des comités formés au sein de la Chambre présenteront un rapport de leurs activités. On procédera également au rapport financier pour la période déjà écoulée. Le publiciste annonçait aussi que la retraite fermée annuelle du mouvement se tiendra à la mi-mars, à la maison Val-Racine.

Alma

La Nordair sollicite le conseil

ALMA. (P. T.) — Le vice-président exécutif de la compagnie Nordair, M. Roland-G. Lefrançois, a demandé au Conseil municipal d'Alma une résolution appuyant sa demande auprès de la Commission des transports aériens pour établir une ligne entre notre région et les postes avancés du Grand Nord tels que Manicouagan, Gagnonville, Wabush Lake et Schefferville. M. Lefrançois a également invité le conseil municipal à envoyer une délégation à Ottawa pour appuyer la demande de la compagnie, celle-ci mettant un avion à la disposition de cette délégation.

Le conseil municipal n'a pris aucune décision séance tenante, préférant discuter de la chose en comité. Cependant, M. Jean-Marie Lemay, au nom du syndicat d'entraide économique et Me J.-V. Fleury, président du comité de l'aéroport de la Chambre de commerce, se sont prononcés en faveur d'un appui à la compagnie Nordair.

Des avantages pour Alma

Le vice-président de Nordair, dans son exposé devant le conseil municipal, a souligné que la région Saguenay-Lac-St-Jean aurait grand profit à établir des communications avec les postes du Grand Nord, ce qui constituerait peut-être la seule possibilité d'établir une ligne directe avec Montréal avec des fréquences suffisantes et des appareils confortables.

M. Lefrançois a démontré à l'aide de statistiques que les marchands et les industriels du Saguenay-Lac-St-Jean auraient avantage à développer leurs marchés vers le nord, à la condition d'obtenir un transport aérien rapide et capable de fournir des taux qui entreraient en compétition avec les autres modes de transport. "Cette concurrence, dit-il, est le seul moyen de succès."

Pour préciser davantage, le vice-président de Nordair a donné des explications sur le projet de l'Hydro-Québec, sur la Manicouagan, où l'on devra couper trois millions de cordes de bois de pulpe, au cours des dix prochaines années et à partir de cet hiver.

"Ce chantier ainsi que la construction de l'usine hydro-électrique, a ajouté M. Lefrançois, donneront du travail à des milliers d'ouvriers. Il est donc vraisemblable et même probable que votre région devrait avoir sa large part dans l'utilisation de la main-d'oeuvre et dans les contrats à cet endroit." M. Lefrançois a déclaré que la visite des hommes d'affaires de la région à Gagnonville et ailleurs, démontrait déjà qu'ils étaient intéressés à ce nouveau marché.

Le vice-président de Nordair a classé sa compagnie comme une des plus sérieuses et des plus prospères au Canada; il l'a située immédiatement après Air Canada et Canadian Pacific.

Répondant aux critiques déjà faites à l'effet que Nordair retardait volontairement l'ouverture de l'aéroport d'Alma, le vice-président de la compagnie a déclaré qu'il avait été impossible de faire entendre la cause par la Commission des transports aériens avant le 5 décembre 1960 et le 10 janvier 1961, à Ottawa.

Intérêts communs

"Nous sommes intéressés à mettre ce service en opération, a ajouté M. Lefrançois, à la condition qu'il y ait entente entre les deux parties, car c'est une question d'affaires pour les deux. Pour votre part, vous êtes intéressés à avoir un aéroport achalandé. On peut donc se rencontrer dans l'intérêt des deux et de toute la région, en facilitant à l'abondante main-d'oeuvre de la région et aux entrepreneurs, la possibilité de travailler sur les chantiers de la Manicouagan et d'étendre leur commerce dans de nouvelles régions."

En terminant, M. Lefrançois a déclaré que sa compagnie ne voulait nuire à l'expansion d'aucune autre compagnie intéressée à opérer à l'aéroport d'Alma "et nous sommes prêts à collaborer", a-t-il conclu.

Les infractions

Chicoutimi va tenter de créer un précédent

CHICOUTIMI. (A.T.) — La ville de Chicoutimi demandera au gouvernement de la province de lui donner le pouvoir juridique de rendre le propriétaire d'une automobile responsable des infractions commises à son insu. On croit que ce sera la première fois qu'une telle demande sera faite, par voie de bill, à la suite des incidents survenus, principalement dans la vieille capitale, dans l'application des règlements municipaux régissant la circulation et le stationnement, Chicoutimi présentera prochainement, au gouvernement, une refonte complète de sa charte et ce précédent sera tenté.

Devant les échevins, le procureur de la ville, Me Roland Angers, a expliqué que, jusqu'à maintenant, le propriétaire d'une automobile était automatiquement rendu responsable d'une infraction, même si, au moment où se commettait un manquement au règlement municipal, ce n'était pas lui qui conduisait son véhicule.

Des procédures légales, intentées dernièrement à Québec, ont compliqué la situation à un tel point que l'utilisation des parcomètres est devenue autrement difficile.

C'est d'ailleurs, ces parcomètres qui ont servi d'exemple à M. Angers qui a brossé l'image d'un policier attendant l'arrivée d'un conducteur avant de pouvoir lui dresser une contravention. Le règlement municipal régissant la circulation comprendra le paragraphe suivant, si, bien entendu, cette addition est acceptée par le comité des bills privés: "aux fins ci-dessus, le propriétaire dudit véhicule doit être tenu responsable de l'infraction".

A la demande d'un échevin, Me Roland Angers a expliqué que cette nouvelle règlementation est en parfaite harmonie avec la loi provinciale des véhicules-moteurs, qui, de plus en plus, tient le propriétaire d'un véhicule, responsable des accidents ou contraventions survenus lorsque ce véhicule est conduit par un autre.

La commission de Jonquière reçoit un octroi de $300,000

JONQUIERE. (M.T.) — Le gouvernement vient d'accorder un octroi substantiel et supplémentaire de $300,000 à la Commission scolaire de Jonquière pour l'aider à combler son déficit au 30 juin 1960.

Ce déficit accumulé s'établissait à $511,000 environ à cette date. La commission scolaire recevra cet octroi en trois versements mensuels consécutifs de $100,000.

Après avoir pris connaissance de la lettre annonçant cet octroi, dont le secrétaire-trésorier a donné lecture, le président Gérard Gauthier a déclaré: "nous avons un gros poids de moins sur les épaules grâce à cet octroi. Ceci nous évitera bien des petits voyages à Québec."

Les dirigeants de la Caisse Populaire

CHICOUTIMI. (A. J.) — Une nombreuse et enthousiaste assemblée des sociétaires de la Caisse Populaire de Chicoutimi, hier soir, à l'école Saint-Michel, a approuvé, à l'unanimité, les divers rapports de l'exercice financier 1959-60, présentés par M. Alphonse Saulnier, secrétaire-gérant, le président de la commission de crédit, M. Philippe D'Amours, et le président du conseil de surveillance, M. Patrick Tremblay.

Elle a aussi réélu à leurs postes respectifs les dirigeants sortants : MM. Alphonse Saulnier, Joseph Auclair, Adélard Claveau, Louis-Philippe Lépine et Rodrigue Tremblay.

C'est ainsi que le conseil d'administration se compose comme suit : MM. Ernest Dauphinais, I.P., président; Lorenzo Genest, vice-président; J.-A. Saulnier, secrétaire-gérant; Ulderic Bouchard, Joseph Auclair, Jean-Baptiste Jalbert, Adrien Saulnier, Adélard Claveau et Gilles Tremblay, administrateurs.

La commission de crédit a comme membres MM. Patrick Tremblay, président; Raoul Bilodeau et Louis-Philippe Lépine, commissaires.

Quant au conseil de surveillance, il comprend MM. Philippe D'Amours, président; Jean-Eudes Tremblay et Rodrigue Tremblay, conseillers.

Blanche Thebom, mezzo soprano, invitée du Cercle musical de Chicoutimi le 27 novembre

CHICOUTIMI. (A.T.) — Dimanche, le 27 novembre, à la salle du séminaire, les membres du Cercle musical auront le plaisir d'entendre Blanche Thebom, mezzo-soprano du Metropolitan Opera, de renommée internationale. Au cours des deux dernières saisons, Blanche Thebom a été l'invitée de l'Opéra Royal de Londres, Covent Garden, Théâtre Colon de Buenos Aires, de l'Opéra de San Francisco, de l'Opéra royal de Stockholm où elle fut décorée par la reine Louise de Suède. Elle fut également l'artiste invitée à chanter devant la reine Elizabeth et le prince Philip lors de leur première visite aux Etats-Unis. Elle a présenté des concerts en Islande, Norvège, au Brésil, au Chili, au Vénézuéla, à Hong-Kong, en Yougoslavie, en Grèce, au Canada et aux Etats-Unis. Lors de l'exposition universelle de Belgique, elle fut choisie pour représenter son pays d'origine, les Etats-Unis.

Félicitations de la Chambre au conseil

CHICOUTIMI. (A. T.) — La Chambre de commerce des jeunes de Chicoutimi a fait parvenir une lettre de félicitations au conseil municipal, afin de souligner la réalisation du centre de ski du parc de la Place d'Armes. Une autre lettre de cet organisme demandait à la ville de faire pression auprès du gouvernement, afin d'empêcher le bureau des gouverneurs de la radio et de la télévision, d'accorder au poste CKRS-CTV, de Jonquière, l'autorisation de demander l'installation de postes satellites dans la région.

A Arvida

Les Jeunesses Musicales présentent Richard Gresko

ARVIDA. (J. P.) — Les Jeunesses musicales d'Arvida présenteront le second concert de la saison, vendredi le 25, dans la salle académique de l'école secondaire Guillaume-Tremblay.

M. Richard Gresko, jeune pianiste âgé de seulement 17 ans, interprétera des oeuvres de Beethoven, Chopin, Bach, Ravel et Prokofiev, au piano de concert, que la Commission scolaire vient d'acquérir.

Richard Gresko est né à Montréal de parents musiciens ; son père est violoniste professionnel et sa mère est pianiste. Il a débuté à l'âge de cinq ans et demi dans ses études musicales. Quelques mois plus tard, il pouvait jouer de mémoire la "Sonate en do majeur" de Mozart. A l'âge de sept ans, il était déjà sous la tutelle de Marie-Thérèse Paquin.

Rendu au Conservatoire de musique de Montréal, la célèbre Subka Kolessa le prenait comme élève, à l'âge de neuf ans.

Quelques années plus tard, on le retrouve avec les Matinées symphoniques de Montréal et, l'an dernier, il remportait un premier prix de piano au concours du Conservatoire de musique du Québec, avec la mention rarement accordée "très grande distinction".

Les Jeunesses musicales d'Arvida, qui ont maintenant recruté un nombre imposant de membres, auront l'avantage d'applaudir, vendredi soir, ce jeune artiste promis à une carrière lumineuse.

Demande jugée un peu prématurée

CHICOUTIMI. (A. T.) — Le conseil municipal de Chicoutimi a refusé, au cours de sa dernière séance, de donner son appui, auprès des autorités gouvernementales, à une résolution adoptée par le conseil municipal de Chicoutimi-Nord, demandant l'élargissement du pont de Sainte-Anne, qui relie ces deux villes.

Le maire Rosaire Gauthier a déclaré que cette demande était peut-être un peu prématurée et qu'il semblait nécessaire de laisser au gouvernement de la province le soin de terminer, au préalable, la construction de la route Chicoutimi-Tadoussac.

M. Gauthier, répondant à une question du conseiller Antoine Imbeau, a ajouté que le projet de route nécessiterait également la construction de quatre ponts, dont deux assez importants, pour que soit justifié un certain retard dans l'amélioration du pont de Sainte-Anne. Il a profité de l'occasion pour souligner que la route Chicoutimi-Tadoussac entraînera des déboursés de quelque $5,000,000.

MAINTENANT À MONTRÉAL le moyen nouveau et facile de tout nettoyer et de ménager vos mains ainsi que votre argent

NI RÉCURAGE
NI RINÇAGE
NI ESSUYAGE

nouveau
boîte familiale
nouveau
Soilax®
NETTOYEUR TOUT-USAGE
Permet Aussi
A LA LESSIVE DE
MIEUX LAVER
Voir le mode d'emploi
Plus efficace que n'importe quel nettoyeur liquide tout-usage pour planchers, murs, cuisines, salles de bain, etc.

IL n-e-t-t-o-i-e COMME PAR MAGIE!

LE NOUVEAU Soilax
FORMULE CRISTALLINE
nettoie TOUT . . . plus efficacement, plus rapidement et plus aisément
IL LAVE TOUT EN UN CLIN D'OEIL

Le nouveau SOILAX formule cristalline épargne du travail. Il se dissout instantanément dans l'eau chaude. Murs, planchers, tuiles, porcelaine, ustensiles de cuisine étincellent de propreté sans aucune striure.

Le nouveau SOILAX formule cristalline ménage vos mains. Il est si doux que vous pouvez les plonger pendant 15 minutes dans une solution de SOILAX triple force sans aucune irritation.

Le nouveau SOILAX formule cristalline ménage votre argent. Il revient meilleur marché que les liquides à nettoyer. En réalité, un paquet équivaut à deux flacons de ce genre de produits à nettoyer. Ayez recours à SOILAX pour tout. Il n-e-t-t-o-i-e comme par magie!

Maintenant chez les épiciers. Choisissez le format géant!

Un produit des laboratoires d'Economics Laboratory (Canada) Limited

10¢ PRÉSENTEZ CE COUPON À VOTRE MAGASIN 10¢
ÉPARGNEZ 10¢
SUR UN PAQUET DE NOUVEAU Soilax FORMULE CRISTALLINE
FORMAT RÉGULIER OU GÉANT
AUX DÉTAILLANTS: Ce coupon lorsque présenté à votre magasin conformément aux termes convenus, vous sera racheté pour 10c plus 2c de frais de manutention, si envoyé à: ECONOMICS LABORATORY (CANADA) LTD., P.O. Box 8900, Montréal 3, P.Q.
10¢ CETTE OFFRE EXPIRE LE 31 DÉCEMBRE 1960 10¢

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par Réal HUOT

Les Citadins, d'Arvida, sont entrés dans la course au championnat du circuit junior régional de hockey. Ils n'ont certainement pas encore prononcé leur dernier mot. Si l'on considère leur fiche de trois victoires, après seulement sept rencontres, il est facile de déduire que les hommes de Claude Gagnon et Raymond Bilodeau causeront de sérieux ennuis aux autres équipes de la ligue.

Malgré un début retardé, en raison d'une contre-temps apporté dans l'érection du système de glace artificielle à l'aréna du centre, on constate que, possédant le handicap d'avoir joué cinq joutes de moins que leurs adversaires, les Arvidiens ne sont séparés de la troisième position, détenue avant la joute d'hier soir, conjointement par les Castors, de Dolbeau, et le National, de Port-Alfred, que par une marge de quatre points. Il est donc à prévoir que dans peu de temps, les Citadins auront quitté la fin du classement et seront de sérieux candidats à la première place détenue actuellement par les Marquis dirigés par Marcel Dufour.

L'instructeur des représentants de la cité de l'aluminium, Claude Gagnon, se dit satisfait des résultats obtenus à date par ses protégés. Gagnon attribue une grosse part des succès remportés à la détermination et à l'esprit de vaincre des recrues qui ont obtenu un poste régulier au sein de l'équipe. Cependant, Claude nous déclarait que certains joueurs vétérans ne donnaient pas le rendement qu'on attendait d'eux.

"Nous subirons notre véritable test, en fin de semaine, de dire Gagnon. Nous visiterons successivement les Marquis de Jonquière, et les Aiglons, d'Alma, vendredi et dimanche. J'ai hâte de jouer ces joutes. Afin de bien préparer mes joueurs, nous tiendrons d'importantes pratiques ce soir et demain."

L'instructeur des Citadins nous confiait que, présentement, ses porte-couleurs n'avaient pas encore atteint le maximum de leur condition, mais que toutefois, quand ce serait chose faite, c'est-à-dire dans peu de temps, l'équipe ferait la vie dure à ses adversaires. Parlant de Louis-René Tremblay, ancien équipier des Marquis, Claude Gagnon nous affirmait que le robuste arrière-garde s'était grandement amélioré depuis le début de la saison et qu'il était une véritable inspiration à la ligne bleue des Arvidiens.

Si l'on fait une rétrospective sur les dernières joutes des Castors, de Dolbeau, on constate que l'équipe dirigée par Jack Bellemare est sensiblement affectée par le départ de son capitaine, Yvon Juneau. On ne peut affirmer que ce seul départ soit la cause des difficultés de l'équipe, car l'instructeur connait présentement des troubles avec ses gardiens de buts. Bellemarre a annoncé, au début de la semaine, que Gaston Vallée serait appelé à reprendre son poste dans les filets à la place de Claude Lavoie. Ce changement serait effectué dans le but d'enrayer l'avalanche de buts réussis contre eux au cours des dernières rencontres.

Les Marquis, de Jonquière, ont une fois de plus innové sur le plan publicitaire. En effet, l'équipe a fourni aux journaux *une copie des photos de chacun de ses joueurs, ce qui facilitera le travail des chroniqueurs sportifs, tout en leur permettant* de présenter des pages mieux illustrées et de ce fait, plus intéressantes pour leurs partisans. Nous félicitons la direction des Marquis de cette initiative, tout en faisant remarquer qu'il serait peut-être bon que les autres équipes les imitent.

En terminant, nous profitons de l'occasion pour inviter, encore une fois, tous les organismes sportifs à communiquer à La Presse tous genres d'activités qu'ils exercent. Leur publiciste, comme bien l'on pense, est toujours le bienvenu à notre salle de rédaction. Jusqu'ici, cette chronique a semblé rencontrer la faveur de nos lecteurs sportifs; avec un peu plus de perfectionnement et un entrain renouvelé d'une part, et l'assurance d'une collaboration appréciable des responsables de la cause du sport dans la région, et plus particulièrement dans les villes de Jonquière-Kénogami-Arvida, nous offrons donc de nouveau notre entière collaboration à tous et chacun.



A LA CROIX-ROUGE DE CHICOUTIMI — Quelques membres du conseil de la section chicoutimienne de la Croix-Rouge assistent ici à la remise de décorations de long dévouement à la cause à Mme Napoléon Girard et à Mme Joseph Potvin. De gauche à droite : Mlle LOUISETTE LEVESQUE, secrétaire; M. MAJORIC GAUTHIER; M. GUY METHE, nouveau président; Mme JEAN-THOMAS GAGNON; Mme NAPOLEON GIRARD; Mme LORENZO TREMBLAY; Mlle POTVIN, qui reçoit la médaille au nom de sa mère, absente; Mme J.-A. BITTNER; le Dr GILLES TREMBLAY, ex-président; MM. WILFRID DUGAL et C.-E. BENNETT.

Une victoire difficile des Castors contre les Citadins

ARVIDA. (R. H.) — Les Castors de Dolbeau sont sortis de leur léthargie pour vaincre difficilement les Citadins d'Arvida au compte de 4 à 3 lors d'une joute disputée hier soir.

La rencontre était cédulée pour huit heures, mais elle a été retardée d'une demi-heure, en raison d'un accident survenu à une automobile effectuant le transport vers Arvida.

L'instructeur Jack Bellemare s'est démis une épaule dans cet accident, mais il a pu diriger son équipe après avoir reçu les soins d'usage.

Raymond Spence a dirigé l'attaque des Castors en enregistrant deux buts. Les autres points des vainqueurs ont été marqués par Rosaire Leclerc et Clermont Beaulieu.

Pour Arvida, Henri Tremblay a également réussi deux buts, l'autre appartenant à André Houde.

Jacquelin Roy et R. Bérubé n'apparaissaient pas sur l'alignement des Castors de même qu'André Vallières des Citadins qui est blessé. Douze punitions ont été décernées au cours de la rencontre en plus d'une majeure de 5 minutes à Jean Marie Paquet et une punition de mauvaise conduite à Gatien Boulianne, tous des Citadins.

La prochaine rencontre des Arvidiens aura lieu vendredi soir, alors qu'ils se rendront visiter les Marquis de Jonquière au Palais des sports.

Un programme double de la ligue de hockey Juvénile

ALMA. (G. P.) — La ligue de hockey juvénile Rina présentera un programme double, ce soir, à compter de 8 h. 15, à l'aréna d'Alma. Dans la première joute, les porte-couleurs de l'Esca seront opposés à ceux d'Isle-Maligne, tandis que l'équipe de la police juvénile et celle du collège La Mennais de Naudville assureront les frais du spectacle, dans la deuxième rencontre.

A date, une seule joute a été disputée, et l'Esca occupe la première position, à la suite d'une victoire de 4 à 1, sur le collège La Mennais de Naudville, lors de la partie inaugurale. C'est donc dire que les chances des protégés du Frère Claude de rester en tête du classement sont excellentes.

En effet, même une défaite ne serait pas suffisante pour faire reculer l'Esca dans le classement, ce qui veut dire qu'il y aurait égalité, en première position, advenant une victoire des hommes d'Adélard Fortin. On peut être assuré que le match sera chaudement disputé, aucun des deux clubs en présence n'étant disposé à se laisser vaincre facilement.

Par ailleurs, le combat sera aussi intéressant à surveiller, entre les porte-couleurs de la police juvénile et ceux du collège La Mennais de Naudville. On croit savoir que Bernard Morissette a mis sur pied une équipe bien équilibrée, et qui aspire déjà au championnat. Par contre, les équipiers de Laurent Grenon s'efforceront de venger l'échec encaissé aux mains de l'Esca.

L'action ne manquera pas ce soir à l'aréna d'Alma, et les sportifs sont attendus nombreux pour encourager les juvéniles. Rappelons à la population que la meilleure façon de prouver aux jeunes qu'on s'intéresse à eux, c'est de les encourager dans leurs loisirs.

Les joutes sont cédulées pour 8.15 h. et 9.30 h., ce soir, à l'aréna d'Alma.

Ils ignorent M. "K"

OSLO (PA) — Une enquête faite parmi 2,000 Norvégiens, par l'Institut des recherches sociales, révèle que 20% n'ont jamais entendu parler du premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev.

Soirée du club de baseball de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R.L.) — Les joueurs du club de baseball Chicoutimi, de la ligue de baseball du Saguenay, termineront officiellement leur saison par une grande soirée dansante, vendredi le 24 novembre. La réunion aura lieu au centre d'apprentissage.

Cette soirée coïncidera avec les traditionnelles célébrations de la Sainte-Catherine. Tous les amateurs de baseball et les sportifs en général sont invités à rencontrer, une dernière fois, les joueurs du Chicoutimi et fêter de nouveau le championnat de la ligue de baseball.

A l'aréna d'Alma

Les Marquis et les Aiglons annulent

ALMA. (G. P.) — Les Marquis, de Jonquière, ont nivelé les chances moins de 4 minutes avant la fin de la joute. Ils ont fait joute nulle hier soir, avec les Aiglons d'Alma au compte de 6 à 6 en l'aréna de cet endroit. Le résultat de la joute ne change en rien le classement de la ligue, sauf que les Marquis et les Aiglons actuellement en première et en deuxième positions ajoute chacun un point à leur total. Une marge de 4 points sépare toujours Alma et Jonquière.

Le capitaine des Aiglons a Serge Daigle a fait allumer *quant trois francs buts en plus de récolter deux assistances et* il grimpe seul du classement chez les compteurs avec 3 points d'avance sur son plus sérieux rival Ghislain Gagné, des Marquis. Ce dernier a marqué un point et a fourni une assistance lors de la joute hier soir, contre les Aiglons.

Serge Daigle a fait allumé la lumière rouge moins de trente secondes avant la fin du jeu et l'arbitre Gerry Perreault a contesté le but, alléguant que Daigle avait poussé le disque avec son patin. Les partisans des Aiglons ont mal prisé cette décision et ont voulu faire un mauvais parti à Perreault, mais l'ordre a été rapidement rétabli. Les compteurs des Aiglons, Guy Gagnon, 3 buts, Serge Daigle, Gilbert Harvey et Raynald Bergeron.

Les buts des Marquis ont été réussis par J.-C. Bourgeois 2 buts Bernard Gagnon, Ghislain Gagné, Gaston Tremblay et Clément Bernard.

M. G. Gagnon élu président de la ligue du Lac-St-Jean

NAUDVILLE. (G. P.) — Un échevin de Naudville, M. Gérard Gagnon, actuellement promaire, a été nommé président de la nouvelle ligue de hockey Lac-St-Jean-Est, lors d'une assemblée spéciale tenue hier soir, à la salle paroissiale de Naudville. Le choix de M. Gagnon à la présidence a été accepté à l'unanimité et le vice-président du circuit, M. Lucien Thibeault, de St-Bruno, se faisant le porte-parole des autres membres du bureau de direction, a souhaité la bienvenue au nouveau président.

Pour sa part, M. Gagnon a remercié les promoteurs de la ligue Lac-St-Jean pour la confiance qu'ils lui témoignaient, en lui offrant la présidence. Il a également affirmé qu'il serait toujours heureux de donner de son temps et de travailler dans les meilleurs intérêts de la ligue. Le président a été applaudi chaleureusement et M. Rémi Guay, qui assume la responsabilité d'arbitre en chef, a remercié M. Gagnon d'avoir accepté, de bonne grâce, le poste qu'on lui avait offert.

Au cours de l'assemblée, une résolution a également été adoptée à l'effet que le secrétaire la ligue, M. Maurice Larouche, de Notre - Dame - d'Hébertville, fasse parvenir une lettre au vice-président régional de la QAHA, M. Armand Simard, invitant ce dernier à faire des démarches auprès des autorités concernées, pour que la ligue de hockey Lac-St-Jean-Est soit affiliée à la Quebec Amateur Hockey Association.

Pour ce qui est de la charte à adopter, on a révélé que les dirigeants du circuit se guideront sur la constitution de la ligue Junior régionale pour définir le caractère propre du circuit Gagnon. Les dirigeants des différents clubs ont aussi été invités à faire une demande officielle, par écrit, au secrétaire de la ligue pour obtenir leur franchise. On sait déjà que les villes et villages de l'Ascension, Naudville, St-Bruno, Hébertville-Station et Notre-Dame-d'Hébertville ont accepté d'inscrire une équipe, dans le nouveau circuit.

La date de l'ouverture de la saison sera fixée lors d'une prochaine assemblée qui se tiendra à Hébertville - Village, dans le courant de la semaine prochaine, c'est-à-dire lorsque l'on aura eu une réponse de M. Armand Simard. On croit savoir que les activités ne commenceront pas avant le début de décembre, en raison de la température.

Par ailleurs, le président des arbitres, M. Rémi Guay, a annoncé qu'il convoquerait une réunion spéciale à l'aréna d'Alma, la semaine prochaine également, afin de recruter les candidats intéressés à officier durant les joutes au cours de la saison.

Le Championnat de gouret - salon à Bagotville

BAGOTVILLE. (W. Gagnon) — Les Aigles et les Loups sont passés en finale pour le championnat du gouret de salon du patro Notre-Dame-de-la-baie, à Bagotville. En fait, ces deux camps ont eu raison des Castors et des Chevreuils dans la semi-finale trois de cinq.

Michel Bouchard est en tête des pointeurs avec un total de 19 points, soit un de mieux que son plus proche rival, Michel Sergerie.

Dans la section Dominique Savio, différents tournois se disputent mensuellement à part les activités du circuit de ballon-panier. On sait que la saison de football a pris fin il y a une semaine.

Au patro, tous attendent avec impatience le froid qui permettra d'obtenir la surface glacée, à l'aréna.

Les événements d'importance, pour les prochains sept jours, sont, en premier lieu la fête de la Ste-Catherine pour les membres fréquentant le patro et on présentera une séance extrêmement populaire appelée "la poule de la Ste-Catherine". En même temps, le tirage d'une paire de patins s'effectuera.

Ensuite, dimanche, les représentants du patro de Jonquière viendront participer aux concours charade inter-patro dont le titre a été conquis par les locaux, l'année dernière.

GOURET DE SALON
LES POINTEURS

	B	A	Pts
Michel Bouchard	16	3	19
Michel Sergerie	16	2	18
Bertrand Côté	5	12	17
Camil Pavent	13	3	16
Martin Girard	12	4	16
Ghislain Girard	11	5	16
François Fradette	9	6	15

BALLON PANIER
CLASSEMENT SENIOR

	G	P	N	Pts
M. Bouchard	7	2	1	15
C. Pellerin	6	4	1	13
S. Lavoie	3	7	1	7

JUNIOR

Y. Morin	5	4	1	11
R. Fortin	5	5	0	10
R. Bouchard	4	3	1	9

GAGNANTS DES TOURNOIS

Pool : Camil Laberge, Claude Simard, Philippe Tremblay.
Badminton : Alain Richard, Rosaire Fortin.
Ping-pong : Serge Champoux, Marcel Lavoie, Raymond Coulombe.
Dards : R. Bouchard, J. R. Duchesne.
Toupie : L. Gagnon, P. P. Pouliot.
Mississipi : Louison Dufour, Claude Simard.
Cartes : G. Marchand, J. Tremblay.
Dames : R. Duhamel, Claude Pellerin.

Les quilles à Chicoutimi et à Port - Alfred

CHICOUTIMI. (R. L.) — Trois quilleurs de la région apparaissent dans la liste de 38 meneurs, après la première semaine des rondes de qualification du "Tournoi des Champions". Ce sont Elie Labrie, de Chicoutimi, Marius Beaumont, d'Alma et Gustave Mattson, de Dolbeau.

Elie Labrie se classe au neuvième rang de tous les candidats de la province. Il a réussi un triple de 610. Dans le district du Lac-St-Jean, Marius Beaumont a été le meilleur. Il a roulé 586. Dans la région de Dolbeau, Gustave Mattson a totalisé 437. Le meilleur quilleur de la semaine a été G. Snelkling, de Sherbrooke. Il a réussi 645.

Les deux joueurs qui réussiront les meilleurs triples, dans chaque allée de la province de Québec au cours des vingt prochaines semaines, participeront au tournoi de fin de semaine dans leur propre salle. Parmi les joueurs qui conservent les meilleures moyennes, 120 seront choisis pour une dernière qualification en vue de l'émission télévisée.

A PORT-ALFRED

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Bertrand Guérin et Aurélien Gagnon ont pris la vedette de la ligue du palais municipal, dernièrement. Le premier a roulé un triple de 542, grâce principalement à deux superbes parties de 219 et 209. Guérin détient, par conséquent, le record de la salle, dans ce domaine. Quant au second, il se signala avec une marque de 223, établissant un nouveau record sur les allées du gérant Conrad Lavoie. Gagnon supplante ainsi Jean-Eudes Deschênes qui avait atteint 211, il y a un mois.

Malgré ces exploits, Gérard Simard continue de mener le bal au sommet des deux circuits avec des moyennes de 153 et 156. Chez la gent féminine, on voit toujours Pauline Bergeron en tête avec 132.

En équipes, l'hôtel Port-Alfred maintient son avance de six points sur son plus proche rival, le Chez Maurice, tandis que le Café Central, en mixte, ouvre la marche avec un point de priorité sur le J.-E. Larouche. Les deux camps possèdent le même nombre de parties à leur actif.

A l'heure des quilles, Camille Lemieux a défait Gilles Marquis et il sera opposé à Roland Tremblay, dimanche prochain.

LIGUE SIMPLE

	Quilles	Moyenne
Gérard Simard	3065	153
Aurélien Gagnon	3876	149
Richard Imbeault	3406	142
J.-E. Deschesne	2669	140
Jocelyn Dahl	3763	139
E. Dompierre	2906	138

POSITIONS

	Points
Hotel Port-Alfred	34
Chez Maurice	28
Hôtel Godmaire	23
Tabagie Ouellet	21
Au Martinet	20
Légion canadienne	20
Indépendants	19
Laboratoire, CPC	18
Tigres	16
Chevaliers de Colomb	16
Domremy	16
Lions	8
Garde St-Edouard	5
Frontiersman	4

LIGUE MIXTE

	Parties	Moyenne
Gérard Simard	18	156
R. Gaudreault	27	144
R. Imbeault	24	142
R. Verreault	27	138
C. Beaulieu	26	135
Pauline Bergeron	27	132

CLASSEMENT

	Points
Café Central	34
J.-E. Larouche	33
Simpson's Sears	18
Fanfare St-Edouard	15
Fonct. Municipaux	14
Club de Golf	10
Domremy	9
Frontiermen	3

Les Flyers ont raison des Jets

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Les Flyers ont eu raison de leurs plus dangereux rivaux, les Jets, en les défaisant décisivement par 9 à 4, dans la première rencontre d'un double, hier soir, au Palais municipal. Dans la deuxième partie, les Comets sont montés sur un pied d'égalité avec les Jets, au second rang, par une victoire de 8 à 3 sur les Rockets.

Au cours de ce duel, Gerry Messier a joué le rôle de héros grâce à cinq buts et une assistance. Stagg "2" et Jean-Paul Guy furent les autres pointeurs des Comets. Pour les perdants, Raymond Ouellet fut le meilleur avec une paire de buts tandis que Smith enfila l'autre.

A la partie d'ouverture, les pointeurs s'en donnèrent à coeur joie. Ayotte réalisa le truc du chapeau, pour les Flyers tandis que Clancy et Kritch enregistrèrent deux marques. Arseneault et Gordon Robert, ce dernier un porte-couleurs des Buandiers d'Arvida, au baseball, complétèrent le pointage.

Pour les perdants, Hébert se distingua avec deux buts. Shatterton et St-Hilaire comptèrent les autres. Wensley se mérita une punition de mauvaise conduite de dix minutes pour langage abusif envers l'officiel.

Une ligue de ballon - balai à Port - Alfred

PORT - ALFRED. (WG) — Une ligue de ballon-balai a été définitivement formée hier soir, lors d'une assemblée dans le bureau du gérant du Palais municipal, Paul Dufour.

Ce circuit portera le nom de "ligue de ballon balai de la Baie, et c'est Fernand Perron qui a été élu unanimement président. Six équipes en composeront les cadres dont l'ouverture officielle a été fixée au 29 novembre prochain. Les clubs en question sont le Coulombe sports, la tabagie Maurice Ouellet enr., l'amicale St-Joseph de la paroisse St-Alexis, le Palais municipale, le théâtre Saguenay et enfin le Labatt. Les représentants agiront également au titre de directeur, aux assemblées de l'exécutif et en voici les noms, par ordre respectif des équipes précitées; Jean Coulombe, Ghislain Dufour, César Laberge, Maurice Dufour, Guy Dufour et Jacques Gagnon, de Chicoutimi.

Les activités ouvriront mardi prochain, au Palais municipal pour se continuer ainsi jusqu'au terme d'une cédule de douze rencontres. Tous les clans participeront aux éliminatoires et quatre trophées seront distribués à la clôture de la saison. Jacques Gagnon en offre deux tandis que Jean Coulombe et Maurice Ouellet, un chacun.

Les mardis de chaque semaine, de six à neuf heures, la surface glacée du palais municipal sera réservée au ballon balai.

Selon un porte-parole de l'organisme, la ligue connaitra de beaux succès en raison du sérieux et de l'expérience des organisateurs. Pour le bénéfice de la population sportive, les spectateurs sont cordialement invités à suivre les activités du circuit Fernand Perron dont l'admission aux parties est absolument gratuite.

Exposition de photographies

ARVIDA. (M.T.) — Le club des photographes amateurs d'Arvida, en collaboration avec le comité des arts et métiers de la même ville, présentera à l'hôtel de ville, les 25, 26 et 27, la plus importante exposition photographique depuis sa fondation.

Au cours de cette exposition, des diapositives et des films en couleur seront montrés au public et porteront principalement sur la ville d'Arvida et la région du Saguenay.

Ballon-balai : Nouvelle ligue inaugurée

ALMA. (G.P.) — La Ligue de ballon-balai amateur d'Alma, du président Raymond Guay, a inauguré sa première saison d'activités, lundi soir, à l'aréna d'Alma. Le circuit, qui comprend 6 équipes, a été mis sur pied, grâce à la fusion de l'ancienne ligue Commerciale et l'addition de quelques nouveaux clubs.

Trois joutes étaient à l'affiche, lundi soir, pour marquer le début de la saison. Le premier match s'est terminé par un verdict nul, tandis que le Jean-Eudes Bernier a remporté la victoire, par voie de blanchissage, dans la deuxième rencontre. Pour ce qui est de l'autre joute, elle n'a pas eu lieu, en raison de circonstances incontrôlables.

D'abord les Braves de Gérard Simard ont fait match nul, avec les Braves de Raymond Gobeil. Les Braves n'ont pu conserver l'avance de 1 à 0 qu'ils avaient pris, à la suite d'un but de Laurier Simard, assisté de Clermont Flamand et Gaétan Lessard. Marcel Pilote a nivelé le pointage, aidé de Jean-Paul Simard.

Dans la deuxième joute, le Jean-Paul Tremblay a subi la défaite par voie de blanchissage, aux mains des hommes de Jean-Eudes Bernier. Le résultat de la rencontre est 2 à 0. Jean-Eudes Bernier a marqué lui-même le premier point de son club dont l'autre compteur a été Gaston Boily. Notons que c'est le premier blanchissage à être réussi cette saison.

L'autre joute qui devait opposer le club de Jean Potvin à celui de Jean-Eudes Guay a été remise à une date ultérieure, pour permettre aux joueurs des deux équipes, des étudiants pour la plupart, d'assister à la présentation d'une pièce de théâtre.

Au comité des arts et métiers d'Arvida

ARVIDA. (M.T.) — M. Henri Mongrain, artiste bien connu dans la région, vient d'être élu président du comité des arts et métiers d'Arvida. Il remplace à ce poste M. Michel Curti, qui a été nommé président honoraire.

Le conseil d'administration du comité des arts et métiers d'Arvida se compose également de MM. Laurent Bouchard, d'Arvida, et Albert Jean, de Chicoutimi, vice-présidents. Mlle Claudette Harvey a été désignée comme secrétaire, et M. H. J. Ward, trésorier. Pour le début de décembre, le comité a l'intention de présenter une exposition d'oeuvres des artistes du groupe de "La Huchette" de Québec. A cette occasion, on y présentera de façon spéciale les oeuvres de M. Edmund Alleyn, selon ce que vient d'annoncer M. J.-E. Fortin, publiciste du comté des arts et métiers d'Arvida.

Une maison mise en vente par la Voirie

ALMA. (P.T.) — Dans le but de compléter les approches du pont Carcajou, le ministère de la Voirie a mis en vente, hier après-midi, la demeure et le magasin de M. Philippe Bilodeau, rue Sacré-Coeur, dans le but de la démolir ou de la déménager pour faire place à la nouvelle route.

Plusieurs propriétaires se sont intéressés à la vente mais c'est M. Aurélien Tremblay, 440 Côté est, à Alma, qui a obtenu l'édifice pour la somme de $500. M. Tremblay devra quitter les lieux d'ici 15 jours.

CHOMAGE

SUITE DE LA PAGE 20

féliciter d'avoir pallié à la misère de quelque 3 ou 400 chômeurs.

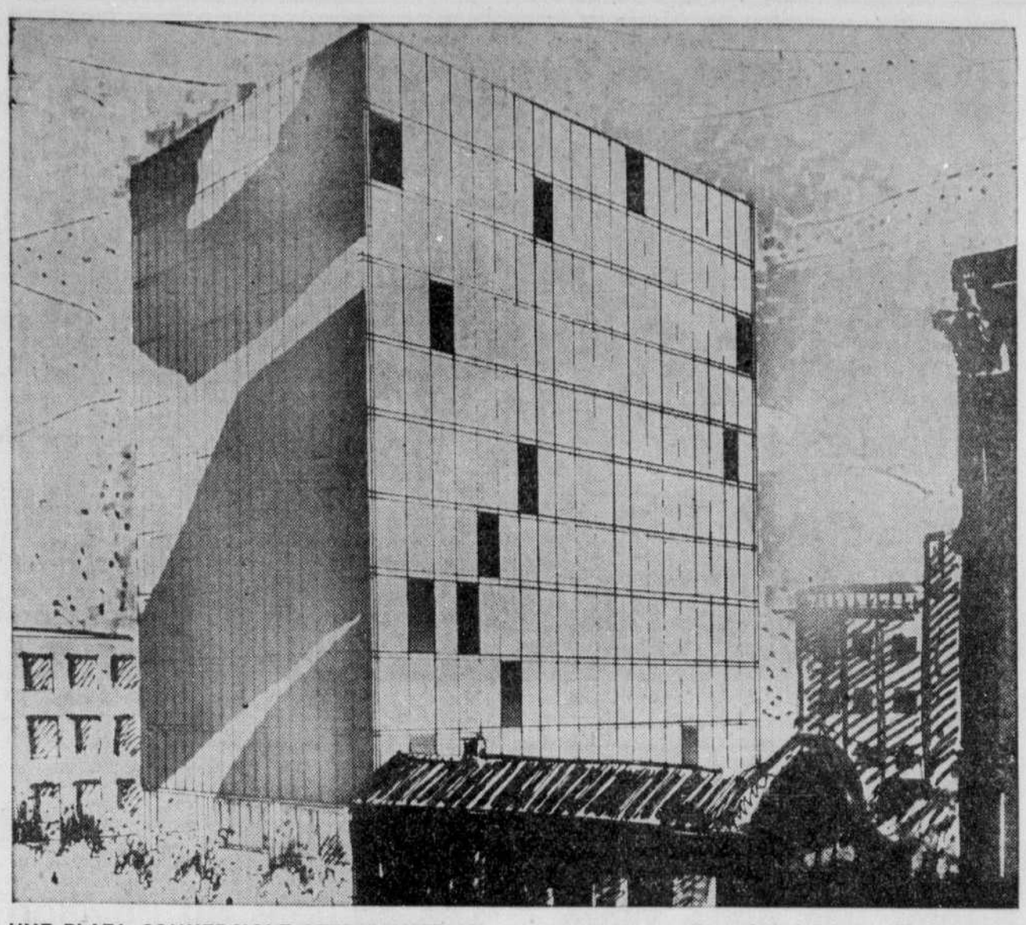
En terminant, M. Dufour a félicité les membres du comité d'action civique relatif au chômage saisonnier, en soulignant l'esprit de collaboration et l'enthousiasme apporté afin de trouver des solutions au problème du chômage. "Nous devrions être orgueilleux, de dire M. Dufour, de voir différents comités faisant lutte commune, tels que le comité régional pour obvier au chômage, le comité permanent du chômage, formé par certaines de nos cités; tous ensemble, ils ont été la cause de réalisations qui, j'en suis convaincu, n'auraient pas été complétées en période tranquille, si des démarches, des délégations, où chacun de vous avait prêté généreusement son concours, n'avaient pas été entreprises par nos comités d'emploi d'hiver".

"Le chômage en hiver n'est pas un fléau inévitable, conclut-il, ni un mal fatal, qui doit nécessairement exister. Il n'est pas dû à une administration quelconque. Le chômage qui existe chez nous peut être atténué par chacun de nous. Que chacun, selon ses moyens et en conscience, se dise: "j'agis dès maintenant".



LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



UNE PLAZA COMMERCIALE ATTRAYANTE AU COEUR DE TROIS-RIVIERES — Cette esquisse fait voir l'aspect qu'aura la future plaza commerciale à la place de l'actuel marché aux denrées de la rue des Forges, si ce plan fourni par un syndicat d'hommes d'affaires trifluviens et montréalais est retenu par le conseil municipal. L'immeuble occuperait le centre du terrain de 33,000 pieds carrés qui constitue le marché actuel. S'élevant sur dix étages, il comprendrait en plus deux étages souterrains pour le stationnement de 175 véhicules et on trouverait au sommet un restaurant observatoire.

Projet d'un marché de $2 MILLIONS soumis au conseil de Trois-Rivières

par Denis MASSE

TROIS-RIVIERES. — Un syndicat d'hommes d'affaires de Trois-Rivières et de Montréal a soumis à l'hôtel de ville un plan de $2 millions pour une plaza commerciale à ériger à la place du marché aux denrées de la rue des Forges.

L'immeuble de dix étages couvrirait une partie seulement du terrain, au centre, mais l'espace pour le stationnement des automobiles a été prévu sous l'édifice même. Deux étages souterrains pourraient recevoir 175 véhicules. L'immeuble enfin sera dominé par un étage additionnel mais point aussi vaste, où sera aménagé un restaurant- observatoire des plus fashionables.

Le plan s'inspire de l'architecture du célèbre Le Corbusier et fait reposer le centre de l'édifice sur des colonnes, dégageant au centre et en son pourtour une espèce de patio piqué d'arbustes et de fontaines.

Le projet dans son ensemble a été dévoilé par le maire J.-A. Mongrain hier après-midi à l'hôtel de ville mais sera soumis officiellement au conseil municipal à la séance de lundi. Le premier magistrat n'a pas cependant révélé les noms des membres de ce syndicat.

Si l'administration autorise ces messieurs à construire l'immeuble projeté, il restera aux promoteurs à acquérir le terrain et la bâtisse actuels du marché et de laisser la ville construire un autre immeuble au carré Lafosse avant de démolir l'immeuble existant et d'entreprendre la construction de cette plaza de grand style.

D'autres syndicats sont aussi intéressés à un projet semblable mais le maire a indiqué que c'était là le projet le plus intéressant soumis jusqu'à maintenant.

Protéger le centre

M. Mongrain a aussi souligné que l'aménagement d'une telle plaza au coeur de la ville allait protéger le commerce intérieur. Ce serait un établissement assez attrayant pour retenir les clients en ville au lieu de magasiner dans les centres d'achat de la banlieue.

L'immeuble projeté comprend des magasins au rez-de-chaussée, de chaque côté du patio central. Le reste de l'édifice doit être rempli par des bureaux.

Pour se défendre encore plus efficacement contre le commerce de la banlieue, le maire a fait ressortir qu'au moment où les centres d'achat fonctionneront, il sera possible à l'administration municipale de décréter à Trois-Rivières même des heures d'ouverture qui permettront à nos commerçants de rivaliser avec ceux de l'extérieur, du moins sur ce point.

M. Mongrain a aussi indiqué que le gouvernement provincial s'apprête à uniformiser les taux de la taxe de vente, ce qui enlèverait un argument de poids aux tenants du commerce à l'extérieur de la ville.

Financement

Un projet d'un nouveau marché aux denrées au carré Lafosse a été déposé par l'architecte Jean-Louis Caron au conseil municipal, lundi dernier, comme nos pages le rapportaient hier.

Pour le financer — il est estimé à $445,000 —, l'administration municipale compte sur des revenus supérieurs à ceux qu'elle retire présentement du marché actuel. Ces revenus pourraient bien passer de $26,000 à $30,000. Parallèlement à ces revenus accrus, l'administration retirerait quelque $70,000 en taxes foncières, taxes d'affaires et taxes de vente du nouvel immeuble projeté puisqu'il s'agit d'un projet de $2 millions. Cela fait des revenus de l'ordre de $100,000 par année. A ce compte, le premier magistrat dit que la relocation du marché peut être abordée sous un angle assez favorable.

Il y a longtemps que l'on parle d'abattre le marché de la rue des Forges. Déjà le maire Paradis l'avait qualifié de verrue au centre de Trois-Rivières. A peine un mois après son avènement à la direction de la municipalité, le maire Mongrain reprend cette affaire et entend la régler avec sa fougue coutumière.

Le projet qui a été dévoilé hier aux journalistes est fort attrayant et embellirait considérablement l'artère la plus achalandée de Trois-Rivières. L'esquisse que nous reproduisons dans cette page est d'ailleurs assez éloquente.

L'immeuble occuperait 10,000 pieds carrés sur une superficie de terrain de 33,000 pieds carrés. Tout le pourtour sera agrémenté de verdure, d'arbustes plantés dans les tuiles et de fontaines. Il formera une promenade attrayante pour les visiteurs. Les véhicules, nous l'avons spécifié plus haut, trouveront place dans le sous-sol, sur deux étages.

Les plans ont été tracés par Papineau, Gérin-Lajoie et Leblanc, architectes de Montréal pour les ingénieurs Bourbonnais, Lacombe et Lacoursière. Ce dernier est le frère de Me Jacques Lacoursière, de Trois-Rivières.

Voir DEMARCHES en page 24

Importantes démarches du maire Mongrain à Ottawa

TROIS-RIVIERES. — Le maire J.-A. Mongrain, accompagné du gérant de la ville, M. Roger Lord, du chef du contentieux municipal, Me Léopold Pinsonneault et de l'échevin-André-O. Dumas, tentera de régler, à Ottawa demain, de nombreux problèmes pendants à l'hôtel de ville. Le premier magistrat a apporté des précisions sur ce voyage dont nous faisions mention dans nos colonnes hier.

La traverse

Le gros des rencontres portera vraisemblablement sur l'acquisition d'un troisième traversier pour assurer des liaisons plus rapides entre les deux rives.

On sait que le conseil est attiré par un bateau-passeur américain, le "Delaware", dont le prix d'achat ne serait pas excessivement élevé. Même si Marine Industries de Sorel a fait une proposition concrète pour un bateau sans superstructure, l'administration municipale n'a pas écarté complètement la possibilité d'acquérir le bâtiment des Etats-Unis. Les deux propositions ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Mais pour mettre le "Delaware" en service sur le fleuve, il y a une foule de détails législatifs à régler. Le maire et les officiers municipaux chercheront d'abord à savoir à combien s'éléveraient les douanes sur un tel achat. Ensuite, on tentera de savoir si le ministère des transports accepterait d'enregistrer ce bâtiment sous pavillon canadien. Ottawa semble très strict sous ce rapport dès qu'un navire a plus de dix ans d'âge et c'est le cas du "Delaware".

Enfin, le groupe cherchera à obtenir du ministère des travaux publics le dragage du fleuve aux abords des quais de Ste-Angèle et de Trois-Rivières du fait que le "Delaware" accosterait par les bouts et non sur le côté comme il en est des traversiers actuels, le "Radisson" et le "Laviolette".

Radoubs d'hiver

Du côté du port encore, le maire tentera d'obtenir du ministère des Transports que des navires du gouvernement soient envoyés à Trois-Rivières pour y hiverner. Dès lors, les radoubs saisonniers pourraient être effectués par des entreprises trifluviennes, ce qui contribuerait encore à employer de la main-d'oeuvre locale.

L'embauchage

Une question fot litigieuse semble se dessiner alors qu'Ottawa vient de faire savoir au conseil municipal que dorénavant ce sera le service national de placement qui se chargera d'embaucher les ouvriers pour les travaux de chômage sur les chantiers municipaux. On comprend que par là le gouvernement cherche à réduire le coût des prestations d'assurance-chômage en embauchant de préférence des chômeurs qui reçoivent ces prestations.

Par ailleurs, il se trouve des gens secourus depuis nombre d'années par le service du bien-être municipal qui n'ont pas droit aux prestations et ce sont à eux que l'administration municipale a d'abord eu recours. Le maire tentera d'obtenir que les contremaîtres de la ville continuent à exercer leur droit de regard sur l'embauchage puisqu'en définitive l'employeur reste l'administration municipale.

L'unité de radar

La présence de l'échevin André-O. Dumas aux côtés du maire s'explique du fait qu'on tâchera également d'obtenir le maintien de l'unité de radar de la rue Hart. Il a été question que le gouvernement close les activités de l'escadrille trifluvienne et ferme l'immeuble occupé actuellement par les aviateurs.

Comme M. Dumas a été commandant de cette escadrille jusqu'à cette année, il est donc parfaitement au fait et pourra apporter son concours précieux aux délibérations voulant le maintien de cette unité à Trois-Rivières.

Le pont sur le fleuve

A titre de représentant de la conférence des maires de la Mauricie, M. Mongrain tâchera de faire préciser au gouvernement quelle sera son aide en vue de la construction d'un pont sur le St-Laurent.

Le député de Trois-Rivières aux Communes, l'hon. Léon Balcer, avait laissé entendre lors de son passage ici dernièrement qu'Ottawa serait prêt à contribuer à la réalisation de cette voie carrossable au-dessus du fleuve.

M. Mongrain a reçu un mandat non équivoque de la part des maires de la Mauricie réunis ici en séance spéciale le 15 octobre dernier. En vue de hâter le plus possible la réalisation de ce pont, il doit maintenant savoir de façon précise à quoi il faut s'attendre d'Ottawa.

Contribution d'Ottawa

Comme Trois-Rivières est probablement l'unique ville au pays à assumer un service municipal de traverse fluviale, le maire Mongrain a songé que peut-être Ottawa consentirait à défrayer le coût de la main-d'oeuvre pour la construction du bateau proposé par Marine Industries, à même le plan

En prévision de l'hiver

Un vestiaire municipal pour les familles jetées dans la gêne

TROIS-RIVIERES. — Le maire J.-A. Mongrain vient de lever un mouvement municipal de secours direct aux indigents.

Ces secours prendront la forme d'un vestiaire pour habiller les nécessiteux. Un comité sera incessamment formé pour recueillir et distribuer les vêtement dont toute personne charitable voudra bien disposer et un camion de la ville sera nolisé pour en assurer le transport.

M. Mongrain a expliqué que le conseil entendait tout mettre en oeuvre pour soulager la misère des chômeurs cet hiver. "Il est vrai, dit-il, que l'administration municipale a fait tout son possible pour créer des emplois en adoptant des règlements de travaux de chômage à la limite de ses possibilités." Déjà plus de 600 chômeurs ont trouvé un emploi rémunérateur sur ces chantiers. Mais il reste qu'un grand nombre connaitront encore la gêne.

'C'est pourquoi, reprend le maire, nous allons tâcher de soulager leur peine en les alimentant de tous les vêtements dont on pourra disposer chez les familles à l'aise."

Le comité distribuera les dons en vêtements selon les recommandations du service du bien-être social et des sociétés St-Vincent-de-Paul.

On communiquera bientôt les renseignements nécessaires pour acheminer ces vêtements au comité. Mais, dès maintenant, les personnes désireuses de donner des vêtements peuvent communiquer avec le cabinet du maire.

Le croquet

M. Camille Aboud élu président de l'association

TROIS-RIVIERES. — M. Camille Aboud, président du club Shawinigan-Sud, a accepté la présidence de l'Association du Croquet de la Vallée du St-Maurice lors de l'assemblée annuelle de cet organisme, tenue dernièrement au club de croquet Ste-Madeleine du Cap.

Les autres membres du nouvel exécutif pour la saison 1960-61 sont MM. Gérard Morrissette, président du club Wabasso, élu vice-président; F. Dumas, aussi du Wabasso, réélu secrétaire-trésorier pour une quatrième année consécutive.

M. Roland Dupont, gérant du Club Le Trois-Rivières Inc., a été nommé publiciste pour la région trifluvienne et M. A. Lamarre, du club St-Marc de Shawinigan, publiciste pour le Grand Shawinigan.

Le calendrier des tournois pour la saison hivernale fut préparé et accepté.

Trois aviateurs paient l'amende pour avoir volé à moins de 100 pieds du sol

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Trois pilotes, Maurice Martel, Henri-Paul Goulet et Roméo Trépanier, s'en sont tirés, hier matin, avec $25 d'amende et les frais ou 8 jours de prison après s'être reconnus coupables à l'accusation d'avoir volé — en avion — à moins de 100 pieds du sol.

Les plaintes avaient été portées par la Gendarmerie royale qui s'occupait d'une autre sorte d'oiseau, non métallique et mécanique celui-là.

Suivant la loi des oiseaux migrateurs, il est défendu de se servir d'oiseaux vivants comme appât, mais un chasseur a probablement cru lui qu'il ferait certes une meilleure chasse en se servant d'un oiseau vivant au lieu d'un vulgaire appât de bois ; malheureusement, il s'est fait pincer et il lui en a coûté $10 d'amende et les frais en plus de perdre sa carabine et tout son attirail de chasse.

Hier matin, le rôle des Sessions de la paix était chargé à craquer et la matinée du juge Maurice Langlois fut fort laborieuse.

Les causes de Marcel Lacoursière, Marcel Giroux, Roger Vézina et Gilles Nobert, accusés du vol de 11 dindes — présumément pour la fête de Noël — ont été reportées au 9 décembre.

Charles-Henri Croteau a été reconnu coupable d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par la drogue et il a été condamné à $50 d'amende et les frais ou à 30 jours de prison et son permis de conduire a été suspendu pour trois mois.

L'enquête préliminaire de Nicole Dionne, alias Parker, accusée du vol d'un porte-monnaie contenant $975, a été remise au 29.

La caisse de la Commission des liqueurs ou de la Couronne s'est quelque peu enrichie par suite des plaidoyers de culpabilité de deux individus de la région; Jacques Fleury a plaidé coupable à l'accusation de possession illégale de boisson et il a dû débourser $200 et les frais ou 3 mois de prison; Julien Livernoche, accusé de vente de boisson, s'en est tiré pour sa part avec $50 d'amende et les frais ou 1 mois.

C'est le 29 que Charles-A. Sylvestre, accusé d'emploi de faux, connaitra sa sentence; après maintes remises, le prévenu s'est décidé, hier, à reconnaître sa culpabilité.

Honorius Francoeur, du Cap-de-la-Madeleine, a dû débourser $25 d'amende et les frais, après avoir plaidé coupable à l'accusation d'avoir omis ou négligé de présenter son rapport d'impôt pour l'année 1959; J.-Charles Laganière, accusé du même délit, brillait par son absence et sa cause a été remise au 6 décembre.

Nouveau champion des quilles à Windsor

WINDSOR. — Gilles Therrien est devenu le nouveau champion du tournoi "En roulant ma boule", à la salle Bowlorama de Windsor.

Therrien a triomphé de Paul Dasylva avec un triple de 520, comparativement à 398 pour son adversaire.

L'aspirant Roland Beaudin rencontrera Therrien dimanche soir prochain.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

AUBAINES SUPÉRIEURES
et économies sans précédent
LES DÉPOSITAIRES
PLYMOUTH DE MONTREAL
présentent actuellement une grande
VENTE "SPOTLIGHT"

PRIX SPÉCIAUX "SPOTLIGHT"

Jamais depuis l'avènement de la Plymouth, une telle vente a eu lieu! La nouvelle Plymouth a remporté un si grand succès, que les dépositaires de Montréal ont décidé de célébrer. Chaque dépositaire prépare une présentation grandiose à son établissement. Si vous voulez être de la fête, dirigez vos pas vers le dépositaire Plymouth le plus près de chez vous. C'est une occasion que vous ne devez pas manquer, si vous voulez épargner beaucoup d'argent sur les nouvelles Plymouth et les autos usagées impeccables.

ALLOCATIONS D'ÉCHANGE "SPOTLIGHT"

DES ÉPARGNES NOMBREUSES SUR LES NOUVELLES PLYMOUTH!

Le temps d'acheter une nouvelle Plymouth n'a jamais été aussi propice que maintenant. Depuis son lancement, ses ventes ont été tout simplement sensationnelles. Au fait, leur volume a été si considérable que tous les dépositaires PLYMOUTH peuvent maintenant vous offrir ces aubaines supérieures sur la Plymouth de votre choix qui sera livrée immédiatement! Il n'y a pas une minute à perdre. Hâtez-vous et concluez une aubaine réellement avantageuse pour vous . . . en vous procurant la nouvelle solide Plymouth.

AUTRE DÉTAIL LOGIQUE!
UN VENDEUR D'AUTOS NEUVES EST VOTRE MEILLEUR VENDEUR D'AUTOS USAGÉES!

AUTOS USAGÉES DE QUALITÉ CAMIONS USAGÉS

Votre dépositaire local Plymouth joue un rôle important dans la localité. Il pense à sa réputation et à son prestige. Il ne serait pas à son avantage de vous offrir un marché qui ne serait pas entièrement juste et honnête. Voilà pourquoi les autos usagées qu'il vend sont sans contredit votre meilleur achat. Et comme les ventes d'autos neuves ont remporté tant de succès, le marché des autos usagées offre beaucoup de bonnes aubaines et un choix le plus varié. Hâtez-vous de venir au cours de cette grande vente "spotlight"! Choisissez une auto USAGÉE qui vous donnera un rendement tout à fait satisfaisant.

DIRIGEZ VOS PAS VERS LES AUBAINES INTÉRESSANTES DE VOTRE DÉPOSITAIRE PLYMOUTH

Voyez votre dépositaire local Plymouth-Valiant

CLERMONT MOTORS LIMITED
5363 St-Denis — Montréal 34
CR. 9-6301

TOUCHETTE AUTOMOBILE LIMITEE
2175, avenue Papineau — Montréal 34
LA. 6-6691

VAL MORIN MOTORS LTD.
1400, boul. Labelle — St-Martin, Qué.
MU. 1-1641

GARAGE TOUCHETTE LIMITEE
8055, boul. Lajeunesse — Montréal
CR. 9-4517

LANROL MOTORS (1960) LIMITED
1646 Ste-Catherine ouest — Montréal
WE. 7-8951

GERARD AUTOMOBILE INCORPOREE
372, avenue Victoria — Westmount
HU. 9-5748

LEPAGE AUTOMOBILE LIMITEE
3940, rue Adam — Montréal 4
LA. 6-1651

MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC.
6100, boul. Décarie — Montréal
RE. 1-3701

PIERREFONDS AUTOMOBILE LTEE
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds — NA. 6-3821
14350, boul. Gouin ouest

SPECIAUX
SPOTLIGHT

55 Plymouth
Belvedere, sedan 4 portes, automatique, radio, 2 tons, condition parfaite.
$580

57 Chrysler
Windsor 4 portes, servo-freins, servo-direction, automatique, radio.
$1190

ET PLUSIEURS AUTRES AU CHOIX



MONTREAL
CHRYSLER PLYMOUTH INC
DECARIE et VAN HORNE — RE. 1-3704

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Contre le chômage à Shawinigan

Construction de la CONDUITE ET DU FILTRE

SHAWINIGAN. — La conduite d'eau du Lac-à-la-Pêche et l'agrandissement de l'usine de filtration, deux projets étroitement liés, seront réalisés dans un avenir bien rapproché, si l'on en juge par l'attitude du Conseil, lors de la dernière séance qui a immédiatement adopté une résolution l autorisant à emprunter $100,000 sans recourir à l'approbation du peuple. Cette somme sera affectée à la réparation d'un tunnel en bois à la sortie d'eau, au Lac-à-la-Pêche.

Le maire J.-Armand Foucher qui avait suggéré cet emprunt au Conseil, a expliqué que $70,000 environ sur la somme totale de $100,000 seront versés en salaires, ce qui, avec la contribution des gouvernements fédéral et provincial pour les travaux d'hiver, diminuera sensiblement le coût réel des travaux. En somme, il restera à la ville environ $63,000 pour exécuter d'autres travaux sans qu'en réalité il en coûte plus cher aux contribuables, puisque de toute façon la réfection projetée est urgente et nécessaire, même si le Conseil ne devait pas construire immédiatement une deuxième conduite d'amenée et agrandir l'usine de filtration.

A tout événement, le conseiller Rosario Barolet a proposé que le Conseil emprunte cette somme de $100,000 sans recours au peuple, afin de hâter les travaux, profitant ainsi pleinement de l'offre des gouvernements supérieurs dans leur programme des travaux d'hiver.

Des travaux de $2,500,000

Le conseiller Yvon Boisvert devait immédiatement après proposer une résolution de principe prévoyant la pose d'une deuxième conduite d'amenée et l'agrandissement de l'usine de filtration. A la demande de son collègue, M. Barolet, il dut retrancher de sa résolution une demande qui devait être faite au ministre des Affaires municipales, M. René Hamel, pour permettre au Conseil d'emprunter la somme nécessaire sans referendum.

Le maire Foucher est intervenu lui aussi dans la discussion en prétendant que l'emprunt d'une somme de $2.5 millions de dollars aurait des repercussions sur la taxe foncière et qu'il était normal que les propriétaires se prononcent pour ou contre.

Si les contribuables refusent à la ville la permission de contracter cet emprunt, expliqua M. Boisvert, il faudra quand même procéder à ces travaux urgents. On s'est rendu finalement à la suggestion du maire qui prétend qu'une fois la population bien informée, elle approuvera le projet soumis.

octroi de $500,000 accordé aux

Collaboration du gouvernement provincial

Le maire Foucher désire étudier attentivement une proposition du gouvernement provincial qui offre à la ville de construire un aqueduc régional devant desservir St-Gérard, Baie-Shawinigan, Shawinigan-Sud et Shawinigan pour bénéficier d'un octroi de $500,000 accrodé aux municipalités rurales impliquées dans le projet. Cette somme qui semble apparemment destinée à la corporation municipale de Shawinigan-Sud pourrait représenter, selon le maire, 4 p. 100 du taux des intérêts. Pour que cet octroi soit efficace il faudrait que la participation de Shawinigan-Sud soit d'un million de dollars, ce qui, selon lui, est impensable.

Il a été suggéré par M. Boisvert de rencontrer de nouveau M. Hamel pour être fixés sur cet octroi.

Le maire a ajouté qu'il "faut se méfier des pièges qui peuvent nous conduire à la taxe de vente", car il est d'avis que des difficultés financières créées par certains projets coûteux et qui requièrent l'aide des gouvernements supérieurs peuvent conduire à cette taxe de vente.

Pourquoi retarder ?

Le conseiller Yvon Boisvert a fait ce qu'on pourrait appeler son premier discours depuis sa récente élection, le 7 novembre dernier. Il veut que le Conseil cesse de remettre toujours au lendemain une décision à laquelle il faudra en venir un jour ou l'autre.

Il a parlé ensuite du chômage. L'hiver sera triste pour bien des sans-travail, a-t-il dit. Il faut profiter de toutes les offres des gouvernements supérieurs, faire circuler plus d'argent, embaucher le plus grand nombre de personnes possible sur des travaux publics: "faire notre devoir", a-t-il terminé pour résumer sa pensée.

Pour démontrer qu'il n'entend pas lésiner, il a donné aussitôt un avis de motion prévoyant la présentation d'un règlement d'emprunt pour la réfection de la conduite d'eau du Lac-à-la-Pêche jusqu'à l'usine de filtration et pour l'élargissement de cette usine.

Dépotoir interdit aux banlieusards

TROIS-RIVIERES. — Le Conseil municipal a décidé d'appliquer avec plus de sévérité le règlement interdisant aux résidents de la banlieue l'accès au dépotoir municipal. Une certaine tolérance avait été autorisée jusqu'à maintenant mais il sera désormais formellement défendu aux résidents de la banlieue de jeter leurs déchets à cet endroit.

On croit deviner dans cette mesure de renforcissement le ressentiment que le Conseil éprouve à l'endroit des banlieusards pour avoir tourné le dos si brusquement au projet d'annexion.

Une distribution de trophées au football

SHAWINIGAN. — La Ligue de football de Shawinigan-Grand'Mère a procédé à la distribution de trophées au St-Marc, champion de la ligue, ainsi qu'aux joueurs les plus méritants.

Les Alouettes de St-Marc, champions du calendrier régulier et des éliminatoires, se sont vu distribuer les trophées Dow et Labatt pour leurs exploits. Chez les joueurs, Denis Bouvette, du St-Marc, a gagné le trophée Cataractes Sporting championnat des compteurs, tandis que René Guillemette, du St-Marc également, a obtenu le trophée Cataractes Sportings Goods comme le joueur le plus utile à son club.

Une plaque-souvenir a été présentée à M. André Larochelle, fondateur de ce circuit.



LE MAITRE AGRICULTEUR DE CHAMPLAIN — Une brillante cérémonie s'est déroulée lundi soir, à Champlain, alors qu'on fêté le maître agriculteur du comté, M. Armand Massicotte, entouré de nombreuses personnalités. Cette photo a été prise à cette occasion. Nous voyons, de gauche à droite, M. Paul Lahaye, député fédéral de Champlain; Mme Massicotte; M. Armand Massicotte, le héros de la fête; M. Ernest Mercier, sous-ministre des Terres et Forêts dans le cabinet Lesage, et M. Maurice Bellemare, député provincial de Champlain.

Démission et nomination au 62ème régiment d'artillerie

SHAWINIGAN. — Le 62e régiment d'artillerie DCA (M) de Shawinigan a bourdonné d'activité lundi soir alors que des changements majeurs sont intervenus dans le commandement de cette unité de réserve à la suite de la démission du lieutenant-colonel F.-G. Dufresne, E.D., comme officier commandant du détachement.

Les quartiers généraux de l'armée à Montréal ont annoncé du même coup, la promotion du major R.-R. Grondin, C.D., au rang de lieutenant-colonel et sa désignation comme officier commandant du 62e régiment.

Le major J.-A.-A. Lussier, C.D., pour sa part, a été appointé comme second en commandement du 62e, en remplacement du major Grondin promu lieutenant-colonel et officier commandant. La résignation du lieutenant-colonel Dufresne avait été acceptée par les quartiers généraux de la région militaire de Québec, le 15 novembre.

Notes biographiques

Le lt-col. Dufresne, à la suite d'entrainement dans les corps de cadets de l'institut de Technologie de Shawinigan et de l'Ecole Supérieure de l'Immaculée-Conception, commença sa carrière militaire avec une unité de milice, le régiment de Joliette, où il reçut sa commission d'officier en 1938. Il s'enrôla pour service actif au début de 1940 et débuta comme officier recruteur pour être par la suite transféré comme instructeur au camp d'entrainement de Joliette. Permuté au "Sault Ste-Marie and Sudbury Regiment" lorsque ce régiment fut mobilisé en décembre 1941, le lieutenant Dufresne participa à la formation et à l'entrainement de cette unité jusqu'à son départ pour l'île de Kiska alors qu'il fut retourné au régiment de Joliette qui venait d'être mobilisé. Après y avoir servi comme officier de transport, commandant en second de compagnie et commandant de la compagnie de support, le capitaine Dufresne fut envoyé à un cours d'officiers seniors donné au collège Militaire Royal (R.M.C.) de Kingston, Ont. durant l'hiver de 1943-44. A la suite d'un stage à Terre-Neuve le capitaine Dufresne était promu major en 1944 et commandant d'une compagnie d'infanterie.

A sa demande, il fut envoyé comme officier de renfort outre-mer et après un stage comme commandant de compagnie à un centre d'entrainement d'Angleterre, le major Dufresne fut envoyé sur le continent, permuté au régiment des Fusiliers Mont-Royal et ensuite à l'armée d'occupation en Allemagne à titre de commandant en second de l'école d'entrainement de la 3ème division d'infanterie canadienne.

Après 16 mois de service en Europe, le major Dufresne revint au Canada où il demeura dans l'armée canadienne jusqu'à sa demande de permutation en novembre 1946.

Peu de temps après, il reprenait du service avec l'armée de réserve, devenant commandant de la compagnie "C" du régiment de Joliette à Shawinigan. Lorsque cette compagnie fut amalgamée avec le 62ème régiment DCA formé en 1948, il devint commandant de batterie et par la suite commandant en second en janvier 1951 et finalement officier commandant, avec le rang de lieutenant-colonel en avril 1953, en remplacement du lieutenant-colonel Jean Bouvette, ED, alors démissionnaire.

Le 62ème régiment comptant alors peu d'années d'existence et un nombre qualifié, mais très restreint d'officiers et sous-officiers, le lieutenant-colonel Dufresne s'est appliqué avec l'aide et le support du personnel sous ses ordres à faire du 62ème régiment l'unité de milice qu'elle est aujourd'hui, alors que le régiment compte parmi ceux dont l'assistance régulière sur les parades de l'entrainement est des plus élevée. De plus l'unité a fourni un nombre considérable de soldats, sous-officiers et officiers à l'armée régulière.

province de Québec, président du Crédit Consolidé Inc., directeur de P. A. Larocque Inc. et de Morecco Electric Inc., directeur de la Chambre de commerce de Shawinigan, membre de la Légion Canadienne, branche 44, trésorier du club Pic, directeur du club Canadien de Shawinigan et Grand'Mère, membre du club de Curling et de nombreuses associations et clubs locaux.

Lt-Col. R. R. Grondin

Le Lt-Col. Grondin naquit à Grand'Mère où il fréquenta l'Académie du Sacré-Coeur et le Laurentide High School avant de poursuivre ses études supérieures. Il s'enrôla comme soldat au début de 1942 et reçut sa commission avant de traverser outre-mer. Il servit dans l'artillerie de campagne au Royaume-Uni et combattit sur les fronts d'Italie, de Belgique, de Hollande et d'Allemagne avec le 11ème régiment de campagne.

Le Lt-Col. Grondin est l'un du petit groupe d'officiers qui fondèrent le 62ème régiment d'artillerie DCA à Shawinigan en 1946 et dans lequel il servit tour à tour comme adjudant, officier d'entrainement et commandant en second.

Au cours de l'entrevue, le Lt-Col. Grondin se déclara très fier de prendre le commandement d'un régiment reconnu comme l'une des meilleures unités de milice dans la province de Québec. Il se dit confiant que la coopération et le support accordés à son prédécesseur le Lt-Col. Dufresne lui seront maintenus et contribueront à maintenir la haute réputation du régiment.

Dans la vie civile, le Lt-Col. Grondin est officier en charge des relations avec le personnel à la Shawinigan Chemicals Ltd à Shawinigan.

Le major J. A. A. Lussier

Le major Lussier naquit à Montréal. Il s'enrôla comme simple soldat au début de 1940 et après avoir passé par tous les rangs d'officier non commissionné, il reçut sa commission en 1942. Il devint alors instructeur à l'école d'officiers de Brockville, Ont. Il fut en 1944 prêté à l'aviation pour une année comme instructeur. Vers la fin de la guerre, il fut promu capitaine.

Le major Lussier termina ses études supérieures et obtint son degré d'ingénieur chimique de l'université McGill de Montréal.

Il vint s'établir à Shawinigan en 1951. Au régiment, le major Lussier servit comme officier en charge de l'entrainement et fit partie du comité du mess des officiers pendant de nombreuses années.

Dans la vie civile, le major Lussier est "Field Maintenance Supervisor" à la DuPont of Canada, à Shawinigan.

Accident inusité; blessure grave

SHERBROOKE. — Un jeune homme repose dans un état grave à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, où il a été transporté après avoir été victime d'un accident assez inusité.

M. Majella Gagner, âgé de 20 ans et demeurant à St-Malo, souffre d'un traumatisme crânien.

Le jeune homme gonflait un pneu dans un garage lorsque la jante l'a frappé à la tête.



NOUVEAU COMMANDANT AU 62e REGIMENT DE SHAWINIGAN — Le major R.-R. Grondin a été promu au titre de lt-col. et officier-commandant du 62e Régiment d'Artillerie de Shawinigan, à la suite de la démission du lt-col. Gérard Dufresne qui occupait ce poste. Le major J.-A.-A. Lussier a pour sa part été promu au titre de second en commandement, en remplacement du lt-col. Grondin. On aperçoit ci-haut, l'ex-officier-commandant, le lt-col. Dufresne, qui discute avec son remplaçant, le lt-col. Grondin.

Pour alléger le trafic du vendredi

Nouveau jour de paie à la mairie : mardi

TROIS-RIVIERES. — Un effort sérieux sera tenté pour décongestionner l'affluence sur les rues commerciales le vendredi soir. On touchera à la source du mal, en distribuant les salaires le mardi, au lieu du vendredi comme cela se fait généralement.

L'initiative vient du conseil municipal et dès la semaine prochaine tous les employés de l'hôtel de ville recevront leur salaire mardi. Il en sera ainsi dorénavant. Le maire Mongrain a déclaré que d'autres entreprises seraient sollicitées en vue de cette action concertée. De la sorte, on réussira sans doute à étendre le commerce sur quatre jours au lieu de deux.

Il est possible que, devant cette initiative, les marchands ouvrent désormais leurs portes le mercredi après-midi et ferment conséquemment le lundi avant-midi, ce qui d'ailleurs paraît plus logique.

En tout cas, l'administration municipale attend beaucoup de ce procédé et espère éliminer graduellement le problème de congestionnement subi le vendredi soir.

Nécrologie

MME ARTHUR ROBERT

A Shawinigan le 22 novembre, est décédée, Mme Arthur Robert, née Antoinette Laroche, demeurant à 412 - 6ème rue, Shawinigan.

Elle laisse outre son époux, un fils, Marcel; deux filles: Laura; Mme Patrick Hébert, née Françoise; tous de Shawinigan; un frère: Joseph-Etienne Laroche, marié à Rose Héroux, de St-Etienne-des-Grès; ses soeurs: Mme Omer Thelland, née Marianne, de Trois-Rivières; Mme veuve Edouard Plante, née Corine, de Los Angeles; Mme Joseph Lefebvre, née Eva, de Trois-Rivières; Mme Ernest Duplessis, née Jeanne, de Shawinigan; Mme Arthur St-Onge, née Jeannette, de St-Etienne; Mme Ephrem Juneau, née Bernadette, de Shawinigan; ainsi que deux petits-enfants Jean et Denise Hébert.

La dépouille mortelle est exposée à 741 des Cèdres, Shawinigan, le service aura lieu vendredi le 25 novembre à 9 heures à l'église St-Pierre, de Shawinigan, inhumation au cimetière St-Joseph.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

1:15—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame ...
3:30—Cuisine crino
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Les Boucaniers
6:00—Caméra 13
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—GM vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe ...
11:30—CBC TV News
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

1:45—Ciné-matinée
2:45—Pour vous, Madame ...
3:30—Bonjour Madame ...
4:00—Bobino
4:30—La boite à surprises
5:00—Le grand duc
5:30—L'enfant du cirque
6:00—Caméra 13
7:15—CKTM-TV salue
7:45—Caméra 13
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—L'heure du concert
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe ...
11:30—Figures de théâtre
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions.

Le bill scolaire de Shawinigan étudié

QUEBEC. (J.M.) — Le comité des bills privés étudiera, demain, les projets de loi suivants :

Bill 107 — Concernant le club St. James' de Montréal.

Bill 112 — Relatif à la Coopérative des producteurs de lait de Montréal.

Bill 113 — Touchant à la société coopérative agricole des pomiculteurs de Frelighsburg.

Bill 118 — Modifiant la charte de la ville de Terrebonne.

Bill 119 — Constituant en corporation les messagères de Jésus.

Bill 137 — Accordant certains pouvoirs spéciaux à la Commission des Ecoles catholiques de Shawinigan, comté de Saint-Maurice.

Ces projets de loi seront soumis à la députation par MM. O'Reilly, Binette, Brown, Lavoie, Saint-Pierre, Laroche.

Ouverture chez les midget et bantam

SHAWINIGAN. — Les ligues midget et bantam ont inauguré leur saison régulière, samedi dernier, alors qu'un programme double a été disputé dans la ligue midget, et une partie dans la ligue bantam.

Dans la ligue midget, le Séminaire Ste-Marie et l'école secondaire Immaculée-Conception ont fait joute nulle 1-1 dans la première rencontre, tandis que le club de Baie Shawinigan a écrasé le club juvénile de la police 8-1.

Dans la ligue bantam, le club de Baie Shawinigan et le Club juvénile de la police ont fait joute nulle 3-3. Perreault, Proulx et Béland ont marqué les buts de Baie Shawinigan, tandis que Ringuette, Tessier et Désy ont fait de même pour le Club juvénile de la police.

Les projets ne font pas défaut dans le plus grand quartier de Shawinigan

SHAWINIGAN — Le conseil a beaucoup à faire dans le quartier l'Assomption qui à lui seul couvre une superficie égale aux six autres quartiers. On s'en est rendu compte lundi soir, alors que le conseiller Antoni St-Onge, le premier échevin de ce quartier nouvellement formé, a suggéré une série d'améliorations.

Il a tout d'abord été question d'une conduite d'égouts pour desservir le centre de ce quartier et qui desservirait le Séminaire Ste-Marie. L'ingénieur, M. Jacques Sansfaçon a été chargé de préparer des estimés sur ces travaux qui ne sont pas encore tellement précisés.

M. Sansfaçon devra en même temps préparer un estimé du coût d'une passerelle en bois qui desservirait plusieurs fois par jour 43 étudiants de cette paroisse qui vont et viennent de l'école. M. St-Onge a particulièrement attiré l'attention de ses collègues sur le danger que représente pour les jeunes surtout le fait qu'ils doivent marcher sur le côté de la chaussée, qui est la route régionale no 19.

Des travaux permanents qu'on pourrait exécuter à cet endroit qui se situe aux environs de l'entrée pour la Terrasse des Rapides, coûteraient $8,000. Le conseil ne peut disposer de cette somme. On songe donc à construire des trottoirs en bois, ce qui serait une solution temporaire, il va sans dire, mais qui éviterait peut-être des accidents graves. Ce trottoir coûterait moins de $2,000.

On se demande toujours si le gouvernement provincial acceptera de prendre à ses frais l'entretien des routes nationales, provinciales ou régionales qui traversent les villes. Si oui, c'est à lui qu'incomberait la responsabilité de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les piétons à l'endroit précité.

DEMARCHES

SUITE DE LA PAGE 23

d'aide aux municipalités pour combattre le chômage.

Si le gouvernement fédéral se rend à cette demande, il est tout probable que le gouvernement provincial en fera autant. Dès lors le coût du bateau proposé par Marine Instries pourrait être très abordable.

L'île St-Quentin

Le gouvernement enfin sera appelé à se prononcer sur un litige qui oppose les promoteurs de l'aménagement de l'île St-Quentin à la St-Maurice River Boom. La question avait été laissée en suspens mais maintenant que le plan du pont reliant les deux îles, est sur le point d'être adopté, il faut aplanir toutes les difficultés entourant le projet.

Industrie et Commerce

Le maire Mongrain profitera également de sa visite à Ottawa pour rencontrer les dirigeants du ministère du Commerce afin de voir ce dont Trois-Rivières pourrait bénéficier dans un avenir prochain. Le premier magistrat rencontrera également l'attaché commercial de la province à Ottawa pour discuter des possibilités industrielles à Trois-Rivières.

Le programme du maire et de ses acolytes est donc fort chargé comme on a pu le constater par cet agenda mais il n'y a pas de doute que les démarches entreprises aplaniront de nombreuses difficultés.

A Shawinigan

Bientôt une autre vente d'obligations au comptoir

SHAWINIGAN. — Le succès remporté lors de la dernière vente des obligations au comptoir pour une somme de $176,000 n'est pas étranger à une nouvelle autorisation demandée par le conseil municipal au ministère des Affaires municipales permettant d'en vendre pour $395,000, cette fois.

En effet, le conseiller Yvon Boisvert a proposé une résolution prévoyant la vente des obligations prévues par le dernier règlement d'emprunt. Ces obligations seront vendues tout d'abord à des fonds dont la ville a l'administration, comme le fonds de pension, l'assurance-responsabilité-patronale et les fiduciaires conjoints. La différence sera vendue au public qui devra s'adresser au trésorier, M. Oscar Ruel.

Il viendra un temps où toutes les obligations de la ville pourront être en possession des fonds dont la ville a l'administration, évitant ainsi de payer des commissions à des courtiers en placements.

Dix-huit témoins à la première journée du procès de J. Huard

TROIS-RIVIERES. (par Michel Lorrain) — Jules Huard, qui a à répondre du meurtre de Marguerite Vallée, survenu le 17 juin dernier, a certes trouvé le temps long, hier, alors que débutait son procès aux assises criminelles que préside l'hon. juge Léon Lajoie.

Dans la seule journée d'hier, la Couronne que représentait Me Jacques Lacoursière a fait entendre dix-huit témoins et à l'ajournement en fin d'après-midi, l'avocat de la Couronne a laissé entendre qu'il présentera, ce matin, une preuve de voir-dire qui sera d'abord soumise au président du tribunal avant de l'être aux jurés si le juge Lajoie le juge à propos.

La journée d'hier n'a apporté aucun développement sensationnel dans ce drame survenu au Château de Blois et dont les péripéties ne manquent pas d'attirer l'attention d'un grand nombre de personnes.

Les avocats Jean Chrétien, de Shawinigan, et Pierre Garceau, de Trois-Rivières, qui représentent l'accusé, en sont à leurs premières armes en matière criminelle.

Le choix des jurés a été assez onéreux puisqu'il a fallu près d'une heure pour que les deux parties en cause s'entendent sur le choix de douze citoyens, appelés à juger l'un des jours. Pour y parvenir, il a fallu tirer au sort trente-huit noms ; les jurés choisis furent MM. Roch Trépanier, Guy Trottier, Louis Boisvert, Roland Dionne, Armand Trépanier, Arsène Côté, R. Neault, Emilien Plante, Réginald Paquette, Hervé Lapointe, Louis Gélinas et Xavier Plante.

Les témoins suivants ont été entendus : Mme Gilles Godin, M. Ernest Desfossés, M. Fernand Lemieux, beau-frère de l'accusé, le capitaine Emile Anctil, du Cap-de-la-Madeleine, le Dr René Paquin, M. Maurice Morinville, M. Roland Brunet, le constable Réginald Beaulieu, l'ex-inspecteur Fernand de Miffonis, Me Yves Perron, de Montréal, le Dr Jean-Marie Roussel, de Montréal, M. Roland Kane, M. Alfred Lesauteur, M. Michel Lauriault, M. Maurice Babineau, M. Joseph Mathieu, M. Yvon Paquin et M. Louis Montambeault.

Aucun témoignage n'a entraîné rien de sensationnel si ce n'est celui de Joseph Mathieu qui a laissé entendre que l'accusé était passablement en boisson la veille du crime, et Yvon Paquin qui avait passé une partie de la soirée et de la nuit avec Mathieu et Huard, a déclaré quelques instants plus tard que l'accusé était un peu ivre.

Au ballon-panier

Les équipes du Pavillon et du St. Pat's gagnent

TROIS-RIVIERES. — Dans des joutes régulières de la ligue de ballon-panier de la cité, hier soir au gymnase du pavillon Mgr St-Arnaud, le Pavillon a défait les Indiens 55-40 et le St. Pat's a vaincu les Loisirs St-Sacrement 50-39.

Dan O'Connor a brillé pour le Pavillon avec 20 points, suivi de Riley 12. Pour les Indiens, Hervé Wilkin a compté 29 points et Vézina 12.

Dans la seconde joute de la soirée, Nel Potter a réussi 21 points pour aider les Irlandais à vaincre St-Sacrement. Jobson a également brillé pour les gagnants avec 10 points. Dufresne a été le meilleur de la nouvelle équipe des Loisirs St-Sacrement avec 12 points.

Le cadeau idéal pour toute la famille

LA METHODE DE CONVERSATION ANGLAISE, ESPAGNOLE, ITALIENNE.

Poly-Glot



Anglais par HENRI BERGERON de Radio-Canada

au moyen de DISQUES enregistrés par deux spécialistes réputés de Radio-Canada

VOUS COMPRENEZ et PARLEZ DES LA PREMIERE LEÇON

ANGLAIS 20 DISQUES — 40 LEÇONS
ESPAGNOL 10 DISQUES — 40 LEÇONS
ITALIEN 10 DISQUES — 40 LEÇONS

Espagnol et italien par MIVILLE COUTURE de Radio-Canada

LE CADEAU QU'ON DONNE A CEUX QU'ON AIME

Remplissez et postez ce coupon pour plus de détails

POLY-GLOT INC.

QUEBEC 425, rue de l'Eglise SHERBROOKE 61-67, rue Wellington Nord
TROIS-RIVIERES C.P. 1253 CHICOUTIMI 67 est, rue Racine
MONTREAL 1411, rue Stanley, ch. 15 ROUYN C.P. 44

Messieurs,
Sans obligation de ma part, j'aimerais avoir des renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation espagnole ☐ anglaise ☐ italienne ☐ au moyen de disques et sur votre intéressant concours 1960.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
EMPLOI ..... AGE .....

CENTRE D'ACHATS ROCKLAND DE L'ACADIE près BOULEVARD METROPOLITAIN VILLE MONT-ROYAL.



Tout pour tous

Un assortiment immense vous attend toujours au "Rockland"... 39 magasins qui répondent à vos moindres besoins... offrant réellement "tout pour tous"!

Pour quoi que ce soit... "Rockland" est l'endroit!

N'oubliez pas... TOUT ACHAT AU "ROCKLAND" VOUS DONNE LA CHANCE DE GAGNER — $300 COMPTANT

Déposez toute facture de n'importe quel magasin du Centre... Tirage chaque vendredi soir. Le prochain gagnant, c'est vous ?

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Le hockey en général souffre-t-il d'un manque de joueurs-clés ? Peut-être pas encore mais ça peut devenir contagieux d'ici quelques années . . . Si nous suivons de près les activités des ligues Nationale et Américaine, nous remarquons qu'un grand nombre de joueurs-étoiles sont à la veille d'accrocher leurs patins pour de bon et qu'il faudra trouver des successeurs adéquats . . . L'offensive ne semble pas manquer de candidats. Elle parait posséder des athlètes encore jeunes qui en ont pour bien des années à se surpasser . . . Les Howie Morenz, Aurèle Joliat, Hooley Smith, Pete Lépine, Charlie Conacher, Joe Primeau, les frères Cook, Dumart, Schmidt, nous ont quittés puis dernièrement ce fut au tour de Maurice Richard d'abandonner la partie . . . Les Geoffrion, Moore, Béliveau, Hicke, Backstrom, Hull, Camille Henry, McKenney, Howe, Keon, Mahovlich les ont remplacés avec honneur . . .

Sur la défensive, ça devient beaucoup plus compliqué . . . Les Albert Leduc, Sylvio Mantha, Eddie Shore, pour n'en mentionner que quelques-uns, n'ont pas été dépassés en habileté et en solides mises en échec par les défenses de notre époque . . . Doug Harvey, Marcel Pronovost, sont des étoiles de nos jours mais il est vraiment difficile de comparer les autres à ceux d'autrefois . . . Pourtant, Pronovost, Harvey, Johnson et autres prennent de l'âge et bientôt on devra les remplacer . . . Mais par qui ? Les jeunes qui poussent ne sont pas trop fameux comme joueurs de défense . . . Mais ce qui va manquer de calibre avant longtemps est le métier de gardien de buts . . . On voit déjà un calibre inférieur dans la N.H.L. du fait que les Jacques Plante, Terry Sawchuk, Bower, Worsley, Hall prennent de l'âge et n'ont pas de dignes successeurs . . .

On a fait "moisir" dans les mineures d'habiles cerbères et maintenant on va se mordre les pouces . . . Robert Perreault, Gilles Boisvert, Marcel Paillé, Dejordy, ont été ou sont encore des étoiles devant leurs filets . . . Mais on s'en occupe peu . . . La Mauricie, reconnue comme la pépinière du hockey, surtout dans le domaine des gardiens de buts, va-t-elle continuer à primer dans ce sport ? Plante, Pronovost, Paillé, Dessureault sont tous des gars qui ont appris le hockey à Shawinigan; Perreault, Boisvert, Baba Dufour ont fait leur apprentissage à Trois-Rivières . . . Mais les autres jeunes cerbères sont loin d'afficher la tenue de ces athlètes . . . Pourquoi ? pour la bonne raison qu'on ne s'occupe pas assez d'eux . . . On fait une publicité monstre pour ceux qui comptent des buts mais ceux qui arrêtent la rondelle sont plutôt bafoués s'ils font des erreurs mais on les portent rarement aux nues pour leur travail . . .

Tant qu'on n'accordera pas la même publicité aux joueurs de défense et aux cerbères qu'aux avants, le hockey chez nous va continuer à perdre de dignes remplaçants de nos étoiles actuelles . . . Donnons des récompenses pour ceux qui se dépensent défensivement aussi bien qu'offensivement . . . Et surtout, ne regardons pas seulement un côté de la médaille, afin que justice soit rendue à tout le monde . . . Le hockey est notre sport national et il se doit de survivre . . . Et pour cela, prenons les moyens qui s'imposent . . .

Les curlers qui n'ont pas encore eu la chance de visiter le nouveau chalet et les nouvelles glaces du Three Rivers Curling Club, devraient profiter du bonspiel Jubilé d'Argent qui est à l'affiche cette semaine, pour constater sur place, les améliorations effectuées à cet endroit . . . L'atmosphère est vraiment reposante et l'enthousiasme n'a jamais été aussi grand . . . On a rajeuni le club et le curling va certainement prendre une expansion considérable parmi tous ceux qui s'adonnent avec habileté au lancement des pierres et au balayage de la glace dans les rencontres . . .

Et sur ce, à la prochaine.

L'envers de la médaille

Attaqués, les joueurs des Reds savent se défendre

(PAR ARMAND MARTEL)

TROIS-RIVIERES. — Une histoire fantastique, qui fut certainement imaginée de toute pièce, concernant la joute des Citadelles, de Québec, contre les Reds à Trois-Rivières, dimanche, a été publiée dans un quotidien de la Vieille Capitale, plus précisément dans l'Action Catholique.

L'auteur de ces lignes n'a pas osé signer l'article, car il voyait certainement que Paul Dumont, le gérant général des Citadelles cherchait à justifier son équipe de l'écrasante défaite de 11-2 subie au Colisée local.

C'est franchement mystifiant d'apprendre que ces pauvres Citadelles ont été déchiquetées par des cannibales . . . Pourtant Paul Dumont, qui était à nos côtés derrière les buts, au Colisée, agissait comme un chef indien en compagnie de son garde du corps puisqu'il hurlait à ses joueurs de cogner, de ne pas aller au pénitencier et lançait d'autres paroles pas trop saines.

Nous avons à nos côtés des gens mieux cotés que Dumont et sa clique pour résumer les faits saillants de cette joute. Le président de la ligue, M. Léopold Cloutier, de Québec, pour un, s'en est pris au travail de l'arbitre Gaston Godin, mais n'a porté aucune accusation contre les joueurs des Reds.

Pourtant Dumont, qui s'y connaît lorsqu'il s'agit de salir la réputation des joueurs de hockey, qualifie Claude Boucher de cannibale. Boucher est un joueur de la trempe de Gilles Thibeault, lorsque ce dernier s'alignait avec les Citadelles dirigées par Phil Watson. Personne ne l'aimait et pourtant, il était un général sur la glace. Boucher est un joueur rude et un compteur émérite. Mais l'adversaire le harcèle continuellement et il ne se plaint pas. Ce n'est pas une fillette comme on en rencontre chez les protégés de Dumont.

Les Québecois qui connaissent mieux que moi Paul Dumont, savent par coeur ses prouesses, accomplies avec les anciennes Citadelles. Ses moyens publicitaires ne connaissaient aucune entrave et parfois on a failli assister à des bagarres générales. Il n'est pas étranger à l'affaire Marius Groleau et à d'autres "sournoiseries semblables".

L.-A. Frenette, un journaliste d'expérience de l'Action Catholique, n'a certainement pas écrit l'article. Lui aussi connait trop bien Dumont pour se fier à ses paroles.

Mais revenons à la joute : — Turmel s'est assommé à la première période, en venant s'écraser contre la rampe, sans avoir été bousculé. Puis Yvon Juneau a été coupé à la tête par le gouret de Boucher, alors que les deux joueurs arrivèrent en trombe sur la rampe, toujours à la première période.

Jacques Beaulieu, des Citadelles, s'est blessé au nez alors qu'il a manqué une mise en échec sur la rampe.

En ce qui concerne Jacques Blais, ce jeune éeervelé s'est blessé à un oeil au cours d'une mêlée devant les buts de Plourde. Et nous pouvons prouver que c'est le gouret de Plourde qui a blessé Blais et non un joueur des Reds. C'est ce même Blais, et Dumont n'a pas osé en parler dans son rapport échevelé, qui a blessé intentionnellement le joueur de défense Albert Baril, des locaux, en lui appliquant un solide coup de gouret à la figure.

Baril a été blessé assez sérieusement à l'oeil droit et il a dû être hospitalisé. Blais s'en sauvera certainement, puisqu'il est de Québec, le château fort de la ligue Junior.

A Trois-Rivières, nous ne sommes pas aussi riches que les Québecois. Au Colisée de la Vieille Capitale qui appartient et est régi par la ville, on possède un physio-thérapiste. Chez nous, des ambulanciers de la brigade St-Jean font le travail. Puis les joueurs trop blessés sont conduits à l'hôpital.

Paul Dumont devra donc raconter une autre histoire pour mieux se faire comprendre des honnêtes sportifs de Québec. D'ailleurs Johnny Gagnon, éclaireur des Rangers de New-York que tout le monde connait, assistait à la joute et lui aussi a été surpris de l'assaut de Blais contre Baril. Il a même demandé au président Cloutier si le joueur des Citadelles sera suspendu pour ce travail de "cannibale", comme Dumont aime à surnommer les joueurs rudes.

Jack Toupin, gérant général des As de Québec, Jean-Marie Cossette, Camille Bédard, deux autres porte-couleurs de ce club, peuvent corroborer mon avancé que Trois-Rivières n'a pas plus de "cannibales" que Québec. Dans les deux villes, les jeunes jouent pour gagner et savent prendre leurs pilules sans rouspéter. Les As juniors soht beaucoup mieux postés, parce qu'ils préfèrent gagner les joutes sur la glace et non dans les corridors.

Nous désirons donner ici un conseil à Dumont et à ses seconds. N'essayez pas de commencer une guerre froide entre les deux équipes, dans le seul but d'attirer les foules, même si les joueurs se font blesser.

Nous sommes impartiaux et nous ne tolérerons pas ces "saloperies".

Victoire méritée du Granby malgré un hors-jeu

Troisième défaite des Lions aux mains des Vics, au compte 5 à 2

TROIS-RIVIERES. — Affichant une brillante tenue à la défensive en plus d'un jeu quasi impeccable à l'offensive, les Vics de Granby ont remporté hier au Colisée local, une troisième victoire d'affilée sur les Lions de Trois-Rivières au compte de 5-2.

Une foule de 1,000 spectateurs environ a vu les protégés de Gilles Thibeault manquer nombre d'occasions par suite d'un jeu plutôt individuel que d'ensemble.

De son côté, Granby a profité de toutes les opportunités offertes pour déjouer le cerbère Denis Brodeur.

Bob Léger et Ti-Bé Béchard ont été les seuls Trifluviens à tromper la vigilance d'Andy Payette qui a été sans contredit la grande étoile de la joute par ses arrêts avec un sang-froid admirable.

Pour les Vics, R. Picard a réussi deux buts et obtenu une assistance pendant que son coéquipier de ligne, le noir Mentis a fourni trois assistances. St-Jacques, Boudreau, Cabana ont enregistré les autres buts des visiteurs.

Soulignons que Picard a déjoué Brodeur durant l'absence de Pleau, des Lions, purgeant une mineure. Puis St-Jacques a porté le compte 2-0 en faveur du Granby plus tard, avec Béchard des locaux au pénitencier.

Le quatrième but des Vics, réussi par Picard était hors-jeu. En effet, le juge des lignes Guimond n'a pas sifflé et pourtant un joueur des visiteurs avait dépassé de plusieurs pieds la ligne bleue des Lions.

Mais de toute façon, Granby méritait la victoire par son jeu d'équipe tandis que les nôtres n'ont pas été trop dangereux autour des buts de Payette.

Rousseau, des Vics, a été merveilleux sur la défense.

Michel Lagacé a joué une bonne partie mais il ne connaissait pas assez ses compagnons de ligne. "Ti-Bé" Béchard a été le meilleur sur la défensive. Bob Léger, Gilles Boisvert, G. Lachance ont aussi bien figuré à l'offensive.

Les Lions iront jouer jeudi à Granby et espèrent bien mettre un frein à la série de défaites.

Voici maintenant les alignements des deux équipes et le sommaire de la joute :

Granby : buts : Payette ; défenses : Rousseau et Goyette ; centre : Picard ; ailes : Mentis et Laliberté ; subs. : Bédard, St-Pierre, Cabana, Charbonneau, Samson, Boudreau, St-Vincent, Trudel et St-Jacques.

Trois-Rivières : buts : Brodeur ; défenses : Chevalier et Vinet ; centre : Malone ; ailes : Pleau et Lagacé ; subs. : Gauvin, Michelin, Béchard, Lachance, Trottier, Lambert, Bernaquez, Boisvert, Léger.

Arbitre : Roger Landry.

Juges des lignes : Clément Bédard et Rosaire Guimond.

SOMMAIRE

Première période

1—Granby, Picard (Mentis) 7.21
2—Granby, St-Jacques (Mentis, Picard) 12.17
3—T.-Rivières, Béchard (Léger) 15.12
4—Granby, Cabana (Laliberté) 18.46
Punitions : Pleau 6.14 et Béchard 10.01.

Deuxième période

5—Granby, Picard (Mentis, St-Jacques) 2.01
6—Granby, Boudreau (Charbonneau) 3.15
Punitions : St-Vincent 2.13, Pleau et Bédard (majeures) 6.36, Trudel 8.40, Goyette 10.40.

Troisième période

7—T.-Rivières, Léger (Michelin) 10.06
Punitions : 7.05 et 13.43, Laliberté 13.43.

Au secteur Lévis de Shawinigan

Terrain de jeux créé par l'association de parents

SHAWINIGAN. — Des familles d'un secteur de Shawinigan qu'on appelle le secteur Lévis viennent de former une association dans le but de louer de la Shawinigan Water and Power une parcelle de terrain et d'en faire un terrain de jeux.

Cette association qui sera connue sous le nom : "Club des loisirs Lévis Inc." a reçu son approbation des membres du conseil, lundi soir. Il restera maintenant à obtenir l'incorporation aux termes de la loi provinciale, après quoi un bail sera signé entre cette corporation et la Shawinigan.

Le terrain convoité est situé au pied de la côte derrière la rue Hemlock, entre cette partie et la voie ferrée du C.N. Ce terrain était loué autrefois par la Shawinigan à des gens qui le cultivaient.

Les familles intéressées résident sur les rues Station, Hemlock, Lévis, Joffre, St-André, Ste-Cécile et St-André. Elles sont désireuses de construire pour cet hiver une patinoire extérieure où s'amuseront les enfants. Des jeux comme des balançoires y seront installés l'été prochain.

Une cotisation annuelle sera exigée des membres. Il est probable que la ville sera appelée à collaborer financièrement aux projets qui permettront à plusieurs jeunes d'avoir un terrain de jeux près de la demeure de leurs parents.

Les Cataractes à Québec contre les Citadelles

SHAWINIGAN. — Les Cataractes entreprennent une semaine chargée alors qu'ils disputeront trois rencontres. Ce soir, ils seront à Québec pour y rencontrer les Citadelles de Lenn Corriveau, demain soir, ils seront à Trois-Rivières et reviendront ici dimanche prochain contre les Reds de Trois-Rivières.

Ce voyage des Cataractes peut signifier beaucoup pour eux. Actuellement, ils tatonnent de près les As de Québec qui sont maintenant installés en première position, mais ils devront afficher une superbe tenue s'ils ne veulent voir leurs adversaires prendre une confortable avance en tête de la ligue Provinciale Junior. Ce sera la deuxième joute entre les deux clubs. La première fois que les deux clubs s'étaient rencontrés, les Cats avaient infligé une cinglante défaite de 8-1 aux protégés de l'instructeur Lenn Corriveau. Shawinigan répétera-t-il son exploit ce soir à Québec ?

Lors de la dernière joute des Citadelles, ces derniers ont subi une défaite humiliante de 13-3 contre les Reds de Trois-Rivières. L'instructeur Lenn Corriveau essaiera certainement d'inculquer à ses joueurs le feu sacré de la victoire. Par ailleurs, la joute qu'ont disputée les Cataractes contre le Montréal-Nord, dimanche, a démontré que le club local redeviendra dangereux. En effet, le remaniement qu'a effectué l'instructeur Jacques St-Onge sur ses deuxième et troisième lignes d'attaque a eu un effet salutaire. Bien que Scalzo soit revenu prendre sa place entre ses coéquipiers Joncas et Lamy. Le retour de Marcel Mongrain sur le troisième trio lui donne de la puissance, de sorte que le problème de l'offensive est résolu. Quant à la défensive, elle a bien fait jusqu'ici. Normand Carrier, qui ne devait pas jouer dimanche dernier est finalement revenu à de meilleurs sentiments et s'il s'en donne la peine, il pourrait rendre de précieux services aux Cataractes. Par ailleurs, le jeune cerbère Roger Matteau a des difficultés depuis quelques joutes: il semble manquer de confiance en lui. Il suffirait de quelques bonnes joutes pour reprendre ce dernier point.

Quant aux Citadelles, ce club aligne des joueurs assez lourds, qui ne craignent pas les mises en échec. L'instructeur Lenn Corriveau tentera certainement d'apporter des changements qui reporteront son équipe sur le sentier de la victoire.

Circulation encombrée

PARIS. (PA) — Le syndicat des chauffeurs de taxi se plaint de la circulation. Il cite une récente enquête d'après laquelle, aux heures de pointe, les véhicules hippomobiles peuvent circuler plus rapidement dans Paris que les taxis.

Deux joutes, ce soir, aux écoles spécialisées

TROIS-RIVIERES. — La ligue de hockey des Ecoles spécialisées de la Mauricie présentera un intéressant programme double, ce soir, au Colisée de Trois-Rivières.

Dans la première joute, fixée à 8 heures, l'équipe des Métiers, de Louiseville, qui n'a pas été trop heureuse contre Grand'-Mère, la semaine dernière, tentera de se justifier, cette fois en jouant contre celle des Métiers, Trois-Rivières.

Ces deux clubs font partie de la section juvénile.

Vers 9 h. 30, les deux équipes trifluviennes de la section intermédiaire "C", l'Ecole de Papeterie et l'Institut de Technologie en viendront aux prises.

Les Papetiers ont perdu de justesse contre Shawinigan, pendant que l'Institut de Technologie à sa première joute a réussi à faire nul contre l'équipe de Shawinigan.

Les amateurs de hockey devraient voir à l'oeuvre les équipes en lice ce soir au Colisée. Ce sont tous des jeunes étudiants, qui s'amusent bien et évitent la rudesse inutile.



DES FRANCISCAINS AU SANCTUAIRE DU CAP — Quarante jeunes Franciscains qui poursuivent des étnudes théologiques au studium du boulevard Rosemont, à Montréal, sont venus, lundi, célébrer la fête liturgique de la Présentation de Marie, lors d'un pèlerinage au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. A l'issue d'une messe, célébrée par le R. P. Aurèle Villeneuve, o.f.m., gardien du couvent de Rosemont, les nouveaux tonsurés se sont consacrés à la Vierge. Cette cérémonie a généralement lieu dans leur scolasticat franciscain. Dans le choeur, on remarquait, les RR.PP. Emmanuel Boisvert, o.f.m., maître des clercs; Paul-Henri Barabé, o.m.i., supérieur des gardiens du sanctuaire du Cap; Zoël-Marie Robert, o.f.m., recteur du collège séraphique de Trois-Rivières, et Odoric Bouffard, o.f.m., de la même institution.



VOUS AIMEREZ SA FRAÎCHE SAVEUR DE CITRON ET DE LIMETTE

Voici le Teem, le breuvage au citron et à la limette qui étanche la soif, rafraîchit, ragaillardit. Servez-en à votre famille et à vos amis. Délicieux avec les aliments. Achetez-en un carton ou, mieux encore deux... parce que tous en raffoleront.

TEEM LE BREUVAGE QUE TOUS ESTIMENT

Les détaillants peuvent s'approvisionner en téléphonant à Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, Montréal — RE. 1-6844

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

La Croix-Rouge a recueilli 605 chopines de sang, hier

SHERBROOKE — La population de Sherbrooke a donné hier 605 chopines de sang à la Croix-Rouge, ce qui porte à 1,037 le nombre de donneurs qui ont répondu à l'appel de la Société au cours des deux premiers jours de la clinique de sang.

Le lt-col. Norman Welsh a déclaré qu'il espérait que l'objectif de 1,500 chopines soit dépassé aujourd'hui.

Au cours de la première journée seulement 86.4 pour cent des donneurs attendus ont répondu à l'appel, mais hier la proportion des donneurs bénévoles a été de 121 pour cent.

Le président de la section de Sherbrooke s'adresse à la population pour l'inciter à contribuer largement à la 23e clinique de sang commanditée par les citoyens depuis 1949 et à poser par le fait même un geste hautement humanitaire.

La clinique sera ouverte encore aujourd'hui au manège de la rue Belvédère de 2 h. de l'après-midi à 10 h. de la soirée, sans interruption.

Trente lits sont à la disposition du public au manège et un personnel compétent s'occupe des donneurs de sang.

Chaque personne qui contribue à cette clinique de sang reçoit un billet de la direction des Castors de Sherbrooke de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est pour assister à une joute de hockey.

Au cours de la soirée d'hier, 104 personnes se sont présentées à l'Aréna de Sherbrooke avec un billet obtenu à la Croix-Rouge pour assister à une joute des Castors.

Assemblée sur le chômage, ce soir

SHERBROOKE. — Une assemblée populaire sur le chômage, convoquée par le maire Armand Nadeau et coïncidant avec le lancement de la campagne des emplois d'hiver, se déroulera ce soir, à Sherbrooke.

L'assemblée débutera à 8 h., dans la salle de l'école Saint-Michel.

Le conseil à la recherche d'une bonne solution pour les "pensions différées"

SHERBROOKE — Une intervention de l'échevin Antonio Pinard au nom de l'humanité a amené les membres du Conseil municipal à rechercher une politique uniforme pour répondre aux demandes de pension différée que pourraient soumettre les vieux employés de la ville se sentant encore en état de travailler.

L'urgence d'adopter une telle ligne de conduite a particulièrement été soulignée par le trésorier H.-O. Routhier, à l'issue d'une discussion où la part du "coeur" était soutenue par M. Pinard et l'autre représentant du quartier ouest, M. J.-M. Jeanson, alors que celle de la tête était défendue par le directeur des services Charles Langlois, le maire Armand Nadeau et l'échevin Carrier Fortin.

M. Routhier a en effet fait remarquer aux édiles que les demandes ne manqueraient pas de s'accroître à mesure que décroîtrait l'âge de la retraite. Au moment de l'établissement du fonds de pension, il était de 70 ans et l'est encore, mais il doit graduellement être ramené à 65 ans. En vertu des règlements, un employé ne peut faire différer sa pension de plus de cinq ans.

Des téléphones

C'est la demande de l'ingénieur, J.-C. Côté de continuer ses services à la ville pour l'année 1961 qui avait soulevé l'intervention de l'échevin Pinard. Le représentant du quartier ouest, a dit n'avoir aucune objection devant la demande de M. Côté, mais s'opposer à l'emploi de deux poids et de deux mesures.

Il a cité le cas de quatre employés de la voirie qui s'étaient vu refuser pareille demande. Il a mentionné, ainsi que devait renchérir son collègue Jeanson, plusieurs appels téléphoniques d'épouses indignées de vieux employés mis à leur pension qui se sentent encore capables de travailler et qui ont encore besoin de gagner.

Si donc, selon M. Pinard, l'ingénieur Côté a été confirmé dans son emploi surtout pour servir de conseil aux jeunes ingénieurs en plus de préparer des plans de la ville en raison de sa vaste expérience, il a amplement eu le temps, en 4 ans, de former un personnel adéquat de remplacement au bureau des ingénieurs. Le représentant du quartier ouest, est allé jusqu'à dire que de vieux journaliers pourraient eux aussi être gardés comme conseillers . . . en considération de leurs 40, voire 50 années de service à la ville.

Comme l'échevin Fortin venait appuyer les représentations du directeur des services sur le facteur rendement, M. Pinard lui a répondu qu'il aimait parfois parler avec son coeur plutôt qu'avec sa tête d'avocat. Ce à quoi le conseiller membre du barreau a répondu qu'il pouvait être utile d'avoir la tête au-dessus du coeur.

M. Charles Langlois, Ing. P. avait en effet tenté d'amener M. Pinard à admettre qu'à 70 ans, un homme peut encore donner un excellent rendement intellectuel, mais non physique. Pour lui accorder la permission de le continuer, tout dépend donc de la nature du travail de l'employé.

La santé

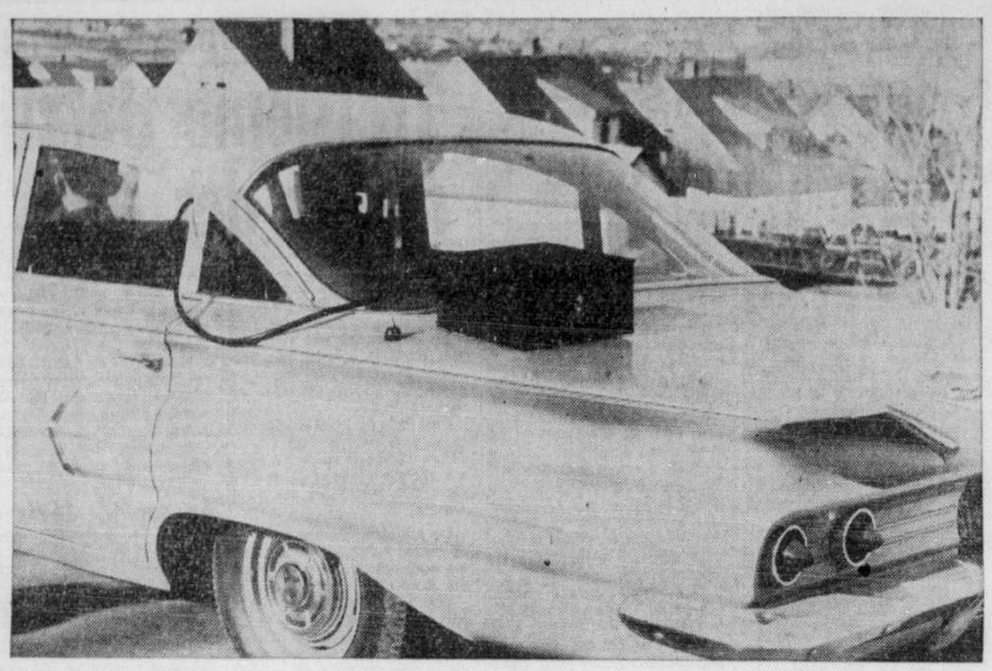
Le Conseil avait d'ailleurs été saisi d'une demande du syndicat des employés municipaux de Sherbrooke (CNS) à l'effet de différer la pension de quatre manuels. La lettre signalait qu'ils étaient en excellente santé, en état de fournir un service satisfaisant à la ville. En donnant lecture de cette missive aux édiles, le trésorier H.-O. Routhier avait dû les informer que l'un des intéressés était décédé entre temps ! . . .

Quant à l'ingénieur Côté, il a vu sa demande de pension différée agréée, surtout qu'il s'agit de la dernière année dans laquelle il peut se voir octroyer ce privilège.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.







CROISADE ANTI-VITESSE — Le chef Edouard Moreau a entrepris une campagne "téléguidée" contre la vitesse des automobilistes dans la ville de Sherbrooke. Un sergent et un constable se postent aux entrées de la ville avec un poste de radar dans l'auto-patrouille et malheur aux automobilistes qui dépassent la vitesse permise par la loi. Un peu plus loin un constable en motocyclette est aux aguets, prêt à se lancer aux trousses du délinquant pour lui "coller" un billet, à la suite d'un appel reçu par radio.

M. Samuel Fabi affirme :

"Les tuyaux vendus moins cher à Magog étaient de moindre qualité"

par **Marcel DUPRE** et **Jules LAGUE**

SHERBROOKE. — M. Samuel Fabi a reconnu hier que des tuyaux de béton avaient été vendus à un prix moins élevé à Magog qu'à Sherbrooke.

Le propriétaire de la compagnie "Les produits de ciment de Sherbrooke Inc." a cependant tenu à souligner fermement qu'il ne s'agissait pas de la même qualité de tuyaux.

M. Fabi a fait ces commentaires à la suite de l'assemblée du conseil municipal de lundi où M. Adrien Bélisle avait causé un certain émoi en déclarant que le conseil avait mal fait de ne pas accorder le contrat des tuyaux à sa compagnie, "Les produits de ciment Bosco Inc.", parce que "Les produits de ciment de Sherbrooke Inc." profite de la situation en vendant ses tuyaux à un prix moins élevé à Magog qu'à Sherbrooke.

Hier, le propriétaire de la compagnie "Les produits de ciment de Sherbrooke Inc." a expliqué que lorsque la ville de Magog avait demandé des soumissions pour l'achat de tuyaux à égouts, elle n'avait pas donné de spécifications.

"On a donc livré à Magog les tuyaux de classe 2, a-t-il précisé. Ils coûtent moins cher que les tuyaux de classe 3 spécifiée dans la demande de soumissions de Sherbrooke et c'est pourquoi cette dernière ville doit nécessairement débourser plus".

M. Samuel Fabi a ajouté qu'il ne redoutait pas les déclarations de M. Adrien Bélisle et que sa compagnie est d'ailleurs à préparer un rapport complet sur cette affaire, rapport qui sera rendu public dans quelques jours, probablement demain, jeudi.

Le problème de l'achat chez nous avait provoqué un remous d'envergure au conseil municipal de Sherbrooke, lundi soir. L'ouragan avait grimpé des tuyaux d'égouts aux feux de circulation après une discussion plus ou moins brève sur une politique générale à établir quant à la pension différée des vieux employés de la ville.

Tuyaux d égout

Relativement aux tuyaux, M. Adrien Bélisle a insinué, au terme d'un long réquisitoire, que le patronage ne semblait pas mort autour de la table du conseil, insinuation qui a fait bondir l'échevin Antonio Pinard.

C'est le représentant du quartier ouest qui avait, la semaine dernière, incité ses collègues à octroyer la commande aux Produits de ciment de Sherbrooke malgré un prix supérieur à celui de M. Bélisle, propriétaire des Produits de ciment Bosco. Celui-ci offrait des tuyaux manufacturés hors de Sherbrooke, mais le conseil avait décidé d'encourager l'industrie locale.

A la suite des représentations faites hier par M. Bélisle, représentations souvent marquées de passes d'armes avec M. Pinard ou le maire Armand Nadeau, l'échevin Carrier Fortin a voulu savoir si la compagnie Sherbrookoise avait réellement vendu à la ville de Magog des tuyaux répondant aux mêmes spécifications pour un prix inférieur à celui consenti la semaine dernière par le trésor municipal.

La transaction signalée par M. Bélisle aurait eu lieu il y a une couple de semaines et le représentant du quartier centre ne voudrait quand même pas voir le manufacturier sherbrookois profiter de la situation pour fixer les prix qu'il veut à la ville. D'après M. Bélisle, Magog aurait payé $1 de moins le pied de tuyau de 21 pouces.

Taux de circulation

Avec les feux de circulation, le problème différait quelque peu. La compagnie Municipal Signals And Supply, de Montréal, venait de se trouver un agent à Sherbrooke en la compagnie Codère ltée.

L'échevin Carrier Fortin n'a pas manqué de signaler que ce geste la plaçait sur le même pied que les compagnies General Electric et Northern Electric, qui ont leur place d'affaires à Sherbrooke, mais n'y fabriquent pas leurs produits.

Quant à savoir si la Municipal devait être incluse dans la prochaine liste des soumissionnaires, la discussion menaçait de s'éterniser quand elle a finalement été remise à la prochaine demande de soumissions.

L'échevin Everett Nicol, président du comité de protection, s'est étonné avec quelque irritation qu'une compagnie avec qui la ville n'avait jamais fait affaires pendant une trentaine d'années cherche tout à coup depuis un an et demi à "venir chercher un morceau du gâteau".

L'échevin Antonio Pinard devait abonder dans le même sens en disant que la ville était devenue une vraie "vache à lait" que divers fournisseurs voulaient traire en même temps.

Quand on a cessé de tergiverser sans résultat en vue, il semblait convenu que la Municipal était déjà exclue des soumissions supposément demandée pour l'intersection Galt-Alexandre-Larocque et on ne savait pas quelle politique adopter pour les prochaines.

Mais la discussion devait révéler que les soumissions n'avaient pas été demandées. Le directeur des services Charles Langlois a dit n'avoir jamais reçu les spécifications préparées par le chef de police et, en conséquence, ne pas avoir demandé les soumissions.

L'échevin Nicol a dit que le rapport du chef avait quitté son bureau depuis le 9 novembre. Une vérification par téléphone a appris qu'un constable avait été chargé de le remettre à M. Langlois, qui ne l'a toujours pas . . .

La Commission consultative industrielle de Sherbrooke en bonne voie de formation

SHERBROOKE. — Avec les quatre nomination approuvées par le Conseil municipal à sa dernière réunion, il n'en reste plus qu'une seule à effectuer pour compléter les cadres de la Commission industrielle consultative mise sur pied il y a déjà quelques mois par la Chambre de commerce et l'échevin Paul-M. Gervais, président de la Commission municipale des relations industrielles.

Les édiles ont ratifié les quatre nominations recommandées par les représentants déjà désignés par le conseil municipal, la Chambre de commerce, la ligue des Propriétaires et l'Association canadienne des manufacturiers.

Ces représentants sont chargés de s'adjoindre cinq collègues choisis parmi les citoyens reconnus pour leur sens averti des affaires. Aussitôt la dernière nomination effectuée, la commission entreprendra ses travaux en se réunissant tout d'abord pour ébaucher ses structures et règlements définitifs. L'assemblée est même prévue pour cette semaine.

Les quatre citoyens dont la nomination a été approuvée sont MM. Charles-Emile Bélanger, C.A., doyen de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke ; Keith I. Ellson, vice-président de la compagnie Walter M. Lowney ; Gordon Le Baron et Antoine Turmel.

Le conseil est représenté au sein de la commission par le maire Armand Nadeau et l'échevin Paul-M. Gervais ; la Chambre de commerce, par MM. Claude Genest et Eric Webster ; la ligue des Propriétaires, par M. H.-P. Duquette (le président Joseph-A. Fortier lui servant de substitut), et l'Association canadienne des manufacturiers, par Me Lionel Caron et M. Evans Joslin.

"L'affaire des 369 tisserands"

Dernier jugement de l'arbitre: simple maintien de la sentence

par **Jules LAGUE**

SHERBROOKE. — D'après la copie reçue hier à Sherbrooke, le jugement de l'arbitre unique de la Commission d'assurance-chômage se résume à un long rappel de faits et à un simple maintien de la décision rendue par le conseil arbitral en faveur des 369 tisserands de la Dominion Textile à Sherbrooke après ré-audition de la cause, le 11 août.

L'hon. juge John D. Kearney, de la Cour de l'Echiquier, conclut en effet qu'il n'y a pas lieu pour lui, sur une simple question de faits et de crédibilité de preuve, de modifier la décision du conseil arbitral présidé par M. Antonio Pinard.

La copie a été transmise à Me Jean Melanson, procureur de l'Association des employés du textile de Sherbrooke, (CSN), par M. J.-D. Durocher, régistraire de l'arbitre à Ottawa. Elle confirme la communication téléphonique de la semaine dernière à l'effet que le jugement rendu accordait les prestations d'un montant total de quelque $150,000 aux syndiqués qui les réclamaient depuis le début de novembre 1959.

Intérêts non réclamés

En exprimant sa confiance qu'elles seraient versées d'ici une huitaine de jours, Me Melanson a ajouté qu'il ne réclamerait pas les intérêts sur le montant.

Les consultations qu'il a prises lui ont révélé que les biens de la couronne, par exception, ne sont pas taxables. Il en aurait résulté une vingtaine de dollars additionnels pour chacun des réclamants.

Première décision

Le jugement réfère tout d'abord au premier jugement de l'arbitre confirmant une première décision du conseil arbitral en faveur des syndiqués, la preuve ayant établi la distinction entre les syndicats des employés de la Dominion Textile à Magog, Sherbrooke, Drummondville et Montmorency.

L'arbitre rappelle ensuite "les faits nouveaux" portés à son attention par la Commission d'assurance-chômage et qu'il avait renvoyés pour examen au conseil arbitral. Y figuraient entre autres une vingtaine d'extraits d'articles parus dans six journaux, dont "Le Travail", organe de la CTCC (maintenant CSN), entre le 5 octobre 1959 et le 19 février 1960. C'est surtout un article de ce journal en date du 19 février qui aurait incité la Commission à alléguer solidarité d'action entre les syndicats de Magog et de Sherbrooke.

Le bureau-chef de la Commission avait justement refusé la réclamation des 369 en se basant sur le fait que l'arrêt de travail décrété à Sherbrooke découlait de la grève en cours à l'usine de la compagnie à Magog.

Aucune solidarité

Le dernier article du "Travail" constituant une preuve "prima facie" de solidarité d'action, l'arbitre avait demandé un nouvel examen par le conseil arbitral. Dans sa décision unanime, celui-ci déclarait que l'impression de solidarité venait davantage des conclusions de journaliste que des faits eux-mêmes et qu'au surplus, il pouvait y avoir eu solidarité morale. Les témoignages entendus, que le conseil a préféré croire, écartent d'ailleurs tout soupçon de solidarité d'action.

L'arbitre en conclut alors que, sur une simple question de faits et de crédibilité de preuve, il n'y a pas lieu pour lui de modifier la décision du conseil arbitral.

L'enseignement secondaire souffre actuellement du manque de manuels

SHERBROOKE. — Certaines matières ne sont pas encore étudiées dans les écoles de Sherbrooke à cause de la pénurie de manuels, tandis que d'autres ne sont enseignées qu'en partie.

C'est ce que "LA PRESSE" a appris de source certaine, hier.

Le directeur général des écoles n'a pas voulu par ailleurs confirmer ou nier la nouvelle, mais a révélé qu'il parlerait du problème des manuels scolaires lors de sa visite au département de l'Instruction publique, demain, jeudi, à Québec.

Bien que M. Richard Bergeron ait refusé de l'admettre, ce dernier fait corroborerait les informations de "LA PRESSE" à l'effet que la situation est devenue assez grave et le deviendra encore plus dans certains cas.

La majorité des manuels que les élèves n'auraient pas encore obtenus concerneraient en effet des classes des écoles du cours secondaire.

Chez les filles de 12e année, par exemple, on n'a pas encore commencé à enseigner la philosophie morale. Ces manuels seraient édités en France et les distributeurs canadiens ne sauraient réellement pas quand il y en aura de nouveau de disponibles.

Dans certaines classes, seulement une partie de la comptabilité est enseignée et cela serait dû cette fois au fait que les manuels sont imprimés aux Etats-Unis.

M. Richard Bergeron s'est contenté d'admettre hier après-midi qu'il manquait encore des manuels, mais il a dit que la situation était identique dans les commissions scolaires aussi importantes que celles de Montréal et de Québec.

Refusant de discuter de la gravité du problème, le directeur général des écoles a mentionné qu'il en sera question lors de sa visite de demain à Québec. Il demandera aux autorités gouvernementales si certains examens doivent ainsi être biffés, en dépit du fait que la matière est au programme. Il insistera surtout pour que Québec mène une enquête sur la disponibilité prochaine des manuels manquant encore.

Le 20 octobre dernier, les deux libraires de Sherbrooke qui fournissent les manuels à la Commission scolaire à la suite de l'application de la gratuité, avaient dit espérer que le problème serait réglé à la fin du mois dernier, mais comme on peut le constater, tel n'est pas le cas.

Les libraires ont alors expliqué que s'ils n'avaient pas pu remplir toutes les commandes, c'est parce que les éditeurs et les imprimeurs n'avaient pu répondre à toutes les demandes. Comme le nombre d'éditeurs scolaires est très restreint et que les programmes scolaires ne laissent pas le choix des livres dans plusieurs cas, les libraires de Sherbrooke ne pouvaient pas s'adresser ailleurs pour exécuter leurs commandes.

A L'Université de Sherbrooke

La première réunion des anciens sera tenue le printemps prochain

SHERBROOKE. — La première réunion générale de l'Association des anciens de l'Université de Sherbrooke aura lieu au printemps prochain, a déclaré Me Jean Melançon, président du comité provisoire de cet organisme en voie de formation.

Me Melançon a précisé que la première assemblée générale coïnciderait avec l'inauguration officielle de la Cité universitaire de l'Université de Sherbrooke, qui aura vraisemblablement lieu vers la même date.

En fin de semaine dernière, les membres du comité provisoire, qui avaient été nommés au mois de mai dernier, ont adopté un projet de constitution qui devra être adopté par l'assemblée générale.

Outre Me Melanson, un ancien de la faculté de Droit, les autres membres du comité sont MM. Gaston Beaudoin, C.A., ancien de la faculté de Commerce ; André Leroux, Ing.P.; Robert Malouin, Ing.P.; Claude Hamel, Ing.P.; anciens de la faculté des Sciences, et M. Alvarez Vaillancourt, directeur des relations extérieures de l'Université de Sherbrooke.

Formule nouvelle

Les membres du comité provisoire travaillent depuis bientôt huit mois à la rédaction d'une constitution d'une conception tout à fait nouvelle. Celle-ci ne permettra pas en effet aux éléments les moins dynamiques de dominer au sein de l'association.

Le bureau de direction sera composé, en plus d'un président général et de trois vice-présidents généraux élus par l'assemblée générale, d'un représentant pour chacune des promotions de diplômés.

Les initiateurs disent que de cette façon, l'influence prédominante dans l'association sera en moyenne celle de gens âgés de 35 ans, compte tenu du nombre des jeunes promotions par rapport aux plus âgées.

Non diplômés admis

Contrairement à la constitution des anciens de l'Université de Montréal, la constitution des anciens de l'université anciens qui n'ont pas terminé leurs études universitaires ou, en d'autres mots, qui ne sont pas diplômés. Cette catégorie spéciale d'anciens sera présentée dans l'Association selon la formule des cercles régionaux, lesquels auront également un représentant au bu reau de direction. Actuellement, les cercles régionaux se limitent à ceux de Sherbrooke, de Québec et de Montréal.

Il ressort donc que le bureau de direction sera composé de trois catégories différentes de membres, selon qu'ils auront été élus par l'assemblée générale, par les promotions ou par les cercles régionaux.

Recrutement

A l'heure actuelle, aucun recrutement systématique n'a encore été fait dans le but de faire entrer les anciens dans la nouvelle association. On évalue à plusieurs centaines ceux qui sont susceptibles d'en faire partie.

D'ici la première assemblée générale, une copie du projet de constitution sera expédiée à chacune des classes de chaque promotion afin que tous prennent connaissance de la structure de l'association.

Les initiateurs du projet sont confiants quant à la réalisation d'un organisme bien structuré et essentiellement dynamique.

Police et prudence

par **Marcel DUPRE**

Des citoyens auront-ils à payer de leur vie la prétendue erreur des propriétaires de magasins du centre d'achats de Sherbrooke et l'inertie de la police municipale de cette ville ?

Il est permis de se le demander avec l'attitude trop molle adoptée par le conseil à la suite des plaintes révélant que la circulation en face de la place d'affaires en question n'est pas contrôlée par la police.

Les membres du conseil ont bien demandé au chef de police Edouard Moreau de rencontrer les marchands dans le but de leur faire fermer une entrée et une sortie et d'essayer de leur faire payer les services des agents qui seraient envoyés à cet endroit pour diriger la circulation.

Mais le président du comité de protestation, M. Everett Nicol, s'est lui-même demandé si le chef pourrait répondre immédiatement au désir du conseil. A notre avis, les autorités municipales auraient donc dû obliger la police à diriger la circulation dès la fin de semaine prochaine, sur la rue King, en face du centre d'achats, en attendant que le problème soit réglé.

Certains membres du conseil ont reconnu qu'il était de leur devoir de protéger les automobilistes qui entrent et sortent du centre d'achats. Ils ont dit que des signaux lumineux pourraient être installés après le parachèvement des travaux d'élargissement de la rue King. Mais d'ici là ?

Les propriétaires des magasins du centre d'achats n'ont pas demandé l'avis du chef de police avant d'aménager leurs sorties et leurs entrées et M. Moreau en a déduit qu'il lui fallait les laisser se débrouiller seuls, du moins jusqu'à ce que le conseil lui donne un ordre contraire. C'est comme si la police refusait de vérifier les portes d'une banque parce que le système d'alarme n'avait pas été approuvé par elle.

En dépit du fait que les marchands n'ont pas consulté le chef et que celui-ci s'est vraisemblablement senti offusqué, les automobilistes qui se rendent au centre d'achats ou circulent en face de cet établissement ont droit à la protection immédiate de la police.

On a prétexté qu'il s'agissait là d'une entreprise privée et que la ville ne devait pas payer les agents envoyés en face du centre d'achats. Mais, comme d'autres conseillers l'ont fait remarquer, il s'agit d'une entreprise privée qui est tout de même une place publique.

Voir POLICE ET PRUDENCE en page 27

doux, frais, brûle uniformément



38¢
*prix suggéré toutes taxes comprises

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Les Rockets infligent une défaite de 3-1 aux Castors, dans l'Intermédiaire

SHERBROOKE. — Les Rockets de Drummondville ont défait les Castors de Sherbrooke 3-1 dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, disputée à l'aréna de Sherbrooke devant environ 1,500 personnes, dont plusieurs centaines de Drummondville. La prochaine joute à domicile des Castors aura lieu dimanche prochain, alors que les Vics de Granby seront le club visiteur.

C'était la troisième victoire des Rockets sur les Castors en autant de joutes depuis le début de la saison. C'est donc dire que les Rockets sont la bête noire des Castors, comme ces derniers le sont pour les Vics de Granby. Dans son ensemble, on peut dire que la joute de ce soir a été l'une des plus mouvementées disputées à date à l'aréna de Sherbrooke depuis le commencement de la saison.

Punitions coûteuses

La mise en échec a été assez rude durant tout le cours de la rencontre, et l'arbitre Whitehead a dû imposer un total de 10 punitions, dont huit aux Castors. Deux de ces punitions ont été très coûteuses aux Castors. Les Rockets, en effet, ont compté deux de leurs trois points alors que les Castors étaient à court d'un homme.

Ce n'est toutefois qu'à 19.10 de la première période que les Rockets ont réussi à ouvrir le compte. St-Hilaire, du Sherbrooke, purgeait alors une punition mineure quand Hamelin, aidé de Biggs et de St-Jean, a compté le premier point des vainqueurs. Jusque-là les deux équipes avaient rivalisé d'ardeur et avaient manqué de belles chances de compter. Dussault, des Castors, a frappé le poteau des buts, et Gaudreau, des Rockets, a vu son lancer bloqué par Pratte, alors qu'il était arrivé seul devant ce dernier. Dans cette première période, Pratte a bloqué neuf lancers contre 10 pour Lacoursière, du Drummondville.

A 4.05 de la deuxième période, Bourassa, du Sherbrooke, écopa d'une punition mineure, et une fois de plus, le jeu de puissance des Rockets a fonctionné à merveille, alors que Michelin compta le deuxième point de son équipe aidé de Lahaie et de Biggs, portant ainsi le compte à 2-0. St-Hilaire a réduit cette avance à un seul point à 9.24 de cette même période, assisté de Drouin et de Perron. Les deux équipes jouaient alors quatre contre quatre. Dussault et Biggs étaient au banc de punitions. Cette deuxième période a donné lieu à du jeu enlevant de part et d'autre et on se "frottait" durement. L'avantage du jeu a été sensiblement égal alors que Pratte a arrêté 6 lancers contre 7 pour Lacoursière.

Visiblement fatigués, les Castors n'ont pu donner le même rendement dans le troisième et dernier engagement. Les Rockets ont eu un avantage marqué du jeu. Un seul point a toutefois été compté et c'est Maurice Boivin, des Rockets, qui a réussi à tromper la vigilance de Pratte, avec l'aide de Michelin et Aubry. Pratte, du Sherbrooke, a sauvé maintes fois la situation dans cette période finale, et n'eût été de sa performance, le compte aurait sans doute été plus élevé. On ne peut certainement pas lui imputer la défaite.

Les Castors ont connu un sursaut d'énergie dans les cinq dernières minutes. Ils ont forcé continuellement le jeu, mais leurs efforts se sont avérés vains et ce qu'ils ont pu faire a été de lancer quatre fois sur Lacoursière durant toute cette troisième période, alors que les Rockets lançaient sept fois.

SOMMAIRE

Première période

1—Drummondville, Hamelin (Biggs et St-Jean) 19.10
Punition: St-Hilaire 17.29.

Deuxième période

2—Drummondville, Michelin (Lahaie et Biggs) 5.05
3—Sherbrooke, St-Hilaire (Drouin et Perron) 9.24
Punitions: St-Hilaire et Hamelin 2.59, Bourassa 4.05, Dussault 8.26, Bourassa 8.26, Biggs 8.46, Robidas 18.19.

Troisième période

4—Drummondville, Boivin (Michelin et Aubry) 6.03
Punitions: Robidas 2.52, Dubé 15.25.

Gaston Fausse mis à l'amende pour ses attaques contre un arbitre, à la radio

par Jean-Louis de Léséleuc

SHERBROOKE — Len O'Donnell, le président de la ligue de hockey intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, qui détient également le poste de président du comité des arbitres de la QAHA pour le district des Cantons de l'Est, vient de sévir contre Gaston Fausse, le gérant d'affaires des Vics de Granby. Il l'a mis à l'amende à la suite de ses déclarations stupides qu'il a faites sur les ondes de la radiodiffusion de la joute de dimanche dernier à Granby et qui mettait aux prises les Vics et les Castors de Sherbrooke. Le montant de l'amende n'a pas été divulgué, mais il appert que le minimum est de $25.

M. O'Donnell a déclaré que les déclarations de M. Fausse, au sujet de son mécontentement à l'égard de l'arbitre Yvon Ellyson qui officiait à cette joute, avaient été préjudiciables au bien du hockey et de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est, et que M. Fausse avait dépassé les privilèges que peut lui permettre son poste de gérant d'affaires des Vics de Granby. Ce dernier a même dit que le président fera ce qu'on lui dira de faire. Il n'en fallait pas plus pour que le président et l'arbitre en chef qu'est M. O'Donnell lui imposent des sanctions.

Le président du comité des arbitres a formellement déclaré qu'il n'avait pas à recevoir d'ordres de personne au sujet de ses arbitres.

"Aucun président, aucun gérant d'affaires ou pilote me dira quel arbitre envoyer à telle joute et à tel endroit, a-t-il dit. Tous les officiels qui arbitrent présentement dans la ligue ont passé des examens nécessaires qui prouvent leur compétence et ils possèdent, en outre, l'expérience. Le travail de l'arbitre sur la glace n'est pas celui d'un policier, mais s'il demande à un policier de sortir de l'aréna tel ou tel spectateur, ce dernier doit le faire et ne pas répondre — comme cela s'est fait à Granby dimanche dernier — "Je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous. Mes ordres, je les prends de M. Fausse seulement".

De plus, a ajouté M. O'Donnell, chaque direction des équipes est responsable de la sécurité des arbitres pendant et après la joute et doit également voir au contrôle des spectateurs qui s'amusent à lancer des objets sur la glace. Toute équipe qui manquera à ces deux devoirs devra en subir les conséquences comme celle de Granby subira les siennes prochainement".

En terminant, M. O'Donnell a dit que les gérants d'affaire étaient bien libres de faire des "shows" pour fins de publicité ou pour attirer un plus grand nombre de spectateurs, mais qu'ils n'étaient pas libres de se servir des officiels comme figurants de ces "shows".

Il faut donc espérer que cette leçon servira non seulement à M. Fausse mais aux directions des autres équipes qui ont souvent un penchant de s'en prendre aux officiels et qui se disent incapables de contrôler leurs spectateurs... surtout quand leur équipe perd.

Les amateurs de football de la province ont vu les Alouettes à l'oeuvre une dernière fois il y a déjà quelque temps. Les amateurs de tout le Canada verront la classique de la coupe Gray samedi prochain. Mais à Sherbrooke même, qu'est-ce que les amateurs de cette ville ont vu en fait de football? Pas grand'chose. Une ligue junior, organisée bien tard et formée de trois équipes qui ont joué quelques fois. Pas de classement final et pas de joutes éliminatoires. Cette ligue a terminé sa courte saison en queue de poisson.

Il y a eu un manque d'organisation. Les plus dévoués et les plus sincères devaient faire tout le travail devant ce manque de sérieux d'un trop grand nombre, ils ont tout lâché et il ne faut pas trop les blâmer. Les fondateurs de cette ligue, il y a deux ans, semblaient bien sérieux pourtant et leur but était de former des joueurs qui constitueraient un jour, une équipe pouvant représenter Sherbrooke dans la ligue intermédiaire et qui remplacerait la fameuse mais défunte équipe "Les Athlétiques de Sherbrooke".

Les successeurs de ces fondateurs ont semblé s'éloigner de ce but cette saison, mais tout sera à recommencer l'an prochain. Il faudra partir du bon pied et plus tôt. Heureusement que l'université de Sherbrooke a décidé de former une équipe à la dernière minute. Les quelques joutes d'exhibition qu'elle a disputées ont prouvé son bon vouloir d'être représentée dans une ligue l'an prochain et ont soutenu ce qui restait d'intérêt pour le football à Sherbrooke.

La ligue de hockey junior de Sherbrooke a repris ses activités pour une troisième année consécutive dimanche dernier et les centaines de spectateurs qui ont assisté aux deux programmes doubles présentés à date, ont été à même de constater que les quatre équipes sont encore mieux balancées que l'an dernier et que le calibre de jeu est même quelque peu supérieur.

Les joutes de ce circuit du président Yvan Dugré sont toujours intéressantes. C'est le vrai sport amateur dans le plein sens du mot. Personne n'est payé et chacun des joueurs y met toute son âme... et aussi de son corps.

L'organisation de cette ligue peut être citée en exemple à bien d'autres. Tout marche sur des roulettes. Chaque directeur fait son travail avec un entier désintéressement. Il dépense son temps et souvent son argent sans arrière pensée. Il n'a qu'un seul but, celui de promouvoir le hockey chez la jeunesse en facilitant à autant de jeunes que possible les moyens de pratiquer leur sport favori et notre sport national.

Cette ligue parvient à ce but, et son travail, très louable en soi, mérite l'encouragement de toute la population de Sherbrooke. Cette même population se doit de reconnaître ce dévouement en se montrant généreuse quand les directeurs passent le "chapeau" aux programmes réguliers. A part les subventions accordées c'est là leur seule autre source de revenue.

Tournoi de badminton à Magog

Le premier grand tournoi aura lieu à Magog

SHERBROOKE. — Le premier grand tournoi de badminton de la saison aura lieu les 26 et 27 novembre prochains au "Magog High School", alors que se disputeront les championnats de doubles masculins et féminins des Cantons de l'Est. Ce tournoi, sanctionné par la ligue de badminton de la vallée Massawippi, est organisé par Georges Corbières, de Magog, et Gordon Harmer, de Sherbrooke.

Ce tournoi est ouvert à tous les amateurs de badminton des Cantons de l'Est et les équipes peuvent s'enregistrer en s'adressant à l'un des deux organisateurs mentionnés ci-dessus. Les inscriptions seront aussi reçues quelques temps avant la tenue du tournoi à la salle même où aura lieu la rencontre.

Cette compétition annuelle attire chaque saison des concurrents de tous les principaux centres des Cantons de l'Est et les villes qui sont les mieux représentées sont Sherbrooke, East Angus, Magog, Victoriaville, Waterloo, Drummondville, Windsor Mills et Granby.

Les premières rondes commenceront tôt samedi matin et les concurrents sont priés d'arriver à l'heure afin de ne pas retarder la marche du tournoi. Les semi-finales seront jouées samedi soir, tandis que les grandes finales masculines et féminines auront lieu dimanche après-midi, à partir de 2 h. Elles seront suivies d'un thé et de la distribution des prix.

Myriel Veilleux, le capitaine de l'équipe de Sherbrooke et le champion des cantons de l'Est en simple, participera à ce tournoi, et même si son partenaire n'est pas encore connu, on peut dire qu'il sera établi le gros favori pour remporter les honneurs masculins.

Cinéma

ASBESTOS
Cinéma d'Asbestos: L'esclave libre; Rafles sur la ville.

COATICOOK
Théâtre Opéra: Ice Palace; Key witness.

LAC MEGANTIC
Théâtre Bijou: La fille du fleuve; L'homme qui n'a jamais existé.

WINDSOR
Théâtre Loma: C'est pas une vie Jerry; La belle et le corsaire.

MAGOG
Théâtre Centre: L'Amour est en jeu; L'Evadé du camp No. 1.
Théâtre Magog: Lil' Abner; Tokyo after dark.

RICHMOND
Théâtre Myra: The Jayhawkers; Vice raid.

SHERBROOKE
Cinéma de Paris: Dieu seul m'arrêtera; Amour et pitié.
Théâtre Premier: Hell to eternity; Cold journey; gunfighter.
Théâtre Rex: Les amants de Salzburg; La police était au rendez-vous; Son grand amour.
Théâtre capitol: Les amants de demain; Le shérif aux mains rouges; Tout le plaisir est pour moi.
Théâtre Granada: High Time; Key Witness.

CANTONS DE L'EST SPORTS

La revue de modes du club de ski Hillcrest soulève un vif intérêt auprès des amateurs

SHERBROOKE. — La population de Sherbrooke a répondu généreusement à l'invitation du club de ski Hillcrest d'assister à sa récente revue de modes portant spécialement sur les vêtements de ski. Une foule d'environ 500 personnes remplissaient, en effet, une des salles de l'hôtel Sherbrooke et cette foule a manifesté un vif intérêt à voir défiler devant elle des ensembles des plus variés et des plus superbes.

Les 16 mannequins, dont quelques-uns masculins, étaient pour la plupart des membres du club Hillcrest qui avaient généreusement prêté leur concours pour le succès de cette revue. Il s'agissait de Marcelle Lessard, Denise Laramée, Claude Pagé, Hélène Gingras, Suzanne Brien, Michel Leprohon, Jean Lessard, Georgia Trew, Paul Blais, Raymond Hélène et Denis Ofriter, Suzanne Rousseau, Florence Marois, Nola Ryan et Alyson Trew.

Mlles Georgia Trew et Suzanne Rousseau ont fait leurs débuts comme commentatrices à cette revue, et elles ont admirablement réussi. Elles ont su intéresser le public par une description des costumes faite avec une très belle aisance.

Paul Blais, le publiciste du club, a déclaré, de plus, que le succès inespéré de la revue est dû à la collaboration de tous les membres et au travail d'équipe des organisateurs. Il tient à les remercier tous officiellement et publiquement.

A l'issue de cette revue de modes, un film tourné à Stowe Vt., a été présenté au public qui a semblé fort intéressé. Ce film qui démontrait la nouvelle méthode de ski "Weldeln", a suscité de nombreux commentaires et a laissé espérer de nombreux nouveaux adeptes de ce merveilleux sport qu'est le ski.

Recrutement

Les responsables du recrutement, Albert Gagné et Fernand Robert, aidés dans leur tâche de Neil Dinning, sont plus que confiants de grossir le nombre des membres du club de ski Hillcrest. Ces responsables déclaraient que les membres actuels, qui se chiffrent à environ 450, pourront faciliter leur tâche en présentant chacun un ami désireux de devenir membre.

Des pamphlets explicatifs, écrits dans les deux langues ont été déposés dans les principaux magasins du centre de la ville, et les intéressés y trouveront certainement tout ce qu'un nouveau membre désire connaître. On peut s'adresser également au club même en écrivant à C. P. 473, ou contacter Albert Gagné à LO. 2-9249; Neil Dinning à LO. 2-8801 et Fernand Robert à LO. 2-6172. Avec une telle organisation, le club Hillcrest anticipe une saison des plus actives... si la neige peut enfin arriver.

L'organisation du souper aux fèves, devant avoir lieu au club des Elans, situé au 420 de la rue Montréal, le 3 décembre prochain, désire renouveler à tous ceux qui y viendront de retourner leur coupon de présence avant le 26 novembre à l'adresse suivante: club de ski Hillcrest, comité des activités sociales, C.P. 473, Sherbrooke, Qué.

Ce souper marquera pour ainsi dire l'ouverture d'une nouvelle saison de ski, et ce sera une belle occasion de faire connaissance avec les futurs membres, car chacun a le droit d'y amener un ou deux amis désireux de devenir membres du club Hillcrest. A l'issue de ce souper, il y aura présentation d'un film suivie d'une danse.

Camp d'entraînement

Les compétiteurs du club qui seraient intéressés à suivre le camp d'entraînement voudront bien donner leur nom et ce, le plus tôt possible, à Raymond Fortier, C. P. 75 Magog, Qué. Ce camp aura lieu du 26 au 31 décembre et pour de plus amples informations, on peut également s'adresser au "Eric's Ski Shop", à North Hatley. Eric Schiller, le moniteur en chef du club, se fera un plaisir de donner toutes les informations désirées et ce sur n'importe quelle activité du club de ski Hillcrest.

Un cri d'alarme du gérant de l'Office du Tourisme

Magog ne peut plus accueillir tous les touristes qui veulent y rester

MAGOG. — A la lumière du premier rapport annuel de l'Office du Tourisme de Magog, il est permis d'affirmer que Magog n'est plus en mesure d'accommoder tous les touristes qui visitent la région pendant la saison estivale. En se basant sur des rapports subséquents alors que le Bureau d'information n'était pas en opération que durant l'été, il semble que Magog et la région aient connu au cours de l'été dernier un essor touristique supérieur aux années passées.

Une bonne partie des quelque 1,200 demandes de chalets, motels, cabines avec ou sans cuisinettes, hôtels, etc., n'ont pu recevoir satisfaction. Plusieurs des 2,500 personnes qui se sont présentées au bureau du tourisme ont dû s'installer ailleurs, faute de place.

M. Alphonse Jasmin, gérant de l'Office du tourisme, souligne qu'il ne s'agit là que des personnes qui se sont présentées au bureau d'information. Quantité de gens se sont procurés par leurs propres moyens les accommodations dont ils avaient besoin.

Plage publique

La plage publique a tenu la vedette au cours des mois de juillet et août. De ce point de vue, Magog possède des sites exceptionnels, mais qui ne sont pas toujours disponibles pour des raisons diverses.

Trois endroits sont accessibles: la Pointe Merry pouvait accommoder une foule considérable, mais vu qu'elle était réservée aux enfants pendant cinq jours de la semaine, il fallait diriger les gens soit vers la promenade St-Denis, sur le chemin de Montréal, soit à ce que l'on appelle la "plage municipale", sur le même chemin, mais aux limites de la ville. Cet endroit offre une grève magnifique, mais est totalement dépourvu d'aménagements et de services quelconques, donc plus ou moins recommandable.

A ce sujet, M. Jasmin signale dans son rapport que le Conseil serait à préparer cette plage en y effectuant des travaux d'aménagement pour les services essentiels et en plus un endroit pour le camping et les roulottes, répondant ainsi à de nombreuses demandes formulées au cours de l'été.

Bateau

Les demandes d'un bateau sur le Memphrémagog sont montées en flèche par rapport à l'an dernier. De 75 elles sont montées à 226.

Il appert que le groupe d'hommes d'affaires de Magog qui tente présentement de doter le lac d'un bateau de plaisance ait vu juste en affirmant que ce projet répondrait à une nécessité.

Mont Orford

Le Mont Orford semble tenir la vedette avec le lac Memphrémagog comme attrait important pour Magog. Plusieurs visiteurs ont hautement apprécié le Club de golf, le Centre de ski et le Camp des Jeunesses Musicales du Canada, et sa nouvelle salle de concert.

Dans ces trois derniers domaines, les différents groupements ont poussé la promotion jusqu'à l'extrême. Il semble bien que les résultats soient satisfaisants.

En collaboration avec l'Office du tourisme, la compagnie Dominion Textile, par l'entremise de son gérant du personnel M. Jeff Bonhomme, serait à mettre au point un programme qui permettrait aux visiteurs de se rendre compte sur place des différents produits textiles fabriqués à Magog.

En conclusion, M. Jasmin affirme qu'en se basant sur les conversations échangées avec les visiteurs, Magog est un endroit idéal pour le tourisme, qu'il est plaisant d'y magasiner et qu'il est surprenant que les Cantons de l'Est en général ne reçoivent pas encore plus de tourisme.

Campagne "d'achat chez nous" appuyée par la SSJB, à Asbestos

ASBESTOS. — Les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste, section d'Asbestos, ont endossé la campagne "Achat chez nous", qui bat son plein dans la ville.

L'idée de mener une telle campagne a été lancée par la Chambre de commerce locale dans le but de garder le commerce d'Asbestos dans la capitale de l'amiante.

Cette idée a rencontré de nombreux adeptes et on a décidé de procéder à l'organisation de cette campagne de concert avec les marchands et les organismes locaux.

La SSJB a organisé pour demain soir une rencontre de tous les marchands et les hommes d'affaires de la ville pour assister à une conférence donnée par M. Adolphe Brassard

Cette rencontre aura lieu à 8 h. 30 de la soirée de demain, à l'hôtel Kebec. Une invitation spéciale a été adressée aux marchands d'Asbestos.

UN NOUVEAU RÉGAL!



Tout le monde aime ces nouvelles frites cannelées. Texture et saveur différentes—chacune est un délice! Exigez les SCHULER'S POTATO FRILLS!

Coaticook devra prévoir une usine d'épuration

COATICOOK. — Coaticook devra prévoir avant longtemps l'aménagement d'une usine d'épuration pour remédier à la pollution des eaux des ruisseaux et de la rivière qui traversent la ville.

C'est ce qui a été déclaré par M. Romuald Dumont, secrétaire de la ville, à la suite d'une rencontre avec l'ingénieur du service des égouts.

Le maire Léger Cameron a déclaré qu'il n'est pas impossible que le gouvernement intervienne au cours de la présente session pour obliger les villes à construire des usines d'épuration.

Le premier magistrat a souligné que la ville de Coaticook devrait commencer à étudier cette question dès maintenant.

La Southern Canada Power a déjà offert à la ville de lui offrir gratuitement l'électricité pendant cinq ans pour une usine de ce genre.

Stationnement

Le maire Cameron a expliqué à la Ligue des propriétaires qu'un travail sérieux était fait et que des moyens efficaces étaient envisagés pour solutionner le problème du stationnement du ruisseau Baldwin, à l'arrière de la rue Child.

M. Cameron a promis une réponse plus explicite à la Ligue qui a demandé à la ville où en était rendue l'étude du projet.

"Nous ne faisons pas de bruit à ce sujet, mais cela ne veut pas dire que nous ne travaillons pas", a-t-il dit.

Pour la danse

Le conseiller J.-Oliva Beaudin a présenté un avis de motion pour l'adoption d'un règlement de danse dans la ville de Coaticook.

M. Beaudin n'a pas précisé la nature du règlement qu'il a l'intention de proposer, mais il est permis de croire qu'il aura trait au respect de la loi du manche, à la suite des derniers événements concernant la danse.

Au sujet de la danse du dimanche soir, le conseil municipal n'a pas encore reçu les directives qu'il a demandées au procureur général de la province.

Les commerces

Le conseil municipal a repris l'étude de la demande de M. Sylvio Roy au sujet du coût des licences commerciales imposées aux personnes de l'extérieur et allant chercher une partie de clientèle à Coaticook.

Les échevins se sont déclarés d'accord sur le fait que le règlement des taxes aurait avantage à être revisé.

Le conseil se propose de prendre les mesures pour que des commerçants de l'extérieur qui sollicitent la clientèle de Coaticook identifient clairement leur entreprise par un véhicule adéquatement lettré, par un uniforme distinctif fourni au livreur et qu'ils protègent leurs clients par une assurance contre le vol, le feu et la perte.

Il y aura une assemblée publique du conseil le 12 décembre prochain pour décider si la ville doit tenir un référendum au sujet du règlement no 536 afin de savoir si le conseil doit permettre l'exploitation d'un commerce de lingerie sur la rue Forest.

POLICE ET PRUDENCE

SUITE DE LA PAGE 26

D'ailleurs, nous serions curieux de connaître les montants versés par les promoteurs de la piste de course de Sherbrooke pour les policiers qui dirigent la circulation en face de celle-ci. Les montants versés par les promoteurs des différentes activités à l'aréna, etc...

Que les propriétaires de magasins du centre d'achats soient obligés de payer pour leur protection et celle de leurs clients sur leur propriété, d'accord, mais qu'ils soient obligés de payer pour faire diriger la circulation sur la rue King, il est permis d'en douter, même s'il était heureux pour le trésor municipal qu'on en vienne à une telle entente.

Mais d'ici là?

D'ici là, des agents devraient être postés en face du centre d'achats dès vendredi.

La circulation sur la rue King n'est pas lente en dépit des croisages anti-vitesse et des enseignes indiquant les vitesses permises.

La situation est d'autant plus avantageuse que plusieurs des automobilistes qui se rendent au centre d'achats et qui doivent tourner à gauche pour y pénétrer sont étrangers et ne sont pas familiers avec les us et coutumes des Sherbrookois. Remerciera-t-on ces visiteurs en les laissant tuer ou blesser?

Souhaitons qu'il ne se produira aucun accident jusqu'à l'entente entre le chef de police et les propriétaires des magasins du centre d'achats, que monsieur Moreau ne soit pas trop occupé pour être incapable de régler le problème avant vendredi et que, dans ce dernier cas, les automobilistes se montrent plus prudents que la police et le conseil qui, à notre avis, n'a pas adopté une attitude assez positive.

Le litige à la Carnation

Une nouvelle rencontre des arbitres, aujourd'hui

SHERBROOKE. — N'ayant pu s'entendre lors de leur séance de délibérations de lundi, les arbitres saisis du litige entre l'Office des producteurs de lait du Québec et la compagnie Carnation Milk devaient de nouveau se réunir aujourd'hui, à Montréal.

Si l'unanimité ne se fait pas sur la sentence à rendre, le tribunal donnera une décision majoritaire, qui est exécutoire de toutes façons. M. Gilbert Dubé, secrétaire de l'Office, a déclaré que les producteurs attendaient impatiemment la décision du tribunal présidé par l'hon. juge André Montpetit, de la Cour Supérieure. L'arbitre patronal est M. Rosaire Poliquin, gérant de la compagnie "Lactentia Ltée", de Victoriaville, et l'arbitre syndical, M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général de l'UCC.

Les deux parties ont été entendues le 27 octobre et l'audition de la contre-preuve a eu lieu le 9 novembre.

La compagnie offre $2.67 les cent livres et soutient ne pas devoir être condamnée à payer un prix plus élevé que ses concurrents locaux, un prix minimum ne devant pas, selon elle, être un prix réel.

Les producteurs veulent pour leur part $3.20 les cent livres et ils ont soumis d'autres représentations sur la situation du marché, l'utilisation et la qualité du produit, le volume de production, la situation financière de la compagnie, le prix de remise demandé, la prime de production d'hiver et la rétroactivité.

SPACEFINDER

...le plus nouveau des classeurs de bureau

prend
74% moins d'espace
et coûte
32% moins cher!*

(*Un seul classeur SPACEFINDER équivaut à deux classeurs de type courant, à quatre tiroirs.)

Parfaite visibilité. Le SPACEFINDER permet de voir d'un seul coup d'oeil les talons indicateurs de milliers de dossiers. Vous n'avez pas à vous hisser ni vous étirer pour atteindre le dernier rayon qui n'est qu'à cinq pieds six pouces du sol.

Disponibilité instantanée. Les portières du SPACEFINDER, qui sont facultatives, peuvent rester ouvertes tandis que vous travaillez à vos dossiers. Pas de lourds tiroirs à ouvrir ni à fermer! Lorsque les portières sont closes, le classeur prend une allure élégante et moderne. De plus, son contenu est protégé contre la poussière, la saleté, et même le feu. Nous pouvons vous prouver qu'avec ces qualités le classeur SPACEFINDER satisfera pleinement à vos exigences tout en n'occupant que la moitié de l'espace d'un classeur ordinaire, et en ne vous coûtant que les deux-tiers environ du prix normal. Pour plus de détails, adressez-vous à la succursale ou au vendeur autorisé de votre région, ou écrivez-nous à Newmarket, Ontario.



OFFICE SPECIALTY

Pas d'encombrement
Pas d'effort
Pas de blocage
Pas de travail

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO. LTD./NEWMARKET, ONTARIO/SUCCURSALES ET VENDEURS AUTORISÉS DANS TOUT LE PAYS

MONTREAL BRANCH: 608 CRAIG STREET WEST UN 6-1751

SUCCURSALE DE MONTREAL A 608 RUE CRAIG OUEST — UN. 6-1751

OS-65F

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

Amélioration continue des Rockets de Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Même si les Rockets de Drummondville ne présentent pas sur papier une équipe aussi puissante que le prétendent les autres pilotes du circuit, il n'en demeure pas moins vrai que sur la glace ils connaissent un début de saison prodigieux. Sans compter la partie d'hier soir disputée à l'étranger, les hommes de Lou Poliquin n'avaient connu la défaite qu'à une seule occasion.

La dernière rencontre du coach avec les représentants de la presse et de la radio, a donné lieu à plusieurs commentaires concernant la stratégie des autres équipes qui augmentent leur personnel de joueurs de calibre professionnel. Les Rockets devront suivre ce mouvement ascendant et l'on arrivera à une impasse. Les populations sportives des différentes villes ne pourront plus supporter financièrement les clubs et la ligue connaîtra des heures difficiles.

Dans les milieux sérieux du circuit, on parle de briser le règlement actuel concernant les joueurs de calibre supérieur qui ont évolué outre frontière ou même dans une ligue professionnelle. "Si ce règlement est cassé", a déclaré Poliquin", la ligue deviendra difficile à soutenir".

Maurice Boivin domino

Lors de la dernière partie locale, le joueur Maurice Boivin a obtenu 47 votes pour prendre la tête du concours de popularité en vue du trophée Roger Lauzon.

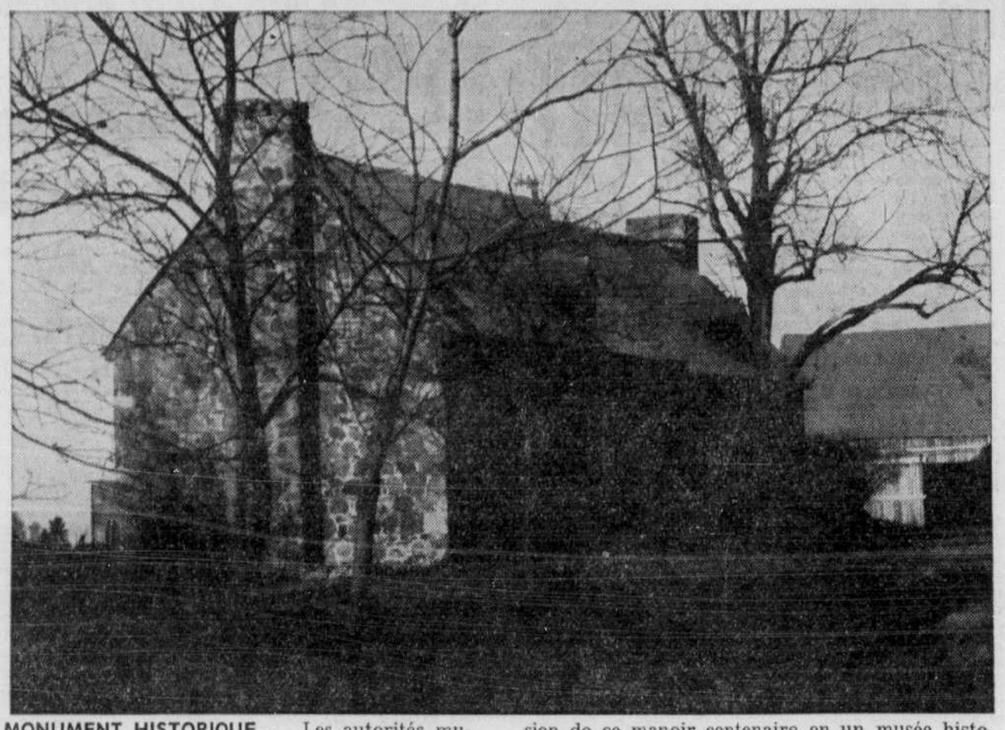
Don Rogers qui détenait le premier rang la semaine dernière, vient maintenant au deuxième rang avec 29 voix. Bob Pépin s'est emparé seul de la troisième place avec 27 votes. Il en recevait 23 après sa superbe tenue dans la joute de dimanche dernier.

Les amateurs sont toujours invités à voter nombreux après les joutes locales. Le concours est sous la direction de la galerie des journalistes sportifs de Drummondville.

Voici les résultats individuels de ce concours : Maurice Boivin 56; Don Rogers 29; Robert Bob Pépin 27; Rodrigue Gaudreau 25; Kenny Biggs 21; Gilles Boivin 21; Jos Lacoursière 19; Claude Aubry 19; Lester Lahaye 19; L. Michelin 17; Maurice St-Jean 16; Réjean Hamelin 16 de même que Jacques Morin, Robert Houde et Bantam Paquin.

Les étoiles

Dans une compilation d'un concours des étoiles, Bob Pépin demeure toujours au premier rang. Son but victorieux à 19 secondes de la dernière période lui a valu un nombre accru de votes. Il a accumulé 13 voix puis il est suivi de Jos Lacoursière et Don Rogers avec 6 votes. Lester Lahaye a récolté 5 points et Kenny Biggs occupe le 5e rang avec 3 points.



MONUMENT HISTORIQUE — Les autorités municipales de Drummondville rencontreront, cette semaine, le propriétaire de la plus vieille maison de Drummondville. Les autorités désirent la conversion de ce manoir centenaire en un musée historique. Le militaire Trent, ancêtre du propriétaire actuel, était un compagnon d'armes du général Herriot, fondateur de notre ville.

A Victoriaville

Le rond-point se nommera Place Olivier-Perreault

VICTORIAVILLE. — Le rond-point de Victoriaville, qui est agencé de façon à traverser 2 fois la voie ferrée du Canadien National, au centre de la municipailté, presqu'en face de l'hôtel de ville, et dont les travaux ont été définitivement terminés cet automne, s'appellera désormais la Place Olivier-Perreault. Cette désignation, qui a été inspirée du nom du premier citoyen fondateur de la ville, a été suggérée au conseil municipal pour rendre hommage à un pionnier. Les conseillers ont accepté le voeu du comité du centenaire, lundi soir, à l'occasion d'une réunion régulière, qui a eu lieu sous la présidence de S. H. le maire Roland Provencher. Cependant, la nouvelle désignation ne sera appliquée officiellement qu'au commencement de 1961, année de la célébration du centenaire de la ville reine des Bois-Francs. En abondant dans le même sens que le comité organisateur des fêtes en perspective, les échevins ont été d'avis de faire installer une plaque commémorative sur un parterre du rond-point et ont mandaté le conseiller, M. Georges-Aimé Giroux, de faire une étude sur le terrain, afin de localiser l'endroit le plus propice à l'érection permanente de cette plaque.

Hommage à une championne nationale

Au cours des délibérations, une délégation comprenant MM. Michel Auger et Raymond Houle, a demandé à la ville son encouragement financier pour aider à défrayer une partie des dépenses qu'occasionnera le voyage de Mlle Jacqueline Thibault, de Victoriaville, qui participera prochainement à différents championnats en Europe avec l'équipe canadienne. L'athlète locale est championne nationale de ski classe junior. En présentant la requête, on a allégué que la démarche effectuée à l'hôtel de ville était amplement justifiée par les succès grandioses remportés par la jeune fille, une véritable compétence dans ce sport et que le geste de la ville devrait être mesuré sur l'honneur qu'elle fera rejaillir sur la municipalité. Mettant en évidence les différentes manifestations sociales organisées pour aider à la réalisation du projet, on précisa que le départ de l'athlète, qui avait été prévu pour le 10 décembre, avait été anticipé au 29 novembre. Aussi on profitera de dimanche prochain, le dernier, pour lui faire une soirée de bons voeux de succès. Cette rencontre aura lieu au motel Boifran à Arthabaska à 6 h. 30. A ce point des précisions, l'échevin Jean-Marc Michel proposa qu'un octroi de $100 soit versé à Mlle Thibault et la motion fut appuyée par l'échevin Georges-Aimé Giroux. Le cadeau lui sera présenté dimanche soir par S. H. le maire Roland Provencher, comme un hommage de la municipalité.

Octrois

Les échevins consentirent ensuite à accorder un octroi de $25 pour aider le prêt d'honneur aux étudiants. Ils furent d'accord pour donner un octroi de $100 aux scouts pour leur permettre de parer aux exigences d'entretien de leur nouveau local et ils votèrent une somme de $10 pour encourager la campagne du timbre de Noël, organisée par la Ligue antituberculeuse. Dans un même ordre d'idées, ils passèrent une résolution pour verser une somme de $125 à M. Ovila Houle en règlement final de tout compte pour des dommages qui auraient été faits à sa propriété. Les échevins acceptèrent également d'effectuer une dépense de $150 pour la réfection des bâtisses des patinoires. En conformité d'un rapport du chef de police, M. Alexandre Boucher, on accepta de faire installer une lampe de 20,000 lumens sur la rue Notre-Dame ouest entre les rues Arthur et St-Paul. En réponse à une demande de la commission scolaire de faire installer une lumière de 20,000 lumens dans la cour de l'école secondaire, la ville répondit favorablement à la requête à la condition que la commission paye la somme de $75 par année comme les autres requérants. Les échevins ont aussi accepté que le paiement d'une somme de $1,487.50 soit fait à la Shawinigan Water and Power en acquittement des frais occasionnés par l'installation des poteaux électriques au rond-point. En dernier lieu, une requête des camionneurs voulait que les travaux municipaux soient confiés à des camionneurs locaux. Sur ce, le maire répondit au représentant de l'Association que la ville respectait déjà cette politique et demanda que les plaintes soient soumises au conseil avec des précisions afin de faciliter le travail d'une enquête municipale, si elle est jugée nécessaire.

Au Club des contremaîtres

Une journée d'étude se couvre de succès

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Au Manoir Drummond, la session d'étude organisée par le Club des contremaîtres de Drummondville a été un succès. Malgré leur grande occupation à ce temps-ci de l'année, trente-cinq membres du club ont participé à son activité et ont contribué au succès des sessions.

Le président du club, M. Ovelus Demers, souhaita la bienvenue aux membres et s'est dit très heureux de les voir en aussi grand nombre. La journée d'étude de vendredi fut dirigée par M. Emile Rolland, directeur du service de la gestion des entreprises à la faculté de commerce de l'Université Laval. Au début de la journée, M. Rolland donna un cours sur les problèmes de communications et il dirigea l'étude du cas "Joseph Longman". L'après-midi fut consacrée à l'étude de "Caslets" fort intéressants et portant sur les problèmes de communications avec les employés. Pour la journée de samedi, M. André Bisson, professeur en gestion des entreprises à la même université, vint porter main-forte à son collègue, M. Rolland.

M. Bisson donna un cours traitant des principes de production et de contrôle des coûts, puis il dirigea la discussion du cas "Laren Manufacturing Co". Dans l'après-midi, M. Rolland mena la discussion du cas "Sever Co. Ltd." La session se termina par un forum sur les journées d'étude. Les débattants choisis parmi les membres étaient : MM. Arthur Bertrand, Paul Lemaire, Marcel Marleau, Marc Coulombe, Guy Richard et F. Laroche.

Les journées d'étude contribuent grandement à éclairer les contremaîtres et surveillants sur leurs devoirs et leurs responsabilités. Les membres du Club des contremaîtres de Drummondville se sont dits enchantés d'avoir pu participer à ces journées d'étude, qui se sont révélées très instructives.

Progrès de la Coopérative agricole de Plessisville

PLESSISVILLE. — La réunion annuelle de la Coopérative agricole de Plessisville, la plus importante de ce genre dans la région, a eu lieu à la salle St-Louis. Des 192 délégués de districts invités, 169 ont répondu. On comptait des représentants de Lotbinière, Mégantic, Arthabaska et Wolfe, provenant de 43 paroisses. A l'ouverture des délibérations, qui étaient présidées par M. Armand Dubois, l'agronome Jules Pichette a donné lecture du bilan de l'exercice qui s'est terminé en juillet dernier. Le chiffre d'affaires indique $4,411.84, en regard de $4,300.00 l'an dernier. L'excédent est de $77,809.63, dont $66,680 seront individualisés en ristournes sous forme de capital privilégié, échange de 5 ans, tel qu'adopté à l'unanimité, après l'exposé de M. A. Adélard Bellemarre, président de la Coopérative Fédérée de Québec, qui a montré la nécessité de développer de nouveaux services dans le contexte de l'évolution agricole actuelle. La Fédérée, tout comme les coopératives régionales, se voit devant la nécessité de faire face à de nombreuses demandes de service qui occasionnent des immobilisations de capitaux. C'est pourquoi, les coopérateurs laisseront leurs profits dans l'entreprise, en échange d'un titre négociable, la direction se gardant le privilège de rembourser avant échéance, comme la chose s'est produite dans le passé d'ailleurs.

Nouveau comité

L'élection s'est ensuite déroulée sous la présidence de M. Donat Brassard, assisté de M. Roland Michaud, comme secrétaire, et le nouveau comité a été formé comme suit : district No 1 : MM. Armand Dubois, Lionel Brassard et Jean-Marie Fortier, de Plessisville ; district No 3 : Emilien Huot, de St-Norbert ; district no 2 : MM. Ludger Gosselin et Robert Bergeron, de Ste-Sophie ; district No 5 : Jean-Raymond Lavigne, de St-Paul de Chester ; district No 4 : M. Benoit Bergeron, de St-Julien, directeur adjoint ; district No 6 : M. Georges Beauchesne, de St-Louis de Blandford ; District No 7 : M. Napoléon Pérusse, de St-Louis de Lotbinière.

Rappelant l'exposé de M. Bellemarre, l'agronome P.-H. Labelle, propagandiste de la Coopérative Fédérée, a noté qu'en général le capital social des coopératives est beaucoup trop faible et qu'il faut l'équilibrer en fonction des immobilisations absolument nécessaires. Il a ensuite attiré l'attention de l'assemblée sur l'urgence d'intégrer les producteurs agricoles au sein du mouvement coopératif si la classe agricole veut lutter efficacement contre le géant capitaliste qui déploie un effort suprême pour s'emparer de l'agriculture. Il s'agit, pour les coopératives locales, d'avoir une administration efficace pour appliquer cette intégration et permettre aux cultivateurs de réaliser d'intéressants revenus supplémentaires.

M. Roland Michaud a exposé un projet d'organisation de propagande qui tend à supprimer les distances séparant les agriculteurs de leur centrale en formant des équipes locales rurales, dirigées par un animateur. Cette formule, dont l'avantage est évident, a retenu l'attention des sociétaires. MM. Jean Béliveau et Robert Fortier ont prononcé quelques mots pour donner des conseils techniques. M. Denis Remillard, agronome, a fait remarquer le progrès accompli en agriculture dans la région, grâce à l'appui de la coopérative qui met les découvertes scientifiques à la portée de ses affiliés. Les récoltes on doublé, les agriculteurs exigent des semences sélectionnées, on effectue le désherbage chimique nécessaire dans la région où on compte jusqu'à 40 espèces de mauvaises herbes différentes au pied carré. La pierre à cnaux combat l'acidité des sols, mais on ne l'emploie pas autant qu'on devrait, car 3,000 tonnes seulement ont été achetées par les sociétaires alors qu'il en faudrait 20,000 tonnes. Il a terminé en constatant que, cette année, 42 cultivateurs ont participé au concours de pacages, au lieu de 15, l'an dernier, et que $900 ont été ainsi distribués dans la région.

M. G. Laroche, directeur de la Coopérative Fédérée, a insisté pour que les cultivateurs comprennent qu'il y va de leur intérêt d'envoyer toute leur production animale aux abattoirs de la Fédérée et à se faire les propagandistes des produits finis de leurs entreprises coopératives. L'agronome S.-F. Beliveau, le pionnier du mouvement coopératif de la région, a constaté l'évolution frappante qui s'est produite dans la coopérative agricole où les membres sont trop nombreux maintenant pour pouvoir être rassemblés, alors que les seuls délégués suffisent à combler une salle.

Parmi les invités, on remarquait six agronomes, ainsi que les présidents et gérants des coopératives de Laurierville, Princeville, Victoriaville, St-Ferdinand, Warwick, Tingwick, St-Paul et D'Israéli.

Un gagnant de trophée

Le cerbère Lacoursière abaisse encore sa moyenne

DRUMMONDVILLE. (A.B.). — Le cerbère étoile des Rockets, Jos Lacoursière, gagnant du trophée au meilleur gardien de buts en 1958-59, a alloué seulement deux buts à ses adversaires dans la seule joute disputée cette semaine et il a ainsi baissé sa moyenne à 2.57. Il domine la ligue sur un pied d'égalité avec Andy Pratte, de Sherbrooke. Lacoursière a accordé 18 buts à ses opposants en sept joutes. De plus, il a repoussé 183 lancers dirigés dans sa direction pour établir un pourcentage de .910. Le centre Kenny Biggs se maintient en tête de la liste des compteurs du club local grâce à ses deux points récoltés dimanche après-midi. Il est suivi de près par son coéquipier Robert Pépin, qui a amassé seulement deux points de moins que le meneur. Biggs a enregistré deux buts et fourni 11 assistances, tandis que Pépin y est allé de sept buts et quatre aides. Maurice St-Jean vient toujours en troisième place avec 9 points, divisés en 4 buts et 5 assists. Réjean Hamelin se loge en 4e place de même que Lester Lahaye. Rodrigue Gaudreault et Don Rogers ont écopé de 24 minutes de punitions. Bantam Paquin les suit avec 17 minutes au cachot. Biggs est le suivant avec 16 minutes au banc.

Entre les buts

Maurice St-Jean a connu plus de succès contre Sherbrooke, jusqu'ici avec deux buts et trois assistances. Quant à Biggs, il a excellé contre Granby, avec un but et deux aides. Bob Pépin s'est mis en évidence contre les Lions, des Trois-Rivières, en récoltant quatre buts et trois passes, soit sept de ses onze points. Les Rockets ont fait scintiller la lumière rouge à 29 reprises et ils ont mérité 45 assistances pour un total de 74 points, le plus haut de la ligue. Seulement trois joueurs actifs n'ont pas encore déjoué un cerbère rival : ce sont Don Rogers, Jacques Morin et Bob Houde. Les Rockets, qui ne sont pas reconnus comme un club pesant et rude, dominent quand même la ligue pour les punitions avec un total de 123 minutes au cachot. C'est Drummondville qui a compté le plus grand nombre de buts contre une équipe avec 13, tandis que Sherbrooke a été celui qui en a compté le moins, deux contre les Rockets en deux joutes. Depuis le début de la saison, les cerbères ont alloué 91 buts en 14 joutes. Bob Leer est le meilleur compteur des Lions, Gilles Bédard domine chez les Vics, tandis que Drouin est en tête des compteurs sherbrookois.

Congrès national des Chevaliers de Champlain à Victoriaville, en 1961

VICTORIAVILLE. — Les Chevaliers de Champlain de l'Abitation Charles-Edouard Mailhot, de Victoriaville, auront l'honneur d'être les hôtes en 1961 du 4e congrès national de l'ordre des Chevaliers de Champlain. Cette décision est devenue officielle au terme du 3e congrès national de cette société, qui vient d'avoir lieu à Ottawa. Ces importantes assises ont réuni une centaine de délégués venant en majeure partie de la province de Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. La proposition présentée par les représentants de l'Abitation locale a été secondée avec enthousiasme par l'assemblée.

En formulant la demande, on a invoqué comme principales raisons le centenaire de Victoriaville et le fait que Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet un des gouverneurs actuels, a été le premier gouverneur souverain de l'Ordre. Grâce à l'importance des fêtes qui se dérouleront dans ses murs l'an prochain et aussi à sa situation géographique, Victoriaville espère recevoir quelque 2,000 délégués pour le 4e congrès en perspective. Les dates précises de cet événement annuel ne seront divulguées que plus tard. Il semble bien cependant que ce sera au cours du mois de novembre 1961. M. Omer Gratton, directeur de l'Ecole des arts et métiers de Trois-Rivières, est le Gouverneur souverain de l'Ordre. Le but de cet organisme, on le sait, est de déployer une action nationale afin d'assurer aux Canadiens français la place qui leur revient dans tous les domaines. Son action est cependant orientée vers le quotient économique, car on est certain que si les Canadiens français deviennent économiquement forts, ils sauront se hisser à la hauteur de leur mission providentielle.

La "Semaine du Textile" célébrée à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (A.B.) — M. Marcel Marleau, président du comité d'organisation de la Semaine du Textile à Drummondville, a annoncé qu'elle aura lieu du 15 au 21 janvier prochain.

En plus d'une parade de modes qui aura lieu le 19 janvier à la salle du Drummondville High School la semaine du Textile sera marquée d'un concours de rédaction dans toutes les écoles de la ville. En 1958, le prix canadien avait été gagné par une étudiante de notre ville.

Les marchands locaux seront aussi invités à exhiber des produits textiles dans leurs vitrines pour promouvoir la vente des textiles fabriqués dans les différentes filatures locales. En plus de mousser la publicité du textile canadien, cette semaine produira une augmentation des achats chez nous.

Un chaînon

Drummondville sera alors l'une des 23 villes canadiennes qui uniront leurs efforts pour mettre en valeur des fabrications locales dans le domaine du textile. Ces manifestations seront un heureux prélude à la Conférence canadienne du textile qui sera tenue à Montréal en février.

Une réunion de jeunes chômeurs

DRUMMONDVILLE (A.B.)— A peine revenu du Brésil, où il a été en mission durant un an, Guy Harvey sera cet après-midi le principal personnage à l'assemblée des jeunes chômeurs à Drummondville, au 211, rue Dorion. M. Claude Dionne agira comme maître de cérémonie, tandis que Jean-Marc Lebeau, président national des jeunes chômeurs, portera aussi la parole. La réunion aura lieu à 2 h. cet après-midi. Les jeunes chômeuses se réuniront aussi cet après-midi au même endroit pour discuter leurs problèmes. Les adhésions sont de plus en plus nombreuses dans ce club, qui a pour but de trouver de l'emploi aux jeunes.

Début du hockey junior dimanche

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Les amateurs de hockey assisteront dimanche prochain à l'ouverture de la saison du hockey junior à l'aréna locale. Les Jets, de Drummondville, recevront la visite des Météors juniors, d'Asbestos. Deux ou trois autres villes des Cantons de l'Est feront partie de ce circuit.

AU CINEMA

VICTORIAVILLE

Laurier — Aujourd'hui et demain : portrait d'un aventurier ; Duel dans la Sierra.
Victoria — Aujourd'hui : Quand la Marabunta gronde ; La cabane du péché ; demain : Concert avec Richard Verreau, ténor.

PRINCEVILLE

Princess — demain : Rendez-vous sur l'Amazone.

PLESSISVILLE

Plessis — Aujourd'hui et demain : Odonyo : Le médecin et le sorcier.
Colonial — Aujourd'hui et demain : Froid dans le dos ; La belle espionne.

Convocations

SHERBROOKE

Club social — Réunion hebdomadaire. Endroit: Club social. Heure: 6 h. 15.

Assemblée sur le problème du chômage. Endroit: école secondaire St-Michel. Heure: 8 h. tous les citoyens sont invités.

Convocations

Aujourd'hui — Victoriaville : Quilles: soirée de la ligue Molson à la salle central, à 7 h. 30 p.m.
Arthabaska : Conseil municipal; réunion à l'hôtel de ville, à 8 h.; conférence sur l'évaluation.
Jeudi — Victoriaville : Club Lions, dîner bi-mensuel au motel Boifran, à 6 h. 30 p.m.
Société des concerts: le ténor Richard Verreau au théâtre Victoria, à 8 h. 30.
Quilles : soirée de la ligue Dépression à la salle centrale, à 7 h. 30
Comité régional de l'habitation : dîner-causerie de la section des Bois-Francs au manoir Victoria, à 6 h. 30.
Plessisville : photographes amateurs; soirée populaire du club des Bois-Francs, à l'hôtel de ville, à 8 h. 30 p.m.

"La tuberculose demeure toujours un réel danger"

VICTORIAVILLE. — "En dépit du fait que le public en général semble vivre sous l'impression que le péril tuberculeux est à peu près disparu, je n'en demeure pas moins convaincu que cette maladie de la tuberculose constitue toujours un véritable problème qui n'est pas prêt d'être solutionné", a déclaré lundi soir, au Manoir Victoria le Dr J. A. Vidal de Montréal, à l'occasion d'une causerie qu'il prononçait devant les membres du club Richelieu de Victoriaville, à l'issue de leur dîner hebdomadaire, présidé par M. Raoul L'Heureux de Warwick.

Timbre de Noël

Le conférencier qui est professeur à l'université de Montréal, chef du service de phtisiologie à l'hôpital du Sacré-Coeur et président de la Société canadienne de la tuberculose, a souligné que cette maladie revêtait une telle importance que, malgré tous les efforts faits pour la faire disparaître ou à peu près, la génération actuelle ne pourrait connaître ou du moins jouir d'un remède de combativité de tout repos.

Pour améliorer une situation qui exerce encore de nos jours des ravages trop sensibles dans la population, il faudrait activer davantage l'éducation populaire et encourager la campagne du timbre de Noël, organisée par la ligue antituberculeuse pour aider au travail de dépistage de la tuberculose, une maladie qui développe trop de drames humains en dépit du fait que le taux de la mortalité attribuée à cette déficience physique a tendance à diminuer. En terminant il appuya sur l'importance de la campagne de souscription en cours et qualifia de charitable, le geste qui devait être posé en faveur de cette oeuvre humanitaire.

Nécrologie

M. ALBERT ROBICHAUD

SHERBROOKE. — M. Albert Robichaud, fils de Georges Robichaud et d'Alberta Siburn, demeurant au 604 de la rue Conseil, à Sherbrooke, est décédé accidentellement, à l'âge de 25 ans.

Outre son père et sa mère, il laisse ses frères et soeurs : Lionel, Mme Maurice Lisa (Marie-Blanche), Mme Joseph Durand (Thérèse), Jacques, Lucien, tous de Sherbrooke.

Les funérailles auront lieu vendredi à l'église St-Jean-Baptiste.

Princeville en tête du classement, aux quilles

VICTORIAVILLE. — Dans la ligue de quilles des gardes paroissiales des Bois-Francs, dont le président est M. Gérard Bonneau, de Victoriaville, l'équipe de Princeville conserve toujours la tête du classement et une rencontre, qui a été disputée lundi soir, lui a permis de raffermir sa position en accentuant encore l'écart qui la sépare du Ste-Victoire "A", son plus proche concurrent. En fait, les dernières parties ont favorisé le Princeville, qui a remporté la victoire sur le Sts-Martyrs, par 2,199 contre 1,757, ainsi que le Ste-Victoire "A", qui a infligé une défaite au Ste-Victoire "B", par 1,865 contre 1,756. Après 13 joutes régulières, le classement accorde la première position au Princeville, avec 21,712, suivi du Ste-Victoire "A", 21,163, Ste-Victoire "B", 17,557, et Sts-Martyrs, 19,082.

Chez les joueurs, la moyenne place en tête du classement Jacques Bazin, avec 156.6, suivi de Jean-Guy Tourigny, 145.3; Jean-Marc Ramsay, 142 ; Armand Lallier, 140.5 ; François Bernier, 137.9 ; Jules Baril, 126.4 ; W. Tremblay, 122.9 ; Jacques Hamel, 122.8 ; Roland Héon, 122.2 ; Carol Tardif, 121.1 ; Michel Girouard, 120.8 ; G. Fréchette, 120.

Les vedettes de la semaine ont été l'équipe de Princeville avec un simple de 763 et un triple de 2,199, ainsi que Jacques Bazin et François Bernier, pour le plus haut simple ex-aequo, 181. Celui-ci a obtenu aussi le plus haut triple avec 519. Les records à date sont détenus pour le plus haut simple encore par Jean-Guy Tourigny, avec 224, ainsi que pour le plus haut triple, avec 519, mais cette fois ex-aequo avec François Bernier. Pour les équipes, cet honneur est revendiqué par celle de Princeville, avec un simple de 763, et par celle de Ste-Victoire "A", avec un triple de 2,200. Le club des "200" comprend actuellement : Jean-Guy Tourigny, 224, Jacques Bazin, 212 ; Jules Baril, 209.

La Chambre invitera tous les maires du comté de Drummondville en janvier

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Lors de sa réunion hebdomadaire, le bureau de direction de la Chambre de commerce du comté de Drummond, a décidé d'organiser un souper en janvier et d'y inviter tous les maires du comté. Evidemment, toutes les municipalités ont des problèmes qu'elles aimeraient voir résoudre en commun.

Les maires auront donc l'occasion d'exprimer leurs opinions à tour de rôle, d'exposer leurs problèmes et de faire des critiques appropriées sur le manque de facilité offert par Drummondville dans le domaine commercial et éducationnel. La Chambre pourra alors juger de l'opportunité de présenter un mémoire à l'échelle du comté à son député et ministre, l'hon. Bernard Pinard.

Ecole secondaire régionale

Le problème de l'Ecole secondaire régionale et du cours classique fait couler beaucoup d'encre et plusieurs associations semblent chercher à se prévaloir du titre de pionnier dans ce domaine. La Chambre a formé un comité qui présentement étudie tous les aspects du problème et ils sont nombreux et complexes. "Peu importe la gloire ou l'honneur, la Chambre cherche avant tout la réalisation et c'est dans cet esprit qu'elle a décidé d'écrire aux différentes associations s'occupant de cette question non seulement pour éviter une trop grande dispersion des efforts, mais surtout pour organiser un travail conjoint et inviter quelques membres d'associations à faire partie du comité de la chambre," déclare le premier communiqué émis à la suite de cette réunion nationale et hebdomadaire.

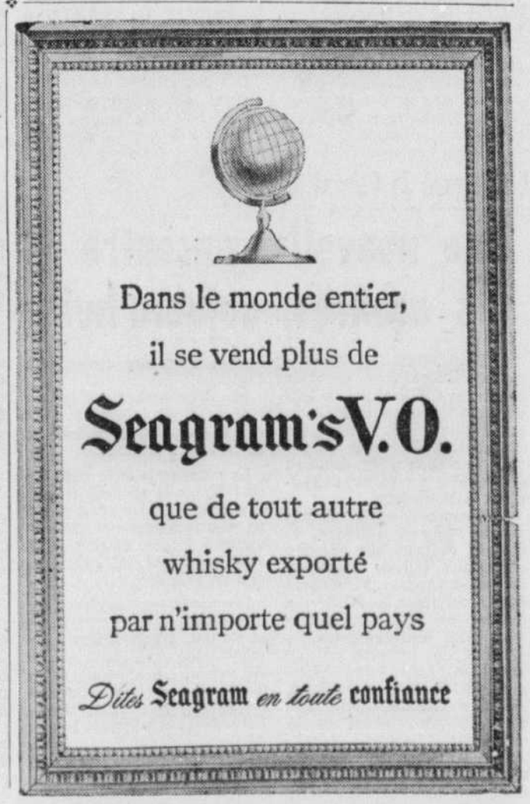
Le comité de promotion commerciale est sans doute le comité qui donne le plus de fil à retordre à la chambre présentement à cause de son importance et des problèmes qu'il soulève, problèmes occasionnés par la multiciplicité des différents centres commerciaux. Malgré cette difficulté réelle, la direction considère qu'il y a un travail considérable à abattre et que son comité doit se mettre à l'oeuvre sans plus tarder. Il est fortement question d'inviter un expert en promotion commerciale à une réunion prochaine du comité. A l'intérieur du comité il y aurait peut-être lieu d'organiser un sous-comité qui étudierait uniquement les questions à couleur légale telles que les règlements concernant la construction des commerces, les heures de fermetures et les jours de fête.

Les Jocistes fêtent la Ste-Catherine à Victoriaville

VICTORIAVILLE. — La Ste-Catherine sera célébrée de façon manifeste par des sections jocistes dans deux villes de la région des Bois-Francs. Ainsi, à Victoriaville, une soirée récréative aura lieu vendredi prochain, à la salle des syndicats, à 8 h. 30. Le programme a été agencé pour présenter des numéros des plus divertissants, alors qu'un orchestre fera les frais de la musique, qu'il y aura un artiste invité et un concours d'amateurs. A Warwick une soirée du genre se déroulera à la salle Ste-Jeanne-d'Arc, à 8 heures. Tous les jeunes travailleurs et travailleuses de Warwick et de la région sont invités à se récréer avec l'orchestre "Peanut Boys" et encourager les artistes qui participeront au concours d'amateurs.



A LA COOPERATIVE AGRICOLE DE PLESSISVILLE — Un nouveau bureau de direction a été élu à la Coopérative agricole de Plessisville, qui compte 975 membres répartis dans quatre comtés. On remarque, assis, de gauche à droite : MM. Roland Michaud, secrétaire-gérant; Robert Bergeron, vice-président; Gédéon Laroche, directeur de la Coopérative fédérée; Adélard Bellemare, président de la Fédérée de Québec; Armand Dubois, président de la Coopérative locale. En arrière, même ordre : MM. Ludger Gosselin, Jean-Marie Fortier, Benoit Bergeron, Jean-Raymond Lavigne, Emilien Huot, Lionel Brassard, et Napoléon Pérusse, directeurs.



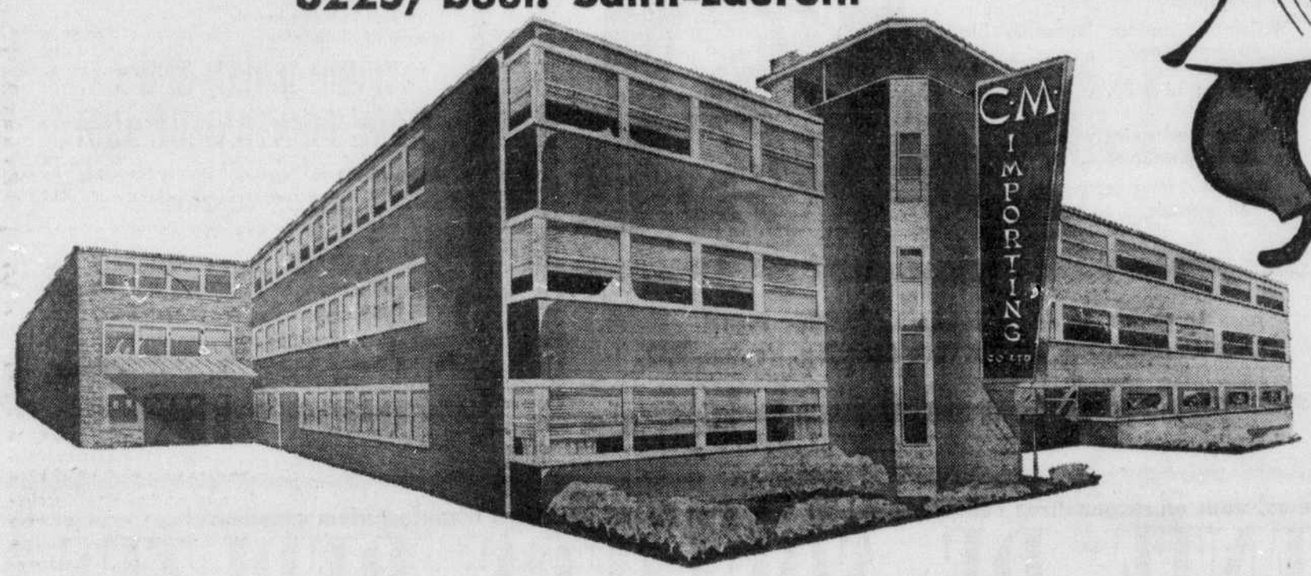
Venez en foule

au nouveau magasin de

C.M.

IMPORTING CO. LTD.

8225, boul. Saint-Laurent





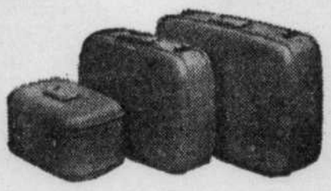
- Visitez nos nouvelles salles d'échantillons, les plus modernes au Canada. L'autobus St-Laurent ou Jarry vous conduit à la porte.
- Venez rencontrer vos étoiles de la radio et de la TV qui seront chez C.M. Importing toute la journée, jeudi.

MIVILLE COUTURE 

JEAN MATHIEU 

NATHALIE NAUBERT 

- Attrayants prix de présence distribués au cours de la journée, jeudi, le 24 novembre ... des ensembles de 3 valises telles qu'illustrées.



- Profitez de ces offres incomparables pour vous procurer vos cadeaux des Fêtes.

SUPER SPÉCIAL D'OUVERTURE



Le nouveau rasoir électrique REMINGTON ROLL-A-MATIC

Réglable selon le type de barbe ou de peau. SENSATIONNEL... Voici un rasoir dont la coupe se règle à volonté. (No 50/11—7070—Catalogue 61-62, page 139)
Prix régulier $31.95



A UN PRIX SI BAS QU'IL FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE.

NOTEZ BIEN! Cette offre est tellement généreuse que nous ne pouvons vendre plus d'un rasoir à la même personne.



RASOIR POUR DAMES...
Rasoir "Débutante" Philishave, le plus rapide, le plus doux pour la toilette féminine.
Prix régulier $17.95
SPÉCIAL $6.95

NOTEZ BIEN!
Quantité limitée



MONTRES POUR HOMMES.
Mouvement 21 pierres, anti-chocs, antimagnétique, à l'épreuve de l'eau, cadran lumineux. Boîtier plaqué or jaune, fond acier inoxydable.
(No S.800—Catalogue 61-62, page 52).
Prix régulier $52.50
SPÉCIAL $19.95
Garantie d'un an.



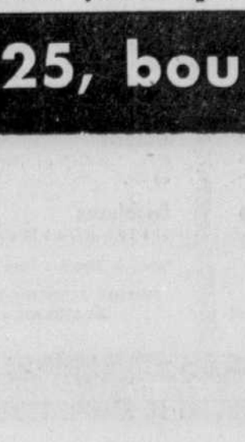
MONTRES POUR FEMMES.
Mouvement 17 pierres, antimagnétique. Boîtier plaqué or jaune ou blanc, fond acier inoxydable. Bracelet cordonnet noir ajustable.
(No 39/82—Catalogue 61-62, page 56)
Prix régulier $33.50
SPÉCIAL $12.95
Garantie d'un an.



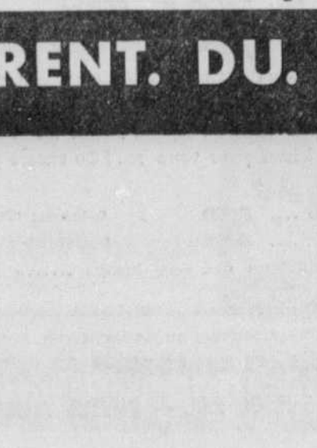
BALANCES DE SALLE DE BAINS.
Base finie émail cuit. Construction solide en acier, couvert d'un attrayant plastique non glissant. Capacité 250 livres. Couleurs au choix.
(No 75/160—Catalogue 61-62, page 136).
Prix régulier $7.00
SPÉCIAL $3.49



RADIO "TRANSISTORS"
Radio portatif "Sanyo" à 6 transistors, d'une sonorité remarquable. Fonctionne avec batterie de 9 volts. Chassis en plastique rouge avec prise pour écouteur. Dimensions: 4¼" x 1-5/6". Fourni avec étui en cuir, écouteur et batterie.
Prix régulier $49.95
SPÉCIAL $26.95



SECHOIRS "ZEPHYR-WAVE"
Léger et compact, ce séchoir à fini ivoire est muni de commutateurs pour le débit d'air et la chaleur. Avec support pour utilisation en position fixe. (No 75/85—Catalogue 61-62, page 198).
Prix régulier $14.95
SPÉCIAL $7.50



ENSEMBLES PARKER "51"
Capuchons doublé or.
(No 63/73—Catalogue 61-62, page 123)
Prix régulier $28.75
SPÉCIAL $15.95
Crayon (No 63/72)
Prix régulier $10.00
SPÉCIAL $5.00
Stylo (No 63/71)
Prix régulier $18.75
SPÉCIAL $10.95

ENSEMBLES MAYFAIR, DE WEAR-EVER.
En aluminium épais. Couvercle bombé assurant une cuisson parfaite. Couvercles de couleurs: fini cuivré, gris fusain ou turquoise.
(No. 75/106—Catalogue 61-62, page 208)
Prix régulier $37.50
SPÉCIAL $27.95
Couvercles finis aluminium (No. 76/16—Catalogue 61-62, page 208)
Prix régulier $33.50
SPÉCIAL $24.95

GRATIS!

Avec l'ensemble Mayfair, vous recevrez en plus gratuitement un ensemble à pâtisserie de 5 morceaux:

Ces spéciaux ne sont en vigueur que JEUDI, VENDREDI et SAMEDI,
les 24, 25 et 26 novembre de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. (excepté samedi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.)

C.M. IMPORTING CO. LTD. 8225, boul. ST-LAURENT. DU. 9-8081

Maison essentiellement canadienne-française

Simpson MONTREAL

GARANTIE 20 ANS ! 1 AN DE SERVICE D'ENTRETIEN ASSURE !

RABAIS $40!

CONSOLE "WHITE"

Notez ses caractéristiques les plus nouvelles! Au complet avec instructions et accessoires !

Si vous avez manqué cette aubaine, il y a quelque temps, en voici d'autres !

Offre merveilleuse pour les cadeaux de Noël ! Notez les qualités de cette machine qui contribuent à réduire de moitié le temps que vous consacrez à la couture ! Passez votre commande maintenant et nous garderons votre machine jusqu'à Noël, si désiré.

6 points-vedette :

- Lignes élégantes, dépouillées ! Superbe meuble fini noyer.
- Pied de biche articulé passant sur épingles et coutures épaisses.
- Couture droite très précise.
- Coud en avant ou en arrière.
- Réglage instantané de la tension du fil.
- Commande de vitesse au genou.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221



Disponible également en dimensions réduites pour l'appartement exigu.

RABAIS $40 SUR MODELE PORTATIF

Rég. 89.95 **49.95**

Mensualités $5
AUCUN VERSEMENT COMPTANT

Ce modèle portatif "WHITE" possède les mêmes qualités que le modèle console et vous parviendra dans une belle mallette. Quelle surprise agréable pour Noël !

Commandes postales ou téléphoniques exécutées
VI. 2-7221

SIMPSON — MACHINES A COUDRE, AU SIXIEME, Rayon 728

Rég. 109.95

69.95

Mensualités $6

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
Selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe Payable à l'Achat

---

La neige arrive... avec tous ses plaisirs !

FUSEAUX DE SKI E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S

$25

Mensualités $3

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson.
Taxe payable à l'achat.



Soyez prête ! N'attendez pas plus longtemps pour venir choisir un ou plusieurs de ces élégants pantalons de ski... Par leur coupe étudiée, ils apporteront plus de confort à votre sport favori !

- Modèle importé. Superbe tissure mixte laine-et-nylon.
- Entière liberté de mouvement.
- 70% laine pour plus de chaleur et confort.
- 30% nylon pour plus de solidité et d'extension.
- Coloris : marine, bordeaux, bleu poudre ou noir.
- Tailles : 12 à 20.

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — ETAGE DES MODES, AU TROISIEME, Rayon 736

La gagnante de la ravissante Cadillac 1961 ! Mme W. Archibald, 1323 avenue Manning, Verdun, P.Q.



Maintenant, vous pouvez posséder l'appareil auditif

ZENITH

Seulement $50 Modèle 50-R

Nous ne doutons pas que vous puissiez payer plus, mais nous sommes certains que vous ne pouvez trouver meilleure qualité... modèle pour modèle ! C'est ZENITH que vous adopterez !

- Tous les appareils "Zenith" portent une garantie 1-an.
- Plan de protection de 5 ans.
- En cas de non-satisfaction, remboursement dans les 10 jours qui suivent l'achat.

Téléphonez ou venez dès aujourd'hui chez

SIMPSON

Seul atelier de réparation autorisé à Montréal pour tous les appareils ZENITH. Livraison sans frais pour accessoires et batteries. Pour rendez-vous ou démonstrations à domicile, composez

VI. 2-3241 — LOCAL 452

SIMPSON — LE COIN DES APPAREILS AUDITIFS, AU SEPTIEME RAYON 763

Vous êtes invitées à venir chez Simpson jeter un

"COUP D'OEIL SUR LA MODE PRINTANIERE 1961"

Défilé intime des Créations Lew Shedlack

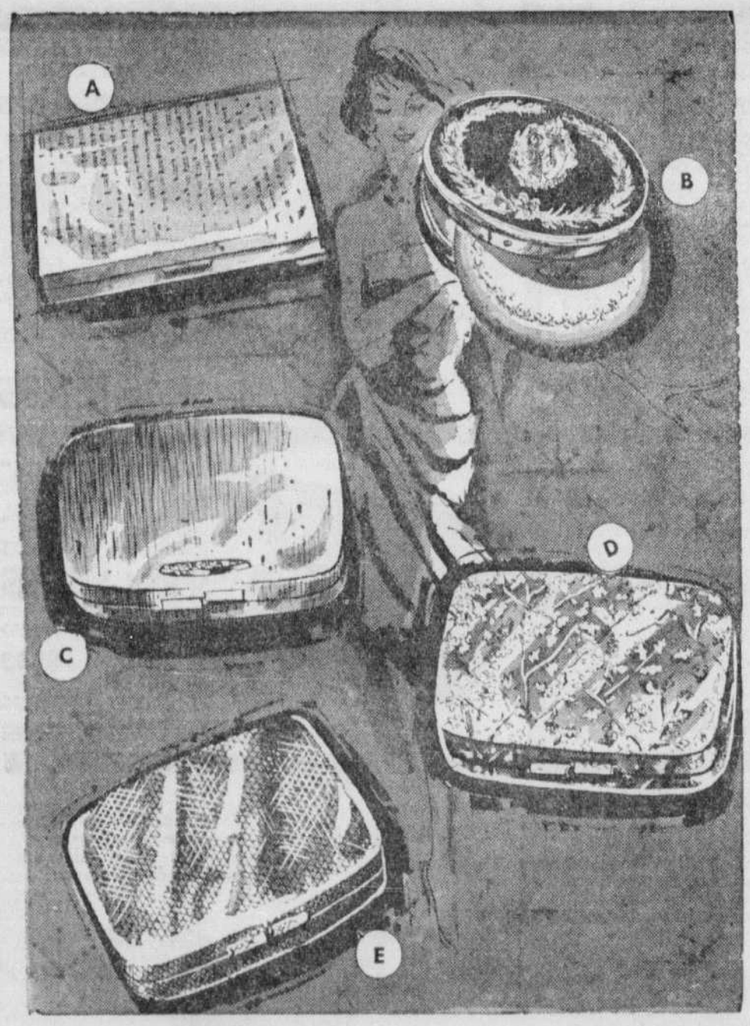
SALON VENDOME, AU TROISIEME

MERCREDI 30 NOVEMBRE

10 h. 30 a.m., 1 h. 30 p.m. et 3 h. 30 p.m.

Choisissez l'heure du défilé qui vous convient,

Téléphonez VI. 2-3241, local 233 ou écrivez à The Robert Simpson Montréal Ltd. pour recevoir un billet sans frais. Entrée avec billet seulement.



aux couleurs de la mode 1960 !

"TONS DORÉS"

des précieux et élégants poudriers

de *Revlon*

"VAN CLEEF & ARPELS" ont créé cette collection pour REVLON ! Gamme exquise de modèles aux reflets étincelants et garnis de poudre "LOVE-PAT" ou "TOUCH AND GLOW" dans votre teinte préférée. Vous ne voudrez jamais plus vous en séparer : alors les "rechanges" disponibles vous seront précieux. Un accessoire de grand luxe pour votre sac ! Ou encore pour de magnifiques cadeaux des Fêtes !

A—"FUTURAMA" ton doré, décor vannerie 8.50
B—"FUTURAMA" tons dorés et noir 4.50
C—Luxueux "PETITE" garni pierres du Rhin 5.50
D—"PETITE" ton doré, décor floral 3.00
E—"PETITE" ton doré, décor losanges 3.00

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées
SIMPSON — PARFUMERIE, AU REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 701

Messieurs, vous en reconnaîtrez l'étiquette qui est celle d'un de nos meilleurs manufacturiers canadiens !

VENTE DE SOULIERS REPUTES

Souliers d'excellente qualité, à la forme moderne et étudiée pour un grand confort. Robustes semelles "Neolite" pour un long usage. Classiques coloris noir ou brun dans le groupe. Choix de trois modèles en pointures 7½ à 11.

A "Mocassin" en largeurs B et D seulement
B "Brogue" en largeurs B C D
C "Balmoral" en veau et semelles cuir. en largeurs B, C, D dans le groupe

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées sauf sur "C"
VI. 2-7221

SIMPSON, CHAUSSURES POUR HOMMES, AU DEUXIEME, RAYON 723

Rég. 11.98

5.99 pai.

½ Prix



SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSON

Offre à succès répétée ! Aucun repassage requis !

CHEMISES TERYLENE

Notre plus bas prix à date

Cette chemise en Terylene* d'un entretien exceptionnellement facile est spécialement conçue pour le jeune garçon. Lavée le soir, elle est prête le lendemain matin et elle ne rétrécit pas au lavage.

Tissu
Terylene* 2.5 onces, à la texture robuste mais habillée, si renommée.

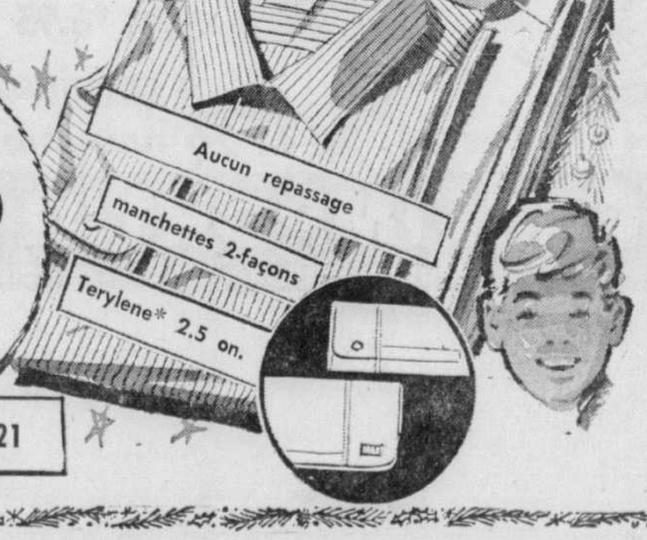
Modèle
Col "Fused" à pointes courtes. Manchettes 2-façons : boutonnantes ou pour boutons de manchettes.

Coloris
Blanc "habillé" ou fines rayures ton bleu ou vin.

Encolures
11 à 14½ pour 6 à 16 ans.

*Marque déposée : Fibre Polyester

Très bas prix **2.99 ch.**



Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON, ACCESSOIRES POUR GARÇONS, AU SOUS-SOL, RAYON 788

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 HEURES 30 A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

CAHIER No 3
77e ANNEE — No 34

VIE FEMININE
VIE SOCIALE

LA PRESSE
MONTREAL, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960

SPECTACLES ET CONCERTS
COMIQUES

PAGES 31-46

La session en Ontario

Nouveau ministère projeté

TORONTO, (PC) — Le gouvernement conservateur - progressiste du premier ministre Leslie Frost a énoncé hier son programme législatif au milieu de la pompe et des cérémonies marquant l'ouverture de la deuxième session de la 26e Législature ontarienne.

Le lieutenant-gouverneur J. Keiller Mackay a donné lecture du discours du trône.

Ce dernier est principalement consacré au chômage et à des projets en vue d'accroître l'activité industrielle dans la province.

Le discours a annoncé que le gouvernement procédera à la refonte d'un de ses ministères, soit celui de la Planification et du Développement. En effet, de ce ministère émergera celui du Commerce et du Développement. Ce dernier aura pour tâche d'activer l'industrie, d'augmenter la production et le commerce.

Il a également ajouté que l'Ontario collaborera entièrement avec le gouvernement fédéral afin de former le front commun nécessaire pour relever les défis et pour profiter des occasions qui se présentent dans un monde constamment en évolution.

Mesures fiscales

Le discours précise que la Législature prendra certaines mesures découlant des deux rencontres fédérales-provinciales relativement aux conditions de partage des impôts.

Il ajoute que les 10 provinces du Canada ont droit, selon la Constitution, à une part égale des impôts perçus dans les principaux champs de taxation directe. Cependant, il n'a pas révélé le genre de mesure proposée.

Par ailleurs, certains informateurs de Queen's Park, sont d'avis que le discours du trône donne à entendre qu'un projet de loi réclamant l'imposition d'une taxe de vente sera soumis à la Chambre.

Actuellement, les 98 sièges de la Législature ontarienne sont ainsi répartis : 71 conservateurs, 22 libéraux et cinq députés du parti social démocratique.

Pour la première fois depuis 1947, la session se déroulera en deux phases. En effet, les députés siégeront jusqu'à la mi-décembre et la session sera ajournée jusqu'à la fin de janvier.

Les députés siégeront ensuite jusqu'au mois d'avril.

La province de Québec et ...les autres

VICTORIA, C.-B. (PC) — La province de Québec a le don, malheureux, de se montrer sous son plus mauvais jour, aux yeux des autres provinces, a déclaré hier Mme Solange Chaput-Rolland, directrice de la revue "Point de vue" aux membres du Canadian Club de Victoria.

Première femme à prononcer une causerie devant cette association depuis 1956, Mme Chaput-Rolland a souligné que la mauvaise réputation dont Québec est affligé semble avoir surtout pour cause cette "cité perverse" qu'est Montréal.

Malgré tout, a-t-elle poursuivi, le Québec essaie de prendre la place qui lui revient au Canada, tout particulièrement depuis la mort du premier ministre Duplessis.

Mme Rolland a fait remarquer que le Québec n'est pas la seule province qui doive accroître ses relations avec les autres provinces. Chaque province, dit-elle, a le même problème. Le Canada ne pourra pas se considérer comme un pays en possession de tous ses moyens tant que ce but n'aura pas été atteint, a-t-elle conclu.

Prochaines visites à Montréal de M. Onésime Gagnon

QUEBEC. — (J. M.) — Son Excellence le représentant de la Reine, M. Onésime Gagnon, assistera au bal de l'Association Belgique-Canada, le vendredi 25 novembre, à l'hôtel Windsor, à Montréal.

Il présidera le Gala du Commerce, dans la métropole, le vendredi 2 décembre.

Et le samedi 10 décembre, il recevra à déjeuner au Bois de Coulonge les membres de la "Société des Dix". Seuls S. E. Jean Bruchési, ambassadeur du Canada en Espagne, et M. Jacques Rousseau, qui est en Europe, seront absents. Tous les autres sociétaires seront présents, c'est-à-dire Mgr Albert Tessier, M. Raymond Douville, M. Gérard Malchelosse, Mgr Olivier Maurault, M. Léon Trépanier, M. Antoine Roy, M. Louis-Philippe Audet et M. Léo-Paul Desrosiers.

Ogilvy's

ACHAT SPECIAL !

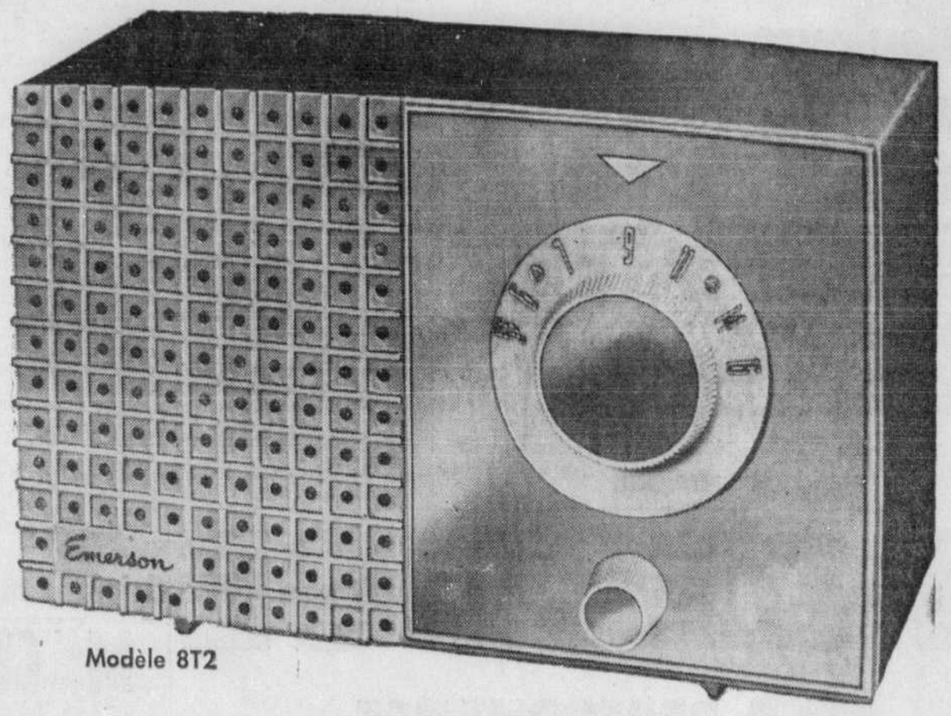
400 RADIOS EMERSON

modèles de table de Marconi

Choix de 5 teintes décoratives

Prix de liste 24.95

Prix Ogilvy's demain $15.95



- Modèle compact.
- Antenne bouclée intérieure.
- Sonorité précise et claire.
- Couleurs : noyer, bleu, vert, jaune, sable.
- Dim. : hauteur 5½", largeur 8¾", profondeur 4½".

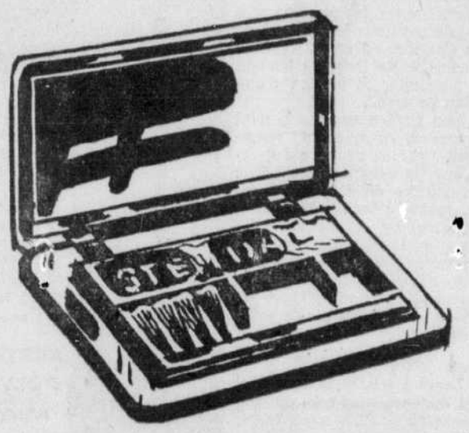
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

Profitez de cette aubaine et procurez-vous-en plusieurs demain chez Ogilvy's . . . la quantité est limitée.

$3 comptant — $3 par mois

Modèle 8T2

Ogilvy's — Centre du radio, au quatrième



LE MASCARA HYDROFUGE STENDHAL DE PARIS

3.75

Sa réputation est universelle. C'est le cosmétique préféré des vedettes. Il laisse le cil souple, ne pique pas, ne fait pas de grumeaux, résiste à l'eau de mer et aux larmes. S'applique très facilement et s'enlève sans difficulté avec un coton imbibé d'eau tiède. Choix de 10 coloris. Recharge 2.25

Pour un temps limité et avec chaque achat d'un produit Stendhal, vous recevrez en cadeau un fard-paupière miniature.

Ecrivez ou composez OGILVY'S VI. 2-7711

OGILVY'S — Cosmétiques, au rez-de-chaussée

JOS. A. OGILVY'S LIMITED

CHAISE DE STYLE IMPORTÉE D'ITALIE

PRIX SPECIAL

14.95



Pour un prix vraiment modique ajoutez une note bien continentale à votre foyer en y installant cette chaise de grand style.

- Cadre en bois fini noyer
- Dos à 5 barreaux
- Siège à joncs

ECRIVEZ OU COMPOSEZ OGILVY'S VI. 2-7711

OGILVY'S — Meubles, au cinquième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



ELEGANTE BLOUSE EN CREPE TERYLENE de "LaRose"

5.98

Modèle classique inspiré de Chanel et exclusif à Ogilvy's. Manches longues, col tailleur et manchettes françaises. Large bouton perlé, boutons de manchette également perlés. • Blanc, or brûlé, vert saule ou mauve. • Tailles : 10 à 18 dans le groupe.

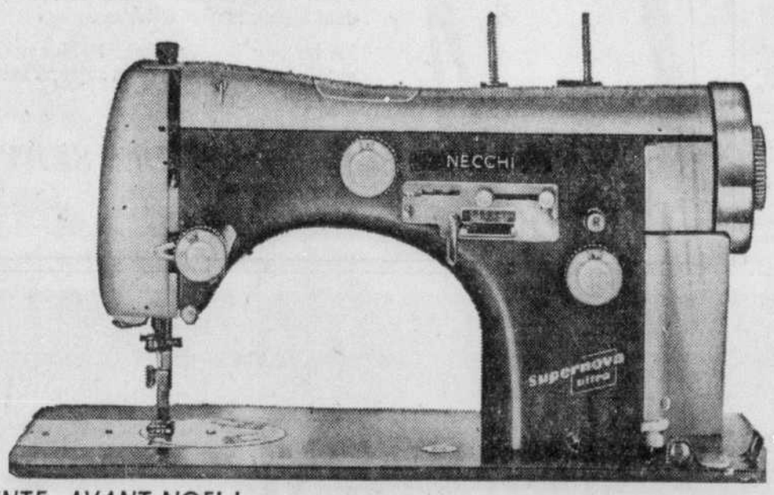
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711 — Voir coupon ci-joint

OGILVY'S — Petites modes, au rez-de-chaussée

COUPON DE COMMANDE
Jas. A. Ogilvy's Limited,
Ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal.

Blouse	Quantité	Couleur	Taille

NOM .....
ADRESSE .....
NO. TEL. .....



VENTE AVANT-NOEL !

RABAIS $24 à $88 !

MACHINES A COUDRE NECCHI

(Modèles de démonstration)

Ultra Supernova automatique			BF Supernova			Nora automatique		
Portatif	Rég. $349	$279	Cabinet	Rég. $295	$229	Portatif	Rég. $245	$199
Console	Rég. $393	$314	Console	Rég. $235	$179	Console	Rég. $314	$259
Pupitre	Rég. $437	$349	Portatif	Rég. $179	$134			



Autres modèles automatiques à prix spéciaux
Portatif $159 Console $199
Esperia, modèle console. Rég. $163 $139
Isabella, modèle console. Rég. $129 $99
Et autres modèles à prix spéciaux

ECRIVEZ OU COMPOSEZ OGILVY'S VI. 2-7711

Termes budgétaires, si désiré



OGILVY'S — Cercle de couture, au troisième

Sécheuse et lessiveuse automatique de marque WESTINGHOUSE

Ces deux pièces ne prennent que 25" d'encombrement lorsque empilées. Elles peuvent aussi être placées côte à côte. Outils d'empilage compris avec l'achat de l'ensemble.

SECHEUSE :

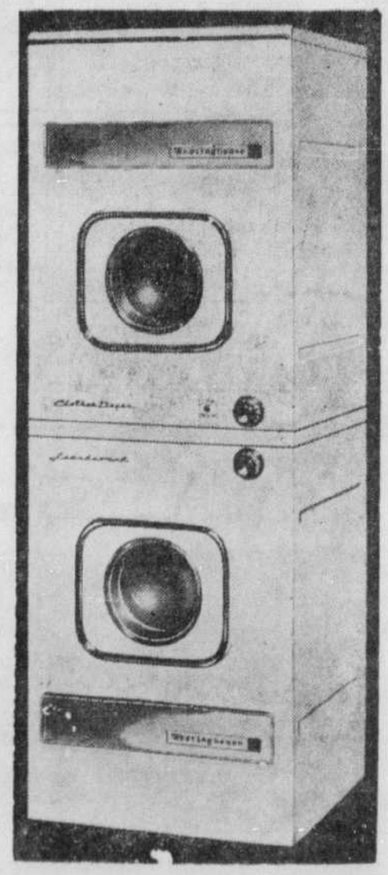
- Système de passage direct à chaleur tempérée, sèche mieux et plus vite.
- Commutateur d'urgence arrêtant la sécheuse si la porte s'ouvre.
- Sélecteur de température à degrés multiples.
- Enlève les faux plis.

$154

LESSIVEUSE :

- Agitateur rotatif : meilleur lavage, meilleur rinçage, se nettoie automatiquement.
- Ne vibre pas ; pas besoin d'être fixée.
- Vitesse 2 temps. • 2 cycles.
- Installation normale et service compris à Montréal et banlieue.

$214



AUCUN VERSEMENT COMPTANT — TAXE PAYABLE A L'ACHAT

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Appareils ménagers, au quatrième

OGILVY'S EST OUVERT tous les JOURS de 9 h. à 5 h. 30—OUVERT le VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.

Amendements proposés à la loi nationale de l'HABITATION

SESSION FÉDÉRALE

Ottawa avait prévu notre participation

-- Déboursé initial réduit
-- Prêt garanti plus élevé
-- Amortissement en 35 ans

OTTAWA. (DNC) — Avant même l'accord de Québec au projet de route transcanadienne, Ottawa avait pris les mesures nécessaires à sa participation.

Telle est la réponse donnée, hier, par le ministre des Travaux publics, M. David Walker, à une question que lui posait M. Maurice Bourget, libéral de Lévis.

Vivement intéressé au parachèvement de cette route dont l'initiative remonte à l'ancienne administration, M. Bourget se demandait si la participation québécoise au projet nécessiterait une modification à la loi, durant la présente session.

"Ce ne sera pas nécessaire, a répondu le ministre, dans son libellé actuel, la loi permet d'inclure le Québec.

(PC) — Les grues d'Amérique (whooping cranes) émigrent annuellement de leurs terrains d'appariement, au parc national Wood Buffalo, en Alberta, pour hiverner à Aransas, sur le golfe du Mexique, au Texas, soit un parcours de 2,500 milles.

OTTAWA. (PCI) — Le ministre des Travaux publics, M. Walker, a soumis, hier, aux Communes un amendement à la loi nationale de l'habitation, visant à hausser le montant du prêt maximum garanti par le gouvernement, de $12,800 à $14,200 pour une maison de trois chambres à coucher.

Pour les maisons plus grandes, a-t-il dit aux Communes, le plafond proposé est de $14,900. Il y aura des changements correspondants dans les prêts maxima pour les autres genres de maison.

M. Walker a dit que cet amendement permettra d'augmenter de $700 le prêt sur les maisons d'une valeur de $15,000 et de réduire la mise de fonds du même montant. Pour les maisons d'une valeur de $16,000 ou plus, la différence sera de $1,400.

"Nous croyons que cette augmentation dans les prêts contribuera sensiblement à venir en aide aux futurs propriétaires pour accumuler le montant initial requis et réduire l'incidence du financement secondaire à des taux onéreux pour certains emprunteurs", a dit M. Walker.

Emprunt de 35 ans

Afin que les emprunteurs n'aient pas à effectuer des remboursements mensuels plus élevés, on propose d'amender la loi de façon à prolonger de cinq années à 35 ans le terme de remboursement consenti. Le terme de 35 années ne sera cependant pas exécutoire.

Dans le but d'injecter une nouvelle vie dans l'industrie de la construction domiciliaire — et contribuer ainsi à alléger le chômage — le pourcentage de la valeur d'emprunt de la maison sera augmenté.

Le gouvernement se propose de porter cette valeur de 90% à 95%, des premiers $12,000. Le pourcentage sur le reste de la valeur demeurera à 70%.

Cet amendement aura pour résultat d'augmenter le prêt et de réduire la mise de fonds de $500 pour une maison de $10,000 ; de $550 pour une maison de $11-000 et de $600 pour les maisons de $12,000 à $14,000, a précisé M. Walker.

Pour l'habitation de location, le pourcentage sera augmenté de 80% à 85%.

Il y aura des modifications au maximum sur les prêts autorisés pour les différentes sortes de maisons construites pour fins de location, comme les maisons de rapport et les maisons à deux ou trois logements.

Moins d'habitations

M. Walker a également annoncé que c'est l'intention du gouvernement de doubler la limite des contributions fédérales pour la démolition des taudis — de $25,000,000 à $50,000,000.

M. Walker a dit qu'on mettra en chantier cette année quelque 110,000 nouvelles maisons et que plus de 120,000 autres seront complétées. Cela représente un déclin de 22 pour cent dans les mises en chantier et de 15 pour cent pour les maisons terminées sur 1959.

D'ici la fin de l'année, la Société centrale d'hypothèques et de logement aura engagé des prêts pour quelque 18,000 unités, d'une valeur de $175,000,000 en 1960.

M. Walker a dit que le gouvernement n'a pas l'intention de baisser le taux d'intérêt sur les prêts de la Société, qui est actuellement de 6¾%.

Il a souligné cependant que le gouvernement ne demeurera pas "inactif" si la demande pour l'habitation est paralysée à cause du manque de fonds privés.

Ça va trop bien...

Les conservateurs décontenancés par la "bonne volonté" de l'opposition

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — L'apparente complaisance des libéraux lors de l'étude des résolutions ministérielles présentées, hier, inquiète les députés conservateurs.

A tort ou à raison, ces derniers se demandent s'il n'ont pas lieu de craindre un piège. Leur inquiétude s'est traduite aux Communes mêmes par une foule de discours approbateurs, aussi bien à l'égard de la résolution Fleming sur l'aide aux petites entreprises qu'à l'égard de la résolution Walker sur l'habitation.

L'empressement des uns et des autres à se lever dès que l'un d'entre eux avait terminé un discours donnait au débat l'air d'enterrement de première classe habituellement réservé aux projets d'initiative privée, — projets sur les chèques bilingues ou le drapeau, par exemple.

Louant le projet tout comme s'ils avaient eu pour mission de le tuer, les ministériels ont parlé presque sans interruption, de 3 h. et 30 à 6 heures, hier après-midi, et de 8 heures à 10 heures, hier soir. Du côté de l'opposition, une seule voix s'est fait entendre chez les libéraux, et une seule chez les socialistes.

Devant ce déluge d'éloges, le député de Laurier, M. Chevrier, à sont titre de vis-à-vis de M. Gordon Churchill, leader du gouvernement aux communes, a jugé bon d'intervenir.

"Le premier ministre, dit-il, a demandé à l'opposition de collaborer avec le gouvernement afin d'accélérer les travaux de la Chambre en ce qui regarde l'adoption de mesures tendant à augmenter le nombre d'emplois au pays".

Mon parti a acquiescé, a-t-il poursuivi, en se faisant représenter par un député qui a exprimé les vues de l'opposition. J'inviterais donc les membres du comité à laisser adopter la présente résolution afin nous puissions prendre connaissance du bill et, ensuite, des autres mesures que le gouvernement envisage pour remédier à la situation de crise actuelle.

Appel sans écho

Lancé à 4 h. et 10, cet appel est demeuré sans écho du côté ministériel. Plus exactement, il fut suivi d'une brève réplique du ministre des Finances qui a tenté de justifier les députés conservateurs. Et le débat sur la résolution à l'étude s'est poursuivi jusqu'à 5 h.. 30.

On étudiait à ce moment la mesure relative aux prêts aux petites entreprises. Plus tard, lors de l'étude de la résolution Walker sur l'habitation, les libéraux se sont de nouveau fait représenter par un seul député, alors que les socialistes ont gardé le silence complet.

Malgré tout, à dix heures, un député conservateur parlait encore lorsque le président du comité plénier, M. Flynn, a mis fin au débat.

Cette attitude des libéraux faisait dire à certains conservateurs, peu après la séance, que le silence de l'opposition forcerait le gouvernement à aller beaucoup plus vite qu'il souhaite et qu'avant longtemps, on se trouverait sans pain sur la planche.

En d'autres mots, on craindrait qu'un excès de collaboration et de bonne volonté fasse se terminer la session avant que le chômage n'ait été résorbé.

Cette crainte laisse voir que ceux qui parlaient ainsi n'avaient pas suivi avec attention les paroles de M. Chevrier.

"Il me semble, a dit ce dernier, que ceux qui, comme moi, ont l'intention de participer au débat pourraient attendre l'étape de la deuxième lecture".

Malgré cette déclaration, les débats d'hier offraient un aspect bien inhabituel, tout aussi inusité que la rapidité avec laquelle on a expédié le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Père et fille députés

TOKYO. (UPI) — M. To Matsunaga, ex-ministre de l'éducation, et sa fille, Mme Chieko Matsuyama, viennent d'être élus députés libéraux démocrates de la préfecture de Saitama, à l'élection générale. Mme Matsuyama est la veuve de M. Yoshio Matsuyama, qui fut également député libéral démocrate.

Origine ethnique et recensement

M. Chevrier sert "une vérité de bon sens" à M. G. Hees

OTTAWA. (par M. G.) — On peut être de nationalité canadienne, mais certes pas d'origine ou de race canadienne. Une telle chose n'existe pas.

Cette vérité que le bon sens dicte, le député de Laurier, M. Lionel Chevrier, l'a servie hier au ministre du Commerce, lors d'un échange de propos sur l'une des questions du recensement fédéral de l'an prochain, la question sur l'origine ethnique.

Libéraux et conservateurs, on le sait, ne comprennent pas de la même façon le sens des mots "origine ethnique". Objet d'une question au recensement, ces mots avaient suscité, dès vendredi dernier, une demande d'explication sur l'interprétation qu'on leur donnera au prochain recensement.

Guère satisfait de l'explication reçue, M. Chevrier est revenu à la charge hier, redemandant au ministre, M. Hees, pourquoi on a fait inscrire le mot "canadienne" en tête des réponses admissibles à la question: "quelle est votre origine du côté de votre père" ?

"Je ne peux pas voir de meilleur endroit où caser le mot dans n'importe quelle liste d'origines ethniques", a répondu le ministre.

Devant le sursaut constaté chez certains députés, M. Hees a repris son explication de vendredi dernier, à savoir que le mot a été introduit dans la rubrique des origines raciales pour éviter que les énumérateurs aient à écrire "américaine" ou canadienne" 152,000 fois, comme ils l'ont fait lors du dernier recensement, quand les gens insistaient pour se dire d'origine américaine ou canadienne.

Passant à l'attaque, le ministre a ajouté que l'innovation remonte à l'administration Saint-Laurent, alors que M. Chevrier était ministre. A ce point de son explication, M. Hees a même précisé que c'est lors d'une réunion au Club Rideau, d'Ottawa, que M. Saint-Laurent avait donné aux statisticiens les instructions à cette fin.

Documents imprimés

Ces explications données, on se demande si les libéraux poursuivront leur lutte en faveur de la suppression de la mention "canadienne" des documents du recensement.

S'ils le font, ils s'attaqueront à une tâche difficile, car tous les documents sont déjà imprimés et prêts à être distribués aux énumérateurs.

Devant leur éventuel abandon, plusieurs sociétés, surtout des sociétés patriotiques canadiennes-françaises se disent prêtes à lutter. Elles tenteront tout d'abord d'obtenir l'impression de nouveaux documents où ne figurerait pas le mot "canadienne". Si elles échouaient, il ne leur resterait qu'une forme d'action, soit une campagne d'éducation auprès des citoyens pour que tous soient au courant de ce qui semble un piège pour faire disparaître l'équilibre anglo-français du Canada.

A chacun des Canadiens que l'on interrogera, il faudra bien faire comprendre qu'on ne saurait, intelligemment, répondre que l'on est d'origine canadienne, même si la tentation de le faire sera grande, puisque le mot figure en tête des réponses admissibles, réponses déjà imprimées au document qu'utiliseront les énumérateurs.

En plein Québec

Une lettre à M. Lesage est retournée: adresse inconnue !

OTTAWA.. (par M. G.) — "Parti sans laisser d'adresse". Cette commune mention que l'on trouve au verso de lettres retournées au bureau de poste figurait récemment sur une lettre adressée à l'hon. Jean Lesage, 34, rue de la Fabrique, Québec.

Rapporté à la rubrique des "potinages" d'un quotidien montréalais, ce fait a soulevé le rire des Communes lorsque M. Azellus Denis, libéral de Montréal-St-Denis, l'a porté à la connaissance du ministre des Postes, M. William Hamilton.

Critique des Postes aux Communes, M. Denis ne laisse passer aucune occasion de taquiner le ministre qui jouait lui-même le rôle de critique des Postes, alors que les conservateurs étaient dans l'opposition.

Le fait amusant relaté, M. Denis a demandé au ministre s'il n'avait pas l'intention d'organiser des cours à l'intention des employés, afin de les instruire de l'histoire politique du Canada en général et de la province de Québec en particulier.

Sur le même ton, mais ignorant la question relative à l'histoire, le ministre a répondu que "le destinataire de cette lettre, M. Lesage, était mieux connu du député qu'il ne l'était généralement du personnel des Postes du bureau de Québec".

Non sans humour, M. Hamilton a même ajouté que la personne qui a adressé la lettre a peut-être pensé que M. Lesage ne serait que temporairement à son adresse actuelle, soit au Parlement provincial.

Une heureuse intervention du président, M. Michener, a mis fin à ces propos pour le moins hors des règlements sacro-saints des Communes.

ANNONCE

Désirez-vous un soulagement rapide des

douleurs arthritiques et rhumatismales?



Souffrez-vous de douleurs arthritiques et rhumatismales au genou, à l'épaule, à la hanche ou aux doigts? Vite! Massez le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE à l'endroit endolori. En 30 secondes, vous sentirez une chaleur bienfaisante . . . un soulagement apaisant aux jointures et aux muscles. Vous vous sentez mieux, vous vous reposez mieux la nuit. Le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE contient un mélange spécial d'ingrédients à l'action très pénétrante. Non huileux, il ne tache pas. Pourquoi souffrir plus longtemps? Achetez sans tarder le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE.

Nouveau MENTHOLATUM RUB
A CHALEUR PENETRANTE

PRESTIGE

PEUGEOT

PERFORMANCE
ÉCONOMIE

Vous serez fier de conduire cette voiture racée, d'une sobre et classique élégance . . . vous serez heureux de rouler jusqu'à 90 mph avec la plus confortable sécurité . . . vous serez enchanté de constater combien elle consomme peu—35 mpg avec une gazoline *régulière!* Parmi les témoignages enthousiastes, une seule plainte: "Mon mari utilise constamment ma Peugeot—il l'aime mieux que sa grosse voiture!"

La Peugeot 403 vous offre l'équipement standard le plus complet: chauffage, dégivreurs, ventilateur débrayable, essuie-glace et lave-glace électriques, horloge électrique, signaux de direction, compteur journalier, bourrelets anti-chocs au tableau de bord, deux pare-soleil (un avec miroir), grandes poches, 5 accoudoirs, sièges transformables en couchettes, pare-chocs et garnitures en acier inoxydable, goudronnage de protection, filtre à huile permanent, 4e vitesse surmultipliée, tapis de sol amovibles, *tapis et éclairage dans le coffre.* Moyennant léger supplément: robustes pneus Michelin X "toute saison", toit ouvrant.



PEUGEOT 403

VOYEZ AUSSI LA SÉRIE COMPLÈTE DES VÉHICULES UTILITAIRES PEUGEOT!
Pour tous renseignements et livraison outre-mer, écrivez: 1638, Sherbrooke ouest, Montréal, P.Q.; 48 Crockford Blvd., Scarboro, Ont.; ou 2223 Main St., Vancouver, B.C.

Voyez ci-dessous l'adresse de votre concessionnaire local:

BEAUVAIS AUTOMOBILES LTEE
5, rue Bourgogne
Fort-Chambly — OL. 8-8343

Nantel AUTOMOBILES LTEE
400 Boul. Décarie, St-Laurent, RI. 8-8808
(1000 pds au nord Boul. Métropolitain)

ROGER DULUDE
118 rue JACQUES-CARTIER
St-Jean, Qué. Fl. 7-7609

Nantel AUTOMOBILES LTEE
1982 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 4-1807
(3 rues à l'est du Forum)

DUPUIS AUTO SPECIALIST LTD.
9450 Boul. LALANDE
PIERREFONDS — MU. 4-0968

L. TESSIER AUTO INC.
7400, rue LAJEUNESSE
MONTREAL — CR. 4-3753

GAGNE AUTOMOBILE ENR'G
1672 est, rue Sainte-Catherine
LA. 7-2329

OVERSEAS MOTORS INC.
1095 av. de l'EGLISE
Verdun PO. 8-1854

LATREILLE AUTOMOBILES ENRG.
4184 rue ST-ANDRE — LA. 2-3105
TERRAIN: 1475 est, rue JEAN-TALON
RA. 9-1807-08

LA PRESSE MONTREAL
LE PLUS PUISSANT MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS



DÉJEUNER EN PARADIS POLYNÉSIEN

Un rêve possible

Venez vivre un conte de Michener. Dans une atmosphère tropicale, au son d'authentiques mélodies polynésiennes, un "luau" succulent est préparé pour vous selon les antiques et traditionnelles recettes des îles du sud.

La maison vous suggère son déjeuner à $1.85 avec un choix de salades exotiques, compliments du Kon-Tiki.

Vivez avec vos amis cette aventure culinaire dans un décor unique.

RESTAURANT POLYNÉSIEN Kon-Tiki
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL • MONTRÉAL



SI VOUS ÊTES SURCHARGÉ DE TRAVAIL

... appelez à votre aide le bureau des Services IBM qui vous tire d'affaire en cas d'urgence, se charge de vos travaux occasionnels —et vous décharge *régulièrement* de votre comptabilité courante.

Feuilles de paie, rapports gouvernementaux, chèques, factures, états du stock—le bureau IBM se charge d'effectuer tous travaux de comptabilité ou de statistique . . . en un temps record et avec la plus rigoureuse exactitude! Vous bénéficiez des machines perfectionnées IBM, des spécialistes IBM—et vous ne payez que le travail . . . dont le prix est fixé d'avance.

Le bureau des Services IBM *vous décharge* de toute votre comptabilité. Appelez-nous aujourd'hui même!

BUREAUX DES SERVICES IBM

1123, COTE DU BEAVER HALL, MONTRÉAL 1—UN 6-2971
1255, BOUL. LAIRD, MONTRÉAL 16—RE 9-1961

Pour les galantines.



Pour les galantines. La prochaine fois que vous ferez une galantine, ajouter deux ou trois cubes de bouillon de poulet Maggi à la préparation. Vous aimerez ce petit goût bien spécial.



La saveur des mets rehaussée grâce au bouillon de poulet en cubes MAGGI ma joie!

Vous pourrez préparer des douzaines de bons plats qui feront les délices des gourmets. Vous trouverez d'excellentes recettes sur la feuille incluse dans la boîte (format 12 cubes). *Maggi améliore même les bonnes choses.*



C'est Québec qui profitera le plus des prêts aux petites entreprises

-- M. Pierre Sévigny

OTTAWA. (par M. G.) — De toutes les provinces, c'est Québec qui bénéficiera le plus de la garantie de prêts aux petites entreprises, estime le ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny.

"La province qui bénéficiera le plus de cette mesure imaginative, c'est la province de Québec", a-t-il déclaré aux Communes, lors du débat sur la résolution que présentait le ministre des Finances, M. Fleming.

Cette mesure, dit-il encore, est un pas en avant pour la grandeur du Canada et le progrès de nos citoyens. Elle constitue la réponse à ceux qui, depuis trop longtemps, se plaignent de certaines restrictions des crédits.

Cette garantie de prêts aux petites entreprises profitera tout particulièrement au Québec, explique M. Sévigny, parce que c'est peut-être chez nous que se trouvent le plus grand nombre de petites industries, de petits commerçants, de commerces de famille et d'entreprises familiales.

Le profit tout particulier que Québec tirera de cette initiative découle du fait que nous avons hérité de la vieille France cette individualité qui la caractérise. Nous avons chez nous, poursuit le ministre, cet individualisme. Cette philosophie du bas de laine qui a fait la grandeur de notre mère patrie et qui a également permis à notre province de croître et de grandir et d'en arriver à sa grande destinée actuelle.

Après cet hommage à l'esprit d'économie du Québec, M. Sévigny a félicité le ministre des Finances de son oeuvre "supérieure à celle de tout autre ministre des Finances des gouvernements précédents".

La garantie de prêts adoptée hier en première lecture procurera en premier lieu du travail à un nombre considérable de citoyens, croit M. Sévigny. En deuxième lieu, dit-il, le montant d'argent mis en circulation représentera un pouvoir d'achat amélioré pour notre population.

A ces deux premiers effets, le ministre en voit un autre. "L'aspect esthétique de nos villes sera considérablement amélioré grâce à cette mesure", dit-il.

MM. Latour et Martel

Prenant la parole à leur tour, deux autres députés ministériels, M. Latour, d'Argenteuil-Deux-Montagnes, et M. Martel, de Chapleau, se sont également réjouis de la mesure à l'étude.

De l'avis de M. Latour, une telle mesure s'imposait car, dit-il, il me semble que nous sommes en retard. Nos petites industries, surtout celles qui ont connu leur essor dans nos centres ruraux, sont des entreprises de famille.

La forte concurrence que leur font les centres d'achat et les magasins à succursales multiples commande une certaine aide, croit le député d'Argenteuil, car ce sont toujours les petites entreprises qui doivent rendre service à la population en lui vendant à crédit ou en lui aidant de différentes manières.

Cette aide que les banques apporteront avec l'autorisation de l'Etat, M. Latour souhaite que les caisses populaires puissent y contribuer.

A cet égard, le député d'Argenteuil a reçu l'appui de son collègue de Chapleau, M. Martel. De l'avis de ce dernier, un amendement à la loi des banques ou une entente avec les gouvernements provinciaux concernés devrait permettre aux Caisses populaires de participer à cette tâche de relèvement économique.

Un conservateur de la Saskatchewan, M. Pascoe, devait peu après demander le même privilège au nom des "credit unions", équivalent anglo-canadien des caisses populaires.

Ces demandes, de même qu'une requête identique de M. Howard, socialiste de Skeena, devaient recevoir un refus de la part du ministre des Finances.

Le gouvernement fédéral, a expliqué le ministre, n'a aucun droit de surveillance à l'égard des prêts des caisses coopératives et ne peut les admettre à prêter aux dispositions de la loi que le Parlement sera appelé à voter.

Nehru condamne l'ingérence des Belges au Congo

LA NOUVELLE-DELHI (Reuters) — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a condamné, hier, "l'ingérence belge" au Congo, s'est attaqué au colonel Joseph Mobutu et a lancé l'avertissement que "la guerre froide pénétrait dans la jeune république africaine".

En ouvrant un débat sur les affaires étrangères, à la Chambre basse de la Nouvelle-Delhi, M. Nehru a soutenu que M. Mobutu, qui revendique le contrôle effectif du pays, ne "s'appuyait sur aucun fondement légal, constitutionnel ou autre". Il a dit qu'il était "extraordinaire" que l'activité de M. Mobutu soit soutenue et encouragée par certains pays.

L'armée de Mobutu est "tout à fait indisciplinée" et son activité "complètement irrégulière", a affirmé M. Nehru.

"Le soi-disant gouvernement congolais actuel est poussé ça et là par les Belges", a-t-il soutenu. Selon le premier ministre indien, les Belges tentent, "de façon consciente, délibérée et continuelle" de revenir dans leur ancienne colonie. Le Parlement congolais, qui a été suspendu par M. Mobutu, devrait se réunir de nouveau.

L'OTAN

Le premier ministre a passé en revue la situation internationale. Il a commenté une suggestion formulée lundi par le général Lauris Norstad, commandant suprême des alliés en Europe. Ce dernier a émis l'idée d'un pool d'armes nucléaires en vertu duquel les 15 nations membres de l'OTAN jouiraient d'une part égale de contrôle.

"Tout en ne voulant pas mettre en question les bons motifs d'un pays ou d'un autre, il est évident que si une douzaine de pays viennent s'ajouter aux quatre qui possèdent présentement des armes nucléaires, la difficulté de faire face à la situation s'accroit infiniment", a dit M. Nehru.

Parlant des changements suggérés pour les Nations unies, M. Nehru a soutenu que la structure actuelle de l'organisme n'était "pas en accord avec la situation qui prévaut dans le monde et qu'il faut faire quelque chose à ce sujet".

Un phalangiste s'écrie: Franco est un traître!

MADRID. (Reuters) — Un jeune phalangiste a créé toute une commotion hier dans la basilique de la "Valle de Los Caidos" en criant soudainement : "Franco est un traître!"

L'incident s'est produit pendant la cérémonie de la messe, au moment de l'élévation, en présence du général Franco et de tous les plus hauts dignitaires du régime, à l'occasion du 24e anniversaire de la mort, à Alicante, de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange.

Le jeune phalangiste, Jose Urdiales, 22 ans, instituteur, a été arrêté et sera jugé par un tribunal militaire, qui prévoit, pour une telle infraction, une peine de six ans d'emprisonnement.

Les observateurs prétendent que depuis quelque temps il s'est manifesté du mécontentement parmi les jeunes phalangistes à cause de l'attitude de Franco qui semble favorable au rétablissement de la monarchie.

Le mineur Rose est dans un état grave

TIMMINS, Ontario. (PC-UPI) — M. Alan Rose, mineur britannique de 27 ans, a été ramené à la surface du sol hier après avoir été enterré à 1,700 pieds sous terre pendant 70 heures.

Le jeune mineur, immigré au Canada depuis seulement 5 semaines, fut enseveli dans un éboulis à la mine d'or de la compagnie Hollinger dans le nord de l'Ontario, où il était allé gagner de l'argent "rapidement".

La victime est dans un état assez grave, et souffre en plus d'une fracture de la jambe droite, de lésions internes et de trois entailles profondes de plusieurs pouces.

Ramené inconscient du fond de la mine par une équipe de secours, M. Rose n'a repris sa connaissance qu'à l'hôpital où il a été transporté de toute urgence.

Ogilvy's

Désirez-vous un BUDGET P-L-U-S E-L-A-S-T-I-Q-U-E ?

Prenez 12 mois pour payer selon notre C.B.P. (Compte budgétaire permanent).

PAR EXEMPLE: Vous voulez acheter pour $60, vous ne payez que $5 par mois; vous déterminez votre propre montant.

OGILVY'S — Bureau du crédit, au quatrième

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h.



VENTE ½ PRIX . . .

JOLIS FOULARDS IMPORTES D'ITALIE

En croisé de pure soie avec bords roulés à la main. Merveilleux choix de couleurs : vert mousse, brun, beige, or, bleu, corail, jaune, rouge ou bleu royal. Petits carrés aprox. 30" x 30".

A. Décor floral et arabesque.
B. Décor sport, bordure unie.
C. Décor arabesque et bordure paisley.
D. Décor bouton de rose et feuille.
De notre collection, 4 seulement sont illustrés.

Rég. $4 1.99

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Colifichets, au rez-de-chaussée



LINGERIE DE NUIT EN FLANELLETTE

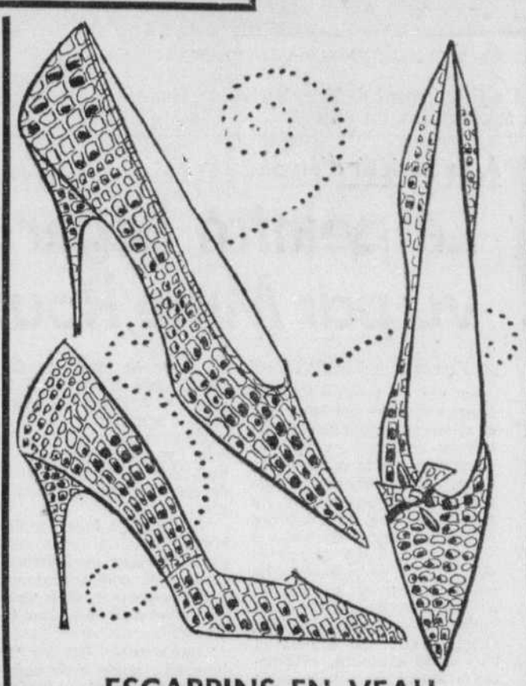
Rég. 4.95 3.95

Gai quadrillé rose/blanc ou bleu/blanc, garni d'un ruché blanc. Tailles : petit, moyen ou grand.

A. Pyjama Capri
B. Pyjama long
C. Robe de nuit courte

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Lingerie, au deuxième



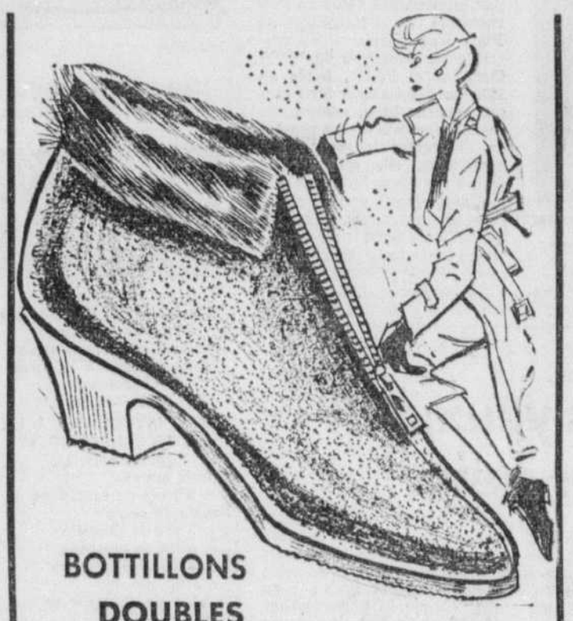
ESCARPINS EN VEAU SIMILI-CROCODILE

Achat spécial 10.95

Si vous aimez les souliers en crocodile ces jolis modèles vous réjouiront car ils ressemblent comme deux gouttes d'eau à du crocodile. • Talons hauts ou illusion. • Pointures : 6½ à 10 AAA ou AA; 5 à 9 B.

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Souliers pour dames, au troisième



BOTTILLONS DOUBLES IMPORTES D'ITALIE

9.95

Chaude et confortable doublure nylon long poil, col fourrure. Semelle et talon caoutchouc vulcanisé; fermeture à glissière.

• Cuir noir, brun ou rouge.
• Suède noir.
• Pointures 6 à 10.

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Chaussures pour dames, au deuxième

GAINE NYLON PECHE

Ogilvy's

modèle lacé de NU-BACK

6.95



La gaine qui retient fermement tout en moulant parfaitement et qui permet de vous ajuster à votre aise car elle se lace par devant.

• Tailles 24 à 29 et 31 à 33. (hanches moyennes).

Ecrivez ou composez OGILVY'S — VI. 2-7711

OGILVY'S — Salon du Corset, au deuxième

OFFRE D'HIVER SENSATIONNELLE

50 MANTEAUX DOUBLÉS FOURRURE

REG. $225 $185



Une aubaine vraiment exceptionnelle vous attend. Venez voir ces manteaux de lainage, chics et élégants entièrement doublés de luxueuse fourrure. Ils sont chauds, légers et merveilleusement beaux. Partout où vous verrez des élégantes, vous verrez ces superbes manteaux; c'est la toute dernière mode de la saison.

LES FOURRURES
• RAT MUSQUE
• PATTE DE MOUTON DE PERSE
• NUTRIA

LES MODELES
• LARGE COL A REVERS
• COL MONTANT ARRONDI

LES TISSUS
• SOUPLE LAINAGE IMPORTE

LES COULEURS
• RICHES ET VARIEES

LES TAILLES
• 8 A 20 DANS LE GROUPE



TERMES BUDGETAIRES, SI DESIRE

S.V.P. Pas de commandes postales ou télphoniques

OGILVY'S — Manteaux pour dames et demoiselles, au deuxième

OGILVY'S EST OUVERT tous les JOURS de 9 h. à 5 h. 30 — OUVERT le VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m.

Le monde féminin

Distinguée visiteuse à Montréal

La baronne Ravensdale, pair d'Angleterre

La baronne Ravensdale de Kedleston, pair d'Angleterre, siégeant à la Chambre des Lords, et fille du marquis de Curzon, est à Montréal où elle prononçait hier deux causeries sous les auspices du comité féminin de la Société royale du Commonwealth et des University Women's Club. Née avant le siècle, cette grande dame de la société anglaise dont l'activité débordante s'est exercée dans tous les domaines, continue par la foi et les oeuvres à semer la bonne parole, à rallier les bonnes volontés pour améliorer les conditions sociales d'un monde bouleversé qui a bien du mal à retrouver son équilibre. Au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Reine Elizabeth, pointant le Mt-Royal aperçu de la fenêtre : "Il faut que je monte là-haut", dit-elle avec une énergie que lui envieraient bien des jeunes.

C'est un des rares endroits où elle n'ait pas mis le pied. Née à Londres, deux ans avant que son père eut été nommé vice-roi des Indes, elle a connu jeune les splendeurs de Delhi; à 16 ans, elle allait en Allemagne où elle étudiait pendant deux ans la musique à Dresde. En 1926, elle faisait le tour du monde : Birmanie, Chine, Japon, Etats-Unis, Canada visitant plus tard la Russie, assistant au couronnement d'Hailé Sélassié, mettant pied à terre en Afrique du Sud, au Congo, au Kenya, en Australie. Elle a été mêlée à toutes les oeuvres de guerre, et en temps de paix s'est attachée à améliorer la condition de la femme trouvant le temps en 1953 d'écrire une autobiographie intitulée "In Many Rythms". Le credo de sa vie : Le péché, c'est de laisser échapper les occasions de servir que Dieu sème sur notre route.



photos LA PRESSE

Lady RAVENSDALE
pair d'Angleterre

Les jeunes surtout ont été l'objet de ses prédilections et de sa compréhension qui englobe les Teddy Boys : "dont une publicité tapageuse a signalé les méfaits alors qu'il s'agissait d'une manifestation d'extravertis, d'adolescents frustrés et comme autant en importe le vent il eut mieux valu n'y attacher pas tant d'importance".

Le moyen de pallier à la délinquence ? "Donner aux jeunes une formation religieuse, il n'y a pas d'autre solution. On ne peut leur entrer des principes à coups de matraque ils rejettent toute discipline ; il faut susciter chez eux une soif de religion qui devienne un pôle de leur vie. Il faut qu'ils trouvent leur voie. A nous de les orienter !" Parlant de la grande pitié des foyers sans enfants "sans vouloir généraliser, ces derniers ne sont pas désirés. La femme a pris l'habitude de travailler au dehors : le couple veut garder des loisirs libres de toute entrave et refuse ses responsabilités. En Angleterre, l'Etat pourvoit aujourd'hui aux pouponnières".

Non, lady Ravensdale n'est pas opposée au travail féminin surtout quand il s'agit de femmes non destinées au mariage. "Mais il faut avouer que bien des femmes tentant de mener de front les deux carrières, font un fiasco des deux. Par contre, d'autres accomplissent un travail remarquable." La distinguée visiteuse nous déclare qu'on est favorablement impressionné en Angleterre par la prochaine visite de l'archevêque de Canterbury au Pape Jean XXIII.

Elle est présidente du World Congress of Faiths, fondé en 1936 par l'explorateur Sir Francis Younghusband, mouvement destiné à rapprocher les peuples de différentes religions. Pair héréditaire, elle est devenue pair à vie depuis la loi qui permet aux femmes de siéger à la Chambre des Lords. Les quatres femmes ayant le même privilège sont: Lady Reading, baronne de Swanborough; Lady Elliot, of Harwood, Lady Wootton et lady Horsburgh.



photo LA PRESSE

Mme Lesage remettant officiellement à Mlle Micheline Huard la splendide encyclopédie destinée aux besoins du collège.

Mme Jean Lesage, dans nos murs

Des devoirs officiels sous le signe du sourire

par Nicole MONGEAU

Arrivée dimanche dans la métropole avec son mari, l'honorable premier ministre de la province, Mme Jean Lesage visitait quelques institutions qui l'avaient invitée tout particulièrement. Après l'hôpital Ste-Justice qui a reçu dimanche M. et Mme Lesage avec le décorum exigé, ce fut, lundi, la visite à l'Institut Prévost de Cartierville par Mme Lesage représentant son mari reparti pour la capitale. A la fois simple et chaleureuse, l'épouse du premier ministre était vêtue pour l'occasion d'une classique robe de tweed gris et portait un turban de feutre gris ceinturé d'une bande d'astrakan de même teinte.

Mardi le 22, son horaire comportait d'abord une visite à l'école Vincent d'Indy où elle a été accueillie en ce jour de la Sainte-Cécile par des musiciennes heureuses de faire partager à une des leurs des joies et des espérances communes. Il est à noter que Corinne Lesage, qui a abandonné une carrière de cantatrice pour ne vivre que pour son mari et ses enfants, est une bachelière en musique et qu'elle visite toujours avec plaisir les écoles où l'on perfectionne les arts dont elle raffole.

Au collège Basile-Moreau

A 2 hrs 30, Mme Lesage, accompagnée de Mme Marcel Laurin, épouse du maire de ville Saint-Laurent, de Mme Ls-P. Chamberland, de Mme R.-G. Lefrançois et de Mme Guy Tremblay, faisait son entrée dans le vaste hall du collège Basile-Moreau, institut classique pour jeunes filles. Elle y fut reçue par Mme Léopold Demers, présidente du comité de la fête antillaise en l'honneur des missions de Mgr Cousineau, Mme Marcel Therrien, au nom de la Fédération des amicales de Ste-Croix, de la Rév. Mère Marie-de-Ste-Flore d'Auvergne, fondatrice du collège et directrice générale des études, de Soeur Marie-Madeleine de Béthanie, supérieure, et de Soeur Marie-Jeanne Marguerite, assistante-supérieure.

Vêtue d'un ensemble de lainage vison rebrodée de roses rouges, Mme Lesage était coiffée d'un chapeau-soufflé de même teinte et portait un collier d'ambre brut, oeuvre de son cousin, le joaillier bien connu Maurice Brault. Au nom d'une quarantaine de finissantes en philosophie, Mlle Lorraine Choquette, présidente du collège, lut l'adresse où l'on mentionnait la grande joie des jeunes filles de recevoir officiellement dans l'épouse du premier ministre de leur province une mère dévouée aux siens et un exemple à imiter pour des jeunes filles au seuil de la vie. Gracieuse et souriante, Mme Lesage accepta ensuite le joli cadeau offert par Mlle Hélène Demers, un médaillon et des boucles d'oreille, des émaux sur cuivre exécutés par une artiste de la maison, Sr Marie-Réal, chargée du studio de peinture.

Coincidence heureuse

Après un mot de remerciement qui suivit la nomenclature de chacun des comités des étudiantes de Basile-Moreau, la représentante officielle de la province procéda à la remise officielle d'une encyclopédie Britannica offerte aux collèges classiques par les éditeurs. Le groupe passa ensuite au salon attenant pour la signature du livre d'or, et Mlle Claudette Provost, philosophe et hôtesse,

Voir DEVOIRS en page 23

Même en Inde

Loin des yeux, loin du coeur, hélas!...

BOMBAY. (PC) — A la veille de prendre l'avion qui devait la conduire en Angleterre, une Indienne s'est vu refuser ses billets à l'aéroport de Calcutta. Mme Madhvri Beriwal, 26 ans, avait pourtant ses papiers en règle y compris un passeport, mais au moment de gravir la passerelle de l'avion la police l'avertit qu'elle ne pouvait partir parce qu'elle ne parlait pas l'anglais.

Ce qui a soulevé une controverse dans les journaux n'est pas tellement le fait qu'on refuse de laisser voyager une femme ignorante de la langue anglais, mais bien plutôt qu'on prive une Indienne du droit d'aller reconquérir son mari qui dit-on vivrait avec une autre femme.

M. N. C. Beriwal, fils d'un riche marchand et marié depuis plusieurs années, quitta sa patrie il y a trois ans pour aller étudier à Londres après avoir obtenu un doctorat en médecine de l'Université de Calcutta. La famille s'inquiéta récemment de ne recevoir aucune nouvelle. Le père fut alors informé que son fils travaillait dans un hôpital, avait une petite amie et qu'il projetait de s'établir en Angleterre de façon définitive.

Le père résolut d'aller à Londres avec sa belle-fille âgée de 26 ans afin de persuader son fils de revenir à Calcutta où il a un fils de 11 ans. Ils se préparaient à prendre l'avion lorsque l'incident arriva : on alléguait que le gouvernement britannique ne désirait pas voir débarquer sur son territoire, une personne ignorante de la langue. Le père renonça au voyage et la famille fera appel au président Prasad et au premier ministre Nehru. Pendant ce temps la presse de l'opposition et le parti communiste se sont emparés de l'affaire et l'on projette de la mener jusqu'au Parlement.

Bonne nouvelle

Une gelée anti-calorique au menu-diète

SUMMERLAND, C.-B. (PC) Le Ministère fédéral de l'Agriculture annonce une très bonne nouvelle pour les personnes au régime qui se privent de confiture.

Les experts du Laboratoire ont réussi à préparer des "gelées" de très faible teneur en calories, avec des abricots, des prunes, des pruneaux, des pêches et des cerises. Ils sont maintenant sur le marché.

On pourra également se procurer bientôt des "gelées" de fraises et de framboises, nous annoncent MM. D. R. MacGregor, et A. W. Moyls.

Toutefois, à l'instar de tous ces produits qui ont une faible teneur en sucre, ces confitures, susceptibles à la moisissure et la détérioration, doivent être mises en conserves dans de petites jarres. Une fois ouvertes, ces jarres doivent toujours être placées au réfrigérateur.

Un menu par jour

Jus de tomates
Maïs et piments en casserole
Rouleaux au poisson
Pommes de terre rissolées
Tarte citrouille à la mode canadienne
Thé — Café

TARTE CITROUILLE A LA MODE CANADIENNE
(Basses calories)

2 oeufs battus
2 c. à table de succédané liquide de sucre
¾ c. à thé de cannelle
¾ c. à thé de muscade
½ c. à thé de gingembre
½ c à thé de clou
1½ tasse de citrouille en conserve
⅓ tasse de lait évaporé
¾ tasse de jus d'orange
Une croûte de tarte de 9" de dia.

Mélanger les oeufs, le succédané de sucre, les épices et la citrouille, bien lier. Ajouter graduellement le lait et le jus d'orange, brasser le tout. Verser le mélange dans la croûte de tarte non cuite. Mettre au four à 450 deg. F., pendant 10 minutes; baisser ensuite le feu à 350 deg. F. et laisser cuire pendant 40 ou 50 minutes, ou jusqu'à ce que vous puissiez couper nettement le centre de la tarte. Pour 6 personnes. Chaque portion contient 211 calories. En contiendrait 339 avec sucre.

M. Jones fait un autre accroc au protocole

LONDRES. (AFP) — M. Antony Armstrong Jones, qui accompagnait la princesse Margaret, est arrivé lundi soir en smoking à une soirée de bienfaisance dont les invitations portaient "habit et décorations". Cet accroc aux règles vestimentaires très strictes de la haute société londonienne a laissé quelques peu interdits les organisateurs de la soirée, venus accueillir leurs hôtes d'honneur à la porte du palace londonien dont ils avaient loué les salons. "Nous avons entendu dire que M. Armstrong Jones avait décidé qu'il n'était pas nécessaire de porter l'habit", expliqua du bout des lèvres l'un des membres du comité à ceux qui cherchaient à éclaircir ce petit mystère mondain. La princesse ouvrit le bal avec son mari mais ce fut leur seule danse de la soirée qu'ils passèrent à une table avec un petit groupe d'amis.

La soirée était organisée par la direction du "Dockland Settlements" oeuvre sociale en faveur des dockers dont la princesse est la présidente.

A la Société d'étude

Le peintre Léger vu par Mme Roux

par Françoise de REPENTIGNY

La vie du peintre Fernand Léger comporte une large part de pittoresque : fils unique d'un éleveur de boeufs, venu à la peinture contre la volonté de sa mère, débuts difficiles en passant par l'impressionnisme. Au faite de la gloire, il est demeuré ce paysan pourvu de mains à "la Gréco", d'une énergie et d'une bonté inépuisables. Le fait qu'il ait trouvé une détente à faire la cuisine, qu'il se soit entêté à ne pas apprendre l'anglais, qu'il ait souffert du vide d'une existence, sans enfants, autant de détails, mais



Mme Jacqueline Lignot-Roux

extrêmement savoureux dans leur contexte.

Bien plus que des faits divers, ce pittoresque relève du caractère authentique de Léger, d'une nature fortement enracinée à la terre normande, de son oeuvre gigantesque, presque titanesque, de l'homme qu'il a été de son évolution lente et assurée, de son rayonnement sur une pépinière de peintres, d'architectes, et de sculpteurs.

Ayant été pendant cinq ans assistante-secrétaire de Léger à son école de New York, Mme Jacqueline Lignot-Roux en parlait en connaissance de cause, hier, dans une causerie qu'elle prononçait à la Société d'étude et de conférence. Pour illustrer ses commentaires, Mme Roux s'est servie de dia-positives en couleur prises au Musée Léger, à Biot en Haute-Savoie. Le Musée est sous la direction de la veuve du peintre, d'origine russe et qui sert la gloire de son mari d'une façon touchante.

Mme Lignot-Roux, qui en est à son 4e voyage au Canada, fit ses études à la Sorbonne et à l'école du Louvre. Mère d'une fulette de 13 ans, aux études pour le bachot français, parfaite bilingue, elle était bien préparée à son rôle de secrétaire de Fernand Léger.

"L'oeuvre de Léger, souligne Mme Roux, est basée sur le contraste. Les Américains le considèrent comme leur meilleur interprète : c'est qu'il a été touché et fidèle à leur civilisation".

"Après avoir fait les Arts décoratifs, après avoir travaillé avec Bouguereau, après sa période pour et puis contre l'impressionnisme, il n'a eu qu'un maître, Cézanne. "Quand on a un Léger, disait Apollinaire, on se sent le coeur content". C'est sans doute que, tout en ayant assimilé les rouages du mécanisme moderne, Léger est demeuré sensible à la nature : vers la fin de sa vie, il entrevoyait d'y revenir plus concrètement".

Mme Lignot-Roux est d'avis qu'à l'égal de Picasso, ce géant, Léger n'a pas d'héritier, bien qu'il ait eu de grands élèves, Nicolas de Stael, Bazaine. Il dissociait totalement peinture et dessin.

"Le matin, nous dit Mme Roux, il faisait des gouaches. L'après-midi, il les regardait tout en se promenant et il en choisisait une en vue d'une murale. Je ne l'ai jamais vu découragé."

Son admiration pour Léger transperce quand elle en parle, qu'elle mentionne sa force, l'équilibre de son oeuvre, la densité de sa palette comparable aux vitraux de Chartres, notamment les vitraux qu'il a réalisés à l'église d'Audaincourt et de Courfévre dans le Jura. "Nous vivons dans un temps démesuré : Léger est resté puissant et mesuré", dit-elle.

La politique ? — "Il s'en fichait ; se vantait même de n'avoir jamais voté. "Je ne vote pas, plaisantait-il, mais j'ai tort." Ses idées politiques ou religieuses n'ont jamais influencé sa peinture."

D'un voyage qu'il fit au Canada en 1942 (il passait ses vacances à Rouses Point) et dont Mme Roux fut l'instigatrice, Léger en garda un souvenir ému. Longtemps après, il parlait encore de la réception chaleureuse des Montréalais et des merveilleux paysages de l'Amérique. C'est aussi à Mme

Voir Mme ROUX en page 23

FOURRURES A LOUER
• VISON • ECUREUIL
• LAPIN • RENARD
Capes-Etoles
Jaquettes
Styles récents
Prix raisonnables
CLASSY
Tenues de gala inc.
3227 carré Phillips — UN. 1-3625
6984 St-Hubert — CR. 1-1166
1168 Ste-Catherine Est — LA. 6-5531
4806 avenue du Parc — CR. 2-5704

Pour maux de dos, rhume de poitrine, douleurs musculaires
Antiphlogistine
SOULAGE RAPIDEMENT
RUB A-535

Aux fiancés de Noël...
EPARGNEZ jusqu'à 50%
MODELE GALAXIE
Cette création, d'un dessin nouveau rehausse la richesse et l'éclat du gros diamant solitaire certifié A-1 parfait.
Valeur rég. $258.50
L'ensemble complet: bague et jonc en or blanc 18 kt. ou en or jaune et blanc 14 et 18 kt.
Autres ensembles de $79. à $1000.
SPECIAL DU MOIS $124.50
Notre maison fournit depuis de nombreuses années nombre de compagnies et clubs sociaux et sportifs pour leurs achats de cadeaux de toutes sortes. Il nous fait plaisir de vous offrir les mêmes avantages d'acheter au prix du gros, tous nos produits de marques connues.
EPARGNEZ jusqu'à 50% SUR VOS CADEAUX DES FETES
Montres, bagues, valises, cameras, vaisselle, céramique, argenterie, bijoux, appareils électriques, crystal etc.
GARANTIE DE SATISFACTION OU ARGENT REMIS
HEURES D'AFFAIRES
JEUDI ET VENDREDI SOIR
Ouvert jusqu'à 9 p.m.
autres jours 9 a.m. à 6 p.m.
DURANT DECEMBRE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres
TRANS CANADA Jewelry Importing CO. LTD.
Angle Mont-Royal et Bordeaux
(au-dessus de la Banque de Montréal)
4502 BORDEAUX — LA. 4-0608
"Sur demande spéciale nous pourrons vous faire parvenir notre nouveau catalogue 1961"

Marshalls Silks & Fabrics Inc. VENTE
Nous vendons au comptant. Nos prix reflètent les économies.
Autres GRANDES RÉDUCTIONS dans les
LAINAGES COUTURIER LUXUEUX
Largeur 54" Se vendaient 5.95 à 10.95
Lainages couturier de grands manufacturiers européens.
Grande variété de marques, rabais rares.
Venez les voir.
4.95 vge
LAINAGES FORSTMANNS
Largeur 54" Se vendaient 7.95 à 10.95
½ PRIX 3.98 à 5.49
Qualités discontinuées et fins de séries. Tous des lainages pré-rétrécis. Ce sont les meilleurs lainages en pesanteur pour robes et costumes.
CRÊPES WORSTED TOUT LAINE
Largeur 54" Val. 3.95
BAS PRIX SPECIAL. Toujours à la mode, toujours élégant. Notez bien qu'il s'agit de worsted tout laine. Vaste choix de couleurs en vogue, beaucoup d'or, noir, mauve, vert et autres couleurs.
2.97 vge
IMPORTATIONS EXCLUSIVES
Largeur 36" Val. 3.95 à 5.95
Voici des importations exclusives dans le genre couturier. Grande variété de tissures fantaisie et couleurs, quelques arrivages tardifs de l'automne.
2.95 vge
NOUVEAUX TISSUS D'HIVER
Largeur 36" à 50". Val. jusqu'à 3.95
Voici un grand gala de tissus très en vogue pour les Fêtes. Se portent sur la rue, l'après-midi et en soirée.
Vente 1.49
TARTANS DE LAINE LAVABLES
Largeur 54"
Rég. 1.95 VENTE 1.49
Populaires tartans authentiques laine et rayonne, idéals pour robes de chambre, jupes, robes.
JERSEY MAT IMPRIME
Largeur 54"
Val. rég. 4.50 VENTE 1.79
Grosses aubaines dans ce jersey populaire. Motifs moyens et gros, bon choix de tissus.
DIVERS TISSUS D'AUTOMNE
VENTE 69¢
Aubaines sensationnelles
Fins de séries
CREPES MAGIQUES
Largeur 45" Rég. 1.95
VENTE 94¢
Très bas prix sur ce tissu à prix populaire. Motifs floraux, géométriques et discrets. De quoi plaire à tous les goûts. Idéals pour les Fêtes.
COUPONS
½ prix
Rabais d'un prix déjà réduit !
• Soie • Lainage
• Mélanges • Cotonnade
• Velours • Draperies
• Rayonne
VELVENTINE FRANÇAISE
Larg. 36". Couleurs. 1 à 5 vges. Val. 2.50
VENTE 1.00
DUVETINE FRANÇAISE
Larg. 36". Couleurs. 1 à 5 vges. Val. 2.50
VENTE 1.00
"QUI DIT TISSUS A LA VERGE DIT MARSHALLS"
Un seul magasin : 1195 ouest, Ste-Catherine — VIctor 4-2558



DIVERSION POUR ETRE BRAVES ! — Deux membres du Ballet national du Canada, Jeannette Cassells et Valerie Lyon apportent une heureuse diversion à trois enfants sur le point de recevoir l'injection contre la maladie du Fibro kystique du pancréas, lors d'une visite que les danseuses ont effectuée récemment au Montreal Children's Hospital. Les recettes de la représentation du Lac des Cygnes, par cette compagnie, ce soir, au Her Majesty's, seront versées à l'Association de la maladie Fibro kystique du pancréas de Québec Inc. Sur cette photo, avec une infirmière de l'institution, on remarque également le Dr S. Cohen.



CHEZ LES FEMMES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE — Jeudi soir, à 7 heures, à la Salle des Fusiliers Mont-Royal, sous la présidence de Mme Yvette G. Rousseau, aura lieu la Soirée canadienne historique-artistique, organisée par le comité féminin de la Chambre, au profit de ses oeuvres. Sur cette photo, de gauche à droite, assises: Me Gervais Brisson, Mme Annette B. Vennat, du comité des prix de présence, Mme Lucien Faucher. Debout, dans le même ordre: Mme Annette-T. Renaud, Mlle Jeannette Perras, de la section historique et Mme Laurette-T. Gravel.

Soirée Canadienne historique et artisanale

Manifestation des Femmes membres de la Chambre de Commerce demain soir

Trois siècles se recontreront à la Soirée Canadienne Historique et Artisanale, organisée par le Conseil des Femmes membres de la Chambre de commerce du district de Montréal. Cette manifestation aura lieu jeudi 24 novembre, à 7 heures p.m., à la Salle des Fusiliers Mont-Royal, 3721 rue Henri-Julien, sous la présidence d'honneur de Me René Paré, président de la Chambre. Le dix-septième siècle renaîtra avec la venue du sieur Chomedy de Maisonneuve, représenté par l'artiste bien connu, M. Paul Dupuis.

Membres du comité

Le comité d'organisation, sous la présidence de Mme Yvette Rousseau, se compose des membres suivants : Mme Alice St-Arnaud, Mme Symone Beaudin, Me Gervaise Brisson, Mme Thérèse Chartrand-Giroux, Mlle Cécile Décarie, Mme Lucien Faucher, Mlle Jeannette Perras, Mme Laurette T. Gravel, Mlle Gertrude Notebaert, Mlle Germaine Pépin, Mme Annette T. Renaud, Mlle Marcelle Brossard, Mme Yvette Harbeck, Mme Madeleine Martin, Mlle Madeleine Marcoux, Mme Lucienne Beyries, Mme Marguerite Germain de Lom.

Invités

Me et Mme René Paré, MM. et Mmes Roger DeSerres, Rosaire Courtois, le brig. et Mme Jean-Guy Gauvreau, MM. et Mmes Jean Brunelle, Charles de Lotbinière Harwood, Jean-Marie Gauvreau, Romain Bédard, Jean Allaire, Albert Charbonneau, Benoit Duchesne, Yves Jasmin; Pierre Jérôme Roch Grenache, Jean Brosseau, Alfred Goulet, Charles Goulet, Georges Henri Parent, Eddy Prévost, Dollard Monat, Yvon Meunier, A. D. Archambault, Rosaire Archambault, Edouard Deslauriers, Ulrich LaFrance;

MM. et Mmes Adolphe Leduc, Paul Martin, Fred Dosogne, André Mignault, Mlle Madeleine Brisset des Nos, M. et Mme Wisintainer Lebeau, Mlle Hermance Lalande, Mme Simone Perron, Mme Jeanne Sirbain, Mlle Jeanne Colpron, M. et Mme Louis Morisset, Mme Suzanne Brassard, Mme Laurette Trudeau, Mlles Françoise Plamondon, Irène Maurice, Liliane Maurice, Mme Marguerite Germain de Lom, Mlle Thérèse Bernier, Mme Madeleine Martin, MM. et Mmes Laurent Tétreault, Claude Harbeck, Lucien Lafortune, Jacques Aumais, Mlle Géralda Guérin, M. Raymond Leroux, MM. et Mmes Lucien Bergeron, Viateur Gendron, Paul Beauchamp;

Mme Irène Dubreuil, Mlle Madeleine Charest, Mme Zulma Charest, Mme Aurette L'Heureux, M. Jean Delongchamps, Mme Jeanne Charest, M. et Mme Jacques Gauthier, Mme C. E. Guérette, M. et Mme Jean-Guy Charest, Mlle Gabrielle Guérette, Mlle Gertrude Mcgowan, Mme Jeannette Pavlakis, Mlle Thérèse Delisle, Mlle Alice Latreille, Mme Marguerite Boudrias, Mlle Gabrielle Tétreault; le notaire Boileau, M. et Mme Raoul Chartrand, Mlle Rachelle Loiselle, Mlle Cécile Duhamel, M. et Mme Rosaire Chartrand Mlle Louise Buissière, Mlle Jacqueline Stephany, M. et Mme René Chartrand, M. Rolland Thouin, M. Ovide Brouillette, M. François Brouillette, M. et Mme Guy Chartrand, Mlle Jeannette Hétu, Mlle Jeannine Hétu, Mlle Madeleine Chartrand; Mlle Cécile Chalifour, M. Guy Deschênes, Mlle Denise Chartier, Mlle Hélène Arès Mlle Mariette Langlois, M. André Houle, M. et Mme Raymond Rouleau, Mme Cherrier, M. Paul Bouchard, M. Wilfrid Dumont, M. Emmanuel Gomes Pariera; Mlle Françoise Chartrand, M. Antonio Gomes Pariera, Mme Achylle Chartrand, Mlle Michelle Gour, M. et Mme Guy Grenier, M. et Mme P. E. Légaré, M. et Mme Ange-Albert Vallée, M. et Mme Paul Héroux, Me Gervaise Brisson, Mme Suzanne Brassard, Mlle Lise Courchênes, M. et Mme Gonzague Gélinas.

Partie de cartes

— Sous la présidence de M. le curé B. Tremblay, de la paroisse Ste-Catherine-d'Alexandrie, et de leur aumônier, M. l'abbé R. Fortin, les filles d'Isabelle du cercle Notre-Dame-du-Sourire, No 652, organisent une grande partie de cartes pour le samedi 26 novembre, à 8 heures p.m., au profit des oeuvres de cette paroisse. Entrée 1960 rue Amherst, coin Robin, au sous-sol de l'église.

Dîner de l'hôpital du Sacré-Coeur

Mme J.-P. Paquette accueillera les invités

—L'hon. Georges-Emile Lapalme, procureur général de la province, et Mme Lapalme ont accordé leur distingué patronage au dîner qu'organisent les dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, à l'hôtel de la Reine Elisabeth, le jeudi 24 novembre. Les invités d'honneur sont : l'hon. J.-Alphonse Couturier et Mme Couturier, l'hon. sénatrice M.-A. Jodoin, le juge et Mme Joseph Jean, Mme Jean Drapeau, Mme Letellier de St-Just, Dr et Mme J.-P. Paquette, Dr et Mme Fernand Hébert, Dr et Mme Rolland Guy, M. et Mme J. Beaudoin Handfield, Mme Flore Jutras, Mme Yvette Rousseau, M. et Mme François Couillard, Dr J.-A. Vidal, Mlle Juliette Lafortune, M. et Mme G. Boudrias, M. et Mme N. Vermette.

Parmi les invités, on remarque: Dr et Mme Marcel Gouin, M. et Mme J.-C. Levaque, Dr et Mme Georges Cousineau, Me et Mme Eugène Therrien, Dr et Mme Charles-A. Attendu, M. et Mme Jacques Lussier, Dr et Mme Gérard Rolland, Dr et Mme Léo Coté, Mme Emile Massicotte, Mme Léopold Halpin, Mme Albert Martial, Me et Mme J. P. Fortin, Mme J. Lucien Fortin, Dr et Mme Roger Pontbriand, Dr et Mme J. Paul Goulette, Dr et Mme Gabriel Laurence, M. et Mme Réal Hétu, M. et Mme Auguste Coté, Dr et Mme Normand Poitevin, Dr et Mme Robert Primeau, Dr et Mme Robert Gareau, M. et Mme Léo Lefebvre, M. et Mme Jean Vézina, Dr et Mme Marcel Gruffy, Dr et Mme Léo Bouthillier, M. et Mme Jean Lambert, Dr et Mme Jacques Dozois, Dr et Mme Alexandre McNeil, Dr et Mme Adrien Ruel, Dr et Mme Denis Belcourt, Dr et Mme Ulric Frenette, Dr et Mme Carl Giasson, Dr et Mme Roger Lalande, Dr et Mme Maurice Dagenais, Dr et Mme Jacques Maisonneuve, Dr et Mme Noel Varin, M. et Mme Claude Gagné, Me Laperrière, Dr et Mme Gabriel Laurence, Dr et Mme André Dionne, Dr et Mme J.-Paul Venne ;

MM. et Mmes J. Blouin, Louis Litvack, Alphonse Poirier, Dr et Mme R. Robillard, MM et Mmes René Lavigne, Rodrigue Bourdages, Marcel Bourdages, Jos Zenato, R. Leclerc, Armand Deragon, Dr et Mme R. Weigand, M et Mme St-Laurent, M. et Mme R. Desmarchais, Dr et Mme Marcel Boisvert, M. et Mme G. Beland, Dr et Mme St-Pierre, M. et Mme J. E. Roy, Dr et Mme René Foisy, Dr et Mme Georges Pearson, M. et Mme Robert Saunier, M. et Mme Hector Bertrand, Mme E. Bonneville Frigon, Mme J. B. Caron, Dr et Mme Ruben Laurier, Me et Mme Gilles Fillion, Dr et Mme René B. Leclair, M. et Mme Albert E. Jacques; Dr et Mme Marcel Fortier, Dr et Mme Marcel Labossière, M. et Mme Jean-Marie Brassard, Mme Béique, Dr et Mme Jean Piette, M. et Mme Jacques Janin, Dr et Mme Maurice Fortier, M. et Mme Raymond Langevin, Dr et Mme F. Breton, M. et Mme H. Dansereau, M. et Mme G. Dozois, Dr et Mme Ph. Landry, M. et Mme N. Denys, M. et Mme M. Beaudoin, M. et Mme Guy Richard, M. et Mme J. Poirier, Dr et Mme J. P. Lagarde, M. et Mme Jacques Noiseux, Dr et Mme R. Potvin, MM. et Mmes G. St-Jacques, Paul Goyer, P. Lesnick, G. Champagne, B. Robert, P. Champagne, L. Bergeron, J. Roy, René Gauvreau, Roger Barré et André Laurier.





L'hon. GEORGES-EMILE LAPALME, procureur général de la province, et Mme LAPALME ont accordé leur distingué patronage au dîner que donneront les dames auxiliaires de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, le jeudi 24 novembre, à 7 h. 30, à l'hôtel de la Reine Elisabeth. M. et Mme Lapalme seront aussi, samedi après-midi, présidents d'honneur du colloque sur la langue parlée organisé par la Société des femmes universitaires.

Réception et cadeaux à Dona Fabiola

MADRID, (AFP) — Dona Fabiola de Mora Y Aragon, fiancée du roi Baudoin, assistait ces jours derniers, à la réception offerte par l'ambassade de Belgique à Madrid, à l'ensemble de la colonie Belge en Espagne.

Cette réception, pour laquelle, cette fois, les cartons d'invitation, ont été redigés en français et en Flamand, a été précédée d'un "te deum" à l'église Saint-André des Flamands, auquel a assisté, également, Dona Fabiola.

La colonie Belge en Espagne, a offert à sa future souveraine, un somptueux tapis, mais plusieurs ressortissants belges, ont tenu à offrir, à Dona Fabiola, des présents personnels. Ainsi, la femme d'un industriel bruxellois, qui réside à Alicante, sur la Côte Méditerranéenne, lui a offert une longueur de soie naturelle, dont le dessin a été créé spécialement à Paris.

Prochains mariages

—M. et Mme Edgar DesLauriers font part du prochain mariage de leur fille Monique, avec M. Claude Larose, fils de M. et de Mme Adolphe Larose. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi prochain, 26 novembre, à l'église St-Christophe.

—M. et Mme François Saint-Jacques ont le plaisir d'annoncer le prochain mariage de leur fille Pauline, avec M. André Levac, fils de M. Georges Levac, décédé, et de Mme Levac. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi prochain, 26 novembre, à dix heures, à l'église Sainte-Catherine-de-Sienne.

—M. Armand Morin, de Saint-Ours, fait part du mariage de sa fille Mariette, avec M. André Lamontagne, B.Sc.Comm., fils de M. et de Mme Ovide Lamontagne, de Saint-Hyacinthe. La bénéditcion nuptiale leur sera donnée, dans la plus stricte intimité, le samedi, 26 novembre, à la paroisse de St-Hyacinthe.

Dîner-causerie du Credit Women's Club

—Le dîner-causerie du Credit Women's Club de Montréal aura lieu ce soir, à 6 h. 30, dans le salon Cartier, de l'hôtel Berkley. La conférencière sera Mme Una Woolgar, de l'Institut de l'hygiène mentale.

Soirée récréative

—Le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de la paroisse St-Edouard, organise pour samedi soir, 26 novembre, à 8 h. 30, une réunion et soirée récréative-folklorique, à l'occasion de la Ste-Catherine. Tout le public est invité à se rendre à 6521, rue St-Denis.



Mlle MONIQUE FOREST, fille de M. et de Mme Charles-E. Forest, de Rosemère, dont le mariage, avec M. Pierre Provost, fils de M. et de Mme Adéodat Provost, sera célébré, dans la plus stricte intimité, à l'église Ste-Françoise de Cabrini, de Rosemère, le 3 décembre prochain.

Qui sera élue Reine des Midinettes?

—Dix-huit jolies midinettes, membres de l'Union Internationale des ouvriers du vêtement pour dames, vont rivaliser pour le titre convoité de Reine des Midinettes, lors du bal annuel de l'Industrie de la robe, qui aura lieu à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal, le 3 décembre.

Le bal, unique pour un syndicat au Canada, est conçu d'après les célébrations tenues chaque année par les midinettes de Paris, pour célébrer la fête de leur patronne, sainte Catherine. A Montréal, le Bal des Midinettes de l'UIOVD est une tradition vieille de plus de 15 ans.

Les 18 concurrentes, dans le concours de cette année, furent nommées par des camarades de travail dans différents ateliers de la cité. Montréal est le centre-clé au Canada pour la fabrication des vêtements féminins. L'UIOVD compte à elle seule plus de 12,000 membres employés dans des ateliers de la région de Montréal.

Yvette Charpentier, directrice de l'Education pour l'UIOVD, a annoncé que la Reine 1961 serait choisie pour sa personnalité, son intelligence et son apparence par un jury select composé du comédien Paul Dupuis et de Mmes Juliette Pétrie, Antoinette Giroux et André Champagne, vedettes bien connues de la scène et de la télévision.

"Il ne s'agit pas d'un concours de beauté, bien que beaucoup des jeunes filles de notre industrie feraient bonne figure dans n'importe lequel de ces concours," de dire Mlle Charpentier. "Notre Reine est une jeune fille qui est le symbole des ouvriers de notre industrie."

Cette année, il est tout probable que la candidate élue qui remplacera Lisa Pronovost, Reine 1960, jouera un rôle plus important que celui tenu par les reines précédentes, puisque cette année on assistera à l'inauguration de la Campagne de l'Etiquette Syndicale pour l'industrie de la robe et la gagnante deviendra ambassadrice de bonne entente dans la popularisation de l'étiquette auprès du public consommateur.

Bal au Musée des Beaux-Arts le 9 décembre

—Le bal du Musée des Beaux-Arts aura lieu cette année, le 9 décembre, sous la présidence d'honneur du T. Hon. Vicomte Hardinge. Le comité qui s'occupera de cet événement mondain est composé comme suit: le col. C. A. Parker, MM. A. M. Vaughan, J. Bartlett Morgan, John Bourne, le col. H. M. Wallis, le docteur Evan Turner, M. Edward Cleghorn, M. et Mme Jean Contat, Mme J. Bartlett Morgan, Mme Robin Watt, Mme Stuart Molson, la vicomtesse Hardinge, Mme H. Stikeman, D. M. Blaiklock, Mme Geo. Scott, Mme Roger Ouimet. L'orchestre sera sous la direction de Denny Vaughan.





Mlle Monique DesLauriers, fille de M. et de Mme Edgar DesLauriers, et M. Claude Larose, fils de M. et de Mme Adolphe Larose, dont le mariage sera célébré à 9 h. 30 le 26 novembre prochain, à l'église St-Christophe.

Colloque chez les Femmes Universitaires

—Sous les auspices de la Société des Femmes Universitaires de Montréal, samedi après-midi, à deux heures trente, le 26 novembre, au Centre Social de l'Université, aura lieu un colloque sur le français parlé. Mlle Gabrielle Labbé, présidente de la Société dirigera la discussion à laquelle prendront part MM. Victor Barbeau, Jean-Marie Laurence, Jean-Marc Léger et Gérard Dagenais.

Sera présent pour accueillir les invités, le conseil d'administration composé de : Mmes Letellier de Saint-Just, Paul Lambert, Jacques Lavigne, Jacques Ascah, Rita Phillips, Guy Viau, Paul E. Beauchamp, M.P. Laurin-MacIver; Mlles Madeleine Jacques, Suzanne Coallier, Marie Lareau, Louise Lefebvre, Irène Falardeau.

Les membres du comité de réception recevront également avec le conseil d'administration. Ce comité se compose de Mlles Yvette Vanier présidente et Anne-Marie Dionne : de Mesdames Guy Désaulniers, Jacques Viau, Lucien Langlais, Robert Parizeau. Assisteront à la réception : Mme Paul Martel, Me Pauline Cazelais, Mlle Eliane Lefebvre, Mmes J.-A. Millet, J.-C. Charuest, J.-N. Demers, Suzel Perron, Paul Lorrain, M.-A. Gaucher, Th. Hone-Saine, Mlles Jeanne Cypihot, Yolande Legault, Paule-Andrée Carle. Pour renseignements, appeler HU. 1-4990.

Vente de charité

—Les dames auxiliaires de l'église Ste-Sophie organisent une vente de charité qui aura lieu à 1899 rue Delorimier, de 10 h. a.m. à 3 h. p.m., jeudi.

Etablie depuis 76 ans
ECONOMISEZ DE 20% à 40%
CADEAUX pour toutes occasions
Importations, choix à la portée de toutes les bourses
PEINTURES A L'HUILE
(Importations d'Europe)
POUR CADEAUX !
OU POUR VOUS !
à 50% de rabais
PRIX INCROYABLES
Rég. $8.00 $3.95
Rég. $250.00 $125
Grégoire
1371 EST, STE-CATHERINE - LA. 2-2105
Venez les voir, elles sont splendides !
NOUS ENCADRONS TOUT, SUR COMMANDE

"Hortense, ma chère, la réception a été m-a-a-a-gnifique !"



Rien de plus amusant, de plus naturel pour une fillette que de "jouer à la mère". C'est une des raisons qui ont incité PACKARD et SAVAGE à créer pour les fillettes des souliers de sortie imitant les styles adultes. Nous les offrons en scintillant cuir verni et en cuir verni garni de veau.

Pointures pour bébé 4-10. Pointures pour fillettes 10½-4. Largeur : B, C et D. $5.95 — $8.95

Brown's *garantit sans condition que chaque soulier d'enfant ira parfaitement.*



Brown's
SHOE SHOPS
• 5284 CHEMIN DE LA REINE-MARIE
et les Centres d'Achats suivants :
• DORVAL • BOULEVARD • CHAMPLAIN • ROCKLAND • MAISONNEUVE
Commandes postales — 2411 Ch. Rockland (Ville Mt-Royal)

Achetez vos DIAMANTS avec confiance
depuis 1870



... du plus ancien établissement diamantaire de Montréal ...

Parce que HEMSLEY'S achète et vend directement ses diamants, éliminant ainsi le profit de l'intermédiaire, nous pouvons offrir à nos clients le meilleur choix, au prix de gros. Vous achetez au carat... aussi peu que $2.19 le point.

Qualité PARFAITE
Certifiée A-1
Poids, qualité et valeur garantis.

¼ CARAT — 82.25*
½ CARAT — 229.50*
¾ CARAT — 434.25*
1 CARAT — 689.00*

Nous tenons de toutes grosseurs jusqu'à 3 carats.

Compte courant ou plan budgetaire si desiré

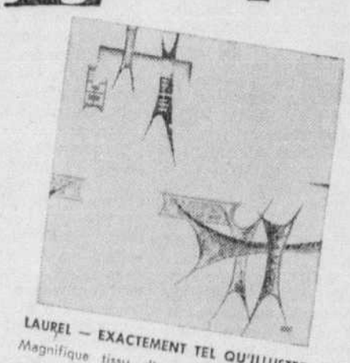
HEMSLEY'S
394 OUEST, RUE ST-JACQUES
664 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Draperies pour Noël...

Quelle fierté vous éprouverez lorsque vous recevrez vos amis dans une atmosphère complètement rénovée grâce aux nouvelles draperies choisies et confectionnées chez

Lecompte

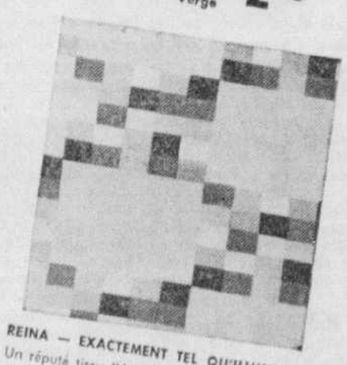




LAUREL — EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE — Magnifique tissu d'une souplesse inégalée, aux motifs fantaisistes. Fond blanc ou beige où le rouille domine, ainsi que fond blanc où domine le turquoise. Largeur environ 47 pouces. Verge $2.49



RAMONA — EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE — Un autre fameux tissu "Arnel" d'une souplesse inégalée et qui se lave à la lessiveuse sans rétrécir ni s'allonger. Choix fond blanc où dominent soit le rouille, l'aqua ou le lilas ou fond beige avec le rouille comme teinte dominante. Env. 47" de large. Verge $2.95



REINA — EXACTEMENT TEL QU'ILLUSTRE — Un réputé tissu "Arnel" à carrés multicolores. Fond beige où le turquoise domine ou encore fond sable ou blanc où domine le rouille. Larg. 47" env. Verge $2.95

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
avec mêmes avantages qu'à nos magasins
SIGNALEZ
VI. 9-8607
et un vendeur expert vous visitera avec un assortiment complet de tissus décoratifs pour draperies, couvre-lits, stores, etc.

E. Lecompte LIMITEE DRAPERIES

6595, RUE SAINT-HUBERT — CR. 1-4735
1651 EST, RUE MONT-ROYAL — LA. 4-1184
6602, RUE SANT-HUBERT — CR. 3-2808

Jeudi nos magasins sont ouverts jusqu'à 9.30 P.M.



photo LA PRESSE

VIN ET MEDECINE — Les vertus hygiéniques et thérapeutiques du vin ont été exaltées, lundi, au bureau du Tourisme français, par le Dr J.-M. Eylaud, médecin, poète, sociologue, secrétaire général de la commission médicale internationale pour l'étude scientifique du raisin et du vin, auteur de "Ma Muse en Vendanges" et d'une bible médico-scientifique du vin, intitulée "Vin et Santé". On voit ici, de gauche à droite : M. J. Phisel, des services du Tourisme français ; le Dr Samuel Letendre, président de l'Association des médecins canadiens amis des vins ; le Dr Eylaud tenant ses livres ; M. P. Brassac, attaché commercial près l'ambassade de France, et M. Gabriel Boussion, importateur, qui a reçu à cette occasion le titre de grand conseiller des confréries vineuses de Bordeaux.

Le bon vin doit faire partie d'une ration alimentaire bien comprise

Le Dr Jean-M. Eylaud

Le Dr Eylaud est hostile à l'eau . . . et lui et sa Muse boivent du vin.

Il est d'ailleurs à Montréal pour le proclamer à voix haute après avoir écrit ce qu'il en pense, comme poète d'abord, dans un recueil intitulé "Ma Muse en vendanges", et comme médecin et sociologue dans "Vin et Santé", qu'il appelle une bible médico-scientifique du vin. Ce livre, qui sera bientôt dans les librairies canadiennes, représente 30 années de travail et d'observations strictement contrôlées et, dit le Dr Eylaud, ceux qui ne partagent pas nos opinions ou qui veulent même les combattre ne devraient pas agir sans essayer de reprendre nos observations et de prouver que nous prêchons à faux.

Il faut d'abord établir une distinction entre alcools et vins. Dire ce qu'est le vin, ce qu'il peut représenter dans une ration alimentaire bien comprise, doit faire partie de la mission sociale du médecin, surtout à notre époque où les nations favorisées cherchent à faire bénéficier les déshérités du surplus des richesses de leur sol.

Même s'il faut heurter les personnes intéressées au commerce du vin, ajouta le visiteur, nous devons servir Esculape avant Mercure et déclarer que la consommation du vin doit être incluse dans le repas. Nous tolérons l'apéritif seulement s'il est pris immédiatement avant le repas. Et toutes les fois qu'un individu met dans son estomac vide un vin alcoolisé, qui agit alors comme vaso-constricteur, il va à l'encontre des fonctions physiques de son estomac, et il y a danger.

Un homme sain, équilibré, doué d'un bon moral ne devient pas alcoolique, affirme le Dr Eylaud, qui apporte le témoignage d'un médecin retraité, chef d'un hôpital psychiatrique de la Seine pendant 30 ans. Il faut qu'un homme ait déjà dans son système une épine morale ou physique, une tare psychique, pour se réfugier dans l'ivresse. Il y a aussi d'autres causes, dont quelques-unes sont: la sous-alimentation (l'ouvrier pressé qui mange sur le pouce et qui trouve un adjuvant temporaire dans le vin, dispensateur d'énergie, de chaleur de force); la situation du diabétique (qui se sent las et qui cherchera dans le vin quelque chose pour se remonter); celle du petit tuberculeux, (qui voudra y trouver un réconfort).

Au chapitre de la folie, le Dr Eylaud dit que ce n'est pas le vin ou l'alcool qui rend fou ; c'est l'homme déséquilibré au départ qui devient alcoolique. Il ajoute également au sujet des accidents d'auto par exemple, que celui qui se rend coupable d'excès de vitesse est lui aussi un être "pas raisonnable".

Il nous délivre enfin une ordonnance, celle de l'Académie de médecine de Paris : une personnes saine peut prendre par jour, en mangeant, 1 gramme d'alcool-vin à 10 degrés par kilo de poids, ce qui signifie qu'un homme exécutant un travail moyen et pesant 75 kilos (165 livres) peut absorber 75 centilitres, soit 1 chopine et quart, l'ouvrier manuel pouvant aller jusqu'à 100 centilitres (1 chopine et trois quarts) et celui qui dépense peu d'énergie, physique ou mentale, devant se contenter d'une chopine.

Propriétés du vin

Il existe un pouvoir thérapeutique et antiseptique dans le raisin et le vin de raisin, en particulier celui de tuer le bacille typhique, pouvoir qui réside, a-t-on trouvé, dans le colorant logé dans la pulpe du raisin. Le vin a également le pouvoir d'empêcher l'urticaire chez ceux qui y sont prédisposés lorsqu'ils mangent par exemple des fraises ou du poisson. Et alors que l'alcool de vin, extrait du vin par distillation, est toxique, la même quantité de cet alcool dans le vin n'est pas toxique, ce qui prouve que d'autres éléments du vin agissent comme anti-toxiques, a expliqué le Dr Eylaud, qui est délégué au Canada par le Comité interprofessionnel des vins de Bordeaux, et qui parlera samedi devant la Société médicale et vendredi à l'Université de Montréal.

Poursuivant l'exposé de sa thèse, il a ensuite rendu hommage au Dr Samuel Letendre qui eut, en 1954, le courage de prêcher dans un certain désert . . . et de fonder ici l'Association des médecins canadiens amis des vins, laquelle fait pendant à celle de plusieurs autres pays, et il a souhaité que lors du congrès des médecins de langue française, qui aura lieu à Paris l'an prochain, les médecins canadiens aillent visiter les régions vinicoles de la France. Humoristiques, satiriques, parfois épiques, souvent tendres ou fantaisistes, les poèmes bachiques du Dr Eylaud (pourquoi pas Hait l'Eau ?) comprennent les 10 commandements du médecin et aussi trois quatrains pour son épitaphe, dont voici le dernier:

Aussi, toujours hostile à l'eau,
Quand vint hélas sa soif dernière,
Demande-t-il que son tombeau
Fût à l'abri d'une gouttière.

45 ans entre les deux

OKLAHOMA. (PA) — M. Charles Stewart, âgé de 104 ans, et Mme Ida Dymes, âgée de 59 ans, se sont unis par les liens du mariage malgré leur différence d'âge de 45 ans. Ils en sont tous deux à leur second mariage.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071

ANNONCE

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:

Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action : elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau medicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PRÉPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

L'UNESCO: un programme trop ambitieux?

PARIS. (AFP - Reuters) — Dans le discours qu'il a prononcé, hier, à la séance plénière de la conférence générale de l'UNESCO, M. Marcel Cadieux, chef de la délégation canadienne, a exprimé la crainte que les ressources, nécessairement limitées de l'UNESCO, soient trop largement réparties entre un trop grand nombre d'activités n'ayant pas de relation entre elles.

Le programme de l'UNESCO paraît trop ambitieux par rapport à ses ressources en hommes et en experts. C'est pourquoi M. Cadieux a demandé que l'UNESCO s'efforce d'éliminer les projets ayant une valeur et une urgence douteuses, afin de se concentrer sur ceuxqui sont réalisables sans trop de dépenses.

Il voudrait que le secrétariat général apporte la justification de l'accroissement budgétaire qu'il propose à l'approbation de l'assemblée et que les programmes d'assistance technique soient établis avec le plus grand soin en se concentrant sur les priorités réelles.

Il a déclaré que la délégation canadienne examinera avec le plus grand soin les projets de l'UNESCO relatifs au Congo. Il est convaincu que l'UNESCO aura un grand rôle à y jouer mais que des plans précis sur l'aide à apporter à ce pays paraissent encore quelque peu prématurés.

Après avoir rappelé que la conférence mondiale sur l'éducation des adultes s'était tenue cette année au Canada, M. Cadieux s'est déclaré convaincu que la solution des problèmes mondiaux dépendait d'une collaboration internationale, de discussions, de raisons, de persuasion et du sentiment de la communauté mondiale.

De son côté, le ministre britannique de l'Instruction publique, sir David Eccles, a déclaré que les membres des Nations unies devraient insister pour qu'environ 10% des sommes versées aux pays sous-développés soient consacrées à l'instruction.

Sir David a proposé à ce sujet que l'UNESCO s'intéresse particulièrement à améliorer l'instruction secondaire dans ces pays.

Pour enrayer un grand fléau social

Mesures anti alcooliques ultra-radicales en France

PARIS. (AFP) — Afin de lutter contre le fléau social de l'alcoolisme — dont le bilan s'élève, pour l'année dernière, à 16,500 morts, 230 milliards de francs dépensés en soins, en asiles de fous et en centres de rééducation pour les enfants dégénérés — le gouvernement va prendre par décrets des mesures plus radicales que la France n'en a jamais connues.

Parmi les principales, on relève l'abolition du privilège de "bouilleurs de cru". Ce privilège donne le droit de produire et de distiller dix litres d'alcool par an exempt de toute taxe. Le décret touchera deux millions et demi de bouilleurs qui produisaient en franchise plus de 350,000 hectolitres d'alcool par an.

En même temps qu'il s'attaque à la production, le gouvernement limitera la consommation. Il existe en France — record peu enviable — un débit de boisson par 180 habitants. Une zone de protection empêchera désormais les débitants de boissons de s'établir à proximité des églises, des écoles, des casernes, des usines, des hôpitaux . . . et des cimetières.

Exception pour le Tour de France

La publicité en faveur des apéritifs et de toutes les boissons alcoolisées sera interdite dans les stades, piscines, terrains de sports. Exception serait faite cependant pour la publicité des spiritueux qui accompagne le Tour de France cycliste, de peur de tuer net cette institution nationale.

Tout en luttant contre la consommation de vin et d'alcool, le gouvernement encouragera la vente des limonades et des eaux minérales en les détaxant. Elles paient actuellement jusqu'à 27 p. 100 de taxes, alors que le litre ordinaire de vin rouge n'en paie que 7 p. 100.

Ces mesures, dont on reconnaissait généralement la nécessité, se sont heurtées jusqu'à présent à des intérêts qui en ont bloqué l'adoption. Leur promulgation par décrets devrait permettre de faire entrer dans une phase active la lutte contre le fléau de l'alcoolisme en France.

Arrivée de 51 futures domestiques espagnoles

TORONTO. (PC) — Le directeur des Services d'immigration catholiques, le R.P. C. J. Mulvihill, a révélé que le ministère de l'Immigration avait permis de faire venir 51 Espagnoles qui seront employées dans les villes du Canada comme domestiques ; c'est le Service National de Placement qui leur trouvera des emplois.

Le père Mulvihill a précisé qu'une portion du groupe est déjà arrivée à Montréal et que les autres débarqueront au Canada le 24 novembre et le 1er décembre.

La fibrose kystique

L'Association de la Fibrose Kystique du Québec aura sa réunion annuelle au "Montreal Children "Hospital", chambre 417, jeudi le 1er décembre, à 8 h. 30 p.m.

L'élection des officiers aura lieu.

Une bonne affaire est toujours meilleure chez
HAROLD CUMMINGS CHEVROLET
5255 rue Namur
près Décarie
RE. 9-1911

DEPUIS 37 ANS
Transaction incomparable
Service supérieur
Duval MOTORS
Le plus populaire dépositaire à Montréal
CHEVROLET—CORVAIR—ENVOY
529 est, JARRY — CR. 9-7211



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

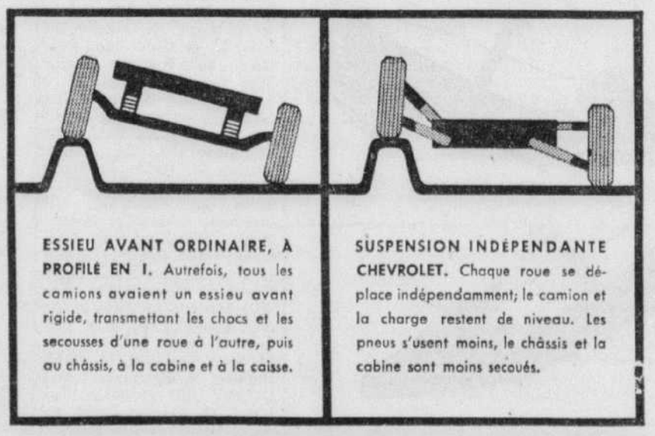
Pick-up Fleetside: un des alertes camions poids légers Chevrolet

Pneus à flanc blanc moyennant supplément

LES VOILÀ! LES CAMIONS PLUS SOUPLES, PLUS SOLIDES, PLUS DURABLES!

Il y a tout juste un an, Chevrolet a lancé une suspension avant indépendante, à barres de torsion. 300,000 de ses camions ainsi équipés sont maintenant en service. La souplesse de roulement assurée par la suspension des Chevrolet facilite beaucoup le travail des chauffeurs, qui sont unanimes à le reconnaître. Elle protège mieux les marchandises fragiles, toujours coûteuses à remplacer. Cette souplesse permet en outre aux propriétaires de camions de garder beaucoup plus longtemps leurs véhicules. Cela s'explique tout naturellement. Les camions sont beaucoup moins secoués — la tôlerie est moins sollicitée, les pneus subissent moins de chocs, les pièces ne s'usent pas prématurément. Donc vous économisez de l'argent, vous faites plus de bénéfices. Il ne peut donc y avoir de camion plus avantageux.
Voyez votre concessionnaire.

CHEVROLET



ESSIEU AVANT ORDINAIRE, À PROFILÉ EN I. Autrefois, tous les camions avaient un essieu avant rigide, transmettant les chocs et les secousses d'une roue à l'autre, puis au châssis, à la cabine et à la caisse.

SUSPENSION INDÉPENDANTE CHEVROLET. Chaque roue se déplace indépendamment; le camion et la charge restent de niveau. Les pneus s'usent moins, le châssis et la cabine sont moins secoués.

CAMIONS STURDI-BILT CHEVROLET 1961

VOUS VERREZ UNE CONSTELLATION DE MERVEILLES CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHEVROLET

CT-261AF

Vendeurs autorisés des camions Chevrolet dans le Grand Montréal

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE
3930 est, rue Ste-Catherine — LA. 6-4471

GOHIER AUTOMOBILES LIMITEE
1580, rue Amherst — LA. 6-3701
Division des camions : 3333 est, rue Jarry

BARNABE MOTORS LTD.
1850, boul. Edouard-Laurin
St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE
3421, avenue du Parc — VI. 9-5661

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne
Verdun, Qué. — PO. 9-4501

DUVAL MOTORS LTD.
529 est, rue Jarry — CR. 9-7211

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255 ouest, rue Jean-Talon — RE. 9-1911
(Autrefois rue Namur)

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225, rue Notre Dame
Lachine, Qué. — ME. 7-4643

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse (coin boul. Gouin) — DU. 9-8461

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 3-6781
Division des camions : 6645, chemin Upper Lachine — HU. 9-8631

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne,
Ste-Anne-de-Bellevue, Qué. — OX. 7-2480

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "G.M. vous invite . . ." à la télévision tous les mercredis soir, à 8h.30!

Courrier Confidences

La tâche passe le courage et l'amour . . .

Q. — Je suis une jeune fille de dix-sept ans et j'ai le caractère bien vieux. Je suis sérieuse pour mon âge. J'aime un veuf qui est notre voisin. Il a trois enfants, une petite fille de huit ans, deux petits garçons de sept et cinq ans. Leur mère est morte à la naissance d'un bébé, il y a quatre ans. Elle avait vingt-sept ans.

Je parle souvent avec lui; une fois, il m'a dit : "Je te rendrai heureuse." A ma fête, l'an dernier, il m'a donné une bonbonnière de chocolat. Je vois qu'il m'aime mais j'attends une réponse de vous avant de m'engager.

Il est cultivateur, bien installé. L'an prochain, je voudrais aller suivre un cours d'enseignement ménager. Que pensez-vous de tout cela ?

Il paraît assez jeune et il a bon caractère. Il ne boit ni ne fume; il ne blasphème pas non plus. Il aime beaucoup les enfants et moi aussi. Actuellement, sa mère reste avec lui et avec ses enfants mais elle est souvent malade, elle est âgée et c'est beaucoup d'ouvrage pour elle. — MADO

R. — En autant que les prédictions sont possibles, dans le domaine complexe des sentiments, je crains fort que cette union ne vous apporte plus de déboires que de bonheur. Vous voulez suivre un cours d'art ménager l'an prochain. Je présume donc que vous n'épouseriez pas cet homme avant un an ou deux. Vous auriez alors dix-huit ou dix-neuf ans; le sérieux de votre caractère vous permettrait alors d'envisager le mariage. Mais la fillette aura alors dix ans; elle sera au seuil de l'adolescence et vous, vous viendrez à peine d'en sortir, si vous en êtes vraiment sortie. Je doute que vous ayez l'autorité nécessaire pour prendre charge de ces trois enfants, dans des conditions qui sont toujours défavorables, du seul fait que vous deviendrez leur belle-mère.

Notez bien que ni la personnalité de ce jeune veuf, ni celle de ses enfants ni même la vôtre ne sont en cause. Mais la conjoncture des événements ne permet pas, raisonnablement, de bien augurer d'une telle union. Il arrive que le coeur fasse fi de la raison et qu'il gagne la partie. Mais cette réussite n'en demeure pas moins aléatoire.

Cet homme ne vous fait d'ailleurs pas, semble-t-il, une cour bien assidue et le présent d'une bonbonnière ne devrait pas suffire à vous allécher . . . Il garde sa mère, malade et âgée; vous auriez aussi à prendre soin de cette femme. La tâche me paraît énorme pour vos frêles épaules. Le courage a des limites; l'amour aussi, hélas !

Je vous engage à réfléchir avant d'engager prématurément votre avenir. De toute façon, vous êtes très jeune. Laissez donc passer quelques années; l'eau coulera sous le pont . . . Vous connaîtrez d'autres garçons; vous jugerez mieux alors de vos sentiments actuels envers ce séduisant jeune veuf, prêt à vous charger inconsidérément de responsabilités trop pesantes pour votre jeunesse !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

R.— A **"Solitaire"** — Je ne crois pas que vous aimiez sérieusement ce garçon. Vous êtes un peu jeune pour vous croire amoureuse. Il faut, pour vaincre votre timidité, agir constamment en vous disant que personne, même si on semble vous regarder, ne s'intéresse à vous, que personne n'est particulièrement occupé à vous examiner, à vous peser. Vous agirez alors avec naturel et simplicité.

Même si le centre de loisirs le plus près de chez vous est un peu loin, faites l'effort d'y aller au moins une fois par semaine. Prenez des cours de natation ou allez jouer aux quilles, au tennis sur table, que sais-je ! Vous avez l'âge de prendre un autobus et d'aller où vous voulez. (Avec la permission de votre mère, bien entendu !) Faites-vous un cercle d'amies et d'amis. Pensez surtout à ceux qui vous entourent; vous verrez, vous n'aurez pas le temps de vous préoccuper de vous-même et vous en oublierez votre timidité !

Q. — J'aime et j'admire beaucoup mes trois institutrices qui parlent souvent de leur vie, de ses joies, de ses avantages et aussi de ses peines. Cette vie m'attire. Pourtant, j'ai toujours rêvé de me marier et d'avoir des enfants bien à moi.

Ma mère me déclare bien froufrou pour songer à me consacrer au bon Dieu. Ma maîtresse dit que certaines jeunes filles ne songent pas à la vie religieuse parce qu'elles n'ont jamais pensé à autre chose qu'à se marier. Est-on trop jeune et trop excitée, à douze ans, pour réfléchir sérieusement à la vie religieuse?

Pour ma part, je ne sais vaiment plus que penser au sujet de ma vocation ! — VOCATION RELIGIEUSE.

R.—On n'est pas trop excité pour penser à la vie religieuse, à douze ans, mais on est sûrement trop jeune pour prendre une décision. Alors, pourquoi vous tourmenter aujourd'hui pour demain? Mettez cette question entre parenthèses, pour l'instant, et continuez à mener votre vie de gentil lutin.

Plus tard, quelques années après avoir terminé vos études, c'est-à-dire quand vous aurez vécu dans le monde, vous étudierez de nouveau la question. Mais ne vous en faites pas d'avance; ce sont souvent les circonstances de la vie qui décident pour nous et qui nous tracent notre chemin.

Q. — J'ai lu l'article signé "B.22-R" dans "La Presse" du 1er novembre et je suis surpris de voir que, dans votre réponse, vous déclarez qu'une personne mariée civilement peut se remarier devant l'Eglise sans être bigame (et sans divorce).

Ce serait mal protéger la famille déjà formée car ce mariage pourrait se faire à l'insu de l'autre conjoint.

Je pense que l'Eglise catholique est la même dans tous les pays; aussi, pour quelles raisons, en Europe, l'Eglise demande-t-elle, avant de célébrer un mariage, un certificat des autorités civiles (en l'occurrence le Maire), attestant que le mariage civil a bien été célébré ? Ce dernier a lieu souvent la veille ou le matin même et l'après-midi a lieu le mariage religieux. — CATHOLIQUE SANS CONTRAINTE.

R. — Avant de répondre à ce correspondant, je me suis renseignée à bonne source. Je ne crois pas avoir trahi la réponse qu'on m'a donnée.

Le divorce n'est valable que sur le plan civil; vous savez que l'Eglise ne l'a jamais reconnu, et ce, dans aucun pays.

En France comme en Belgique, et dans certains autres pays, si on exige le certificat des autorités civiles avant de célébrer le mariage religieux, c'est pour les effets civils du mariage. La confusion et le désordre naîtraient vite si un mariage religieux était célébré sans que l'union civile ait eu lieu précédemment.

Le cas que vous soumettez est un cas d'exception. Il nous entraîneraient dans d'innombrables discussions. Si vous désirez vous renseigner davantage sur la question, je vous suggère, soit de téléphoner à l'Archevêché, soit de vous adresser à un religieux avec qui vous pourrez approfondir le sujet.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R.— A **"Signor Spaghetti"** — Voici les deux recettes demandées.

Soupe Minestrone italienne

1 tasse de fèves ou pois secs; 8 carottes moyennes; 4 pommes de terre; 8 branches de céleri; ¼ de chou blanc; 2 oignons; 1 gousse d'ail; 1 petite touffe de persil; 4 pintes d'eau; 2 c. à table de sel; 2 c. à table d'huile d'olive; fromage râpé importé.

Préparez et coupez en dés les légumes. Hachez l'ail et séparez le persil en branches. Placez dans une marmite. Ajoutez l'eau, le sel et faites bouillir pendant 2 à 4 heures. Ajoutez l'huile d'olive. Servez un plat de fromage râpé avec la soupe. (6 à 8 portions).

Spaghetti aux boulettes de viande à l'italienne

1½ livre de boeuf dans la ronde, haché; 3 oeufs; 2 gousses d'ail; un peu de persil haché; 1 tasse de chapelure; 2 oz de fromage râpé importé; 3 c. à table d'huile d'olive; 1 grosse boîte de tomates italiennes; 1 feuille de laurier; 1 c. à thé de sucre; ½ livre de spaghetti; sel et poivre au goût.

Cassez les oeufs dans un grand bol, ajoutez une gousse d'ail et le persil hachés et battez le tout légèrement. Ajoutez la viande graduellement et brassez bien. Ajoutez la chapelure, 1 once de fromage râpé, sel et poivre au goût et brassez bien avec une fourchette pour obtenir un mélange uni et souple. Baignez les doigts dans de l'eau froide et commencez à former des boulettes d'environ 1½ pouce et aplatissez-les, une à une.

Maintenant, versez l'huile d'olive dans une lèchefrite assez grande et lorsque l'huile est chaude, faites frire les boulettes, légèrement de chaque côté, les transférant ensuite dans une casserole au fur et à mesure qu'elles sont cuites.

Quand toutes les boulettes sont frites, versez les tomates (passées au tamis) dans la lèchefrite et amenez-les au point d'ébullition, puis versez-les dans la casserole avec les boulettes, ajoutez la feuille de laurier, sucre, sel et poivre. Couvrez bien et laissez cuire lentement pendant une heure. Soulevez occasionnellement le couvercle et brassez pour empêcher de coller.

Maintenant, faites cuire le spaghetti dans beaucoup d'eau bouillante et salée, pendant environ 12 minutes, ou plus si désiré. Egouttez, placez dans un plat chaud, assaisonnez avec la sauce aux tomates, saupoudrez avec le reste du fromage râpé, disposez les boulettes autour du spaghetti et servez chaud. (Quatre portions).

Situation fixe des partis politiques

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Le sentiment populaire à l'égard des partis progressiste conservateur et libéral est resté à peu près fixe depuis deux mois. Il est vrai qu'au fédéral chacun des deux enregistre un gain d'un pour cent depuis septembre, mais ce changement minime reste en deçà de la tolérance normale d'erreur.

De mai à septembre, le parti progressiste conservateur a perdu 10% des suffrages, le parti libéral en a regagné 5%. D'après le sondage, dont le résultat paraît aujourd'hui, ce dernier dépasse le parti progressiste conservateur de 5%.

La proportion d'électeurs sans préférence politique reste élevée, mais a pourtant baissé de 2% depuis septembre. Elle s'établit aujourd'hui à 22% des électeurs consultés.

Les enquêteurs de l'Institut canadien de l'Opinion publique ont demandé à un échantillon de l'électorat de toutes provinces :

"Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, le candidat de quel parti appuieriez-vous ?"

Le tableau suivant compare la situation actuelle des partis au résultat de l'élection générale de 1958 et à ceux de sondages opérés depuis :

	Pro. cons.	Lib.	Soc. dém.	Div.
Election du 31 mars 58	54%	34%	9%	3%
Sondage de janvier 59	37%	30%	9%	4%
mars 1960	47%	37%	10%	6%
mai	48%	37%	9%	6%
juillet	42%	40%	11%	7%
septembre	38%	43%	12%	7%
novembre	39%	44%	11%	6%

Certaines régions révèlent une forte proportion d'électeurs sans préférence politique. Québec est beaucoup plus favorable au parti libéral qu'en septembre, tandis qu'en Ontario le parti progressiste conservateur a légèrement fortifié sa position. Le créditisme (sous la rubrique "divers") a augmenté sa part de suffrages dans l'ouest :

	Pro. Cons.	Lib.	Soc. dém.	Divers
QUEBEC :				
Mars 1960	48%	45%	3%	4%
Mai	47%	45%	3%	5%
Juillet	41%	47%	3%	8%
Septembre	34%	55%	4%	7%
Novembre	27%	63%	4%	6%
ONTARIO :				
Mars 1960	53%	37%	9%	1%
Mai	54%	37%	8%	1%
Juillet	48%	40%	10%	2%
Septembre	44%	42%	13%	1%
Novembre	46%	40%	13%	1%
OUEST :				
Mars 1960	41%	24%	19%	16%
Mai	40%	26%	20%	14%
Juillet	34%	30%	23%	13%
Septembre	34%	31%	22%	13%
Novembre	35%	28%	21%	16%

Voici le tableau des électeurs sans préférence politique :

Québec	23.7%
Ontario	20.7%
Ouest	21.7%

DEVOIRS

SUITE DE LA PAGE 34

s'acquitta très gentiment de sa tâche en offrant à chacun des invités un punch aux fruits qui dissipa les émotions du moment. Le passage de Mme Lesage à Basile-Moreau coïncide heureusement avec la récente bénédiction, au Cap Haïtien, du 1er collège classique pour jeunes filles, cérémonie qui s'est déroulée le 13 novembre devant une assistance de 4,000 personnes.

Le groupe s'est ensuite dirigé vers la chapelle de l'Institut pour y admirer les 12 verrières offertes par l'amicale des anciennes élèves. Ces magnifiques verrières sont l'oeuvre de Sr Marie Anastasie et ont été exécutées en France, à Chartres, plus précisément, dans les ateliers de M. Loire; elles ont pour thème, "La Lumière."

Sans paraître aucunement fatiguée, toujours souriante et aimable, Mme Lesage partait ensuite pour l'hôtel de ville de St-Laurent où on devait lui remettre, en hommage et appréciation, une splendide broche signée Delrue. A peine revenue à ses appartements du Windsor, l'épouse du premier ministre devait se rendre au salon St-Charles du Reine Elisabeth où elle a présidé à la fête antillaise donnée au bénéfice des missions Ste-Croix.

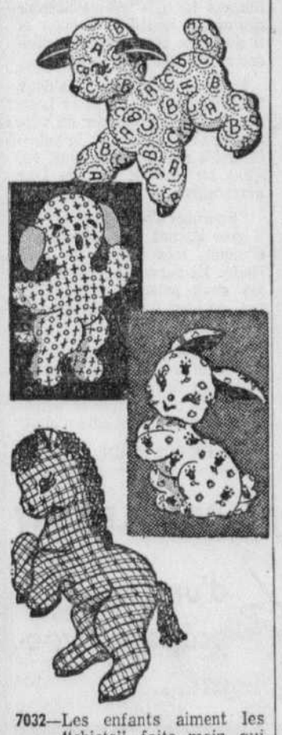
Mme ROUX

SUITE DE LA PAGE 34

Roux que nous devons la visite du père Couturier, un ami de Fernand Léger avec Ozenfant, Le Corbusier, Dos Passos, Mondrian (Mondrian, hollandais maigre, ascète, partisan de la ligne, parfois sectaire, dit-elle).

Et Mme Lignot-Roux commente: "Vous savez, ce n'est pas toujours agréable d'être la femme d'un grand homme" . . . cette remarque étant faite pour souligner de fait que, l'oeuvre comptait avant tout dans la vie du peintre.

Mentionnons que Mme Roux collabore au Figaro Littéraire, aux Nouvelles littéraires à l'Oeil, à Relations, qu'elle a prononcé diverses conférences à l'Alliance française et dans plusieurs villes américaines. Elle travaille également à la rédaction d'une biographie de Léger, à paraître prochainement.



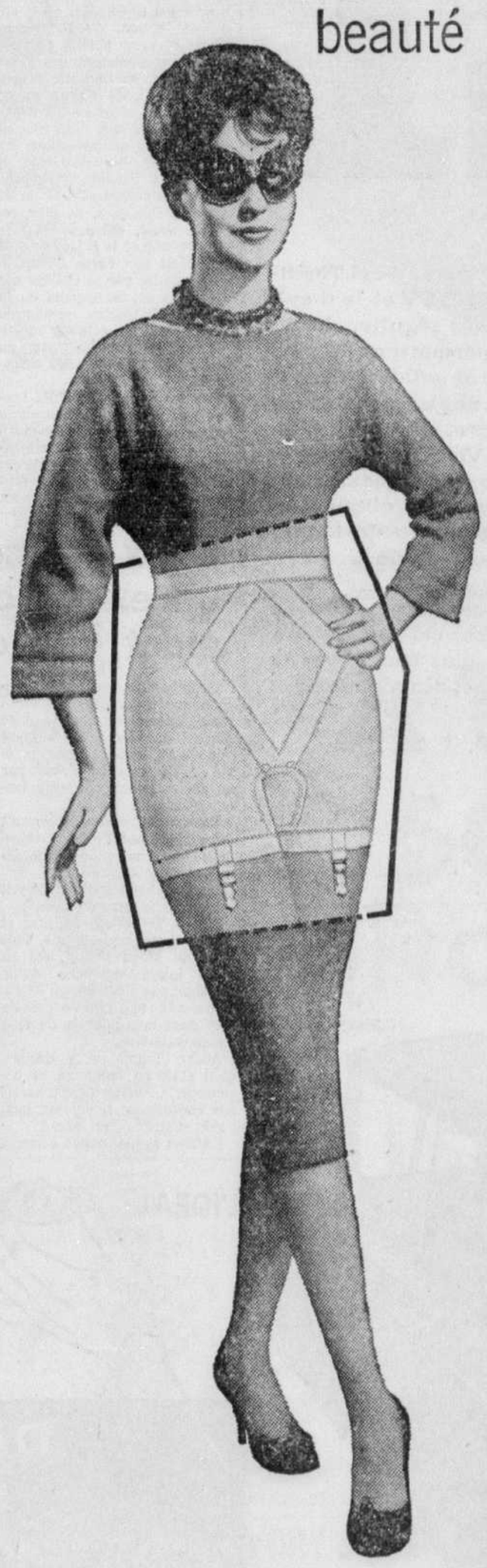
7032—Les enfants aiment les "chiots" faits main qui ont le grand avantage d'être facilement malléables, souples, légers et sans danger. Coussinés mousse, ils peuvent même prendre un bain si les enfants le désirent. A mettre dans leur bas de Noël. **Prix: 38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.



Demandez la liste de Croisières de Tobin pour vos vacances d'hiver. Nombre de merveilleuses occasions.
Tobin's Travel Bureau
UN. 6-7811 • 1240 Peel St. • Montreal

Voici
Secret Lady
. . . un agent privé qui révèle votre beauté



EN PARLANT DE BEAUTÉ . . . vous devez soigner votre silhouette pour porter les nouvelles modes.

Et Secret Lady est votre meilleure aide pour être à la mode! C'est une gaine qui vous moule fermement mais confortablement aussi.

Style 8027 GAINE-CULOTTE DIAMOND CONTROL
Gaine junior en tricot fort de nylon. Panneau en losange extensible deux sens au devant. Dos d'extension verticale. Deux fourches détachables.
P-M-G. En blanc $6.95
Disponible en gaine junior de style 9026 ($4.95).

Secret Lady
EXQUISITE FORM FOUNDATIONS

UN PAS . . .
dans la bonne direction !



Oui ! C'est la direction PLAZA ST-HUBERT où vous trouverez tout ce dont vous avez besoin au plus grand centre d'achats au Canada

QUALITE !
ECONOMIE !
SERVICE !
COURTOISIE !

SEULS les marchands membres de la PLAZA sont identifiés par cette flèche de couleur jaune

Un conseil de Jean Duceppe . . .
EXIGEZ VOS COUPONS

DEMANDEZ AUTANT DE COUPONS QUE VOUS DEPENSEZ DE DOLLARS . . .

VOUS AUREZ AUTANT DE CHANCES DE GAGNER "LA MAISON DES REVES" DE $25,000 A DUVERNAY LE 31 JANVIER 1961.





. . . et la Dauphine Renault le 22 décembre prochain !

PLAZA RUE ST-HUBERT

OUVERTS les JEUDI et VENDREDI SOIRS

COURTOISIE : LABELLE FOURRURE

Le tribunal se montre clément pour l'ancien secrétaire de St-Hubert

Raymond Payer, 40 ans, ancien secrétaire-trésorier de ville de Saint-Hubert, a écopé d'une journée en cellules, hier après-midi, et a été condamné à une amende de $300 après qu'il se fut reconnu coupable devant le juge en chef Edouard Archambault, de la Cour des sessions de la paix, à une accusation de vol et à 15 accusations de "faux" en rapport avec une affaire de vente de terrains.

Cette affaire avait fait couler beaucoup d'encre il y a quelques mois et avait suscité un grand intérêt non seulement à Saint-Hubert mais également à Montréal et dans toute la province.

Le frère de Raymond Payer, le maire Gérard Payer, qui est toujours en fonctions et qui occupe le poste de secrétaire-trésorier de l'Union des municipalités, accusé dans la même affaire, avait été acquitté par le juge Marc-André Blain.

Hier, l'ancien secrétaire-trésorier de Saint-Hubert, qui avait démissionné pendant qu'il se trouvait devant les tribunaux, s'est reconnu coupable d'avoir vendu un terrain vague sans avoir été autorisé pour ce faire par une résolution du conseil, et de ne pas avoir fait remise du montant reçu soit $220.

En ce qui a trait aux accusations de "faux", il aurait contrefait des résolutions adoptées par le conseil municipal dans l'intention de vendre des terrains à un prix plus élevé que celui indiqué dans les résolutions pour atteindre ses fins.

Si le juge en chef Archambault s'est montré clément, c'est que Me Luc Geoffroy, avocat de la poursuite, a souligné que l'accusé avait été obligé de démissionner et de quitter sa municipalité.

LES TRIBUNAUX

Un précédent judiciaire

Vingt minutes en "liberté surveillée"... puis une peine de 6 mois de prison

Jamais dans l'histoire des tribunaux criminels de notre ville un jeune homme, qui en était à sa première visite au nouveau palais de justice, n'aura été si peu de temps en "liberté surveillée" ou placé "en réhabilitation"... ! Vingt minutes... tout au plus, car après il a pris le chemin des cellules et pour six mois.

John F. Allan, 19 ans, journalier de son emploi, 4950 avenue Connaught, venait de se reconnaitre coupable d'avoir volé des "cartes de crédits" dans quatre automobiles stationnées avenue Oakbridge, Pointe-Claire, le 15 novembre.

Vu son jeune âge et ses premiers délits, le juge Irénée Lagarde consentit à le laisser aller en liberté sur parole, différa le prononcé de sa sentence jusqu'à décembre 1961, lui imposa "certaines conditions" pour se bien conduire d'ici là... sans quoi il serait envoyé au pénitencier pour deux ans.

Puis Me Claude Wagner, procureur de la Couronne, commença à présenter la preuve dans le cas d'un complice du jeune Allan.

Et lorsque le jeune inculpé voulut se porter à la défense de ce complice, le juge l'a tout simplement qualifié de "menteur", est revenu sur sa décision, a annulé la mise "en liberté surveillée" et lui a imposé séance tenante une peine de six mois de prison.

Et tout cela s'est déroulé en l'espace de vingt courtes minutes !

Le complice, Ronald Cunningham, 23 ans, 3911, rue Cavendish, écopa, lui, de trois ans de pénitencier à cause de ses antécédents judiciaires.

Dans le box aux témoins, le jeune Allan affirma "que c'était lui qui avait commis les vols pendant que son compagnon dormait dans une automobile".

"Vous êtes un menteur... et je déteste les menteurs", s'exclama le juge en s'adressant à Allan.

Deux ans à un voleur de 17 ans

Le juge Guy Guibault a imposé, hier après-midi, une peine de deux ans de pénitencier à un jeune homme de 17 ans, Gilles Normandin, sans adresse indiquée au dossier. Le jeune homme venait de se reconnaitre coupable d'avoir pénétré avec effraction dans le domicile de M. Patrick Timmins, 2245, rue Dorion, en fin de semaine dernière, et d'y avoir volé des effets mobiliers pour une valeur de $60.

Normandin est un incorrigible, ayant été envoyé de la Cour du bien-être social à la Cour de police.

Devant les tribunaux

Histoire pathétique d'un médecin qui s'est adonné à l'usage des narcotiques...

par Maurice Morin

Une bien pénible et pathétique histoire vécue !

Celle d'un jeune médecin de 36 ans, le Dr Robert Gravel, 273, Riverside, Saint-Lambert, qui a admis, hier après-midi, devant le juge Redmond Roche, aux Comparutions, s'être adonné à l'usage des narcotiques et avoir ensuite suivi des traitements dits de psycho-theurapie... pour se guérir complètement et redevenir un homme possédant toutes ses facultés.

Le fait de s'être adonné à l'usage des stupéfiants l'a conduit devant les tribunaux où il s'est reconnu coupable d'avoir fait six faux documents, des ordonnances médicales, en y apposant le nom du Dr Pierre Harel et avoir obtenu par ces fausses ordonnances des fioles de leritine, un narcotique synthétique qui, de l'aveu même du médecin, n'est toutefois pas aussi toxique que l'héroïne. Il avait obtenu ce narcotique les 18, 20 et 29 décembre 1959, et les 2 et 5 janvier 1960 "pour son usage personnel".

Le Dr Gravel a, de plus, reconnu avoir, entre le 14 septembre 1959 et le 5 janvier 1960 contrefait une carte d'identification émise par le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec au nom du Dr Pierre Harel et avoir substitué ce nom au sien pour s'en servir afin d'obtenir des narcotiques.

Me Jean Miquelon, C.R., avocat spécial de la Gendarmerie royale dans cette affaire inusitée, a expliqué que la poursuite avait procédé, non pas en vertu de la loi des narcotiques qui prévoit un minimum de six mois de prison pour un délit de ce genre, mais en vertu du code criminel.

Le Dr Gravel est passible d'une peine maximum de 14 ans de pénitencier.

Il a paru très surpris, lorsque le juge Roche lui a refusé sa liberté provisoire.

En effet, il a repris le chemin des cellules en attendant le prononcé de la sentence fixée au 30 courant.

D'ici là, le tribunal aura des entretiens avec le régistraire du Collège des médecins et le spécialiste qui a soigné l'inculpé jusqu'à son arrestation... pour lui faire reprendre "ses responsabilités".

"Nous sommes en présence d'un cas bien triste, a déclaré le juge Roche à Me Miquelon, après que le médecin qui a encore le droit d'exercer sa profession... mais qui apparait sur la "liste noire du Collège" ne pouvant plus prescrire des ordonnances médicales, vu qu'il s'est adonné aux narcotiques, se fut avoué coupable.

Le Dr Gravel a aussi expliqué que depuis qu'il avait pris l'habitude des narcotiques, sa femme l'avait laissé. Il est père d'un enfant.

Un fait est cependant tout à l'honneur du médecin, comme l'on fait remarquer le tribunal et Me Miquelon, c'est qu'il a tout tenté pour se guérir, en se confiant à un spécialiste.

Le Dr Gravel a expliqué que le narcotique qu'il s'injectait avec une séringue "lui donnait des impulsions difficiles à contrôler" et qu'il ne pouvait expliquer comment il s'était servi du nom de Harel pour obtenir les stupéfiants.

Deux accusés dénoncent un ex-policier comme étant leur complice

Deux bandits venant de se reconnaitre coupable d'un vol à main armée devant le juge Marc-André Blain ont déclaré "que s'ils avaient commis le vol... ils avaient été aidés par un ancien policier de ville Jacques-Cartier".

Comme cet homme se trouvait dans l'assistance, le juge ordonna qu'une accusation soit également portée contre lui.

Mais cet homme n'a été décrit "que sous le nom de Léon".

Alfred Tremblay, 23 ans, et André Tremblay, 22 ans, tous deux de Montréal-Sud, ont en effet laissé entendre qu'ils n'étaient pas seuls lorsqu'ils ont commis le vol à main armée de $530 dans une épicerie de ville Jacques-Cartier.

André Tremblay a déclaré qu'il était en chômage et découragé... mais qu'il n'aurait pas commis un tel crime sans l'aide d'autres individus !

"Alfred et moi avons commis le forfait mais nous avons reçu l'aide d'un troisième individu nommé Léon. C'est ce dernier qui nous a fourni le revolver et il avait été convenu de se diviser le fruit du vol en trois."

Priés de s'expliquer, les deux Tremblay ont dit "que ce Léon était un ancien policier de ville Jacques-Cartier et que la police de cette municipalité avait été mise au courant lors de leur arrestation".

"Pourquoi alors ce Léon n'est-il pas devant les tribunaux", s'enquit, très surpris le juge Blain. Et parce que me disent les deux prisonniers dans le box, ce Léon est aussi coupable qu'eux."

Le procureur de la Couronne, lui-même très surpris, déclara "que son devoir était de soumettre la preuve que la police lui présentait... et qu'il n'avait

Voir EX-POLICIER, page 49

connaissez-vous la COMET

la voiture de sobres dimensions!

Au premier coup d'oeil, vous constatez qu'elle est **la seule voiture de sobres dimensions** dont l'élégance soit celle d'une voiture de luxe. Ses charmes sont multiples. La Comet est une voiture familiale. Grâce à un empattement de 114", elle peut recevoir six adultes. On ne s'y sent pas à l'étroit. Le coffre arrière peut recevoir jusqu'à 28 pieds cubes de bagages. La Comet est une voiture de sobres dimensions, dont la **suspension est celle d'une grosse voiture** et la **maniabilité celle d'une petite.** Elle se stationne aussi facilement qu'une voiturette d'enfant. Deux puissants moteurs, le fougueux 6-cyl. Thrift-Power de 101 CV et le 6-cyl. Thrift-Power régulier de 85 CV vous permettent de parcourir jusqu'à 33 milles avec un gallon d'essence ordinaire. Vous avez le choix de **2 transmissions:** la boite classique à 3 vitesses et la transmission automatique à 2 rapports. Vous pouvez aussi opter pour une wagonnette ou un sedan, 2 ou 4-portes. **De plus,** vous obtenez la toute nouvelle garantie de 12,000 milles ou une année, selon la première éventualité. Malgré tous ses avantages, le prix de la Comet est encore l'un des plus bas. Voyez la Comet dès aujourd'hui!



La wagonnette 4-portes Comet 1961, l'une des excellentes voitures de Ford-Canada, fabriquées au Canada.

chez le vendeur Mercury-Meteor-Comet

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées sont standard dans certains modèles, facultatives moyennant supplément dans d'autres.

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR'G, 4411, rue Papineau, LA. 6-4411
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE, 10170, Boul. St-Laurent, DU. 9-3581
CUMMING PERRAULT LIMITED, 6430, Upper Lachine Road, HU. 9-3831
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 3897-99, ave. Bannantyne, Verdun, PO. 6-8521
EUDES AUTOMOBILE LIMITÉE, 8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE, 3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851
HART MOTORS LIMITED, 6456, Côte-de-Liesse, Dorval, ME. 1-3661
JOS. LAPIERRE AUTO LTÉE, 1800, Boul. Taschereau, Ville Le Moyne, OR. 1-5905

L'IDEAL COMPLEMENT d'un repas préparé avec art...



Tout repas prend un nouveau relief — quand il est couronné de la **véritable** saveur continentale du fromage Danish Blue ! Piquez la curiosité de votre famille en lui offrant cette sensation gustative d'un genre si particulier et agréable. Le Danish Blue se distingue par un piquant... une douceur vive... une onctuosité crémeuse — que rien au monde n'égale. Donc, quand vous achetez du fromage Blue — exigez l'article **authentique** — le véritable fromage **Danish Blue**... il n'en coûte que quelques cents de plus la livre.

DENMARK CHEESE ASSOCIATION

Brochure de recettes gratuite en écrivant à P.O. Box 1279, Grand Central Station, New York 17, N. Y.

IGA

SHORTENING
DOMESTIC TOUT USAGE
EPARGNEZ 5¢ POT 1 LB 30¢

TOMATES "IGA"
NOUVELLE RECOLTE-SAVOUREUSES
EPARGNEZ 13¢ 5 BOITES 28 OZ $1.00

CAFE NESCAFE
INSTANTANE — 100% PUR
EPARGNEZ 44¢ POT 8 OZ $1.09

POIS VERT
"MADELEINE" DE CHOIX No 2
EPARGNEZ 6¢ 2 BOITES 20 OZ 43¢

SOUPE TOMATES
CAMPBELL — OFFRE CHANDAIL DE HOCKEY
EPARGNEZ 13¢ 9 BOITES 10 OZ $1.00

FEVES JAUNES
DE CHOIX — ENTIERES — HIRONDELLE
EPARGNEZ 5¢ 6 BOITES 20 OZ $1.00

HUILE VEGETALE
PURE-YORK POUR CUISSON
EPARGNEZ 7¢ BOUT. 16 OZ 35¢

PATATES CHIPS
HOSTESS — FRAICHES — CROUSTILLANTES
BAS PRIX! SAC 14 OZ 69¢

BONBONS NOEL
"IGA" ASSORTIS-DELICIEUX
FAITES PROVISION SAC CELLO 35¢

POULET PARAGON
DESOSSE — EXCELLENT EN TOUT TEMPS
AVEC SAUCE HOT CHICKEN GRATIS
EPARGNEZ 12¢ BOITES 7 OZ 39¢

VOYEZ CES AUBAINES

PECHES	LYNN VALLEY EN DEMIES	2 boites 15 oz	35¢
BEURRE D'ARACHIDE TILLY		verre 9 oz	23¢
CHOCOLAT IGA	BUDS, WAFERS, MACARONS	cello 6 oz	39¢
SOUPE	LEGUMES CAMPBELL, AVEC OFFRE CHANDAIL HOCKEY	2 boites 10 oz	29¢
SOUPE	POULET-NOUILLES CAMPBELL AVEC OFFRE CHANDAIL HOCKEY	2 boites 10 oz	37¢
GUIMAUVES MINIATURES	KRAFT	sac 10½ oz	27¢
PAIN IGA	ROYAL GUEST BLANC TRANCHE	pain 24 oz	19¢
BLE D'INDE	ROSE DALE GRAINS ENTIERS	2 boites 14 oz	27¢
BETTERAVES RAYMOND	SUCREES COUPEES	pot 24 oz	25¢
OIGNONS SURS	ORIENTAL RABAIS 7¢	pot 24 oz	49¢
DATTES WASCO	POUR PATISSERIES	cello 1 lb	27¢
RAISINS SULTANA	WASCO	2 lb (sac)	47¢
EAU DE VICHY CELESTIN		gr. bout.	58¢
AMPOULES G.E.	60 WATTS	ch.	25¢

STEAK DE RONDE
DESOSSE OU JUTEUX
RÔTI DE CROUPE
"TABLERITE"
POUR UN REPAS VRAIMENT SUCCULENT !
lb 79¢

SURLONGE OU POINTE DE SURLONGE
"TABLERITE"
STEAKS OU ROTIS A UN BAS PRIX ECONOMIQUE
lb 89¢

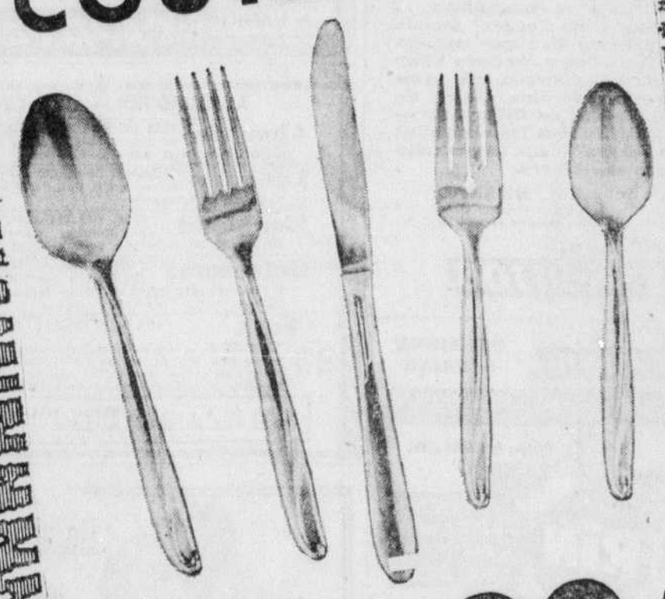
PORTERHOUSE T-BONE OU ALOYAU
"TABLERITE"
STEAKS OU ROTIS !
lb 99¢

CHOISIE — BIEN PREPAREE
FESSE AGNEAU
ENVELOPPE "CRY-O-VAC"
OS DE JARRET ENLEVE LB. 59¢

FRAIS, TRES MAIGRE
BOEUF HACHE
POUR HAMBURGERS
SAVOUREUX ! LB. 39¢

DELICIEUX
BACON DE DOS
"TABLERITE"
TRANCHES MAIGRES DU CENTRE PQT ½ LB 53¢

POUR VOTRE TABLE DE NOEL !
MODELE "CHERIE" EN ACIER
INOXYDABLE — CINQ COUVERTS
COUTELLERIE



UNITE No 1 : 4 MORCEAUX
UNITE No 2 : 5 MORCEAUX
UN PRODUIT DE S.L. & G.H. ROGERS
CHAQUE UNITE 99¢



DEPECHEZ-VOUS
OBTENEZ CETTE POUPEE AVEC SEULEMENT UN CARNET DE
TIMBRES "GOLD BOND"
C'EST UN CADEAUX MERVEILLEUX POUR NOEL ET C'EST UNE OFFRE EXCLUSIVE A "IGA"

EPARGNEZ 18¢
SUN UP
BREUVAGE POUDRE BOUT. 7 oz. 59¢

EPARGNEZ 10¢
OLIVES
ORDINAIRES CORONATION POT 16 oz. 39¢

BEAVER
FEVES JAUNES
DE CHOIX — COUPEES 2 BTES 20 oz. 29¢

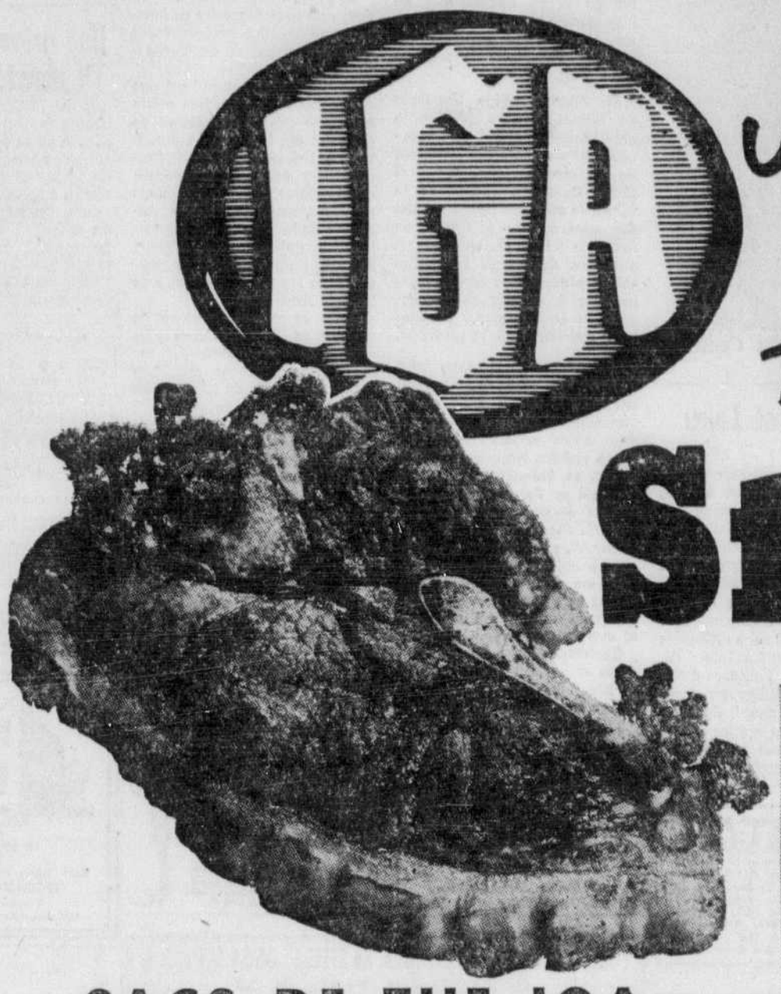
L'HISTOIRE "TABLERITE"
Le boeuf TableRite représente : les meilleurs steaks et rôtis possibles, provenant des meilleurs troupeaux que l'on puisse trouver dans les ranchs les plus modernes de l'Ouest du Canada.
Nos acheteurs experts en viandes choisissent continuellement les meilleurs de ces animaux afin de vous offrir : du boeuf de marque "Rouge et Bleu" inspecté par le Gouvernement, garanti 100%, savoureux, tendre et nutritif.
Vous n'obtenez pas seulement que le meilleur boeuf de l'Ouest du Canada, mais également la fameuse coupe TableRite qui vous permet d'obtenir plus de viande pour votre argent.

50.00 GRATIS
PARTICIPEZ AU GIGANTESQUE CONCOURS "IGA" DU "CHEQUE CHANCEUX"
ET SYNTONISEZ "CJMS" POUR DE PLUS AMPLES DETAILS !



IGA

Juteux, épais et tendres
Steaks



MAINTENANT OUVERT
UN AUTRE MAGASIN "IGA" A VOTRE SERVICE
SHOP & SAVE
CENTRE D'ACHATS BEAU-CHATEAU
BOULEVARD D'ANJOU, ROUTE 3
CHATEAUGUAY, QUEBEC

SACS DE THE IGA
"SUNNY MORN" (EPARGNEZ 10¢) PAQUET 100 SACS 79¢

FRUITS & LÉGUMES

NOUVEAU-BRUNSWICK No 1 — POUR LA TABLE
PATATES
LIVRAISON GRATUITE COMMANDE 3.00 OU PLUS ! 50 lb (sac) 1.19

CONCOMBRES
No 1 — ETATS-UNIS EXTRA FANTAISIE 3 pour 23¢

RAISIN VERT
ALMERIA OU NOIR "RIBIER" No 1 — E.-U. 2 lb pour 59¢

PROCTER & GAMBLE

DÉTERGENT CHEER
FORMAT ULTRA-GEANT RABAIS DE 25¢ CH. PQT 1.28

IVORY SNOW SAVON	RABAIS 3¢ PLUS COUPON 7¢	Gros Pqt	44¢
IVORY SAVON TOILETTE	RABAIS 5¢	2 Gros pains	34¢
JOY DETERGENT	LIQUIDE — RABAIS 5¢ AVEC COUTEAU GRATIS	Bte 24 oz	86¢
IVORY SAVON TOILETTE	1 PAIN GRATIS AVEC ACHAT 4	5 pains rég.	35¢
ROYAL DREENE	SHAMPOING RABAIS 20¢	Format moyen	45¢

SHORTENING CRISCO
RABAIS DE 10¢ SUR PRIX REG. BOITE 3 LIVRES 99¢

CE COUPON VAUT
25 TIMBRES
"GOLD BOND" EN PLUS
AVEC L'ACHAT D'UNE BOITE 20 oz.
GARNITURE A TARTE
CERISES — E. D. SMITH BTE 20 oz. 41¢

CE COUPON VAUT
25 TIMBRES
"GOLD BOND" EN PLUS
AVEC L'ACHAT D'UNE BOITE 20 oz.
GARNITURE A TARTE
BLEUETS — E. D. SMITH BTE 20 oz. 45¢

CE COUPON VAUT
100 TIMBRES
"GOLD BOND" EN PLUS
AVEC L'ACHAT D'UNE BOITE 40 oz.
CIRE LIQUIDE "PARA"
HEAVY DUTY BTE 40 oz. 1.29

SHORTENING DOMESTIC
TOUT USAGE (EPARGNEZ 14¢) CTN. 2½ lbs. 79¢

Prix en vigueur les 23, 24, 25 et 26 NOVEMBRE 1960 à MONTREAL, et L'ABORD-A-PLOUFFE, ASSOMPTION, BEAUHARNOIS, BELOEIL, BOUCHERVILLE, CHAMBLY, CHATEAUGUAY, DORION, DUVERNAY, HUDSON, LAPRAIRIE, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL OUEST, MONTREAL-NORD, MONTREAL-SUD, ORMSTOWN, PIERREFONDS, PONT-VIAU, POINTE-AUX-TREMBLES, POINTE-CLAIRE, REPENTIGNY, ROSEMERE, ROXBORO, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, ST-ADELE-EN-BAS, STE-AGATHE-DES-MONTS, ST-BASILE-LE-GRAND, ST-BRUNO, ST-CONSTANT, STE-DOROTHEE, ST-ELZEAR DE LAVAL, ST-EUSTACHE, ST-GABRIEL-DE-BRANDON, ST-HILAIRE, ST-HYACINTHE, ST-JEAN, ST-JEROME, ST-LAMBERT, ST-LIN-DES-LAURENTIDES, ST-PAUL L'ERMITE, ST-REMI, STE-ROSE, ST-SAUVEUR-DES-MONTS, SAINTE-THERESE DE BLAINVILLE, SOREL, TERREBONNE, VALLEYFIELD, VERDUN, VILLE LaSALLE et VILLE LEMOYNE.

LA PLUS GRANDE CHAINE D'ÉPICIERS INDÉPENDANTS AU MONDE!

Spectacles et Concerts



PATHER PANCHALI — Ce film de Satyajit Ray garde l'affiche du Centre d'Art de l'Elysée, après trois semaines de succès.

HORAIRES

Théâtres

COMEDIE-CANADIENNE : "Chambre 110" : 8.30 h.
HER MAJESTY'S : Ballet national du Canada 8.30 h.
STELLA : "Le Voyage à trois" : 8:30; dimanche : 2:30, 7.30.
THEATRE-CLUB : Samedi et dimanche à 2.30 : "Les 3 désirs de Coquelicot".
TNM: "Le Dindon": 9 h. Le dimanche à 7.30.

Cinémas

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 6 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE: "The Mouse that Roared": 1.30, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
BIJOU : "Tabarin", 12.40, 4.45, 8.20. "Vacances explosives", 2.25, 6.35, 10.10.
CANADIEN et PLAZA : "Ma sacrée belle-mère" : 1.35, 4.55, 8.15 ; "Entre la vie et la mort" : 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL: "The Apartment": 10.05, 12.20, 2.35, 4.55, 7.10, 9.25.
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "La chatte sur un toit brûlant" : 12.05, 3.21, 6.37, 9.53 ; "Il était un petit navire" : 1.52, 5.05, 8.24.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Desire in the Dust": 2.40, 6.05, 9.35; "Goddess of Love": 1, 4.30, 7.55.
ELECTRA : "Crimes au Musée des Horreurs" : 12, 2.51, 5.42, 8.33; "Interpol contre X" : 1.29, 4.25, 7.11, 10.07.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Pather Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tomkowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS : "Hiroshima, mon Amour" : 12.10, 3.20, 6.35, 9.45; "Le 1000e Fenêtre" : 1.45, 5, 8.15.
HOTEL-DIEU: "Tokendé": 7.05, 9.45; "Don Calogero": 8.30; fin de semaine: "Tokendé": 1.30, 4.15, 7.05, 9.45; "Don Calogero": 3, 5.45, 8.30.
IMPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "A Cry in the Street" : 1, 3.05, 5.15, 7.20, 9.30.
LA SCALA : "Femmes en prison", Ah! quelle équipe"; "C'est donc ton frère". Ouverture des portes tous les jours à midi trente.
LOEW'S : "Psycho", 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.10.
MERCIER : "Crimes au Musée des horreurs": 1.30, 4.30, 7.20, 10.20; "Interpol contre X": 12, 2.55, 5.50, 8.46.
PALACE: "The Dark at the Top of the Stars": 9.55, 12.10, 2.30, 4.45, 7.05, 9.25.
PRINCESS: "Desire in the Dust": 11.50, 3.05, 6.25, 9.45; "Goddess of Love": 10.15, 1.30, 4.50, 8.10.
REGENT : "Rosemary" : 1.30, 3.30, 5.35, 7.40, 9.45.
RIVOLI : "Hiroshima, mon Amour": 1, 3.55, 6.50, 9.50; "La 1000e Fenêtre" : 2.25, 5.25, 8.25.
SAINT-DENIS : "Tabarin", 2.24, 6.28, 10.07. "Vacances explosives" : 12.50, 4.54, 8.33.
SEVILLE: "The Alamo"; 8 hres p.m. Matinées à 2 hres p.m., les mercredi, samedi et dimanche.
SNOWDON: "Desire in the Dust: 2.55, 6.20, 9.40; "12 Hours to Kill"; 1.25, 4.50, 8.15.
STRAND: "Jailbreakers"; 11.20, 2.05, 4.50, 7.30, 10.20; "Naked Africa"; 10.10, 12.50, 3.30, 6.20, 9.
WESTMOUNT: "Sons and Lovers"; 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

Mort de René Lalou

PARIS. (AFP) — M. René Lalou, critique littéraire parisien, vient de décéder à l'âge de 71 ans, après une brève maladie.

M. Lalou, dont les chroniques des "Nouvelles Littéraires" et de la "Revue de Paris", faisaient autorité, avait d'abord eu une carrière d'universitaire. Il avait enseigné dans différents lycées notamment à Henri IV. Il était aussi l'auteur d'une "histoire de la littérature française contemporaine", dans laquelle il avait su mettre en relief les influences venues des littératures étrangères.

Peintre ontarien décédé

TORONTO. (PC) — Le peintre Frederick Stanley Haines, ancien président de la Royal Canadian Academy, est mort. Durant quarante ans, il avait été reconnu comme l'un des peintres les plus en vue de l'Ontario. Il avait été Conservateur du Musée de Toronto.

Au Forum

LE CONCERT GERSHWIN

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL — Concert hors-série (ouvert au grand public), sous les auspices du "Montreal Daily Star". Chef d'orchestre : Arthur Fiedler. Soliste : Earl Wild, pianiste. Au Forum.
Programme (consacré à Gershwin) :
"A Cuban Overture"
Concerto en fa majeur pour piano et orchestre
Tableau symphonique d'après "Porgy And Bess" (arr. R. R. Bennett)
"Rhapsody In Blue", pour piano et orchestre
"Strike Up The Band" (arr. Green).

Excellente idée d'avoir consacré à George Gershwin l'un des concerts hors-série de l'Orchestre Symphonique. Excellente idée aussi d'avoir confié ce concert à deux musiciens américains dont les noms sont immédiatement associés à celui du grand compositeur de jazz symphonique : Arthur Fiedler, le populaire directeur des "Boston Pops", et le pianiste Earl Wild.

M. Fiedler dirige Gershwin en évitant le plus possible le côté "improvisation" que beaucoup de ses confrères associent au jazz symphonique. En fait, il dirige Gershwin comme de la véritable musique symphonique. On aimerait un peu plus de fantaisie ici et là, on voudrait entendre davantage les petits soli si pittoresques que le compositeur a confiés aux vents, mais le chef a choisi de s'en tenir strictement à la partition.

N'empêche qu'il sait faire sonner un orchestre comme personne ! Et il était assez étonnant et assez amusant de voir notre orchestre, les sévères violons, les graves violoncelles, se balancer au rythme syncopé de l'envoûtante et excitante musique de Gershwin.

Si M. Fiedler évite l'"improvisation", par contre il laisse le champ absolument libre au soliste qui peut prendre tout le temps qu'il veut pour exécuter et "interpréter" ses cadences et autres passages-solos.

Earl Wild, qui a joué le Concerto et surtout la "Rhapsody in Blue" un nombre incalculable de fois (et qui d'ailleurs ne joue à peu près que cela), en est parvenu à posséder un style Gershwin très personnel, unique, qui comporte un élément de surprise continuel même pour ceux qui connaissent par coeur ces deux partitions magnifiques.

Le piano avait un son un peu dur; cela peut dépendre de l'instrumentiste, plus probablement de l'instrument et de l'acoustique.

La "Cuban Overture" est une chose moins connue, une petite merveille que des centaines de gens ont été heureux de découvrir. Les deux harpistes de l'orchestre y avaient momentanément délaissé leurs instruments pour renforcer la section exigeante de la percussion. Le "tableau symphonique" de Robert Russell Bennett a fait passer en revue les plus beaux airs de "Porgy And Bess".

Enfin, ce concert Gershwin ne pouvait se terminer avec plus d'éclat que par "Strike up the Band", arrangement très "fanfare" du thème de la fameuse comédie-musicale de 1929.

De nouveau, assistance-record: 11,000 personnes, soit la capacité totale du Forum transformé en salle de concert.

Claude Gingras

Grand Prix des Lettres décerné à Marcel Arland

PARIS. (AFP) — Marcel Arland, romancier, essayiste et critique, a obtenu le Grand Prix national des Lettres qui lui a été décerné par sept voix contre cinq, au 3ème tour de scrutin, par le jury réuni sous la présidence de Gaétan Picon, directeur général des Arts et Lettres.

L'oeuvre de Marcel Arland est considérable. Parmi ses romans, on peut citer "L'Ordre", qui a obtenu le Prix Goncourt en 1923, "Antarès", "La Route Obscure", "Terre natale". On lui doit une anthologie de la poésie française, des études sur Pascal, Marivaux et de nombreux essais critiques parmi lesquels "Les Echanges", "Lettres de France" et "Nouvelles Lettres de France".

Le Grand Prix de littérature de l'Académie Française lui a été attribué en 1952 pour l'ensemble de son oeuvre. Marcel Arland, qui est âgé de 61 ans, est co-directeur de la "Nouvelle Revue Française".

Une grève à la TV américaine ?

HOLLYWOOD. (UPI) — La Guilde des acteurs de l'écran a décidé de se joindre à la Fédération américaine des artistes de la télévision et de la radio, afin d'autoriser une grève conjointe contre plusieurs postes de radio et de télévision. Un porte-parole de la Guilde a annoncé que 89 pour cent de ses membres avaient voté en faveur de la grève.

1ère TOURNEE AMERICAINE
L'un des plus grands choeurs du monde nous visite après une série de triomphes en Europe
Le merveilleux
CHOEUR BRANKO KRSMANOVICH
DE YOUGOSLAVIE
80 VOIX MIXTES
Directeur, BOGDAN BABICH
LAUREAT DU FESTIVAL INTERNATIONAL — MOSCOU, VIENNE, AREZZO, LLANGOLLEN
DEMAIN 8.30
SALLE DU PLATEAU
Vente des billets à partir de 7.00 p.m.
$4.00 — 3.50 — 3.00 — 2.00
T. Fisher Concerts VI. 4-9262

Jusqu'au samedi 3 décembre inclusivement
LE DINDON
10 DERNIERES REPRESENTATIONS
CE SOIR à 9 h.
demi-tarifs pour étudiants
A L'ORPHEUM
525 O., STE-CATHERINE
VI. 2-9181
Billets en vente à l'extérieur de Montréal :
BEAUX VOYAGES, 1626, des Cascades, ST-HYACINTHE, PR. 4-5316

TRNKA, McLAREN et KROITOR AU
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE
35 MILTON OUEST
qui présente
Pather Panchali
VI. 2-6053

2 FILMS d'action et d'aventures !
JAIL BREAKERS
NAKED AFRICA
A L'AFFICHE ! STRAND

Auj. à 2h. & 8h. 40
LA VERSION ORIGINALE
THIS IS CINERAMA
TECHNICOLOR et CINERAMASOUND
RESERVATIONS AV. 8-5603
IMPERIAL
1430, BLEURY — AV. 8-7102
LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

ABSOLUMENT PERSONNE NE SERA ADMIS DANS LA SALLE APRES LE DEBUT DE CHAQUE REPRESENTATION DE "PSYCHO"
12.10 — 2.20 — 4.35 — 6.50 — 9.10
Nouveau spectacle émouvant par ALFRED HITCHCOCK !
PSYCHO
ANTHONY PERKINS, VERA MILES, JOHN GAVIN, MARTIN BALSAM, JOHN McINTIRE, JANET LEIGH
3e SEMAINE
LOEW'S
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

AUJOURD'HUI
Vous ne devez pas manquer
ROSEMARY
Dernier spectacle complet à 9.05 p.m.
REGENT CR-T-0025

ORLEANS Aujourd'hui à vendredi
"LES ANGES DECHUS"
Alida Valli & Amedeo Nazzari
— aussi —
"BOMBARDIER B-52"
en couleurs
Karl Malden & Natalie Wood

METRO-GOLDWYN-MAYER
WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF
BEN-HUR
MATINEES 1.30 P.M. MER. $1.50 ; SAM., DIM. et FETES $2.00
EN SOIREE 8 H. LUNDI A VEND. $2.00 ; SAM., DIM. et FETES $2.50
Bons sièges disponibles pour toutes les représentations
TECHNICOLOR
Commandes téléphoniques acceptées
UN. 1-2807
ALOUETTE
PRIX DE L'ACADEMIE
ETUDIANTS (plus de 16 ans) $1.25 à toutes représentations
PAS NECESSAIRE DE RESERVER A L'AVANCE
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— 2 DERNIERS JOURS A L'AFFICHE —
"FEUX DE L'ETE", CinémaScope couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "LA REVOLTE DES CIPAYES", couleurs, Rock Hudson, Arlene Dahl. "FEMMES HORS LA LOI", couleurs, Maria Windsor, Richard Rober.

LA SCALA
TEL. RA-1-5107
TROIS FILMS
Sidney Bechet
'AH, QUELLE EQUIPE'
EN COULEURS
Danièle Delorme
"FEMMES EN PRISON"
Laurel et Hardy
'C'EST DONC TON FRERE'

LAVAL
DERNIER JOUR
"Les Boucaniers de la Jamaïque" et "Suprême Aveu"
DEMAIN
Elizabeth Taylor, Rock Hudson, James Dean dans "GEANT" et "MARDI, ÇA SAIGNERA"

Ce SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 St-Denis
DIMANCHE 2 H. 30 ET 7 H. 30
Le Rideau Vert présente
VOYAGE A TROIS
Comédie de Jean de Letraz
RESERVATIONS ET ABONNEMENTS
VI. 4-1793

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour!
Oh! "ma sacrée belle-mère"...
aussi à l'affiche EN SUPERBES COULEURS
LILLI PALMER Entre la vie et la mort
Canadien PLAZA

Lettre ouverte à tous les cinéphiles

En 1933, je commençais l'exploitation du théâtre Saint-Denis. En fin de cette même année, il y a donc 27 ans, je présentais "Le Maître de Forges" avec Henri Rollan et Gaby Morlay. Ce fut le début des grands succès de cette salle. Plus de 70,000 personnes ont applaudi ce film en deux semaines.

J'ai présenté "Le Maître de Forges" à nouveau après la guerre, cette fois avec Jean Chevrier et Hélène Perdrière. Un autre succès. 80,000 personnes en quinze jours.

Dès samedi, je présenterai un nouveau "Maître de Forges", en CinémaScope et en couleurs . . . C'est le plus beau "Maître de Forges" jamais produit. Je pourrais presque dire que tout est parfait dans ce film : les acteurs, Antonio Vilar (Philippe Derblay), un beau garçon très sympathique; une ravissante, adorable Claire de Beaulieu (Virna Lisi), le duc de Bligny, arrogant grand seigneur. J'invite tous les cinéphiles à voir "Le Maître de Forges", dans sa nouvelle version en CinémaScope et couleurs.

J.-A. DE SEVE
président et directeur général de Compagnie France-Film

Commençant samedi
ST-DENIS et BIJOU

THE Dark at The Top of The Stairs
Technicolor
starring ROBERT PRESTON · DOROTHY McGUIRE
EVE ARDEN · ANGELA LANSBURY with LEE KINSOLVING · PENNEY PARKER
2 derniers Jours
PALACE
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

Il n'y a jamais eu de film aussi original, sous tous rapports, que
"THE APARTMENT"
A MIRISCH COMPANY PRESENTATION STARRING
JACK LEMMON
SHIRLEY MacLAINE
FRED MacMURRAY
BILLY WILDER
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.
A L'AFFICHE CAPITOL

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED
Ahuntsic "ALL THE FINE YOUNG CANNIBALS", CinémaScope et Metrocolor, Natalie Wood, Robert Wagner. "PROUD REBEL", Alan Ladd, Olivia de Havilland.
Lucerne "PORTRAIT IN BLACK", en couleurs, Lana Turner, John Saxon, Sandra Dee. "WHITE WILDERNESS", une aventure réelle en Technicolor.
Monkland "FROM THE TERRACE", CinémaScope et couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "SERGEANT RUTLEDGE", en Technicolor, Jeffrey Hunter, Constance Towers.
Outremont "OPERATION PETTICOAT", en couleurs, Cary Grant, Tony Curtis. "THIS EARTH IS MINE", CinémaScope et Technicolor, Rock Hudson, Jean Simmons, Dorothy McGuire.
York AUX DEUX CINES ! Van Horne
"OCEAN'S 11", PanaVision et Technicolor, Frank Sinatra, Dean Martin, Sammy Davis jr. En plus au York : "CARRY ON TEACHER", Kenneth Connor, Joan Sims. En plus au Van Horne. "UPSTAIRS" et "DOWNSTAIRS", en couleurs, Michael Craig, Mylene Demongeot.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

ST-DENIS et BIJOU
DEUXIEME SEMAINE
ANNIE CORDY · SYLVIA LOPEZ · SONIA ZIEMANN · MICHEL PICCOLI
Musique de FRANCIS LOPEZ
TABARIN
MISHA AUER, JEAN-PIERRE KERIEN, JEAN LEFEBVRE, HENRI VILBERT
avec LES BLUEBELL GIRLS DU LIDO et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE
EN COULEURS
ARLETTY, MARTHE MERCADIER, RAYMOND BUSSIERES
également à l'affiche
Vacances Explosives
DU RYTHME FOU ET DU FOU-RIRE

2e SEMAINE !
En primeur
HIROSHIMA MON AMOUR
Pierre Fresnay dans 1000 FENETRES
FRANÇAIS et RIVOLI

En primeur
TOKENDÉ
AU CONGO TRAGIQUE
en plus
DON CALOGERO
Don Calogero en granby
Eléphant
Barry Fitzgerald
AUDITORIUM
VI. 4-0410 DE L'HOTEL-DIEU

HER MAJESTY'S — Dimanche 4 décembre à 3 p.m.
"Un des meilleurs pianistes de notre époque" — London Daily Telegraph
REVIENT EN AMERIQUE !
shura CHERKASSKY
Scarlatti, Beethoven, Moussorgsky, Chopin
Sièges en vente à $5.00, $4.00, $3.00, $2.00
T. FISHER CONCERTS, Hôtel Mont-Royal

DERNIERES
Les apprentis-Sociers
5140 De Lanaudière
RA. 2-5363 — LA. 5-2732
VOULEZ-VOUS JOUER AVEC MOA ?
de Marcel Achard
Jeudi à samedi 8 h. 30
dimanche 7 h. 30

90e concert
SARAH FISCHER
AU
RITZ-CARLTON
au bénéfice des
MUSICIENS CANADIENS
sous le patronnage de Leurs Excellences le Gouverneur Général et Mme Vanier
LUNDI, 28 NOV., à 8.30 P.M.
LISE SANSFAÇON
violoniste, boursière CSF 1960
LEONIE MARCOTTE
soprano, en 1ère audition
KATHERINE COHEN
pianiste
ET
"THE DEAF MUTE RYTHMICAL TRAINING GROUP"
de la Corée du Sud
EN PREMIERE AUDITION MONDIALE
Billets : $1.00 (taxe inc.) WE. 2-3586

"Une charmante comédie!"
CE SOIR à 9 h.
Germaine Giroux, Paul Berval, Lise Lasalle, Pierre Thériault, Ronald Kinsman, Bernard Sicotte
CHAMBRE 110
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

PREMIERE DEMAIN
Le Théâtre-Club
1858, rue St-Luc
présente
FRANÇOIS ROZET
TANIA FEDOR — ANDREE LACHAPELLE
dans
"Celles qu'on prend dans ses bras"
pièce en trois actes de MONTHERLANT
mise en scène de Jacques Létourneau
tous les soirs 9 h. — le dimanche 7 h. 30
relâche les lundis — réservations WE. 7-8978
POUR UNE SERIE LIMITEE DE REPRESENTATIONS !

2e SEMAINE !
En primeur
HIROSHIMA MON AMOUR
Pierre Fresnay dans 1000 FENETRES
FRANÇAIS et RIVOLI

BALLET NATIONAL DU CANADA
DAVID LOS • ADAMS • SMITH
COMPAGNIE DE 80 MEMBRES
COMPRENANT UN GRAND ORCHESTRE
Directeur Musical GEORGE CRUM
Programme sujet à changement
CE SOIR à 8.30
"LAC DES CYGNES"
• JEUDI SOIR, 24 NOV. "RENDEZ-VOUS" "PAS DE CHANCE" "APRES-MIDI D'UN FAUNE" "BLUEBIRD PAS DE DEUX" "PINEAPPLE POLL"
• VENDREDI SOIR, 25 NOV. "LES SYLPHIDES" "JARDIN AUX LILAS" "ANTIC SPRING"
• SAMEDI, MATINEE, 26 NOV. CASSE-NOISETTE
• SAMEDI SOIR, 26 NOV. LAC DES CYGNES
• DIMANCHE, MATINEE, 27 NOV. (Matinée pour enfants) "PINEAPPLE POLL"
MAT. DIMANCHE $2.00 $1.50 $1.00 .50
MAT. SAMEDI $3.25 $2.75 $2.25 $1.00
SOIREES $4.75 $3.25 $2.25 $1.00
Billets d'Etudiants disponibles
HER MAJESTY'S

FLORENCE
DE MARCEL DUBÉ
Deux représentations spéciales
DEMAIN A 9 H.
DIMANCHE A 7 H. 30
"Il est indubitable que la Comédie-Canadienne tient là un succès d'affiche". — LA PRESSE
Prix populaires $2.50 - $1.65 - 90¢
COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

Amherst Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
MARIO GIROTTI, GIULIA RUBIN, DORION GRAY
Bambino
Cinemascope — En couleurs
ESPIONNAGE A TOKYO
ROBERT WAGNER — JOAN COLLINS
CLARK GABLE, DORIS DAY
CHOU CHOU DU PROFESSEUR
Cinemascope — Couleurs

LA NOUVELLE SAISON TROUVE
ODEON
TOUJOURS EN TETE !
CHAMPLAIN LA. 4-1605
CREMAZIE DU. 5-4210
MERCIER CL. 5-6324
ELECTRA LA. 2-9177
VILLERAY DU. 3-9577
BEAUBIEN RA. 1-6060
Verdun PALACE PO. 8-2092
ELIZABETH TAYLOR, PAUL NEWMAN dans 'LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT' en COULEUR
Alec GUINNESS dans 'IL ETAIT UN PETIT NAVIRE'
CRIMES AU MUSEE DES HORREURS EN COULEUR
'INTERPOL contre X'
N.B. — Sur la SCENE au théâtre ELECTRA — JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT.
'LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE' SIMONE SIGNORET
'PAUVRES MAIS BEAUX'
'SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT'
'L'HOMME H'
2e SEM. AUX 3 CINES

"SPECTACULAIRE. Voilà vraiment le mot qui décrit le mieux ce film ! Aux points de vue visuel et dramatique "The Alamo" est un chef-d'oeuvre !" —N.Y. Journal-Amer.
THE ALAMO TODD-AO
EN VEDETTE JOHN WAYNE, RICHARD WIDMARK, LAURENCE HARVEY AND GUEST STAR RICHARD BOONE
TECHNICOLOR
TOUS SIEGES RESERVES
Retenez vos billets au guichet, par la poste ou au téléphone
MATINEES A 2 P.M. Merc. $1.50 — Sam. dim. et fêtes $2.00
SOIREES A 8 P.M. Lun. à vend. $2.00 — Sam., dim. et fêtes $2.50
2e SEMAINE
SEVILLE
2155 O., Ste-Catherine WE. 2-1139

DESIRE IN THE DUST
CinemaScope
RAYMOND BURR, MARTHA HYER, JOAN BENNETT
Aussi à 8 cinés
THE GODDESS OF LOVE
CinemaScope COLOR by DE LUXE
MELINDA LEE · JACQUES SERVAS
2e film au SNOWDON : "12 HOURS TO KILL", Nico Minardos
A L'AFFICHE
SAVOY PO. 9-7372
PRINCESS UN. 1-2697
GRANADA CL. 5-2428
ROSEMOUNT RA. 1-8930
CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU et SNOWDON LA. 1-6853 — HU. 1-5717
RIALTO CR. 7-3700
EMPRESS HU. 4-3367



JEAN GRIMALDI, dont la troupe de music-hall fait cette semaine la joie des habitués du théâtre National.

"Florence" reprend l'affiche à la C.-C.

A cause d'engagements extérieurs de certains comédiens de "Chambre 110", cette comédie de Jacques Bobet qui tient présentement l'affiche de la Comédie-Canadienne ne pourra pas être présentée au public jeudi et dimanche. Elle sera remplacée ces soirs-là par "Florence" de Marcel Dubé.

Comme on le sait, "Florence" met en vedette Monique Miller, Jean Duceppe, Denise Pelletier et Guy Provost. On ferait bien de retenir ses sièges immédiatement pour ces deux représentations spéciales.

Le Dindon à neuf heures

Dimanche soir prochain, soit le 27 novembre, la représentation du "Dindon" aura lieu à 9 heures, au lieu de 7 h. 30. L'on sait que depuis septembre, le TNM présentait son spectacle plus tôt le dimanche afin d'accommoder les amateurs de théâtre venant de l'extérieur de Montréal.

Rappelons que la dernière représentation du "Dindon" aura lieu le samedi 3 décembre.

L'art et la traduction

La Société des Diplômés de l'Institut de Traduction présentera cette année une série de quatre causeries qui ont pour thème général: "L'art et la traduction". Ces causeries auront lieu le samedi après-midi, à 2 h. 30, à la salle H 404 de l'Université de Montréal.

La première causerie portera sur "La musique et la traduction" et sera prononcée le samedi 26 novembre par M. Marcel Laurencelle, professeur à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal et au Conservatoire de Musique de la province de Québec.

Les trois autres causeries auront lieu aux dates suivantes: 11 février: "Le théâtre et la traduction" (conférencier: M. Eloi de Grandmont, écrivain); 18 mars: "La poésie et la traduction", conférencier: M. Gilles Hénault, écrivain); 22 avril: "Le roman et la Traduction" (conférencier: M. Jean Paré, critique de littérature au journal "La Presse").

Des artistes illustreront, par des extraits d'oeuvres musicales, de pièces de théâtre ou de poèmes, les points développés par les conférenciers. A la fin de chaque causerie, le conférencier répondra aux questions de l'auditoire. Entrée libre.

Le chanteur Henry Etcheverry, qui tint à l'Opéra les principaux rôles de baryton dans "Boris Godounov", "Faust", "Pelléas et Mélisande", est décédé à Paris ces jours derniers.



DIELLE DORAN, dont le roman "Maryse" vient de paraitre au Cercle du livre de France.

Songez à être des plus RAVISSANTE pour les FÊTES!

VALEURS SENSATIONNELLES! Vous désirez dès aujourd'hui

VENTE AVANT NOEL!

A TOUS LES 24 MAGASINS Fifth Avenue

C'est une création Fifth Avenue qui vous charmera

VOUS EPARGNEZ



A

OR ET VISON

Charmante création Fifth Avenue seyant parfaitement à la jeune demoiselle pour réunions ou comme tenue tout aller. Quadrillé tout laine en or et vison, pourpre et gris, ceinture en cuirette s'harmonisant. Tailles 9 à 15.

Rég. $25

$14.98



B

CHANDAILS

B d'inspiration Fifth Ave

En beige, or, prune, mousse et fusain. Ravissants à porter! Aubaine sensationnelle!

Rég. $12

$6.88



C

Choix de centaines de ravissants modèles!

ROBES TOUT ALLER

pure laine

Somptueuse encolure à bijou, ceinture en pareil et haut genre blouse. En brun, noir, vert mousse et pourpre. Tailles: 9 à 17.

Rég. $25

$16.98

$1 par semaine est tout ce que vous avez à payer!



D

Somptueuses imitations

Toute l'exquise beauté du vison et autres superbes fourrures luxueuses. Souples, chics et de bel aspect.

D **$34.98**

PORTEZ-LES DES AUJOURD'HUI!

PAYEZ EN JANVIER!



LE PLUS VASTE CHOIX DE MODELES

VOYEZ nos ravissantes créations à $12



A TOUS LES 24 MAGASINS Fifth Avenue

FASCINANTS, SOMPTUEUX,

Nouveaux modèles de

MANTEAUX

Vous y trouverez le chic par excellence. Ces créations de soufflé de mohair et autres tissus de qualité vous conféreront une allure élégante.

Tous les merveilleux modèles fantaisie les plus récents.

TAILLES 8 à 20

Rég. $69.98

$38

Oui! vous pouvez ouvrir un compte courant pratique



E

S'ALLIANT SI BIEN A LA FOURRURE

Pratique fourreau classique en fin tricot. Devant, encolure et poches magnifiquement bordés en blanc velouté. Tout désigné pour porter avec vos fourrures. En vison, pourpre, vert et or. Tailles: 9 à 19.

Rég. $25

$15.98



Vous serez ravissante...

Chic, pimpante et fraîche, vêtue d'un de ces simililéopards.

Rég. $60

$39.98



F

SLACKS EXTENSIBLES

tout désignés pour réceptions des Fêtes.

$8.98

INSPIRE DE L'OLYMPE

Tout le charme des classiques lignes romaines se trouve dans ce fourreau tout-aller en tricot de laine. Très pratique pour toute la prochaine saison.

F **$10.00**

... VENTE PRESENTEMENT EN COURS!

ORGANZA DE NOEL

Vous aurez un air angélique dans ces charmantes robes en souple chiné d'organza. Un seul modèle (tel qu'illustré) mais nombre d'autres doivent nous parvenir.

Rég. $25

$16.95



G

NOUS VOUS ENGAGEONS A OUVRIR UN COMPTE COURANT PRATIQUE

Aucun cent à débourser en novembre. Aucun cent à débourser en décembre... Vous pouvez acquérir la robe que vous désirez dès aujourd'hui



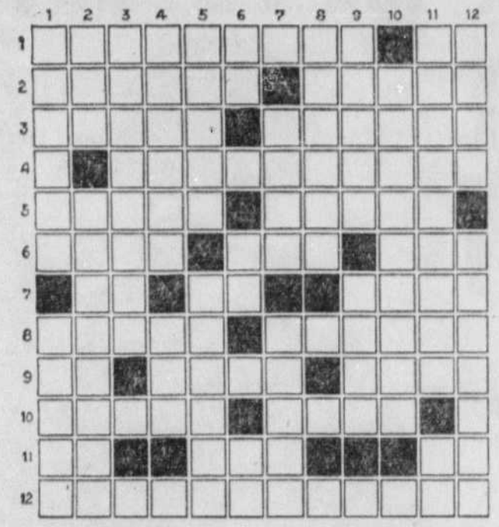
C'est une création Fifth Avenue qui vous charmera

Il existe un magasin FIFTH AVENUE commodément situé près de chez vous...

Aux centres d'achats suivants: JACQUES-CARTIER, 1461 ch. Chambly • ST-MARTIN, 941 Curé-Labelle • CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4125 Jean-Talon • POINTE-CLAIRE, 289 ch. St. John's • FOREST, 10601 boul. Pie-IX • ST-LAMBERT, 323 boul. Wilfrid-Laurier • DOMAINE, 3115 de Granby • MAISONNEUVE, 2953 Sherbrooke est • STE-GENEVIEVE, 11000 boul. Gouin ouest • Centre d'achats DUVERNAY • Centre d'achats ROSEMERE • Centre d'achats NOTRE-DAME • MAGASIN MERCIER, 426 Lafleur • et à 4932 WELLINGTON, Verdun • 165 STE-CATHERINE est • 4028 rue ONTARIO est • 6860 rue ST-HUBERT • ainsi que magasins en ONTARIO, villes de QUEBEC et SHERBROOKE, P.Q.

Adressez commandes postales à 4932 WELLINGTON — Téléphones à POntiac 9-4531

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Exempter de la règle ordinaire — Adverbe de lieu.
2—Lieu de ravitaillement pour les navires — Qui n'est pas tendu.
3—Taudis — Se livrer au travail.
4—Femme qui lave le linge à la main.
5—Qui méprise la religion — Tissu qui constitue la couche profonde de la peau
6—Paysage — Animal à corps mou — Principe de la vie.
7—Article — Possessif — Retrancher.
8—Entreprise industrielle ou commerciale — Poète tragique français (1639-1699).
9—Conjonction — Né de — Viande rôtie.
10—Serviteur — Ce que la morale prescrit de faire.
11—Dans — Recueil de bons mots — Conjonction.
12—Qui demeure au même point.

Verticalement

1—Morceau d'une chose brisée — Plante voisine du haricot (pl.).
2—Préfixe signifiant égalité — Qui lutte, qui combat.
3—Tailler avec le ciseau dans.
4—Sorte d'aviron — Partie intérieure du pain.
5—Disciple, écolier — Soumis à un test.
6—Négation — S'emploie pour encourager — Lac du Soudan.
7—L'eau, en général — Tissu plat, mince et étroit employé comme ornement.
8—Eviter avec adresse.
9—Enlever de force — Variété d'argile.
10—Incinération.
11—A haut prix — Infinitif.
12—Qui est au bon air — Brisé de fatigue (fig.).

SOLUTION DEMAIN

1	G	L	O	B	A	L	■	C	A	M	U	S
2	R	A	C	E	■	A	O	R	T	I	T	E
3	A	T	T	R	A	C	T	I	O	N	■	R
4	V	E	R	■	P	H	A	S	M	E	■	R
5	I	R	O	N	I	E	■	P	Y	■	M	U
6	R	A	I	E	■	T	R	A	Q	U	E	R
7	■	L	■	T	H	E	■	T	U	L	L	E
8	P	E	S	T	E	■	P	I	E	T	E	■
9	A	M	I	E	■	P	R	O	■	I	R	E
10	L	E	■	T	■	R	E	N	O	M	■	T
11	■	I	N	T	E	R	E	T	■	V	E	L	U
12	E	T	E	■	I	S	E	R	E	■	A	I

Solution du dernier problème

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE SURHOMME



LE FANTOME



LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 24 NOVEMBRE : Les natifs de ce jour seront doués d'une forte personnalité, qui cherchera à s'imposer, et y parviendra presque toujours. En outre, ces enfants sauront prendre d'eux-mêmes le départ dans la vie, au moment voulu, et ils témoigneront de leur originalité dans le choix de leur carrière. On ne devra pas s'inquiéter outre mesure si ces enfants semblent parfois indifférents.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Quelles que soient les circonstances, votre isolement cessera; il vous est réservé des satisfactions d'ordre sentimental. Vous pourrez faire une rencontre très importante pour votre avenir affectif ou recevoir la visite d'un ami qui vous apportera des nouvelles d'un être cher. L'atmosphère sera à la joie.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Dans le domaine du coeur, mélange de satisfactions et de menues vexations. Au vrai, il est difficile de trouver un bonheur taillé sur mesures. Sachez vous contenter de ce qui est. Vous évoluerez dans un milieu d'affaires agité; vous aurez du mal à échapper à la contagion.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Votre santé vous tracasse. Au physique, elle sera aussi bonne que possible, mais votre moral ne sera pas brillant. Quand vous n'avez pas d'ennuis, vous cherchez à vous en créer et vous y réussissez trop bien. Cette obstination à tout compliquer pourrait vous faire rater le bonheur qui passe et qui ne reviendra peut-être pas.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet) — Il ne semble pas y avoir de fin à vos affaires de coeur; elles trainent... elles trainent. Il faut dire que c'est votre faute. Vous êtes indécis, vous ergotez avec vous-même. Le temps est votre allié, mais aussi votre ennemi quand vous abusez de sa patience.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Votre disposition d'esprit ne sera pas en harmonie avec l'atmosphère familiale. Il vous semblera revenir d'un siècle en arrière et le contact entre vous et autrui s'établira difficilement. Il faut dire, à la décharge de votre entourage, que vous vous complaisez par trop dans vos rêves.

La Vierge (du 22 août au 22 sep.) — Vous ne vous sentirez pas très dispos ce matin. Cependant, efforcez-vous de ne pas le laisser paraître. Du reste, vous serez réconforté dans l'après-midi par le comportement à votre égard d'une personne qui a pour vous d'excellents sentiments. Même si parfois ils vous gênent, ces sentiments vous sont aujourd'hui précieux.

La Balance (du 23 sep. au 22 oct.) — Vous vous créerez des relations nouvelles, souvent dans des circonstances inattendues ou originales. Vous aurez du goût pour l'imprévu et aimerez que le hasard se charge de votre vie. Mais en contre-partie, vous manquerez de patience et aussi d'égalité d'humeur. Il y aura des querelles avec des personnes plus jeunes.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Votre humeur s'assombrira de nouveau quand, de retour à la maison, vous vous retrouverez aux prises avec les contrariétés quotidiennes. Heureusement, la gaieté de votre entourage vous réconfortera et, petit à petit vous vous mettrez au diapason de l'atmosphère familiale. Un peu de volonté vous aidera beaucoup moralement.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Les circonstances voudront que vous ayez plus de travail que d'habitude parce que vous aurez comme collaborateurs des personnes qui sont mal préparées pour les tâches qu'on leur aura confiées. Mais qui sait si dans cette fonction de bon Samaritain, vous ne rencontrerez pas le chemin de l'amour.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Si vous poursuivez depuis longtemps déjà des travaux personnels en dehors de vos occupations régulières, vous commencerez aujourd'hui à en tirer le bénéfice et une grande satisfaction. D'autant que l'être aimé ne vous cachera pas son admiration pour la qualité de vos travaux; ce sera une source d'intense contentement pour vous.

Le Verseau (du 21 jan. au 19 fév.) — Si vous restez sur place, il n'y aura rien de nouveau dans le domaine sentimental. Mais si vous faites un voyage, vous ferez une rencontre fortuite qui vous impressionnera, surtout si votre coeur est libre. S'il ne l'est pas, il y aura là pour vous une source d'ennuis que vous feriez bien d'éviter dès aujourd'hui.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous aurez la certitude, aujourd'hui, d'avoir rencontré l'amour. Personne ni aucune circonstance ne saurait vous en dissuader. En somme, vous êtes complètement envoûté. Il n'y a plus qu'à espérer pour vous que votre sens critique vous reviendra à brève échéance et que vos yeux s'ouvriront.

Réunion annuelle de la Soc. de pédagogie

La Société de pédagogie de Montréal tiendra samedi, sa 23e réunion annuelle à l'Institut Cardinal-Léger, 6400, 16e avenue, Rosemont, sous la présidence d'honneur de M. Trefflé Boulanger, directeur général du service des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal et membre à vie de la Société.

Le matin, à 9 h. 30, M. Georges Perras, P.S.S., doyen de la faculté des Arts (Université de Montréal), présentera une conférence sur le thème d'étude de l'année: "La recherche et l'école". Après le forum, un vin d'honneur clôturera la réunion.

L'après-midi, à 2 h. 30, aura lieu l'assemblée générale annuelle et l'élection du nouveau conseil de direction. A cette occasion, la Société de pédagogie lancera son premier Bulletin annuel, qui reproduit au texte les communications présentées à ses réunions de 1959-60.

Tous les éducateurs sont priés d'assister à cette 23e réunion annuelle de la Société de Pédagogie de Montréal, la seule société du genre au Canada français.

Collège de professeurs

Le Collège ontarien d'éducation a fondé sa faculté d'éducation à l'Université de Toronto en 1907.

À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

MERCREDI

4:00 P.M.
2, 4 : Bobino
3: Brighter Day
5: Make Room For Daddy
6: The Rebel
7: Menu à la carte
8: Cartoons
4:15 P.M.
3: Secret Storm
4:30 P.M.
2,4,7: La Boîte à surprises
3: Edge of Night
5: Here's Hollywood
6,8: Junior Roundup
5:00 P.M.
2,4,7: Roquet, belles oreilles
3 : Chuckwagon Tales
5: Lone Ranger
5:30 P.M.
2: Les Boucaniers
4: Capitaine Tombola
5: Cartoon Carnival
6: Huckleberry Hound
7: Poney Express
8: Dance Party
6:00 P.M.
2: Edition métropolitaine
3: Headlines
4: Sherlock Holmes
5,8: News, Sports
6: Wanted Dead or Alive
7: Melody Ranch
6:15 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: World of Sports
8: Dateline Seaway Valley
6:25 P.M.
2: Ce soir
6:30 P.M.
2: Histoire à suivre
3: News
4, 7: Nouvelles
5: Cartoon Carnival
6: Métro
8: Movie
6:45 P.M.
2: Téléjournal
3: Doug Edwards
4: Cinéfeuilleton
6: News, Sports
7:00 P.M.
2: Carrefour
3: Huckleberry Hound
4: Nouvelles sportives
5: I Spy
6: Seven-O-One
7: Cent farces
7:15 P.M.
4: Panorama
7:30 P.M.
2: Cinéteuilleton
3: Aquanauts
4: Savoir Vivre
5: Wagon Train
6: Provincial Affairs
7: La Boîte à Chansons
7:45 P.M.
2,4,7: Chansons confidences
6, 8 : Country Time
8:00 P.M.
2,4,7: Le Point d'interrogation
6: My Three Sons
8: Tales of the Vikings
8:30 P.M.
2,4,7: G.M. vous invite
3: Wanted Dead or Alive
5: Ozzie and Harriet
6,8: First Person
9:00 P.M.
2,4,7: En haut de la pente douce
3: My Sister Eileen
5,6: Perry Como Show
8: TV Hour of Stars
9:30 P.M.
2,4,7: Joindre les deux bouts
3: I've Got a Secret
10:00 P.M.
2, Le Monde du sport
3: Circle Theater
4,7: Remous
5: Naked City
6,8: Winston Churchill
10:30 P.M.
2,4,7: La Force de l'âge
6,8: Explorations
11:00 P.M.
2,4,7: Téléjournal
3,5,6,8: News
11:15 P.M.
2,4: Nouvelles sportives
3: Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: News Round-Up
8: Sports Final
11:22 P.M.
2,4: Commentaires
6: Sports Final
11:30 P.M.
2: Long métrage
6: Feature Film
7: Long métrage
8: Award Theater

JEUDI

CBFT — Canal 2
PM
1:00—Musique
1:55—Téléjournal
2:00—Long métrage : "Pension Jonas"
3:30—Bonjour Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Grand Duc
5:30—L'Enfant du cirque
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:25—Ce soir
6:30—Histoire à suivre
6:45—Téléjournal
7:00—Carrefour
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Les Collégiens
Troubadours
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Heure du concert
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Figures de théâtre

WCAX—Canal 3
AM
8:00—CBS News
8:15—Captain Kangaroo
9:00—Star Performance
9:30—TV School
10:00—Thanksgiving Parade Jubilee
11:30—Clear Horizons
PM
12:00—Football
2:30—Houseparty
3:00—The Millionaire
3:30—Verdict is Yours
4:00—Brighter Day
4:15—Secret Storm
4:30—Edge of Night
5:00—Leonard Bernstein
6:00—Headlines
6:10—World of Sports
6:30—News, D. Edwards
7:00—Jim Backus Show
7:30—The Witness

CFCM — Canal 4
PM
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La Jardinière
3:30—Bonjour madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le Grand Duc
5:30—Le dernier des Mohicans
6:00—Court métrage
6:15—Votre médecin vous parle
6:30—Nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:15—Panorama
7:30—Chansonnettes
7:45—La science et la vie
8:00—Clé de sol

WPTZ — Canal 5
AM
6:30—Continental Classroom
7:00—News
9:00—American Odyssey
9:30—TV School Time
10:00—Dough Re Mi
10:30—Play Your Hunch
11:00—Thanksgiving Day Parade
PM
12:00—Truth or Consequences
12:30—It Could Be You
12:55—News
1:00—Bill Hunter
1:15—For You Madame
1:45—Bingo
2:00—Football
5:00—No Place Like Home
6:00—News — Sports
6:30—Cartoon Carnival
7:00—The Deputy
7:30—US Marshall

CBMT — Canal 6
P.M.
1:15—Montreal Matinee
2:00—Chez Helene
2:15—Nursery School Time
2:30—Time Out
3:00—Music in Miniature
3:30—Verdict is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Roy Rogers
6:00—Bachelor Father
6:30—Metro
6:45—CBC TV News
6:55—Sports
7:00—Seven-O-One
7:30—Perry Moss Show
8:00—Live A Borrowed Life
8:30—Klondike
9:00—Fancy Free
9:30—Ernie Ford Show
10:00—Lock Up
10:30—Sea Hunt
11:00—CBC TV News
11:14—Viewpoint
11:22—Sports Final
11:33—Feature Film

CHLT — Canal 7
A.M.
11:00—L'Heure de Pierrot
P.M.
12:00—Conversational French
12:25—CBC News
12:45—Première Edition
1:00—Pot Pourri Féminin
2:00—Long métrage : "L'escadrille des Ailes"
3:30—Actualité féminine
3:45—Ciné-feuilleton
4:00—Menu à la carte
4:30—La boîte à surprises
5:00—Le grand Duc
5:30—Roy Rogers
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Nouv., Météo, Sports
7:00—Les 3 Notes
7:30—Faites-le vous-même
7:45—Téléphone Sonne
8:00—Clé de sol

CJSS — Canal 8
P.M.
12:20—News
12:30—Romper Room
1:30—Cartoons
2:00—The Afternoon Show
2:30—Matinee
3:00—Music In Miniature
3:30—Verdict Is Yours
4:00—Cartoons
4:30—Junior Roundup
5:30—Debut
6:00—News — Sports
6:15—Dateline Seaway
6:30—Movie : "Dance Hall"
8:00—Live A Borrowed Life

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

MERCREDI — CKAC —

5:00 P.M.—**Nouv.** - Jeu de Dames
6:00 P.M.—**Nouv.** — Musique
6:10 P.M.—Courses
6:15 P.M.—Dans le creux de l'oreille
6:20 P.M.—Forum des sports
6:30 P.M.—Le monde ce soir
6:40 P.M.—Commentaires
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le Rosaire
7:15 P.M.—Noces d'or
7:20 P.M.—Variétés
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—**Nouv.** —Evénements
8:10 P.M.—Gaietés musicales
8:30 P.M.—Les jeunesses musicales
9:00 P.M.—**Nouvelles** — Le Bel de nuit
10:00 P.M.—**Nouvelles** — Le Bel de nuit
10:45 P.M.—**Nouvelles** — Sports
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs Le Bel de nuit
12:00 MINUIT—**Nouvelles** Le Bel de nuit
1:00 A.M.—**Nouv.** — La pensée du soir—Fermeture

JEUDI — CKAC —

5:55 a.m.—**Nouvelles**
6.00 a.m.—Messe du jour
6:30 a.m.—**Nouv.**—Gabi Drouin
7:00 a.m.—**Nouv.**, Bon matin avec Gabi Drouin
7:30 a.m.—**Nouv.**, Bon matin avec Gabi Drouin
7:45 a.m.—Oartoire
8:00 a.m.—**Nouvelles** — Pierre Chouinard
8:30 a.m.—**Nouvelles** — Pierre Chouinard
9:00 a.m.—**Nouv.** — Du "Pep" avec Jean Duceppe
10:00 a.m.—**Nouv.** — Un "Beu" de tout
11.00 a.m.—**Nouv.** — La revue de Michel Noël
12:00 p.m.—Angélus — **Nouv.**
12:05 p.m.—Club 93
12:15 p.m.—Ici Pierre Chouinard
12:30 p.m.—Coeur à coeur
12:45 p.m.—Pierre Chouinard
1:00 p.m.—**Nouv.**—J. Duceppe
1:45 p.m.—Blague express
1:50 p.m.—Du "Pep" avec...
2:00 p.m.—**Nouv.** — A. & P.
2:30 p.m.—Chansons d'amour
3:00 p.m.—**Nouv.** — R.S.V.P.
3:30 p.m.—Bonne chance, R. S. V. P.
4:00 p.m.—**Nouv.** — Evénements sociaux
4:30 p.m.—Radio Sacré-Coeur
4:45 p.m.—Une vedette chante

5:00 A.M.
CKVL, Parade des Vedettes
CKVL-FM, Musique de France
CFCF, Morning Show
5:30 A.M.
CKVL, Journal des agriculteurs
CKVL-FM, Orchestres célèbres
CJMS, R. Lemay
CJAD, Bill Roberts
6:00 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CKVL—Nouv. — Parade des Vedettes
CJMS, Nouvelles — Sports, R. Lemay
CKVL-FM, Récital de chant
CBM, News, Concert
CKGM, Dan Tyler
CJAD, News, B. Roberts
6:15 A.M.
CKVL, Prière
CJMS, Prière de l'ouvrier
CJAD, Sacred Heart
CKGM, Editorial
6:30 A.M.
CKVL, Vive le matin
CKVL-FM, Variétés en FM
CJMS, Nouvelles Editorial
CJAD, Bill Roberts
CKGM, News — Jamieson
7:00 A.M.
CBF, Nouv. — Prière du matin
CKVL-FM, Concert du matin
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CBM, News, Concert
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News, Morning Show
7:15 A.M.
CBF, — CBF Métropolitain
CJMS, Message spirituel — Sports
CKGM, Editorial
7:30 A.M.
CBF, Nouv. — CBF métropolitain
CJMS, Nouv. — R. Lemay
CKVL, En route
CBM, News, Concert
CKGM, News
CJAD, News — Bill Roberts
7:45 A.M.
CJMS, Edit. — Sports
CKGM, Dan Tyler
CBM, Plain Talk
8:00 A.M.
CKVL, Bonjour, messieurs-dames
CJMS, Nouvelles R. Lemay
CKVL-FM, Symphonie
CFCF, News — Morning Show
CJAD, News and sports, B. Roberts
CKGM, News — Editorial
CBM, News — Commentary
8:15 A.M.
CBF—Radio-journal
CJMS, Sports, Prière
CKVL, Nouvelles
CBM, Concert
8:30 A.M.
CBF, Chez Miville
CKVL, Bonjour messieurs dames
CJMS, Nouvelles — R. Lemay
CKGM, News — Editorial
CBM, Time Out, Concert
CJAD, News — B. Roberts
CFCF, News — Morning Show
9:00 A.M.
CKVL-FM, Maîtres du clavier
CKVL, Les amoureux du matin
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CBM, News, Concert
CJAD, News — Bill Roberts
CFCF, News — Morning Show
CKGM, News — Editorial
9:30 A.M.
CBF, Nouv. — Partage du matin
CJMS, Nouvelles — Gilbert Hérard
CKVL-FM, Musique de fanfare
CBM—Town Talk
CFCF, House Party
CKGM, Bob Washington
CJAD—Rod Dewar
9:55 A.M.
CBM, Food Facts
CKGM, Editorial — News
10:00 A.M.
CKVL-FM, Le violon qui chante
CKVL, Vive la vie
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CFCF, News, Recaps
CJAD, News — Rod Dewar
CBM, In Reply
10:15 A.M.
CBF, Psychologie
CBM, Kindergarten of the Air
CKGM, Feature
10:30 A.M.
CBF, Coquelicot
CKVL-FM Les joyaux de la musique
CJMS, Nouvelles Gilbert Hérard
CKGM, News
CBM, News, M. McCormick
10:45 A.M.
CKVL, Vive la vie Nouvelles
CJMS, Petite Clinique
CBM, Lift up your Hearts
CKGM, Open Mike
11:00 A.M.
CBF, Un homme et son péché
CKVL-FM, Les orgues
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles Léo Lebel
CBM, Ontario School
CFCF, Bob Dell
CJAD, A & P Call
CKGM, News
11:15 A.M.
CBF, Vies de femmes
CKGM, Problems
11:30 A.M.
CBF, Joyeux Troubadours
CKVL-FM, Musique de scène
CJMS, Nouvelles Léo Lebel
CKVL, Le calvaire d'une veuve
CBM, House of Horton
CJAD, Rod Dewar
CKGM, News
11:45 A.M.
CKVL, Nouvelles
CBM, The Archers
CKGM, Feature
12:00 MIDI
CBF, Jeunesse dorée
CKVL-FM, Joue Tzigane
CKVL, Chansonnettes
CJMS, Nouvelles, S. Bélair
CBM, News
CFCF, Bob Dell
CKGM, News
CJAD, News — Rod Dewar
12:15 P.M.
CBF, Les visages de l'amour
CKVL, Récit spéciale
CBM, Stu Davis
CJAD, News Quiz
CKGM, Doc Stone
12:30 P.M.
CBF, Le Réveil rural
CKVL-FM, Tour du monde en musique
CKVL, Dr Claudine
CJMS, Nouvelles, S. Bélair
CFCF, News, Recaps
CBM, Market Quotations
CJAD, Gene Kirby
CKGM, Editorial
12:45 P.M.
CKVL, Chansonnettes
CKGM, Feature
1:00 P.M.
CBF, Nouvelles — L'heure du dessert
CKVL, Ruti sur l'onde
CKVL-FM, L'accordéon virtuose
CJMS, Nouvelles Serge Bélair
CKVL, G. Herbert
CBM, News
CKGM, Favourites
CJAD, News, G. Kirby
1:15 P.M.
CBF, A votre intention
CKVL, Hit Parade canadien
CBM, Tommy Hunter Show
CKGM, Editorial News
1:30 P.M.
CKVL-FM, Extraits d'opera
CJMS, Nouvelles, S. Bélair
1:45 P.M.
CBF, Arc-en-ciel
CBM, A Touch of All Things
CKGM, Feature
2:00 P.M.
CBF, Chefs-d'oeuvre de la musique
CKVL, Vie sociale, Variétés théâtre
CKVL-FM, Fiesta
CJMS, Nouvelles, Gilbert Hérard, Club des ménagères
CKGM, Bob Washington
CBM, News, Matinee
CJAD, News and Gene Kerby
2:15 P.M.
CKGM, Housewives' Pops
CKVL, Socially Yours, Variétés théâtre
2:30 P.M.
CKVL-FM, Ouverture
CKGM, News
2:45 P.M.
CKGM, Trading Post
3:00 P.M.
CBF, Variétés
CKVL, Willie Lamothe
CKVL-FM, Musique d'Hawaii
CJAD, News, G. Kirby
CJMS, Nouvelles, Gilbert Hérard, Club des ménagères
CBM, Halifax Theatre
CKGM, News
CFCF, G. Herbert
3:15 P.M.
CKGM, Golden Music
3:30 P.M.
CKVL-FM, En rappel au concert
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CBM, Lucio Goes Latin
CKGM, News — Features
4:00 P.M.
CBF, Nouv. — Une demi-heure avec...
CJMS, Nouvelles — Dame de coeur
CKVL, Nouvelles — Hit Parade
CKVL-FM, Musique de Russie
CFCF, Big '60
CBM, News, — Tea and Trumpets
CJAD, News, M. Stephens
CKGM, Ray Stevens
4:15 P.M.
CKGM, Hits Today
4:30 P.M.
CBF, Votre goût est le nôtre
CKVL-FM, Sérénade
CKGM, News
CBM, Tempo

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir: à 6 h. 30, au centre **St-Gabriel,** 1060, rue Hibernia (à l'affiche: "Capitaine Courageux").

—A 7 h., fête de la Ste-Catherine et "Kermesse des jeux" au centre **LeBer,** 2120, rue Favard; invitation aux garçons et filles de 7 à 15 ans.

—A 8 h., fête de la Ste-Catherine au centre **Mousseau,** 3055, rue Mousseau, à Tétreaultville ("Rigolade", "Music Hall", jeux de groupe, etc.); invitation aux garçons et filles de 12 ans et plus, ainsi qu'aux parents.

A—A 8 h., au Centre St-Denis, 5115, rue Rivard, pratique de danses folkloriques avec l'équipe "Ribambelle".

Demain soir, à 8 h. 30, à l'auditorium du Jardin botanique, aura lieu la remise des prix et trophées aux gagnants du concours annuel de boites à fleurs.



CE PLANTIGRADE NOCTURNE, L'OURS NOIR fuit généralement l'approche de l'homme, mais devient un quémandeur comique dans les réserves de l'Ouest canadien. Cette illustration, *offerte en couleurs,* peut être conservée dans un joli album également en couleurs, pouvant contenir les 48 illustrations de la collection d'Animaux de l'Amérique du Nord. L'album décrit de plus chaque animal. Collectionnez ces illustrations dès maintenant, offertes GRATUITEMENT dans les paquets des thés et cafés Red Rose et Blue Ribbon. L'album s'obtient chez la plupart des épiciers ou en vous adressant à nous. 25¢. Brooke Bond Canada Limited, Dépt N, 6201 avenue du Parc, Montréal 8, P.Q. 8-2F

Activités au Centre I.-C.

Deux importantes activités se dérouleront demain au Centre de Loisirs Immaculée-Conception, à l'intention des adultes et des jeunes.

Pour les parents, il y aura en effet un cours d'hygiène alimentaire, sous le titre **"Bien-être et santé de votre famille ;** il se tiendra demain soir, à 8 h., à l'auditorium du Centre I.-C., 4265, rue Papineau, où il a déjà remporté un vif succès. A la demande générale, on doit présenter ce cours pour la 5e fois.

Le programme comportera un film éducatif en couleurs, intitulé "Si femme savait" ; une conférence suivie d'un forum, avec M. H.-X. Bernard, spécialiste en alimentation. Les mères de famille sont particulièrement invitées à cette soirée ; l'entrée sera libre.

D'autre part, la **limitation des naissances** sera le sujet d'étude de la prochaine rencontre "Vie et Religion", organisée par le Club Social du Centre I.-C. pour demain soir, à 8 h., au salon de ce centre. Cette rencontre est ouverte aux jeunes gens et jeunes filles de 22 à 30 ans. Le R.P. Louis Laurendeau, S.J., exposera alors aux jeunes la position de l'Eglise quant au problème de la limitation des naissances, et dirigera la discussion qui suivra.

Aux Loisirs de St-René-Goupil

Québec. (J.M. — — Un groupe de citoyens de Mon'réal, de Montréal-Nord et de St-Michel, vient d'obtenir que le gouvernement provincial reconnaisse au Centre de Loisirs St-René-Goupil les attributions prévues par la 3e partie de la Loi des compagnies.

Ce centre récréatif, le premier du genre installé à St-Michel, pourra posséder des biens-fonds d'une valeur de $150,000. Il a pour objectif l'épanouissement moral, intellectuel et physique de ses membres, particulièrement des jeunes.

A la Fédé Folklorique

Service de recherches

Lors du camp d'étude que la Fédération Folklorique du Québec a récemment tenu à l'Auberge de jeunesse du lac Guindon, on a particulièrement discuté l'urgente nécessité de remettre en valeur le folklore canadien auprès des jeunes et de la population en général. Les délégués ont même pris une heureuse décision en vue d'atteindre cette fin.

Plus d'une soixantaine de meneurs et de responsables d'équipes folkloriques ont pris part à cette fin de semaine d'étude. Ils venaient de différents coins de la province et représentaient différents milieux. Mais tous ont fait preuve d'un remarquable esprit d'équipe, de fraternité et de sérieux. En conclusion de leurs délibérations, ils ont proposé la création d'un service spécial qui aura pour but "d'organiser et d'entretenir la préoccupation de la recherche dans le domaine du folklore canadien".

Une dizaine de délégués ont accepté de faire partie d'un comité qui a été chargé de définir concrètement le rôle que devra jouer ce service spécialisé. Le nouveau comité doit tenir sa première réunion dimanche, 27 novembre; il manifeste déjà un dynamisme fort prometteur.

Sujets importants

D'autres sujets très importants ont aussi été étudiés par les responsables d'équipes affiliées à la Fédération Folklorique du Québec. Le président, Me Grégoire Marcil, nous souligne en effet que, dès leur première session, les délégués ont analysé l'historique de la Fédé et du mouvement folklorique. "On s'est rendu compte, dit-il, que pendant longtemps, ce n'avait été qu'un mouvement de technique de danse. Mais une étape a été franchie; car la Fédé tend à établir un mouvement démocratique réel, qui n'est plus basé sur des personnalités, mais sur un esprit d'ensemble, une pensée d'action, répondant aux besoins de 1960."

Par ailleurs, une magistrale conférence prononcée par M. Jean de Laplante, chargé de recherches au Service des parcs de Montréal, a permis aux délégués d'établir la différence entre la civilisation traditionnelle (le folklore) et la culture inculquée par l'instruction, et de découvrir ce qu'est l'homme floklorique, plus humain et en pleine possession de tous ses sentiments.

Les responsables des équipes de floklore ont également étudié la différence de mentalité existant dans le milieu urbain et le milieu rural. Ils ont alors reconnu que :

Les équipes folkloriques de l'extérieur de Montréal ont comme première mission d'exprimer les traditions de leur milieu respectif, pour enrichir l'ensemble du mouvement folklorique, tandis que les équipes de la métropole ont particulièrement avantage à travailler en relation avec les Néo-Canadiens pour enrichir également notre trésor folklorique.

Plan d'ensemble

Un plan d'ensemble a donc été prévu où toutes les équipes pourraient facilement collaborer à cette oeuvre, au moins en jouant le rôle d'indicateur. Et c'est ainsi qu'on a décidé de créer un service spécialisé, au sein de la Fédé, pour promouvoir le travail de recherches dans le folklore canadien et assurer la codification et la diffusion, afin que les richesses folkloriques ne restent pas dans les archives et sur les tablettes, mais retournent aux équipes et au peuple.

"Dans ce travail, comme dans toutes ses activités," a précisé le président Marcil, "la Fédé entend respecter et sauvegarder la personnalité propre de chaque équipe. Il est sûr que certaines équipes ont tout à recevoir du mouvement, mais il y en a d'autres qui se doivent d'apporter quelque chose à ce même mouvement."

En analysant la situation actuelle du mouvement folklorique dans la province, les responsables des équipes ont compris que pour s'attacher davantage à la civilisation traditionnelle, les équipes doivent élargir progressivement leurs horizons. Ils ont unanimement affirmé qu'il s'agit là d'un mouvement tenant à la fois du folklore et des loisirs.

Les responsables ont encore souligné que dans le domaine des loisirs, on manque encore de compétences pour les contacts auprès de la masse; que le mouvement folklorique structuré autour de l'équipe seule est dans une situation périlleuse, parce qu'il tend à se refermer; que les équipes doivent éviter de faire des soirées exclusivement pour les folkloristes; que 50 meneurs expérimentés auprès de la foule seraient supérieurs à 50 équipes qui tentent ce même travail sans préparation.

Quant aux difficultés que les équipes rencontrent inévitablement dans leur travail, on a admis que nombreuses sont celles qui peuvent être résolues par l'application de la psychologie de groupe et des principes de la charité chrétienne.

Ste-Catherine à M.-Goretti

L'Association Belle-Jeunesse organise pour demain soir, à 8 h. 30; au Centre Maria-Goretti, 3333, ch. Côte-Ste-Catherine, angle Decelles, une grande soirée récréative à l'occasion de la Ste-Catherine.

Les responsables annoncent qu'il y aura: élection de la "Reine des Catherinettes", distribution de tire, prix de présence, attractions spéciales, danses canadiennes et folkloriques, accompagnées par l'orchestre de Julien et ses Copains. Jeunes gens et jeunes filles sont cordialement invités à cette fête.

D'autre part, on rappelle que le Centre Maria-Goretti offre aux jeunes filles des cours gratuits en anglais, art culinaire et solfège; des cours à prix réduits en arts décoratifs (jusqu'à Noël, on s'occupera particulièrement des émaux).

En outre, le mercredi soir, 30 novembre, à 8 h. 30, il y aura concert au Centre Maria-Goretti, avec les jeunes musiciens sourds-muets venant de Séoul, en Corée du Sud, qui effectuent présentement une tournée au Canada.

A Val-Martin

Les Loisirs St-Pie X de Val-Martin organisent une grande partie de cartes au profit de leurs activités pour les jeunes et la Fabrique.

Cette soirée aura lieu jeudi, 24 novembre, à 8 h., au sous-sol de la nouvelle église St-Pie X, angle des rues Pie X et Cardinal, sous la présidence d'honneur de M. le curé J.-G. Vermette. Il y aura des prix de table et de magnifiques prix de présence. Tous y sont cordialement invités.

Au cours du mois de décembre, l'Association des camps de vacances du Québec mènera une campagne de souscription, durant trois semaines, à travers la province. Elle fera alors la vente de succulent chocolat portant l'étiquette de l'Association.

NOUVEAU DICTIONNAIRE GÉANT ASSEMBLER VOUS-MÊME

VALEUR de $35.00



FASCICULE 11
MAINTENANT EN VENTE POUR SEULEMENT 99¢ CH.

FASCICULE 1 TOUJOURS DISPONIBLE POUR SEULEMENT 25¢

ÉPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

aimez-vous les intrigues?



Si les intrigues sont votre spectacle favori — Rediffusion peut vous en faire voir bien plus, à votre téléviseur même.

Grâce à Rediffusion vous "frémirez" 8 heures de plus chaque semaine

Enfin, une manière facile et adorable de vous offrir des programmes tels que : Alfred Hitchcock ; "Mr Garlund, Route 66", et tant d'autres. Rediffusion vous relie aux réseaux des Etats-Unis par câble direct à votre propre téléviseur. Plus de brouillage, transmission directe. Aucune antenne n'est nécessaire. Voyez les programmes qui vous plaisent chaque fois que vous en avez envie. Appelez CR. 6-2501, Rediffusion Inc., 6301 avenue du Parc.

75,000 MONTRÉALAIS NE PEUVENT SE TROMPER

Rediffusion Inc. Cr 6-2501

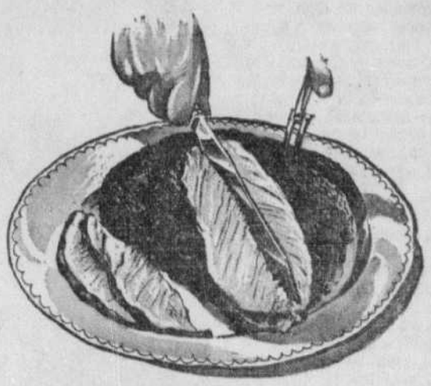
ECONOMISEZ DAVANTAGE A L'EPICERIE DES AUBAINES

ÉPICERIES Richelieu LTÉE GROCERIES

Il y en a une près de chez vous, pour son adresse SIGNALEZ DA. 2-3500

VEAU en PANIER
POUR UN RAGOUT SAVOUREUX
LB 39¢

FESSE DE VEAU DE LAIT
ENTIERE OU BOUT DU JARRET
JARRET BLANC ENLEVE
LIVRE SEULEMENT 65¢



SAUCISSE AU PORC PUR 'HYGRADE'
EMPAQUETE SUR PLAT LB 45¢

Roulé de Salami au boeuf 'HYGRADE'
ROUL. 12 OZ 59¢

JAMBON MIDGET "ROYAL"
CRY-O-VAC OU CELLO
LB SEULEMENT 69¢

MELASSE "Grandma"
SURCHOIX — DES BARBADES
CART. 40 OZ 25¢

ARACHIDES "YORK"
BLANCHES CELLO GEANT 45¢
BRUNES CELLO GEANT 39¢

GRATIS 25 TIMBRES
AVEC L'ACHAT DE : THE EN SACS "SALADA" BOITE 60's 83¢
(Nul après le 26 novembre)

OLIVES PLAIN "GATTUSO" pot 16 oz 45¢
THE INSTANTANE "NESTEA" pot ¼ oz 55¢
SODAS SNACKERS "McCORMICK" pqt 8 oz 25¢
SHORTENING "CRISCO" 10¢ DE MOINS boite 3 lbs 97¢

SPREAD DE TABLE "SILVER BRAND" 4 PQTS 1 LB 99¢
JUS DE TOMATES "DEL MONTE" 8 BOITES 20 OZ 1.00

GRATIS 25 TIMBRES
AVEC L'ACHAT DE : PAPIER DE TOILETTE "PUREX" COULEURS ASSORTIES 8 ROUL. 1.00
(Nul après le 26 novembre)

DETERGENT "IVORY SNOW" (3¢ DE MOINS) GROS 41¢ (Coupon de 7¢ dans chaque boite)
DETERGENT 'CHEER' (25¢ DE MOINS) FAMILIAL 1.28
SHAMPOOING "ROYAL DREENE" 10¢ DE MOINS PERS. 39¢ 20¢ DE MOINS MEDIUM 59¢

GRATIS 25 TIMBRES
AVEC L'ACHAT DE : BAS DE NYLON "ATLANTIC" SANS COUTURE — COULEUR SUN BEAUTY PAIRE 79¢

SHORTENING "DOMESTIC" PLASTIC 2½ LB 79¢
CORN FLAKES "KELLOGG" 3 PAQUETS 16 OZ 1.00
CAFE instantané "NESCAFE" POT 8 OZ. 1.09
BLE D'INDE CREMEUX "DEL MONTE" 3 BOITES 15 OZ 59¢ 4 BOITES 10 OZ 59¢

ORANGES
D'AFRIQUE DU SUD — GROSSEUR 216
JUTEUSES TRES RICHES EN VITAMINES
CELLO 5 LBS 65¢

OFFRE SPECIALE AUX MENAGERES
Primes de qualité... A TRES BAS PRIX!
OURSON EN PELUCHE
VALEUR 4.98 POUR SEUL. 2.98

MELANGE DE LEGUMES POUR UN DELICIEUX BOUILLI CELLO 3 LB 25¢
CAROTTES LAVEES DU QUEBEC — No 1 CELLO 5 LB 19¢
OIGNONS JAUNES CANADA — No 1 CFLLO 5 LB 25¢

ÉPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

L'affiche, art sans prétention

Entrez dans une galerie de peintures.

Rien que le luxe des encadrements suffit à vous figer.

La prétention de dignité, de connaisances supérieures, d'érudition ; l'atmosphère de quiétude . . . troublée par quelques chuchotements . . . tout cela fait que l'homme de la rue ne s'y sent pas à l'aise et qu'il est, dès son entrée, inconsciemment voué à l'incompréhension envers les oeuvres qui y sont exposées.

L'érudition, la compréhension des symboles, la capacité de saisir l'insolite en excluant l'usuel demandent un effort que la plupart des gens sont trop paresseux pour entreprendre ou requiert plus que ce qu'ils sont capables de donner.

En un mot, les musées ne sont pas pour tout le monde !

C'est du moins l'opinion de M. John Millen, directeur du Royal Ontario Museum, de Toronto, qui s'adressait hier soir aux membres de l'Art Directors Club qui tient une exposition internationale d'affiches à l'école des Beaux-Arts.

Voilà pourquoi, aux dires de M. Millen, le caricaturiste commercial tente de se mettre sur le même pied que l'homme de la rue. Et c'est le mérite de l'affiche : de l'art sans prétention !

C'est A. M. Cassandre, un des plus grands artistes commerciaux de tous les temps, qui a déclaré : "Le spectacle est dans la rue", et en effet, pour M. Tout-le-Monde, l'art se trouve dans la rue, dans ce qu'il voit tous les jours et qu'il n'éprouve aucune difficulté à comprendre.

550 des meilleures affiches du monde sont présentement exposées dans l'entrée de l'Ecole des Beaux-Arts et dans quelques pièces avoisinantes.

On peut y voir par exemple un dessin de François, caricaturiste français : il s'agit d'un homme qui marche sous la pluie. Comme tout bon Français, il s'est recouvert la tête d'un journal pour se protéger. Le journal annonce un vin fameux. Dans la poche du paletot du bonhomme, se trouve une bouteille du même vin. En dépit de la pluie, notre Français semble heureux. Et c'est tout. Pas de texte . . . le dessin dit tout.

Un exemple entre 550. Il y a là les meilleurs dessins commerciaux du monde rédigés en toutes les langues du monde et destinés à l'homme de la rue, tant du côté est que du côté ouest du Rideau de fer. (On y voit un Mao Tsé-Toung père du peuple chinois et une saisissante affiche en faveur de la paix).

Un spectacle qui vaut le déplacement . . .



Photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

550 DES MEILLEURS DESSINS COMMERCIAUX DU MONDE sont présentement en montre à l'Ecole des Beaux-Arts. Le directeur du Royal Ontario Museum de Toronto, M. John Millen (à droite), discute de la valeur de l'un d'entre eux, oeuvre du caricaturiste français François, en compagnie de M. R. Murdock, président du Art Directors Club de Montréal.

A la conférence McGill

La magie n'opère pas sur les affaires internationales

Qu'elle en soit une de négociation ou de refus de négocier, la politique étrangère des EU, depuis le dernier conflit mondial, a toujours été basée sur la croyance naïve que la paix va de soi, que l'on n'a pas à oeuvrer pour l'obtenir, qu'elle viendra comme par "Magie".

Pour le Dr Henry A. Kissinger, du Center for International Affairs de l'Université Harvard et conseiller auprès du Operations Research Office du gouvernement américain, cela est une erreur qui n'a amené les EU qu'à provoquer eux-mêmes les événements dont ils ont eu à souffrir.

Conférencier à la deuxième séance plénière de la quatrième Conférence McGill sur les affaires internationales, le Dr Kissinger avait choisi de traiter, hier soir au Redpath Hall, des rapports entre la démocratie et la politique internationale. Il a limité son exposé à ce qu'il connait le mieux, l'attitude du State Department devant le bloc communiste.

Si l'on veut en arriver à un accord sur le désarmement, croit-il, les EU ne doivent jamais refuser de négocier. Mais ils doivent abandonner leur position rigide qui est, depuis Dulles, de voir les Russes comme des fourbes avec lesquels il ne sert de rien de discuter. Et ce n'est pas à l'usure que se réglera le problème, mais quand l'Occident présentera un projet scientifiquement réaliste qui garantira sa sécurité au lieu de ceux qu'on a lancés jusqu'à maintenant dans la mêlée pour jeter de la poudre aux yeux de l'électorat des pays libres.

Les politiciens américains, dit encore le Dr Kissinger, commencent leur carrière trop tard (vers 50 ans) après avoir laissé le meilleur de leurs énergies dans la vie privée. Il leur faut tellement de temps et d'efforts pour prendre une décision qu'ils redoutent plus que tout d'avoir à recommencer le processus, de prendre une autre décision.

La nouvelle administration, estime le Dr Kissinger, sera beaucoup plus active, parce que plus jeune.

Avant d'aborder son sujet, le conférencier avait pris soin de noter qu'il n'exprimait que des opinions personnelles.

Ce soir, toujours au Redpath Hall, le professeur Max Lerner, auteur de "America as a Civilisation".

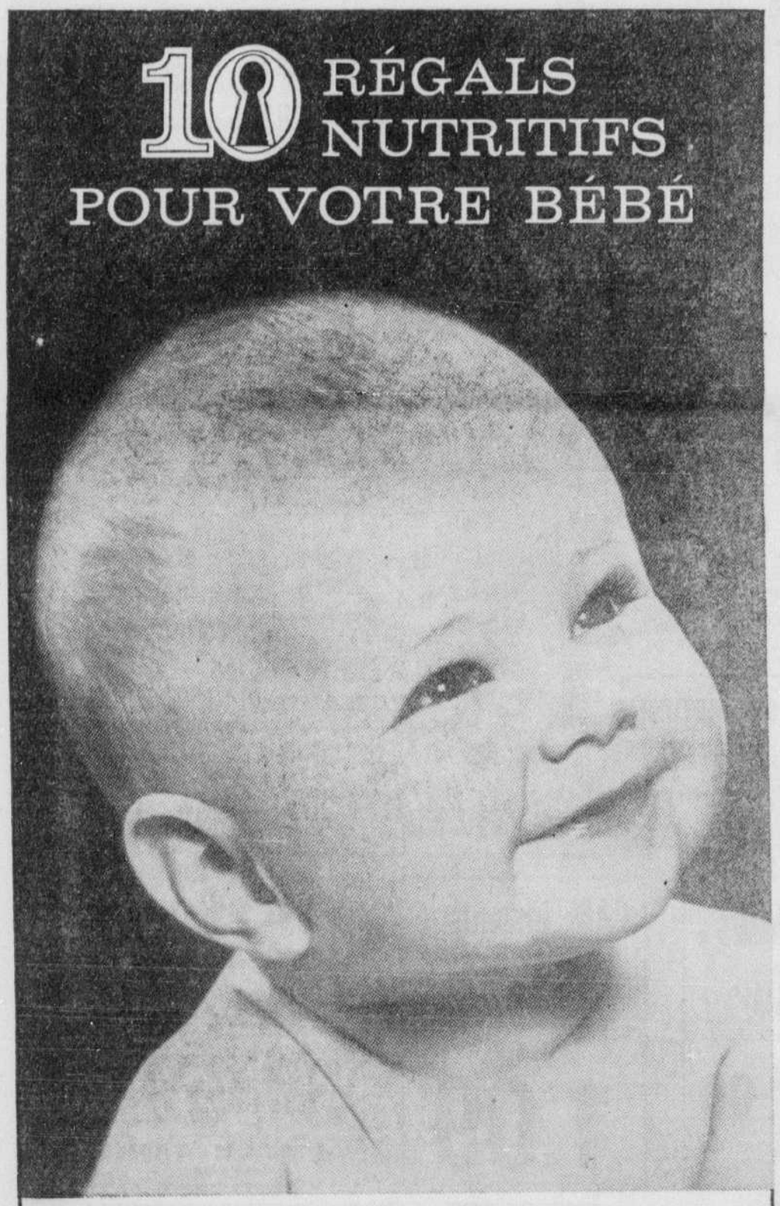


photo LA PRESSE

LE DR HENRY KISSINGER : "Les politiciens américains sont trop vieux".

le panetela populaire
House of Lords
mince • moderne • le meilleur
fait de havane choisi
17¢
PRIX SUGGERÉ

10 RÉGALS NUTRITIFS POUR VOTRE BÉBÉ



7 dîners à la viande Gerber

Une surprise agréable pour bébé dans chacune de ces variétés délicieuses et nourrissantes. Chaque dîner à la viande Gerber, en purée ou pour enfants, contient de copieuses portions de bonne viande et quantité de succulents légumes potagers. Il en résulte le goût le plus fin qui soit et une excellente valeur nutritive. En effet, ces dîners à la viande Gerber contiennent beaucoup de protéines et renferment les importantes vitamines du groupe B—thiamine, niacine et riboflavine. Sept variétés: veau, boeuf, poulet, dinde, foie et bacon, poulet au riz et boeuf aux nouilles. Préparation au Canada, tout spécialement pour les bébés canadiens.

3 viandes Gerber pour bébés

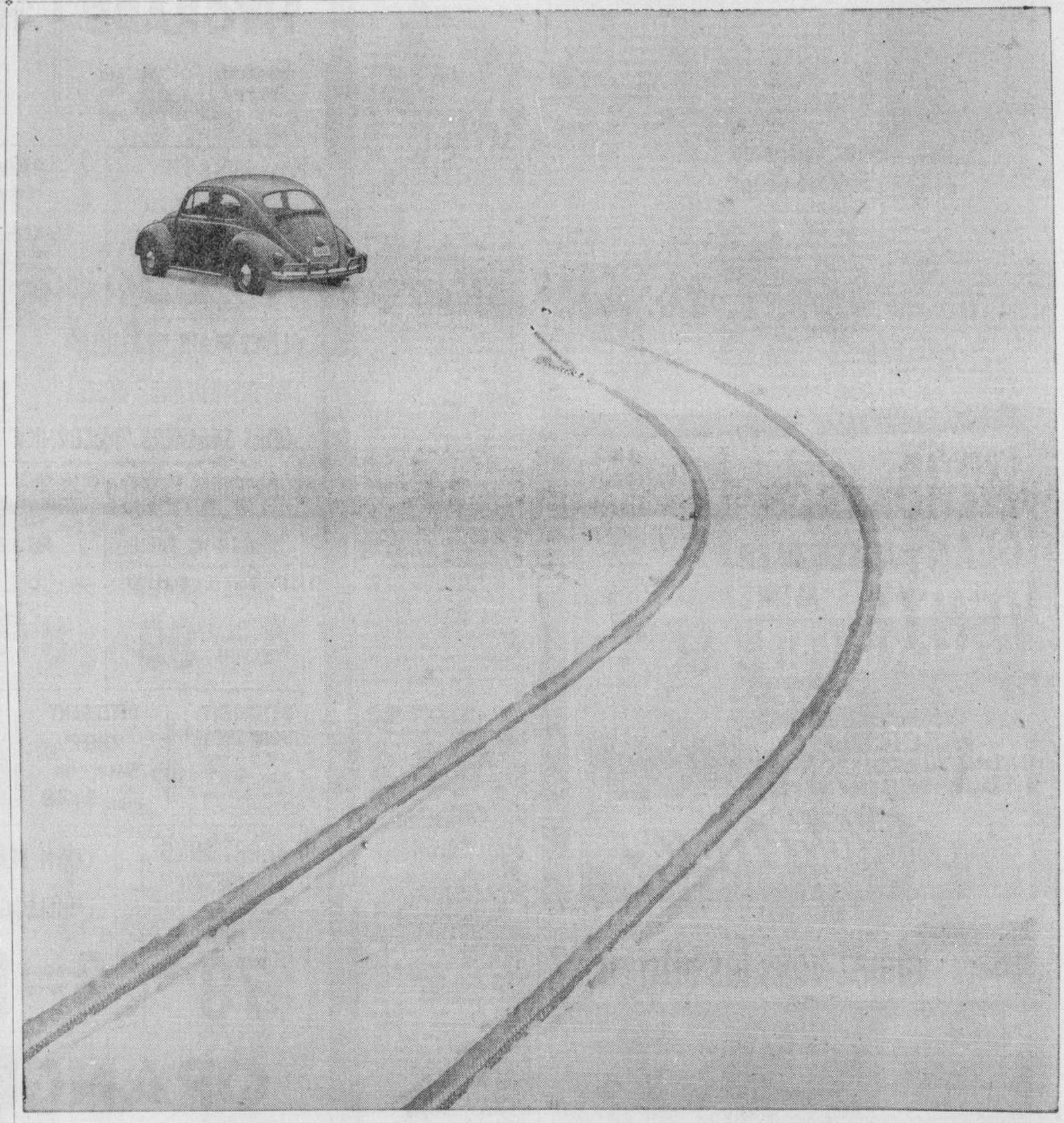
Appétissantes, savoureuses, telles sont les viandes Gerber en purée et pour enfants qui abondent en protéines pour mieux fortifier l'organisme. Seuls des morceaux sélectionnés de viande canadienne, inspectée par le Gouvernement, sont utilisés. Un procédé spécial en retire presque tout le gras et les tendons pour une meilleure digestibilité et une cuisson soignée assure le maximum de valeur nutritive. Toutes sont 100% pure viande avec juste assez de bouillon pour une meilleure saveur et une consistance plus lisse. Trois variétés: boeuf, veau, poulet.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

Aliments Gerber Pour Bébés

Niagara Falls, Canada





Où la Volkswagen roule-t-elle l'hiver?

Si l'on avait voulu construire une voiture spécialement conçue pour les rudes hivers canadiens, il aurait fallu qu'elle ait de nombreux points communs avec la Volkswagen. Par exemple, la garde au sol de la Volkswagen est importante, ce qui lui permet de se frayer un chemin à travers la neige la plus épaisse. Son moteur étant à l'arrière, la puissance motrice se trouve directement appliquée aux roues. Ainsi, l'adhérence et la traction sur la neige et la glace sont bien meilleures.

Mais rouler dans la neige n'est qu'une des qualités de cette étonnante voiture. Les ennuis de radiateur n'existent pas pour la simple raison qu'il n'y a pas de radiateur, donc, pas d'antigel. Le moteur refroidi par air démarre instantanément par les matins les plus froids.

Tous les organes essentiels de la Volkswagen sont bien protégés. Le robuste tablier, qui se trouve sous la voiture, empêche l'humidité et la glace d'entrer et la rouille de se former, ce qui protège aussi le placement du propriétaire.

Un de ces prochains jours, essayez la Volkswagen sur la neige; Vous constaterez avec émerveillement qu'en hiver la Volkswagen passe partout où vous voulez.

VOLKSWAGEN CANADA LTD.

Voici quels sont les concessionnaires Volkswagen les plus proches de chez vous. Ils font partie d'un réseau efficace comprenant 331 centres d'entretien VW d'un bout à l'autre du Canada.

VOLKSWAGEN SALES & SERVICE LTD.,
Distributeur pour la région de Montréal
1922, rue Ste-Catherine O. 5465, avenue Royalmount

CAMPBELL & CAMERON LTD., 4050, avenue Verdun
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD., 5441, rue St-Hubert
MOUNTAIN MOTORS INC., 2142-2144, rue Bleury
HOULE AUTOMOBILE LTD., 9050-9080, rue Hochelaga
Lachine — RIOPEL AUTO INC., 2125, rue Notre-Dame
Greenfield Park — CHAMBLY AUTOMOBILES INC. 335, boul. Taschereau
Dorion — C.A. POIRIER SERVICE STATION, Station Fina, boul. Harwood
Terrebonne — ALEXANDER MOTORS REG'D., C.P. 389

Les échanges internationaux jouent dans les deux sens. Chaque Volkswagen vendue au Canada permet à l'Allemagne occidentale, l'un des meilleurs clients de notre pays, d'augmenter ses achats de marchandises canadiennes.

UN RAPPEL DE L'HISTOIRE

SUITE DE LA PAGE 7

les prit d'assaut. L'affaire occupa environ une heure de temps; le carnage du côté des rebelles fut très grand.

L'hécatombe de Saint-Eustache suivit le 14 décembre; les troupes étaient sous le commandement immédiat de sir John Colborne.

Elles firent l'investissement du village. Environ 400 patriotes sous le commandement du Dr Jean-Olivier Chénier se défendirent obstinément dans l'église et les maisons environnantes. Leurs pertes s'élevèrent à 100 morts pour le moins et 120 qui furent faits prisonniers.

Selon un communiqué, une soixantaine de maisons, les plus belles du village, furent incendiées.

Au nombre de ceux qui avaient fait le coup de feu à Saint-Denis se trouvait un tout jeune homme qui devint sir Georges-Etienne Cartier. Traqué par la police, après la bataille, il dut la vie au fait qu'il fit annoncer qu'on avait trouvé son cadavre gelé dans un bois des environs.

"Il fut, de bonne heure, ardent patriote, dit Fauteux, c'est à lui que nous devons un de nos chants nationaux : "O Canada, mon pays, mes amours", qui fut chanté pour la première fois, en 1834, au banquet de fondation de la Saint-Jean-Baptiste."

Dans ces couplets célèbres on note les paroles suivantes :

"Le Canadien, comme ses pères,
A son pays, il ne fut jamais traître,
A l'esclavage il résiste toujours."

Contraste de deux scènes vécues au Pied-du-Courant

Dans un article écrit à l'occasion de l'inauguration du monument élevé, en 1926, sur la Place des Patriotes, M. Arthur Saint-Pierre a mis en contraste deux scènes qui se sont déroulées au Pied-du-Courant.

La première, scène lugubre de décembre 1838, celle d'une prison, où s'entassent des prisonniers politiques, dont deux doivent subir la peine capitale.

L'autre, celle survenue moins d'un siècle plus tard le 24 juin 1926, où le décor est entièrement changé au point qu'un revenant du premier spectacle aurait peine à s'y reconnaître.

"Sur la place considérablement élargie, dit-il, un monument se dresse mal dissimulé par un immense drapeau aux trois couleurs des patriotes : rouge, blanc, vert.

"Çà et là, des faisceaux de drapeaux — drapeau de la Grande-Bretagne et de la France mêlant fraternellement leurs couleurs — claquent gaiement sous une brise puissante.

"La place d'honneur est occupée par le lieutenant-gouverneur de la province. Le voilà qui se lève. Dans un geste chevaleresque, il s'associe une dame très âgée, assise à sa droite, et ensemble le représentant du roi et Mme Marion, fille de Cardinal, le rebelle supplicié pour crime de haute trahison, ils dévoilent le monument."

"Et la foule immense, recueillie, émue, acclame la mémoire des héros de sa langue et de son sang, morts jadis abreuvés d'injures sur cette place aujourd'hui théâtre de leur apothéose."

L'autre scène, celle de décembre 1838, comportait, près de la porte centrale du mur d'enceinte du sinistre édifice, des échafauds.

C'était une double exécution que la populace était venue voir; celle de Cardinal et de Duquette.

"Dans la foule, dit M. Saint-Pierre, quelques rares amis des victimes — des femmes surtout, comme au pied de tous les calvaires — le coeur broyé, récitent à mi-voix les prières des agonisants.

"Enfin la petite cloche de la prison s'ébranle et l'on dirait que sa voix naturellement grêle prend pour sonner le glas des condamnés des intonations graves, tristes à faire pleurer. Cardinal et Duquette s'avancent d'un pas ferme."

Duquette est un tout jeune homme, étudiant en notariat, clerc du premier. Il n'avait que 20 ans. Petit de taille, il avait l'air d'un enfant.

"C'est vite fait" devait dire un peu plus tard à la veille de sa propre exécution l'héroïque De Lorimier; et pour Cardinal le premier des patriotes à porter sa tête sur l'échafaud, ce fut en réalité vite fait."

"Mais, nerveux ou insouciant, le bourreau manqua l'exécution de Duquette et dut s'y prendre à deux fois pour mener à bonne fin sa besogne de mort. Un long cri d'horreur, des appels à la clémence montèrent vers l'exécuteur, accompagnés, couverts peut-être d'atroces encouragements.

"La soeur du malheureux Duquette qui avait tenu à l'assister de ses prières jusqu'au dernier moment, s'évanouit devant l'effroyable spectacle, dont elle devait conserver dans son esprit jusqu'à la fin de sa longue existence la torturante vision."

Le travail des femmes inquiète le Saint-Père

CITE DU VATICAN, (AFP) — En recevant les présidentes des comités provinciaux italiens de l'Association pour la protection de la jeune fille, le pape a prononcé un discours dans lequel il a souligné le nombre "impressionnant" de jeunes femmes qui quittent leur foyer pour travailler et qui, a-t-il dit, sont exposées à des dangers innombrables dans une société dominée par l'égoïsme le plus raffiné sous une apparence séduisante.

"A toutes ces jeunes femmes, qui sont la force saine des nations et les espoirs de demain, a poursuivi le pape, nous voulons adresser des paroles angoissées, non pas pour susciter en elles des appréhensions ou des craintes, mais pour les engager à faire preuve de réflexion et de courage, pour les engager à ne pas perdre leurs plus belles années dans la légèreté ou, à Dieu ne plaise, dans le péché, en cédant aux attraits que font miroiter à leurs yeux une certaine littérature ou des spectacles détestables. Que toutes ces jeunes femmes se souviennent toujours de la haute mission qui leur est réservée et qui fait qu'elles devront élever leurs enfants, tels des anges de sérénité et d'optimisme, dans la foi de Dieu, dans la piété religieuse".

Un missionnaire expulsé du Soudan

CITE-DU-VATICAN (AFP) — Le Père Riccardo Simoncelli, des missions africaines de Verone, a été expulsé le 25 octobre dernier, du Soudan, où il exerçait son apostolat depuis 37 ans, rapporte l'agence missionnaire Fides. Cette dernière indique que l'on a pris pour prétexte de cette expulsion l'accusation formulée contre le religieux d'avoir incité les fidèles à considérer le dimanche, comme jour férié, alors que le gouvernement, lui a substitué le vendredi.

L'accusation, poursuit Fides, a été retenue car elle favorise la politique du gouvernement visant à éliminer tous les missionnaires du Soudan méridional ou le nombre des chrétiens augmente rapidement malgré les efforts des autorités pour gagner les habitants à l'Islam.

RABAT, (PA) — Une mission militaire marocaine s'est rendue dernièrement à Moscou, peu de temps après que le prince Moulay Hassan eut annoncé que l'URSS avait accepté de fournir au Maroc des avions militaires réactés.

Fournisseurs brevetés de Sa Majesté la Reine Manufacturiers de produits pour l'argenterie J. Goddard & Sons Ltd.



Plongez-la... Retirez-la!

une rapide immersion et votre argenterie est propre grâce à

Silver Dip

Connaissez-vous Silver Dip? C'est le moyen le plus rapide, le plus sûr et le plus simple de nettoyer l'argenterie. Avec Silver Dip de Goddard, vous nettoierez vos fourchettes et vos cuillers en quelques secondes—littéralement d'une seule main! Plongez-les dans Silver Dip, enlevez-les, rincez-les et essuyez: La ternissure disparaît instantanément! Et votre argenterie étincelle! La prochaine fois que vous nettoierez votre argenterie, essayez ce moyen simple et rapide. Exigez Silver Dip.

Goddard's

120 ANNÉES D'ÉCLAT

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS POUR LE CANADA

JOHN A. HUSTON CO., LTD., 36 CALEDONIA RD. TORONTO 10, ONT.

POUR *plus* DE SATISFACTION – ADOPTEZ SAUVÉ FRÈRES !

VENTE 1 JOUR AVEC JEAN DUCEPPE JEUDI

JEUDI SOIR de 7.30 à 10.00

de 9 a.m. à 10 p.m.

Jean Duceppe remettra un bon d'achats de $25.00 à une heureuse personne gagnante A CHAQUE DEMI-HEURE

DES AUBAINES EXCEPTIONNELLES OFFERTES EN PLEINE SAISON !

POUR GARÇONS

VAREUSES
Garçons : 6 à 18 ans. Rég. $21.50 $12.97

PANTALONS
Garçons : 12 à 18 ans. Rég. $4.95 $2.47

AU PRIX DU MANUFACTURIER !
PALETOTS MI-SAISON
GARÇONS 6 à 12 ans REG. jusqu'à $21.50 $12.97
GARÇONS : 12 à 18 ans. REG. jusqu'à $27.50 $15.97
GARÇONS : 16 à 20 ans REG. jusqu'à $36.50 $23.97

HABITS
Garçons : 6 à 9 ans. Rég. jusqu'à $28.50 $9.97
Pantalon extra $4.00

HABITS 2 PANTALONS
Garçons : 6 à 9 ans. Régulier $17.95 $9.97

GILETS SPORT
Garçons : 6 à 12 ans. Rég. $12.95 $8.97
Garçons : 12 à 16 ans. Rég. $17.95 $11.97
Garçons : 16 à 20 ans. Rég. $22.95 $15.97

HABITS
GARÇONS : 16 à 20 ans Rég. $42.50 $29.97

CHEMISES SPORT
Broadcloth de coton ou finette Manches longues
GARÇONS : 8 à 16 ans Rég. $2.98 $2.27

MOUCHOIRS
Très belle qualité
REG. $1.65 douz. $1.27 douz.

CAMISOLE et CALEÇON
GARÇONNETS : 2 et 4 ans REG. $1.59 87¢

HABITS LAVABLES
MANCHES COURTES
GARÇONNETS : 1, 2 et 3x REG. $2.95 $1.57

HABITS LAVABLES
MANCHES LONGUES
GARÇONNETS : 4 à 6x REG. $6.95 $3.97

POUR HOMMES

COMPLETS WORSTED
POUR HOMMES — Toutes les tailles imaginables 35 à 46 REG. jusqu'à $69.50 $39.87

PALETOTS D'HIVER
POUR HOMMES — Toutes les tailles : 35 à 44. REG. jusqu'à $65.00 $39.87

CRAVATES
Nouveaux modèles — Nouvelles teintes. REG. $1.50 et $2.00 87¢ 2 pour $1.75

MOUCHOIRS BLANCS
Importation d'Irlande REG. $3.00 $1.87 douz.

CHEMISES BLANCHES
Broadcloth, poignets simple ou double. Encolures : 14 à 17. SPECIAL DUCEPPE $2.97 3 pour $8.50

CHEMISES 100% TERYLENE
Blanc ou rayés dans le bleu ou marron. Poignets convertibles. Encolures : 14 à 17½. REG. $5.95 $3.87

CHEMISES SPORT
100% Terylene, manches longues, bleu, beige et gris. Rég. $5.95 $3.87

SOUS-VETEMENTS LEGERS
"Monarch" de Body Guard, siège double. Rég. $1.25 77¢ 6 pour $4.50

PALETOTS ¾ ET VAREUSE
Tout laine, pour hommes. Marques connues. Rég. $29.95 $19.97

COUPE-VENT COURT
Tout nylon, pour hommes. Marque réputée. Rég. $22.95 $14.77

SOULIERS pour HOMMES
Marque préférée des Canadiens, brun seulement, pointures 6 à 12 Rég. $15.95 $6.97
SOULIERS NOIRS Rég. $10.95 $6.97

BOTTES en CAOUTCHOUC
Doublées de laine, courroie sur le côté et col de mouton. Rég. $5.95 $4.97

AVIS A NOS CLIENTS

Tous les coupons des achats de la journée de JEUDI seront déposés dans une boîte spéciale.

Ne manquez pas de participer au grand concours :

à 9 h. 30 du SOIR

JEAN DUCEPPE

procédera personnellement à l'attribution des 9 magnifiques prix énumérés ci-bas !

1 HABIT valeur de $75.00
2 CHAPEAUX DOBBS valeur de $15.95
2 PAIRES DE SLATER valeur de $16.95
2 CHEMISES FORSYTH valeur de $7.95
2 CHEMISES STYLE GUILD pour garçons valeur de $3.95

OUVERT JUSQU'A 10 HEURES JEUDI ET VENDREDI SOIR

1HRE de STATIONNEMENT GRATUIT avec preuve d'achat Sauvé Frères
CHATEAUBRIAND
BEAUBIEN
STATIONNEMENT SAUVÉ Frères
MAGASIN SAUVÉ Frères
ST-HUBERT

EXIGEZ VOS COUPONS

SAUVÉ FRÈRES
57-LTEE
6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-3354



GAGNEZ CETTE MAISON DE REVE DE LA "PLAZA"
Pour chaque achat d'un dollar chez Sauvé Frères, vous recevrez un coupon. Visitez cette superbe maison à DUVERNAY.
La direction : 3 milles à l'est du pont Pie-IX.

VENTE DE FEU

Les pompiers sont partis

JUSQU'A 80% DE REDUCTION

up-to-date Furniture COMPANY LIMITED

OUVERT LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

1290 est, JEAN-TALON—CR. 1-2595

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

A TOUTES NOS SUCCURSALES

• CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST...	RA. 2-4681
• 301 RUE CRAIG OUEST	UN. 6-5692
• 4050 RUE WELLINGTON, VERDUN	PO. 8-4793
• 5742-46 AVE DU PARC	CR. 4-6453
• 1191 BOUL. ST-LAURENT	UN. 6-5692
• 4833 SHERBROOKE OUEST	WE. 7-3918
• 1494 SAINTE-CATHERINE OUEST	WE. 5-1156
• CENTRE D'ACHATS DORVAL	ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig

4050 RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI—JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI—AVE DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI

ECONOMISEZ DE MOITIE ET DAVANTAGE

NOUVELLE ANTENNE INTERIEURE

QUI AMELIORE LA RECEPTION

remplacez votre vieille antenne à prix modique



ANTENNE DE TV FIREBALL
Oreilles de lapin
Rég. $7.95
$1.37

ANTENNE AJUSTABLE
"universel"
Rég. $15.95
$6.97

ANTENNE DIRIGEABLE
select "A" switch-o-matic
Rég. $10.95
$3.95

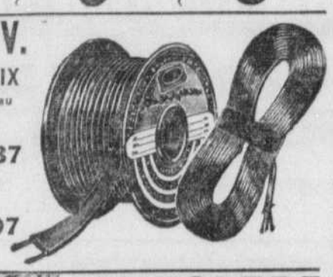
FIL DE T.V.

A MOITIE PRIX

Achetez un écheveau de 100 pieds

REGULIER 100 pieds Rég. $2.75 $1.37

TRES FORT 100 pieds Rég. $3.95 $1.97





SUPPORT DE TELEVISEUR

EN FER FORGE

Superbe fabrication. Pour appareils TV de 17" et 21". Pieds à bout de caoutchouc No Mar. Fini noir mat. Complet.

HAUTEUR APPROXIMATIVE 19½"

Rég. 4.59 Prix de vente $1.98

NATTES DE SURETE

EN CAOUTCHOUC A LA VERGE
TRES EPAISSES, DURABLES

Idéales pour ateliers industriels, édifices à bureaux, maisons d'appartement, écoles et institutions

Rég. 3.75 la verge

PRIX DE LA VENTE

la verge $2.97 — 36" DE LARGEUR

la verge $1.97 — 24" DE LARGEUR



EPARGNEZ SUR ROBUSTES

couvre-marche d'escalier

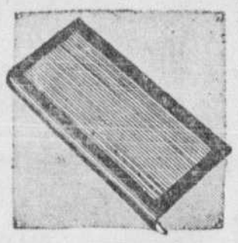
avant recourbé, surface ondulée, non glissante

NOIR

9" x 18" 29¢ ch. — 9" x 24" 45¢ ch.

BRUN

9" x 18" 39¢ ch. — 9" x 24" 55¢ ch.





Tringle ajustable
STANLEY

Avec crochets nylon à glissement doux — peuvent mettre en place même après que la tringle est fixée.

18" à 30" $1.90
30" à 48" $2.40
48" à 72" $3.30
72" à 120" $5.20

Coulisses supplémentaires : 12¢ ch.

SUPPORT A VETEMENTS

Modèle de luxe, chromé

Idéal pour ranger votre tenue de soirée et autres vêtements.—Fait office de placard, au sous-sol ou dans l'attique

Val. $18.95 $9.97

PEUT ETRE DEMONTI EN QUELQUES MINUTES POUR FINS DE RANGEMENT



MALAXEURS Modèle 41

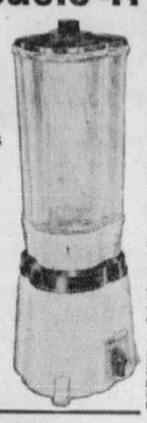
A RABAIS

pour aliments et breuvages sanitaires et nutritifs, pour préparer et extraire les jus de fruits, légumes, poisson, viande, etc. 2 vitesses. Livre de recettes



PRIX DE LISTE $39.50

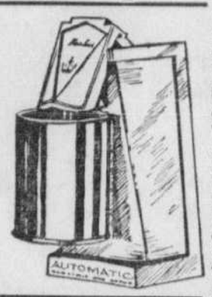
PRIX DE VENTE $19.95



OUVRE-BOITES AUTOMATIQUE ELECTRIQUE

Pour monter au mur ou sur la table. Arrête automatiquement. Avec aimant retenant le couvercle.

Prix de liste $24.95 VENTE $12.47





BELLE

BOUILLOIRE ELECTRIQUE

CHROMEE

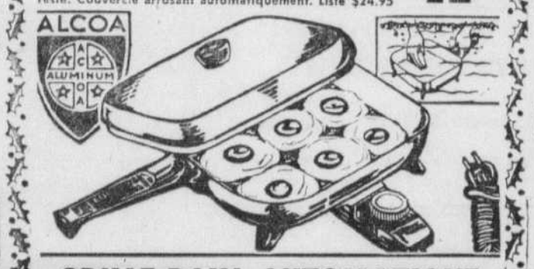
Avec corde et fiche. Bouilloire de grosseur régulière qui se coupe automatiquement.

PRIX VENTE $7.97

POELE A FRIRE SUPER GRANDE

12 pouces, à prise de contrôle principale amovible

Facile à laver (immersible). Réglez-la puis oubliez le reste. Couvercle arrosant automatiquement. Liste $24.95 $12.47



GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE

POUR 2 ROTIES — EN PLAQUE CHROME ETINCELANT

Peut se régler pour donner des rôties plus ou moins foncées. Procurez-vous un nouveau grille-pain ou offrez-en un en cadeau.

VALEUR $21.95

PRIX DE VENTE $10.00



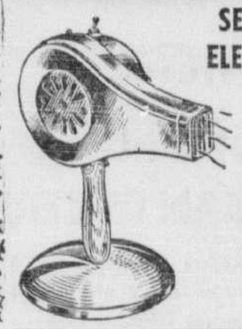


FRITEUSE automatique

Réglez le cadran et tout est dit

REG. $19.95

$10.00



SECHOIR A CHEVEUX ELECTRIQUE PORTATIF

Un séchoir électrique de qualité supérieure 110-220 volts. D'un meilleur rendement, mieux équilibré, fabrication de précision. Vous pouvez tenir le séchoir entre vos mains ou encore le laisser sur son pied afin de libérer vos mains. Commutateur chaud-froid. Joliment fini en émail cuit bleu. Au complet avec fil.

PRIX DE VENTE $6.95

Epargnez 75¢

LAMPE A SOUDER

A ALLUMAGE INSTANTANE

2 bidons géants de carburant sous pression EN VENTE au complet $4.49



BRISE-BISE FROST-KING

BLANC ou BRUN



Choix de couverture caoutchoutée avec intérieur en coton ou brise-bise gris moulé en vinyl.

VENTE 67¢ CHACUN

OFFRE SPECIALE DE CADEAU DE NOEL

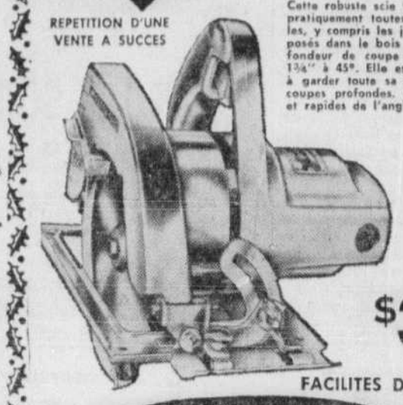
MILLERS FALLS TOOLS SINCE 1868

SCIE MECANIQUE

6½" No 626 1 HP

REPETITION D'UNE VENTE A SUCCES

Cette robuste scie tout usage effectue pratiquement toutes les coupes usuelles, y compris les joints obliques composés dans le bois de 2" dressé. Profondeur de coupe : 2 3/16" à 90° 1¾" à 45°. Elle est conçue de façon à garder toute sa puissance dans les coupes profondes. Arrêglages simples et rapides de l'angle et de la profondeur de coupe. Construction de qualité professionnelle d'un travers à l'autre. Une meilleure aubaine que jamais au prix ci-bas !



REG. $59.00

$39.77

FACILITES DE PAIEMENT



ATTENTION BRICOLEUR !

N'OUBLIEZ PAS LA SOIREE-DEMONSTRATION GRATUITE DE SHOPSMITH CE SOIR A 8 HEURES A NOTRE MAGASIN DE DORVAL CENTRE D'ACHATS DORVAL

Si vous songez à vous procurer des outils pour la menuiserie, ne manquez pas cette soirée qui vous renseignera beaucoup.

GRATIS

- FILM SONORE EN COULEUR
- DEMONSTRATIONS EN PERSONNE
- PRIX DE PRESENCE DE VALEUR
- RAFRAICHISSEMENTS GRATUITS

DATE POUR LES AUTRES MAGASINS :

- MAGASIN DE LA RUE CRAIG — 30 NOV.

VENEZ SANS FAUTE !

ENSEMBLE DE FORET ELECTRIQUE

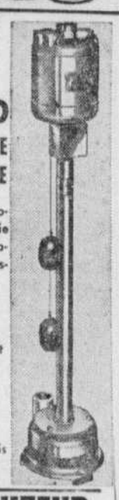
A MOITIE PRIX



1—tampon en laine d'agneau
1—support en caoutchouc
4—disques divers à sabler
1—meule à aiguiser
1—brosse en fil métallique
1—tampon à polir
1—support spécial
1—rouge à polir

Valeur de $4.95 — VENTE $2.47

POMPE A PUISARD AUTOMATIQUE ET ELECTRIQUE



Au complet avec moteur ¼ c.v. Garantie de 90 jours à compter du jour de l'installation.

$43.95

Modes de paiement faciles

Dépôt de $5.00 Balance $2.50 par semaine comprenant les frais de transport.

DISTRIBUTEUR TRANSPARENT

Ayant 16 pots de verre vissant et applique en métal pour l'établi ou le mur. Peut contenir vis, clous et autres petits item.

PRIX DE VENTE $3.57



VENTE DE PORTE D'ACAJOU IMPORTEES

80" de hauteur — 1½" d'épaisseur

FABRIQUEES EN ANGLETERRE

Ce que vous pouvez faire avec une porte en acajou toute neuve : table, bureau, tête ou pied de lit, table à café, cloison... et des douzaines d'autres articles. Rabais spécial aux entrepreneurs.

Largeur 24"	$5.95
Largeur 28"	$6.45
Largeur 30"	$6.95
Largeur 32"	$7.45
Largeur 34"	$7.95

10 portes et plus MOINS 10%



SOLDE D'ATELIER

PAILLASSONS EN CAOUTCHOUC-MOUSSE

Grandes dimensions, 25 x 60 pouces

Plus d'un pouce d'épaisseur, pour maison ou camp. Servent comme capitonnage et pour fabriquer coussins



VENTE $1.98 CHACUN

MOITIE PRIX

TUILE MURALE EN PLASTIQUE

PREMIERE QUALITE



Grandeur : 4¼" x 4¼", 8 tuiles au pied carré, effet du marbre. Vert — Bleu — Gris — Tan — Jaune.

FACILE A POSER

Rég. 6¢ chacune

MOITIE PRIX

3¢ chacune

SPECIAL !

COLLE POUR TUILE MURALE

PINTE REG. $1.75 $1.35

GALLON REG. $6.75 $4.95

POUR PEINTURE D'INTERIEUR

PEINTURE ET EMAIL B-H CREST

JUSQU'A $2.75 D'ECONOMIE PAR GALLON

Une peinture de qualité consistante couvrant en une seule couche. Il suffit d'une soirée pour peinturer une pièce quelconque de la maison. Au rouleau comme au pinceau cette peinture s'applique facilement et ne laisse aucune trace.



EMAIL

Email blanc très luisant pour murs et boiseries. Aussi disponible en ivoire, vert, Nil, bleu, orange, brun et rouge écarlate.

LE GALLON $4.45

LA PINTE $1.35

SEMI-LUSTRE

Peintures murales de qualité. Blanc vert lime, ivoire, camée, rose pétale, bleu, rouge-gorge, gris de luxe. LE GALLON $4.45

LA PINTE $1.35

LATEX

Latex de caoutchouc, acryline pour murs. Sèche vite et donne un beau fini. Blanc, vert feuille, gris chaud, bleu pastel, chartreuse, café au lait, bleu océan, rose fleuri, jaune soleil, gris et vert pastel.

LE GALLON $4.45

LA PINTE $1.35

PEINTURE LUSTREE

Blanc lustré, crème, vert persienne, paille, rouge foncé, gris français, brun moyen et blanc mat.

LE GALLON $4.45

LA PINTE $1.35

PEINTURE A BETON

Une peinture lustrée gris moyen qui s'étend bien

AUBAINE EXCEPTIONNELLE

Prix régulier $2.35 la pinte $1.37 la pinte

Prix régulier $7.25 le gallon $4.57 le gallon

Sèche en une nuit

POUR PLANCHERS DE SOUSBASSEMENTS ET DE GARAGES



SPECIAL

PEINTURE A BATIMENTS

POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR

Notre peinture à prix populaire. Une peinture de qualité à prix économique. Nous nous sommes toujours efforcés de vous assurer ce qu'il y a de mieux à ce prix.

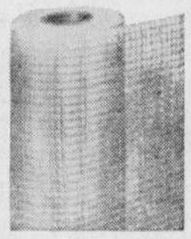


Fini luisant, semi-luisant et BLANC MAT ainsi que GRIS, CREME et VERT.

VENTE $2.77 LE GALLON

PLASTIQUE CLAIR TRANSPARENT RENFORCE DE FIL TRANSPARENT

36" renforcée de fil transparent avec solide recouvrement double, transparent et flexible. Pour recouvrir balcons durant l'hiver, bâtiments de ferme ou partout où un revêtement rapide est requis. Protège de la pluie, du froid et de la poussière.



Pour poulaillers, pour remplacer immédiatement les carreaux brisés.

Rouleau de 100 pieds largeur 36 POUCES LE ROULEAU $36.95

le pied 40¢



ADOUCISSEUR D'EAU A MELANGE D'AIR S'ADAPTE AU ROBINET

Prix ord. 98¢ 67¢



ECONOMISEZ 25% SUR CES ECHELLES EN ALUMINIUM

Toutes les échelles ci-dessous avec pieds sûreté

ECHELLES A RALLONGES

20 PIEDS	Prix ord. $55.95	$41.95
24 PIEDS	Prix ord. $64.95	$48.95
28 PIEDS	Prix ord. $74.95	$56.95
32 PIEDS	Prix ord. $84.95	$73.75
36 PIEDS	Prix ord. $113.95	$86.95
40 PIEDS	Prix ord. $135.50	$99.75

ECHELLES DROITES

6 PIEDS	Prix ord. $18.75	$12.95
8 PIEDS	Prix ord. $20.95	$15.95
10 PIEDS	Prix ord. $25.95	$19.95
12 PIEDS	Prix ord. $30.95	$22.95
14 PIEDS	Prix ord. $35.95	$26.95
18 PIEDS	Prix ord. $45.95	$39.95

ESCABEAUX

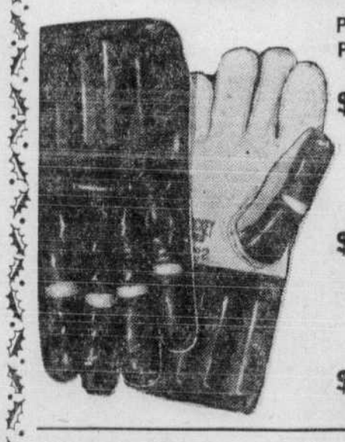
2 MARCHES	Prix ord. $11.95	$8.95
4 MARCHES	Prix ord. $22.95	$17.25
5 MARCHES	Prix ord. $25.95	$19.50
6 MARCHES	Prix ord. $29.95	$22.50
7 MARCHES	Prix ord. $40.95	$30.95
8 MARCHES	Prix ord. $49.95	$33.95



GANTS DE HOCKEY

TOUT CUIR PREMIERE QUALITE

MOITIE PRIX



POINTURE No 1 POUR ENFANTS Prix ord. $4.95 $2.47 LA PAIRE

POINTURE JUNIOR Prix ord. $6.95 $3.47 LA PAIRE

GRANDE POINTURE Prix ord. $8.95 $4.47 LA PAIRE

Solde de la fabrique

LUMIERES D'ARBRES DE NOEL

avec ampoules Westinghouse prix ord. $1.95 $1.00 la jeu





ARBRES DE NOEL PLIANTS

EN PLASTIQUE A L'EPREUVE DES FLAMMES

Rég. $3.98 $1.98



LAMPE A PIQUET EN ALUMINIUM pour l'extérieur, éclairer le garage, la porte de devant ou l'arbre de Noël. Prix ord. $3.75. $2.33

POUR NETTOYER LES RENVOIS

10 pieds de robuste fil tordu en ressort

$4.95



EVIER

en acier inoxydable



Qualité inusable

Dimensions : 18" x 20"

PRIX DE VENTE $10.95

Filtre et raccords pour tuyau de sortie. $1.95

ROBINETS CHROMES

POUR LAVABOS

BONNE QUALITE



Au complet avec tige. Index chaud ou froid sur la poignée. Prix régulier $3.50 $1.97

ENSEMBLE DE ROBINET $3.95

CHROMES 4"

ROBINETS COMBINES CHROMES POUR EVIER

Bec mobile et porte-savon chromé. — Val. rég. $12.50

EN VENTE A $6.95

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

CAHIER No 4 — 77e ANNEE — No 34

NOUVELLES DE SPORT

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 23 NOVEMBRE 1960

NOUVELLES DE FINANCE

PAGES 47-60

Qui veut aider les épileptiques ?

Campagne lancée contre les préjugés

par **Patrice JULIEN**

Etre complètement sain d'esprit, ne souffrir d'aucune incapacité physique et pourtant . . . être rejeté complètement de la société parce qu'un jour, un certain déclenchement du système nerveux a fait de vous un épileptique !

Ce drame nous a été révélé au cours d'une visite, effectuée au Foyer Dieppe à Saint-Hilaire, une maison spécialisée dans la réhabilitation physique et surtout psychologique des épileptiques.

Cette découverte nous a été rendue possible grâce à la Ligue d'épileptie du Québec qui avait organisé une soirée récréative au Foyer Dieppe. Cette soirée avait lieu à l'occasion du lancement de la grande campagne d'éducation du public et des gouvernements qui a pour but de détruire les préjugés qui ont fait de l'épileptique une personne condamnée.

Cette campagne durera tant qu'elle n'aura pas atteint son but. Le travail de cette Ligue, fondée il y a deux ans, est d'instruire le public sur les réalités de cette maladie et des nombreux problèmes des malades. Par le fait même, de faire comprendre les droits de l'épileptique à une vie normale au sein de la société, et des avantages à en retirer dans tous les domaines.

Qu'est-ce qu'un épileptique ?

Avant d'aller plus loin il est nécessaire de définir l'épileptique. En termes médicaux (vulgarisés), c'est une personne sujette à des crises affectant son système nerveux. Cette maladie est caractérisée par la perte de la connaissance et par des convulsions. Ces crises, pour les cas bénins, peuvent durer quelques minutes, à peine, et se répéteront d'une à dix fois par année, parfois moins. D'autres, par contre, auront des crises plus fréquentes et certains seront dans un état déséquilibré durant plusieurs jours de suite.

Que fait la société pour eux, du moins au Québec ? Très peu, et pour être plus franc, pratiquement rien. Dans la province il n'existe qu'un seul institut spécialisé dans ces cas. Il s'agit du Foyer Dieppe, d'une capacité de 160 patients. Même là, le domaine médical est très peu touché. On se spécialise surtout dans la réhabilitation psychologique des malades. Le stage est de deux à trois ans. Pour les cas réellement graves il n'existe que deux solutions : les garder, ou plutôt les cacher à la maison, ou les envoyer à l'asile.

Pourtant les neurologues nous diront que généralement ils ne sont pas des cas d'asile. A Montréal, selon M. Albert Grégoire, président de la Ligue de l'épilepsie du Québec, il existe un institut neurologique, fondé par le Dr Wilder Penfield. Cet institut traite mais n'hospitalise pas les patients. Quelques hôpitaux également s'occuperaient de ces cas mais encore là le patient ne pourra être hospitalisé, sauf quelques rares exceptions.

Il faudrait un endroit spécialisé dans ce domaine et c'est précisément cette raison qui incite la Ligue à éveiller le public et les autorités gouvernementales. L'hôpital Sacré-Coeur de Québec serait le seul endroit spécialisé dans ce domaine. Cet hôpital traite les patients d'une façon médicale et psychologique. Pourtant même si on ne peut établir de chiffres précis les épileptiques se compteraient par milliers dans la province.

Le plus grand mal de l'épileptique réside, non pas dans la maladie elle-même, mais plutôt dans l'état psychologique dans lequel la société l'a plongé. Il faut comprendre qu'une minorité seulement de ces malades sont atteints assez sérieusement par cette maladie, soit déficience mentale et quelques fois physique. Les autres sont aussi normaux que n'importe qui, mais, parce qu'ils ont subi une ou deux crises, qui auront duré quelques minutes, on les a classés dans un monde à part.

La société les rejette parce qu'elle n'a que faire d'eux. Ils sont sur la liste noire et même si un individu subit une ou deux crises durant l'année les employeurs ne voudront pas le garder. Tout simplement parce que l'esprit des employeurs est faussé par les préjugés. Les écoles ne veulent pas non plus de ces enfants et, toujours selon M. Grégoire, des communautés religieuses auraient même renvoyé des candidats dès la première crise. Souvent ces malades sont ridiculisés par leur propre famille. Le premier mal est donc psychologique et il est compréhensible que ces individus souffrent d'un complexe d'infériorité et sont souvent déséquilibrés.

Education à faire

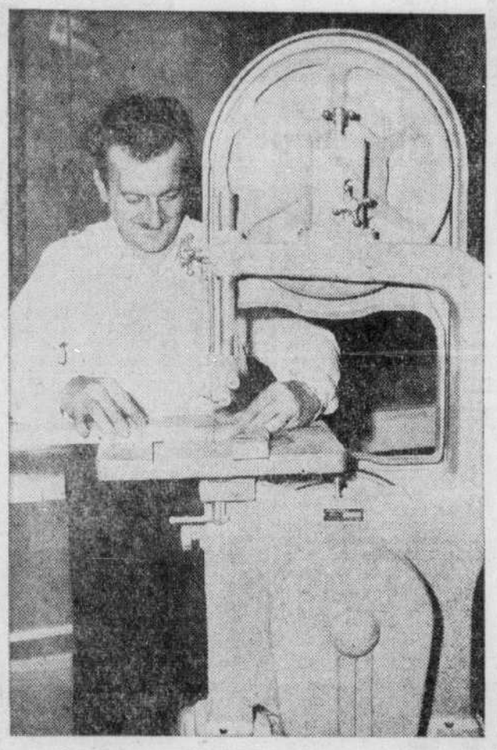
Le Foyer Dieppe s'est donné comme but de réhabiliter ces personnes afin qu'elles puissent vivre la vie à laquelle ils ont droit. Souvent on est obligé de garder des patients même s'ils sont rétablis parce qu'on ne sait où les envoyer. Cette crainte qu'ils ont de la vie influence sur leur état physique. C'est pourquoi la Ligue se propose de faire comprendre au public qu'un homme n'est pas fini parce qu'il aura subi une ou deux crises d'épilepsie. Ensuite il est urgent que les autorités gouvernementales les aident et que les employeurs les acceptent, du moins ceux pouvant prouver avec l'aide d'un certificat venant d'un médecin spécialisé, qu'ils peuvent travailler tout comme les autres.

On veut de même faire l'éducation des parents de malades en leur procurant les renseignements sur les soins appropriés, une meilleure compréhension des malades et leur comportement envers eux. Il serait utile d'orienter ces malades vers des positions qui leur conviennent en leur facilitant des métiers appropriés. On veut, également, créer des bureaux de placement pour épileptiques. L'amélioration de l'instruction pour les enfants souffrant de cette déficience momentanée et exiger leur admission dans les écoles publiques, et, pour ceux qui seraient dans l'impossibilité de les fréquenter, création d'écoles spécialisées avec transport approprié. Enfin, et non le moindre, création d'écoles spécialisées et d'un centre national de recherches.

La réponse à tous les problèmes des épileptiques doit forcément venir du public en général et des autorités gouvernementales. Il n'est que justice de permettre à ces personnes, saines d'esprit et ne souffrant d'aucune déficience physique permanente, de vivre leur vie tout comme nous.

Le président de la Ligue a précisé que toute personne, s'intéressant à la cause de l'épilepsie, peut être membre de la Ligue.

Deux précieux instruments de thérapeutique . . .

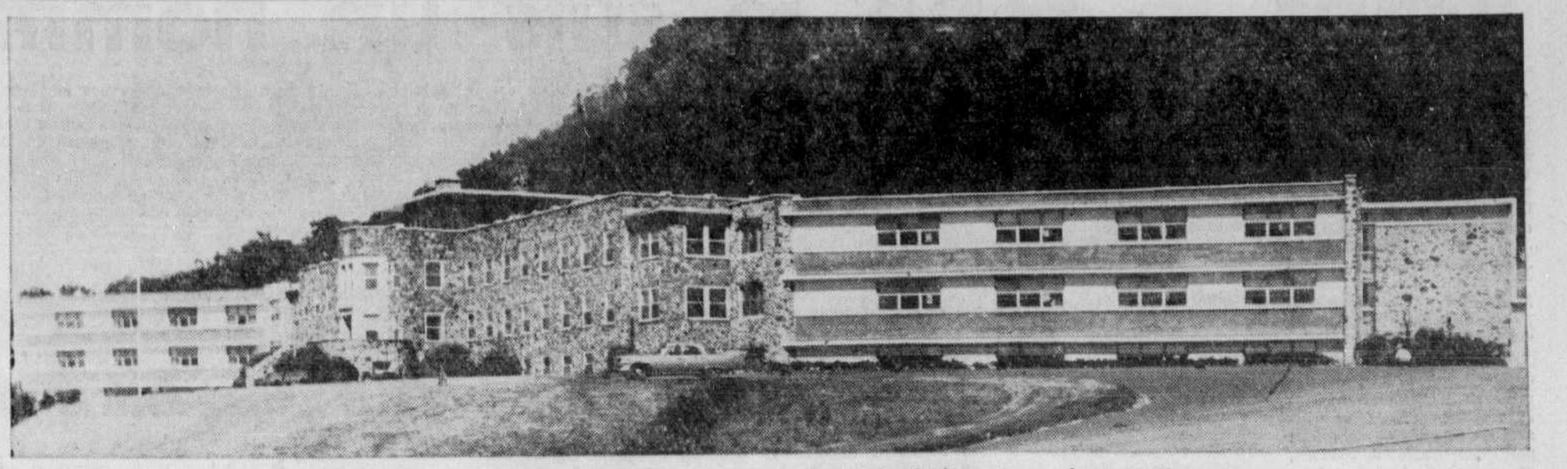


. . . le travail



Photos Yves Beauchamp, LA PRESSE

. . . et le jeu



Le Foyer Dieppe : à l'abri des préjugés, la réhabilitation des épileptiques.

Grâce aux mesures libérales

La proportion des chômeurs baisse au Québec, affirme M. René Hamel

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — Au cours des derniers mois, la proportion des chômeurs du Québec par rapport au nombre total de chômeurs au Canada a diminué ; cette baisse est attribuable aux mesures prises par les libéraux depuis leur arrivée au pouvoir dans la province.

C'est là une des remarques formulées hier après-midi par M. René Hamel, ministre du Travail, pendant le débat sur le discours du Trône à la Chambre basse.

Le député de Saint-Maurice avait dénoncé la politique économique de l'Union nationale qui a eu pour conséquence, dit-il, de faire que le Québec a compté, par rapport au reste du pays, toutes proportions gardées, le plus de sans-travail.

En 1950, le pourcentage était de 38 pour cent ; au début de 1960, il a grimpé jusqu'à 42 pour cent ; aujourd'hui il est tombé à 33 pour cent.

M. Hamel a souligné les bienfaits de la décision du gouvernement Lesage de payer 40 pour cent du coût de la main-d'oeuvre pour les travaux municipaux durant l'hiver. Depuis le 22 novembre 1960, cinq cent six municipalités ont accepté de bénéficier de cet avantage. Le nombre des projets présentés par de tels corps publics a été de 1,034 ; on en a transmis 1,012 à Ottawa ; 823 ont été approuvés ; l'étude de 7 est en suspens ; 25 ont été accueillis par un refus ; 164 restent à examiner.

Il y a là un progrès sérieux, commente le ministre. Car jamais l'Union nationale n'avait voulu admettre la moindre responsabilité dans la lutte contre le chômage ; elle rejetait tout le fardeau sur les épaules du gouvernement fédéral. Nous, ajoute le député de Saint-Maurice, nous admettons notre responsabilité partielle, tout en laissant la plus lourde charge à Ottawa.

Précédemment, M. Hamel avait exposé la thèse que, sous la direction de l'Union nationale, le Québec est resté en arrière si l'on fait des comparaisons avec les autres provinces.

Les discours

Nouvelle formule de calcul

SESSION PROVINCIALE

LE PATRONAGE

Le gouvernement libéral ne l'a pas aboli, dit l'U.N.

QUEBEC, 23. (J.M.) — M. Lucien Cliche, président de l'Assemblée législative, a pris la parole, dès le début de la séance, hier après-midi, pour préciser la manière dont on calculera le temps durant lequel un député pourra parler. Le règlement limite le temps à une heure depuis de nombreuses années. Mais jusqu'ici, les minutes consacrées aux discussions sur des rappels à l'ordre étaient considérées comme faisant partie de l'heure. A l'avenir, on les déduira de la façon que le député de l'Abitimi-Est explique lui-même:

"Sauf quelques exceptions qu'il énumère, l'article 265 du règlement décrète que nul discours ne doit durer plus d'une heure.

"L'on m'informe que, depuis quelques années, ç'a été l'habitude de compter comme faisant partie de cette heure, allouée par l'article 265, le temps employé par la chambre pour la discussion de points d'ordre, de règlement ou de privilège et par les décisions de l'orateur et les votes qui s'ensuivent.

"Je n'entends pas me départir de cette manière de faire lorsque le député qui a la parole, aura lui-même été la cause d'une violation de l'ordre ou du règlement et que le point soulevé par un autre député à cette occasion aura été maintenu par l'orateur. Mais si le point d'ordre ou de règlement ainsi soulevé est rejeté, et dans tous les autres cas ou des points d'ordre, de règlement ou de privilège sont soulevés, quel que soit le résultat de la décision de l'orateur, j'estime qu'il ne serait pas juste ni dans l'esprit du règlement de priver le député qui a la parole d'une partie de l'heure qui lui est allouée; le temps employé par la chambre pour disposer du point qui aura alors été soulevé, ne sera donc plus, à l'avenir compté comme faisant partie du temps prévu par l'article 265 du règlement.

"Pour éviter tout malentendu et pour que tous les membres de cette chambre puissent prendre une entière connaissance des présentes directives, je demande au greffier de les consigner au procès-verbal de la présente séance", a dit M. Lucien Cliche.

QUEBEC. (J.M.) — "Je demande au premier ministre que, si réellement il est sincère quand il parle d'abolir le "patronage", il réengage immédiatement tous les gens qui ont été congédiés. Et s'il le fait, je serai fier de revenir dans cette chambre, pour témoigner de sa sincérité", a déclaré M. Claude Gosselin, député UN de Compton, participant au débat sur le discours du trône à l'assemblée législative.

M. Gosselin faisait allusion aux employés de la Voirie, qui, dans sa circonscription, ont été renvoyés chez eux depuis les élections du 22 juin.

Le député avait cité des noms, dont ceux de Camille Bolduc . . ., Ernest Nadeau . . ., Napoléon Dubé . . ., Delphis Beaudoin . . ., Fernand Laplante . . ., Jean-Luc Pageau . . .

"J'en ai encore onze autres", avait dit M. Gosselin.

M. René Hamel s'exclame : "Nommez-les. On connaîtra vos organisateurs".

M. Gosselin : "J'ai la liste des organisateurs libéraux qui les ont remplacés . . ."

Le député de Compton a ajouté qu'on ne peut lui faire croire que ces gens ne feront pas de politique.

Le député de Compton a demandé à M. Bernard Pinard, ministre de la Voirie, de compléter le plus vite possible la route no 27 où doit aboutir, à la frontière, une voie à trois pistes de roulement venant de l'intérieur des Etats-Unis.

M. Gosselin a aussi prié M. Pinard d'améliorer la route de Sherbrooke à Québec en passant par la route no 1 qui traverse un paysage enchanteur.

Le cas du patronage a également fait le sujet d'une remarque de l'ancien ministre des Mines, M. W. M. Cottingham, qui a soutenu que dans son comté d'Argenteuil, ceux qui ont affaire au gouvernement doivent aller voir "un monsieur qui a loué un bureau sur la "grand'rue" et qui a même publié une annonce à cet effet.

M. Cottingham a reconnu cependant qu'il attirait l'attention du gouvernement sur ces faits parce qu'il croyait que les libéraux étaient sincères dans leur désir réel de combattre le patronage.

M. Cottingham a aussi abordé la question des développements miniers du temps qu'il était ministre des Mines.

Parlant de l'Iron Ore, il a déclaré qu'il espérait que le présent gouvernement tenterait de faire ce qu'il a prêché, c'est-à-dire augmenter les charges de la compagnie.

"Mais lorsqu'il s'attaquera à cette question, le nouveau ministre des Mines se rendra compte que l'Union nationale a bien agi en premier lieu", a-t-il conclu.

M. Eloi Guillemette, député de Frontenac, a également touché à la fameuse question du patronage et il a accusé les libéraux de ne l'avoir combattu que verbalement. Il a cité le nom d'une compagnie de Lac-Mégantic qui aurait obtenu un contrat à forfait pour la route menant de Lambton à St-Sébastien.

"Le patronage, qui est une plaie hideuse, a continué M. Guillemette, n'est pas simplement le fait de l'Union nationale et ce n'est pas l'Union nationale qui l'a inventé. C'est une plaie qui tire sa racine la plus profonde de l'esprit de parti.

L'U.N. l'avait érigé en système, répond le député libéral Poulin

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le député libéral de la Beauce, M. Fabien Poulin, a accusé hier l'Union nationale d'avoir perfectionné le système du patronage dans la province. "C'est même la seule chose qu'elle ait perfectionnée en 16 ans", a-t-il commenté.

Dans une brève intervention en Chambre, le député s'en est aussi pris à l'Opposition pour son attitude devant l'instruction gratuite qui conduirait, selon elle, à l'école sans Dieu.

"L'Union nationale a toujours eu peur de l'éducation, a continué M. Poulin. C'est d'ailleurs l'un de ses membres les plus connus, l'ancien procureur général de la province, qui déclarait un jour que nos ancêtres nous ont légué un héritage d'ignorance et que ce serait le trahir que de trop nous instruire."

M. Dozois exhorte le gouvernement à faire encore plus

par **J.-L. LACROIX**

M. Paul Dozois, ancien ministre des Affaires municipales et député de Montréal-St-Jacques à la Législature provinciale, a exhorté hier le gouvernement à aller plus loin dans sa politique d'aide aux chômeurs. Il s'est même engagé, en sa qualité de représentant d'un comté ouvrier, à appuyer toute législation qui aiderait véritablement les sans-travail.

"Les libéraux ont dit qu'ils résoudraient la crise du chômage, mais ils n'ont pas dit comment, a poursuivi l'ancien ministre. A 138 jours de leur victoire, la population attend encore les remèdes."

M. Dozois a ensuite entrepris de montrer que les 126,000 chômeurs de la province ne seraient pas effectivement aidés par les $18 millions en salaires qu'ils pourront retirer du programme conjoint de travaux d'hiver. Selon lui, à peine 10 p. cent des sans-travail pourront en profiter.

M. Dozois a aussi abordé la question des crédits budgétaires qui ont été dépassés. Il a parlé de ce qu'il connaissait tout particulièrement : les dépenses contractées pour venir en aide aux municipalités qui avaient besoin d'assistance financière pour l'installation de systèmes d'aqueduc. A ce propos, il a affirmé que son successeur aux Affaires municipales (M. Hamel), avait fait comme lui à cet égard, c'est-à-dire dépensé plus qu'il avait prévu.

"C'était pour tenir vos promesses," lui a alors lancé le premier ministre.

Et sur cette intervention, le débat a été ajourné.

M. G. Caron à la défense de Duplessis

QUEBEC. (J.M.) — M. Germain Caron, député U.-N. de Maskinongé, prenant part au débat sur le discours du trône, à l'Assemblée législative a surtout traité le sujet de l'autonomie provinciale et répondu aux attaques lancées par les libéraux affirmant que, dans ce domaine, la politique de l'Union nationale a été négative.

Cette affirmation est en contradiction flagrante avec les faits historiques de ces vingt dernières années, affirme-t-il. On tente d'enlever, à Maurice Duplessis, le plus beau fleuron de sa couronne politique, lui qui a su placer le Québec sur la voie d'un progrès durable. L'autonomie véritable et positive prêchée et mise en oeuvre par M. Duplessis a été à la mesure des droits et des destinées de notre province.

M. Germain Caron passe en revue toutes les mesures qui se sont succédées depuis 1945 pour la récupération de nos droits, par exemple la loi relative aux relations fédérales-provinciales, la loi concernant l'impôt sur l'essence, etc.

M. Hamel : le gouvernement n'a pas fait de népotisme

QUEBEC. (par J.-L. L.) — M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, s'est élevé hier en chambre contre les prétentions de l'opposition qui accuse le gouvernement d'avoir fait du népotisme en nommant M. Eugène L'Heureux au poste d'assistant-bibliothécaire de la bibliothèque du parlement. M. L'Heureux est le beau-père du ministre des Travaux publics et des Ressources hydrauliques, M. René Lévesque.

"On va nous accuser de népotisme, s'est écrié le ministre alors que nous nosu sommes assurés les services de l'un des cerveaux les plus puissants et les plus indépendants de la province ? Souvenez-vous de l'ancien ministre de la Chasse et de la Pêche qui a donné un avion à son fils ; souvenez-vous de M. Wilbrod Langlais qui a obtenu, probablement sur recommandation de son frère, député des Iles-de-la-Madeleine, une subvention de $3,000 pour aller acheter un bateau en Europe".

Sur ces accusations du ministre, le chef intérimaire de l'opposition, M. Antonio Talbot, a soulevé un point d'ordre qui a été renvoyé par l'orateur. M. Talbot en a appelé de cette décision, mais elle a été maintenue par un vote de 40 contre 23.

Entre deux employés

Le ministre du Travail avait précédemment expliqué ce qu'il entendait par patronage. Il a soutenu qu'entre deux employés également compétents, il demanderait qu'on accorde la préférence à celui qui a aidé les libéraux à débarrasser la province du chancre qui la rongeait et non pas à celui qui voulait conserver ce chancre.

"A cet égard, a-t-il précisé, je m'en rapporte à la doctrine de St-Paul qui disait : ceux-là qui ont lutté avec persistance méritent d'être couronnés."

M. Hamel a donné lecture d'une convention intervenue entre deux amis de l'Union nationale, Gingras et Frères et la Société Colbert, par laquelle l'un des partis s'engageait à obtenir des contrats et de les céder à l'autre moyennant ristourne.

"Et le bouquet dans tout cela, d'ajouter le ministre, c'est la stipulation que cette convention prévaudrait tant que le gouvernement de l'Union nationale serait au pouvoir."

Le député de St-Maurice a également rappelé que la province payait environ $218,000 en salaires à des employés fantômes de la Commission des accidents du travail, lorsqu'il a fait un peu de lumière sur ce "repaire" en novembre de l'année dernière.

L'U.N. s'est maintenue au pouvoir à force d'expédients (M. Hamel)

M. René Hamel, ministre du Travail, a accusé hier l'Union nationale d'avoir passé son temps à vivre d'expédients, de machinations (frame up) et de n'avoir réussi à se maintenir au pouvoir que de cette façon :

"De 1948 à 1954, ce fut la période de la peur des complots. Complots des communistes pour s'emparer de l'hôtel de ville de Montréal, de l'archevêque de Québec, des édifices du Parlement . . . ! Complot des communistes à Val d'Or où l'on "trouva" des mitraillettes . . . ! Tunnel sous le Musée provincial . . . ! Radio clandestine . . . ! Menaces communistes contre le curé de Boischatel . . . ! Et enfin, dynamitage du pont Duplessis, à Trois-Rivières !

"Nous en avons vu de toutes les couleurs, et nous avons mis fin à cette comédie quand nous avons demandé au procureur général, M. Duplessis, combien de communistes avaient été arrêtés, jugés et condamnés. On n'a plus jamais entendu parler des communistes . . . !

"C'est comme l'affaire de la fausse monnaie, dit M. Hamel. L'Union nationale a passé son temps à vivre d'expédients."

Expulsion démentie par M. Boudreau

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le président du Club Renaissance de Québec et député de St-Sauveur, M. Francis Boudreau, a nié hier en Chambre que M. Joseph-Damase Bégin ait été expulsé du club en fin de semaine dernière.

Pressé par l'hon. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, de révéler "ce qui bouillait dans la marmite de l'Union nationale", M. Boudreau s'est écrié : "Je vais le dire tout de suite : cette nouvelle-là est fausse".

Une autre voix du côté de l'Opposition a cru bon d'ajouter : "Comme tout ce qui vient de LA PRESSE d'ailleurs".

Il faut dire que M. Hamel s'était servi d'une nouvelle parue dans notre journal pour inciter le président du club à prendre définitivement position.

La fameuse "marmite"

Au début de son discours, M. Hamel s'est dit étonné de voir que les députés qui siègent de l'autre côté de la Chambre aient négligé de parler des événements qu'ils viennent de vivre. A son avis, la Chambre aurait pu être intéressée à savoir ce qui se passe dans la marmite de l'Union nationale.

"On doit cependant s'en remettre aux journaux ou tirer nos propres conclusions, a ajouté le ministre. Il n'y aurait eu cependant aucune équivoque si, de l'autre côté de la Chambre, on nous avait informés de ce qui s'est passé dans leur groupe, surtout depuis janvier dernier."

A travers des interruptions et des points d'ordre, M. Hamel a brossé un bref historique des événements qui ont particulièrement affecté l'Union nationale depuis janvier.

De la mort de M. Sauvé jusqu'à la maladie du chef de l'Opposition, M. Yves Prévost, en passant par la démission de M. Barrette, le ministre a évoqué la fameuse "marmite empoisonnée" du parti d'Opposition.

A une interruption du chef intérimaire de l'Opposition, M. Antonio Talbot, qui lui demandait s'il était en train de rééditer son discours de Jonquière, M. Hamel a répondu : "A ce moment-là, je n'avais pas parlé de la mort du chef intérimaire : c'est ici-même dans cette Chambre que je vais lui en parler".

Le pont Samson immobilisé durant l'hiver

QUEBEC (M.F.) — Un des maux de tête quotidiens pour certains automobilistes québecois leur sera épargné à l'avenir, du moins pour les prochains mois d'hiver. En effet, le pont Samson ne lèvera plus d'ici au printemps prochain. C'est ce qu'ont annoncé les autorités de La Compagnie de Sable Ltée, hier matin. Les réserves de sable de cette compagnie ayant été complétees pour la saison froide, les barges ont été remisées à St-Laurent où elles passeront l'hiver.

Eichman, par lui-même

"Dans le fond, je suis un homme très sensible..."

NEW YORK. (AFP) — "Au fait, je n'étais qu'un petit rouage de la machine qui appliquait les directives et les ordres du Reich allemand. Je ne suis ni un assassin ni un meurtrier coupable de génocide. Je suis un homme moyen avec de bonnes qualités et beaucoup de défauts. Je ne suis pas le "tsar des Juifs", comme un journal parisien m'a qualifié un jour et je ne suis pas non plus responsable de tout ce qui leur a été fait de bien ou de mal."

C'est en ces termes que se dépeint lui-même à la première personne Adolf Eichmann dans la première partie de la confession de ce criminel de guerre nazi que publie aujourd'hui, en exclusivité, l'hebdomadaire américain à grand tirage "Life".

Eichmann poursuit ainsi sa description au début de sa "confession", faite entre 1955 et 1960, en Argentine, au journaliste allemand Wilhelm Stassen et dont "Life" s'est assuré les droits de reproduction.

Participation "libre et sans pression"

"Lorsque j'ai été impliqué dans l'annihilation physique des Juifs, j'admets ma participation librement et sans pression. Après tout, j'étais celui qui transportait les Juifs aux camps. Si je ne les avais pas transportés ils n'auraient pas été livrés au boucher. Et cependant, qu'y a-t-il à admettre ? J'ai exécuté mes ordres. Il serait tout aussi insensé de me blâmer pour l'ensemble de la 'solution du problème juif' qu'il serait insensé de blâmer le fonctionnaire des chemins de fer sur lesquels les transports juifs roulaient".

Dans un autre passage de ces confessions qui dépeignent en détail les mesures prises par le Reich pour liquider le problème juif, Eichmann déclare: "Dans le fond, je suis un homme très sensible".

Eichmann explique, dans la première partie de ses aveux que publie "Life" aujourd'hui, que jusqu'en 1941 il était chargé de faciliter l'émigration des Juifs. C'est en 1941, dit-il, que le führer ordonna lui-même "l'extermination de l'ennemi juif". Eichmann prétend ne pas savoir ce qui détermina cette décision de Hitler.

Seule responsabilité : la déportation

Eichmann prétend que son département n'a jamais donné un seul ordre de liquidation. "Nous étions seulement responsables de la déportation". Son chef était le général Mueller "qui était plus craint que Himmler lui-même".

La fonction de Eichmann était, raconte-t-il, "de mettre soigneusement au point les horaires des transports (de déportés juifs)... et bientôt les trains commencèrent à rouler".

Eichmann note qu'au cours des années des difficultés surgirent hors du Reich. "En France, dit-il, la police française apporta sa collaboration avec hésitation. Après son enthousiasme initial pour le projet, le gouvernement Laval lui-même devint de plus en plus prudent.

L'Italie et la Belgique se soldèrent par des échecs. Et en Hollande la bataille pour les Juifs fut particulièrement dure et implacable".

Par contre, en Europe orientale — sauf en ce qui concerne les Juifs assimilés de Hongrie — les services de Eichmann eurent beaucoup moins de problèmes avec les autorités. Les Roumains, dit Eichmann, se prêtèrent à la liquidation et liquidèrent eux-mêmes des milliers et des milliers de leurs Juifs. "Les autorités slovaques, prétend-il par ailleurs, nous jetaient leurs Juifs comme s'ils jetaient de la bière aigre. Tito était un antisémite. Son attitude contrastait avec la mienne. Je ne suis pas antisémite..."

"Commis-voyageur de la Gestapo"

C'est en 1941 que Eichmann déclare avoir vu pour la première fois les préparatifs en cours pour l'annihilation des juifs. Eichmann — qui dit lui-même avoir été "en fait le commis voyageur de la Gestapo" — visita le village polonais de Medanek, puis Minsk et enfin Litzmannstadt où il assista aux exécutions de Juifs dans les premières chambres à gaz.

"Je n'ai rien eu à faire directement avec les chambres à gaz", prétend-il, mais j'ai visité à plusieurs reprises Auschwitz", que commandait Rudolf Hoess. "Depuis la guerre j'ai souvent lu que deux millions et demi de Juifs ont été liquidés sous la direction de Hoess. Je trouve ce chiffre incroyable. La capacité du camp est contre lui", dit Eichmann dans sa "confession".

Les aveux de Eichmann contiennent de nombreuses descriptions des camps nazis d'extermination des Juifs et il évoque notamment le camp de Auschwitz où "les trains amenaient 10,000 unités par jour". Là, Hoess lui montra, dit-il, "une tombe où les cadavres des juifs gazés étaient empilés sur une grille de fer. Les hommes de Hoess les arrosaient d'un liquide inflammable et y mettaient le feu".

"Une fois les déportations vers Auschwitz bien réglées, dit Eichmann à la fin de cette première partie des aveux que publie "Life", je me concentrai sur les négociations avec les autorités politiques et communales juives de Budapest. Il s'agissait, dit-il, d'un projet de Himmler : arranger la libération d'un million de juifs en échange de 10,000 camions pour le front russe.

Entre les divers groupes religieux

Les conversations et non les conversions doivent être le but primordial

par Jules LOH

NEW YORK. (PA) — Plusieurs personnalités religieuses se font les avocats d'un dialogue posé entre les deux principaux groupes religieux des Etats-Unis et d'ailleurs exigent les uns des autres une preuve de sincérité assez extraordinaire.

De l'avis de plusieurs, les conversations et non les conversions doivent être le but immédiat des divers groupements religieux.

Deux éditeurs ont admirablement compris la chose et offrent maintenant des oeuvres qui méritent l'attention des personnes qui s'intéressent aux problèmes religieux d'une société hétérogène.

Le livre "An American Dialogue", de Robert McAfee Brown et de Gustave Weigel, S.J., publié par la Maison Doubleday and Co., rapporte des discussions sur le protestantisme et le catholicisme telles qu'énoncées par les brillants porte-parole de chacune des religions, mais d'une façon assez originale.

A l'envers

Le Père Weigel, auteur jésuite bien connu, conférencier et éminent théologien, donne son opinion sur le protestantisme, alors que le Dr Brown, professeur au séminaire de théologie Union, regarde le catholicisme du point de vue protestant.

Chacun ne se contente pas de donner une appréciation critique de la foi de l'autre. Tous deux reconnaissent les erreurs que commettent souvent leurs coreligionnaires et les leur reprochent poliment mais clairement.

"Quelles peuvent être les réactions des catholiques, demande le Dr Brown, un presbytérien, quand on les soumet à des accusations de ce genre :

"L'Eglise insiste pour que tous croient la même chose — personne n'a le droit de douter des dogmes enseignés —; l'Eglise exprime trop d'opinions contradictoires —; qui sommes-nous pour croire au lien entre l'Eglise et l'Etat ?

L'Eglise en politique

"L'Eglise est surtout une entité politique — les cardinaux américains qui ont le droit de voter lors des élections à la papauté devraient se voir privés de leur citoyenneté et forcés de s'enregistrer comme étrangers; l'Eglise n'est certainement pas une entité politique — conséquemment on ne devrait pas envoyer d'ambassadeurs au Vatican.

"Alors je me permettrai de faire remarquer à mes frères protestants, écrit le Dr Brown, que les deux opinions ne peuvent être valables en même temps, il faut au moins opter pour l'une ou l'autre."

Par ailleurs, les catholiques apprennent, de la bouche même d'un prêtre respecté de tous, que, contrairement à ce que nombre d'entre eux croient, les protestants ne "sont pas libres de croire ce qu'ils veulent."

Ils apprennent que selon les données de leur religion, les protestants croient que l'homme peut et doit "rencontrer Dieu directement."

Modernisme envié

Le Père Weigel souligne qu'il y a aussi "des moments où les catholiques envient le modernisme des Protestants," et il ajoute que "dans l'Eglise catholique, on entretient toujours une certaine méfiance à l'égard de l'époque en cours. Le catholicisme s'adapte très lentement à n'importe quelle époque..."

Ceci ne veut pas dire que le Dr Brown et le Père Weigel n'ont trouvé aucune critique à formuler à l'égard l'un de l'autre. Mais leur critique dépasse les mesquins reproches concernant des questions d'apparence ou de surface. Tous deux fouillent sérieusement les ressemblances et les divergences fondamentales avec une netteté qui amène chez le lecteur un plus grand respect des croyances de son prochain.

Voyagez par
TRAIN et ÉPARGNEZ
MARDI ET MERCREDI 6 et 7 déc.

BILLETS À PRIX D'AUBAINE EN VOITURE ORDINAIRE
Entre Montréal et les stations du Canadien Pacifique au Nouveau-Brunswick et à Digby, N.-É.

À	ALLER-RETOUR	VOUS ÉPARGNEZ
ST-JEAN, N.-B.	$23.65	$12.30
FREDERICTON	22.50	11.70
ST. STEPHEN	21.10	10.95
WOODSTOCK	21.95	11.40
ST. ANDREWS	21.50	11.20
DIGBY	27.95	14.35

Les billets sont valables pour tous les trains. Retour dans les 7 jours

Enfants de 5 et en-dessous de 12 ans demi-place—moins de 5 ans gratis. Jusqu'à 150 lbs de bagages transportés gratuitement.

Des billets à prix réduits avec économies proportionnelles peuvent aussi être obtenus pour voyager entre les points mentionnés et les stations intermédiaires.

Canadien Pacifique

ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES!

COSTUMES de SKI "CHINOOK" pour les petits

SPECIAL
$11.88



• Tailles : 2-3x — 4-6x
• Modèles pour fillettes et garçonnets

AUBAINE RARE ! Val. de $13.98 et $15.98 ! Coupe-vent en poil de nylon beige, capuchon garni d'agneau. Fermeture à glissière. Garnitures esquimaudes aux couleurs vives... populaire en nylon et coton. Culottes de modèle "downhill" brun. Chaude doublure en rayonne piquée. Les petits seront au chaud même par les grands froids.

Achetez maintenant et portez à votre compte !

3 modes de paiement facile ZELLER !

SEMAINE DES HOMMES ET GARÇONS
Nombreuses aubaines spéciales aux rayons pour hommes et garçons. Economies formidables.



BOTTES D'HIVER POUR ENFANTS
2.99 — 3.99

GRANDES AUBAINES ZELLER ! Pour enfants 6 à 12 ans : pointures junior 13-3, garçons 1-5. En caoutchouc brun résistant, courroie en haut. Pochette extensible pour régler l'ajustement en haut. Doublure en molleton et bord intérieur en laine d'agneau.

ZELLER'S — DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

A Montréal : RUE ONTARIO EST et SNOWDON
Aux centres d'achats : PIE-IX • DOMAINE • DUVERNAY — VILLE LaSALLE • NORGATE • COTE-ST-LUC
GRANBY • SOREL — SHERBROOKE — TROIS-RIVIERES
Autres magasins à : QUEBEC • CHICOUTIMI • JONQUIERE

Qui vous offre un choix hors pair en fait de TV au style de beaux meubles?

Westinghouse!

Image de 23"

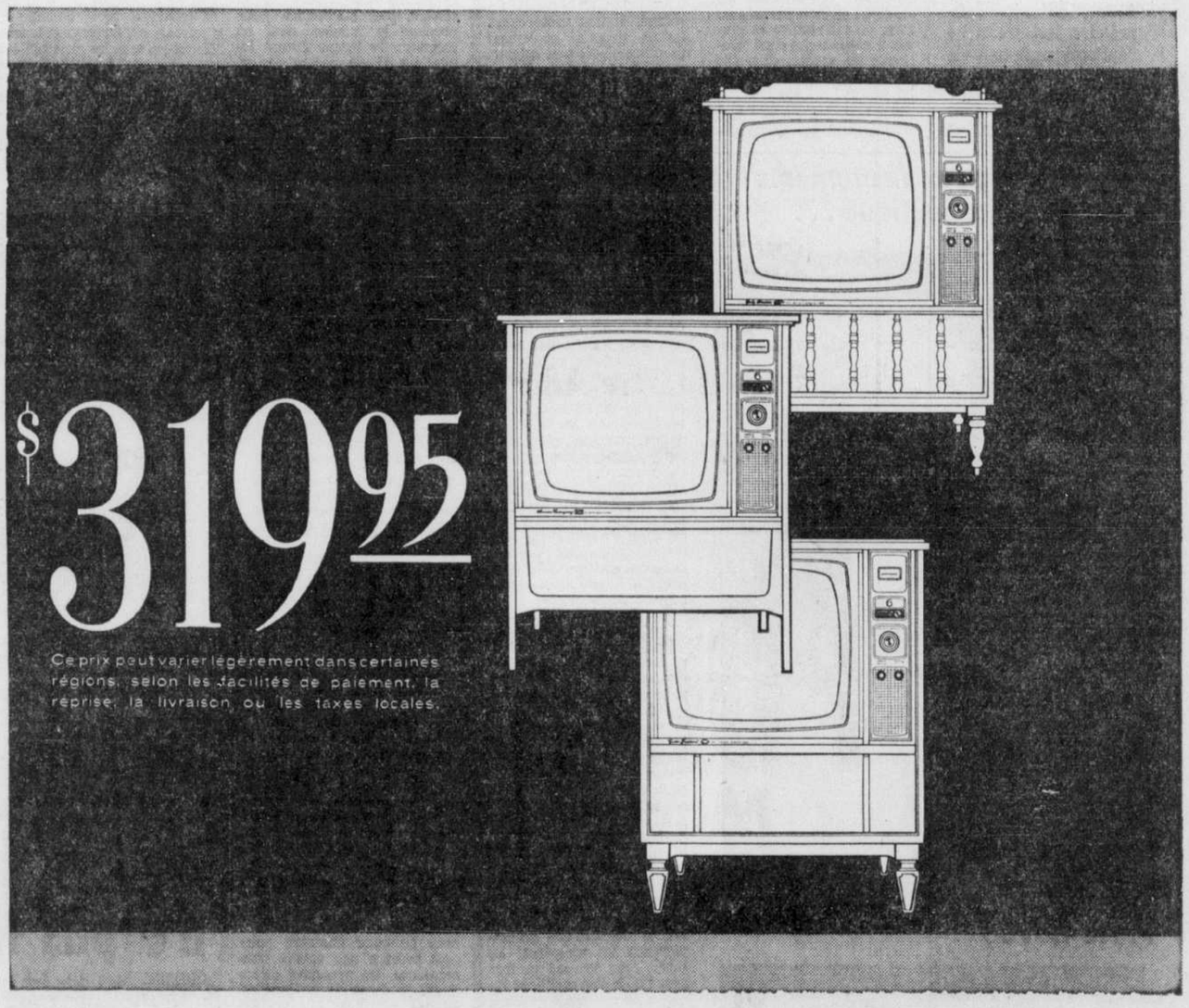
TROIS STYLES DE BEAUX MEUBLES
choisissez celui que vous préférez: le Chesapeake de style américain d'époque, en contreplaqué d'érable ... le Farnham de style contemporain, en contreplaqué de noyer satiné ... le Woodward de style traditionnel, en contreplaqué d'acajou—tous au même prix.

NOUVELLE IMAGE DE 23"
l'écran rectangulaire vous donne de plus grandes images qui sont plus brillantes, plus fidèles à la réalité.

TROIS HAUT-PARLEURS
le son haute fidélité vous transporte au studio de TV. Chaque note de musique est claire et bien sonore... chaque parole, distincte et naturelle.

FINESSE D'IMAGE À MÉMOIRE
vous évite d'avoir à régler à nouveau la finesse d'image chaque fois que vous changez de canal. Réglez-la une fois pour toutes de façon à obtenir la meilleure image et le meilleur son possible—c'est tout.

DES VALEURS HORS PAIR—MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND WESTINGHOUSE



$319.95

Ce prix peut varier légèrement dans certaines régions, selon les facilités de paiement, la reprise, la livraison ou les taxes locales.

Disponible chez les marchands ci-dessous :

M. ABER INC. — MEUBLES DE QUALITÉ — WELLINGTON 5-2471 — 3611 NOTRE DAME ouest Montréal 12
REAL DALPE MEUBLES, LTEE — 41 rue ST-CHARLES — BELOEIL STN — UN. 1-7052
Grever's — 1101, RUE STE-CATHERINE EST — 3939, RUE WELLINGTON - 642, DE COURCELLE — WE. 7-8931
MAISON MT-ROYAL LTEE — 4622 ouest, rue Notre-Dame — WE. 3-5302
J.-A. St-Amour — Entrepreneurs, marchands électriciens — 6575, St-Denis - CR. 4-8341
BROPHY'S LTD. — 1957 DE L'EGLISE — MONTREAL 20 — PO. 8-4797
ANDRE F. DESROSIERS — STE-ADELE-EN-BAS — CA. 9-3583
AMEUBLEMENT LACAILLE & PERREAULT LTEE — ST-BASILE-LE-GRAND — Qué. — OL. 3-2761
Mr. Royal — 4 magasins pour vous servir — CL. 4-5343
ST-HUBERT FURNITURE AND STOVE CO. — 6330, RUE ST-HUBERT — CR. 4-3644
A. Brouillard & FILS, LTEE — 10910, ST-VITAL — DA. 2-9520
LE ROI DES BAS PRIX — FAUCHER ELECTRIQUE LTEE — 251 EST, BEAUBIEN--CR. 4-4373
La Salle — MANUFACTURES LTEE — FACTORIES LTD. — 7755, boul. St-Laurent, Mtl — 5680 Iberville — 3735 O. Notre-Dame — 210, St-Jean, Longueuil
RIGAUD — Plumbing & Heating Reg'd. — RIGAUD, QUE. — BE. 8-4221
AMEUBLEMENT ENRG. — 7380 ST-HUBERT — CR. 6-2631 — 6720 ST-HUBERT — CR. 6-2633
J.-R. BROUILLETTE INC. — 6200, BOUL. MONK — COIN JOLICOEUR — VILLE-EMARD — PO. 8-1146
J. E. FORGET MEUBLES — 2322 EST, RUE BELANGER — RA. 7-3371
Jean C. Le Blanc AMEUBLEMENT INC. — 5826, rue St-Hubert - CR. 9-8591
LEON ROBILLARD LIMITEE — 232, rue DE CASTELNAU — CR. 1-6946
Magasin Wellington LTEE — Service courtois et rapide — 2764, NOTRE-DAME OUEST — WE. 2-8283
Clermont ELECTRIC INC. — 6201, RUE ST-HUBERT — CR. 6-0516
AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS — 5270, HENRI-JULIEN (coin Boucher) — CR. 7-4103

LA PRESSE MONTREAL — LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE AU CANADA FRANÇAIS

EX-POLICIER

SUITE DE LA PAGE 38

pas été question d'un troisième individu dans cette affaire".

Mais il abonda dans le même sens que le tribunal, affirmant que ce Léon devrait être, lui aussi, conduit devant les tribunaux en tenant compte des déclarations des deux complices.

Le juge Blain différa la sentence des Tremblay à vendredi et réaffirma "que le troisième individu devait être conduit au nouveau palais de justice".

"Et si la police n'est pas disposée à l'y conduire . . . alors le juge et la Couronne prendront les mesures pour ce faire. Il faut aller au fond de cette affaire", a conclu le tribunal.

Retour à Montréal d'un représentant du Royaume-Uni

M. Arnold Heckle est arrivé à Montréal ces jours derniers, sur l'Empress of England.

Il a été pendant trois ans principal envoyé commercial pour le Royaume-Uni à Johannesburg. Il revient à Montréal pour reprendre le poste qu'il a déjà occupé de 1952 à 1957, celui de chef de la délégation commerciale du Royaume-Uni.

Transactions immobilières

Quartiers Ahuntsic—Rue Grenet (avec bâtisses). Lot No 44-143, terrain 2004' pds en sup. Ralph Welik à Bernard Moscovitch. $2,250.00 — 1503484.

—Place Prieur, Nos 10,435 - 10,437. Lot No 278-114, terrain 61 x 80 pds. Jean-P. Hamelin à Roger Beaudry. $29,500.00 — 1503535.

—Rue St-Firmin (vagues). Lots Nos 164-1405, 1406. Calvino Ricciuto à J.-R. Piché Inc., $,000.00 — 1503557.

Mercier — Avenue de Repentigny, Nos 3110-3112. Lot No 38-148-2, terrain 33'4' x 80' 4' pds. Lincoln Construction Inc. à Jean M. Fortin. $20,500.00 — 1503700.

Montcalm — Rue Marquette, Nos 6594-6596. Lot No 3-188. Mme Honoré Leblanc à Edoardo Mastrogiuseppe. $18,000.00— 1503498.

Rosemont — 12e Avenue, No 6871. Lot No 201-418, terrain 25 x 90 pds. Mme Robert Patch à Mme Charles Guénette. $15,542.-75 — 1503508.

—Rue Jeanne-d'Arc, Nos 5369-5371. Lot No 183-214, terrain 25 x 75 pds. Jean-P. Provost à Paul Pansera. $21,000.00 — 1503552.

—Rue Iberville, No 7075. Lot No 475-111. Mme Louis Langlois à Raymond Lortie. $9,500.00 — 1503554.

Villeray — Rue de Gaspé, Nos 8021-8023. Lot No 2643-1267, terrain 20 x 80 — 1600 pds en sup. Mme Charles-E. Massé à Roger Allard. $13,000.00 — 1503487.

* * *

Villes Beaconsfield — Rue Gables Court, No 106. Lot No Pt 23-13, 12, etc., terrain 80 x 120 pds. Laurence Y. Wynn à William E. Lynes. $34,900.00 — 1503604.

Dollard-des-Ormeaux — Rue Matignan, No 12. Lot No 287-42. Belcourt Construction Company à Clarence A. Melanson. $16,-206.00 — 1503659.

Montréal-Nord — Rue Paris, No 10,055. Lots Nos 76-846, 847, 76-848-1, terrain 50 x 80 pds. A Quenneville Construction Limitée à Lawrence Young. $15,-000.00 — 1503592.

Mont-Royal — Avenue Ardwell, No 465. Lots Nos Pt 632-498, 499, terrain 58 x 114'5' pds. Guy Larin Ltée à Jacques Perreault. $38,315.75 — 1503693.

Pointe-aux-Trembles — 5e Avenue, Nos 526-528. Lot No 101-69, terrain 25 x 85 pds. Claude Sanschagrin et al à J. R. Hubert Tremblay. $17,000.00 — 1503627.

St-Laurent — Coin Somerset et Vimy Road (vague). Lot No Pt 82-78. Fernand Murphy à Harry B. Gaffen. $3,000.00 — 1503482.

—Blvd Toupin, No 3200. Lot No 88-63, terrain 41 x 85 pds. Mme Roger Gratton à Pierre Barbeau. $17,000.00 — 1503483.

—Côte Vertu, No 1620. Lots Nos 468-710, 711, Pt 727. Henri Paradis à Fred Hamer. $18,000.-00 — 1503436.

—Chameran (vagues). Lots Nos 260-125 à 128, terrain 15000 pds en sup. Santa A. G. à Mazlo Construction Co. $25,500.00 — 1503488.

—Rue Brochu (vagues). Lots Nos 260-88 à 96, terrain 29,160' pds en sup. Senta A. G. à Sagetov Construction Co. $49,572.00 — 1503489.

St-Michel — 9e Avenue, No 9018-9018a. Lot No 343-349, terrain 25 x 86. The Italian Pentecostal Christian Church of Canada à Italian Pentecostal Christian Church of Montreal. — $5,550.00 et considérations. — 1503587.

—Blvd Shaughnessy, Nos 7673 à 7677. Lot No 443-301. Kazinierz J. Sukowski à Durable Construction Corp. $19,750.00 — 1503625.

* * *

Mont-Royal — Avenue Simcoe (vagues). Lots Nos Pt 733-1748, 1749, terrain 45 x 89'5' - 4027'5' pds en sup. Paul Marchessault à Mme Arthur P. Beaulieu, $28,500.00 — 1503424

Pointe-Claire — Chemin public. Lot No 109-130, terrain 18,190' pds en sup. The Director The Veterans Land Act à Thomas McCormack, $6,776.99 — 1503415

St-Laurent — Rue de la Sorbonne, No 2000. Lot No 242-1107, terrain 87'9' x 95 pds. Paul E. Moineau à Laurent Rougeau, $12,000.00 — 1503421

St-Léonard de Port Maurice — Rue Milan, Nos 4290-4292. Lots Nos 437-44 Pt 43. Mario Barone Inc. à Joseph Polzl, $26,350.00 — 1503432

—Rue Mont Joie, Nos 7130-7132. Lot No 428-7. Taras Batiuk à Mme Arturas Borkertas, $25,-750.00 — 1503459

A&P

Jane Parker

GÂTEAU MOUSSELINE À L'ORANGE



Seulement 45¢

PRIX RÉG. 59¢

ÉPARGNEZ 14¢

RETENU POUR UNE AUTRE SEMAINE !

Spécial à 10¢ de rabais !

CAFE BOKAR — SAC 3 LBS — 1.85

CAFE 8 O'CLOCK — SAC 3 LBS — 1.61

Extra-Spéciaux chez A&P

Ketchup - - - 2 btles 11 ozs 37¢ — ANN PAGE — Rég. 2 btles 39c—Epargnez 2c

Marinades - - - jarre 16 ozs 27¢ — AU BEURRE ET PAIN HEINZ — Rég. jarre 29c—Epargnez 2c

Serviettes Scott - roul. 23¢ — BLANCHES

Mélanges A GATEAU 3 pqts 20 ozs 1.00 — OGILVIE (BLANC ET CHOCOLAT) — Rég. bte 37c—Epargnez 11c

Sacs de Thé A&P pqt de 60 59¢ — NECTAR — Rég. pqt 65c—Epargnez 6c

Raisin Wasco - - pqt 15 ozs 21¢ — AUSTRALIEN — Rég. pqt 23c—Epargnez 2c

SPECIAUX en FRUITS et LEGUMES

POMMES MacINTOSH

Catégorie de choix, croquantes, juteuses, culture du Québec

3 lbs en sac poly 29c

ORANGES - - 5 lbs en sac 59¢ — SUCREES, JUTEUSES, NOUVELLE RECOLTE DU MEXIQUE

BANANES - - 2 lbs 29¢ — No 1, JAUNE DORE

CELERI PASCAL - gros pqt 25¢ — CROQUANT, VERT, GROS, JUMBO 24—No 1 DE CALIFORNIE

EPINARDS - - 2 sac cello 10 ozs 29¢ — LAVES, FEUILLES FRISEES, PRETS A SERVIR, No 1 DES E.-U.

CONCOMBRES 3 pour 29¢ — LONGS, CROUSTILLANTS VERTS, pour trancher, No 1 des E.-U.

Chrysanthèmes pot cha. 1.59 — FRAICHES, BRILLANTES, COULEURS VARIEES, gros pot 6 pces

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

A&P Super-Marchés

A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 26 novembre 1960 dans le Grand Montréal.

ALIMENTS CONGELES

FRAISES - - - - - 2 pqts 15 ozs 75¢ — DE CHOIX — A&P — Régulier pqt 39c—Epargnez 3c

POIS et CAROTTES - 2 lbs en sac poly 39¢ — DE CHOIX — A&P — Régulier pqt 49c—Epargnez 10c

MAIS GENRE CREMEUX - - - - 8 btes 20 ozs 1.00 — DE CHOIX A&P

GINGER ALE - - - - 6 btles 10 ozs 29¢ — YUKON CLUB (contenu seulement)

Autres Spéciaux en Pâtisseries de qualité Jane Parker

Cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P

TARTE A LA CITROUILLE JANE PARKER — cha. 49¢ — Rég. 55c — Epargnez 6c

ROULES A LA CANNELLE pqt 29¢ — JANE PARKER — Rég. pqt 39c—Epargnez 10c

BEIGNES COMME A LA MAISON pqt de 6 pour 29¢ — ORDINAIRES OU SUCRES, JANE PARKER — Rég. pqt 35c—Eparg. 6c

PAIN DE SEIGLE - - 2 pains 24 ozs 39¢ — ORDINAIRE OU EN GRAINS JANE PARKER — Rég. pain 22c—Eparg. 5c

COOKIES GAUFRES - - pqt 25¢ — AU FUDGE JANE PARKER — Rég. pqt 33c—Epargnez 8c

COOKIES A L'AVOINE 2 pqts 53¢ — JANE PARKER — Rég. pqt 29c—Epargnez 5c

SPECIAUX DE FIN-DE-SEMAIME EN VIANDES DE QUALITE SUPER-RIGHT

A&P NE VEND QUE DES VIANDES APPROUVEES PROVENANT DE SALAISONS INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT.

FESSE DE JAMBON — Fumé, Cuit, Prêt à Servir

PORTION DU JARRET — lb 43¢

PORTION DU SOC — lb 49¢

COUPES DU CENTRE OU TRANCHES — lb 79¢

MOITIE DU JARRET — PLEINE COUPE — lb 53¢

MOITIE DU SOC — PLEINE COUPE — lb 59¢

JAMBONS ENTIERS — lb 55¢

BACON DE COTE ALLGOOD — FUME, TRANCHE, SANS COUENNE pqt 1 lb 59¢

ROTI DE COTES — COURTES OU DE TRAVERS — lb 63¢ — PARTIELLEMENT DESOSSE, TRES CHARNU

POULETS — 5 LBS ET PLUS — lb 53¢ — CATEGORIE "A" — PRETS POUR LE FOUR

BOEUF HACHE - - - - - lb 39¢ — TRES MAIGRE, FRAIS

EPAULE de BOEUF - - - - lb 59¢ — COUPE MAIGRE POUR HACHER

ROULES COTTAGE lb 73¢ — FUMES, MAPLE LEAF, CRY-O-VAC

FOIE DE POULET lb 45¢ — DE CHOIX

POINTE de poitrine lb 79¢ — MARINEE, SHOPSY

PAIN AU POULET pqt 6 ozs 25¢ — TRANCHE, HYGRADE

BACON DE COTE pqt 1 lb 79¢ — FUME, TRANCHE, SANS COUENNE, WILSIL

EPERLANS - - - lb 53¢ — CUITS ET PANES

FOIE DE PORC - lb 37¢ — TRANCHE, DE CHOIX

PORC HACHE - lb 49¢ — FRAIS, TRES MAIGRE

SAUCISSE de porc 1 lb sur plat 49¢ — EMBALLAGE SUR PLAT, CANADA PACKERS

SMOKED MEAT - pqt 4 ozs 59¢ — TRANCHE, HYGRADE

PATES MORTON 4 pour 89¢ — POULET - BOEUF ou DINDE

PORTIONS DE SOLE lb 57¢ — CUIT ET PANE

POITRINES de poulet lb 63¢ — CATEGORIE "A"

WIENERS - - - pqt cello 1 lb 49¢ — MAPLE LEAF

JAMBON CUIT - pqt 5 ozs 53¢ — TRANCHE, ESSEX

BACON DE DOS - pqt ½ lb 59¢ — FUME, TRANCHE, SUPER-RIGHT

COTELETTES de veau pqt 5 ozs 27¢ — DELICIEUSES, "TASTY BRAND"

AIGLEFIN portions lb 57¢ — CUIT ET PANE

JUS DE POMMES - - - - - bte 48 ozs 35c — VITAMINE, MITCHELL

CAFE A&P Jarre 2 ozs 35c Jarre 6 ozs 89c Jarre 10 ozs 1.39 — INSTANTANE — ACHETEZ LA QUALITE !

ECORCES MELANGEES - - - pqt 8 ozs 19c — COUPEES, DALTON

CERISES ROUGES GLACEES - pqt 8 ozs 35c — DALTON

ANANAS GLACES - - - - - pqt 8 ozs 37c — ASSORTIS DALTON

GINGEMBRE - - - - - - pqt 4 ozs 23c — CRISTALLISE, DALTON

FEVES ANN PAGE - - 2 btes 15 ozs 31c — TOUTES VARIETES

MAIS A&P - - - - - - - 2 btes 14 ozs 35c — KERNEL ENTIER, DE FANTAISIE

MUSCADE CONDOR - - - sachet ¼ ozs 25c

TISSU DE TOILETTE - - pqt de 2 roul. 27c — COLORE PUREX

ENCYCLOPEDIE UNIVERSELLE FRANCAISE

Une Encyclopédie de langue française en 2 gros volumes de neuf fascicules chacun avec un relieur spécial pour chaque volume.

RELIEUR disponible avec l'achat du 1er fascicule pour seulement 1¢

Achetez un fascicule chaque semaine jusqu'à ce que vos 2 volumes soient complets.

Fascicule 2 du Volume 2 en vente cette semaine pour seulement 99¢

EMPAQUETAGE SPECIAL ! 25¢ DE RABAIS



AVEC EPARGNES ADDITIONNELLES CHEZ A&P

CHEER FORMAT 'KING'

Prix spécial A&P $1.19

Prix régulier A&P $1.23 — Epargnez un 4c extra

EPARGNES TOTALES 29¢



UNE SUGGESTION REFUSEE — Avant le début d'une importante assemblée de la Ligue américaine, HANK GREENBERG, à gauche, et BILL VEECK, à droite, ont suggéré au jeune CHUCK COMISKEY, au centre, de leur vendre toutes ses actions dans le club Chicago, afin qu'il puisse ensuite acquérir et diriger seul la nouvelle franchise du club Los Angeles. Comiskey, vice-président du Chicago a répondu qu'il n'était pas intéressé du moins dans le moment.

Les magnats de la Ligue Américaine suggèrent un calendrier mixte entre 18 équipes majeures

NEW YORK. (PA) — Un porte-parole de la ligue Américaine a déclaré hier soir que le circuit est prêt à ne pas installer d'équipe à Los Angeles avant 1962 si la ligue Nationale veut bien consentir à accepter immédiatement neuf équipes dans ses cadres et à participer à un calendrier mixte la saison prochaine.

Cette proposition signifierait que la ligue Américaine ne compterait qu'une seule nouvelle franchise la saison prochaine, soit la nouvelle équipe de Washington, où une vacance a été créée par le transfert des Sénateurs à Minneapolis-St-Paul. Tout dépendra maintenant de la décision de la ligue Nationale. Si ce dernier circuit décidait de s'annexer immédiatement une neuvième équipe, il s'installerait probablement à Houston ou à New York, deux centres déjà choisis pour obtenir des franchises de la ligue Nationale en 1962.

Si la ligue Nationale décide d'élargir immédiatement ses cadres, il faudrait s'entendre sur un calendrier mixte. Le calendrier serait forcément limité et il est douteux que les équipes d'une ligue rencontrent celles de l'autre circuit plus qu'une couple de fois au cours de la saison. Chaque équipe jouerait un calendrier de 160 parties.

La ligue Américaine a demandé à la ligue Nationale de lui faire parvenir une réponse à sa proposition avant le 5 décembre, soit trois jours avant les assises annuelles des ligues majeures, à St-Louis.

Ni Warren Giles, président de la ligue Nationale, ni Walter O'Malley, propriétaire des Dodgers de Los Angeles, n'a pu être rejoint pour commenter la proposition, mais un porte-parole de la ligue Américaine a déclaré que tous deux semblent en faveur du projet.

Le calendrier mixte que la ligue Américaine propose ne serait en vigueur que pour un an. En 1962, les deux ligues accepteraient chacune 10 équipes dans leurs cadres. Un tel projet de la ligue Américaine avait été rejeté l'hiver dernier par la ligue Nationale.

Jack Sharkey sera l'arbitre du match Cléroux-Chuvalo, ce soir

L'ancien champion mondial Jack Sharkey sera l'arbitre du combat Robert Cléroux-George Chuvalo, ce soir, au Forum, a annoncé la commission athlétique de Montréal, à son assemblée d'aujourd'hui. Le choix de Sharkey est une véritable surprise. On était convaincu que le troisième homme dans l'arène serait un Montréalais. Il est probable que la nomination de l'ancien champion soulèvera les protestations de Jack Allen, le gérant de Chuvalo, qui a toujours prétendu que Sharkey était un ami du promoteur Eddie Quinn et qu'il y avait danger qu'il favorise Cléroux. Il avait suggéré un arbitre étranger mais avait nommé Jack Dempsey, Rocky Marciano, Jersey Joe Walcott ou Ruby Goldstein.

La rencontre est plus qu'un simple match pour le championnat canadien. C'est un combat appelé à jouer un rôle extrêmement important dans la carrière de l'un et de l'autre des deux hommes. On croit même que dans le cas de Chuvalo c'est une question de retraite s'il est battu. Pour Cléroux, le match signifie un pas vers de plus importantes rencontres ou un recul dans le classement des poids lourds.

Pour le gagnant, la victoire lui vaudra un combat contre Henry Cooper, de Grande-Bretagne, un match qui aurait lieu vers la fin de janvier. Si Cléroux l'emporte, la rencontre aura lieu à Montréal mais si Chuvalo triomphe le match sera disputé à Toronto.

Cléroux très confiant

On ne cesse de répéter dans le camp de Cléroux que ce dernier n'a jamais été aussi confiant, aussi optimiste de sa carrière. Loin d'être nerveux il paraît certain de la victoire. C'est un excellent signe, disent les uns. C'est un excès de confiance prétendent les autres. Dans le camp de Chuvalo, on a nié vigoureusement que le Torontois ne soit pas en condition, qu'il ait négligé son entraînement, qu'il ait paru lent à l'entraînement. "Chuvalo s'entraîne depuis des mois pour ce match", nous a-t-on répondu. "Il est en aussi bonne condition que possible. Peut-être est-il surentraîné ? a-t-on admis.

Le record de Chuvalo fait voir qu'il a livré 23 combats, en a perdu quatre, a naturellement gagné tous les autres dont 14 par mise hors de combat.

Celui de Cléroux comprend 26 combats, 24 victoires dont 20 par knockout, un match nul et une défaite. Ce seul échec a été subi aux mains de Bob Turman qu'il a récemment mis hors de combat à Montréal.

La pesée officielle aura lieu aujourd'hui au Centre des Loisirs St-Jean-Baptiste où les deux boxeurs ont fait leur entraînement. Chuvalo pèsera probablement 210 livres, soit cinq de plus que son rival.

Si le combat dure les douze rondes, trois juges décideront de la décision. Tous trois seront de Montréal mais leurs noms ne seront connus qu'avant le match.

La rencontre ne sera ni télévisée, ni radiodiffusée.

Edmonton favori

(PC) — Les preneurs au livre de l'Est du Canada, c'est-à-dire de Montréal, ont établi les Eskimos d'Edmonton favoris par trois points et demi pour disposer des Rough Riders d'Ottawa samedi prochain à Vancouver.

Yves Sarrazin remplacera Cressman avec le Royal

Roger Sawicki et Joe Szura seront en uniforme, ce soir, alors que le Royal disputera sa sixième joute consécutive à l'étranger. Le Royal rendra visite au Frontenac de Kingston.

Glenn Cressman n'a pas participé à la pratique d'hier et il ne jouera probablement pas ce soir. Il est blessé à la hanche. Il sera vraisemblablement remplacé par Yves Sarrazin.

En trois rencontres cette saison entre Kingston et Royal, chaque club a gagné une fois et l'autre joute a été nulle.

TANT QU'IL Y EN AURA!



GRATUITS -- DISQUES DE NOEL PAR DINAH SHORE

Dinah Shore vous invite à conduire une Chevrolet '61 autour du bloc

ou la Chevrolet Corvair '61



ou la Corvair '61

PAC Park Avenue Chevrolet Ltée

3421, AVENUE DU PARC (près Sherbrooke)
VI. 9-5661

Chevrolet — Corvair — Envoy — Camions Chevrolet et Corvair

SPORTS

Retraite de Rote?

TORONTO. (PC) — Tobin Rote, le quart-arrière qui a conduit les Argonauts de Toronto à la première place dans le classement final du Big Four, a déclaré hier soir qu'il est presque certain de revenir avec l'équipe la saison prochaine.

L'ancienne étoile de la ligue Nationale, qui a complété cette année 38 passes bonnes pour des touchés, a déclaré que les rumeurs qui parlent de sa retraite possible l'importunent grandement. Plus tôt, au cours de la journée d'hier, il avait été question que Rote ne revienne pas avec les Argos la saison prochaine.

Hier soir, cependant, Rote a déclaré qu'il veut encore jouer avec les Argos et qu'il y a "99 chances sur cent" qu'il soit de nouveau à son poste dans le champ arrière en 1961.

Rote a expliqué qu'il a signé un contrat de deux ans avec les Argonauts cette année, avec une clause lui donnant le privilège d'annuler son contrat pour 1961 avant le 18 décembre.

Long repos pour Cullen

NEW YORK. (PA) — Le joueur de centre Brian Cullen, des Rangers de New York, s'est fracturé un os de la main gauche au cours de la pratique d'hier.

Un médecin a déclaré que Cullen ne pourra revenir au jeu avant six ou huit semaines.

Villeray opposé au Montréal-Nord

Un autre intéressant programme double du circuit junior "B" du Nord sera présenté ce soir, à 8 h. 15, au Centre sportif Laval de St-Vincent-de-Paul.

Dans la première joute, le Montréal-Nord sera opposé aux Rockets de Villeray tandis que l'autre joute mettra aux prises les Castors des Sts-Martyrs et le Sault-Récollets.

Lors de la joute de dimanche dernier, le Laval a défait le Sault-Récollets au compte de 11 à 4. Perreault, Francoeur et Poirier ont enregistré chacun deux buts.

LOUEZ UNE AUTO POUR LA NUIT



chez TILDEN

de 5h. p.m. à 9h. a.m.

seulement $5

essence, huile assurance comprises
léger supplément par mille

UN. 6-6651
1200, rue Stanley

TILDEN - UNE ENTREPRISE CANADIENNE D'ENVERGURE MONDIALE

Elections irrégulières à la Canadian Trotting Association ?

L'association des propriétaires et conducteurs décidée à contester l'élection des trois élus

par André TRUDELLE

Il existe dans le monde des courses sous harnais, une association qui porte le nom de "Canadian Trotting Association" et qui détient depuis 1938 une charte fédérale pour réglementer les courses au pays.

Cette association est répartie en six ou sept districts dont le plus important est le district numéro "2" qui groupe toutes les pistes de la province de Québec, sauf celle de Connaught.

De la seule zone "2", la CTA retire chaque année plus de 90 pour cent de ses revenus qui sont de l'ordre de $30,000 par an.

La zone "2" compte sept directeurs à la CTA. Ils sont MM. Georges Giguère, Henri Bertrand, Roland Lacroix, Roméo Veilleux, Sébastien Brisson, Georges Gravel, et Lucien Bombardier. Le mandat de trois d'entre eux prenait fin cette année, soit celui de Bombardier, Bertrand et Brisson. Ils devaient passer par l'électorat pour conserver leur poste.

Considérant que les directeurs de la Canadian Trotting Association étaient d'abord et avant tout des représentants de pistes, l'Association des propriétaires et conducteurs (la United Harness Horsemen Asscciation) avait décidé d'appuyer la candidature de trois de ses membres aux trois postes vacants : MM. Nick DeAngelis, Théo Turcotte et Sébastien Brisson.

La CTA a-t-elle eu vent de l'affaire ?

La date avancée

La CTA a-t-elle eu vent de l'affaire ?

D'après sa constitution, les élections de la C.T.A. se font lors de l'assemblée générale annuelle, le deuxième lundi de février. Les mises en nomination doivent se faire par écrit, signées de la main des candidats et elles doivent parvenir au bureau central de l'association (à Toronto), huit semaines avant la date de l'élection. Autre formalité, nouvelle de cette année, chaque nomination doit être appuyée par vingt-cinq membres.

Par ailleurs, un amendement prévoit que par décision du bureau des directeurs, la date des élections peut être retardée ou avancée.



LUCIEN BOMBARDIER



SEBASTIEN BRISSON

En apprenant sa réélection par acclamation, Sébastien Brisson, l'un des directeurs en cause, à la fois secrétaire de la U.H.H.A., a aussitôt prévenu la Canadian Trotting Association qu'il n'acceptait pas la prolongation de son mandat, à moins qu'elle ne soit soumise au vote populaire des membres.

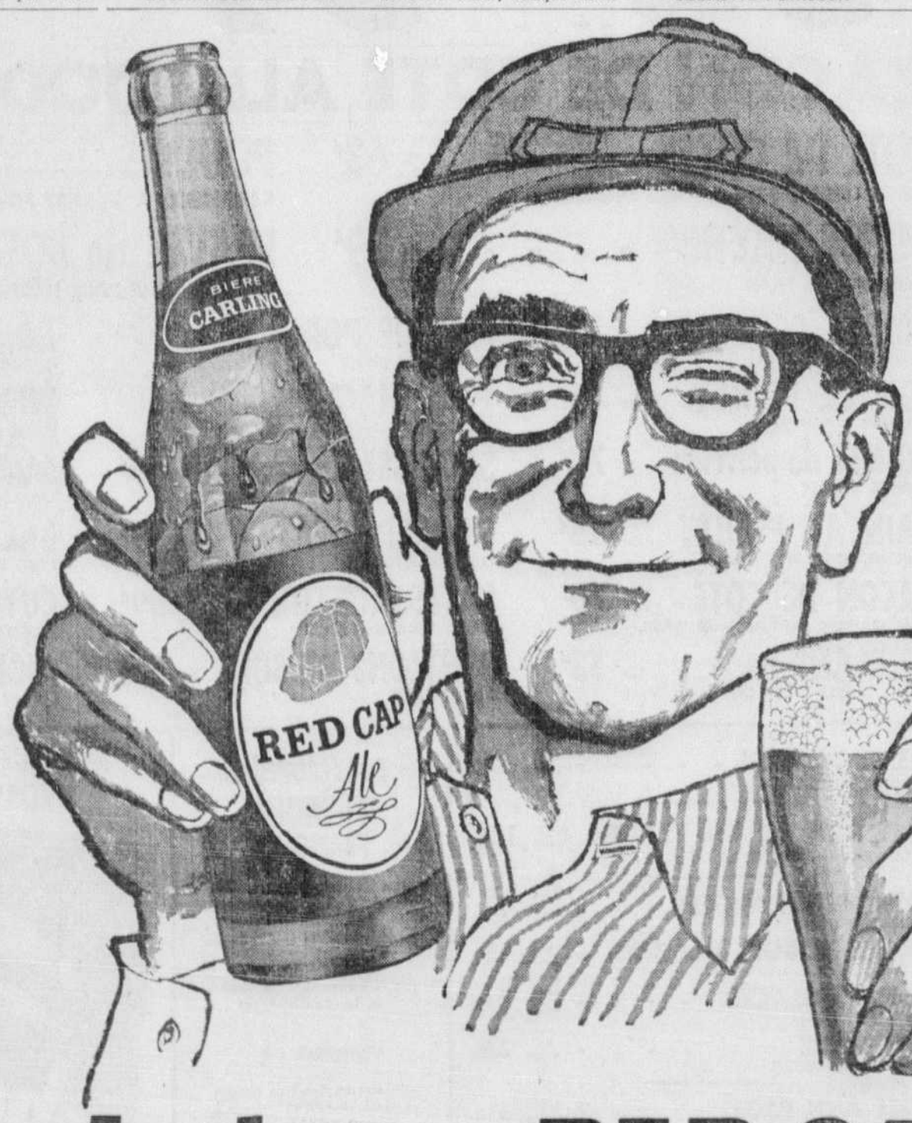
Par ailleurs, Lucien Bombardier, de Blue Bonnets, nous a répondu qu'il n'était pas au courant de ce qui se tramait, qu'à son avis les directeurs savaient que la date d'élection avait été avancée et qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. Nous n'avons pu rejoindre le troisième, Henri Bertrand, de Québec.

C'est ce qui a été fait cette année, mais à l'insu de nombreux directeurs. La C.T.A. a

Voir ELECTIONS en page 56



HENRI BERTRAND



D'UN SEUL COUP...

la bière Red Cap
vous procure
saveur et satisfaction

La bière RED CAP de CARLING

BRASSÉE DANS LE QUÉBEC...PROUVE SA QUALITÉ

ICI et LÀ dans LE SPORT

par André TRUDELLE

Le mérite de Dussault

Il a donc terminé 18 fois sur 25 dans l'argent et il a gagné tout près de $135,000 en bourses, trois fois et demi le prix qu'il avait été payé à l'automne de 1959. On a dit, dans certains milieux, que les acheteurs américains avaient laissé aller Tie Silk aux frères Miron parce qu'ils étaient convaincus que le trotteur éprouverait de la difficulté à remporter des victoires sur des pistes d'un demi-mille.



PHILIPPE DUSSAULT

C'est peut-être un peu vrai. Mais celà ne peut qu'ajouter au mérite de l'entraineur Philippe Dussault.

Un autre personnage est un peu tributaire des succès récoltés par Tie Silk, le docteur vétérinaire R. Gauthier, qui a traité le cheval à l'entrainement et a largement contribué à faire de lui un trotteur de classe internationale. Si Tie Silk a pris, à l'âge de trois ans, une marque de 2:00.2 sur piste d'un mille, il n'a remporté que cinq victoires en 22 courses et accumulé $52,497 en bourses.

Avec Dussault, Tie Silk a gagné en 2:01.4 cette année, et rares sont les trotteurs de classe qui en ont fait autant. Tie Silk détient d'ailleurs le record de l'année pour chevaux de quatre ans avec son temps de 2:01.4. Même si Tie Silk n'a participé qu'à quelques courses sur les pistes canadiennes, même s'il a subi la défaite à Blue Bonnets, dans l'épreuve des Harness Tracks of America, mais en raison de tous les succès énumérés plus haut, nous faisons de Tie Silk notre choix du cheval canadien de l'année.

Tie Silk, le cheval canadien de l'année

L'an dernier, quand les frères Gérard et Adrien Miron ont commencé à s'intéresser activement aux courses sous harnais, ils se sont rendus à l'encan de Harrisburg dans l'espoir d'y acheter des chevaux de classe. Les frères Miron étaient accompagnés de leur gérant, Laurent Bourgon, qui s'occupe de courses depuis plus de vingt ans.

Quand le choix se posa d'opter entre le trotteur de deux

Voir ICI ET LA en page 56

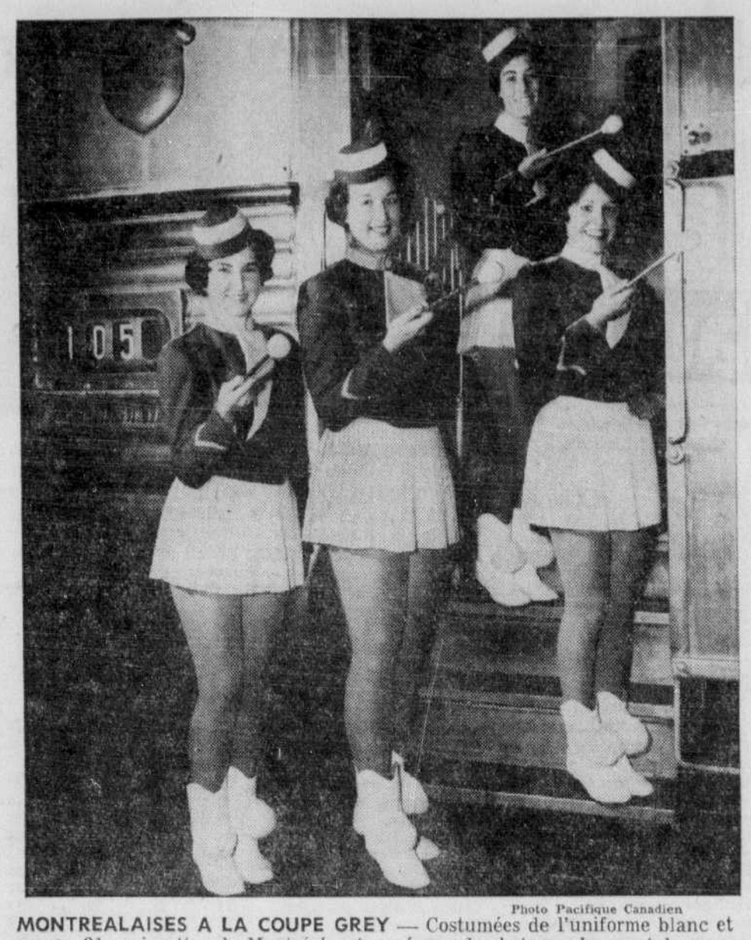


Photo Pacifique Canadien

MONTREALAISES A LA COUPE GREY — Costumées de l'uniforme blanc et rouge, 21 majorettes de Montréal ont posé pour le photographe avant de monter à bord du train qui les mènera dans l'Ouest, où elles prendront part à la parade annuelle de la Coupe Grey, au stade Empire, à Vancouver. De gauche à droite, LYNN SUFFIELD, BARBARA HUE, MARSHA COWIE et SALLY GERRIE, de Montréal.

"Les Riders, un club déterminé mais non arrogant" — Frank Clair

VANCOUVER. (PC) — Sitôt arrivés à Vancouver, les Rough Riders d'Ottawa, représentants de l'Est du Canada dans la joute de la coupe Grey, se sont mis à l'oeuvre.

Frank Clair et ses Riders sont arrivés ici, à midi, hier, et dès le milieu de l'après-midi, les champions du Big Four se livraient déjà à de légers exercices, au gymnase de l'Université de la Colombie-Britannique. La plupart des joueurs se sont contentés de lancer le ballon et de faire un peu de gymnastique, histoire de se détendre un peu les muscles après le long voyage en avion.

Les Riders devaient pratiquer à l'extérieur, au stade de l'Université, mais ils en ont été empêchés par la pluie et une neige molle fondante.

Clair, qui compte bien faire tenir des pratiques quotidiennes à son équipe d'ici samedi, a déclaré que si le temps ne se met pas au beau aujourd'hui, les Riders s'entraîneront encore à l'intérieur.

Les Rough Riders, pour employer les termes de Clair lui-même, sont arrivés ici "optimistes, confiants, mais pas arrogants."

Pluie inquiétante

Les champions du Big Four sont arrivés à Vancouver hier avec un retard de 75 minutes. Une brume épaisse avait retardé leur départ de Toronto. Une foule d'une centaine de personnes attendait les représentants de l'Est à l'aéroport et l'accueil a été chaleureux. Les joueurs ont pris place à bord de deux autobus et se sont immédiatement rendus à leur hôtel dans le centre de la ville.

La pluie a semblé tracasser Clair. "Le mauvais temps et un terrain détrempé pourraient nous causer de sérieux ennuis," a-t-il déclaré. "Nous n'avons pas joué sur un terrain boueux une seule fois cette saison," a ajouté l'instructeur de l'équipe outaouaise.

Il est toutefois peu probable que le terrain soit boueux. Dave Dauphinee, le gérant d'Empire Stadium, a déclaré que le terrain sera peut-être mou, mais "pas boueux".

Les 28 joueurs qui ont participé, dimanche, à la dernière joute de la finale contre les Argonauts de Toronto, ont fait le voyage dans l'Ouest. Le groupe comprenait également trois joueurs qui ont été blessés au cours de la saison. Ce sont Mev Collins, Jon Jelacic et Ted Smale, qui seront des spectateurs à la joute de samedi.

Collins, Jelacic et Smale sont au rancart depuis plusieurs semaines. Chez les réguliers du club Ottawa, seul Dave Thelen est blessé. Thelen a aggravé une blessure à une cheville à Toronto, mais il sera à son poste à Vancouver.

Les Eskimos ont pris l'avion hier pour Victoria, en fin d'après-midi. Ils s'entraîneront secrètement à Victoria et ne se rendront pas à Vancouver avant vendredi soir ou même samedi matin. Trente-trois joueurs ont fait le voyage. Johnny Bright, handicapé par un "charley horse", est resté à Edmonton. Il est hospitalisé depuis dimanche afin de recevoir des traitements. Bright partira pour Victoria aujourd'hui.

D'autre part, il a été annoncé que Ralph Cooper de Hamilton, président de la Ligue canadienne de football, effectuera le botté d'ouverture samedi à Vancouver. Cooper de Hamilton, président de la Ligue canadienne de football, effectuera le botté d'ouverture samedi à Vancouver. Cooper sera accompagné de Sam Berger, d'Ottawa, président du Big Four, Bob Kramer et Regina, président de la ligue de l'Ouest et des maires George Nelms, d'Ottawa, Elmer Roper, d'Edmonton et Tom Alsbury, de Vancouver.

En marge de la coupe Grey

L'état du terrain

VANCOUVER. (PC) — D'après Dave Dauphinee, gérant du stade Empire, site de la prochaine joute de la Coupe Grey, le terrain sera en bonne condition. Dauphinee a déclaré qu'il se tenait en constante communication avec le bureau météorologique ; de cette façon, il pourra étendre ou ôter la toile selon les prévisions. "Une vingtaine d'hommes peuvent étendre la toile en 50 minutes. Jusqu'ici le bureau ne s'est pas trompé une seule fois, il nous a toujours annoncé la pluie au moins une heure à l'avance. Toutefois, la toile ne peut être étendue lors d'une forte chute de neige, elle serait alors trop lourde pour être enlevée", de préciser Dauphinee. On annonce ici pour les prochains jours beaucoup de pluie et un bulletin américain prévoit de la brume pour samedi.

Bien représenté

OTTAWA. (PC) — Il était difficile hier soir de savoir au juste le nombre d'amateurs de football qui feraient le voyage à Vancouver mais quelques indices permettent de conclure au moins ceci : la capitale fédérale sera bien représentée. Un porte-parole d'une des deux compagnies de chemin de fer a déclaré qu'il y avait une légère augmentation quant à la demande de billets. Par ailleurs, TCA a déclaré avoir été inondé de demandes. Un porte-parole de cette compagnie d'aviation a précisé qu'on organisait plusieurs envolées spéciales partant de Toronto. Un partisan local a

Voir COUPE GREY en page 56

Trois autres buts de Jean Bélisle

Le St-Jérôme se maintient au 1er rang en triomphant du Verdun, 7 à 5

L'ailier gauche Jean Bélisle, tenu en respect depuis quelques parties après un début de saison exceptionnel, a porté son total de buts à 19 hier lors d'une victoire de 7 à 5 des Alouettes de St-Jérôme aux dépens des Maple Leafs de Verdun. Bélisle, une recrue de la Ligue Métropolitaine, a trouvé le fond du filet trois fois.

Ernest Chiasson a marqué deux des buts du Verdun.

Au Centre Paul-Sauvé, les Maroons de Lachine ont mis fin à une série deux défaites d'affilée devant près de 1,500 spectateurs. Les joueurs de Phil Dalgleish se sont maintenus à un point du premier rang par suite d'une victoire de 5 à 3 aux dépens du Rosemont.

Période fructueuse

La première moitié de la période initiale a suffi au Lachine pour prendre une avance de trois buts. Roger Wilding a d'abord enregistré son premier but de la joute puis en l'espace d'une minute et dix secondes, Gilles St-Onge déjouait André Daoust à deux reprises. Léo Thiffault a réussi le premier but du Rosemont moins de deux minutes avant le son de la sirène.

Lionel Gingras a porté l'avance des Maroons à 4 1 avec l'unique but du deuxième engagement. Au début de la troisième période, les attaques du Rosemont sont devenues plus nombreuses alors que Georges Guilbault et André Bergeron ont trouvé le fond du filet. Le deuxième but de Wilding a toutefois mis fin aux espoirs des protégés de Jacques Deslauriers.

Deux buts de Ghislain Delage ont permis au National de blanchir les Braves de Valleyfield, 5 à 0. Jean-Guy Giroux Gaétan Boudreau et Jean-Pierre Malette ont marqué les autres buts. Celui de Mallette était son 10e en neuf parties.

Le gardien de buts Robert Champoux et le joueur de défense Gaétan Boudreau ont affiché une tenue sensationnelle chez les vainqueurs.

Première période

1—National, Giroux (Mallette et Plouffe) 2.30
2—National, Delage (Boucher et Plouffe) 14.55
Punitions : Plouffe 12.25, Tessier 17.25.

Deuxième période

3—National, Delage (Paul et DeGagné) 12.40
4—National, Boudreau (Delage et Boucher).
Punition : Lirette 4.45.

Troisième période

5—National, Malleffe (sans aide) 1.43
Punitions : Denis 6.52, Paisment 7.42, Silx 9.21, Plouffe 12.47, Roy 12.47, Paul 13.16, Lirette 15.17, Poirier et Denis (majeures) 15.17.

LACHINE 5 — ROSEMONT 3

Première période

1—Lachine, Wilding (Gagnon et Gingras) 5.25
2—Lachine, St-Onge (Cournoyer) 10.00
3—Lachine, St-Onge (Dicaire) 11.10
4—Rosemont, Thiffault (Girard) 18.27
Punitions : Dicaire 11.00, Gagnon 15.38, Guillotte 15.38, Dicaire 17.36.

Deuxième période

5—Lachine, Gingras (Gagnon) 19.08
Punition : Deguise 18.45.

Troisième période

6—Rosemont, Guilbault (Bergeron et Martimbault) 1.34
7—Rosemont, Bergeron (sans aide) 4.34
8—Lachine, Wilding (Gagnon) 8.56
Punitions : Gagnon 4.03, Guillotte 6.44, Doré 10.32, Perreault 16.27, Gingras 18.42.

Simmons refuse de changer sa décision

BOSTON (PA) — Don Simmons a déclaré hier qu'il ne reviendra pas sur sa décision et qu'il restera inactif plutôt que de se joindre aux Reds de Providence de la ligue Américaine, auxquels il a été envoyé par les Bruins de Boston vendredi dernier.

Simmons a eu hier une entrevue avec Lynn Patrick, le gérant général des Bruins, et il a ensuite déclaré aux journalistes qu'il retournait à son foyer de Springfield. Patrick a dit que Simmons était suspendu et que son nom était rayé de la liste de paye des Bruins depuis minuit vendredi soir, soit lorsqu'il a refusé de rejoindre le club Providence.

Simmons a ajouté : "Je crois que j'ai assez bien joué pour conserver mon poste. Patrick m'a d'ailleurs affirmé que je n'étais pas responsable des déboires du club, mais qu'il fallait faire des changements pour satisfaire les spectateurs".

Simmons a demandé à Patrick d'être vendu ou échangé. Patrick a approché deux clubs de la ligue Nationale, mais ils n'étaient pas intéressés. Il devait rejoindre le gérant général d'un troisième club plus tard hier.

(PC) — Le plus vaste temple bouddhique du monde, celui de Borodoudour, à Java, Indonésie, remonte au huitième siècle.

GRANDS SPÉCIAUX DE FIN D'INVENTAIRE

Vendus tels quels

"60 Chevrolet Belair coach $1850
"58 Ford Station-wagon 4 portes, équipé $1175
"59 Chevrolet (3) Taxis $600
"57 Dodge Coach $700
"58 Ford (2) Automatique, taxis $975
"55 Chevrolet Sedan $475
"59 Dodge Taxis $600
"53 Chevrolet Sedan $150
"59 Plymouth (2) Taxis $600
"53 Chevrolet Panel ½ tonne $100
"58 Chevrolet Taxis $500
"55 Chevrolet Panel 1 tonne $350

ECHANGES ACCEPTES — FACILITES DE PAIEMENT

J.P. Charbonneau Autos Ltée Montréal

Dépositaire exclusif Chevrolet, Corvair, Envoy
OUVERT LE SOIR
3930 est, Ste-Catherine — LA. 6-4471

SOUTHERN COMFORT
TRADE MARK REGISTERED
Se boit nature ou en mélange
MAINTENANT EN VENTE DANS LE QUÉBEC
N° 206-I
Commission des Liqueurs de Québec

OGILVY'S AUX AGUETS

SIX IMPORTATIONS DE CHOIX



Fameux gants en peau de chèvre de Webbs d'Angleterre ; modèle droit doublé peau d'agneau. Un cadeau magnifique à donner à Noël. Pointures 8 à 10. **12.50**



Chapeau sport en suède d'Angleterre ; Chic ruban assorti, bord et calotte à piqûres. Brun ou vert loden. Pointures : 6⅞ à 7¼. **17.50**

Elégant paletot loden de Bavière ; boutons simili-cuir, poches fendues et capuchon amovible. Doublure combinée piquée et flanelle. Noir ou beige. Tailles 38 à 42. **39.95.**

Chemise-T en tricot de laine d'Italie; Parfaite pour les jours froids. Manches longues et col polo. Vert, marine, gris, noir. Petit, moyen, grand. **9.95**



Socquettes en pure laine Botany d'Angleterre fabriquées spécialement pour Ogilvy's. Pointes et talons renforcés nylon. Motif de fantaisie sur côté; marine, brun, bruyère, beige ou bleu. Pointures 10½ à 12. **2.50 paire.**



Amusant mouchoir blanc de Suisse; Motif "Check your Weight" ou petit tableau de poids et grandeurs qui vous gardera en forme toute l'année. Fin coton, bords roulés main. **$2 ch.**

OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

61-12F



'O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!'

Au pays du Québec, dans les Laurentides comme partout ailleurs, de plus en plus de gens se rafraîchissent avec O'Keefe, la bière douce.

Pourquoi ne pas essayer la bière O'Keefe... brassée avec le houblon sans graines, qui lui assure douceur naturelle. Adoptez O'Keefe... et vous verrez comme il fait bon se la couler douce.

Buvez O'Keefe...la bière Douce!

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

La Presse

Page(s) manquante(s)

L'actualité

NOUVELLES et COMMENTAIRES

Le prix du cuivre est ferme, mais les stocks sont de plus en plus abondants

Le marché du cuivre s'est fort bien comporté la semaine dernière malgré l'annonce du règlement de la grève à la mine chilienne Chuquicamata et les indications défavorables concernant la consommation mondiale. Néanmoins, on constate que les approvisionnements augmentent et l'on est porté à se demander si le marché pourra se maintenir longtemps dans de telles conditions. A la fin de la semaine, le prix au comptant à Londres correspondait à 28¼ cents américains la livre, soit une baisse d'à peine ⅛ de cent pour toute la semaine. Aux Etats-Unis, le prix de 30 cents la livre a attiré peu d'acheteurs, car ces derniers, voyant grossir les stock mondiaux, n'ont acheté que pour leurs besoins immédiats, espérant profiter éventuellement d'une baisse de prix. La majeure partie de la hausse des stocks a été expérimentée aux Etats-Unis où les stocks des producteurs se sont accrus de 29,101 tonnes, tandis que les expéditions ont diminué de 27,134 tonnes. Le marché du plomb et du zinc a été paisible. La demande de plomb est demeurée stable, mais les ventes de zinc ont été moins élevées que la semaine précédente. Il est douteux que le prix du zinc puisse se maintenir au niveau actuel de 13 cents la livre.

Le découvert est un peu moins élevé sur les bourses de Montréal et Toronto

Le découvert a diminué légèrement en Bourse locale et en Bourse de Toronto durant la dernière quinzaine. A Montréal, le total des actions à découvert sur les deux places s'élevait à 18,912 au 15 novembre, au regard de 21,338 le 31 octobre et de 55,985 le 15 novembre 1959. En Bourse de Montréal, le découvert a augmenté de 6,468 à 7,276 actions d'une quinzaine à l'autre, mais il était deux fois moins élevé qu'il y a un an; en Bourse Canadienne au contraire, il a diminué de 14,870 à 11,636 actions, mais il était près de quatre fois moins élevé que l'an dernier. A Toronto, le découvert a baissé de 1,468,026 à 1,202,-034 actions du 31 octobre au 15 novembre. A Montréal, les titres dont le découvert était le plus élevé le 15 novembre étaient : Orchan (4,500), Virginia (2,500), St. Lawrence Columbium (2,275) et Quebec Natural Gas (1,400).

Le projet Ford a été approuvé, mais la cie a dû préciser ses intentions

Décidément, le projet de la Ford américaine n'a pas traîné bien longtemps. La tempête qu'on a soulevée au sujet du contrôle de plus de la moitié de l'industrie automobile britannique par les Américains n'a pas modifié le cours des événements. Elle a servi tout au plus à éveiller l'attention de la Trésorerie. Le gouvernement britannique a donc autorisé la Ford américaine à acheter les actions de la Ford anglaise détenues par des Britanniques. La Ford américaine possédant déjà 54.6% des actions, la transaction porte sur 39% des actions de la Ford anglaise, le reste, soit 6.4%, étant détenu par des actionnaires étrangers. Le chancelier de l'Echiquier a affirmé avoir reçu de la Ford américaine l'assurance formelle qu'elle se proposait de développer davantage cette entreprise. Il a ajouté que si la compagnie américaine n'avait pas obtenu cette autorisation, elle aurait favorisé sa filiale allemande dont elle détient la totalité des actions. Le chancelier aurait reçu l'assurance que : les membres du conseil de la Ford anglais seront maintenus à leur poste; que sir Patrick Hennessy continuera à présider le conseil d'administration; que la politique de Ford en matière d'emploi ne sera pas modifiée; que le projet de construction de nouvelles usines sera mis à exécution.

Eugène LAFOND

Le monde des affaires

Plusieurs journaux européens ont exprimé la crainte que les Etats-Unis imposent une limite à la quantité de dollars que les Américains peuvent dépenser outre-mer, ce qui ne manquerait pas de porter atteinte au commerce touristique en Europe. Le journal français "L'Aurore" a souligné que les hôtels et les commerces d'objets de luxe verraient sans doute leurs affaires diminuer en France par suite d'une telle mesure. A Copenhague, le journal "Dagens Nyheder" a affirmé qu'on devait s'attendre à ce que la décision américaine d'enrayer le flot des dollars vers l'étranger se matérialise sous la forme d'une réduction des dépenses des touristes américains en Europe occidentale.

* * *

Le Conseil international du sucre, qui se réunit cette semaine à Mexico, examinera les demandes d'alhésion à l'Accord international du sucre présentées par l'Argentine, la Colombie et l'Inde. Mais ce sera sans doute le probleme du sucre cubain qui dominera une fois de plus cette réunion.

* * *

M. John A. Pearce vient d'être nommé au poste nouvellement créé de gérant adjoint de la publicité à la Salada-Shirriff-Horsey Ltd. Le gérant actuel de la publicité est M. Hugh J. Anderson.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement britannique pour encourager les exportations, la balance commerciale de la Grande-Bretagne continue de s'aggraver sérieusement. Deux dangers menacent à l'heure actuelle l'économie britannique : l'insuffisance des recettes provenant des ventes à l'étranger et la hausse des prix.

* * *

Les titulaires de polices de la New York Life Insurance Company recevront en 1961 un total sans précédent de $132,-500,000 de dividendes, soit 5.6% de plus que les $125,500,000 distribués en 1960.

* * *

Les réserves de l'Inde en fait de change étranger sont pratiquement épuisées, a signalé le ministre des Finances Morarji Desai au Parlement, ajoutant qu'une diminution des importations, sera une source de grande misère, est inévitable. Au cours des sept derniers mois, la réserve indienne de sterling a baissé de 480,000,000 de roupies (environ $100,000,000) au maigre chiffre de 1,410,000,-000 de roupies (environ $300,000,-000). Le ministre a déclaré que le pays n'ayant plus qu'une réserve négligeable, il n'était plus question d'y puiser davantage et qu'il lui faudra maintenant compter entièrement sur l'aide étrangère pour financer ses projets de développement.

* * *

L'épizootie de fièvre aphteuse qui s'est déclarée le 6 novembre en Grande-Bretagne a pris la semaine dernière des propositions alarmantes. Plus de 20,000 animaux, (bovins, ovins et porcins) ont dû être abattus et le fléau s'est étendu sur la majeure partie de l'Angleterre et de l'Ecosse. Près de 130 foyers d'infection étaient dénombrés en fin de semaine. Le montant des compensations versées jusqu'ici aux éleveurs dont les animaux ont dû être sacrifiés dépasse déjà le demi-million de livres sterling.

* * *

M. Paul L. Kartzke est nommé vice-président directeur de la Shell Oil Company of Canada Limited. Depuis neuf ans, M. Kartzke était vice-président en charge de l'exploration et de la production de la compagnie dans l'ouest et le nord du Canada. Sa nomination entre en vigueur le 1er janvier 1961.

* * *

Le commerce entre l'Inde et l'Union soviétique va doubler d'ici la fin de 1963, selon un rapport sur le commerce entre les deux pays préparé conjointement par le ministre indien du Commerce Lal Bahadur Shastry et le ministre soviétique du Commerce N. S. Patolichev. Ce commerce s'effectue en roupies indiennes non convertibles. Le ministre russe a déclaré que son pays se proposait d'accroître son commerce avec l'Inde et que, pour cette raison, il était prêt à accepter le paiement en roupies pour sa marchandise.

* * *

La compagnie Massey-Ferguson vient d'inaugurer une nouvelle usine à Beauvais, en banlieue de Paris. La France vise maintenant à devenir l'un des plus importants fournisseurs au monde.

* * *

Les efforts de l'Amalgamated Rare Earth Mines Ltd, en vue de conclure avec ces créanciers un arrangement qui lui permettrait de reprendre son activité n'ont pas encore réussi jusqu'à présent, rapporte le président de la compagnie M. H.G. Greene.

* * *

La compagnie General Electric annonce qu'elle a signé avec la Société Lorraine de laminage continu et de la Société générale de constructions électriques et mécaniques un contrat d'une valeur de 3.5 millions de dollars portant sur l'équipement d'un train de laminage à froid qui sera l'un des plus modernes et des plus rapides d'Europe.

AVIS DE DIVIDENDE

INTERNATIONAL PAINTS (CANADA) LIMITED

Un dividende semestriel de 3%, pour le semestre se terminant le 30 septembre 1960, a été déclaré sur les actions privilégiées à participation 6% cumulatif de la compagnie, payable le 16 janvier 1961, aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 15 décembre 1960.

D'ordre du conseil d'administration.

Le secrétaire,
D. R. W. McKean.
Montréal, le 18 novembre 1960.

FALCONBRIDGE NICKEL MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE No 70

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende courant de soixante cents (60c) l'action, ainsi qu'un dividende supplémentaire de quinze cents (15c) l'action, ont été déclarés par le Conseil d'Administration de Falconbridge Nickel Mines Limited, payables en monnaie canadienne le 15 décembre 1960, aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 30 novembre 1960.

D'ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le secrétaire,
R. Campbell

Informations boursières

Nouvelle raison sociale

New Mylamaque Explorations Limited a notifié la Bourse Canadienne que sa raison sociale est changée en celle de New Mylamaque Mining & Smelting Limited. Le symbole sur le téléscripteur sera NMY comme avant.

Inscription additionnelle

La Bowater Paper Corporation Limited — 6,000,000 d'actions ordinaires additionnelles d'une valeur au pair de £1 chacune, de la Bowater Paper Corporation Limited, émises à la suite de l'exercice de droits, seront négociables à partir de 10:00 a.m., mardi le 22 novembre, à la Bourse de Montréal.

Renseignements généraux

Canada Malting Co. Limited — a annoncé à la Bourse de Montréal qu'il a été procédé à l'annulation de 220 actions privilégiées, rachetables, 4½% cumulatif; ce qui porte donc le solde en cours à 153,427 actions.

Continental Can Company Inc. — a notifié la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il a été émis 50 actions ordinaires en vertu du plan No 2 d'option en faveur de ses employés, d'où un total de 12,344,322 actions en circulation.

International Paper Company — a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il vient d'être émis 85 actions ordinaires d'une valeur au pair de $7.50 chacune en vertu du plan stimulateur d'option en cours; ce qui porte donc le total en cours à 13,363,201 actions.

Salada-Shirriff-Horsey Ltd — a avisé la Bourse de Montréal qu'un employé venait d'exercer son option sur 3,000 actions ordinaires (subdivisées) le 16 novembre et qu'un nombre égal d'actions venaient d'être émises; ce qui porte donc le total entre les mains du public à 2,139,101 actions.

Prêt et Revenu Mutuel

Actif net en hausse de 7.3%

Au cours du dernier trimestre, l'actif net total du Prêt et Revenu Mutuel s'est apprécié de $4,311,357 à $4,626,143, soit de 7.3%. Les administrateurs ont déclaré un dividende de 4 1/2 cents par action, payable le 15 novembre aux actionnaires immatriculés le 31 octobre. C'est le quatorzième dividende consécutif que paie la société depuis le début de ses opérations.

Le rapport souligne qu'il est intéressant de constater que, pendant la période sous revue, les marchés canadiens ont démontré une performance supérieure à ceux de New York. Alors que l'indice industriel Dow-Jones diminuait de 5.7%, celui de Toronto montait de 2.1%. La valeur nette des actions de la société s'est appréciée de $4.72 à $4.90, soit 3.8%, ce qui démontre l'efficacité de la formule du fonds mutuel dans une phase difficile du marché, fait observer le rapport.

Le président, M. J.-Paul Tardif, met les actionnaires en garde contre certains actes irréfléchis qu'ils pourraient regretter par la suite. "Ainsi, dans une période de consolidation comme celle que nous subissons depuis quelque temps, dit-il, certains investisseurs, n'ayant pas réalisé des bénéfices immédiats, se laissent parfois aller à l'impatience, ou à douter de l'efficacité prouvée des bonnes actions ordinaires à faire profiter leur capital à longue haleine, et ainsi à prendre, au mauvais moment, des pertes inutiles. Aussi, est-il bon de se remettre à la mémoire les perspectives de notre pays telles que prévues par nos plus grands économistes et financiers."

Marchés à bestiaux

Il n'y a pas eu de ventes de bouvillons, de veaux, d'agneaux ou de moutons aux marchés à bestiaux de la métropole hier matin. Il y avait vente à l'enchère dans l'après-midi.

Les arrivages se sont chiffrés par 40 bouvillons, 12 veaux, 91 porcs et aucun agneau ou mouton. La veille, les arrivages ont été de 1,430 bouvillons, 1,003 veaux, 711 porcs et 544 agneaux et moutons.

Au marché de l'Ouest, 628 porcs et truies ont été offerts. Hier, les porcs de catégorie "A" ont rapporté $28.75, soit $1 de plus que la semaine dernière. Ils ont rapporté $29 aujourd'hui, et les truies $18-20.

Au marché de l'Etat, 174 porcs et truies ont été offerts. Il n'y a pas eu de prix d'établi.

ÉCONOMIE — FINANCE

Indicateurs économiques

(Source : FINANCIAL COUNSEL)

1960 Haut	1960 Bas		29 oct.	DERNIERS COURS 5 nov.	12 nov.	19 nov.
$1.69⅛	$1.63⅝	Blé (bois 1.21 North (j).....	$1.64½	$1.63⅝	$1.64	$1.65⅛
$6.50	$6.35	Farine, Mil (160 liv.).....	$6.40	$6.40	$6.40	$6.40
$7.40	$7.00	Sucre (100 liv.)	$7.30	$7.30	$7.30	$7.30
34.25c	32.15c	Coton comptant N.Y. (liv.)..	32.25c	32.20c	32.25c	32.20c
$34.570703	$33.25875	Or, Canada (once)	$34.208125	$34.098750	$34.11328	$34.23625
91⅛c	91¼c	Argent	91⅛c	91⅛c	91⅛c	91⅛c
11c	10½c	Plomb, Montréal (liv.)	10½c	10½c	10½c	10½c
13c	12½c	Zinc, Montréal (liv. pwr)	12½c	12½c	12½c	12½c
31c	28½c	Cuivre, Montréal (liv.).....	28½c	28½c	28½c	28½c
£278	£217.15	Cuivre Londres (tonne)	£219	£222/15	£226/15	£225/10
£78/7/6	£66	Plomb, Londres (tonne).....	£67/15	£69	£68/5	£68/10
£95/12/6	£85/7/6	Zinc, Londres (tonne)	£88	£88/7/6	£87	£86/12/6
$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛	Sterling, N.Y.	$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛	$2.79⅛-80⅛
$2.7⅝	$2.66 3/16	Sterling, Montréal	$2.75 1/16	$2.74⅝	$2.74 11/16	$2.75 9/16
$1.0534	$1.0106	Dollar canadien x N.Y.....	$1.0238	$1.0263	$1.0251	$1.0209
e-115,557	d-48,839	Chargements ferrov.	f-89,503	g-69,715	(a)	(a)
867,700	c-162,800	Bourse Montréal (sem.) (b)..	383,039	451,129	368,424	365,539
2,336,300	c-658,500	Bourse Can. (sem.) (b).....	982,279	865,469	756,488	915,681
15,277,000	e-5,091,000	Bourse Tor. vir. (sem.) (b)...	10,367,000	9,349,000	8,944,000	7,414,000

(a) Chiffres non disponibles ; (b) Virement en Bourse ; (c) Industrielles à Montréal ; (2) Mines à Montréal ; (3) Industrielles et mines à Toronto ; (c) semaine avec congé ; (d) semaine terminée le 7 janvier ; (e) dix jours au 31 août ; (f) dix jours au 31 octobre ; (g) semaine terminée le 7 novembre ; (j) Fort William.

L'activité boursière

Wall St. est instable; Montréal tend à faiblir

Le marché a fluctué inégalement à **NEW YORK** et les affaires ont été passablement suivies. Les électroniques, les missiles et les appareils de vente automatiques manquaient d'attrait. Les trois principaux titres sidérurgiques ont essuyé des reculs fractionnaires. Jones and Laughlin est resé stable. Parmi les automoteurs, Ford s'est cramponné à un léger gain, tandis que General Motors, Chrysler et American Motors se sont repliés. Les métaux non ferreux étaient mixtes. Kennecott et Homestake ont enregistré de modestes gains, mais Anaconda a fléchi. International Harvest, en hausse de près d'un point, a été l'une des valeurs de choix les plus favorisées. Dome a monté d'un point, mais Aluminium a glissé de ⅜.

La baisse avait une tendance à se généraliser en Bourse de **MONTREAL.** Industrial Acceptance a glissé de ¾ point de point et Banque de Montréal, Price et Trans-Canada Pipe de ¼. MacMillan Powell River et Dominion Tar ont avancé de ¼ de point et B.A. Oil de ⅛. Aluminium a fléchi de ⅜, mais Smelters et Nickel ont grimpé de ¼ de point.

Le marché perdait un peu de terrain à **TORONTO** durant la deuxième partie de la séance. Beaver Lumber a perdu un point, Canadian Westinghouse et Banque Royale ¾ de point et Canada Packers "A" et Canadian Power ½ point. Mexican Light a grimpé de 4 points, tandis que Canada Malting et Power Corp. ont avancé d'un point. Ford, Trans-Prairie Pipe Line et Texaco ont baissé de ½ point. Les mines d'or ont continué à avancer. Campbell Red Lake, Dome et Giant Yellowknife ont grimpé de 1¼ point. Kerr-Addison et McIntyre ont gagné ¼ de point.

Excellente séance de liquidation à **PARIS.** Les valeurs françaises montrent une très bonne fermeté et les affaires sont animées dans la plupart des groupes. Il semble ainsi se confirmer que de nombreux opérateurs attendaient ce règlement avant de prendre de nouvelles positions à l'achat afin d'éviter le paiement de reports. Un certain nombre de vendeurs procèdent aussi à des rachats. L'humeur du marché est nettement plus encourageante et des ordres de la clientèle accompagnent cette fois ceux des professionnels. Beaucoup d'indécision sur le marché de l'or.

Le ton a été indécis à **LONDRES** et la séance a été passablement languissante. Les valeurs de tout repos ont effectué un repli général à cause de la rumeur au sujet d'une hausse des taux d'intérêt américains. Les valeurs libellées en dollars étaient généralement faibles et les industrielles offraient peu d'intérêt. Les mines d'or se sont repliées légèrement et les métaux usuels ont manqué d'appui dans la plupart des cas. Les pétroles étaient peu animés et fluctuaient irrégulièrement. Ventures a monté de ½ point. Les pétroles de l'Ouest tendaient à faiblir.

Dividendes

Investment Foundation Ltd., 60 cents l'action ordinaire et 75 cents l'action privilégiée, 16 janvier, inscription 15 décembre.

Burns and Co. Ltd., quatre dividendes trimestriels de 12½ cents l'action, payables : le 27 janvier, inscription 6 janvier; le 27 avril, inscription 6 avril; le 29 juillet, inscription 6 juillet; le 27 octobre, inscription 6 octobre.

Canada Machinery Corp. Ltd., $1 l'action, 7 décembre, inscription 15 décembre.

Lambton Loan and Investment Co., 80 cents l'action, 3 janvier, inscription 15 décembre.

Premium Iron Ores Ltd., 5 cents l'action, 17 décembre, inscription 25 novembre.

Sheraton Corp. of America, 15 cents l'action, 1er février, inscription 30 décembre.

Stafford Foods Ltd., 10 cents l'action, 31 décembre, inscription 9 décembre.

Standard Paving and Materials Ltd., 20 cents l'action ordinaire, 2 janvier, inscription 15 décembre.

Howard Smith Paper Mills Ltd., 30 cents l'action ordinaire, 50 cents l'action privilégiée, 31 janvier, inscription 30 décembre.

Maritime Telegraph & Telephone Co., 22½ cents l'action ordinaire, 16 janvier, inscription 20 décembre.

LONDRES, (Reuters) — L'ancien premier ministre britannique, sir Anthony Eden, et sa femme passeront l'hiver sur la petite île Beqia, dans les Antilles, où ils ont acheté une maison.

En septembre

Production d'or accrue au Canada

d'or a légèrement augmenté en septembre (368,365 onces de fin), comparativement à une année auparavant (363,988). Il y a eu augmentation sur un an plus tôt durant tous les mois, à l'exception d'avril et mai, de sorte que la production janvier-septembre (3,412,592 onces de fin) sur un an plus tôt (3,320,-822) a avancé de 2.8 p. 100. La production a été supérieure à celle d'une année auparavant durant le mois et durant la période de cumul au Québec, dans les Prairies, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, mais elle a été inférieure à Terre-Neuve et en Nouvelle-Ecosse. La production a été à la baisse durant le mois et la période de cumul en Ontario et au Yukon.

Voici la production de janvier-septembre par régions: Terre-Neuve et Nouvelle-Ecosse, 9,634 onces de fin (10,434 un an plus tôt); Québec, 761,-022 (741,379); Ontario, 2,021,390 (1,990,958); Prairies, 105,136 (100,426); Colombie-Britannique, 158,433 (137,356); Yukon, 45,424 (42,302); Territoires du Nord-Ouest, 311,653 (297,967).

Cours des titres à revenu fixe

Cours complètes à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	99½	100
Canada	5½	1962	103	103½
Canada	4	1963	100	100½
Canada	3¾	1965	96¼	97¼
Canada	2¾	1968	87	88
Canada	4¼	1972	91¾	92¾
Canada	3¼	1978	78¼	79¼
Canada	4½	1963	88½	89½
Canada	3	perp.	69	70
C.N.R.	5½	1964	103¼	104¼
C.N.R.	5¾	1985	102¾	103¾
C.N.R.	4	1981	82½	83½
Canada	5¼	1969	104	105
Canada	5½	1975	100¾	101¾
CNR	4½	1967	97¾	98¾
C.N.R.	5	1987	93¾	94¾
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta T.	4¼	1978	87	89
B.C. Power	5	1982	92	93
Man. Hyd	5½	1979	98½	99½
N. Bruns	5	1979	93	94
N. Bruns.	5	1979	94¼	95¼
Terre-N.	6¼	1980	100	102
N.-Ecosse	3¼	1965	92½	93½
N.-Ecosse	5	1980	98½	99½
Ontario	3	1965	90¾	91¾
Ontario	5½	1980	98¼	99½
Ont. Hydro	5½	1980	98½	99½
Ont. Hydro	4	1966	93	94
Québec	4	1962	98	99
Québec	4¾	1977	91¾	92¾
Qué. Hydro	3½	1975	81	82
N. Ecosse	5½	1980	100¼	101¼
Ont. Hydro	4	1966	95	96
Québec	5½	1981	100¾	101¾
Qué. Hydro	5½	1982	100½	101½
Saskat.	5½	1980	98	99
Nova Sco	5½	1980	97½	98½
Québec	5½	1981	98½	98½
INDUSTRIES				
Abitibi P P	6¼	1977	104	106
Albert G T	5¾	1981	95½	96½
Alg Steel	5¾	1978	95½	97½
Alum of Ca	4½	173	91½	—
B.A. Oil	5¼	1977	95	97
Canada Cem	5¼	1976	96	98
Can. Br	5	1983	93	94½
C.B. Alum.	5¾	1980	96½	98
Can. Cnem	5¼	1971	94	96
C.I.L.	5¾	1977	101	103
Can. Oil	4	1976	85½	86½
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	92	93½
C.S. Denis.	5	1962	99	100
Cr Fonc.	5½	1974	96½	—
Dom Stores	5½	1976	98	100
Do. T. & C.	5¼	1978	93	95
C. Motor A.C.	4¾	1969	94	96
Imp. Oil	3	1969	87	89
Ind. Acc.	5½	1978	97½	98½
Loblaw Gr	6	1977	100	102
Lorado Ur.	6	1962	100½	—
Massey Fr	4½	1975	85½	—
Millik. Ur.	6	1962	100	101
North S Oil	5¾	1977	100	102
Resn. A.	5½	1978	97	99
Saskat	5½	1980	101½	102½
St Law Crp	5	1978	94	96
Simpson's	4¾	1973	94½	96½
Emissions	**Taux**	**Ech.**	**Ach.**	**Ven.**
Stanleigh U	5½	1962	99½	100½
Stank Ur.	5¾	1963	71	73
Steinb	5¼	1973	93½	—
Tr. Fin.	5¾	1974	98	100
T. C. Pipe	5.85	1987	94	95
Geo. West	4¾	1971	93½	95½
Simpson	5	1976	114	119
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P	4½	1966	97	99
Atlas Steel	5	1967	98	101
Brazilian	4½	1971	74½	77
B.C. Elect	6	1984	105	107
C Delhi	5½	1973	87	89
Can. Pfina	4	1972	82	84
Can. Util.	5¾	1977	106	110
Cockshutt	5	1968	90	93
Dom. Text.	4	1966	93	95
Grey Line	5½	1978	100	103
Home Oil	5¾	1971	95½	98
Home Oil	6	1975	98	100
Inland N.G.	5½	1977	86	88
Inl N.G.	5½	1977	88	90
Loblaw	4½	1976	124	129
Pac. Pete	5	1977	93	95
Sha. W.&P.	5½	1972	104	106
Simpson	5	1976	109	114
Simpson	5½	1979	103½	107½
Triad Oil	4¾	1971	80	82
West. Coast C	5½	1968	87	89
TCP Notes	5½	1967	127	130
SERVICES PUBLICS				
Ang C Tel	6	1983	100	102
Av. Tel.	3½	1966	87	—
Bell Tel.	3¾	1979	91½	83½
Bell Tel	4¾	1978	173½	107½
Bell Tel	5¾	1962	101½	103½
Bell. Pow	6¼	1973	105	107
Braz. Tract	4½	1970	80	82
B.C. Elect.	5¾	1977	98	10
B. C. Elec.	5¾	1977	98½	100½
B. C. Elec.	5¼	1988	94	96
B.C. Telep.	5¼	1983	96	—
Cal. Pow.	3¼	1972	81	—
Canada Ele	4	1968	85	—
Cn. W. Nt.	5¾	1983	97	100
Cons. Gas	5¾	1977	100½	103
Con. Gas	5	1978	95	97
East. L&P	4	1969	95	—
Gt Lk Pw	5¾	1977	99	102
Inland N.G.	6	1982	97	10
Mariti Ele.	4	1975	81	—
Nfld L&P.	4½	1974	89	—
Nfld L&P.	5½	1978	96	—
N Ont. NG	6½	1982	92	94
North. Tel	5¾	1985	94	—
Powr Corp	5½	977	94	—
Q. Na. Gas	5¾	1985	72	75
Québec T.	6	1977	100	—
Shaw. P.	4¾	1976	92½	—
Shaw. P.	4¾	1976	93	—
Union Gas	5	1977	96	98
Union Gas	5½	1977	97½	—
Bell Tel	5¾	1982	101	103
IMMEUBLES				
Brant C	6	1978	90½	93½
Eaton Rlty	3½	1968	81	—
Eaton Rlty	5	1978	95	—
Lob. Lease	5½	1983	97½	—
Steinbrg	6	1962	100½	102½

Le bilan des exploitations ferroviaires

OTTAWA. — Les recettes d'exploitation des chemins de fer, en 1959, ont monté de 5.2 p. 100 (de $1,163,735,000 en 1958 à $1,224,568,000) et les dépenses, de 3 p. 100 (de $1,132,278,000 à $1,166,307,000). Il en est résulté un revenu net de $58,261,000, comparativement à $31,458,000 un an plus tôt, et le rapport des dépenses au regard des recettes a baissé de 97.30 à 95.24.

Les recettes ferroviaires totales, y compris les chemins de fer, les messageries, les communications commerciales et le transport rail-route, ont augmenté en 1959 ($1,337,580,000 contre $1,269,607,000) et les dépenses ont avancé de $1,232,387,-000 à $1,272,240,000. Le revenu net a donc monté de $37,220,000 à $65,340,000. Les marchandises payantes, qui représentent 86.4 p. 100 du total de 1959, se sont accrues de $995,854,000 à $1,058,-010,000, tandis que les recettes provenant des voyageurs ont diminué de $77,318,000 à $73,588,-000.

Le nombre de voyageurs transportés en 1959 a baissé de 2 p. 100 sur 1953 (20,940,000 contre 21,376,000) et de 5.8 p. 100 sur 1946. Le total des milles parcourus a fléchi de 1.6 p. 100 (2,445,654,000 contre 2,485,861,-000) et la longueur moyenne des voyages a été de 117 milles, soit un de plus qu'en 1958.

Le volume du trafic-marchandises, mesuré en tonnes-milles, a monté de 2.4 p. 100 (67,956,-540,000 contre 66,356,829,000) et le total des marchandises payantes a monté de 6.9 p. 100 (186,294,000 tonnes contre 174,-283,000). Le chiffre de 1959 comprenait 20,107,000 (20,758,000 en 1958) tonnes manipulées par plus d'un chemin de fer. La longueur moyenne de transport s'est établie à 365 milles, soit 16 de moins qu'en 1958.

FONDS D'ETAT ETRANGERS

	Achat	Vente
Australie 3½% 1966	90	91
Brésil 3¾% Série 1-5	96	96
Brésil 3¾% Série 6-30	95	95
Bolivie 7%	16½	16½
Chili 2½% 1993	44	45¼
Colombie 3% 1970	75¾	75¾
Grèce 6% 1968	27½	29
Italie 3% 1977	74¾	75
Pérou 3% 1997	47¾	48¾

H. Walker-Gooderham & Worts

Chiffre d'affaires record; hausse du bénéfice net

WALKERVILLE, Ont. — Au cours de l'exercice terminé le 31 août 1960, la compagnie Hiram Walker-Gooderham & Worts Limited a fait un bénéfice net de $25,050,258 se traduisant par $2.91 l'action, au regard de $23,694,387 ou $2.76 l'action l'exercice précédent. Le chiffre des ventes a grimpé au nouveau record de $440,179,873, comparé à $412,121,674 l'an dernier.

La compagnie a distribué $1.75 de dividendes par action, soit quatre dividendes trimestriels de 35 cents chacun et un boni de 35 cents l'action payé le 15 juillets 1960. Les impôts sur le revenu se sont accrus de $1,650,000 au total de $25,378,858. Les taxes d'accise et les droits d'importation ont absorbé 60 cents par dollar de ventes.

L'actif de la compagnie a augmenté de $6,049,962 au montant de $264,439,334 et la valeur nette des terrains, immeubles, fabriques et équipement a grimpé de $5,805,963 au total de $49,800,142. Le fonds de roulement accuse une hausse de $2,-676,473 à $163,356,983. La valeur nette des actions s'est appréciée de $1.09 pour s'établir à $25.59.

Dans ses remarques adressées aux actionnaires, M. Howard R. Walton, président, expose les projets d'expansion de la compagnie au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. L'agrandissement de l'établissement de Walkerville doit être terminé en 1961. La capacité de distillation de cette fabrique aura ainsi été augmentée de 125% depuis la dernière guerre et celle d'entreposage de 250%. A Peoria, Illinois, où la compagnie possède la plus importante distillerie au monde, le dix-huitième entrepôt à crémaillère est maintenant en usage. Elle en construira d'autres sur l'emplacement de 80 acres où la première unité est actuellement en construction. En Ecosse, la principale étape du programme de construction est terminée. La compagnie possède sept distilleries dans ce pays. La capacité totale des entrepôts de la compagnie au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne atteint présentement environ 3,000,000 de barils.

En ce qui a trait aux marchés, M. Walton a fait remarquer qu'on estime que la Grande-Bretagne fournit environ 24% de toute la production mondiale de whisky, mais en consomme moins de 6% ; le Canada fournit 12% et consomme moins de 5% ; les Etats-Unis produisent 62% et consomme près de 80%. Aux Etats-Unis, la consommation de whisky écossais compte pour 11% du total et celle de whisky canadien pour 7%. Durant l'exercice financier de la compagnie, les Etats-Unis ont consommé 229 millions de gallons de spiritueux, comparativement à moins de 223 millions l'année précédente. M. Walton a fait part encore une fois du profond malaise de cette industrie au sujet des taux élevés de taxe d'accise qui font monter les prix et qui continuent d'encourager ceux qui pratiquent la vente clandestine.

La pelleterie

OTTAWA. — Les fermes canadiennes lèveront 1,147,000 peaux de vison cet automne et cet hiver, soit près de 10 p. 100 de plus que les prévisions de l'an dernier (1,044,700) ; c'est ce que prévoit le B.F.S. Le nombre de visons dans les fermes au début de l'année dépassait de presque 9 p. 100 celui de 1959, et le nombre des petits élevés a augmenté de 12 p. 100. Les éleveurs comptent garder un peu plus de visons pour la reproduction qu'en 1959.

Le nombre de peaux de type naturel, brun, beige et blanc devrait augmenter, mais celui de type gris et bleu devrait être moins que l'an dernier. Voici les estimations des peaux, selon la teinte : naturelle (fondée), 224,600 (166,500 en 1959); grise, 49,500 (66,100); bleu foncé, 70.100 (73,800); bleu pâle, 216,200 (235,400); brune, 407,-000 (349,000); beige, 72,400 $62,500); et blanche, 107,200 (91,400).

Giant Yellowknife

MINES LIMITED

DIVIDENDE NO 18

Avis est par la présente

Bourse de Toronto

(Séance de Mardi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1525	$ 37½	37¼	37⅜
Acad Atl	785	$ 13⅜	13¼	13¼
Acad Atl A	100	$ 19⅞	19⅜	19⅜
Alta Dist	200	195	195	195
Alta Dis w	100	65	65	65
Alta Gas	100	$ 24¼	24¼	24¼
Alta Gas p	2317	$106½	105¾	106½
Alta Gas w	1635	750	745	745
Alta N Gs	1270	$ 14¼	14¼	14¼
Alumini	3683	$ 29¼	29	29⅛
Alum 1 pr	z10	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Analog	100	375	375	375
Anthes A	40	$ 28¾	28¾	28¾
Anthes B	25	$ 30⅛	30⅛	30⅛
Argus 250p	50	$ 49	49	49
Ashdow B	z15	$ 12¼	12¼	12¼
Atlas Steel	215	$ 20⅜	20⅜	20⅜
Bk Mont	592	$ 54½	54⅛	54⅛
Bank NS	442	$ 63½	62¾	63
Beatty	800	$ 5¼	5⅛	5⅛
Bea Lumb	150	$ 20½	20½	20½
Bell Phon	2375	$ 47	46¾	47
Bowt 5½p	100	$ 50	50	50
Bow Mers p	50	$ 49	49	49
Bowater	200	$ 7½	7½	7½
Brazil	4374	400	395	400
Bright p	125	$ 21¼	21	21¼
BA Oil	2083	$ 27⅝	27⅛	27⅛
BCE 4p	z8	$ 78	78	78
BCE 4¼p	100	$ 40¾	40¾	40¾
BCE 4½p	120	$ 43½	43½	43½
BCE 4¾p	60	$ 91	91	91
BCE 5p	520	$ 46½	46½	46½
BC Forest	565	$ 11⅜	11¼	11¼
BC Pow	1055	$ 31⅜	31½	31½
BC Phone	364	$ 45½	45½	45⅝
Build Pro	290	$ 34	33	33⅜
Bullochs A	100	$ 5	5	5
Burlington	z37	$ 15¼	15	15¼
Burns	3640	$ 12	11¾	11⅞
Burrard A	200	$ 6½	6½	6½
Cal Pow	950	$ 22	22¼	22
Can Cem	267	24	24	24
C Cem pr	z15	$ 26	26	26
C Foils A	300	$ 20	20	20
CI Fndry	300	$ 15⅞	15⅞	15⅞
CI F 4¼	z10	$ 74	74	74
Can Malt	60	$ 57	57	57
C Malt pr	25	$ 25¾	25¾	25¾
C Pack A	100	$ 47⅜	47½	47½
C Pack B	125	$ 47½	47¾	47½
Can Perm	130	$ 54	54	54
CSL	z10	$ 39	39	39
C Wire B	175	$ 7	7	7
C Bk Com	930	$ 55	54¾	55
Ch Brew	1992	$ 41¾	41½	41⅜
C Br Alum	100	$ 8¼	8¼	8¼
CBAL B w	z40	240	240	240
Cdn Can A	z10	$ 13	13	13
Cdn Celan	275	$ 23½	23½	23½
C Cel $1 p	z35	$ 18¾	18¾	18¾
C Cel 1.75 p	90	$ 32½	32½	32½
C Chem	170	$ 5¾	5½	5¾
C Chm w	200	190	185	185
C Cult W	300	85	85	85
C Dredge	172	$ 12⅛	12⅛	12⅛
C Frbks B	z25	$ 7⅛	7⅛	7⅛
CF Prd A	z30	$ 12	12	12
CF Pr pr	170	$ 81	81	81
C G In pr	500	460	460	460
CG Sec A	100	$ 14	14	14
C Husky	5342	435	430	430
C Hsky w	1200	155	135	135
C Hyd Cr	130	$ 7⅛	7⅛	7⅛
CIL	252	$ 14	14	14
Cdn Loco	z6	$ 6¾	6¾	6¾
Cdn Oil	276	$ 21½	21½	21½
CPR	3510	$ 20⅞	20¾	20⅞
Cdn Pet p	z57	$ 7½	7½	7½
C Tire A	125	$ 33½	33½	33½
C Wall A	100	$ 36⅜	36¼	36¼
CWN Gas	295	$ 16½	16½	16½
CWN G p	z75	$ 15¼	15¼	15¼
C Westng	50	$ 33¼	33¼	33¼
Chrysler	z10	$ 41	41	41
Cockshutt	360	$ 15¼	15¼	15¼
Col Cell	320	395	390	390
Comb Ent	200	$ 8¼	8¼	8¼
Con Gas	2385	$ 14	13⅞	14
Con Gas B	z5	$105½	105½	105½
Corby vt	z50	$ 16¼	16¼	16¼
Corby B	z25	$ 16	16	16
Crain RL	210	$ 17½	17½	17½
Crestbrk	z50	70	70	70
Crestbrk p	z50	$ 11½	11½	11½
Crow's N	290	$ 17	17	17
Crush p	z25	$ 99	99	99
Dalex p	z15	$ 86	86	86
Dist Seag	1755	$ 31⅝	31½	31⅝
D Bridge	430	$ 16	15¾	16
Dom Elect	100	$ 5¾	5¾	5¾
D Fndry	195	$ 42⅞	42⅜	42⅝
D Fndry p	z10	$ 99½	99½	99½
D Magnes	100	$ 7	7	7
Dom Stores	560	$ 62	61¾	61¾
Dom Tar	4400	$ 14¼	14	14
Dom Text	1150	$ 9½	9⅜	9½
Fam Play	965	$ 18⅜	18½	18½
Ford Com	22	$125½	123½	125½
Fndtn	100	$ 10⅜	10⅝	10⅜
Fruehauf	z30	375	375	375
Gatineau	355	$ 35¼	35	35
G Dev	1875	$ 12¼	12	12¼
GMC	115	$ 40¾	40¾	40¾
GP Drill A	200	$ 58	58	58
GS Wares	160	$ 8	8	8
GC Wares p	z15	$ 80½	80½	80½
Globe A	300	$ 11	11	11
Goodyr	30	$125	125	125
GL Paper	725	$ 40¾	40	40
GL Paper	50	$ 25¾	25¼	25¼
GN Gas	200	$ 5½	5¼	5¼
GN Gas w	600	70	66	66
GN G B w	180	105	100	105
Grt West	300	215	210	210
Gr Wpg G	110	$ 9⅝	9⅝	9⅝
Gr W 5$ w	220	185	180	180
Greyhd	100	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Guar Tr	100	$ 29¾	29¾	29¾
Gurney	z50	$ 7½	7½	7½
H Cotton	z65	$ 15½	15½	15½
Hardee	375	$ 12½	12	12½
H Carpet	150	$ 10½	10½	10½
Hees	200	105	105	105
Hendshot p	82	$ 94½	94½	94½
H Dauch	10	$ 50	50	50
Holt Ren	z50	$ 14⅜	14⅜	14⅜
H Smith	50	$ 35	35	35
Imp Bank	370	$ 63	63	63
Imp Inv A	150	$ 10¼	10¼	10¼
I Inv 1.25p	150	$ 20¼	20¼	20¼
Imp Life	100	$ 84½	84½	84½
Imp Oil	1963	$ 35	34¾	34¾
Imp Tob	1167	$ 12½	12⅜	12⅜
Ind. Accep	750	$ 41	40¾	40¾
I Ac 4.50p	125	$ 92	91⅞	92
Inglis	100	405	405	405
Inld Gas	z80	420	420	420
Int. Util	98	$ 35⅞	35⅞	35⅞
Inter PL	1605	$ 60⅞	59½	59½
Int Sti p	120	280	280	280
Inv Syn A	165	$ 30	30	30
Jefferson	700	$ 5¼	5¼	5¼
Jockey C	2190	230	225	225
Jock wts	600	31	28	31
Kelly wts	z50	220	220	220
Labatt	135	$ 29¾	29¾	29¾
Lambtn L	50	$ 30	30	30
Laura Sec	200	$ 15¾	15¾	15¾
Levy p	z50	$ 21⅞	21⅞	21⅞
Lob Co A	265	$ 29½	29½	29½
Lob C A w	205	745	725	725
Lob Co B	475	$ 31⅜	30¾	30¾
Lob Co p	240	$ 46	45½	46
Lob G I p	31	$29¾	29¾	29¾
Lob G B p	50	$ 30¾	30⅜	30⅜
MB PR	2568	$ 15⅜	15¼	15⅜
M Leaf Mil	350	$ 15	14¾	15
Mass F	4330	$ 9⅝	9¼	9⅝
Mass F 5½	35	$ 99	99	99
Mex L P	200	$ 12½	12½	12½
Mid-West	1850	150	140	145
Milt Brick	200	225	225	225
Molson A	125	$ 23	23	23
Mont Loco	500	$ 12¼	12	12¼
Moore	1275	$ 45¼	45	45
Nat Drug	z50	$ 14½	14½	14½
N Hos B	100	300	300	300
N St Car	z85	$ 11⅝	11⅝	11⅝
Nor Star p	100	$ 47	47	47
NO N Gas	455	$ 12⅞	12¾	12¾
NQ Pow	z20	$ 25	25	25
Nor Phone	470	465	465	465
N Phone w	100	185	185	185
Overland	z60	$ 5¼	5¼	5¼
Page-Hers	875	$ 23⅞	23½	23½
Pembina	z20	$ 7½	7½	7½
Pembi pr	z20	$ 42¼	42¼	42¼
Pow Corp	115	$ 45¼	45	45¼
Pres Elec	3000	8	8	8
QN Gas	559	$ 6¼	6	6
QN G un	140	$ 40½	40½	40½
QN G wts	240	125	125	125
R Ya A	100	$ 6¾	6¾	6¾
Rob A pr	z5	$ 19¾	19¾	19¾
Robin	350	350	350	350
R Little	z50	$ 13	13	13
Roe AV C	1030	450	440	450
Roe AV pr	30	$ 79	79	79
Roy Bank	1595	$ 69	68¼	68⅝
Russell	460	$ 9	9	9
St L. Corp	1870	$ 16⅛	16	16⅞
St L C A	25	$ 99½	99½	99½
Salada-S	560	$ 9⅞	9¾	9¾
Salada-S w	90	470	470	470
Seven Ar	2495	$ 8¾	8¾	8¾
Shawin	665	$ 25¾	25⅜	25⅝
Shaw A p	z63	$ 41⅛	41⅛	41⅛
Silverwd A	100	$ 11	11	11
Silverw B	z25	$ 11⅜	11⅜	11⅜
Simpsons	639	$ 26½	26	26
Southam	253	$ 22½	22⅛	22⅛
Spartan	2000	65	65	65
Stafford	100	385	385	385
St Pav	220	$ 13½	13½	13½
Stedman	100	$ 32¾	32¾	32¾
Steel Can	535	$ 63⅜	63¼	63½
Steinbg pr	z5	$102½	102½	102½
Steinbg A	436	$ 19¼	19¼	19¼
S Propane	z10	$ 14¾	14¾	14¾
Suptest or	100	$ 13	13	13
Tambli pr	39	$ 40	40	40
Texaco	25	$ 55¾	55¾	55¾
Texaco pr	z10	$ 82	82	82
Tho Paper	200	300	300	300
Thorncliff	100	$ 7	7	7
Tor-D Bk	550	$ 57	56½	57
Tor Star p	55	$ 58½	58	58½
T Fin A	1285	$ 37	36⅞	37
T Fin 4½p	25	$ 87½	87½	87½
T Fin 5p	100	$ 35	35	35
T F i w 56	100	20	20	20
T F wts 57	z50	250	250	250
T Ca PL	2694	$ 19⅛	18¾	18¾
Trans-Mt	2395	$ 8¾	8¾	8¾
Trans PPL	200	$ 17	17	17
Tw C Gas	700	475	475	475
Un Gas	1705	$ 14⅞	14⅝	14⅝
U Gas B pr	z15	$ 56	56	56
U Corp B	z80	$ 26¼	26¼	26¼
U Corp pr	62	$ 26¼	26¼	26¼
U Fuel A	z20	$ 60	60	60
Un Steel	235	$ 5	5	5
Univ Cont	200	$ 15½	15½	15½
Vic G Tr	110	$ 38	37½	38
Walk GW	1766	$ 37⅜	37⅜	37⅜
Wepp Knp	2455	300	275	300
West Gro A	z10	$ 35	35	35
Weston A	910	$ 38½	37⅞	38½
Weston B	110	$ 40¼	40¼	40¼
Wst 6 pc pr	z5	$105	105	105
Wst A wts	z75	$ 15⅞	15¾	15⅞
White Pass	100	$ 5½	5½	5½
Wood Ale	z25	$ 5	5	5
Woodw A	260	$ 14½	14¼	14¼
Zenith	650	245	240	245

CURB

Andian	100	$ 8	8	8
Ang Cdn	100	$ 42	42	42
Asbestos	205	$ 25⅜	25½	25½
CD Sug	200	$ 17	17	17
C Paper	255	$ 40¼	40¼	40¼
DuPont	380	$ 20¼	19⅞	20¼
Hayes	z50	$ 22½	21½	21½
Int Pap	100	$ 92½	92¼	92¼
MacLare A	500	$ 20½	20½	20½
Price Br	200	$ 38½	38½	38½
Third CG I	300	$ 6¼	6¼	6¼

PETROLES

Acme Gas	500	12½	12½	12½
Almidex	440	135	155	155
A Leduc	8500	6½	6½	6½
Anchor	500	7	7	7
Anglo Am	101	600	600	600
Asamera	2058	29	29	29
Bail SA	3090	505	490	490
Bail S 5¾ p	z90	$ 20	20	20
Britalta	100	201	201	201
Calalta	500	27	27	27
Cdn Dev	10835	450	440	445
C Ex Gas	2150	159	155	159
C-Superior	120	995	995	995
Cent Del	4100	520	515	515
Charter O	2500	79	75	79
C Dragon	8000	15	14	14
C Mic Mac	200	183	183	183
C W Pete	100	275	275	275
Dev Pal	3000	43	43	43
Dome Pete	2000	685	680	685
Duvex	2000	4	4	4
Dynamic	5500	39½	38	38
Home O A	1550	790	785	785
H B Oil G	875	940	930	930
Jump Pnd	4000	14½	14	14
Ll Pete	2000	7¼	6	6
Long Pnt	6500	45	45	45
Medal	2712	170	161	165
Midcon	2540	25	25	25
N Cont	1200	22	22	22
N Davies	2000	9	9	9
NCO wts	100	35	35	35
Okalta	4150	27	25½	27
Pac Pete	1045	960	940	945
Pac Pete w	40	530	530	530
Pamoil	12200	32	31	31
Permo p	800	44	40	48
Peruv Oils	100	106	106	106
Petrol	1500	58	58	58
Phillips	1500	38	38	38
Place	2500	32	31½	32
Ponder	2000	44	44	44
Provo Gas	5863	191	187	187
R'ky Pete	2449	4	4	4
Royalite	225	595	595	595
Sapphire	11400	59	53	59
Un Oils	4730	113	110	110
W Cdn OG	z100	91	91	91
Wsburne	5500	47	46	46
W Decalta	1599	86	85	85
Windfall	1000	10	10	10

CURB

Dalhousie	3000	13½	13	13½

MINES

Abacus	6383	12	11	12
Acad Ura	3050	6	5½	6
Advocate	1300	295	295	295
Agnico	4500	53	53	53
Akaitcho	2000	42	42	42
Alba Expl	1000	5	5	5
Amal Rar	1525	6½	6½	6½
Am Neph	2030	15	14	14
Anglo Hur	2000	875	875	875
Ang Rouy	3000	15	15	15
Area	1500	72	70	70
Arjon	2000	6½	6½	6½
Arcadia	1600	39	37	39
Ati Co	900	120	120	120
Aumscho	2500	7	7	7
Aunor	1000	288	284	280
Bankeno	6000	27	26	27
Bankfield	5500	11	10½	11
Barnat	4000	173	172	173
Base Mets	8600	9	7½	8
Baska	11300	10½	10	10
B-Duq	5700	9	8	8½
Belcher	800	45	45	45
Bethlm	1000	60	60	60
Bevcon	2700	13	12½	13
Bibis	2500	6	6	6
Bidcop	24000	11	10	10
Black Bay	500	6½	6½	6½
Bouzan	8700	43½	40	43
Bralorne	1750	610	595	610
Broul Re	2200	31	30	31
Brunswick	200	285	285	285
Buffad	5000	6½	6	6½
Buff Ank	150	151	151	151
Cadamet	2500	8	8	8
Camp Chi	4310	485	560	575
Cp Chib	5350	185	175	175
Camp RL	1525	$ 16½	15¾	16
C Tungste	2200	143	136	136
C Dyno	4170	59	58	59
C Malart	6030	38	36	37
Cdn NW	983	16	16	16
Can-Erin	1000	53	53	53
Captain	1000	6	6	6
Cariboo	1500	97	95	95
Cassiar	z75	$ 13¾	13¼	13¼
Cayzor	2200	21	21	21
Cent Pat	1000	91	91	91
Cent Por	55400	15½	14	15½
Cheskirk	2000	2½	2½	2½
Chester	5000	30	29	29
Chib-Kay	1000	9	9	9
Chib M	1900	50	50	50
Chimo	2000	44	43½	44
Chrom	400	430	430	430
Coch Will	1500	335	350	350
Coin Lake	2500	14	13½	13½
Coniagas	1100	51	51	51
C Belleken	500	3½	3½	3½
C Beta G	2000	5	5	5
C Callinan	2000	5½	5½	5½
C Discovry	2200	365	350	360
C G Arrow	4250	39	38	38½
C Hailliw	22000	44½	40½	41
C Marben	4200	46	45	45
C Marcus	1000	68	68	68
Con M S	733	$ 19½	19⅜	19½
C Mogul	500	85	85	85
C Morrison	500	15	15	15
C Mosher	164?0	264	255	260
Con Negus	5500	13	12	12
C Regcour	7000	5	5	5
C Sanorm	2000	6	6	6
Coprand	2100	86	85	85
Coulee	5100	29	28½	28½
Cowich	2000	23	23	23
Craigmt	650	550	530	550
Crownat	6500	11	10½	10½
Cusco	500	4	4	4
Daering	600	8½	8½	8½
De Cour	1000	8	8	8
Deer Horn	700	19	19	19
D'Eldona	3000	7½	7	7½
Denison	6369	$ 10¾	10¼	10¾
Dickenso	17558	325	305	315
Dome	1330	$ 25¼	24½	25
Donalda	15200	7½	7	7
Duvan	500	8½	8½	8½
E Amphi	1000	5½	5½	5½
East Mal	7150	163	159	160
East Sull	1100	168	166	167
Elder	2000	105	100	100
Eldrich	5000	13	12	12
Falcon	1705	$ 35¼	35	35
Faraday	2000	100	100	100
Fatima	1500	30	30	30
Frobisher	7350	8	7½	8
Geco Mins	421	$ 18½	18	18
Giant YK	1942	$ 13	12½	12⅞
Glacier	850	16	16	16
Goldale	7500	20	19	20
GF Ming	2500	21	21	21
Goldray	1833	18½	17½	18½
Granby	200	600	600	600
Granduc	400	120	120	120
Gunnar	2825	760	745	760
Gwillim	19500	5	5	5
Hrd Rock	6000	14½	14	14
H of Lake	2000	6	6	6
Headway	3500	27	26	27
Heath	3000	5	5	5
High-Bell	1460	150	150	150
Hollinger	1700	$ 21½	21	21
Howey	150	230	250	250
Hud bay	120	$ 45¼	45	45
Inspiratn	1000	30	30	30
Int Mety	6000	5	5	5
Int Nickl	2195	$ 54½	54⅛	54¼
Irish Crop	3315	70	67	70
Iron Bay	2200	195	190	195
Iso	14000	47	45½	47
J Waite	2000	29	28	28
Jacobus	1225	90	90	90
Jellicoe	4500	6½	6	6½
Joburke	8500	9½	9	9
Joliet	103800	37	26½	34
Jowsey	1333	28	26	26
Kerr Add	7093	$ 13¼	13	13
Kilembe	300	235	232	232
Kirk Min	863	22	22	22
Kopan	3300	22	19	20
Labrador	120	18½	18¼	18¼
L Dufault	3900	41	39	39
Lake Ling	1675	8	8	8
La Luz	500	280	275	275
Lamaque	200	360	360	360
Langis	8300	58	55	55
Latin A	13500	36	32	33
Leitch	2000	151	150	150
LL Lac	400	191	190	191
Lorado	1500	58	56	58
Lorado w	2400	6½	6¼	6½
Lyndhst	9000	9	8	8
Lynx	1000	6½	6½	6½
Macassa	2800	300	293	300
Macdon	11840	21½	19	21¼
Macfie	2000	4	4	4
MacLeod	4000	120	117	120
Madsen	2835	300	295	299
Magnet	4100	8	7½	8
Malartic	2700	78	75	76
Manest U	2000	2½	2½	2½
Mareon	1000	7½	7½	7½
Maritime	2400	67	66	66
Martin	10500	39	36½	37
Mattagami	12000	635	625	635
Maybrun	3700	6½	6½	6½
McIntyre	525	$ 27	26½	26¾
McKen	7300	18½	18	18
McMar	5000	5	5	5
McWat	21200	30	29	29
Merrill	2000	46	46	46
Midrim	11860	42	36	40
Min Ore	4000	4½	4½	4½
Moneta	5046	69	68	68
M Wright	8500	61	60	61
Nama Cr	2500	8	8	8
Nes Lab	4560	9½	9	9
New Algr	9300	4	4	4
New Ath	3500	30	28	28
New Cal	1600	35	33	33
N Goldvue	2083	4	4	4
New Hos	1500	48	48½	46½
New Jas	2000	5½	5½	5½
Newlund	16500	11	10½	11
N Man	500	22	22	22
N Mylama	21300	42	38	40
N Rouyn	500	5½	5½	5½
N Senator	1000	4½	4½	4½
Nickel MS	4153	39	37½	38½
Nisto	1000	4	4	4
Nor-Acme	500	15	15	15
Noranda	626	$ 41¼	41	41
Norlartic	3500	20	20	20
Normetal	620	290	290	290
N Coldstr	1125	89	89	89
Northeast	7441	49	48	48
N Goldcrt	2500	20½	19½	19½
N Rank	2000	41	40	40
Nor A wts	800	26	26	26
Nudul	1100	12	12	12
Obaska	1000	5	5	5
O'Brien	900	53	53	53
O'Leary	600	12½	12½	12½
Opemisk	1024	540	525	540
Orchan	5700	168	163	166
Ormsby	500	26	26	26
Osisko	7400	30	26½	26
Pamour	3700	85	82	84
Paramaq	2500	4½	4	4
Pardee	2100	18	18	18
Patino M	1500	385	385	385
Pati wts	1500	5	5	5
Pato	900	240	235	240
Pce Expl	500	13	13	13
Perron	1000	13	12½	13
Pick Cro	2032	67	65	67
Placer	600	$ 14¼	14	14¼
Preston	150	470	470	470
Pro Air	26250	120	111	112
Que Chib	2500	15	15	15
Que Lab	500	3½	3½	3½
Que Lith	1000	200	200	200
Q Metal	10100	67	63	66
Qunston	9500	15½	14½	14½
Quemont	1475	950	900	950
Radiore	6500	46	44	46
Rainville	1600	9	9	9
Rayrock	8000	55	55	55
Realm	12200	21	20	20
Rexspar	5300	17	16½	17
Rio Algom	292	780	775	775
Rix Athab	900	18½	18½	18½
Roche	2500	12	12	12
Ryanor	14700	20	19	20

marché local

Bourse de Montréal

(séance de mardi)

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	195	$ 37⅜	37¼	37¼
Abitibi pr	z40	$ 23½	23½	23½
Acadia Atl	200	$ 13⅛	13	13⅛
Algoma	515	$ 31¼	31¼	31¼
Alumin	940	$ 29¼	29	29¼
A Tel 4¼pr	85	$ 42⅜	42⅜	42⅜
A Tel290pr	175	$ 51¼	51¼	51¼
Argus	75	$ 29½	29½	29½
Asbestos	235	$ 25⅜	25⅜	25⅜
Atlas Steel	100	$ 21	21	21
Bank Mont	342	$ 54½	54⅛	54½
Bank NS	135	$ 63	63	63
Banque CN	135	$ 52	52	52
Banque PC	27	$ 38¼	38¼	38¼
Bell Phne	2255	$ 47¼	47	47½
Bw CP 5pr	93	$ 47½	47	47½
B Cp 5½pr	85	$ 50	50	50
Bowater	z40	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Bow-Mers pr	35	$ 49	49	49
Brazil	1962	400	395	395
B A Oil	1465	$ 27½	27¼	27⅜
BCE 4½ pr	100	$ 43¾	43¾	43¾
BCE 4¼ pr	105	$ 40½	40½	40½
BC Forest	750	$ 11⅜	11⅜	11⅜
BC Power	1715	$ 31¾	31½	31¾
Brockville	100	$ 10½	10½	10½
Brown	100	$ 14	14

NAISSANCES

GRIBEN MARCHAND — En l'hôpital Charlotte Hungerford de Lorrington Conn. U.S.A. à M. et Mme George F. Griben, née Céline Marchand (autrefois de Montréal) un fils le 20 novembre.

DECES

ARMSTRONG — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 50 ans est décédé Joseph Alfred Armstrong, gérant du Service de publicité du journal La Patrie, époux de Emma Lahaie, demeurant 724 Lenoir. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—3

AUBIN — A St-Eustache, le 21 novembre 1960, à l'âge de 67 ans 10 mois, est décédé Hormisdas Aubin, célibataire, fils de feu Joseph Aubin et de feu Julie St-Jean, demeurant 197, Se, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Donat Martin, No 105 rue St-Eustache à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Chenneville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

AUBUCHON — A Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 67 ans, est décédée Marie Eugénie Aubuchon, fille de feu Dr Siméon Aubuchon et de feu Eloise Gravel, demeurant à 6351 Chambord. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc, No 1350 rue Beaubien est, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 8 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

BEAUSOLEIL — A St-Henri-de-Mascouche, le 22 novembre 1960, à l'âge de 86 ans 5 mois, est décédé Ferdinand Beausoleil, époux de feu Délia Lapointe. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Crépeau, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—3

BERGERON — A Hull, le 20 novembre 1960, à l'âge de 69 ans est décédé Albert Edmond Bergeron, époux de Dora Bergeron, demeurant 78 Prud'homme, Hull. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonneville & Gingras, no 4504 rue Ste-Catherine est à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Barnabé Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Upton, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

BOURDON — A Longueuil, le 18 novembre 1960, à l'âge de 66 ans 11 mois, est décédé le Dr Charles-Arthur Bourdon, ancien assistant-directeur du Service de la Santé, époux de feu Alice Moquin, demeurant à 333 Hawthorne, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926 rue Plessis, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

BOUTHILLETTE — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 36 ans est décédé Omer Bouthillette, époux de Jeanne Page, demeurant à 1822 Jacques Hertel. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 1735 Avenue de l'Eglise à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Paul où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

Florist
C.V.J. Nielsen
Grower
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

BRUNET — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 64 ans, est décédé Henri Brunet, époux de Angélina Brunet, demeurant 4882, Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Dubreuil, No 6776, rue St-Hubert, à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

BUREAU — A St-Jérôme, le 21 novembre 1960 à l'âge de 32 ans est décédée Mme Gaston Bureau, née Lucienne Monette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hervé Trudel et Fils no 400 rue Labelle pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

CADOTTE — A l'hôpital Notre-Dame de la Merci, le 21 novembre 1960 à l'âge de 89 ans est décédé Alexis Cadotte époux de feu Malvina Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 4737 rue Delorimier à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Gabriel Lallemant où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Chenneville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

CAMPBELL — A St-Hyacinthe, le 21 novembre 1960, à l'âge de 71 ans, 11 mois est décédée Mme veuve Hertel Campbell, née Marie-Anne Quintal, demeurant à 2200, rue Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Ubald Lalime, No 909 Avenue Bourdages, à 11 hres 20, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11 h. 30 et de là au cimetière Notre-Dame, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

CARPENTIER — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Henri Carpentier, née Marie-Rose Labrecque, demeurant 1355 Beaudry. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais Funéraires No. 352 rue Ste-Catherine est, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—3

CARRIER — A Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Charles Carrier, née Osina Maher, demeurant 2561 Hogan. Les funérailles auront lieu vendredi. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret, No. 3198 rue Ontario est, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

CHAREST — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 31 ans, est décédé Raymond Charest, époux de Mireille Langevin. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Bazinet, No 1922 Boul. Rosemont, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

CHAUSSE — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 87 ans, est décédé Fabien Chaussé, époux de feu Adélie Lafrenière, demeurant à 272, Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi fuièbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc. No 5359 11ème Avenue Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

COUTURE — A Greenfield Park, le 21 novembre 1960, à l'âge de 68 ans est décédé Dieudonné Couture, époux de feu Elisabeth Boileau, demeurant à 269 Greenfield. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Darche & Fils, No 200 rue St-Louis, Ville Lemoyne, pour se rendre à l'église St-Anastase où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

DAIGLE — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 84 ans est décédée Antoinette Daigle, fille de Joseph Daigle et de Mélina de Rouville, petite-fille du Seigneur Jacques Hertel de Rouville. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac Ltée, No 4340, rue St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471*

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis frères
VI. 2-6171

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX
D'AUTOMNE ET D'HIVER



AUCUN DEBOURSE avant L'INSTALLATION
Les seuls dépositaires autorisés
"ROCK OF AGES"
dans Montréal et ses environs
MEFIEZ-VOUS des SOLLICITATIONS DES le DECES
N'achetez pas un monument à la hâte... Méfiez-vous du solliciteur qui accourt dès l'annonce de votre deuil. La décence nous commande de respecter votre douleur... et la logique commande à tous de réfléchir avant d'agir.
VISITEZ NOTRE "CENTRE DE MONUMENTS"
Plus de 400 modèles au choix.
De plus, informez-vous de notre
"DOUBLE PROTECTION"
garantie unique en son genre.
Todoro & Bigras
MAURICE BOUCHER prop.
6752 est, Sherbrooke — CL. 5-4076 Rés. DU. 7-9404
SITUE EN FACE DU CIMETIERE DE L'EST

DESALLIERS — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 61 ans est décédé Ulric Desalliers, époux de Antoinette Vandelac, demeurant 2097 Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos et Bonnier, No 3593 rue Papineau à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

DUBOIS — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 32 ans est décédée Mme Gaston Bureau, née Lucienne Monette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

DUPRE (Soeur Marie-de-St-Vincent-Ferrier) — A Montréal, le 20 novembre 1960 à l'âge de 69 ans est décédée Sr Marie-de-St-Vincent-Ferrier, Soeur de Ste-Croix, née Jeannine Dupré. La dépouille mortelle est exposée à la maison Mère des Soeurs St-Croix, Ville St-Laurent, 615 rue Ste-Croix, où les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant à 9 hrs. Inhumation au cimetière de la Communauté. 33-2

GAREAU — A Cap St-Martin, le 21 novembre 1960 à l'âge de 60 ans est décédé Raoul Gareau, époux de Emilienne Chartrand, demeurant 29, rue De la Station. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, no 1919 boul Des Laurentides à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzéar où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

GAUTHIER — Accidentellement à Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 20 ans, est décédé Jean-Paul Gauthier, garçon du peintre Marcel de St-Vincent-de-Paul, époux de Pauline Fortin, demeurant à 7695 Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gerard Godin, no 2251, rue Jean-Talon est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélémy, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

GAUVREAU — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédé Roméo Gauvreau, époux de feu Alexina Poirier, demeurant à 1652 Dufresne. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, No 1926 rue Plessis, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

GIROUX — A Montréal, le 21 novembre 1960 à l'âge de 74 ans 11 mois est décédé Hubert Giroux, fils de feu Joseph Giroux et de feu Adèle Forgues, demeurant à 3445 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

HAMEL — A Ste-Rose, le 20 novembre 1960 à l'âge de 7 ans 6 mois est décédée accidentellement Claudette Hamel, enfant de René Hamel et de Colette April, demeurant 59 boul Ste-Rose. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr no 167 boul. Ste-Rose à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Laval où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

JUNEAU — Subitement, à Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 41 ans, est décédé Raymond Juneau, fils de feu Ernest Juneau et de Cordélia Desrochers, demeurant à 2822, rue Masson. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11ème avenue, Rosemont, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

LARAMEE — A St-Vincent-de-Paul, le 21 novembre 1960, à l'âge de 63 ans, est décédée Rose-Delima Larapineau, épouse de feu Willie Laramée, demeurant 5169 Boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, No 4053 rue Du Quai à 8 hrs 9 hres 15, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

L'ESPERANCE — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 58 ans 11 mois, est décédée Germaine L'Espérance, fille de feu Adolphe L'Espérance et de feu Adéline Laflance, belle-soeur de M. J. Armand Laporte, demeurant 4875 boul. Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, No. 8078 rue Drolet, coin Jarry, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

LORD — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme veuve Auguste Lord, née Marie-Alnne Lévesque, demeurant 571 Davidson. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, no 3472 rue Ste-Catherine est, à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-d'Hochelaga où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LUSSIER — A Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 8 ans, est décédé Daniel Lussier, enfant de Jacques Lussier et de Claire Doucet, demeurant 2603 Chemin de la Côte Ste-Catherine. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires, No. 4848 rue Papineau à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement en face de l'Hôtel de Ville d'Outremont, angle Chemin de la Côte Ste-Catherine et Ave Rockland pour 9.15 hres. 34—2

MAYER — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 64 ans, 5 mois, est décédée Mme Théodore Mayer, née Valérie Dagenais. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. No 1874, Boul Rosemont, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

McCUBBIN — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 65 ans, est décédé T. Harry McCubbin, époux de Hilda Maude Webb, demeurant à 6270, 1ère Avenue, Rosemont, père de Lottie Seymour. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359 11ème Avenue, Rosemont, à 2 hres P.M. Inhumation Montreal Memorial Park. 33—2

PAPINEAU — A Outremont, le 22 novembre 1960, à l'âge de 73 ans, est décédée Jeanne Papineau, soeur de Marguerite, de Gustave-J. Papineau e tdu chanoine Jacques Papineau, fille de feu Louis-Gustave Papineau et de feu Juliette Mackay. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira du domicile de la défunte, No 262, Ave Outremont, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. 33—3

PELLETIER — A Wegmount, le 19 novembre 1960, à l'âge de 55 ans, est décédé l'honorable juge Louis-Conrad Pelletier, époux de Lucienne Rochette. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5650 chemin Côte-des-Neiges à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Ave Clark et Sherbrooke à 9 hrs 15. 32—3

PELLETIER — A Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 76 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Omer Pelletier, née Marianna Chrétien, demeurant 1683 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Pelletier Ltée, No. 1575 rue Ste-Catherine est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

PERRAULT — A Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 77 ans, est décédée Blanche Beauchamps, épouse de Rosaire Perrault. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois No 8628 rue Hochelaga à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—3

PERRON — A Snerbrooke, le 20 novembre 1960, à l'âge de 80 ans, est décédé Joseph Perron, époux de feu Marie-Anne Gauthier, demeurant à 5367 ave Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., No 5359 11ème avenue, Rosemont, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-Solano où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

PETITCLERC — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 47 ans est décédé Jean-Baptiste Petitclerc, époux de Madeleine Dechantal. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Monty & Monty, no 1926 rue Plessis, à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOURDE — A Laval-des-Rapides, le 22 novembre 1960, à l'âge de 4 mois, est décédé Gaudiose Plourde, époux de Philomène Albert, demeurant à 152 Boul. Clermont. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault, No 76 Boul. Dussault, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Du Bon Pasteur, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

PRIEUR-Chartrand — A l'hôpital Général de Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 83 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Rosaire Prieur, née Laura Chartrand, soeur du Révérend Père Ange-Albert Chartrand, O.M.I., d'Orléans, Ontario. La dépouille mortelle est exposée au Foyer St-Edouard, no 3605 Beaubien est. Mlle où le service sera célébré en la chapelle, à 9 hrs jeudi matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON — A Hawkesbury, le 21 novembre 1960, à l'âge de 76 ans, est décédé Aimée Latreille, épouse de feu Bruno Rochon, demeurant au 13, rue Laurier, à Hawkesbury. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Noël Ltée, no 12, rue McGill, à 8 hrs 40 pour se rendre à l'église de l'Ascension où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY — A Montréal, le 20 novembre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Léonidas Roy, née Alice Noiseux, demeurant à 5992, 43ème ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., no 25, rue Bellechasse et 11ème, Rosemont, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

ROY — Subitement, à Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 61 ans, est décédé Georges-E. Roy, époux de Catherine Rena Parino, demeurant au 7764 Casgrain. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, no 8078 rue Drolet, coin Jarry, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le sevice sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

ROZON — A Montréal, le 22 novembre 1960, à l'âge de 81 ans, est décédé Allen Rozon, autrefois de St-Isidore de Prescott, Ontario, époux de Adèle Chevrier, demeurant 8142 Châteaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, No. 7766 rue St-Hubert à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de St-Lazare Co. Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 34—2

ST-AMOUR — A Montréal, le 21 novembre 1960, à l'âge de 71 ans, est décédé Zacharie St-Amour, époux de Alexina Duffy, demeurant 8066 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu, No. 7766 rue St-Hubert à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de St-Calixte, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-PIERRE — A Berthierville, le 21 novembre 1960, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Henri St-Pierre, née Aubéline Vachon. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Bernard Lanoix, No 241, rue Montcalm, à Berthierville, pour se rendre à l'église paroissiale de Berthierville, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de St-Gabriel de Brandon, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

SAVARD — A Montréal, le 22 novembre 1960 à l'âge de 83 ans, est décédée Mlle Dulcina Savard. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, No 4228 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

SCHRYER — A St-Henri, le 21 novembre 1960, à l'âge de 61 ans, est décédé Léontine Bourbonnais, épouse de John Schryer, demeurant à 103 Bourget. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gustave Drouin, 3565 Boul. Lasalle, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Papineauville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33—2

TESSIER — A Beauharnois le 21 novembre 1960 à l'âge de 85 ans est décédé Joseph Tessier, époux en 1ères noces de Annette Lefebvre et en 2e noces de Marie-Louise Bonnier, demeurant 61 Anna. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères Enrg., no 127 rue Ellice à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Beauharnois où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

TETREAULT — A Fort-Chambly le 20 novembre 1960 à l'âge de 80 ans est décédée Mme Joseph A. Tétreault née Margaret (Maggie) Churchill, mère de Charles, Eva, Arthur, demeurant au 43 rue Bourgogne. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons E Darche & Fils, No 39 rue Bourgogne, Fort-Chambly, à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 32—3

TOUCHETTE — A Ste-Martine, le 21 novembre 1960 à l'âge de 68 ans est décédé Joseph Touchette, époux de Alberine Chevrefils. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Reid et Fils Enrg. no 22 rue Picard pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

TRUDEL — A Québec, le 21 novembre 1960 à l'âge de 69 ans 4 mois est décédé Joseph Trudel, président de Napoléon Trudel et Fils, époux de dame Lauretta Caron, demeurant à St-Iréné, Cté Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa résidence à 9 hrs 50 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 33-2

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

COUPE GREY

SUITE DE LA PAGE 51

nolisé un avion où 70 amateurs prendront place.

Dans l'océan

OTTAWA. (PC) — Cinq joueurs des Rough Riders comptent bien couronner leur victoire de samedi dans la joute pour la coupe Grey par une baignade dans l'océan Pacifique. Les nageurs — que les Riders gagnent ou perdent — seront Bobby Simpson, Ronnie Stewart, Merv Bevan, George Brancato et Gilles Archambault. Simpson a expliqué hier que lorsque les Riders ont visité Vancouver l'été dernier, les cinq joueurs mentionnés allèrent se baigner dans la baie. Simpson, les dents lui claquant dans la bouche à la pensée du bain dans les eaux glacées, a déclaré que les cinq joueurs avaient promis que s'ils revenaient à Vancouver pour participer à la joute de la coupe Grey, ils se baigneraient au même endroit, peu importe le temps qu'il ferait alors.

Retraite de Tinsley

WINNIPEG, (PC) — Le vétéran bloqueur de 37 ans des Blue Bombers de Winnipeg, Bubby Tinsley et le jeune quart-arrière, Vernon Cole, à sa première année dans la Conférence de l'Ouest, ont déclaré qu'ils ne seront pas de retour avec les Bombers la saison prochaine. Tinsley, à sa 11e année avec les Bombers, avait annoncé par deux fois sa retraite mais était toujours revenu sur sa décision: on croit que cette fois, il est sérieux. Cole, par ailleurs, doit faire un séjour de trois ans dans l'aviation américaine.

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 50

donc décidé de tenir son assemblée générale et ses élections le 12 janvier, ce qui éliminait la possibilité des candidats éventuels à soumettre leur demande, la mise en nomination prenant fin le 17 novembre.

Les directeurs Brisson, Bombardier et Bertrand ont donc appris en fin de semaine dernière, qu'ils avaient été réélus par acclamation. Me Jacques Hamel, aviseur légal de l'association des propriétaires et conducteurs, a révélé hier que les membres avaient manifesté le désir de prendre les moyens légaux, s'ils existent, pour

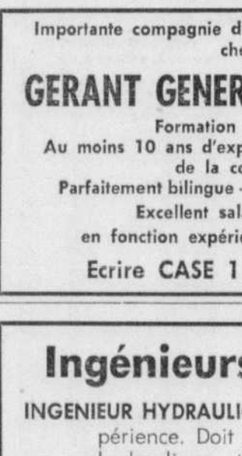
1—contester l'élection par acclamation des trois élus;

2—réclamer une nouvelle élection des directeurs.

A titre personnel, Me Hamel a suggéré que cette fameuse affaire donnera peut-être l'occasion au gouvernement provincial de réclamer du fédéral la surveillance des courses dans la province et ensuite de créer une commission des courses et celle d'une nouvelle association du trot et amble pour la province de Québec.

Paris-Sydney

La première ligne aérienne directe entre Paris et Sydney, en Australie, a été inaugurée en septembre 1960.



REMERCIEMENTS

La famille Roy de Montréal-Sud remercie très sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Oscar Roy survenue le 7 octobre dernier, soit par offrandes de messe, de fleurs, sympathies, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles.

ICI LA et LE SPORT dans

SUITE DE LA PAGE 51

ans In Haste ou Tie Silk, âgé de trois ans, la question paraissait facile à résoudre ! D'emblée, nombre d'observateurs auraient choisi In Haste, plus jeune et plus prometteur.

Mais sur les conseils de Bourgon, les frères Miron achetèrent Tie Silk pour lequel ils versèrent la somme de $40,000.

Nous nous rappelons qu'à l'époque, plusieurs personnes, et même des Américains, ont prétendu que les Miron avaient payé trop cher.

Vint la saison de 1960.

Tie Silk, qui avait été confié à l'entraîneur et conducteur Philippe Dussault, accumula les succès. En vingt courses auxquelles il a participé cette année, Tie Silk a enregistré neuf victoires, il s'est classé deuxième à neuf reprises et il a fini troisième deux fois.

Mac Will, deuxième choix

Après le mille en 1:59.3 réussi à l'été de 1959 par l'ambleur Mighty Dudley, au parc Richelieu, l'ère de la vitesse semblait définitivement atteinte sur les pistes locales.

Au cours de la saison qui s'achève, aucun exploit du genre n'a été répété. C'est pourquoi il est difficile d'arrêter un choix sur la deuxième mention. Toutefois, le poulain Mac Will mérite d'emblée cet honneur, en raison de ses 18 victoires sans défaites. Gagnant de $31,000 en bourses, le poulain appartenant à J. Russell Miller, de Dutton, Ontario, a tout balayé au pays dans les épreuves du circuit juvénile.

Il a établi un nouveau record canadien avec un mille en 2:04.2 réussi à la piste de Sherbrooke et nombreux sont ceux qui sont sous l'impression que Mac Will aurait pu faire encore mieux.

Deux surprises: H. Filion et So Long's Prince

L'ambleur de six ans Champ Volo, également des écuries Miron ; Mighty Dudley, à Keith Waples et Jacques Giard ; le vétéran Carpet Bagger, autant d'autres chevaux qui auraient mérité une mention honor

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouvert le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

NOËL chez dupuis



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

Dans un mois "Noël!! ... Diverses suggestions pratiques pour cadeaux populaires aux hommes, dames, enfants ...

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h.

VI. 2-6171



PYJAMAS D'HIVER

en broadcloth "Sanforized" — en finette lavable pour hommes — marque connue — A.B.C.D.E.

3.59 3 pour **10.00**

PROFITEZ DE L'ECONOMIE POUR EN ACHETER PLUS D'UN C'EST UN CADEAU INTIME QUI PLAIT

Gilet à manches longues, poche-poitrine. Le pantalon à devant boutonné et taille élastique. FINETTE motifs fantaisie bleu sur fond blanc. BROADCLOTH à rayures, fantaisie en bleu, rouge.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620



PYJAMAS "FORSYTH"

broadcloth fantaisie, nuances bon teint

Broadcloth "Sanforized" Tailles : A.B.C.D.E.

6.00

Belle qualité, imprimé en blanc sur fond bleu, vert, or. Garniture de liseré ton or. Gilet tailleur avec poche. Pantalon siège ample, taille élastique.

BROADCLOTH QUADRILLE Tailles : A.B.C.D.E.

6.95

Qualité lavable sans rétrécir. Coupe ample, haute confection. FORSYTH. Quadrillés fond vert, bleu, brun. Tailles pour hommes, jeunes gens. Manches longues, le devant boutonné. Pantalon ceinture élastique au dos.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

Chauds paletots ¾ banlieu ou d'auto



LE "SOUS ZERO"

Fameux tissu 100% nylon, traité au NEOPRENE, le rendant tout à fait imperméable.

Tous à chaude doublure nylon ou matelassée

Aussi en tissus :

- **"DOELON", IMITATION DE CUIR :** qualité chaude et extra résistante.
- **COTON COTELE BEDFORD CORD (UTEX)** un tissu reconnu très résistant. Nuances dans le groupe: **gris, beige, olive.**

19.95

Tailles hommes, jeunes gens : 36 à 46

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



2e jour de la grande vente de

PATINS-BOTTINES

GARÇONS : 11 à 5
FILLETTES : 11 à 3

6.98

HOMMES : 6 à 12
DAMES : 3½ à 9

7.98

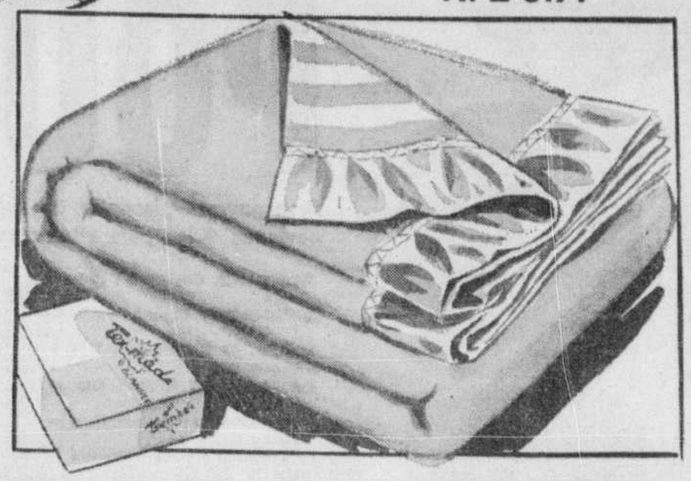
Pour hommes — Bottines de cuir noir bien doublées avec points saillants renforcés. **Pour dames** — Bottines blanches, patins de fantaisie.

HOUSSES POUR LES PATINS



Petits : 11 et 12 .39
13 et 1 .49
2 et 3 .59
4 et 5 .89
6, 7, 8, 9 .98

DUPUIS — RAYON DU SPORT, MEZZANINE, RAYON 920



COUVERTURES "TEX MADE" REVERSIBLES

lit double, chacune

7.98

• rose • bleu • vert • jaune avec un côté uni, l'autre à rayures

Texture résistante viscose/nylon. Couvertures lavables, sèchent vite. Extrémités finies, bordure satin. Chacune dans un cartonnage cadeau. Ces couvertures sont à l'épreuve des mites.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160



PARURES SALLE DE BAIN "LADY GALT"

"ORLON"* soyeux, lavable, carpette 24 x 36", envers caoutchouté — housse/siège

votre choix de ces nuances :

• rose • blanc • bleu • beige
• turquoise • rouge • melon • or

l'ensemble **14.98**

QUALITE ANTIALLERGENE... ANTIMITES

*DuPont, marque brevetée

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140

toute dernière nouveauté ...



CHEVEUX POSTICHES

"DYNEL"

Imitation étonnante des vrais cheveux



chaque parure de cheveux postiches

2.98

• noir • brun foncé • brun medium • brun pâle • blond • roux • châtain • gris

rond/beige — tresses — chignon en cheveux synthétiques DYNEL. Chaque modèle dans boîte plastique.

KIOSQUE DES FLEURS

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 210



au SOUS-SOL chez dupuis Frères

MANTEAUX D'HIVER

DRAPS TOUT LAINE
pour dames, jeunes filles,, tailles : 8 à 18

$15 Ord. 24.94

• Drap Mohair • Moleine
• Suédine • Broadcloth laine
• Sealskin unis ou à carreaux.

Col châle, col retombant, col montant haut. Dos droit ou ample, manches nouvelles.

Chamois — entre-doublure et riche doublure de satin.
• Brun • Taupe • Vert • Bleu • Rouge
• Charcoal • ou Noir

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1515



FRAIS PEIGNOIRS

COTONNADE IMPRIMEE
pour dames, tailles : 14 à 20 — 38 à 44

2.49

Assurez-vous le confort pratique de ce peignoir ou cache-poussière pour vaquer aux préparatifs des fêtes. Imprimés tons rouge, jaune, bleu, vert. Modèle droit, deux poches.

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1535



BERCEUSES "Kroehler"

à ressorts et bien rembourrées

$47. Paiements faciles

ETRENNES A MAMAN

Bercement doux et sans effort. Très beau choix de tissus d'ameublement aux nuances modernes. Parties exposées à l'usure recouvertes de plastique durable de ton harmonisant.

VI. 2-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



FRISE TOUT LAINE

pantalons d'hiver
garçons: 6-18 ans
Ord. 3.98

3.17

Coupe soignée, passe-ceinture, 2 grandes poches. Devant à bouton-pression et glissière. Bas des jambes avec ou sans revers.

MARINE ou BRUN.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1655



SOUS-VETEMENTS

d'hiver pour hommes
Ord. 2.50

2.17

chaque pièce

PENMANS '71

Tricot de laine merinos et de coton mélangés. Ton naturel.

CAMISOLES: manches longues, devant boutonné, aussi manches courtes, encolure ronde, sans bouton, tours de poitrine : 34 à 44.

CALEÇONS avec jambes longues, devant boutonné, aussi avec taille élastique.

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1625



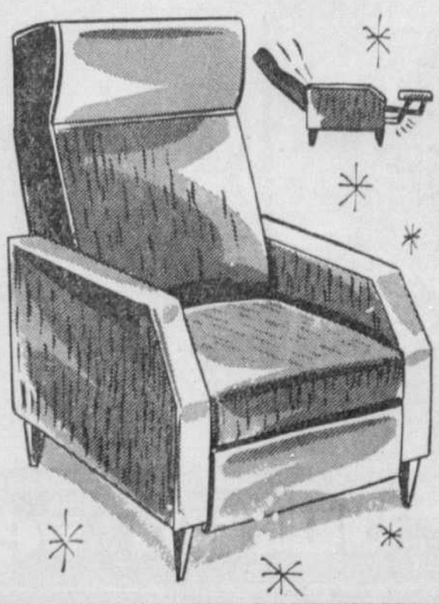
COUVRE-MEUBLES "THROWS" EN CRETONNE

Imprimés semi-modernes
• Turquoise et bleu sur fond beige
• Beige et vert sur fond blanc
• Rouille sur fond vert pâle
BOUTS ARRONDIS.
Pour chaise/fauteuil: 70 x 90"; pour un sofa ordinaire: 90 x 108". Bordure d'une frange de 2 pouces.

fauteuil 5.98 **4.98**
le sofa 8.98 **7.29**

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAION 1235



FAUTEUILS BASCULANTS "Kroehler"

Haute fabrication dossier inclinable

$77. Paiements faciles

Ces fauteuils portent la garantie KROEHLER étant de fabrication supérieure pour parfait confort, longue durée. Ressorts moelleux et choix de modernes tissus d'ameublement aux nuances "décorateur".

Garantie Dupuis et Kroehler

VI. 2-6171

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi jusqu'à 5 h. 30 — VI. 2-6171

NOËL Chez dupuis

27 *jours d'achats d'ici NOËL!*



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

VI. 2-6171

la collection de

POUFS *la plus complète*

A PRIX SPECIAUX

• recouverts plastique ou autre matériel • gamme de nuances variées ou teintes unies avec nervures • les plus attrayants ... les plus décoratifs que vous puissiez trouver.

1) POUF ROND, diamètre 14", hauteur 10" **3.59**
2) "ARC-EN-CIEL", diamètre 14", hauteur 10" **5.95**
3) "CROIX DE MALTE", carré, 15½ x 15½" hauteur 13" **7.95**
4) POUF CARRE A BOUTON, 15½ x 15½", hauteur 13" **7.95**
5) "HEXAGONE" avec nervures, diamètre 16½", hauteur 13" **7.95**
6) POUF ROND à nervures, diamètre 16", hauteur 13" **7.95**
7) POUF ROND, à coussin, diamètre 14½", hauteur 11½" **8.95**
8) POUF RECTANGULAIRE, 17" x 13", hauteur 13½" **9.95**
9) POUF CARRE A OREILLES, 16 x 16", hauteur 15" **9.95**
10) "OCTOGONE", diamètre 18", hauteur 15" **9.95**
11) POUF ROND A OREILLES, diamètre 18", hauteur 15" **9.95**
12) POUF OBLONG A 2 BOUTONS, 22" x 14", hauteur 11½" **9.95**
13) TABOURET CARRE AVEC BOUTON, 16 x 16", hauteur 14" **9.95**
14) TABOURET OBLONG, 20" x 16", hauteur 14" **10.95**
15) POUF FORME "REIN" pour 2 personnes, 25" x 16", hauteur 14" **11.95**
16) POUF CARRE A COUSSIN, 14½ x 14½", hauteur 15" **12.95**
17) POUF ROND FRONCE, diamètre 21", hauteur 14" **13.95**
18) POUF ROND A GROS BOUTON ET NERVURES, diamètre 21", hauteur 14" **13.95**
19) POUF CARRE A GROS BOUTON ET NERVURES, 18" x 18", hauteur 14" **13.95**
20) "GROSSE POMME", diamètre 21", hauteur 14½" **14.95**
21) TABOURET OBLONG, 24" x 16", hauteur 15" **14.95**
22) POUF "DISCOTHEQUE", 15 x 15", hauteur 16½" **19.95**

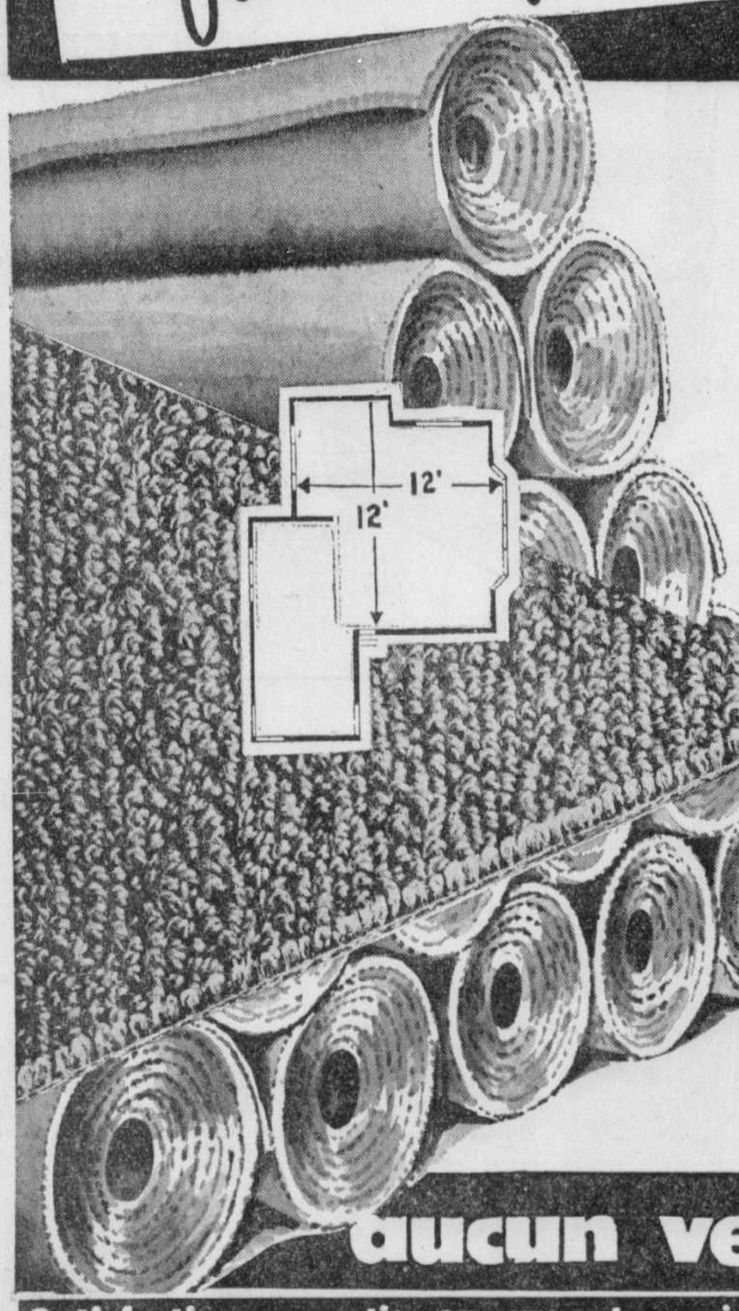
DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 714

LA PLUS GRANDE VENTE DE TAPIS DE L'ANNÉE...

BAS PRIX fantastique

6000 verges BROADLOOM

100% LAINE *texture bouclée*



largeur 12 pieds seulement...

Ord. 8.95

LA VERGE CARREE

5.75

5 nuances unies "Décorateur"

EPICE – BEIGE – COCO
TURQUOISE – OR

AUSSI 1,500 VERGES

TWEED DE LAINE

largeurs 9 et 12 pieds

2 *couleurs:* BRUN/ROSE/IVOIRE
BEIGE/BRUN

Exemple

PIECE DE 12 x 12 PIEDS
total 16 verges carrées
16 verges à 5.75 — total **$92.**

NOUS DEMANDONS UN DELAI DE 10 JOURS POUR COMPLETER LA LIVRAISON

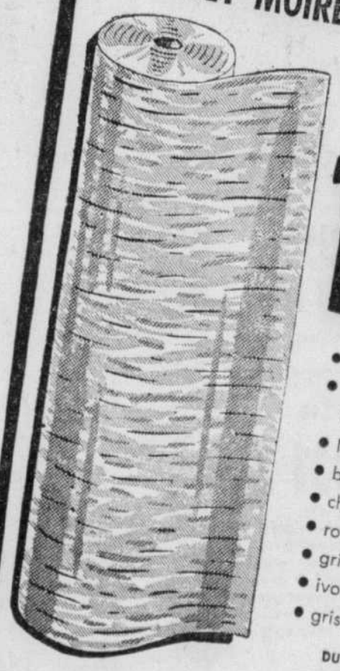
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

PRIX GRANDEMENT REDUIT
JEUDI – VENDREDI – SAMEDI

LINOLEUM INCRUSTÉ SUR TOILE

importation d'Angleterre

EFFET MOIRE



largeur 2 verges seulement

ORD. 1.59
VERGE CARREE

1.19

- BEAU FINI LISSE
- INCRUSTATION DE PART EN PART
- NOUVEAUX COLORIS
- bleu et blanc
- charcoal et rouge
- rouge 2 tons
- gris et rose
- ivoire et lilas
- gris, brun, lilas

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

aucun versement comptant

Satisfaction garantie ou argent remis — Dupuis Frères — RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE — COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi jusqu'à 5 h. 30 — VI. 2-6171

NOËL chez dupuis



VOTRE PAYS DES MERVEILLES

Pour tous il y a des
MERVEILLES
à la
CITE DES JOUETS
au 4e étage

LE PERE NOEL

★ attend avec impatience la visite de tous ses jeunes amis... il a un souvenir pour chacun.

LA FEE DES ETOILES

★ la plus ravissante de toutes les fées fera les honneurs de son palais enchanté... pour tous elle a un cadeau surprise. Entrée .25

LE PETIT TRAIN DU NORD Prix du voyage .15

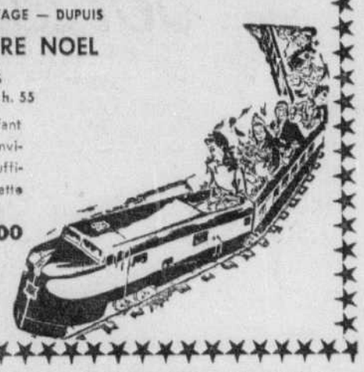
★ transporte chaque jour, les petits voyageurs dans un pays merveilleux.

AU 4e ETAGE — DUPUIS

ECOUTEZ PERE NOEL

POSTE CJMS
tous les jours à 5 h. 55

Photo de votre enfant avec Père Noël — Environ 15 secondes suffisent pour obtenir cette photo. seulement **1.00**





NOEL DANS UN MOIS !
pensez aux cadeaux
qu'il vous faudra offrir

RASOIRS "SCHICK" ELECTRIQUES

POUR DAMES
modèle PATRICIAN

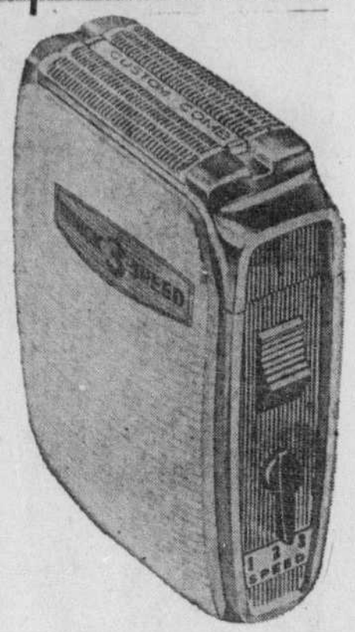
ORD. 10.95 **8.45**

Un vrai bijou avec lequel il sera toujours agréable de faire sa toilette. Son nouveau moteur, sa tête coupante perfectionnée en font le rasoir le mieux adapté pour dame : un côté servira pour les jambes, l'autre côté pour les aisselles.

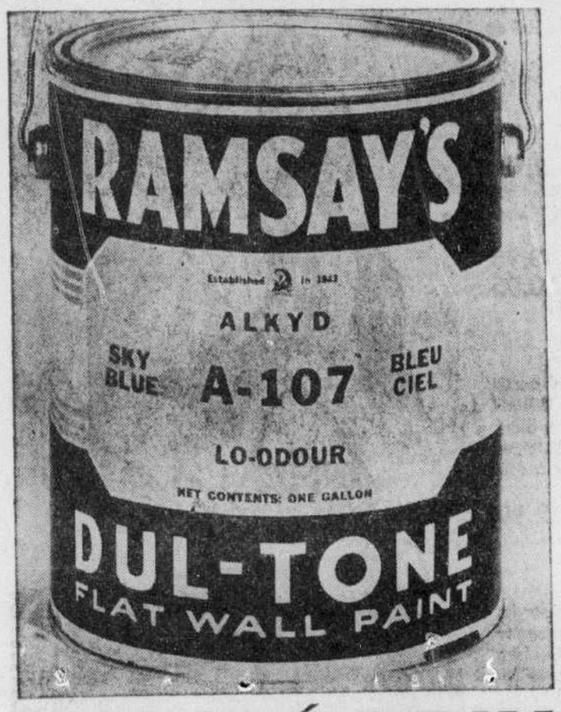
POUR HOMMES
3 vitesses

ORD. 24.50 **17.50**

Tête réglable 3 positions, 3 vitesses : petite, moyenne, grande. Moteur puissant AC-DC — 110 V. Convient à tous les épidermes, rase également quelle que soit la qualité de la barbe : mince ou forte. Laisse la peau douce, propre parfaitement.



DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240



MOITIÉ PRIX

Ord. la pinte 2.90
SPECIAL
1.48

Ord. le gallon 8.95
SPECIAL
4.48

EMAIL LUSTRE

1ère qualité, lavable, résistant. Pour cuisine, salle de bains, etc. Base Alkyde, sèche sans odeur, donne fini très brillant. ● Ivoire ● Pêche ● Primevère ● Vert jade ● Vert avocado ● Bleu ciel ● Turquoise ● Gris ● Beige ● Corail ● Limon ● Blanc.

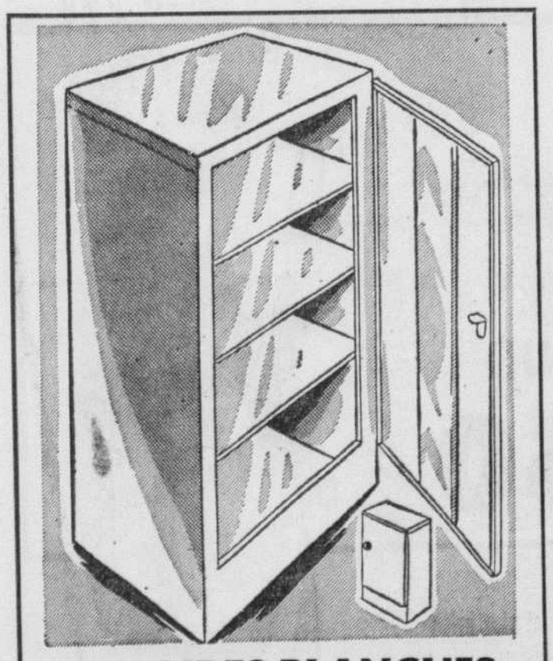
PEINTURE SEMI-GLOSS

Facile à étendre, sans odeur. Base Alkyde. Lavable, résistera à maints lavages. ● Pêche ● Primevère ● Vert jade ● Vert avocado ● Bleu ciel ● Gris ● Beige ● Blanc.

PEINTURE MATE "DUL-TONE"

Pour intérieur pour presque toutes les surfaces. Résistante et lavable. Base Alkyde. Sans odeur. Une couche suffit généralement. ● Crème ● Ivoire ● Primevère ● Pêche ● Vert jade ● Vert avocado ● Bleu ciel ● Turquoise ● Beige ● Gris ● Corail ● Limon ● Blanc.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782



ARMOIRES BLANCHES

Tout acier émaillé

Ord. 15.98
SPECIAL
12.48

Sera utile pour ranger une foule d'articles. 3 tablettes formant 4 cases. Ferme hermétiquement. Hauteur 40" ; encombrement : 19 x 22".

VI. 2-6171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

VENTE EXTRAORDINAIRE d'outils électriques

Sunbeam

FOREUSES 1/4"



La plus nouvelle : 150% plus de puissance, moteur 3 amp. 110 AC, jusqu'à 1/3 HP, vitesse 2000 RPM, capacité 1/4" dans le métal, 1" dans le bois. Gachette à dégagement instantané. Vraiment la meilleure, la plus efficace que nous connaissions.

Ord. 24.95 — SPECIAL **19.95**

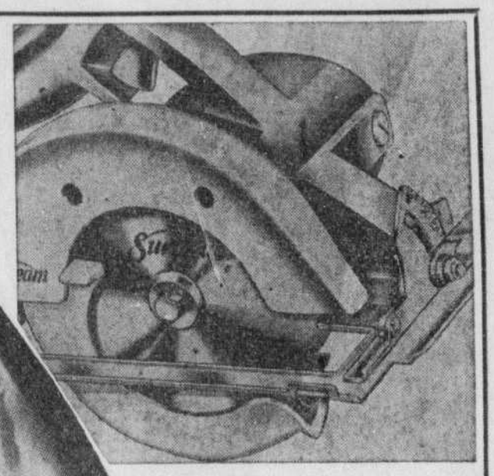
DEMONSTRATION AU RAYON

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783



GRATIS

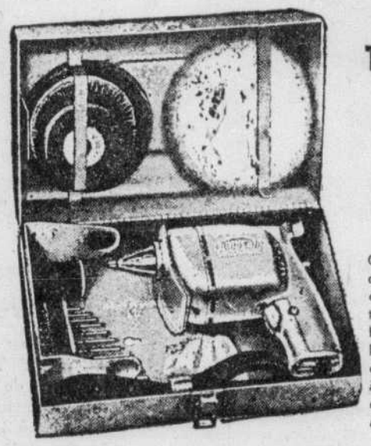
SERIE DE 5 MECHES : 3/16", 1/4", 5/16", 3/4" et 1" ; en acier, d'une valeur de 4.95 DONNEE AVEC L'ACHAT D'UNE FOREUSE 1/4" SUNBEAM.



SCIES ELECTRIQUES 6 1/2"

Ord. 59.95
SPECIAL
39.95

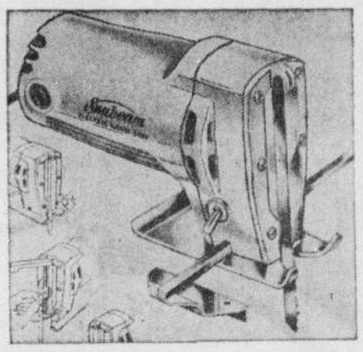
Puissant moteur 8 amp. Lame combinée. Protecteur grande sûreté. Coupe 2 3/8", 45° jusqu'à 1 3/4" Angles et profondeurs de coupe d'un règlage facile.



TROUSSES D'OUTILS

Ord. 35.95
SPECIAL
23.99

COFFRE METAL, 12 x 7 x 4 1/2" comprenant : foreuse 1/4", mandrin Jacob, un support horizontal, 10 mèches à fer 1/16 à 1/4", bonnet à polir 5 1/2", roue-meule 3", roue fil métallique, disque coton à polir 5", bâtonnet à polir, coussin caoutchouc 5", 6 disques à sabler, 7 raccords à l'arbre de couche.

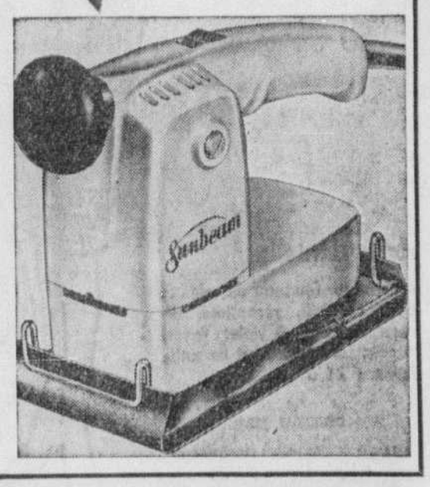


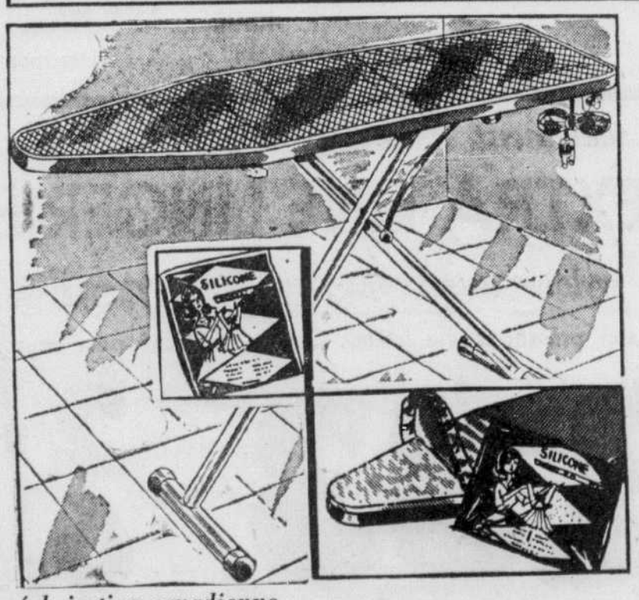
SCIES A CHANTOURNER

Avec guide à refendre et une lame pour le bois. 110 V, CACC, 2 amp. Vitesse 4100 RPM. Capacité 2 pouces dans le bois dressé ou le métal mince. Longueur : 7", hauteur : 3 1/2", largeur : 2 1/2". Ord. 39.95 SPECIAL **27.95**

SABLEUSES ELECTRIQUES

Puissant moteur, changement rapide des papiers à sabler. Fonctionne facilement. Elle est légère tout en étant très efficace. Ord. 44.95 SPECIAL **29.88**





fabrication canadienne

TABLES A REPASSER TOUT ACIER

Surface perforée, pour faciliter l'évaporation surtout au pressage. Fini émail jaune sur acier. Pieds chromés, embouts caoutchouc antidérapant. Prise de courant à même, longueur de fil 96". HAUTEUR DU PIED REGLABLE. ORD. 18.95 **10.94**

POUR HABILLER LA TABLE A REPASSER

COUSSIN "PLIOFLEX" résistant. HOUSSE "SILICONE" réfléchissant bien la chaleur, résistante au roussissement. 54 x 15". ORD. 2.96 les 2 pièces **1.78**

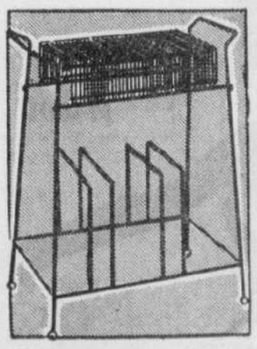
GRATIS Avec l'achat de cet ensemble COUVRE-PLANCHE, vous obtiendrez GRATUITEMENT une autre housse Silicone, 54 x 15".

VI. 2-5171

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

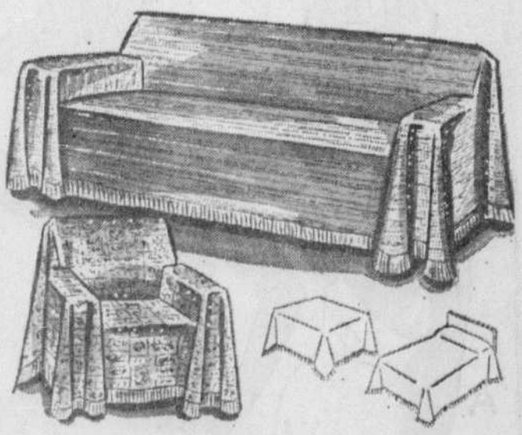
PRATIQUES DANS LE FOYER - PRIX D'ECONOMIE

PORTE-DISQUES

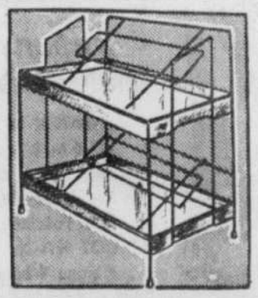


genre petite table
métal peinturé noir
2.98

La partie du haut servira pour ranger vos disques, celle du bas pour recevoir vos albums, magazines ou journaux — 22" de hauteur par 15 1/2 de largeur.



SUPPORTS DOUBLES



métal noir
les 2 cabarets en métal brillant inoxydable
3.49

Toute la famille pourra y déposer caoutchoucs et bottillons. Hauteur env. 18" et 17" de largeur.

COUVRE-MEUBLES "THROWS"

à prix d'économie

FAUTEUIL 60 x 72" **3.99**
SOFA 72 x 108" **5.99**

Pour dissimuler un meuble défraîchi, ou pour protéger un meuble neuf, rien comme ces housses en solide tissu. ● Or/brun ● Or/bleu. Faciles d'entretien car lavables.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

Chez dupuis

Petit Salon

Élégance raffinée pour votre prochaine soirée



le grand chic pour le bal

somptueux satin • vert • mauve • bleu • beige ... gracieuse écharpe doublée de satin blanc. Devant du corsage décolleté richement perlé. Dos à glissière. Délicates bretelles. 9 à 17.

75.00

PETIT SALON — DEUXIEME (531)

riche dentelle

ajourée sur fourreau de soie ... pour cocktails, réceptions, dîners. • beige • violet • vert • noir. La ceinture est en satin. Tailles : 11 à 19.

19.99

DEUXIEME (530)

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.

la peau de soie

Souple, en vogue. Notez la jolie poche corbeille bordée de fleurs de tissu. Tenue de cocktails ravissante. • rouge • or • vert. Le bolero à col châle, manches ¾. Tailles : 7 à 15.

40.00

PETIT SALON — DEUXIEME (531)

"Vendôme"

bijoux d'un chic incontestable formant un ensemble sobre, attrayant. Tons noir/or enrichis de cristal.

le collier 20.00
bracelet 10.00
boucles 7.50

REZ-DE-CHAUSSEE (251)

Mantilles

extrêmement gracieuses et féminines en riche dentelle • noir • blanc • royal • beige. Largeur 23" longueur 66". Complément raffiné de la toilette de bal.

6.99

REZ-DE-CHAUSSEE (310)

Sacs du soir

Richement perlés, ces sacs sont utiles pour transporter cosmétique • noir • blanc • gris métal • bleu. Chaînette ou courroie.

a) 8.95
b) 10.95

REZ-DE-CHAUSSEE (460)

Gants 6 boutons

Longueur indiquée comme accessoire de la robe du soir. NYLON "SIMPLEX" de Kayser. • blanc • violet • rouille • chataigne • noir. Poignet plissé, dos à fantaisie brodée. 6 à 7½.

2.99

REZ-DE-CHAUSSEE (350)

"Torso" Lilyette

Le bustier qui galbe sans gêner les mouvements. Coton et marquisette nylon. Coupes coussinées. Glissière devant. Dacron élastique sur le devant, au dos. Blanc, noir. a) 32-36, b) 32-40, c) 32-40.

16.50

DEUXIEME (360)

Souliers satin

tout blancs pouvant se teindre pour convenir à la toilette de cocktail ou du soir. Talons hauts, fins ou illusion. Pointures 6 à 9, largeur AA, pointures 5 à 9, largeur B.

la paire 9.95

DEUXIEME (470)

Crinolines

100% nylon — nouveau modèle en • blanc • noir • rouge • lilas. Taille sur élastique. Beaucoup d'ampleur grâce aux 50 verges de nylon. Tailles : P. M. G.

14.99

DEUXIEME (390)

Nylons "Cameo"

de BUR-MIL en filet au fini mat dit "Poudre de riz". Pointures 8½ à 11. Vaste choix de nuances : • burnt amber • cocoa • rachel • grey haze • black ice • fawn • mauvette • sunspice • olivet • flame • cadet blue.

paire 1.55

REZ-DE-CHAUSSEE (370)



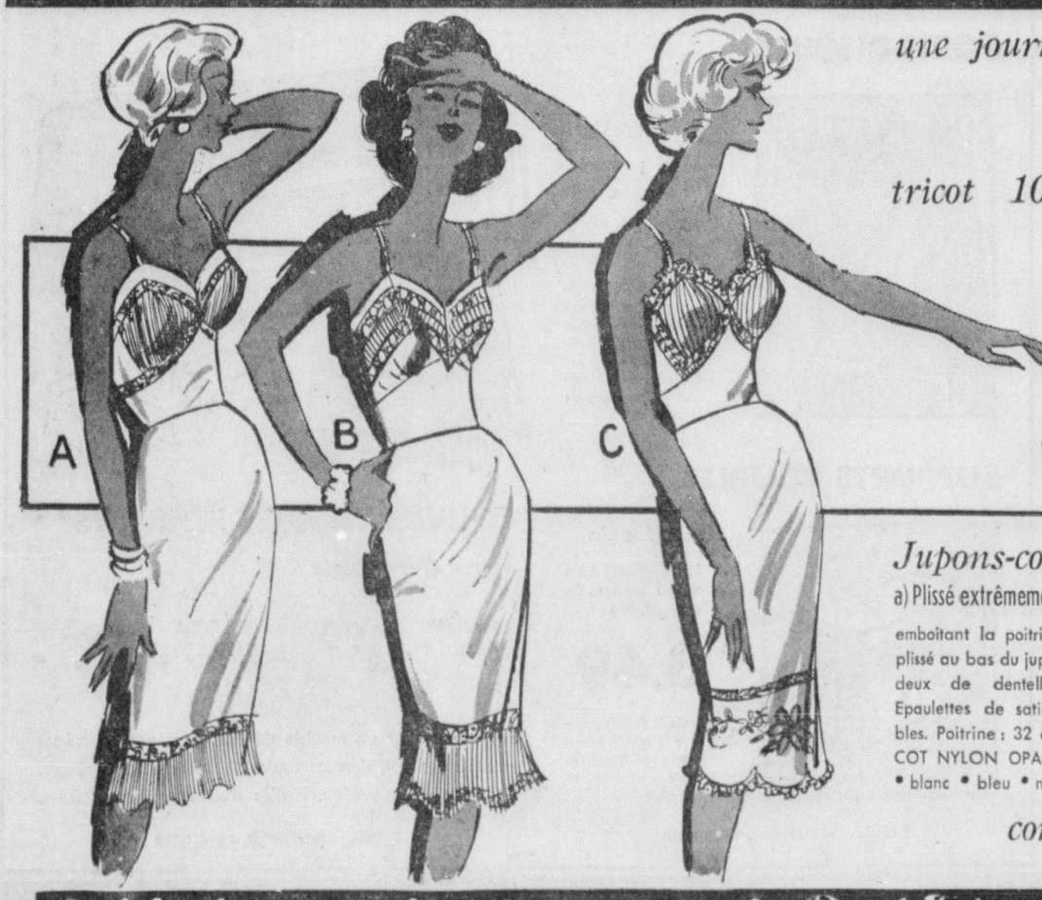
une journée seulement à ce bas prix !

EXTRA FINE LINGERIE

tricot 100% nylon—aussi "ARNEL" *et* NYLON

luxueux présent à une intime... goût recherché pour vous...

3.33 **2 POUR 6.50**





Jupons-combinaisons de modèles et nuances variés !

a) Plissé extrêmement fin

emboîtant la poitrine. Même plissé au bas du jupon. Entre-deux de dentelle nylon. Epaulettes de satin extensibles. Poitrine : 32 à 42. TRICOT NYLON OPAQUE. • blanc • bleu • noir

b) Plissé fin et couché

formant entre-deux dans le haut de forme "V" avec dentelle. Epaulettes de satin extensibles. Le bas à large volant même plissé et fini effet festonné avec dentelle TRICOT NYLON OPAQUE. 32 à 42. • blanc • beige • lilas

c) Riche broderie

genre applique bordée de fil gris en broderie, ce motif ornant le bas du jupon sur le devant. Bord dentelle effet festonné. Le haut a plis couchés et dentelle. Epaulettes ruban satin extensibles. TRICOT NYLON OPAQUE. 32 à 42. Blanc seulement.

d) 'Arnel' et tricot nylon

La merveille des tissus lavables sans repassage. Le haut tout blanc, en forme avec dentelle. Le bas avec broderie pastelle et blanc très délicate. Bord effet festonné à dentelle 32 à 40. Blanc seulement.

commandes téléphoniques acceptées VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

Satisfaction garantie ou argent remis Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE; COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171